

Université de Montréal

**Dieu, le capitalisme et le développement local.
Conflits sociaux et enracinement territorial.
Étude monographique d'un village québécois.**

par

Frédéric Parent

Département de sociologie

Faculté des arts et sciences

Thèse présentée à la Faculté des arts et sciences

en vue de l'obtention du grade de docteur

en sociologie

Mai 2009

©Frédéric Parent, 2009.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Cette thèse intitulée :

**Dieu, le capitalisme et le développement local.
Conflits sociaux et enracinement territorial.
Étude monographique d'un village québécois.**

présentée par :
Frédéric Parent

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Marcel Fournier
président-rapporteur

Paul Sabourin
directeur de recherche

Gilles Bibeau
membre du jury

Andrée Fortin
examineur externe

Marcel Fournier
représentant du doyen

Résumé

Inscrite dans la tradition monographique en sociologie et en anthropologie, cette thèse prend pour objet la diversité des pratiques et des idéologies caractéristiques des différents types de populations rurales distingués en fonction de l'enracinement territorial, afin d'apporter un nouvel éclairage sur les conflits sociaux actuels dans tous les milieux ruraux québécois qui surgissent notamment de l'accroissement du nombre des néo-ruraux dont les visions du monde s'opposent à celles des agriculteurs, dont le nombre diminue sans cesse. Prenant un village comme observatoire, il s'agit de rendre compte du mouvement totalisant de l'expérience de la vie en société à la fois dans ses dimensions « matérielles » et « symboliques ». L'étude des principales formes de vie sociale (religieuse, économique et politique) se fait grâce à des méthodes diversifiées: l'observation participante, l'analyse statistique, l'analyse du discours, le travail sur les archives municipales et l'histoire orale.

L'analyse des différentes formes de vie sociale montre que leur organisation est structurée par deux principaux modèles. Le modèle public et communautaire comprend les personnes qui valorisent l'implication de l'État et des professionnels dans la gestion collective de la redistribution des richesses et dans le développement des milieux ruraux. Ces personnes occupent une position économique « marginale » à l'intérieur de la localité et sont plus près des milieux urbains tant par leurs positions que par leurs visions du monde. Quant au modèle privé et familial, il comprend les personnes défendant le rôle prépondérant des réseaux familiaux dans le développement local et la fermeture de la localité face à la concurrence des marchés extérieurs et aux interventions politiques exogènes. Les représentants de ce modèle occupent une position économique locale dominante, mais se sentent de plus en plus dominés politiquement face aux interventions extérieures des représentants politiques régionaux et des professionnels ainsi qu'économiquement à l'échelle mondiale où ils occupent une position dominée. Les oppositions sous-jacentes à ces deux modèles s'inscrivent dans une histoire ancienne qui met en scène d'une part les élites traditionnelles liées à l'Église et les notables francophones scolarisées et d'autre part les élites industrielles et commerciales qui succèdent aux anglophones dès les années 1920. Le sens et le contenu des modèles varient légèrement avec les transformations récentes de la structure familiale et la régionalisation des pouvoirs politiques et religieux.

Mots clés: Ruralité, monographie, ethnographie, anthropologie, développement local et régional, religion, économie rurale, politique rurale, espace social, territoire, Québec.

Abstract

Pertaining to the monographic tradition in sociology and anthropology, this dissertation is about the diversity of the practices and ideologies of the different kinds of rural populations, which are in turn distinguished according to their "territorial establishment". I aim to shed a new light on the ongoing social conflicts in all of Quebec's countryside that are due to the increase of "new-inhabitants" whose world views are in opposition to the always decreasing farmers. With a village as observatory, I account for the "totalizing movement" of the social life experience in both its material and symbolic dimensions. I study the main forms of life (religious, economic, and political) with multivarious methods: "participant observation", statistical analysis, analysis of discourse, as well as the municipal archives and oral history.

The analysis of the diverse forms of social life shows that they are organized according to two main models: the public and communautarian model, and the private and familial one. The former model comprises individuals who value the State's and professionals interference in the redistribution of goods as well as in the development of the countryside. These individuals occupy a marginal economic position in the village, and their positions and world views are closer to urban individuals. As for the private and familial model, it comprises individuals who defends both the predominant role of family network in the development of the village, and the separation of the village from the exogenous market competition and political interventions. This model's representatives occupy a local dominant economic position, but feel more and more politically dominated in the regional political scene by their representatives and professionals, as well as in the world economy where they occupy a dominated position. The underlying oppositions of these two models are anchored in an age-old history that displays, on the one hand, the traditional elite associated to the Church and the francophone educated notaries, and, on the other hand, the industrial and commercial elite that succeeded to the Anglophones in the 1920s. The meaning and content of the models lightly vary with recent transformations in the family structure and with the regionalization of the political and religious powers.

Keywords: rural life, monograph, ethnography, anthropology, local and regional development, religion, rural economy, rural politic, social space, Quebec.

Table des matières

Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Table des matières	v
Table des tableaux.....	ix
Tables des figures et des cartes.....	x
Remerciements.....	xii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Des milieux ruraux en crise.....	1
Une «nouvelle ruralité».....	2
Objet de la monographie.....	5
CHAPITRE UN. L'ESPACE DES SCIENCES SOCIALES.....	8
1.1) Quelques études récentes sur la ruralité québécoise ou la reconnaissance d'un passage obligé	10
1.1.1) L'espace régional et le temps du développement économique.....	11
1.1.2) L'espace territorial en géographie et en sociologie et le problème des représentations.....	15
1.2.3) L'espace ouvert et l'espace clos et le temps de la population selon Gérard Bouchard.....	22
1.2) Éléments pour une théorie des espaces-temps sociaux.....	27
1.2.1) Dimension matérielle de l'espace social. Qu'est-ce que le fait social? Du lieu au groupe.....	29
1.2.2) De la morphologie au sens large. Psychologie collective et naissance de l'individu.....	39
1.2.3) Léon Gérin et la question individuelle.....	41
1.2.4) Maurice Halbwachs et la coordination de la pratique.....	50
Conclusion.....	55
CHAPITRE DEUX. PROBLÉMATIQUE MÉTHODOLOGIQUE	57
2.1) Pourquoi un retour à la monographie?.....	57
2.1.1) Monographie et transformations sociales. La nécessité de l'« observation directe ».....	57
2.1.2) Les limites de l'approche dominante.....	59
2.1.3) La monographie comme « sociologie du vivant ».....	60
2.1.4) Le travail de terrain. D'un lieu d'observation à la réciprocité des perspectives	62
2.1.5) Souci éthique : l'individu et ses conditions d'existence concrète.....	66
2.1.6) Cumul sociographique ou le temps long	69
2.2) Construction empirique des matériaux.....	72
2.2.1) Un village québécois comme observatoire?.....	72
2.2.2) Délimitation première et construction du village en trois lieux: politique, économique et religieux.....	77
2.3) Définition opératoire de l'espace social ou la matérialité des groupes sociaux.....	78

2.3.1) La matérialité physique ou l'espace topographique de la pratique non discursive.....	79
2.3.2) La matérialité langagière et le travail de terrain : Les entretiens et l'observation participante.....	83
2.3.3) Mon arrivée dans le village et les modalités de mon insertion	84
2.3.3.1) Présentation de soi.....	85
2.3.3.2) Les entretiens et quelques indications d'analyse.....	86
CHAPITRE TROIS. DE LA COLONISATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCALE. BRÈVE HISTOIRE DU TERRITOIRE (1848-1975).....	94
3.1) Colonisation familiale sous la dépendance des compagnies forestières britanniques (1848-1911).....	97
3.1.1) Le peuplement du canton et la formation de la municipalité. Les « squatters », la constitution des « familles souches »	97
3.1.2) Naissance des institutions religieuses par le soutien de la famille Tring.....	107
3.1.3) Domination des marchands de bois anglophones.....	109
3.2) Développement d'une société agricole autour du curé (1912-1944).....	116
3.2.1) Des temps difficiles pour la municipalité	116
3.2.2) Le curé-développeur.....	118
3.2.3) Longue période de crise liée au déclin des activités forestières.....	119
3.3) Développement endogène de l'économie et le retrait graduel du religieux (1945-1976).....	123
3.3.1) Le développement des infrastructures municipales.....	124
3.3.2) Réduction des activités religieuses à l'église.....	126
3.3.3) Spécialisation de l'agriculture et développement des manufactures locales..	126
Conclusion.....	128
CHAPITRE QUATRE. L'ESPACE RELIGIEUX	132
4.1) La morphologie des activités religieuses.....	139
4.1.1) Formes de l'Église. L'organisation pastorale et matérielle de la paroisse.....	140
4.1.2) Population et pratiques religieuses locales.....	147
4.1.2.1) L'administration de la paroisse : le conseil de Fabrique et le comité de la C.V.A.....	149
4.1.2.2) La pastorale paroissiale. Vivre sa foi en communauté régionalisée.....	153
4.1.2.3) Les mouvements d'Action catholique paroissiale. Le Mouvement des Femmes chrétiennes (MFC) et les Brebis de Jésus.....	159
4.2) Pratiques religieuses et conceptions du religieux.....	166
4.2.1) De la filiation à la communauté ou le passage d'une paroisse territoriale à une paroisse communautaire.....	169
4.2.2) Différenciation du modèle communautaire. De la filiation à la formation....	178
4.2.3) L'espace « périphérique » de la nouvelle population. La nécessaire conciliation entre le modèle filial et communautaire de la religion. Le cas des Brebis de Jésus. .	181
4.2.4) Les figures d'exception. Les hommes de la nouvelle population.	187
4.2.4.1) L'opposant au modèle communautaire.....	188
4.2.4.2) L'homme des enfants de chœur. Un critique de la Fabrique.....	192
4.2.4.3) L'homme des assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique (ADACE).....	194

4.2.5) Discours sur l'église et espaces-temps sociaux de la pratique.....	198
4.3) Le Dieu des non- pratiquants. La foi au service de l'individu	200
L'avenir de la religion catholique passe-t-il par une communauté régionalisée?.....	205
CHAPITRE CINQ. L'ESPACE ÉCONOMIQUE.....	208
5.1) Le territoire, la population et l'économie régionales. Persistance d'une économie de biens matériels.....	211
5.1.1) Le territoire de Lancaster et le réseau routier.....	211
5.1.2) La population.....	214
5.2) L'économie agricole de Lancaster.....	218
5.2.1) Le territoire agricole.....	218
5.2.2) Portrait général de la population et de la production agricoles de Lancaster ..	222
5.2.3) Historique de l'organisation collective de l'agriculture québécoise.....	227
5.2.3.1) L'agriculture domestique et les difficultés d'association. La famille entrave le développement de l'agriculture.....	228
5.2.3.2) L'agriculture marchande diversifiée.....	233
5.2.4) L'agriculture marchande spécialisée. Une polarisation dans la production laitière et porcine.....	238
5.2.4.1) La production laitière et la stabilité d'une organisation collective.....	238
5.2.4.1.1) La dépendance des producteurs laitiers et l'importance du collectif... ..	240
5.2.4.1.2) La « spécialisation » des femmes dans la gestion.....	247
5.2.4.2) La production porcine et la fragilité d'une organisation collective récente	252
5.2.4.2.1) Le producteur-gestionnaire et la logique du « privée »	254
5.2.4.2.2) L'agronome de Lancaster et l'importance du privé familial.....	260
5.3) L'économie industrielle.....	266
5.3.1) Les principales industries de Lancaster.....	266
5.3.2) Le modèle des « Pro-Lancaster ». Les entrepreneurs et la Corporation de développement économique de Lancaster (CDEL).....	269
5.3.3) Pratiques et visions de l'économie locale chez les ouvriers.....	281
5.4) Les services de la nouvelle population. La difficile inscription dans l'économie locale.....	287
Une économie fermée.....	293
CHAPITRE SIX. LA POLITIQUE DES CONFLITS. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	295
6.1) Les élus municipaux.....	296
6.1.1) Composition du conseil municipal.....	296
6.1.2) Les activités du conseil municipal.....	297
6.1.3) Devenir maire. Le nécessaire soutien familial.....	299
6.1.4) Demeurer maire. Famille et éducation.....	303
6.1.5) Visions antagonistes du développement. La municipalité et la CDEL.....	309
6.2) L'administration municipale.....	313
6.2.1) Composition et pratiques des fonctionnaires municipaux.....	313
6.2.2) La bureaucratie et les relations locales. Le directeur-général et les problèmes de « codes »	315
6.2.3) Le directeur-général et la CDEL.	318
6.3) La municipalité régionale de comté (MRC).....	321

6.3.1) Structure et composition de la MRC.....	321
6.3.2) Les activités de la MRC.....	324
6.3.3) Opinions des professionnels de la MRC sur les villages.....	325
6.4) La politique provinciale.....	329
Conclusion.....	334
SYNTHÈSE DES ANALYSES EMPIRIQUES DES DIFFÉRENTS ESPACES SOCIAUX.	
.....	336
1) Les « guerres de clochers » comme « fait social total ».....	337
1.1) Une querelle de trottoirs.....	337
1.2) Définition des « guerres de clochers ».....	340
1.3) Modèle public et communautaire.....	343
D'une politique familiale à une politique bureaucratique.....	344
1.4) Modèle privé et familial	346
Autonomie et indépendance face aux pouvoirs exogènes.....	346
De la famille-collectivité à la famille-espace privé.....	348
Des positions intermédiaires.....	350
Des changements futurs.....	351
CONCLUSION GÉNÉRALE. RÉACTUALISATION DE L'APPROCHE	
MONOGRAPHIQUE ET « AMÉNAGEMENT » DU QUÉBEC RÉGIONAL.....	353
Un projet intellectuel	353
La redécouverte actuelle du « local ».....	355
Des limites comme nouveaux chemins à suivre.....	357
BIBLIOGRAPHIE.....	359

Table des tableaux

Tableau 2.1: Liste des entretiens	90
Tableau 2.2: Grille d'entretien	91
Tableau 3.1: Situation des cantons environnants entre 1851 et 1861	103
Tableau 3.2: Population totale par zone d'agglomération en 1911	113
Tableau 3.3: Proportion d'agriculteurs et de journaliers par zones en 1911	114
Tableau 3.4: Les familles anglophones de la station en 1911	115
Tableau 3.5: Occupations de la station et de la paroisse en 1911	116
Tableau 3.6: Population totale à la paroisse et à la station en 1931 et 1941	123
Tableau 3.7: Proportion d'agriculteurs et de journaliers par zones en 1941	124
Tableau 3.8: Population totale à la paroisse et à la station en 1941, 1951, 1961 et 1971	129
Tableau 3.9: Synthèse des transformations sociales dans la morphologie	131
Tableau 4.1: Lieux d'activité des prêtres actifs en 2003	144
Tableau 4.2: Âge des prêtres actifs et non actifs en 2003	144
Tableau 4.3 : Les regroupements d'administration de la paroisse de Sainte-Hélène en 2006	154
Tableau 4.4 : Les regroupements pastoraux de la paroisse de Sainte-Hélène en 2006	158
Tableau 4.5 : Les mouvements d'action catholique dans la paroisse de Sainte-Hélène en 2006	165
Tableau 4.5 : Modèles religieux dans le discours des pratiquants sur l'Église	199
Tableau 5.1 : La structure par âge de la population de Lancaster, de la MRC et de la province en 2006	215
Tableau 5.2 : Les entreprises sur le territoire de la MRC en fonction des secteurs d'activités en 2005	218
Tableau 5.3: Distribution de la population agricole en fonction du type de sol	221
Tableau 5.4 : Distribution des électeurs en fonction des zones de résidence	222
Tableau 5.5: Portrait de la propriété des fermes de Lancaster	226
Tableau 5.6 : Les plus importantes industries de Lancaster pour le nombre d'employés	268

Table des figures et des cartes

Figure 4.1 : Structure hiérarchique simplifiée de l'Église catholique de Québec	147
Figure 4.2 : La pastorale paroissiale	159
Carte 5.1: Le territoire urbain de Lancaster	212
Figure 5.1: Variations de la population de Lancaster (1976-2006)	214
Carte 5.2: Le territoire agricole de Lancaster	219

*À la mémoire de mon directeur Gilles Houle,
à qui je dois le désir de connaître.*

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier tous les résidents de Lancaster qui m'ont généreusement offert leurs confidences, souvenirs et opinions. Sans leur accueil, cette thèse n'aurait jamais été possible. Je dois aussi beaucoup à mon regretté directeur, Gilles Houle, excellent pédagogue et brillant orateur, pour la transmission généreuse de son savoir et de sa rigueur méthodologique. J'espère qu'avec lui ne s'envoleront pas les idéaux du professeur sensible au rôle fondamental des relations avec les étudiants. Sans sentiments, la connaissance risque de se perdre dans des raisonnements futiles et dans des dérives technocratiques. J'exprime aussi ma gratitude à mon directeur actuel, Paul Sabourin, prêt à discuter de longues heures pour me rassurer et m'éclairer, et toujours présent lors des moments importants. Il a été extrêmement agréable de travailler en ta compagnie et j'espère que notre collaboration se poursuivra dans de multiples projets.

Plusieurs personnes, avec qui j'ai eu des échanges passionnants et qui m'ont rendu de précieux services, méritent d'être remerciées: Gérard Fabre et Marcel Fournier ainsi que plusieurs personnes de la Société d'économie et de sciences sociales de Paris dont Antoine Savoye et Frédéric Audren qui m'ont généreusement ouvert les portes de leur revue et de leur société. Au département de sociologie de l'Université de Montréal, je me dois aussi de signaler les aides précieuses de Marie-Françoise Dauphin, de Barbara Thériault et, tout spécialement, de Claire Durand qui m'a soutenu dans ma recherche de soutien financier en fin de parcours doctoral.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma conjointe Hélène qui a très certainement amélioré la qualité de ma thèse, et sans qui je n'aurais pu passer au travers d'un long parcours parsemé d'obstacles et d'angoisses. Mon fils, né durant la thèse, m'a donné un certain équilibre qui s'ajoute au bonheur quotidien d'être à vos côtés. Vous me faites toujours découvrir et apprécier davantage la vie. Je vous aime!

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Si nous voulons que la nation canadienne-française soit forte, que le miracle canadien-français se continue, il faut infuser une vie nouvelle, intense et féconde à toutes nos régions. C'est la force et la vigueur des petites patries qui font celles de la grande. Si nous les laissons se vider pour grossir les villes, nous aurons un monstre avec une tête immense et des membres dégénérés. Quand les membres se dépérissent, c'est tout le corps qui se meurt » (A. Rioux, 1954: 52-53).

La ruralité revêt depuis longtemps un caractère emblématique pour le Québec. Refuge par excellence d'une société conquise exclue des réseaux politiques et économiques dominants, elle fut l'un des principaux lieux de développement de la société canadienne-française en Amérique. L'habitant responsable du « miracle canadien » dont parle Albert Rioux – de la survivance d'une société francophone dans un continent anglophone – se fait colon et étend son occupation au-delà des anciennes paroisses trop « étroites » des rives du fleuve Saint-Laurent vers l'arrière-pays des cantons déjà arpentés par le pouvoir britannique; c'est la naissance des régions. Le cultivateur d'hier, symbole de la survivance, est devenu depuis ce temps un entrepreneur agricole, symbole des dérapages du système capitaliste. Le cultivateur ne semble plus au fondement de l'identité nationale.

Des milieux ruraux en crise

L'agriculture et plus largement les milieux ruraux traverseraient actuellement une « phase charnière » selon l'économiste agricole Michel Morisset (*Le Devoir*, 9-10 avril 2005), dans un contexte de « crise sociale » où quinze (15) fermes disparaîtraient à chaque semaine au Québec (*La Presse*, samedi 17 septembre 2005). La baisse du nombre d'agriculteurs inquiète face à la concentration accrue des exploitations. Autrefois qualifiés de trop réticents au développement capitaliste – à la « modernisation » de leur exploitation – les producteurs d'aujourd'hui sont souvent dépeints comme obéissant aveuglément à la

logique capitaliste. Outre la baisse du nombre de fermes et d'agriculteurs, plusieurs indicateurs renforceraient l'idée d'une crise: notamment un taux de suicide plus élevé chez les agriculteurs québécois que chez les agriculteurs du reste du Canada (Pickett et *al.*, 2000), un nombre plus élevé des solitaires et des célibataires dans la classe agricole (environ un agriculteur sur cinq en 2004) que dans le reste de la population québécoise¹, un problème de relève (*Le Devoir*, 13 juin 2004). L'agronome Lauréan Tardif souligne en outre le phénomène de « déprise agricole », c'est-à-dire le fait que « trop de terres à bon potentiel sont encore abandonnées, surtout dans les régions dites périphériques, [alors que] l'étalement urbain se fait toujours aux dépens de bonnes terres » (*Le Devoir*, mardi 30 décembre 2003).

Comme aux États-Unis, la proportion d'agriculteurs québécois ne dépasse guère 1% de la population totale (*La Presse*, 17 septembre 2005). En 1996 et en 2001, la population agricole diminue de 1,6% à 1,3% de la population totale du Québec alors que la proportion de la population rurale passe de 21,6% à 19,6% de la population totale. Jusqu'au début des années 1960, la population agricole était majoritaire, quoique dans une proportion minime, à l'intérieur des espaces ruraux. Trente ans plus tard, en 1996 et 2001, la population agricole ne représente plus que 7,4% et 6,8% de la population rurale (Statistique Canada, 2001).² L'agriculture n'est plus et ne sera plus jamais la pratique dominante des sociétés occidentales.³

Une «nouvelle ruralité »

Le passage de l'agriculteur comme type majoritaire à un type minoritaire renforce l'opposition classique rural / urbain, même si l'importance numérique relative des groupes

1 C'est ce que laissait entendre un reportage du 6 avril 2004 à l'émission *Enjeux* de Radio-Canada

2 « Au siècle dernier, la population du Québec était majoritairement rurale. Au début des années 1900, 60% de notre population était rurale. Vers les années 1920, la population urbaine devient majoritaire. Depuis ce temps, la population urbaine s'accroît. Elle compte maintenant pour plus de 80% de la population totale. La situation est complètement inversée. Vers 1870, notre population était rurale à 80% » (Bruno Jean, 1974 : 11).

3 Les statistiques sur le nombre de fermes laitières – plus ancienne spécialisation agricole au Québec - sont très éloquents à ce sujet. De 1966 à 2002, le nombre de fermes laitières est passé de 62 000 à 8 209, sans que production de lait ne diminue (Institut de la statistique du Québec et Fédération des producteurs laitiers du Québec).

est inversée,⁴ et transforme profondément les relations sociales en milieu rural. Le producteur porcin, dont le nombre augmente contrairement aux producteurs laitiers, est l'un des nouveaux groupes professionnels en milieu rural qui provoque de fortes réactions émotives. Les critiques virulentes au sujet des odeurs de fumier et de la contamination des cours d'eau adressées aux propriétaires de porcheries dans plusieurs municipalités du Québec (Aubin et Forget, 2001) ne sont qu'une des manifestations des transformations actuelles du statut de l'agriculture et de l'agriculteur dans un contexte minoritaire.

Les agriculteurs, devenus des producteurs agricoles, ont vu peu à peu se distendre les liens avec leur communauté. Ils sont devenus des entrepreneurs devant atteindre des objectifs de rentabilité, quitte à utiliser souvent des méthodes de production dommageables ou à risque pour le milieu biophysique et inconfortables pour les voisins. Le « petit » agriculteur autosuffisant et multifonctionnel a été relégué dans la marginalité » (Proulx *et al.*, 2007: 128).

Si les agriculteurs se sont « détachés » de leur « communauté », peut-on dire que la « communauté » s'est aussi détachée de l'agriculteur? Que connaissent les urbains des conditions d'existence des agriculteurs? Y a-t-il vraiment détachement de la « communauté », lorsque nous constatons que la majorité des fermes appartient souvent à des familles souches profondément enracinées localement? Est-il possible que nous ne parlions pas ici de la même « communauté » ou de deux communautés distinctes? Des prises de positions contradictoires résultent souvent de positions différenciées et produisent diverses formes de relations allant de l'ignorance à la non-reconnaissance de l'autre comme sujet: le producteur de porcs n'est qu'un support du système capitaliste, tandis que les professionnels scolarisés ne sont que le support d'un État « envahissant ».

L'auteure de la citation précédente est une universitaire, titulaire d'une chaire de recherche du Canada. Elle nous permet de croire que la population urbaine connaît en général très mal les conditions d'existence des producteurs agricoles. Il n'est pas question d'affirmer que les producteurs de porcs n'ont aucune responsabilité dans les conflits ruraux, mais plutôt qu'en devenant majoritairement urbaine, la population du Québec s'est détachée de l'agriculture et non l'inverse. En résultent des visions antinomiques de la ruralité dont la rencontre produit des frictions. S'il y a retour à la sociologie en milieu rural depuis les États

⁴ Cette situation n'est pas surprenante, ni particulière au « monde rural » puisque dans nos sociétés complexes et différenciées, « la scène est encombrée d'un large éventail de types sociaux, dont la vie n'est pas immédiatement compréhensible » (Sennett, 2003 : 66)

généraux sur l'agriculture dans les années 1990 qui mènent à la *Politique nationale de la ruralité* et à la création des *Pactes ruraux* visant à favoriser le développement rural, les études de cas ou les monographies portant sur la vie sociale concrète et actuelle des milieux ruraux se font toujours attendre (Simard, 2002; Jean, 2006b). Les spécialistes s'entendent pourtant pour définir la ruralité contemporaine comme une « sorte d'esprit communautaire » (Jean, 1997: 32), « une sorte d'insistance sur la localité », bref comme un rapport particulier à l'espace (Kayser, 1990; Dugas et Vachon, 1991). Mais nous, les urbains, ne savons pas très bien de quelle « communauté » il s'agit. Quel est ce territoire concret effectivement vécu par les populations rurales?⁵

L'absence d'étude sur la « nouvelle ruralité » (Leblanc, 2004) tend à être comblée grâce aux différentes études portant sur l'agrotourisme, sur la « campagne des néoruraux »⁶ (Roy, Paquette, Domon, 2005), sur l'intégration de ceux-ci (Voir les travaux de Myriam Simard). De nombreux urbains quittent en effet la ville pour vivre une retraite tranquille ou élever une famille. Ils pensent trouver ainsi une meilleure qualité de vie, mais plusieurs sortent désenchantés de leur expérience. Les attentes des familles solidement établies et des familles récemment arrivées en milieu rural ne sont pas les mêmes. Le dialogue est difficile, voire impossible. Les conflits éclatent dans les campagnes québécoises. Certaines municipalités adoptent même une « charte municipale » qui établit explicitement le code de vie de la municipalité vis-à-vis des étrangers. Les conflits sont étroitement reliés à la baisse de la pratique agricole qui entraîne la diversification des usages du territoire qui n'est plus seulement un espace productif (agricole et industriel), mais aussi un espace à patrimonialiser (produits du terroir, histoire, identité), un espace à développer (pacte rural),

5 Plusieurs élites intellectuelles du siècle dernier, dont Albert Rioux (1954), prônaient l'éducation du « régionalisme » aux enfants qui apprendraient à connaître leur territoire d'appartenance en déchiffrant par exemple le plan de leur village, la géographie du canton, etc. Beaucoup d'efforts étaient mis à cette époque sur la connaissance concrète des régions par le Clergé et le Ministère de la Colonisation qui ont produit de nombreuses monographies de paroisses (Caron, 1926) et de colonisation (Arthur Buies notamment), des histoires régionales (Bernard, 1926) et des études géographiques (Sénécal, 1992). La relance des études monographiques comme outil possible de développement (on ne parle plus de colonisation) n'est malheureusement pas acceptée par tous les intellectuels québécois qui ne voient dans les monographies qu'une impuissance de la pensée scientifique: « En nos temps d'incertitude, la pensée scientifique manifeste donc elle aussi, à sa façon, une sorte d'impuissance que le repli sur la monographie, la spécialisation et la segmentation n'arrive pas à camoufler [...] [O]n doit désormais opposer une pensée du lieu et du lien social, une relance du mythe et de l'action » (Bouchard, 2004: 41).

6 Les catégories actuellement utilisées (urbains, néoruraux, etc.) ne sont pas univoques puisque nous procédons toujours de l'éclatement de l'ancienne dichotomie entre le rural et l'urbain qui n'a malheureusement pas été tellement étudiée.

un espace à conserver (parcs naturels) et un espace à protéger (zonage agricole, normes environnementales).

Le conflit n'apparaît souvent pas entre ethnies étrangères mais plutôt entre familles solidement établies et nouvelles familles défendant les valeurs « urbaines » et « universelles » de l'« ouverture » à l'autre, du respect des codes politiques et administratifs concernant l'environnement et du développement durable. Les deux groupes défendent chacune des visions différentes. Il y a exaltation et valorisation du local et de sa spécificité dans les deux groupes. Le premier cherche à réaffirmer l'importance de son occupation ancienne dans l'aménagement du territoire tandis que le second cherche beaucoup plus à patrimonialiser l'espace en s'appuyant sur des critères historiques, artistiques et culturels.

Dans le contexte de l'émergence d'une « nouvelle ruralité », comment penser des formes de vie sociale différenciées? Comment expliquer la cohabitation parfois difficile entre ruraux agricoles, ruraux non-agricoles et néo-ruraux? Plus largement comment comprendre la nouvelle configuration des relations sociales en milieu rural? Comment ces gens se connaissent-ils, sachant notamment « la tendance à l'individualisme souvent reprochée au secteur agricole » (Simard, 1994 : 79)⁷ et le « désir d'isolement social » (Roy, Paquette, Domon, 2005 : 50) que certains chercheurs ont observé chez des néo-ruraux⁸ ?

Objet de la monographie

Deux problèmes majeurs se posent aux chercheurs qui désirent comprendre en profondeur les relations sociales en milieu rural. D'une part, le point de vue urbain domine largement sur le point de vue des ruraux dans les médias et les appareils gouvernementaux.⁹

7 « Le défi de l'an 2000 demeurera cependant de renforcer les liens entre les agriculteurs, natifs ou immigrants, et l'ensemble du monde rural, d'intensifier le « maillage » entre les partenaires variés du développement régional, de rapprocher les producteurs agricoles des intermédiaires en surmontant la tendance à l'individualisme souvent reprochée au secteur agricole. Ceci implique le décloisonnement, la création de nouvelles solidarités débordant la profession et une grande concertation entre les divers acteurs du milieu rural pour définir une stratégie du développement socio-économique de la région » (Simard, 1994 : 79).

8 Les auteurs ajoutent qu'il « appert ainsi que les néoruraux de Havelock sont plus attirés par l'idée de s'établir en territoire campagnard que de s'inscrire dans un réseau de sociabilité ». De plus, dans Havelock « comme ailleurs, l'heure semble davantage à l'esquive qu'aux rencontres » (Roy, Paquette, Domon, 2005 : 55 et 57).

9 Avec la commission sur les accommodements raisonnables présidée par les intellectuels G. Bouchard et C. Taylor, le Québec urbain découvre le « Québec profond ». L'étranger n'est plus strictement à l'extérieur

La monographie permet d'aller au-delà de ce point de vue urbain, parce qu'elle s'attarde longuement sur l'expérience sociale concrète des différents groupes ruraux. Puisqu'il ne s'agit donc pas d'un essai sur les « problèmes ruraux » vus de la ville, la thèse ne met pas particulièrement en scène les problèmes environnementaux ou l'émergence des nouvelles formes d'agricultures. Il s'agit plutôt, à partir des perspectives de l'ensemble des ruraux, de mieux comprendre les incompréhensions mutuelles qui traversent actuellement les différents milieux ruraux.

Le second problème concerne la problématique hégémonique du développement qui tend à réduire les phénomènes sociaux à des phénomènes politico-économiques. En effet, la plupart des études sur les milieux ruraux sont réalisées dans la perspective théorique du développement et par l'usage de statistiques gouvernementales. Il est compréhensible que les chercheurs s'intéressent surtout à la dimension politique dans la conjoncture actuelle d'une agriculture en crise et d'une ruralité en profondes transformations et que les spécialistes universitaires ou professionnels pratiquent une sociologie du développement, mais je conteste l'idée que l'expérience sociale (le « vécu ») soit réduite aux catégories politiques et administratives.

À travers une revue des principales approches théoriques utilisées actuellement dans l'étude de la ruralité québécoise, le premier chapitre de la thèse propose une définition sociologique du « territoire », de l'espace social, qui se trouve au cœur des analyses contemporaines de la ruralité. L'espace social est défini comme le produit des rapports sociaux et sa configuration est fonction de l'expérience concrète de la vie en société dans sa dimension symbolique - l'appropriation individuelle – et morphologique, relative aux propriétés empiriques des relations sociales ou des groupes sociaux.

La reconstruction empirique des dimensions morphologique et symbolique des espaces sociaux est rendue possible par l'analyse d'une variété de matériaux (discours, cadastres, recensements, etc.) présentés dans le deuxième chapitre où sont explicitées les règles de construction empirique de l'objet de la thèse. En première partie de ce chapitre, les raisons rendant nécessaires le redéploiement des travaux monographiques sont présentées. Ensuite, les règles de constitution empirique de notre objet, dont le choix d'un village

des frontières politiques ou dans les grandes villes urbaines cosmopolites, il est désormais dans nos campagnes.

comme observatoire général et particulier, le découpage de la « totalité » du réel en trois formes générales d'activités sociales (religieuses, économiques et politiques), le choix des personnes analysées, la distinction de trois types de population (souche, ancienne et nouvelle), seront précisées. Enfin, les principales étapes du travail de terrain, échelonné sur deux ans, sont décrites.

Les quatre chapitres suivants portent sur les différentes dimensions des relations sociales dans le village étudié. Une description historique du territoire et de la région étudiés permettra en premier lieu de poser les grandes lignes de divisions sociales en plus de familiariser le lecteur avec les particularités des régions de colonisation d'abord caractérisées par l'exploitation forestière contrôlée par les anglophones au milieu du XIX^e siècle. Nous verrons naître tour à tour les principaux cadres d'organisation de la vie villageoise tels que la paroisse et la municipalité, mais aussi la division et la distanciation progressives d'une société industrielle et agricole à l'intérieur d'une seule et même paroisse.

L'analyse de la vie sociale actuelle se déploie sur les trois chapitres suivants en commençant par l'étude de la vie religieuse, puis de la vie économique et enfin de la vie politique. Chacun de ces trois chapitres reprend la même structure générale. Nous décrivons d'abord la morphologie des activités propres à chaque forme, c'est-à-dire les structures institutionnelles, les activités et la composition des différents groupes. L'analyse de discours de personnes les plus impliquées dans ces lieux d'activités en comparaison avec des cas limites (notamment des personnes exclues des lieux officiels, des personnes d'exception, etc.) permet de constituer plus précisément les différents espaces sociaux et surtout d'observer par quels critères s'effectuent les regroupements d'individus.

En conclusion, nous montrerons qu'au-delà des spécificités locales, l'analyse de la configuration actuelle des relations sociales dans ce milieu rural nous permet de dégager deux modèles généraux d'organisation sociale en opposition. L'étude des relations entre agriculteurs, ruraux et néo-ruraux donne la mesure des transformations des relations sociales entre urbains et ruraux dans la société québécoise.

CHAPITRE UN. L'ESPACE DES SCIENCES SOCIALES

« Ceux qui se complaisent dans ces définitions amples et vagues faisant de l'homme, ou de l'humanité, ou de la société l'objet propre des études sociales, sont presque toujours, sinon de simples critiques, sans vues arrêtées, des monistes, désireux d'imposer à tout le contenu de l'univers une même discipline, soit théologique, soit naturaliste. Quel que soit le nom qu'ils se donnent, ils sont philosophes plutôt qu'hommes de science » (Gérin, 1912: 55).

Décrire la vie sociale d'un village, d'un terroir, d'un espace local, rural, campagnard, pose avec acuité l'importance de la dimension spatiale de tous phénomènes sociaux. Ne pense-t-on pas généralement que les ruraux sont en *contact* plus étroit avec la nature, l'environnement et les saisons? À quoi rêvons-nous lorsque nous pensons à la campagne? N'imaginons-nous pas de vastes champs cultivés, parsemés de vaches broutant l'herbe pendant que leurs queues balaient, tel un coup de fouet, les mouches qui entravent leur repos? N'apercevons-nous pas non plus de vieilles clôtures de bois qui délimitent les terres où prennent place les maisons ancestrales des familles souches? Ne cherchons-nous pas un petit coin de paradis tranquille près d'une rivière ou d'un vieil arbre capable de projeter un carré d'ombre suffisant pour un pique-nique? Qui n'a jamais fait de ces promenades à la campagne par un beau dimanche d'automne? Ce qui retient l'imaginaire ou l'attention du regard n'est pas d'abord directement l'humain, mais ses productions sur un sol ou un territoire particulier. C'est comme si l'humain se fondait dans le paysage! Ne partons-nous pas d'ailleurs à la campagne pour nous reposer de toutes ces relations sociales qui nous accaparent quotidiennement?

Des chercheurs (Domon, Paquette et Roy, 2005) ont récemment souligné que les « néo-ruraux » recherchent l'isolement plutôt que les rencontres sociales lorsqu'ils s'établissent à la campagne. Remarquez que l'anthropologue et le sociologue partagent aussi ce premier regard du promeneur urbain, comme le montrent leurs nombreuses monographies sur le Québec. En effet, rares sont celles qui ne débutent pas par la

description du « milieu physique ».¹⁰ À la différence du promeneur, l'anthropologue passe par la campagne pour s'installer afin de partager ce territoire d'abord contemplé; il en fait son terrain. Par cet acte même, il découvre alors toute une organisation sociale qui produit et organise toute cette matière.

Des géographes considèrent que cette façon d'envisager l'espace, comme fait essentiellement d'éléments matériels, fut largement partagée par les premiers géographes; et qu'elle constitue encore aujourd'hui une tradition disciplinaire. L'espace de cette géographie, qu'ils nomment positiviste, ne fait pas de place à la dimension affective, psychologique, idéale, cognitive, puisqu'elle « l'appréhende comme une réalité déconnectée de toute conscience, une fiction d'autonomie spatiale que gouverneraient ses propres lois, dérivées de pseudos-lois naturelles » (Di Méo et Buléon, 2005 : 80). Il s'agit d'un espace « naturel » ou « physique » qu'on décrit par exemple par le type de « paysages » et de sols. C'est un espace essentiellement visuel. Pourtant la description de ce territoire « naturel » n'implique-t-elle pas la présence d'un observateur ou tout au moins d'un promeneur actif plutôt que passif?

Préalablement à l'élaboration d'une théorie sociologique de l'espace, j'analyserai ce qui se fait présentement dans le champ des études québécoises sur la ruralité contemporaine. Il ne s'agit pas ici de définir l'espace rural québécois par une sorte de substrat que l'historiographie caractérise bien souvent par un « esprit communautaire », mais bien de dégager les différentes conceptions que les auteurs ont de l'espace social par l'étude de l'espace rural. La dimension spatiale n'a certes pas une importance explicite pour tous les auteurs, mais il n'en demeure pas moins qu'une théorisation de la vie sociale ne peut pas faire abstraction d'une certaine base spatiale ce que nous montrent les transformations théoriques récentes dans ce champ spécifique.

Je vais donc en première partie de ce chapitre passer en revue les principaux courants de recherche contemporains sur les milieux ruraux québécois et français : la sociologie du développement, la géographie/sociologie de la territorialité et la démographique historique. Les courants ne sont pas nécessairement mutuellement exclusifs, ni même exhaustifs, mais ils permettent de poser les éléments importants d'une

¹⁰ Léon Gérin (1898), Raoul Blanchard (1935), les *Études de notre milieu* dirigées par l'économiste Esdras Minville (1943), Marcel Rioux (1954, 1957).

définition théorique de l'espace social. En seconde partie de ce chapitre, j'apporterai des éléments pour une théorie de l'espace d'un point de vue sociologique en étudiant les conceptions des deux principales écoles de sociologie en France - l'École leplaysienne de la Science sociale et l'École française de sociologie - lors des premiers balbutiements d'une nouvelle science ayant pour objet le social. J'ai choisi ces deux écoles en raison du fait qu'elles représentent bien, à mon avis, les deux principales tendances méthodologiques, et par conséquent théoriques, en sociologie. L'École leplaysienne privilégie une méthodologie principalement qualitative avec l'approche monographique et l'observation « directe » et l'utilisation de données construites par le chercheur. À l'opposé, l'École française privilégie la méthode quantitative avec l'usage des statistiques et en conséquence des données déjà construites. Cela ne signifie évidemment pas que les deux écoles n'utilisent pas les deux procédés, mais plutôt qu'elles pensent que l'un est supérieur à l'autre.¹¹

Au terme de la revue des écrits sur les théorisations actuelles des espaces ruraux, nous observerons effectivement une division, sinon une opposition, entre des définitions de l'espace fondées par les dimensions « matérielles » et « symboliques », qui recoupent trop souvent l'opposition entre des chiffres et des lettres. Nous apercevons que la délimitation progressive d'un champ de recherche propre à la sociologie pose d'emblée l'épineuse question du Lieu de cette science.

11 Léon Gérin (1932 : 244) par exemple écrit que : « La méthode monographique ne morcelle pas la réalité vivante agissante comme le fait la méthode statistique. Elle représente l'homme, le groupement social dans son intégrité, sans nullement le morceler ». Maurice Halbwachs (1935 : 3-4) pense au contraire « qu'il n'en est pas de plus directe ni de plus sûre ». Qu'elle est de plus « le seul moyen de reconnaître les régularités sociales », puisqu'elle « permet d'atteindre les caractères d'un groupe, qui ont une réalité pour le groupe tout entier, mais qu'on ne découvrirait dans aucun membre de ce groupe pris isolément ». Pour plus de précisions (Merllié, 2004).

1.1) Quelques études récentes sur la ruralité québécoise. La reconnaissance d'un passage obligé

« À vrai dire, la sociologie est partagée entre ces deux tendances dont l'une vise à déshumaniser le social pour le saisir dans sa spécificité et le soumettre à une physique sociale, et l'autre à réintroduire l'humain dans le social, pour le saisir comme vécu » (Mikel Dufrenne cité par Marcel Rioux, 1962 : 273).

1.1.1) L'espace régional et le temps du développement économique

Dans la mesure où elles sont largement subventionnées par les pouvoirs politiques, les recherches dominantes dans le champ des études rurales actuelles sont sans contredit celles qui privilégient la perspective du « développement » des espaces ruraux, en insistant sur les dimensions économiques.¹² Les travaux de Bruno Jean, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur le développement rural, sont représentatives des recherches en sociologie du développement qui ont cours depuis plus de trente ans¹³.

À l'aide de statistiques économiques provenant des recensements fédéraux, Bruno Jean (1985 :1) construit dans sa thèse de doctorat, les frontières « régionales » du Québec, qu'il définit par une théorie sociologique du développement, c'est-à-dire par « l'ensemble des effets spatialisés de la croissance économique capitaliste » (Jean, 1985 : 355). Les indicateurs socio-économiques montrent « un développement inégal » entre des formations qui sont « centrales » ou « périphériques » selon leur bonne ou mauvaise performance socio-économique (Jean, 1985 : 1). L'Est du Québec est, dans cette perspective, une « région périphérique » parce qu'elle est soumise au développement dominant - la

12 Mentionnons quelques groupes et chaires de recherche importants : Le Groupe de recherche en économie et politique agricole (GREPA) de l'Université Laval, le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) de l'UQAR, la New Rural Economy (NRE²) de l'Université Concordia, le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) qui regroupe des chercheurs de quatre universités québécoises (UQAR, UQAC, UQO, UQAT), la création d'une Chaire de recherche du Canada en développement rural ainsi que la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT.

13 Dans la mouvance des travaux de Fernand Dumont sur les idéologies, et de ce qu'on a appelé l'École de Laval, Bruno Jean a réalisé dans les années 1970 son mémoire de maîtrise sur la professionnalisation des agronomes. Il a de plus travaillé à l'analyse du « vécu » par la méthode des histoires de vie dans le cadre du projet dirigé par Nicole Gagnon sur « Les mutations récentes de la société québécoise » (Bruno Jean, 1975).

rationalité marchande - qui se trouve particulièrement concentré dans les vieux territoires de peuplement. La sociologie de Bruno Jean reconduit d'une certaine façon la distinction classique entre les nouvelles régions de colonisation et les vieux territoires des basses terres de la plaine du Saint-Laurent qui recoupe dans le même temps les « régions naturelles » du géographe Raoul Blanchard. Aux basses terres plus fertiles correspond un développement capitaliste plus considérable (concentration de la population, des industries, développement d'un marché, etc.) par opposition aux nouvelles régions de colonisation aux terres moins fertiles, plus montagneuses et éloignées des principaux centres de développement économique.

Les limites de cette approche sont soulignées depuis plusieurs années par l'historien-sociologue Gérard Bouchard (1977 : 20) pour qui la théorie du développement « éclaire l'économie de la société régionale en partant de l'extérieur, ce qui constitue une entreprise tout à fait légitime qu'il n'y a pas lieu de mettre en cause. Il est cependant utile de rappeler que cet éclairage risque d'escamoter toute dynamique dont les ressorts sont proprement régionaux ». Bruno Jean (1997 : 96-100) le sait pertinemment puisqu'il affirme quelques années plus tard que « [l]a difficulté majeure que présente cette approche, c'est qu'elle peut aller jusqu'à récuser l'idée même du rural qui se dissout, [qui] n'a plus de consistance, disparaît dans les sociétés modernes, urbaines et industrielles », puisqu'elle montre « comment le capitaliste soumet l'ensemble des sphères de la production sociale ». Toutefois, écrit-il (1997 : 21), « l'idée d'une domination de la ville sur les campagnes, interprétation qui a connu ses heures de gloire dans la sociologie française, avait l'insigne avantage de ne pas remettre en question l'objet rural qui existe du fait qu'il est justement l'objet même de cette domination ». L'espace rural n'existe alors que par la négative, dans un rapport de domination qui rend compte de sa spécificité, celle d'être un milieu dominé. Il s'agit d'une définition théorique normative de l'objet de recherche, les règles capitalistes ou productivistes définissent la normalité du développement. Les sociétés qui s'écartent de ces normes productivistes seront nommées « périphériques » ou « marginales ». Le temps est en quelque sorte « naturalisé » en raison d'un développement évolutionniste – le capitaliste - qui différencie les différents espaces.

Je ne rejette pas pour autant le fait que la logique capitaliste soit dominante mais on

ne peut pas réduire l'espace social à cette seule logique, parce que nous risquons tout simplement de reproduire cette domination. L'analyse de la réalité empirique, qu'elle se fasse par des chiffres ou des lettres, devient le lieu à l'intérieur duquel le chercheur veut montrer comment « l'ensemble social est créé et constitué par la structure économique [capitaliste], celle-ci représentant l'unité et la connexion de toutes les sphères de la vie sociale » (Kosik, 1979 : 70). Or, la logique de l'économie est une logique sociale qui n'est pas seulement capitaliste. L'économie n'est pas seulement celle du marché; il existe par exemple une économie de la parenté.

En outre, l'usage de statistiques institutionnelles pose le problème de leur concordance avec l'espace « réel » des groupes sociaux ou des relations sociales, puisqu'elles sont construites à partir d'unités instituées par le politique, la municipalité et la région (MRC) par exemple, et ne permettent pas d'aller en-deçà de ces unités et surtout de prendre en compte des variations historiques dans la façon d'occuper ces territoires qui est dans le même temps la façon d'être avec les autres. La « région » construite statistiquement est le résultat d'une logique institutionnelle, voire politique, d'aménagement et de gestion du territoire. Ce sont les pouvoirs politiques qui ont créé les « régions » et qui commandent ou réalisent des études statistiques et des recensements. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que le découpage du Québec en régions administratives ne correspond pas à une certaine réalité. Je veux tout simplement avancer que ce découpage n'est pas toute la réalité; qu'il y en a d'autres qui ne dépendent pas d'une logique politique.¹⁴

Bruno Jean (1997 : 13; 95; 96) reconnaît que s'il est relativement aisé de reconstruire des espaces « centraux » et « périphériques » à l'aide d'indicateurs économiques (les taux de chômage et d'activité, le revenu, etc.), tel n'est pas le cas de la différenciation des régions « périphériques » entre elles, toujours « évaluées à partir d'une moyenne conçue comme norme de référence et qui ne convient en réalité à aucune région existante » (1996 : 152). De plus, les efforts faits par les autorités politiques et les groupes de recherches afin de « développer » les régions et enrayer les disparités économiques n'ont pas fonctionné, puisque les « acteurs » concernés n'ont pas accepté les interventions politiques les obligeant à se modeler sur les formations centrales et se sont mobilisés dans

¹⁴ Pour des précisions sur l'usage de la notion de région d'un point de vue sociologique, voir l'article de Paul Sabourin (1997).

des mouvements régionalistes qui revendiquaient le droit à la différence. Il faut donc passer, écrit-il (1996 : 149), « d'une vision négative des disparités régionales à une vision positive de la diversité régionale ». Autrement dit, les théories du développement régional n'ont pu déterminer le « développement approprié », parce qu'elles n'ont pas insisté sur la dimension « symbolique » de la région et par là sur le fait qu'elle est une construction sociale avec sa dynamique endogène propre.

Dans son second ouvrage, intitulé *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Bruno Jean modifie sa perspective en insistant davantage sur les dynamiques internes spécifiques au monde rural et il propose quelques jalons pour une définition théorique de la ruralité. Négligé dans son premier volume, le « symbolique » devient une dimension fondamentale. En effet, revisitant sa thèse de doctorat après une dizaine d'années, Bruno Jean s'interroge sur l'« approche déterministe » qu'il a adoptée à ce moment et apporte quelques clarifications.¹⁵ Les approches déterministes, les seules qui se rapprocheraient d'une « sorte de théorie générale », « tentaient de montrer comment le capitalisme soumet l'ensemble des sphères de la production sociale » (Jean, 1997 : 95-96). Il s'agissait de montrer comment des espaces ruraux relativement autonomes se transforment sous les pressions extérieures (capitaliste et politique).

Il décide alors de remplacer la notion de « région » par celle de « territoire » qui met davantage l'accent sur la culture à travers la notion de territorialité. Cette notion permettrait de rendre compte du fait que les espaces ruraux se particularisent des autres espaces en raison de l'importance accordée à l'enracinement terrien notamment par la pratique agricole. Cet enracinement dans un territoire commun favorise l'émergence d'une culture « communautaire », ou d'un « sentiment de la communauté » qui persiste toujours dans la ruralité contemporaine, malgré la dissociation du couple rural-agricole.¹⁶ S'intéresser au territoire implique d'explicitier les « liens » que les individus entretiennent avec les lieux, ou, comme il (1997 : 5) dit, d'explicitier « l'intelligence du lien au lieu ». Il (1996; 138) écrit désormais que dans l'analyse sociologique du « fait régional », la

15 Voir le chapitre quatre « Les territoires ruraux dans la modernité avancée. Comprendre les dynamiques rurales » (Jean, 1997 : 93-118).

16 « Selon lui [le géographe Bernard Kayser], c'est le rapport à la localité qui serait le premier élément d'identification de la ruralité. Le rapport intime au territoire, à la localité, soit cette connaissance intime des « lieux », pourrait donc fonder l'identité conceptuelle du rural » (Jean, 1997 : 32 et 41).

« dimension symbolique est sans contredit plus importante que [l]a dimension matérielle ».

Dans notre esprit, le concept de région connote donc davantage une dimension symbolique s'exprimant dans une réalité discursive. Certes, il existe parfois des spécificités écologiques, ou une forme de matérialité inscrite dans des dispositifs administratifs ou juridiques, mais la plupart du temps, il n'y a guère de caractéristiques propres à une région et qui constituent autant de traits manifestes pour dessiner ses propres frontières; encore qu'il soit évident qu'il y a des régions qui gagnent et des régions qui perdent. L'identité régionale repose alors sur une conscience collective partagée par les diverses couches d'acteurs sociaux. (Jean, 1996 : 137)

Tout le problème tourne autour de la re-construction de ce « lien au lieu » ou de ce qu'il nomme également ce « rapport intime au territoire », de ces « espaces vécus » ou de cette « territorialité ». À quoi peut bien renvoyer la diversité des « couches d'acteurs » dans la hiérarchisation sociale? Comment se constituent ces « couches d'acteurs »? La solution à ce problème peut-elle résider dans la définition de ce rapport comme représentation? Quelle est cette « réalité discursive »?

1.1.2) L'espace territorial en géographie et en sociologie et le problème des représentations

« La culture, selon l'opinion prédominante, est reliée à l'activité humaine de manière symbolique ou sémiotique; elle représente les activités pratiques. Sahlins et d'autres anthropologues symbolistes qui adhèrent à ce point de vue et qui s'emploient à établir le caractère autonome, irréductible, de la culture symbolique, se coupent de la praxis humaine, qui est la seule à pouvoir justifier l'émergence et l'existence d'ordres culturels » (Fabian, 2006 : 230).

Un « nouveau courant intégrateur », pour reprendre l'expression de Serge Courville (1991 : 40), apparaît à la fin des années 1970 en France et au Québec en opposition à l'analyse régionale, « premier grand courant intégrateur » développé en France autour de Jean Bruhnes, Albert Demangeon et Roger Dion et au Québec par Raoul Blanchard dans les années trente. La géographie de la territorialité veut alors sortir d'une catégorisation dominante de l'espace régional conçu « fonctionnellement » et « techniquement » par leurs compatriotes alors occupés à la création des régions administratives (Manzagol et Sénécal :

1986; Dugas : 1986). Ils veulent de plus se distancier des histoires régionales du pionnier Raoul Blanchard et de l'Institut québécois de la recherche sur la culture puisque ces derniers adoptent, à leur avis, une vision « particulariste » des régions, dans la mesure où chacune d'entre elles est abordée comme si elle constituait un espace autonome. C'est le lecteur qui doit tenter péniblement d'assembler cette « mosaïque » s'il veut obtenir un portrait d'ensemble de la province (Courville, Robert et Séguin, 1995 : 1-2). Pour les auteurs, il manque aux deux types de recherche « une réflexion qui eût permis d'entrevoir ce qui lie ces grandes régions dans un même ensemble et donne à celui-ci son unité et sa cohérence » (*idem*).

Il faut désormais « restituer la cohérence spatiale des faits sociaux » (*ibid.* : 5) en introduisant l'idée que la région est un « espace vécu » qu'il faut « chercher à la saisir là où elle existe, vue des hommes » (Frémont, 1976 : 14). La géographie passe d'une « science des lieux » qui privilégie la description, à l'intérieur de laquelle « l'effort va tout entier au récit et à la fabrication d'images, dans un style où se conjuguent la finesse des observations et le talent littéraire (Courville, 1991 : 33) et où « le vécu se dissimule derrière le vu » (*ibid.* : 40), à une science plus explicative où le « vu », entendu comme les « structures » et les « formes » de l'espace, n'est que le « reflet » de l'espace vécu qui renvoie « à la vie des sociétés, c'est-à-dire de leurs choix, conscients ou non, à leurs organisations et à leurs systèmes propres de relations » (*ibid.* : 40).

Plusieurs géographes (Di Méo et Buléon, 2005) considèrent désormais, à la manière de Serge Courville (1991 : 42) et de Bruno Jean, que la géographie de la territorialité tente « d'éclairer le sens des rapports à l'espace qu'entretiennent dans le temps les acteurs sociaux, pour mieux découvrir les dynamismes qui orientent l'évolution et la transformation de la société ». (Boudreau, Courville et Séguin, 1997 : 1). Trop souvent, reconnaissent toutefois les tenants de la géographie de la territorialité, on considère que la « logique spatiale » ou les « rapports à l'espace » peuvent se dégager par l'analyse de données statistiques et en particulier par les recensements nominatifs. Cette logique se résume ou se confond alors avec une cartographie des comportements d'individus statistiques qui deviennent des êtres atomisés par le simple fait qu'ils sont extraits de leur réseau de relations sociales, ce qui laisse « dans la pénombre, les ressorts intimes des

dynamismes qui président aux changements », même si cette analyse demeure « utile pour reconnaître les structures » (Courville, Robert et Séguin, 1995 : 125).

Lynda Villeneuve explicite très clairement cette perspective et illustre bien les difficultés de cette approche où l'espace comme territoire est défini plus généralement par une théorie des représentations sociales dans laquelle on établit une distance entre une chose et son image ou entre la réalité et sa représentation. Selon elle (1999 : 26), la géographie de la territorialité « s'attache à comprendre ce vécu historique des sociétés au-delà des représentations qui en sont faites ». Les représentations sont en effet définies comme « une pâle reproduction, filtrée et déformée par le « langage » de l'auteur ». Son hypothèse est « que le discours élaboré sur la région depuis le début du XIX^e siècle ne correspond pas à la réalité territoriale. Il correspond plutôt à un mythe, élaboré à partir des symboles issus de systèmes de représentation étrangers qui sont transposés sur le paysage » (Villeneuve, 1999 : 3). La réalité territoriale est construite empiriquement à l'aide des recensements nominatifs de la période étudiée ainsi que d'une carte ancienne et d'un premier cadastre officiel qui donnent « une représentation fine du territoire et de ses structures socio-économiques » (*idem.* : 4-5). Elle montre ainsi l'écart entre les représentations¹⁷ et la structure spatiale de la socio-économie.¹⁸ On observe bien en quoi, dans cette perspective, le territoire n'est pas un objet concret, mais un objet construit théoriquement par les géographes. Le danger serait de croire que cette « réalité territoriale » est plus « réelle » ou « vraie » que les représentations individuelles ou collectives, puisque de la sorte les discours individuels ou collectifs seront jugés à l'aune du territoire décrit qui devient dès lors la norme par laquelle on définit les représentations.

Actuellement en sociologie, Bruno Jean s'inscrit pleinement dans ce courant, comme en témoigne la parution récente d'un numéro de *Recherches sociographiques*, consacré au développement territorial et dirigé par ce dernier. Bruno Jean et plusieurs chercheurs y voient aussi une « nouvelle » orientation de la recherche et pensent

17 Villeneuve (1999 : 20) écrit que la représentation « ne constitue pas une copie conforme de son objet » et, ajoute-t-elle en citant Claude Raffestin, qu'elle est aussi « langage dans la mesure où celui-ci est défini comme un lieu de médiation, comme un écran sur lequel se dessinent les formes intelligibles du monde ».

18 Le géographe québécois Clermont Dugas (1996 : 166) analyse lui aussi « la ruralité vécue » qu'il définit comme les « conditions de vie » et plus particulièrement la « qualité de vie ». Les critères de la différenciation de cette « ruralité vécue » dans quelques municipalités de l'Est-du-Québec sont la « taille et [l'] évolution démographique ainsi que [la] localisation géographique ».

reconnaître l'émergence d'un « nouveau paradigme scientifique » (Jean, 2006 : 466) par lequel il y a passage de la région au territoire.¹⁹ Plutôt que d'un espace défini par la logique capitaliste (les régions), Bruno Jean (2006 : 465-466) préfère maintenant parler d'un espace (culturel ou symbolique) construit socialement (les territoires).

Bruno Jean (1997 : 5, 41, 137-138) reprend indirectement la définition théorique des géographes de la territorialité lorsqu'il écrit que l'espace se définit à présent « dans l'intelligence du lien au lieu », dans le « *rapport à la localité* » ou encore dans le « *rapport intime au territoire* ».²⁰ Ce rapport est essentiellement symbolique ou culturel et il écrit même que « [f]aire de la culture un *facteur* décisif du développement, c'est opérer une véritable révolution copernicienne pour des générations de chercheurs persuadés que la culture est un frein au développement, une résistance à vaincre » (Jean, 1996 : 141). Il complète en quelque sorte la démarche des géographes en introduisant l'étude des discours « ordinaires » ou de sens commun des « acteurs » pour saisir cette « culture » mais il arrive tout de même au terme de son travail à conclure étrangement qu'il

faut se questionner sur la place des ruraux dans le processus de cette construction. Les populations rurales, qui ne sont d'ailleurs pas homogènes, n'exercent que peu de contrôle sur l'opinion publique. Elles ne s'expriment guère; elles n'exercent pas beaucoup leur droit de parole. Participant faiblement au processus de construction sociale de la ruralité, une notion ayant un sens pour la communauté plus vaste, elles se trouvent à vivre quotidiennement une réalité qui est globalement définie par d'autres (Jean, 2006 : 523).

Et il ajoute que « cette faible appropriation des ruraux d'une capacité de dire leur monde, de le nommer, de le décrire, d'en signifier les enjeux de développement ne semble pas s'améliorer dans la conjoncture actuelle où la ruralité intéresse tout à coup les populations urbaines » (*idem*). Il semble donc que Bruno Jean revienne au point de départ de ses recherches, c'est-à-dire à la domination des campagnes par les urbains, ce qui conduit à terme, et l'auteur l'a déjà noté, à l'occultation de la spécificité des campagnes, si ce n'est que par le fait qu'elles sont l'objet d'une domination. Dans cette perspective, les ruraux n'ont plus de statut ou plutôt n'ont qu'un statut défini par la négative. Le problème majeur de cette approche territoriale est que « le Temps, le véritable Temps de l'action et de

¹⁹ Ce nouveau « paradigme en émergence » (Jean, 2006 : 468) est né avec la création du Centre de recherche sur le développement territorial en 2003 suite à l'obtention de fonds de recherche du FQRSC à titre de « regroupement stratégique ».

²⁰ L'accent mis sur la dimension spatiale de l'espace régional ou rural n'est pas sans lien avec le fait généralement admis que les ruraux seraient en *contact* plus intime avec la « nature » que les urbains.

l'interaction humaine, ne filtre pas dans les systèmes de signes » (Fabian, 2006 : 245) qu'elle construit, parce qu'elle considère d'une part, que le symbolique ou le culturel est une entité « représentationnelle » et d'autre part, elle réduit ces activités symboliques à des activités politiques, ce qui revient à terme à considérer l' « identité collective » comme étant celle que définissent les détenteurs du pouvoir (Di Méo et Buléon, 2005 : 80-82).

Bruno Jean par exemple fait l'analyse de discours des « acteurs du développement » dans trois territoires « mercéens » (MRC) qu'il caractérise suivant leur mode de développement économique différencié, soit la petite exploitation agricole, la grande entreprise forestière étrangère et les activités touristiques. En étudiant les stratégies de développement privilégiées (PME, grande entreprise, État) « des acteurs du développement » de ces trois territoires, il découvre qu'elles « révèlent les représentations *sous-jacentes* à la ruralité et leur donnent tout leur sens » (Jean, 2006 : 519). Les acteurs du développement dans le territoire marqué par un développement économique centré sur les petites exploitations agricoles privilégient un développement local par les petites et moyennes entreprises (PME), parce qu'ils se représentent leur espace par « une identité locale forte », par sa « vitalité » et ils « se sentent une capacité d'agir sur le monde » (Jean, 2006 : 521). Cette « identité collective » ou cette « culture rurale » découle donc du « type de rapport au territoire qui s'est forgé au cours de l'histoire longue » (idem.), et plus particulièrement du mode de développement économique relié à l'occupation du territoire ou au « rapport à la propriété » (le territoire s'est développé par la grande entreprise forestière étrangère, par l'agriculture de petite dimension ou par des investissements de l'État).

Il conclut en affirmant que ces « enquêtes renforcent l'hypothèse d'un « lien causal » (idem.) entre l'identité rurale d'un territoire donné et les représentations sociales dégagées par les modèles de développement privilégiés. Il est difficile de soutenir l'existence d'un lien causal, puisque le « modèle de développement territorial » ou le « type de gouvernance » privilégié par les acteurs du développement n'est qu'une expression de ce même rapport qu'ils entretiennent au territoire et qui constitue l'identité rurale; les deux sont constitutifs l'un de l'autre. Le raisonnement est par conséquent tautologique. Enfin, Bruno Jean réduit le « rapport au territoire » à sa dimension économique-politique; d'un côté

les activités économiques dominantes ou structurantes et de l'autre les solutions politiques privilégiées. Cela fait en sorte qu'on aperçoit très mal les relations sociales qui constituent ces milieux. Que signifie par exemple, une « identité forte » en regard des relations sociales? En ce sens, il ne peut connaître la place des ruraux parce qu'il ne l'inscrit pas directement dans l'espace des relations sociales de l'ensemble de la population.

Le problème est que Jean définit d'abord les territoires comme des « entités sociospatiales » qui sont « *en lien* avec les activités humaines sur un espace », et qu'ensuite il les définit comme un *reflet* d'« une démarche de construction politique » (Jean, 2006 : 466). C'est en raison du fait que Jean considère les territoires à la manière des « régions », c'est-à-dire comme étant le produit du « développement » qui « n'a de sens que s'il fournit, au-delà de la satisfaction des besoins personnels, un cadre de vie valorisant et soutenable » (*idem.*)²¹, qu'il ne peut construire un territoire qui ne soit plus strictement politique. Il est difficile de réduire les relations humaines à une construction politique, lorsque nous croyons plutôt qu'il faut les envisager à la manière de l'anthropologue Johannes Fabian (2006 : 304), « comme une lutte pour la reconnaissance interpersonnelle aussi bien que politique ».

Le passage de la région au territoire comme mode de conceptualisation de l'espace n'est somme toute pas une révolution copernicienne, comme Bruno Jean l'a affirmé, pour deux raisons : l'une concerne le statut de l'« acteur » et l'autre celui de la reconstruction empirique des territoires et plus généralement de l'espace. Bien que la parole de l'acteur rural soit considérée, ce dernier ne participe que « faiblement » au processus de construction sociale de la ruralité et du développement rural que nous présente Bruno Jean, puisqu'il est considéré dans un seul « rapport au territoire », celui d'un rapport économique-politique. C'est ainsi qu'il reconstruit des « régions » ou des « territoires » comme des espaces politiques et non des espaces sociaux. Une définition théorique de l'espace, d'un point de vue sociologique, doit permettre de reconstruire les relations sociales concrètes qui

21 Il n'est pas anodin de constater que Bruno Jean mentionne que la genèse de ce nouveau courant débute avec les travaux de Fernand Dumont et Yves Martin, puisque Dumont réduit, selon Gilles Houle l'idéologie à sa dimension politique. Gilles Houle (1979, 1987) a développé tout au long de sa vie l'idée que l'idéologie ou la culture est un mode de connaissance non réductible au politique. Bruno Jean (2005 : X-XI) reconnaît que le changement de paradigme n'est pas indépendant des transformations récentes des activités politiques, c'est-à-dire d'un État « en perte de vitesse et de moins en moins capable de jouer le rôle de maître d'œuvre central du développement socio-économique ».

constituent cet espace. Les données officielles de Statistique Canada ne font que reconduire des territoires définis par les pouvoirs politiques. Ce changement de paradigme apparaît peut-être, en définitive, davantage légitime dans le contexte actuel des transformations politiques plutôt que sociologiques, à savoir le passage d'un État-providence à un État libéral.

Bien que ces approches veulent réintroduire le cognitif ou le symbolique dans nos connaissances sur le social par l'étude des représentations sociales, le danger est d'autonomiser ces dernières en les opposant aux « structures » et à la morphologie sociale. Le problème à résoudre est alors celui du « degree of fit between reality and its reproductions in the mind » (Fabian, 1990 : 754). Ce postulat de la différence entre la réalité et son double amène inévitablement, selon l'anthropologue Fabian (2006 : 260), « à rétablir et renforcer les modèles cognitifs mettant l'accent sur la différence et la distance entre un observateur et un objet ». Poser que l'individu a un *rapport à* introduit nécessairement une distance entre le territoire et ce rapport et entraîne conséquemment le refus d'une « co-temporalité » ou le partage d'un temps commun (Fabian, 2006). Plutôt que d'insister sur la différence entre la réalité et ses images ou ses représentations, l'anthropologue (Fabian, 1990 : 755) suggère de déplacer le problème vers une tension entre la « re-présentation » et la « présence ». Il faut concevoir l'expérience « as something that requires presence (as sharing of time and place) ». Les représentations ne sont plus des « reflets » ou des « miroirs » de la réalité, autant pour l'observateur que pour l'observé, elles sont une production, c'est-à-dire une transformation, une création, une stylisation et non un résultat. Autrement dit, les représentations ne sont pas le résultat d'activités de l'esprit humain, mais ce que nous faisons dans notre praxis.

Le renouveau de cette approche ne semble pas, en définitive, concerner la catégorisation et donc ne propose pas de nouvelles manières de penser théoriquement l'espace. Ses tenants utilisent les catégories « courantes », fonctionnelles, institutionnelles ou administratives dans la mesure où ils se servent principalement des données de recensement afin de reconstruire ce que Courville appelle les « faits de croissance » ou la « logique spatiale ». Bien qu'ils critiquent les anciens travaux de Blanchard en introduisant la dimension symbolique de l'activité humaine, jamais cette dimension n'est vraiment prise

en compte. Elle sert plutôt de repoussoir afin de fonder la légitimité du travail scientifique. Qui peut « retrouver » la « réalité vraie »? Sommes-nous réellement les premiers à nous intéresser aux espaces vécus?

1.2.3) L'espace ouvert et l'espace clos et le temps de la population selon Gérard Bouchard

« [S]ans l'analyse du fondement symbolique du social, la sociologie peut décrire les formes et les fonctionnements sociaux sans pour autant pouvoir en saisir la nécessité et la possibilité – auxquelles elle substitue des « interprétations », qui relèvent plus de l'expérience ou de la philosophie sociales du chercheur » (Ramognino 1987 : 202).

Loin de vouloir résumer une œuvre aussi complexe et aussi solidement documentée, je veux simplement faire ressortir, par les problèmes que Gérard Bouchard ne peut résoudre, qu'il est impossible, comme le note Nicole Ramognino en exergue, de saisir la « nécessité » et la « possibilité » du social, « sans l'analyse du fondement symbolique ». Bouchard le montre d'ailleurs indirectement à la fin de son livre lorsqu'il est confronté au problème de la persistance de comportements qu'il associe à un temps pourtant révolu.

Gérard Bouchard débute à la fin des années 1970 son *Projet d'histoire sociale de la population du Saguenay* qui se termine une vingtaine d'années plus tard avec la parution du livre *Quelques arpents d'Amérique*. Il s'écarte dès le départ des théories du développement qui ne peuvent rendre compte, selon lui, des dynamiques internes et des spécificités régionales puisque la « dépendance à l'endroit d'agents et de facteurs étrangers n'est jamais telle que la structure de la société régionale puisse en être déduite » (Bouchard, 1977: 22). Il veut également s'éloigner d'une « problématique de la survivance et de la nationalité catholique française » qui ne permet pas non plus de « rendre compte de la société paysanne en elle-même, dans son environnement propre, livré à ses ressorts, à sa dynamique interne, en interaction avec le monde proche » (Bouchard, 1996 : 9-10). Bouchard propose d'étudier cette « dynamique » régionale à partir de la famille « paysanne » et pour être plus précis à partir de son mode de reproduction, c'est-à-dire la

transmission des avoirs fonciers et mobiliers (*ibid.* : 159) depuis les débuts de la colonisation en 1838 jusqu'au début des années 1970. Il utilise comme principal matériau des actes de baptême, de mariage et de sépulture (le fichier BALAC) ainsi que quelques autres données « auxiliaires » (*ibid.* : 168) tirées de l'enregistrement foncier (des actes de vente et des contrats de donation), les recensements de Statistique Canada et un corpus de « Mémoires d'Anciens » et des entrevues réalisées avec des familles.

Bouchard veut d'abord confirmer l'existence de deux modèles distincts de reproduction sociale liée à la saturation ou à la disponibilité des terres (espace clos et espace ouvert)²². Il observe, par l'analyse statistique, que les familles saguenayennes dans un « espace ouvert » augmentent l'étendue de leurs terres cultivables, se déplacent beaucoup, établissent le plus d'enfants possible sur des terres, et l'émigration des célibataires est peu importante, etc. La « pleine occupation de l'espace agraire saguenayen a entraîné une réforme de ce mode de reproduction de la famille paysanne » (*ibid.* : 393). Elle est passée de la « reproduction au multiple » dans le « système ouvert » à l'intérieur duquel les parents tentent d'établir le plus d'enfants possibles sur une terre (pluri-établissement) à la « reproduction au singulier » (établissement simple) dans le « système clos », dans la mesure où le père privilégie un héritier unique à qui il transmet intégralement la terre. Les comportements familiaux en général semblent donc se modifier dans un contexte marqué par l'abondance ou l'absence de terres cultivables.

Comme l'ont fait remarquer les anthropologues Michel Verdon et Louis Roy (1994 : 153), les raisons de l'adoption de ces pratiques ne sont par pour autant expliquées puisque :

[L'] on peut affirmer sans crainte que tout groupe non éphémère vise à se reproduire, et que par définition, les gens s'efforcent de reproduire les pratiques qu'ils ont collectivement adoptées; ce sont les singularités (ou modalités) de cette reproduction (type de transmission, type de composition résidentielle, type de stratégies matrimoniales) qui font problème, non pas le fait qu'elles soient reproduites; leur reproduction n'explique rien.

La famille se reproduit parce qu'elle valorise la famille.²³ En ce sens, le modèle du système clos et du système ouvert est avant tout un modèle descriptif ou une périodisation

²² Après de nombreux tests effectués à partir de plusieurs variables, l'auteur retient le plus grand nombre d'exploitations dans l'histoire d'une paroisse comme point de saturation (Bouchard, 1996 : 399-400).

²³ Pour Bouchard (1996 : 160), la transmission des avoirs fonciers et mobiliers (la reproduction de la famille) est « subordonnée à l'idéal de la reproduction à l'identique au sens le plus strict », à savoir l'établissement du plus grand nombre d'enfants sur des terres.

historique. Bouchard ordonne ses données avec son modèle qui lui permet de construire un récit, une histoire sociale que nous pourrions nommer « histoire démographique ». Bouchard (1996 : 433) constate d'ailleurs lui-même à la fin de son volume que sa thèse écologique « n'explique pas bien les données en présence » et qu'il faut « proposer un modèle de rechange », puisque persiste un haut taux de fécondité, malgré la saturation de l'espace agraire, ce qui infirme sa thèse. L'auteur conclut que « les facteurs écologiques se voient octroyer un rôle déclencheur mais guère plus ». Il faut trouver « d'autres schémas d'interprétations » (Bouchard, 1996 : 471 et 482) et il propose notamment de tenir compte du « rôle de la sociabilité familiale » (*ibid.* : 481) qu'il n'a pas étudié explicitement dans son livre, puisque son objectif était plutôt de « démonter la mécanique de la reproduction familiale » (*ibid.* : 482). Bouchard est très conscient des limites de son travail d'analyse sur un corpus essentiellement constitués de données quantitatives (le fichier de démographie historique BALSAC²⁴) et un deuxième livre devrait faire « place aux perceptions, aux émotions, aux péripéties, au décor, et qui donnera la parole aux acteurs » (*ibid.* : 483).

Le recours presque exclusif à des données quantitatives ne permet pas à l'auteur d'apercevoir la « nécessité » des comportements, qui sont définis comme le produit d'une « mécanique » reproductive. Il serait toutefois injuste et faux d'affirmer que Bouchard considère la vie sociale simplement comme la vie de corps animés par des forces biologiques, puisqu'il reconstruit, par le recours à l'historiographie incluant les nombreuses monographies (Léon Gérin, Raoul Blanchard, Horace Miner, Everett C. Hughes, etc.), la « dynamique communautaire » qui permet en quelque sorte de faire tenir ensemble tous les comportements démographiques ou comme il l'affirme de « formuler les relations très étroites qui semblent les unir » (Bouchard, 1986 : 54). Par exemple, dans un contexte de disponibilité des terres, les comportements familiaux constituent un

[S]ystème [qui] favorisait l'expansion physique de la société rurale et la reproduction de ses structures, mais il faisait obstacle au « démarrage » de l'économie familiale. Sa règle et sa valeur dominantes étaient en effet la protection, la solidarité des membres de la famille : subsistance des vieux, établissement des fils, mariage des filles, indemnisation des exclus. Comment s'en surprendre? Dans un terroir vide, les visées égalitaires des parents trouvent plus aisément à

24 « [L]e fichier ne permet pas de nourrir des analyses qualitatives de la vie familiale, de ses tensions et conflits, de ses solidarités vécues, de plusieurs aspects importants du destin des hommes et des femmes. Nous disposons de données pour le faire; elles trouveront place dans un autre ouvrage. L'accent est mis sur une reconstitution des structures, des processus, des environnements » (Bouchard, 1996 : 12).

s'exprimer, tandis que l'état d'inorganisation de la société invite au repli sur les solidarités fondamentales (Bouchard, 1983 : 40).

Si ces comportements forment un système c'est qu'ils renvoient tous à la même logique ou à la même « dynamique communautaire » (Bouchard, 1986) à l'intérieur de laquelle le groupe familial est la pierre angulaire.²⁵ Il constate notamment une « culture familiale pénétrée de sociabilité, survivant par l'entraide, retranchée sur le sentiment d'indépendance et de sécurité qu'à elle seule le nombre lui procure » et l'évidence d'un « profond sentiment du sacré, de la religion » (Bouchard, 1996 : 192). Est-il surprenant de constater que Bouchard (*ibid.* : 483), même s'il dit avoir fait un usage des données qualitatives par « allusion seulement », les utilise abondamment dans la deuxième partie de son livre où il traite justement de la nécessaire reproduction des comportements familiaux?

Est-il surprenant aussi de constater que, lorsqu'il veut interpréter le changement (le passage d'un système à un autre), il doit choisir d'autres indicateurs statistiques (sociaux et culturels)²⁶ qu'il croise avec les variables démographiques? À la suite d'un test de régression multiple, il conclut en soulignant « le faible pouvoir explicatif des facteurs matériels » (degré de saturation des terres et le nombre moyen de vaches par ferme) « et la prédominance générale des facteurs culturels » (Bouchard, 1996: 459).

La dynamique communautaire de la famille est construite en parallèle²⁷ ou de façon

25 Pour la description des caractéristiques du modèle communautaire, le lecteur peut se référer à l'article de G. Bouchard de 1987 où celui-ci sort de ses données statistiques et utilise l'historiographie pour construire son modèle.

26 « L'histoire sociale fait toujours face à des ensembles partiels qui trouvent leurs compléments et leurs articulations dans des ensembles plus vastes, selon des emboîtements difficiles à reconstituer. Ainsi, la démarche de synthèse est sans cesse relancée vers d'autres horizons. Il faut bien le reconnaître aussi : il y a quelque chose d'exigeant, sinon d'un peu chimérique, dans le projet d'histoire sociale (au sens d'une histoire « totale ») qui donna naissance en France à ce qu'il est convenu d'appeler l'école des Annales. D'abord, parce qu'il faut disposer d'une richesse de données exceptionnelles et d'une énorme instrumentation pour reconstituer toutes les composantes du social; ensuite, parce que la logique qui est censée ordonner les interactions entre ces composantes relève peut-être autant du postulat que de la démonstration » (Bouchard, 1996 : 474).

27 La prise en compte du « vécu » par Bouchard se réalise par l'écriture de son roman *Mistouk* (2002) et non par un livre « scientifique ». Dans une entrevue accordée au journal *Le Devoir* (11-12 mai 2002), le journaliste Robert Chartrand lui demande de justifier ce choix en raison du fait que les données utilisées « sont presque toutes véridiques, comme il est indiqué dans une note préliminaire? » Bouchard répond : « L'idée m'est venue quand j'ai écouté ces vieux Saguenéens dont on a eu l'heureuse idée, dès 1930, d'enregistrer les récits de vie. Ces "mémoires d'anciens" - il y en a quelque 900, qui ont été déposés aux archives nationales - sont des témoignages inestimables qui nous révèlent des gens qui n'ont rien à voir avec le stéréotype tenace du Canadien français soumis. Ils étaient au contraire audacieux, pleins d'esprit d'entreprise. Et il m'a semblé qu'un roman restituerait mieux leur formidable énergie qu'une froide monographie. » Toujours durant le même entretien, Bouchard ajoute que ces pionniers qu'il soit du Saguenay ou de l'Amérique Latine ou de la Nouvelle-Zélande « se sont inventés des utopies, des rêves

résiduelle²⁸. Qu'il soit clos ou ouvert, l'espace constitue un contexte de description des comportements qui se voit doter d'une existence autonome par rapport aux pratiques et c'est de cette façon que Bouchard par exemple peut parler des « effets directs de la saturation sur les changements démographiques, sociaux et culturels » (Bouchard, 1996 : 481). Bouchard réifie le « système » en parlant parfois d'un « esprit de système » (1996 : 480) ou encore en écrivant que l'objectif du système (l'autonomie de la famille) « va commander [...] l'ensemble des normes, des relations et des stratégies de reproduction » (Bouchard, 1988 : 291). La description des « valeurs » de la société est conçue, pour reprendre les termes de Jean Copans (1996), sur un « plan moral », dans la mesure où l'on aperçoit difficilement leurs relations avec la vie sociale effective, c'est-à-dire celle de l'existence de familles sur un territoire particulier entremêlées dans des relations sociales qui tracent les stratifications sociales.

Dans son bilan des études régionales au Québec, Guy Massicotte (1985 : 171-173) plaide pour le développement d'analyses qui montrent « l'enracinement social » du discours par la construction de « modèles culturels vécus ». Il écrit que le travail de Bouchard est une « histoire triste » où, somme toute, le déterminisme économique privilégié par les tenants de la thèse du développement (Normand Séguin, Bruno Jean, etc.) est remplacé par plusieurs déterminismes non seulement économiques, mais aussi démographiques et géographiques « encore plus implacables que ceux qu'auraient imposés le système capitaliste lui-même ». Les travaux de Bouchard autant que ceux de Bruno Jean et des géographes de la territorialité font ressortir, par les difficultés qu'ils ne peuvent résoudre, toute la nécessité de mieux concevoir la dimension symbolique de l'espace social (le système socio-culturel, le « vécu ») dans sa relation avec la dimension « matérielle », écologique ou démographique, non comme des relations de causalité (des reflets, des représentations) – l'une pouvant être déduite de l'autre - mais plutôt comme des relations

extravagants; la plupart étaient convaincus d'être à la veille de refaire le monde. Et ils étaient littéralement dopés par cette perspective.» Comment alors rendre compte de notre expérience comme drogué, si ce n'est que par la romance qui peut aller parfois jusqu'à la fabulation? Mon approche serait plutôt de chercher en quoi avaient-ils l'impression de refaire le monde.

28 « Au passage, précisons que cette dynamique communautaire n'a rien d'angélique, étant largement dictée par l'écologie du peuplement [...] pour employer des termes durkheimiens, elle est d'abord dans les choses, non dans les personnes » (Bouchard, 1988 : 291).

mutuelles de constitution. Il ne s'agit donc pas d'opposer des chiffres et des lettres, mais bien d'affirmer la fécondité et peut-être même la nécessité d'en faire un usage simultané.²⁹

La dimension « culturelle », « vécue » ou « symbolique », autrefois négligée dans les études rurales, devient une dimension fondamentale de la recherche actuelle. Pour l'instant toutefois, les propriétés empiriques des relations sociales constitutives de la ruralité contemporaine demeurent inconnues, même si les chercheurs utilisent parfois la notion d'espace « vécu », ou d'espace des relations sociales, ils re-construisent malgré tout des espaces politiques ou administratifs à la mesure même des principaux matériaux utilisés qui imposent *a priori* une « cohérence » spatiale encore indéterminée à notre avis. En effet, si ces matériaux, notamment les recensements et les données statistiques en général, permettent de dégager la structure des occupations ou la structure démographique de milieux ruraux, leur usage exclusif conduit irrémédiablement à une connaissance superficielle de la vie sociale, si nous considérons le symbolique comme une dimension fondamentale de cette vie (Laing, 1969 : Ramognino, 1989 : Houle, 2000), comme le souligne paradoxalement Clermont Dugas, un spécialiste du développement rural qui reconduit ce qu'il souhaite dépasser.³⁰ Il ne s'agit pas de nier que les divisions administratives ou politiques font partie de la « réalité », mais ce « n'est qu'un découpage parmi d'autres » (Champagne, 2002 : 86) constitutif du « sens commun » ou du « vécu ».

La prochaine partie est consacrée à une réflexion sur cette opposition entre un espace « matériel », « objectif » et un espace « symbolique », « culturel », « représentationnel ». Cette opposition renvoie aux dichotomies entre les données quantitatives et qualitatives et entre la société et l'individu. On se rend toutefois bien compte, à la suite de ces réflexions, que le chiffre n'est rien sans le signe.

29 Depuis longtemps Gilles Houle (1982 : 5) s'est opposé à cette fausse opposition, puisque les matériaux, qu'ils soient faits de chiffres ou de lettres, sont un « mode d'accès » aux propriétés de notre objet de recherche.

30 « Comme la réalité rurale est changeante et perçue de façon relativement floue, il est difficile d'en saisir toutes les particularités surtout si on s'appuie sur un appareil statistique fort imparfait. Les programmations gouvernementales comportent ainsi une dose d'approximation inévitable, qui peut jouer contre ceux que l'on cherche à aider » (Dugas, 1984 :55-56).

1.2) Éléments pour une théorie des espaces-temps sociaux

L'opposition entre des chiffres et des lettres présente prit, dès les débuts de la fondation universitaire d'une nouvelle science vouée à l'étude des phénomènes sociaux, notamment la forme de deux écoles qui, si elles n'existent plus aujourd'hui, marquent encore profondément la sociologie aux prises entre deux traditions qui se déchirent périodiquement. Le conflit le plus célèbre fut sans aucun doute la querelle des méthodes dans les années 1930 entre l'Université de Chicago et Columbia (Pires, 1982). À la fin du XIX^e en France, l'opposition peut se repérer indirectement entre l'École française de sociologie et l'École de la science sociale. D'un côté, une sociologie dite « positiviste » où l'accent est mis sur la face « objective » du social et de l'autre une science sociale plutôt « descriptive », sans grande envergure explicative où une attention particulière est accordée au sens commun par le travail de terrain. La première insiste sur la valeur et la fiabilité de la méthode et des données statistiques, tandis que l'autre préfère utiliser des données qualitatives produites par l'« observation directe ». Les lieux d'activités intellectuels ne sont pas les mêmes, l'une travaillant davantage dans les espaces universitaires et l'autre sur le « terrain » et dans les milieux plus près de l'action catholique.

Pourtant, il apparaît que la science sociale, malgré une pratique de terrain, laisse finalement peu de place à la question « symbolique » et à l'individu tout comme la sociologie durkheimienne. Les deux tendances arrivent difficilement à définir l'espace de leur propre point de vue. Il ne faut pas perdre de vue, comme l'a déjà fait remarquer Marcel Mauss, que les premiers sociologues ont reçu des formations diverses allant de la métallurgie pour Frédéric Le Play, de la philosophie pour Émile Durkheim et du droit pour Léon Gérin, premier sociologue canadien et disciple de la science sociale.³¹ L'étude des phénomènes sociaux s'est toujours réalisée, selon ce dernier, « à partir d'une ou de plusieurs conceptions ou sciences anciennes » (Gérin 1912 : 47) et, lorsqu'elle devient insuffisante, on l'a combinée avec d'autres.³² Cela fait en sorte que la science sociale reste dans la dépendance de ses aînées.

31 « [S]i nous restons enfermés, écrit Mauss en 1927, dans les anciennes divisions de l'*Année*, c'est que nous ne pouvons pas vraiment les modifier tout de suite. Les uns et les autres nous en sommes pas encore détachés et ne savons pas encore nous détacher des anciennes disciplines : droit, histoire religieuse, économie politique, dont nos spécialités sont sorties » (1969 (1927) : 178).

32 Gérin (1912 : 47) note l'invention récente de l'énergétique et constate « que déjà la bibliographie sociologique se grossit d'ouvrages sur les « fondements énergétiques de la sociologie » ».

La Science sociale de l'abbé Henri de Tourville et de Edmond Demolins, disciples dissidents de l'École de Le Play, insiste particulièrement sur un « espace géographique » où les éléments physiques prennent une place considérable à travers le Lieu comme élément premier dans la description des sociétés. Dans leur perspective, les individus ou les groupes subissent les contraintes de l'« espace géographique » marqué par des conditions physiques différenciées. Pour Durkheim, l'espace social n'est pas le Lieu de la Science sociale, mais plutôt un « espace démographique » caractérisé ou mesurable par le volume et la densité de l'association humaine et qui, selon Halbwachs (1938 [1970] : 1), « emprunte davantage les caractères des choses physiques : étendue, nombre, densité, mouvement, aspects quantitatifs, tout ce qui peut être mesuré et compté ». Ces positions sont sans doute trop simplistes ou réductrices dans la mesure où faisant une étude extensive des œuvres de Tourville et Durkheim, nous observerions probablement des hésitations et des déplacements dans leurs réflexions qui rendraient davantage justice à leur compréhension des phénomènes sociaux.

Quoiqu'il en soit, je partirai de ces deux définitions types afin de suivre avec Léon Gérin et Maurice Halbwachs les transformations théoriques dans la délimitation progressive d'un espace qui soit propre à la science sociale ou à la sociologie. Mon premier objectif est de montrer qu'une définition relativement claire de l'espace social apparaît paradoxalement dans le même temps que naît l'individu au sein de cette discipline. Vous verrez donc un espace qui se détache progressivement des éléments « physiques » pour se structurer autour des éléments « symboliques » et plus généralement sociaux. Mon deuxième objectif est de développer l'idée selon laquelle les travaux de Léon Gérin et par conséquent ceux de l'École de la *Science sociale*³³ posent les mêmes problèmes ou obstacles épistémiques à la connaissance du social que ceux de l'École française et en particulier des travaux de Maurice Halbwachs, c'est-à-dire l'articulation entre le symbolique et le matériel, le sujet-objet ou encore l'individu et la société. Problèmes qui, rappelons-le, sont encore très actuels comme le montrent par exemple les travaux de Norbert Élias et d'Anthony Giddens. Les travaux d'Halbwachs et de Gérin sont en quelque sorte annonciateurs du « retour du sujet »

33 Je concentre à ce moment strictement sur les travaux de Léon Gérin, mais un travail d'analyse des différentes conceptions théoriques et méthodologiques et de leurs « déplacements » ou « variations » depuis Tourville et Demolins est un travail en soi à faire et qui serait des plus pertinents et montrerait que les conflits théoriques et méthodologiques sont aussi ceux que partage l'École française de sociologie.

dans les années 1970 en sociologie. Tous ces développements seront réalisés dans le but bien particulier d'obtenir une définition sociologique de l'espace qui n'oppose pas la réalité et les représentations.

1.2.1) Dimension matérielle de l'espace social. Qu'est-ce que le fait social? Du lieu au groupe

Née avec les travaux de l'ingénieur des mines Frédéric Le Play, la science sociale préconise dès ses débuts l'*observation directe*³⁴ comme fondement valable de ses connaissances en opposition au « procédé statistique » des premières enquêtes publiques qui ne permettent pas de tenir compte des caractéristiques particulières des milieux sociaux.³⁵ La science sociale³⁶ se constitue par une insistance accordée à un espace que l'on croit *directement* observable par le monographe qui privilégie le terrain à la chaire.

Héritière de la science sociale française leplaysienne, la sociologie québécoise naît dès 1886 avec les travaux monographiques de Léon Gérin dans la campagne mauricienne, à Saint-Justin dans le comté de Maskinongé. Léon Gérin fut initié aux études sociales à l'école des dissidents de Frédéric Le Play, lors d'un séjour d'environ six mois à Paris. Il découvre alors le puissant instrument de dissection du corps social qu'est la *Nomenclature des faits sociaux* élaborée par l'un de ses maîtres, Henri de Tourville, à partir des monographies de Frédéric Le Play et de ses nombreux collaborateurs. Cet outil d'analyse du social présente les éléments à décrire du plus simple au plus complexe. Conformément à

34 « L'observation directe des faits peut seule, écrit Le Play (1862, [2000] : 203), en matière scientifique, conduire à des conclusions rigoureuses et les faire accepter. Ce principe, admis aujourd'hui pour les sciences physiques, est encore méconnu pour la science sociale : ceux qui la cultivent s'inspirent, pour la plupart, d'idées préconçues qui ne peuvent servir de base à une action régulière et qui entretiennent un antagonisme permanent. Ces préventions portent ceux qui en sont imbus à dédaigner les faits et les inductions qui en dérivent. La science sociale est restée dans la situation où se trouvaient les sciences physiques lorsqu'elles se fondaient sur les conceptions de l'astrologie et de l'alchimie : elle ne sera définitivement constituée que lorsqu'elle se fondera sur l'observation ».

35 Pour une histoire de la monographie sociologique, voir Antoine Savoye (2000).

36 Je n'écris pas sociologie mais bien science sociale puisque les héritiers de Le Play se méfient des origines positivistes du mot « sociologie » défini par Auguste Comte dès 1839 et que reprennent les membres de l'École française de sociologie sous la direction d'Émile Durkheim. Voir à ce sujet l'impressionnant article de Léon Gérin (1914 : 336) où il considère que « Comte n'a été l'homme d'aucune science ; il n'a voulu être que le philosophe des sciences ». Gérin (*ibid.* : 323) affirme que le terme sociologie désigne une « philosophie sociale » plutôt que l'observation méthodique des faits sociaux comme la science sociale. Comte n'a jamais eu recours à « l'observation monographique directe » et se contenta d'observations de seconde main. La sociologie de Comte est selon lui une « physique sociale ».

l'ordre de la Nomenclature, Saint-Justin est d'abord décrit par le « Lieu physique où vit une société : sol, sous-sol, air, plantes et animaux; c'est le théâtre de l'action dressé par la nature; ce sont les conditions matérielles premières, posées à l'installation de cette société et à son existence même. C'est comme le moule d'argile dont elle doit subir d'abord la forme » (Tourville, 1886 : 503). Pour réaliser cette description du *Lieu physique* de Saint-Justin, Gérin utilise les connaissances élaborées par cinq disciplines déjà existantes : la géographie physique (sol et eaux), la géologie (sous-sol), la botanique (productions végétales) et la zoologie (productions animales). Dans un deuxième temps, il décrit le Travail (récolte, extraction, fabrication, transports) présent à Saint-Justin et que son maître définit comme:

[L]'opération de l'homme pour tirer du lieu ce dont il a besoin. C'est pour l'homme comme le complément du lieu; c'est l'action par laquelle il se met en *rapport*³⁷ avec lui. Cette classe de fait est intimement liée à la précédente; dès que l'homme existe, on le conçoit nécessairement toutes les deux et on ne les conçoit plus l'une sans l'autre (Tourville, 1886 : 503).

À la suite du Lieu et du Travail Gérin décrit Saint-Justin par les autres éléments de la nomenclature comme la propriété, les biens mobiliers, le salaire, l'épargne, la famille, le mode d'existence, etc.³⁸ Devenu un classique des sciences sociales québécoises notamment grâce aux travaux de réédition et de relecture de Jean-Charles Falardeau, *L'habitant de Saint-Justin* porte le sous-titre *Contributions à la Géographie sociale du Canada*, qui indique bien l'orientation générale de son étude. Elle est d'ailleurs la seule monographie à respecter strictement le plan de l'École de la *Science sociale*.³⁹

Quelques années plus tard, Gérin décide, après de longues explications, à modifier la *Nomenclature* de son maître.⁴⁰ C'est à partir de la première décennie du XX^e siècle, après plusieurs expériences de terrain que Gérin devient de plus en plus théoricien⁴¹. Léon Gérin n'est pas seulement un ethnologue qui nous a laissé de précieuses descriptions sur la société

37 Je souligne.

38 Pour plus de détails concernant cette nomenclature, vous pouvez également vous référer à la conférence de Léon Gérin (1905) intitulée « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens-français ».

39 Le lecteur ne doit donc pas penser que cette monographie est représentative des travaux de Gérin.

40 Pour plus d'explicitations concernant les raisons qui poussent Gérin à modifier la Nomenclature de l'École, voir Parent (2007).

41 Ses intérêts méthodologiques et théoriques coïncident avec la fondation d'un cercle d'études sociales à Ottawa en compagnie de son ami Errol Bouchette. Son maître Edmond Demolins était semble-t-il très admiratif devant les efforts de Gérin et rêvait à la fondation de cercles similaires pour la France provinciale (Ouzouf-Marignier, 2004 : 32).

canadienne-française. Malgré l'état déplorable des études sociales au Canada français (Trépanier, 1990) et le peu de temps libre à sa disposition, Gérin fut aussi très au fait des débats théoriques et méthodologiques de son époque et de son école.⁴² Gérin ne réussit toutefois pas à faire admettre le bien-fondé des modifications qu'il apporte à la théorie du maître Henri de Tourville, même s'il s'en explique pendant de nombreuses années dans sa correspondance avec des collègues français de la Science sociale.⁴³

Gérin n'est pas le seul révisionniste au sein de l'École dissidente de science sociale leplaysienne. Lors du 7^e congrès annuel de la *Société Internationale de Science Sociale (SISS)* en mai 1911, le président Paul de Rousiers (1911 : 100) annonce que les cours d'enseignement de la méthode reprendront après une interruption de quelques années, puisque depuis déjà un an des discussions sont fréquentes concernant la méthode. Il ajoute que « [p]lusieurs de nos adhérents en ont même, je le crains, conçu des alarmes. Ils se sont demandés comment on pouvait discuter la méthode scientifique qui constitue le lien fondamental entre tous les adhérents de notre société ». Paul Bureau (1923 : 14), un des rares leplaysiens signalé par l'École française de sociologie, modifie également la Nomenclature du maître. Il s'en explique dans son livre *Introduction à la méthode sociologique* et ses arguments pourraient très bien sortir de la bouche même de Gérin.

Ce fut d'abord l'impossibilité où je me trouvais moi-même, et où se trouvaient mes aînés ou mes amis, de faire partager notre confiance en la vertu explicative de notre méthode sociale à toute personne douée d'une véritable culture philosophique. Nous étions confiants et ardents, l'enchaînement méthodique des causes et des effets satisfaisait notre raison; nous pouvions nous rendre ce témoignage que notre sincérité était totale, qu'aucune doctrine *a priori*, aucune « idée derrière la tête » ne viciaient nos enquêtes, et cependant les philosophes souriaient malicieusement de notre assurance et de notre satisfaction.

L'enchaînement méthodique admis par la plupart des adeptes consiste à reprendre dans l'ordre les principaux éléments de la Nomenclature et à considérer le Lieu et parfois le Travail comme les facteurs explicatifs de tous les autres faits sociaux analysés et décrits à

42 Il est très surprenant de constater l'ampleur des écrits d'un homme qui ne fut jamais un sociologue professionnel. Il se consacre aux études sociales pendant les quelques périodes de loisirs que lui procurent son emploi comme traducteur à la Chambre des Communes et sa pratique agricole pendant les mois d'été dans les Cantons de l'Est.

43 C'est avec Philippe Champault qu'il échange le plus grand nombre de lettres. Ce dernier appuya fortement Gérin auprès du président Paul de Rousiers que Gérin connaît bien pour l'avoir accueilli pendant son travail à Saint-Justin. Gérin finit toutefois par se brouiller avec son plus proche collaborateur. Je ne développerai pas ici l'ayant déjà fait à Paris lors des séminaires d'études leplaysiennes à l'École des Mines de Paris.

l'aide de la Nomenclature. Dans une lettre adressée à son plus fidèle correspondant de l'École, Gérin écrit que « c'est tomber dans les exagérations monistes », puisque nous nions l'existence de la matière en ne reconnaissant que des forces ; perspective qu'il compare à la physique sociale d'Auguste Comte. Dans cette optique, l'usage de la monographie ne devient ainsi qu'« un moyen de vérifier l'existence de lois sociales ». ⁴⁴ « De ce que le Lieu est l'élément le plus simple ⁴⁵ de la vie sociale, on n'est pas fondé à conclure qu'il est la cause ⁴⁶ du fait social, tandis que l'homme, agent immédiat, ne serait que la résultante ou le jouet des éléments inertes lui servant de support. » ⁴⁷ Bureau et Gérin reprennent les critiques adressées à l'École, comme celles de Charles Gide qui considère que leurs travaux ne sont qu'une sorte de « matérialisme géographique ». ⁴⁸ C'est en somme la critique des géographes contemporains qui se refusent à considérer l'espace comme étant déconnecté de toute conscience (Buléon et Di Méo, 2005).

Le problème selon Gérin (1912 : 61) est principalement théorique dans la mesure où la dépendance et/ou les rivalités avec les autres sciences empêchent véritablement l'émergence d'une définition théorique de l'objet de cette nouvelle discipline qui lui soit propre. Depuis ses observations monographiques dans des lieux physiques variés et depuis ces premiers enseignements dans le cercle de science sociale qu'il fonde en 1905 à Ottawa en compagnie de son ami Errol Bouchette (Lacombe, 1997), une partie importante des

44 Archives de la Compagnie de Jésus, Province du Canada français (ASJCF), Saint-Jérôme, Fond Léon Gérin, Lettre à Philippe Champault datée du 12 avril 1911, #5471-14.

45 Selon Prosper Prieur, son professeur de Méthode lors de son séjour parisien et qui lui donna trois ou quatre cours privés des suites d'une maladie de Gérin au cours de l'hiver 1885-1886 (ASJCF, L. Gérin à P. Champault, lettre datée du 12 avril 1911, #5471-14), cette simplicité explique que le lieu soit placé en tête de liste. Le lieu est simple parce qu'il « est par sa nature toute matérielle, le plus aisément saisissable, le plus facile à déterminer » et il peut être décrit « indépendamment des autres classes de faits sociaux ». Enfin, le lieu est « un ordre de phénomènes nécessairement antérieurs à tous les autres », il est « l'ensemble des conditions physiques préétablies à l'action de l'homme » (Prieur cité par Ouzouf-Marignier, 2004 : 12)

46 Souligné par Gérin.

47 Gérin ajoute dans la même lettre : « Il me semble bien que nous serions en meilleur accord avec les faits, sans compter que nous supprimerions du coup mainte obscurité, incohérence même, de notre méthodologie, si nous reconnaissons bravement que cette fameuse influence du Lieu, qu'elle soit limitante ou excitante, se traduit la plupart du temps par de simples tendances, tendances très variables suivant la nature des esprits, et que cette diversité des esprits n'est pas toujours et totalement explicable par l'action du milieu physique, ou même des groupements sociaux. » (ASJCF, L. Gérin à P. Champault, lettre datée du 30 septembre 1913, # 5473-6).

48 Bureau (1923 : 117) cite Charles Gide : « Ce « milieu » qui, déjà avec Le Play, avait une grande importance, en prend une énorme dans l'école de la Science Sociale. On y montre, pour ne citer qu'un exemple, comment la configuration du Fjord Norvégien a créé la constitution familiale, économique et même politique, des sociétés anglo-saxonnes ! C'est le matérialisme historique des Marxistes qui reparaît ici sous la forme, plus pittoresque et peut-être plus suggestive, d'un matérialisme géographique. »

travaux de Gérin sera consacrée à des questions théoriques et méthodologiques. Il réalise notamment une étude imposante parue dans la *Science sociale* où il passe en revue les diverses théories sociales développées dans les différentes disciplines existantes autant en biologie, en neurologie, en psychologie et en philosophie. Il veut montrer la « place qu’occupe la science sociale dans l’ensemble des connaissances humaines » et par là la doter d’un objet propre.⁴⁹

Il partage donc la même volonté que Durkheim de constituer une discipline autonome malgré sa complexité.⁵⁰ Les définitions parfois trop « lâches » ou trop « larges » (l’homme, la société, les phénomènes sociaux, les institutions, etc.) et parfois trop « étroites » (la richesse) que les philosophes, les théologiens, les sociologues positivistes, les économistes et les ethnologues se donnent ne leur permettent pas de montrer la nature du milieu et de le caractériser par leurs qualités particulières, parce qu’ils n’ont pas d’objet simple, précis, *concret* et surtout directement observable. C’est là, selon Gérin (1912 : 46, 55) « un des formidables obstacles » à la constitution de la science sociale, puisque, ajoute-t-il plus loin :

Ceux qui se complaisent dans ces définitions amples et vagues faisant de l’homme, ou de l’humanité, ou de la société l’objet propre des études sociales, sont presque toujours, sinon de simples critiques, sans vues arrêtées, des monistes, désireux d’imposer à tout le contenu de l’univers une même discipline, soit théologique, soit naturaliste. Quel que soit le nom qu’ils se donnent, ils sont philosophes plutôt qu’hommes de science.

Gérin positionne Durkheim dans le camp des « monistes mécaniques » tout comme il le fait indirectement pour certains de ses collègues. Il pense que le « matérialisme géographique » de son École équivaut au « matérialisme sociologique » de Durkheim. Il (1912 : 46) écrit à propos de Durkheim qu’« il est essentiellement antibiologique et encore plus antipsychologique. Il situe dans la société même la force déterminante des faits sociaux que les biologistes placent dans la nature, et les psychologues vaguement dans l’esprit ». ⁵¹

⁴⁹ De ce point de vue, il peut être considéré comme le réel fondateur de la sociologie au Canada.

⁵⁰ Gérin a tenté avec Errol Bouchette de créer en 1912 une section de science sociale à la Société Royale du Canada mais sans succès. Gérin écrit à Philippe Champault que : « Au fond notre initiative était prématurée : les études sociales ont, semble-t-il, trop peu de fervents dans notre société, et même dans notre pays ». ASJCF, Lettre datée du 28 mai 1912, #5472-4.

⁵¹ Paul Bureau (1923 : 113) fait le même reproche à Durkheim en affirmant que le Lieu de la Science sociale comme « force déterminante des faits sociaux » est tout simplement remplacé par le « substrat » chez Durkheim, c’est-à-dire par la « masse des individus » ou la « manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature de la configuration des choses de toute sorte », bref par la morphologie sociale. Sur les relations

Gérin est extrêmement surpris de constater que ses collègues français ne se rendent pas vraiment compte du seul élément de supériorité de leur École explicitement fourni grâce aux efforts du maître Henri de Tourville qui est le seul jusqu'à maintenant à avoir doté la science sociale d'un objet précis et observable, c'est-à-dire le groupe humain.⁵² Gérin constate bien que plusieurs sociologues importants, tels Georg Simmel et Émile Durkheim, indiquent le groupement comme objet de la science sociale, mais avec plus ou moins de précision. Durkheim notamment hésite entre la sociologie comme science des institutions, des faits sociaux, de la société et des groupes.⁵³ Gérin (1912 : 60) relève les hésitations de Durkheim dans les *Règles de la méthode sociologique* où l'auteur définit au départ la sociologie comme la science de l'association, mais continue plutôt à concentrer ses efforts sur la définition du fait social qu'il distingue du fait biologique et psychologique

entre Paul Bureau et Émile Durkheim, voir Mélanie Plouviez (2005).

- 52 « Depuis quelques mois, je poursuis à bâtons rompus, mais avec persistance, l'étude comparative des méthodes appliquées par diverses écoles à l'investigation des phénomènes sociaux, et je reste convaincu que le seul élément de supériorité que possède notre école, c'est la notion plus nette du groupement humain, comme objet de la science sociale, et la pratique de la monographie de groupement. À d'autres égards, nous sommes dépassés et il est fort possible qu'avant longtemps les sociologues des États-Unis, par exemple, s'emparent de cette double idée et en tirent un meilleur parti que nous. Allons-nous reléguer dans l'ombre le caractère distinctif et original de notre méthode pour nous mettre à la remorque de la horde des routiniers et des déductifs » (ASJCF, L. Gérin à P. Champault, lettre datée du 12 avril 1911, #5471-14). Les sociologues américains adoptent, comme le prévoyait Gérin, la monographie comme méthode privilégiée dans les années 30-40 au sein de ce qu'on appellera plus tard l'École de Chicago. Au Québec, les travaux monographiques se poursuivent par les Américains Horace Miner (1938) et Everret C. Hughes (1945) tous deux de l'Université de Chicago. Ce dernier exprime d'ailleurs sa « reconnaissance au sociologue pionnier du Canada entier » dans une lettre écrite pendant la Deuxième Guerre mondiale à la suite des bons commentaires qu'il reçut de Gérin à propos de sa récente monographie sur Drummondville *French Canada in Transition*. Hughes tient à lui affirmer que c'est dans ces travaux monographiques et non dans les productions folkloriques telles les contes et les chants qu'il a « trouvé ce [qu'il] cherchait », c'est-à-dire « une connaissance du fonctionnement des organes sociaux ». Les efforts de Hughes conjugués à celles de Jean-Charles Falardeau, titulaire d'un doctorat de l'Université de Chicago, laissent croire au premier « une véritable renaissance de la sociologie empirique et analytique dans la province de Québec (ASJCF, E.C. Hughes à L. Gérin, lettre datée du 12 avril 1944, #5469-5). Pour revenir au groupe comme objet principal de la science sociale, Gérin ne constate toutefois pas que la définition de l'objet telle que formulée par Henri de Tourville contient en germe l'ambiguïté qui permet des interprétations divergentes. « La science sociale a pour objet, écrit Tourville (1886 : 20) les *conditions* ou les *lois* des divers groupements qu'exigent entre les hommes la plupart des manifestations de leur activité. » (Je souligne).
- 53 Fait relativement rare à son époque – autant pour les durkheimiens (Marcel, 1999 : 59) – Gérin connaît bien les travaux états-uniens et affirme que c'est avec les psycho-sociologues américains qu'il a le plus d'espérance puisqu'ils reconnaissent le groupement humain comme objet et s'attardent en plus à l'étudier concrètement (Small, Baldwin, James, William, Elwood) : « Mais, en somme, écrit-il (Gérin, 1912 : 45, 61), tout indique que les psycho-sociologues américains reconnaissent de plus en plus la réalité objective des groupements humains et l'opportunité de soumettre à une étude méthodique leurs manifestations concrètes, en dehors de la préoccupation obsédante d'une discipline biologique ou psychologique [...] La psychologie sociale [américaine] perd de son caractère naturaliste pour devenir de plus en plus sociologique, en France c'est plutôt dans le sens idéaliste et littéraire qu'elle a évolué ».

et qu'il « caractérise par son pouvoir coercitif ». Pour Durkheim, il est vrai que le groupe n'a jamais été clairement l'objet d'étude de la sociologie, comme le fait remarquer Gérin. Il n'y a qu'à relire le texte de Mauss et Fauconnet (1969 : 150) qui reprend selon Jean-Michel Berthelot (2000 : 39) « très fidèlement non seulement l'esprit, mais la lettre des développements de Durkheim » pour se rendre compte que le groupe n'est qu'indirectement l'objet de la sociologie. Celle-ci est plutôt « la science des institutions »⁵⁴ qui se définissent comme un « ensemble d'actes ou d'idées tout institué que les individus trouvent devant eux et qui s'impose plus ou moins à eux » (Mauss et Fauconnet, *idem.*). La sociologie, en se donnant comme objet les institutions, étudie les formes sociales déjà existantes ou instituées bien avant la naissance de l'individu.

Les institutions ne s'établissent pas par décret, mais elles résultent de la vie sociale et ne font que la traduire au-dehors par des symboles apparents. La structure c'est la fonction consolidée, c'est l'action qui est devenue habitude et qui s'est cristallisée. Si donc nous ne voulons pas voir les choses sous leur aspect le plus superficiel, si nous désirons les atteindre dans leurs racines, c'est à l'étude des fonctions qu'il faudra surtout nous appliquer (Durkheim cité par Mucchielli et Robic, 1995: 102).

Gérin veut bien étudier les formes de la vie sociale déjà existantes, mais celles-ci doivent avoir une existence concrète et directement observable, ce que n'est pas l'institution, contrairement aux groupes.⁵⁵ Selon lui, le groupement est le phénomène social central puisqu'il « appelle et rattache à lui tous les autres » (Gérin, 1912 : 58) et qu' « aucun acte social ne saurait avoir lieu, ne saurait se concevoir sans lui, et [qu'] aucune autre science n'en saurait revendiquer la moindre partie comme son objet » (Gérin, 1910 : 134). Gérin pose avec force et par un travail de longue haleine la matérialité⁵⁶ et l'objectivité des

54 Dans la préface à la seconde édition des *Règles*, Durkheim (1998 : 90) écrit, reprenant le texte de Mauss et Fauconnet, que la sociologie est la science des institutions.

55 Gérin (1912 : 36) écrit à propos de Durkheim qu'il demeure un philosophe du droit avec une « conception politico-juridique » plutôt que sociologique: « Sa doctrine fondée sur l'idée du droit du devoir, de la contrainte exercée par le groupement social, est sans contredit apparentée aux théories des juristes allemands, et on serait tenté de voir en lui un disciple de Von Jhering, s'il n'était facile de lui découvrir un ancêtre plus direct et plus ressemblant encore dans Montesquieu, magistrat, philosophe, physicien, auteur de *l'Esprit des lois*, une des gloires dont Bordeaux s'honore. Montesquieu défend, dans ce livre selon Armand Cuvillier (1950 : 329) la thèse « selon laquelle la constitution d'un pays est en relation avec le climat, la fertilité du sol, etc. »

56 « Le groupement social est un phénomène matériel, qui la plupart du temps tombe sous les sens » (L. Gérin à P. Champault, lettre datée du 12 avril 1911, #5471-14)

groupes sociaux⁵⁷ autant que celle du Lieu. Tout fait social⁵⁸ se rattache à un groupement et « la manifestation la plus considérable de tout phénomène social c'est bien celle qui se traduit par la constitution d'un groupement stable »⁵⁹. Gérin substitue en ce sens une *Nomenclature des groupements sociaux* à la *Nomenclature des faits sociaux* de Tourville. La nouvelle Nomenclature de Gérin se ramène selon lui à quinze classes : Famille, Atelier, Commerce, Professions Libérales, École, Église (Paroisse), Voisinage, Associations, Commune (Municipalité), Union de communes, Pays membre de la province, Cité, Province, État, Étranger.

Ces transformations théoriques, loin d'être mineures pour une définition de l'espace social, montrent un déplacement de la « matérialité » de l'espace social, du Lieu physique (sols, sous-sols, etc.) à l'existence d'une vie de relations sociales. Durkheim souligne avec virulence l'existence d'un nouveau niveau de connaissance, le social, et partage l'idée de Gérin et de plusieurs autres que le sociologue n'étudie pas les relations de l'homme au lieu⁶⁰, mais bien les relations des hommes entre eux. Les phénomènes sociaux sont le résultat de l'« association », écrit parfois Durkheim (1998 : 205), c'est-à-dire « les manières dont sont groupées les parties constituantes de la société ».⁶¹ Ces « manières dont sont groupées les parties », Durkheim les étudie non plus par les institutions et leur fonction (cf. Mucchielli et Robic, 1995), mais par l'étude de la distribution de la population dans l'espace en mesurant statistiquement son volume, sa densité, ses dispositions sur le sol ainsi que ses déplacements. Ces faits sociaux constituent la morphologie sociale au sens strict d'une statistique de la population. Maurice Halbwachs (1938 : 4) écrit au sujet de Durkheim qu'il attribue « une importance particulière à ce qui, dans les sociétés, emprunte

57 Gérin reproche indirectement à Durkheim d'insister trop sur la matérialité des faits sociaux (il faut étudier les faits sociaux comme on le fait pour les choses matérielles) et de leur pouvoir coercitif au détriment de la matérialité des groupes sociaux qui définit la personnalité humaine comme un agent actif plutôt que passif.

58 Durkheim (1988 : 89) définit le fait social de façon très similaire à Gérin lorsqu'il écrit « pour qu'il y ait fait social, il faut que plusieurs individus tout au moins aient mêlé leur action et que cette combinaison ait dégagé quelque produit nouveau ».

59 ASJCF, Fond Léon Gérin, L. Gérin à Paul de Rousiers, lettre datée du 4 août 1910, #5487-4.

60 Joseph Wilbois cité par Bureau (1923 : 100) écrit par exemple que: « On ne peut même pas dire que l'homme sorte de son sol comme en sort la plante. Nous ne sommes ni une cristallisation, ni une efflorescence du milieu, puisque, si fortement que ce milieu marque « sur nous » son empreinte, ce « nous » était devant lui une originalité préexistante, et la meilleure preuve c'est que la même région ne donne pas la même forme aux sociétés d'homme et aux bandes de loups ».

61 « Au début, le sociologue allait directement de la nature à l'homme et de l'homme à la société. Mais voilà que de plus en plus on tient compte d'une action propre des institutions sociales. On est en révolte contre la domination exercée par les sciences de la nature. » (Gérin, 1912 : 45).

davantage les caractères des choses physiques : étendue, nombre, densité, mouvements, aspects quantitatifs, tout ce qui peut être mesuré et compté ». Il souligne de plus (1938 : 4) « qu'on aperçoit pas ce qui fait l'unité d'ensemble. Cette conception de l'espace social réduite à une « masse » de corps qui se déplace dans l'espace pose toujours la question de la nécessité des déplacements ou des comportements.

Les groupes sociaux deviennent en outre progressivement l'unité fondamentale d'observation en science sociale, et ce même au sein de l'École française de sociologie où Durkheim passe d'une sociologie des institutions à une sociologie de la « population ». C'est toutefois Maurice Halbwachs qui souligne, après Gérin, le plus explicitement « la nécessité d'observer le social selon le point de vue du groupe social » (Grao et Ramognino, 1997 : 104), qu'il considère comme la « véritable unité humaine » (Halbwachs, 1938: 57). Répondant indirect des critiques de Gérin⁶², Halbwachs conçoit une morphologie non plus dans le sens strict de Durkheim d'une « masse d'individus » quantifiable, mais dans un sens large lié aux diverses activités sociales (économiques, politiques, religieuses, etc.) qui se présentent toujours sous la forme de groupes sociaux.

Il faut dire plutôt que, qu'il s'agisse d'une entreprise industrielle, d'une bourse des valeurs, d'un organe de la vie politique, nous n'aurons de ces institutions qu'une vue abstraite, si nous les plaçons pas en une partie de l'espace, si nous n'apercevons pas les groupes humains qui en assurent le fonctionnement. Les institutions ne sont pas de simples idées : elles doivent être prises au niveau du sol, toutes chargées de matière, matière humaine et matière inerte, organisme en chair et en os, bâtiments, maisons lieux, aspects de l'espace. Tout cela tombe sous le sens. Ce sont des figures dans l'espace, qu'on peut décrire, dessiner, mesurer, dont on peut compter les éléments et les parties, reconnaître l'orientation, les déplacements, évaluer les accroissements, les diminutions. C'est en ce sens que tous les organes de la vie sociale ont des formes matérielles (Halbwachs, [1938] 1970 : 6).

En positionnant les faits morphologiques dans l'espace, Halbwachs les situe d'emblée au niveau des groupes et reconnaît par le fait même que la vie de ces derniers ne se résume pas à ce substrat physique qui n'est plus qu'une condition. L'espace social est d'abord et avant tout l'espace des groupes, l'espace de l'existence sociale. Tout comme les corps, les groupes ont une constitution physique (faits de population), ils se meuvent et se développent dans des espaces – on peut très bien situer les groupements familiaux sur un

⁶² Gérin ne semble pas connaître les travaux d'Halbwachs si on se fie au fait qu'il n'y fait jamais référence. Est-il besoin d'ajouter qu'Halbwachs ne connaît pas les travaux de Gérin!

cadastre – mais ils ne sont pas que cela. Ils sont aussi des « idées », des « représentations », des « connaissances » ou des réalités d'ordre moral comme le dit M. Halbwachs, des « attitudes verbales » ou « vécues » selon Colette Moreux (1969) ou encore des réalités discursives. Ces connaissances tracent néanmoins les contours d'un monde tout aussi « objectif » et « matériel » que l'est par exemple la distribution spatiale des familles. Il reste à définir ce que peut-être l'articulation entre la morphologie au sens strict - les faits de population (physique sociale) – et la dimension symbolique de ces activités envisagées cette fois-ci au niveau des groupes sociaux.

1.2.2) De la morphologie au sens large. Psychologie collective et naissance de l'individu

« Mais pourquoi ce que l'on rapporte avoir vu serait-il plus objectif que ce que l'on dit avoir entendu, senti ou goûté? » (Fabian, 2006 : 184)

Les modifications théoriques et méthodologiques au sein des deux Écoles françaises émergent de façon régulière à la suite des décès de leur maître respectif; Henri de Tourville meurt en 1908 et Émile Durkheim en 1917. Les révisions, réalisées non sans difficultés, marquent dans le même temps le déclin de ces deux écoles en tant que collectifs de recherche réunis autour d'une figure centrale (Savoye, 1985). Les membres continuent de publier et de se référer à leur École, mais ils sont maintenant disséminés dans des organisations différentes; ils font de plus en plus œuvre individuelle. Les transformations dans l'organisation de la recherche concordent en quelque sorte avec les transformations théoriques dans la mesure où l'individu commence à prendre une place grandissante dans le processus de connaissance du social.

Les transformations théoriques et méthodologiques semblent nécessaires dans une société marquée, semble-t-il, par une « crise morale », dans une « époque aussi oubliée de la vie spirituelle » pour reprendre les termes de Bureau (1923 : 123).⁶³ Durkheim souligne aussi dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912 [1994] : 610-611)

⁶³ Pour plus de développements sur cette « crise », vous pouvez vous référer, mis à part l'auteur lui-même, au chapitre 5 « Les organisations en crise » du livre de Kalaora et Savoye (1989 : 200-209).

« que nous traversons une phase de transition et de médiocrité morale [...] En un mot, les anciens dieux vieillissent ou meurent, et d'autres ne sont pas encore nés ». Selon Bureau (1923 :123), il est devenu nécessaire, de dépasser les thèses « mécanistes » ou « matérialistes » qui ont émergé dans la foulée des importantes « inventions de l'ordre matériel et économique » liées au processus d'industrialisation. Il faut faire une place différente à l'individu en ne le considérant plus comme le produit mécanique du Lieu ou d'un substrat.⁶⁴

Depuis le moment où ces lignes ont été écrites, les sociétés occidentales ont traversé de dures expériences et elles commencent à constater que l'humanité doit se pénétrer de divinité, si elle veut que la nature se pénètre d'humanité, la première condition de l'action efficace est de se réaliser soi-même et l'humanité ne peut se réaliser qu'en se dépassant (Bureau, 1923 : 316).

Des discussions sur l'individu ont certes lieu du vivant de Durkheim à la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle avec de vives polémiques sur les notions d'« âme » et d'« esprit » en philosophie, en psychologie et en théologie avec des auteurs comme Hippolyte Taine, Gustave Le Bon et Gabriel Tarde qui utilisent les expressions de « psychologie des peuples » ou de « psychologie des foules » (Mucchielli, 1998) et des historiens ont récemment montré que les échanges entre la psychologie et la sociologie sont constitutives de la naissance universitaire de cette discipline; les uns découvrant le social et les autres l'individu (Mucchielli, 1998, 2004). Durkheim n'était donc pas aussi anti-psychologique ou anti-biologique comme le pensait Gérin, et les disciples de Le Play n'étaient pas non plus des « matérialistes géographiques » de stricte obédience comme certains sociologues le croient encore de nos jours. Cette révision est déjà bien commencée pour les durkheimiens contrairement aux leplaysiens qui continuent à être catégorisés trop aisément sous l'étiquette d'une sociologie « positiviste » et « scientifique » en raison d'un déterminisme rigide (Warren, 2003).

L'étude des débats sur l'idée d'une psychologie collective chez les deux Écoles françaises que tout semblent séparer, montre qu'elles tendent à se rapprocher notamment à

⁶⁴ « Puisqu'il ne s'agit que d'un substrat, on pourrait croire, écrit Bureau (1923 : 113, 143) que l'activité individuelle va pouvoir organiser la vie sociale, mais on sent combien est faible, pour ne pas dire négligeable, la part laissée à l'initiative de l'individu dans l'aménagement de la vie sociale, suivant les théories de l'École française de sociologie, et puisque nulle part on ne traite de l'origine de ces mystérieuses représentations collectives, on est obligé de croire, comme y incitent d'ailleurs plusieurs formules, qu'elles sont l'effet mécanique de ce même substrat » Bureau va même jusqu'à parler d'une « sociologie de la liberté » (1923: 143).

propos de la question de la dimension symbolique des faits sociaux par la participation des individus. Si les représentations collectives semblaient flotter au-dessus des individus chez Durkheim parce que ces derniers ne participaient pas à leur construction, elles vont redescendre au niveau de l'expérience sociale (groupale) avec Marcel Mauss et plus particulièrement Maurice Halbwachs. Si les groupes sociaux au sein de l'École de la Science sociale semblent être sous la dépendance du Lieu, ils vont progressivement intégrer l'importance l'individu et de la « psychologie collective ». Ce travail permettra d'abord de pousser plus loin la réflexion sur l'espace social constitué à la fois par une matérialité physique et symbolique et de montrer ensuite que la « découverte » actuelle du « territoire » qui insiste sur la symbolique des faits sociaux est loin d'être un « nouveau paradigme scientifique » (Jean, 2006) dans les sciences sociales et plus particulièrement en géographie et en sociologie. En fait, ces deux dimensions ont toujours été au cœur de la définition de la sociologie comme discipline autonome et elle l'est encore aujourd'hui.

1.2.3) Léon Gérin et la question individuelle

En sociologie, au Canada, c'est par l'intermédiaire des travaux du premier sociologue Léon Gérin que l'on découvre une pensée originale quant à l'articulation du « matériel » et du « sens ». Il est vrai que l'intérêt ou la pertinence pour les théories de Léon Gérin n'a jamais été réellement souligné autant en sociologie du Québec qu'en sociologie rurale. Ses idées théoriques servent rapidement de repoussoir commode à une théorie que l'on veut plus contemporaine, pour ne pas dire plus sociologique. À l'instar des travaux sur le Québec du géographe français Raoul Blanchard, les travaux de Gérin représentent en quelque sorte une « tradition honteuse » qu'on n'oublie pas, mais qu'on a certainement dépassée.⁶⁵ Le reproche souvent adressé à Gérin est de ne pas avoir été capable de s'affranchir des thèses de son École et en particulier de celles de Frédéric Le Play. Les « faits matériels » (lieu physique) l'emporteraient toujours sur les faits sociaux, en dépit des transformations théoriques et méthodologiques.

Dans la partie qui suit, vous verrez que Gérin a développé des thèses pour le moins contemporaines, dans la mesure où il est en quelque sorte le « précurseur » du « retour du

⁶⁵ Je développerai plus explicitement sur les critiques dans le prochain chapitre.

sujet » que l'on observe désormais en sociologie rurale de la territorialité. Cette originalité n'est pas encore perçue en histoire de la sociologie parce qu'on paresse intellectuellement devant la tâche d'analyser réellement ses travaux notamment par l'analyse de sa correspondance intellectuelle avec ses collègues français de la Science sociale. Trop souvent, on n'aperçoit pas que l'étude de la dimension symbolique - étroitement liée à l'« acteur » et surtout à la reconnaissance de sa « compétence »⁶⁶ - est absolument nécessaire – de toute façon elle sera faite de manière implicite – et qu'elle tourne à vide si elle n'est pas matérialisée dans un corps particulier, c'est-à-dire dans un individu ou un groupe qui vit et se déplace dans un territoire « matériel » particulier qu'il partage avec d'autres. Sans la prise en compte de ces considérations, le « sens » sera construit à côté des pratiques. En fait, c'est comme s'il n'y avait pas d'alternative; la dynamique des relations sociales est dans les « choses » ou elle est dans les personnes. Si nous admettons au contraire que la dynamique est à la fois sens et pratique, on ne peut s'empêcher, à la manière des théoriciens de la territorialité, d'insister sur une dimension au détriment d'une autre d'où les expressions de « décalage », de « reflet » et parfois même de « représentation ».

Gérin, qui a déjà écrit qu'il ne voulait pas trop « rudoyer le sens commun », fut très sensible à la question symbolique et on s'en aperçoit rapidement lorsqu'il discute dans sa correspondance de psychologie collective avec ses collègues français. Ses observations monographiques ont été et sont encore utilisées dans la tradition monographie et en histoire sociale. Nous sommes donc encore de nos jours largement tributaires de ses observations de terrain. Or, Gérin le méthodologue et le théoricien commence à peine à être étudié plus sérieusement (Parent, 2007).

Dans un texte inédit et non terminé⁶⁷, dans lequel il passe en revue les diverses doctrines philosophiques, Gérin montre que les philosophes, autant les « spiritualistes » ou

66 Je ne peux me résoudre à enlever les guillemets, car le mot « compétence » fait, selon moi, davantage partie de l'univers sémantique du travail et de l'économie capitaliste. Le responsable des ressources humaines sélectionne les candidats en fonction de leurs compétences. Le sociologue choisit les individus en fonction de leur expérience. Enfin, l'usage du mot « acteur » est aussi problématique, dans la mesure où on l'associe à l'univers théâtral. Je sais bien que le mot peut être utilisé pour marquer l'autonomie de l'individu, mais son usage peut amener, comme les théories des représentations, à distinguer ce qui relève de la réalité et ce qui relève du jeu de l'acteur. Jouer un rôle ne signifie pas être soi, même si l'acteur joue son propre rôle.

67 ASJCF, Fond Léon Gérin, « La méthode de la science sociale : l'observation monographique et ce qu'elle comporte », #5501, non daté.

« idéalistes » que les « matérialistes », refusent toujours « de reconnaître la personne humaine et l'esprit humain, si ce n'est à titre de phénomènes déterminés, plutôt que déterminants, de l'activité bio-psychologique »⁶⁸ et ce même avec le développement récent de la philosophie pragmatique de William James et de Henri Bergson qui se répand en Angleterre, aux États-Unis, en France et en Allemagne et qui « accuse un retour offensif au sein de la philosophie des notions d'esprit humain et de personnalité humaine » comme « principe actif et dirigeant »⁶⁹. Gérin considère que les résultats se font encore attendre, puisque l'introspection demeure le procédé par excellence. Par exemple, James écrit dans *Philosophie de l'expérience* que « la grande chose en philosophie, ce n'est pas la logique, c'est la vision passionnée »⁷⁰. Théodule Ribot, bien qu'il affirme que la psychologie a trop négligé l'idéologie, ramène encore les opérations de l'esprit « à un jeu de muscles »⁷¹.

Gérin constate malgré tout des avancés chez les « médecins aliénistes », dont Pierre Janet, continuateur de Ribot, et Gaston Rageot qui portent leurs investigations sur la discussion avec les malades. Gérin observe également des progrès en neurologie, chez l'Américain L.L. Bernard (1910), professeur à l'université de Chicago, qui conclut que « la vie consciente et intelligente échapperaient de plus en plus aux influences de l'instinct et de l'hérédité ; il montre comment les opérations intellectuelles proprement dites sont dans une large mesure indépendante du jeu des centres nerveux inférieurs ; enfin il pose comme condition déterminante de l'acte un mouvement de totalité du système nerveux »⁷².

Gérin veut développer une théorie de la connaissance qui « tient compte à la fois de la réalité du monde extérieur et de celle de notre propre esprit »⁷³ et refuse l'opposition entre l'idéal et le matériel. Il écrit d'ailleurs que ces « deux textes sont aussi primitifs l'un de l'autre »⁷⁴. On ne peut pas réduire, à son avis, l'intuition ou nos « premières idées » à la « condition de mécanisme » puisqu'il « faudra reconnaître à quelque autres agents le pouvoir, non seulement d'enregistrer les sensations, mais de les analyser, de les comparer et de les classer »⁷⁵. Gérin soumet plutôt les idées de la théorie pragmatiste et bergsonienne

68 *Ibid.*, p. 4.

69 *Ibid.*, p. 6.

70 Cité par Gérin, *ibid.*, p. 9.

71 *Ibid.*, p. 7.

72 Souligné par Gérin, *ibid.*, p. 9.

73 *Ibid.*, p. 3.

74 *Ibid.*, p. 5.

75 *Ibid.*, p. 17.

selon la quelle la perception serait plutôt le résultat d'« un tri pratiqué par l'activité même de l'esprit »⁷⁶. Gérin reconnaît l'existence et le statut actif de la personne humaine en comparant la connaissance scientifique à la connaissance de sens commun.⁷⁷

Par leurs critiques, Gérin et Bureau posent le problème de l'individu comme agent actif dans la science sociale et indirectement dans toute production de connaissances. Bureau par exemple intègre, dans la Nomenclature, à la suite du Lieu et du Travail, ce qu'il nomme « les représentations de la vie ». De son côté, Gérin insiste sur la structure interne des groupes sociaux, la morphologie, en analysant leurs éléments constitutifs (le personnel, la fonction, les moyens d'existence, les modes d'existence, les phases d'existence, et les relations aux autres groupements). Il ne suffit pas, mentionne-t-il toutefois, de classer bêtement nos observations dans les cases prévues par la nouvelle Nomenclature⁷⁸, ce qui reviendrait évidemment à approuver le comportement « routinier » ou « mécanique » qu'il reproche à plusieurs de ses collègues et aux Canadiens français. Il faut plutôt tenir compte du « facteur humain » ou de l'individu dans toute production de connaissances.⁷⁹

Pour qui voudrait s'en tenir à la pratique de l'observation positive, dans un but d'information courante, cela ne comporterait guère plus que la sèche mention du matériel humain composant le groupement ainsi que son état civil. Mais l'observateur féru de causalité et de psychologie verra se poser de plus le grave problème du facteur humain et de son action plus ou moins spontanée et décisive sur le marché des faits. Il ne pourra, en outre, se dispenser de faire le départ entre ce qui relève de l'individu et ce qui relève du milieu social. (Gérin, 1931 : 382).

Gérin donne l'exemple des classes sociales dans la campagne du Canada français. Bien que ne partageant pas les mêmes *moyens d'existence* (« l'égalité des fortunes »), il observe que les Canadiens français partagent malgré tout les mêmes *modes d'existence*, c'est-à-dire « une similitude dans les manières de vivre », ils « se nourrissent, se logent, s'habillent de

⁷⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁷⁷ « L'un et l'autre ont leurs sens, par le moyen desquels l'esprit est informé de ce qui se passe au-dedans comme au dehors : l'un et l'autre ont la raison (l'abstraction des psychologues positivistes), qui leur permet de distinguer entre les choses, de discerner leurs différences et leurs ressemblances, de saisir leurs relations diverses. Seulement ce travail de l'esprit qui d'ordinaire s'effectue sans grande attention, le savant est tenu de l'exécuter avec suite, avec rigueur et à fond » (15).

⁷⁸ Il est pourtant souvent reproché à Gérin de n'être qu'un monographe à tiroirs, ce qu'il n'est évidemment pas à la lumière d'une analyse plus approfondie.

⁷⁹ Il n'est pas anodin de voir Gérin s'attaquer constamment non pas strictement à la Nomenclature de Tourville mais surtout à son usage. Le caractère mécanique de la réalisation d'une monographie est lié au respect du guide d'observation (la Nomenclature de Tourville) qui devient trop souvent un guide d'exposition des résultats observés. C'est en définitive nier les enseignements des maîtres puisque l'initiative personnelle (les tendances particularistes) n'a que très peu de place dans tout ce processus si ce n'est qu'au niveau de l'élégance ou du style d'écriture bien que Gérin n'en conteste pas la nécessité.

la même manière, observent les mêmes prescriptions hygiéniques et partagent les mêmes plaisirs » (Gérin, 1925 : 298). Gérin (1925 : 320) souligne que « la pierre de touche de la classe sociale » sont « les habitudes de vie commune » qui constitue dans le même temps l'« esprit de classe ». Ces « habitudes de vie commune » sont le résultat du partage d'un même espace social, c'est-à-dire de relations continues dans le temps avec les autres. Ces relations continues constituent des groupes sociaux qui forment les « cadres » de la vie sociale.

Gérin utilise la notion de « cadre » pour d'une part, spécifier la particularité de l'objet social et, d'autre part, distinguer l'existence matérielle et psychologique des groupes. Le premier usage renvoie à la définition première de l'objet en sociologie, à ce que tout fait ou phénomène social se traduit par la constitution d'un groupement stable et que par cette relative stabilité ou permanence, le groupe social est un cadre « susceptible d'être analysé et classé » écrit-il à Paul de Rousiers.⁸⁰ Le groupe est la cristallisation des relations sociales, il est une chose « instituée », il en est la matérialisation. Le groupement « cadre » ou « intégral », précise-t-il à P. Champault,⁸¹ s'oppose au groupement « fragmentaire » ou « sous-groupement ». La « famille au complet », par exemple, est un groupement cadre, mais un repas familial de quelques-uns des ses membres et même de tous ses membres n'en est pas un. Le groupe n'est-il plus dès lors un phénomène directement observable? Gérin voulait-il dire que le groupe n'est pas la somme de ses éléments, ni le résultat des activités individuelles mais qu'il est les relations entre les individus?

La notion de cadre ne renvoie plus seulement à des groupes concrets, directement observables et quantifiables par leur forme, à un espace physique vu, mais aussi à son contenu, c'est-à-dire à la vie interne des groupes constituée par une « psychologie collective. Le groupe n'est plus seulement une chose instituée, une réalité qui se voit et se qui calcule par la Nomenclature ou le budget familial; le groupe est un « humain, vivant et agissant » (Gérin, 1925 : 320). Ainsi, ce qu'on rapporte avoir vu n'est pas forcément plus objectif que ce qu'on dit avoir entendu, senti ou goûté pour paraphraser la citation de l'anthropologue Johannes Fabian insérée au début de la partie.

80 ASJCF, Fond Léon Gérin, L. Gérin à Paul de Rousiers, lettre datée du 4 août 1910, #5487-4.

81 ASJCF, Fond Léon Gérin, L. Gérin à Philippe Champault, lettre datée du 3 avril 1911, # 5471-13.

Gérin n'a pas davantage explicité sa conception du groupe-cadre. Son travail au sein de la *Science sociale* s'est terminé avec la parution en 1912 de son fameux article de plus de soixante pages dans lequel il montre, par une revue assez imposante des différentes disciplines, que le groupe est le seul objet particulier que peut avoir la science sociale et il n'a pas terminé la suite de cet article qui suscitait déjà de nombreuses suspicions chez des collègues qui ne partageaient pas ses vues comme Paul de Rousiers et Paul Descamps. La publication de son texte sur l'objet en 1912 dans la revue, montre que tous les membres de la *Science sociale* sont d'accord avec Gérin pour considérer le groupe humain comme leur objet d'étude, mais ils refusent de le suivre plus loin dans sa volonté d'en faire un cadre.⁸² Il est par conséquent difficile de définir cette seconde caractérisation des groupes-cadres qui renvoie à cette idée de « psychologie collective ». Des indications sont toutefois disséminées dans sa correspondance personnelle, dans le Bulletin de la Société qui publie sa dernière polémique avec un de ses collègues ainsi que dans quelques conférences faites au Canada après sa « marginalisation » au sein de l'École.

En somme, si j'y vois clair, nous devons dans nos études sociales tenir compte de trois ordres de faits. Au cœur même de la science sociale il y a le groupement et la psychologie de groupe qui en est inséparable. Puis en deçà et comme au-dessous de la science sociale, il y a la géographie physique, la science du Lieu ; tandis qu'au-delà, et comme au-dessus de la science sociale, il y a la psychologie individuelle, la science de la nature humaine. Certes, nous ne saurions nous dispenser, même au risque d'empiéter sur le terrain des géographes, d'étudier le Lieu, car le Lieu est le support matériel des groupements humains. C'est le Lieu, dans la mesure où il est transformable, qui assure une certaine permanence aux caractères et aux formes de groupement et permet ainsi la constitution d'une science sociale. Nous ne saurions davantage nous dispenser d'étudier la nature humaine avec les moralistes, les historiens, les psychologues : car c'est elle qui est l'ouvrière du changement et du progrès au sein du groupement; c'est elle qui établit une nette démarcation entre la science sociale et les sciences physiques ou mêmes naturelles. Mais le domaine propre de la science sociale n'en reste pas moins le groupement même. Il doit être le point de départ et le point d'arrivée des recherches sociologiques; le Lieu, le Travail, etc., ne sont que des étapes sur la route. Ils conditionnent dans une mesure l'activité humaine; mais en définitive, ils sont subordonnés aux manifestations *sui*

82 Paul de Rousiers écrit à Gérin que de considérer les groupes comme des cadres l'amène à réduire par exemple les faits d'instruction au groupement École alors qu'ils se produisent également au contact du lieu, du travail, de la famille et de la fréquentation de l'étranger. Les faits religieux peuvent-ils se réduire au groupement Église? (ASJCF, Paul de Rousiers à Léon Gérin, lettre datée du 30 juin 1910, # 5487-8). « Je ne songe pas, lui répond Gérin (lettre datée du 4 août 1910, #5487-4) à renfermer la religion dans l'église; mais je constate que, dans nos sociétés compliquées du moins c'est le groupement Église qui est le principal organe de la religion. Dans l'étude du phénomène religieux, je commencerai donc par me centraliser sur le groupement Église, pour de là rayonner sur les groupements dont l'action est complémentaire à la sienne. » De plus, ajoute-t-il, le dernier élément de sa clef analytique – les relations aux autres groupements – permet d'étudier les phénomènes religieux avec ceux des autres groupements.

generis, collectives ou simplement individuelles, de cette activité » (Gérin, 1913 : 169-170).

Il n'y a plus seulement le groupe qui est au cœur de la sociologie, mais aussi sa psychologie qu'il distingue clairement du lieu physique et de la psychologie individuelle. Le groupe est le résultat d'activités sociales qui s'inscrivent dans un support matériel (Lieu) et qui lui donne ainsi une relative permanence ou stabilité. Cette inscription est possible dans la mesure où le Lieu est transformable par l'individu en raison du fait qu'il a « une origine plus ou moins indépendante [du fait matériel] pour partie⁸³, et, ajoute-t-il à Philippe Champault, si l'on n'y croit pas de cette manière, autant vaut dire qu'on n'y croit pas du tout. Je pensais m'être expliqué clairement à cet égard : la psychologie humaine est en partie réductible aux faits matériels et sociaux ambiants, elle est en partie irréductible à ces phénomènes [...] cette diversité des esprits n'est pas toujours et totalement explicable par l'action du milieu physique, ou même des groupements sociaux ».⁸⁴

Pour comprendre cette dernière phrase surprenante, il faut revenir à ses observations monographiques qui l'ont menées à modifier la Nomenclature du maître, pour saisir que cette indépendance de la psychologie individuelle résulte plutôt du « contact social » ou des relations avec les autres groupements sociaux. Il observe à Saint-Dominique en 1887 que le « type primitif » observé à Saint-Justin l'année précédente a subi des transformations même s'il partage avec son prédécesseur les mêmes « conditions matérielles premières » (Lieu). En effet, les membres de la famille de Saint-Dominique développent des tendances particularistes contrairement à la famille de Saint-Justin qui se rapproche davantage du type communautaire où l'individu ne semble pas pouvoir exister en dehors du groupe. Selon Gérin, c'est par le « contact » avec les Anglo-Saxons par l'intermédiaire du grand atelier que se produisent ces transformations.⁸⁵ Le passage du communautaire au particulariste ne peut donc pas s'expliquer par le Lieu, ni complètement par les groupes ou les cadres sociaux que se sont donnés les Canadiens français, puisqu'ils n'arrivent pas par eux-mêmes, même avec l'éducation⁸⁶, à faire ce passage qui par ailleurs

83 Gérin souligne.

84 ASJCF, Fond Léon Gérin, L. Gérin à Philippe Champault, lettre datée du 20 août 1913, #5473-4.

85 La notion de « contact » utilisée non seulement par Gérin, mais aussi par Halbwachs désigne bien la fonction médiatrice des objets et des relations sociales en montrant que l'espace social n'est pas seulement l'espace des relations ou des interactions « face à face ». Derrière les objets, il y a toujours des groupes d'individus.

86 Gérin constate que les Canadiens français qui poursuivent des études continuent à privilégier les

ne fait pas éclater les cadres sociaux traditionnels lorsqu'il se produit.

Retournant une seconde fois à Saint-Dominique en 1909, Gérin observe que les groupes sociaux traditionnels des Canadiens français (famille, voisinage ou rang, paroisse) sont toujours présents, puisque le développement de l'initiative individuelle se réalise dans le prolongement des groupements fondamentaux, ou plutôt, à l'intérieur des cadres traditionnels, pour ne pas dire familiaux. Or, pour plusieurs familles, l'apparition du grand atelier a pour effet de les « instabiliser » dans la recherche de leurs moyens d'existence qui ne sont plus fournis par la terre. Les séjours aux États-Unis ou dans les villes canadiennes n'ont pas pour autant développé l'initiative individuelle. Les Canadiens français émigrés en Nouvelle-Angleterre ont par exemple recréé les cadres paroissiaux; ces « Petits Canada ». Gérin (1937 : 175) observe de plus que les membres d'une famille qu'il a monographiée, bien qu'ayant vécu dix-huit ans aux États-Unis « en sont revenus peu modifiés en somme dans leur vie intime et domestique ». Le type particulariste étant encore exceptionnel, celui-ci ne peut pas modifier les cadres sociaux produits par les groupes résultant du partage d'une vie ou d'une durée commune, et, ni même, produire des grands patrons agricoles. Gérin observe tout de même que le contenu des cadres se modifie par l'importance relative accordée à ceux-ci :

On y retrouve bien ces trois institutions traditionnelles [famille, rang, paroisse], mais elles n'y ont plus le même caractère de simplicité, et elles n'y occupent plus tout le terrain. La famille de l'habitant n'y a plus autant de stabilité, autant de cohésion; les relations de voisinage sont moins étroites. Les corvées récréatives, du moins en ce qui regarde les cultivateurs de progrès, comme celui dont il est ici question, sont d'un usage beaucoup moins fréquent. Enfin, l'institution paroissiale n'y a plus autant de prestige, autant d'autorité (Gérin, 1909 : 45-46).

Même si l'institution paroissiale n'a plus autant de prestige aux yeux de quelques familles progressistes, cela n'empêche pas l'Église de profiter du développement économique de la province et de multiplier le nombre des paroisses et d'améliorer la situation matérielle des institutions religieuses.⁸⁷ Le cadre est toujours présent et plus imposant que jamais d'un

professions libérales (médecin, avocat, notaire) qui sont pourtant encombrées. Lui-même n'a pas échappé à la règle. Voulant étudier « la part » de l'industrialisation dans les changements de la société canadienne-française, Jean-Charles Falardeau (1971 [1951] : 126) observe dans les années 1950 que les Canadiens français s'orientent timidement vers les professions apparues avec l'industrialisation comme l'ingénierie par exemple qui dépasse à peine le droit dans le choix des étudiants des collèges classiques des années 1939 à 1950. La prêtrise et la profession médicale viennent en tête de liste tandis que le commerce et les sciences appliquées la terminent.

⁸⁷ « Ces institutions continuent de se conformer à l'idéal de la masse des familles encore dominées par la

point de vue matériel, mais son pouvoir s'effrite graduellement malgré tout. Le développement de l'initiative individuelle ne peut guère s'expliquer par le Lieu ni par les cadres sociaux, mais par des facteurs exceptionnels. La famille de Saint-Dominique est de tendance particulariste, c'est-à-dire que « la routine n'est plus souveraine » et que le « désir d'améliorer son sort par des propres efforts, est de plus en plus en évidence » (Gérin, 1938 : 146), parce que le père de famille a repris la culture agricole à la suite d'un mauvais état de santé qui l'a amené à interrompre ses études classiques. « Il voulut compenser par plus de connaissances théoriques et d'intelligence ce qu'il lui manquait de vigueur physique, et cela au moment où les conditions de la vie sociale allaient le mettre à même de le faire avec avantage (Gérin, 1909 : 42)⁸⁸. Le développement du particulariste est exceptionnel, puisqu'il provient d'un « nouveau type de groupement social, d'origine étrangère ou extérieure », et n'est pas un cadre propre aux Canadiens français.

Comment peut-on dès lors partir avec l'évidence des groupes sociaux comme s'ils étaient dans la réalité déjà bien délimités, lorsqu'on s'aperçoit qu'un groupe n'est pas forcément un cadre, en raison de sa « non-fonctionnalité » qui résulte, par exemple, d'une imposition extérieure, comme les groupements municipaux qui furent imposés d'en haut par le pouvoir britannique? Plus simplement encore, comment constater la diminution de la « fonctionnalité » du groupement Église, par exemple, lorsqu'on observe que celle-ci construit de nouveaux lieux de cultes et hausse le nombre de ses paroisses? Peut-on alors penser que les Canadiens français sont plus pieux et dévots qu'hier?⁸⁹ Comment dresser cette nomenclature si nous passons du groupe concret aux cadres abstraits? Même si la Nomenclature fut élaborée après de nombreux travaux de terrain et l'écriture de plusieurs monographies par des membres de l'École de Le Play, le lecteur contemporain peut avoir

tradition, au lieu de s'adapter aux exigences des types encore exceptionnels, précurseur d'un état social futur » (Gérin, 1909 : 48).

88 Mis à part qu'il ne souffrait pas d'un état de santé défavorable qui l'empêcha de terminer ses études, le parcours de Léon Gérin ressemble étrangement à ce chef de famille. Dans une lettre intitulée « Histoire d'un colon canadien » adressée à Edmond Demolins et reproduit dans la *Science sociale*, Paul de Rousiers alors à Boston écrit à ce dernier à propos du cas Gérin qu'il « sort absolument de l'ordinaire » en entreprenant d'« échapper à l'influence de son milieu ». Au lieu d'intégrer les rangs des professions libérales alors encombrées, Gérin décide de jeter la toge d'avocat pour prendre la fourche. Je remercie Antoine Savoye de m'avoir signalé cette intéressante lettre.

89 En fait, il semble que ce soit à partir du moment où l'Église perd de son pouvoir, dans les années d'après-guerre, qu'elle multiplie ses institutions en particulier dans les milieux urbains. Selon l'expression de Gilles Routhier (2001 : 47-48), l'Église devait « resserrer les mailles du filet » et diminuer le nombre de fidèles par prêtre.

l'impression d'une finitude et d'une rigidité des groupes humains. Cette conception fixiste ne rend toutefois pas justice aux efforts de Gérin qui, même s'il divise la société en groupes ou en cadres élémentaires, distingue cette forme du contenu qu'il étudie attentivement par « observation directe » échelonnée sur plusieurs années et qu'il finit par différencier selon le degré d'initiative personnelle des membres, ou par sa psychologie collective. Les multiples groupes se présentent alors sous les types suivants par ordre croissant du développement de l'initiative individuelle: communautaire, quasi-communautaire, instable et particulariste.

La critique que nous pouvons adresser à Gérin est de penser les modifications dans le contenu des groupes (le passage du communautaire au particulariste) comme étant exceptionnelles et en définitive comme étant le résultat de l'action individuelle, puisque l'individu est le véritable ouvrier du changement. Il considère entre autre que ces changements résultent d'un processus de « sélection » qui demeure assez obscur, peut-être en raison du fait qu'il introduit cette idée à la fin de sa collaboration avec l'École et n'aura semble-t-il pas d'autres occasions de développer cette idée qu'il dit reprendre de son plus proche « allié » Philippe Champault qui finit par nier qu'il en est l'auteur.⁹⁰

Gérin n'a pas développé suffisamment ses idées sur le « vécu » des groupes et surtout sur la manière de l'étudier avec des données fondées par l'observation indirecte, comme les souvenirs, les mémoires intimes ou les correspondances dont il dit dans l'une de ses dernières conférences qu'elles sont des matériaux « d'un grand secours » qui « donnent vivement l'impression de la chose vue et vécue » (Gérin, 1925 : 305-306).⁹¹

Avec le développement d'une psychologie collective et d'une sociologie de la

90 « Cette sélection, si j'y comprends quelque chose, n'est pas un simple triage s'opérant mécaniquement : elle ne se réduit pas à une élimination des incapables, pratiquée inconsciemment par le Lieu ; c'est une sélection consciente des capables par eux-mêmes, une auto-sélection, dont l'homme est à la fois l'agent et l'objet. La sélection ainsi entendue est un fait de psychologie individuelle, qui n'est guère explicable par l'action des seules forces physiques, qui ne l'est même pas entièrement par l'influence éducatrice des organismes sociaux. Et personne plus qu'un disciple de Le Play et de Tourville n'a été habitué à entendre dire et répéter que le rôle de ce facteur intime, de cette initiative individuelle, grandit sans cesse à mesure que les sociétés se développent et se compliquent » (Gérin, 1913 : 166-167).

91 « S'agit-il d'un passé encore rapproché, les conversations avec les anciens, les souvenirs transmis par la tradition locale, les papiers de famille pourront lui être d'un grand secours. S'agit-il d'une époque déjà ancienne, les recueils de correspondances, les mémoires intimes, les simples chroniques lui faciliteront l'évocation du passé mieux que ne le feraient peut-être la grande histoire, souvent dédaigneuse des faits de la vie usuelle » (1925 : 305-306).

mémoire, Maurice Halbwachs précise beaucoup plus que ne le fait Gérin l'aspect « idéal » des groupes sociaux et nous permet, d'une part, de définir plus précisément ce qu'est l'espace social et, d'autre part, de constater que l'École de la Science sociale n'était somme toute pas en « dehors » des préoccupations de la sociologie institutionnalisée malgré son absence relative du champ universitaire à l'instar de Durkheim et de ses collègues. Elle partage bien au contraire des problèmes épistémologiques assez similaires malgré de nombreuses oppositions déclarées.

1.2.4) Maurice Halbwachs et la coordination de la pratique

À l'intérieur de l'École française de sociologie, Maurice Halbwachs est une figure incontournable dans la théorisation de l'articulation entre l'individu et la société lorsqu'il jette les fondations d'une psychologie collective (Mucchielli, 2004 et Marcel, 2001, 2004). Tout comme Gérin, Halbwachs dépasse l'opposition entre matière et idée et ses analyses postérieures à celui-là permettent de définir davantage la nature des liens qui unit les dimensions matérielles et symboliques des activités humaines. Les analyses précédentes permettent d'affirmer que la matérialité physique (observable directement) par l'École de la Science sociale et la matérialité démographique (quantifiable et mesurable) pour l'École française de sociologie est aussi une matérialité symbolique et que ces deux dimensions constituent l'espace social.⁹² Il reste toutefois à préciser le lien entre la structure matérielle du groupe et sa psychologie.

La pensée de ces deux intellectuels qui conçoivent les groupes sociaux comme des cadres montrent que l'espace social est à la fois une chose directement observable (espace physique, inscription dans la matière, relations de co-présence) et une chose « abstraite » (cadres sociaux, univers de sens partagé, langage) qui sont les deux formes élémentaires du groupe.

Mais, précise Halbwachs (1938 : 165), aucun de ces deux aspects ne se suffit, n'a de réalité, s'il n'est lié l'un à l'autre. Que serait l'idée d'une famille qui ne prendrait forme sensible nulle part et en aucun temps ? Mais, d'autre part, quelle vie proprement sociale attribuer à un groupe, si, derrière les unités rassemblées,

⁹² Je laisse de côté les travaux de Marcel Mauss, pour des questions stratégiques, c'est-à-dire qu'il n'a pas dégagé clairement que l'objet de la sociologie était le groupe contrairement à Halbwachs. Pour des réflexions récentes sur Mauss, vous pouvez consulter la thèse de Louis Turcotte (2006).

telles qu'elles tombent sous les sens, nous n'atteignons pas des pensées, des sentiments, surtout l'idée d'organisation qui les unit ?

Halbwachs précise donc que les formes matérielles sont aussi des « pensées » des « sentiments » et que si

nous fixons notre attention sur ces formes matérielles, c'est afin de découvrir, derrière elles, toute une partie de la psychologie collective. Car la société s'insère dans le monde matériel, et la pensée du groupe trouve, dans les représentations qui lui viennent de ces conditions spatiales, un principe de régularité et de stabilité, tout comme la pensée individuelle a besoin de percevoir le corps et l'espace pour se maintenir en équilibre (Halbwachs, 1970 : 12-13).

Cherchez « derrière » les faits morphologiques et vous y trouverez « les faits psychologiques » (1939 : 10) qui sont en quelque sorte l'idée d'organisation (le tri ou la sélection chez Gérin), c'est-à-dire une activité de mémoire ou de connaissance. L'espace social est structuré par l'humain qui en est le principal agent actif. Pour reprendre la définition du sociologue Anthony Giddens (1987 : 96) dans son livre *La constitution de la société*, la sélection « est un procès positif plutôt que négatif ; elle est l'expression de l'engagement actif des agents dans leur environnement ». Cette sélection ou cet « engagement actif » est un processus d'appropriation de la vie en société par l'individu qui, pour coordonner ses activités avec celles des autres, localise sa position dans l'espace social dans ses relations avec les autres. La définition du « Soi », développée par le psychosociologue américain Georges Herbert Mead (1963 : 147) dans *L'esprit le soi et la société*, comme une réalité « d'ordre cognitif » montre bien cette l'idée :

L'individu s'éprouve lui-même comme tel, non pas directement, mais seulement indirectement en se plaçant aux divers points de vue des autres membres du même groupe social, ou au point de vue généralisé de tout groupe social auquel il appartient. Il entre dans sa propre expérience comme un soi ou comme un individu, non directement ou immédiatement, non en devenant sujet pour lui-même, mais seulement dans la mesure où il devient d'abord un objet pour lui, de la même manière que les autres individus sont des objets pour lui. Il ne devient un tel objet qu'en prenant les attitudes d'autrui envers lui à l'intérieur d'un milieu social, ou contexte d'expérience et de comportement, où il est engagé avec eux » (Mead, 1963 : 118).

La localisation sociale est un processus d'assemblage des traces sociales de l'existence de soi et des autres et des relations de soi avec les autres qui est comme l'écrit Paul Sabourin (2005 : 125) « un mode d'organisation socio-cognitif ». Reprenant les idées d'Halbwachs, Sabourin (1997 : 153) affirme que « ce mode d'organisation » n'est possible qu'en raison

du fait que l'individu s'inscrit dans un espace qu'il partage avec d'autres; qu'il y a réciprocité des perspectives. L'espace est social parce qu'il résulte de l'association des individus entre eux, et la pensée individuelle n'existe que parce qu'elle a des points de repères – des cadres – qu'elle partage avec d'autres et qui résultent de ses conditions spatiales ou morphologiques. « Cette réciprocité des perspectives est le processus constituant l'interaction sociale où le langage, l'espace et le temps se trouvent élaborés en *conjonction simultanée* dans ce rapport aux autres du fait que les êtres et même les choses figurent comme signes » (*idem.*).

Ainsi, ces états affectifs sont pris dans des courants de pensée qui viennent en notre esprit du dehors, qui sont en nous parce qu'ils sont dans les autres. C'est bien nous qui les éprouvons. Mais ils ne subsistent et ne se développent, dans un monde où nous sommes sans cesse en contact avec les autres, qu'à la condition de se présenter sous des formes qui leur permettent d'être compris, sinon approuvés et encouragés, par les milieux dont nous faisons partie. Il en résulte que leur intensité, leur nature et leur direction s'en trouvent plus ou moins modifiées (Halbwachs, 1947 : 3).

Cette réciprocité des perspectives est à la base de la constitution des groupes sociaux construits et reconstruits par les activités quotidiennes et les interactions particulières, puisque leur création dans cet acte de réciprocité, ou pour reprendre les termes d'Halbwachs dans la « compréhension », l'« approbation » et l'« encouragement » de nos « états affectifs », est dans le même temps la constitution de frontières ou de divisions sociales. Il y a alors différenciation sociale par opposition notamment entre un Nous et un Eux.

Les frontières sociales peuvent relever de toutes les activités sociales humaines : la langue, les affinités, l'interprétation du passé, l'occupation du sol, etc. Elles se présentent toujours comme une combinaison, mais il n'y a, c'est notre hypothèse, constitution de frontières que dans la mesure où ces activités sont génératrices de division. Si elles ne suscitent pas une identité collective, si elles n'impliquent pas une forme de solidarité, si elles ne permettent pas de désigner « l'Autre », elles ne participent alors pas aux processus de différenciation sociale et ne peuvent former frontière (Guth, 1988 : 21).

Les groupements sont donc construits par des activités humaines de toutes sortes et pour qu'un groupe traverse le temps, il faut qu'il se constitue une « identité collective » ou une « psychologie collective », c'est-à-dire des « raisons communes » (un sens commun) pour s'opposer ou se différencier de l'Autre. Le groupe est à la fois « ouverture » et « fermeture » à l'Autre.

Je formule en ce sens l'hypothèse suivante reprise chez Maurice Halbwachs (1913 : V) : un groupe sera d'autant plus dominant que « ses membres participeront davantage à la vie collective, telle qu'elle est organisée dans leur société » et surtout telle qu'elle est valorisée. L'organisation est une mesure de ce qui est valorisé. Selon lui (1905), la conscience de classe dépend du « degré associatif », c'est-à-dire de l'« intensité » des relations sociales ou encore du degré d'organisation des êtres humains.⁹³ Plus la vie sociale est « intense », organisée par des groupes humains ou des associations, plus la contrainte interne des groupes est forte et plus il y a de chance qu'une conscience de classe claire existe. À l'inverse, moins la vie sociale est organisée et moins il y a de chance qu'une telle conscience existe. La constitution de frontières n'est donc pas seulement l'expression d'une « psychologie collective », mais aussi d'un processus conflictuel pour la délimitation légitime (Bourdieu, 2002).

La « psychologie collective » ou la « mémoire collective » est celle des groupes sociaux et pour éviter de retomber dans une construction *a priori* des groupes, il est essentiel d'étudier des logiques de regroupement qui sont dans le même temps des logiques de hiérarchisation, de valorisation et de catégorisation d'autrui. Au lieu de présupposer l'existence des groupes sociaux, il faut étudier les processus de construction de ceux-ci par la façon dont les individus parlent de leurs lieux, de ce « temps vécu » expressif de leur appropriation de ces espaces. En cela, nous reprenons encore une fois les idées d'Halbwachs (1942 : 27) pour qui le groupe est repérable par le simple fait que son existence correspond au « sentiment commun d'une situation sociale distincte des autres » et d'une occupation d'« un rang défini dans l'échelle des situations en général ». Ce « sentiment » ou ce « rang » peut-être défini par une hiérarchisation de valeurs, à ce qui est considéré comme important à une période donnée.

Les espaces-temps sociaux peuvent de plus – ils ne se réduisent ainsi pas à une dimension politique ou de pouvoir – être qualifiés de « vécus », de « subjectifs » ou plutôt

93 « Mais nous avons vu aussi que, quelque soit la forme particulière d'activité que la société mette ainsi au premier plan, que ce soit l'activité guerrière, politique, économique, et comme ayant le plus de valeur, ce sont les formes d'activités propres à intensifier la vie sociale, la vie collective, à étendre, à multiplier les rapports que les hommes ont entre eux, et qu'ils ont entre eux en tant que personnes humaines, le genre d'activité qui tend à créer et à développer ce genre de milieux dans lesquels on échappe aux préoccupations de la profession, dans lesquels les hommes s'intéressent avant tout et passionnément à eux-mêmes et à leurs semblables, et aux rapports qui manifestent en eux les qualités qui résultent de leur nature d'hommes » (Halbwachs, 1942 :209).

d'« inter-subjectifs », c'est-à-dire relationnels, dans la mesure où ils sont des constructions cognitives, des schémas qui confèrent un ordre aux expériences vécues et l'impression d'une succession dans le temps. Ce « modèle concret de connaissance » (Houle, 1979) est relatif au « temps vécu », c'est-à-dire aux propriétés empiriques des relations sociales, à la morphologie sociale, qui en permettent l'expression. Il s'agit me semble-t-il de ce que Paul Sabourin appelle la régionalisation du savoir⁹⁴, dans la mesure où ce schéma organisateur est défini comme un savoir social localisé et non local. Ce schéma n'est pas arbitraire, mais nécessaire à la constitution des pratiques sociales. Il ne s'agit pas de rajouter un contexte à la description de notre objet, car les dimensions de temps et d'espace sont internes à cet objet.⁹⁵ La situation (l'espace-temps) n'est pas un contexte ajouté à l'interaction, elle en est constitutive.

Conclusion

L'articulation entre les conditions spatiales des groupes (la matérialité ou la forme des groupes) ou l'espace construit par la pratique (l'objectif) et le temps « vécu » repérable dans les discours relatif à cet espace (le subjectif), est définie non plus par un lien de causalité, mais plutôt de réciprocité et de correspondance. Autrement dit, l'objectif (la pratique) et le subjectif (les activités langagières ou le sens) sont parties prenantes de la même réalité, celle de l'expérience sociale. Le discours individuel est l'expression de l'appartenance à des regroupements particuliers que nous pouvons désormais définir par le partage d'un « sens commun »⁹⁶ qui se constitue à travers les activités quotidiennes. Ces activités quotidiennes finissent par devenir des habitudes qui forment une tradition et qui

94 « Les discours et les pratiques sont localisés dans les sociétés contemporaines par le fait qu'ils sont la médiation non pas d'une forme sociale locale mais de plusieurs formes de savoirs et d'expériences sociales différenciées. Expliquer la genèse et la constitution de cette appréhension du réel relève notamment d'une sociologie de la connaissance. Ici, nous n'envisagerons ce caractère multiple de la connaissance contemporaine qu'en tant que condition du travail de description du social. En cela, chaque matériau peut être compris comme une carte qui met en forme des territoires multiples » (Sabourin, 1993: 72-72).

95 « Plus encore, la mémoire sociale, comme activité socio-symbolique est une constituante des phénomènes étudiés de la « morphologie » sociale et permettrait de redéfinir le champ de la morphologie dans les sciences sociales et en sociologie » (Sabourin, 1997 : 140).

96 « C'est l'idée d'une communauté spirituelle, on pourrait dire aussi réflexive et conceptuelle, qui transcende les consciences individuelles et qui leur sert de point de repère pour leurs jugements objectifs et normatifs » (Pharo, 1997 : 48). C'est aussi l'idée que nous retrouvons chez G.H. Mead avec l'« autrui généralisé ».

donnent l'impression d'une matérialité tout aussi implacable que le lieu physique. L'espace social n'est toutefois pas les relations ou les rapports de l'humain à son milieu, mais bien d'humain à humain. Ces activités sociales humaines tracent des espaces-temps sociaux différenciés et par là des conceptions différentes de la vie sociale. Ces conceptions ne sont ni vraies ni fausses, elles sont des formes différentes de connaissance (Houle 1987) relatives aux propriétés empiriques de ces activités.

Cela implique donc qu'il faut distinguer les associations locales des groupes sociaux, puisque les associations locales ne sont pas des ensembles caractérisés par une homogénéité d'opinions. Les individus peuvent également faire partie des mêmes associations, sans faire partie du même groupe social. Le partage d'un même espace social ne signifie pas non plus le partage d'un même espace physique comme l'a montré Léon Gérin. Des membres d'une même famille peuvent être disséminés dans les quatre coins du globe, mais continuer à être en « contact » entre eux par divers moyens de communication.

Étudier ce temps « vécu » ou vivant, dans la mesure il « n'est pas seulement le temps passé, mais le temps qui passe, définissant dès lors l'objet de ce que serait une histoire immédiate » (Houle et Hamel, 1983 : 281) implique d'adopter une pratique méthodologique en conséquence. Avec le retour des histoires de vie, des biographies ou autobiographies dans la pratique sociologique, on « oublie » trop souvent que le Québec possède une longue et riche tradition monographique, comparable aux nombreux documentaires de cinéastes québécois comme Pierre Perrault et Michel Brault, qui permet au mieux d'étudier les transformations sociales dans le temps effectivement vécu. En France, la revue *Études sociales* (2003 : 3) souligne l'intérêt d'étudier les monographies qui « ne sont plus des sources parmi d'autres » et que « [c]onsidérées en elles-mêmes, elles constituent un matériau exceptionnel sur une époque et un milieu, révélant les mécanismes élémentaires par lesquels une société se produit et se reproduit ». Toutefois, les membres de la *Société d'économie et de science sociales*⁹⁷ s'intéressent davantage à l'étude historique du courant de recherche leplaysien qu'à la réalisation d'études monographiques concrètes. Le prochain chapitre est en partie consacré aux raisons qui m'ont conduit à adopter cette pratique laissée à l'abandon tel un champ en friche qui reçoit par moment des promeneurs

97 La SESS fut fondée en 1856 par Frédéric Le Play et elle publie la revue *Études sociales* née en 1935 du rapprochement entre *La Réforme sociale* et la *Science sociale*.

pressés qui ne font que passer pour aller vers d'autres champs...

CHAPITRE DEUX. PROBLÉMATIQUE MÉTHODOLOGIQUE

Cette partie méthodologique est divisée en deux parties principales. Dans la première partie, je justifie l'usage ou le retour nécessaire à la pratique monographique pour l'étude des groupements sociaux dans leurs dimensions morphologique et symbolique. Cette justification s'appuie sur les approches jusqu'ici utilisées dans l'étude de la ruralité québécoise, mais aussi sur les débats actuels en sociologie et en anthropologie notamment à propos de l'éthique de la recherche. Dans la deuxième partie, je précise les procédés utilisés pour construire empiriquement l'espace social rural à partir d'un village particulier pris comme un observatoire de la ruralité québécoise contemporaine. Je détermine dans le même temps les données pertinentes en regard de la définition théorique de l'espace à reconstruire et je propose, en fin de parcours, les hypothèses de recherches qui guideront la suite de ce travail.

2.1) Pourquoi un retour à la monographie?

« Monographie étymologiquement veut dire examen ou description d'un seul objet à la fois, monos. Mais comprenons-nous bien, d'un seul objet à la fois, ce qui n'exclut pas l'étude de plusieurs objets successivement. Cette explication est nécessaire pour certains docteurs en sociologie, chercheurs de la petite bête, qui feignent de voir dans la méthode monographique une base trop étroite pour la science. Après tout, la monographie est le procédé vulgaire de la connaissance, qui se concentre tour à tour sur divers points du réel. La monographie scientifique se borne à faire de ce procédé de la vie courante un emploi conscient, raisonné, méthodique. Aucune discipline intellectuelle, aucune science digne de ce nom ne saurait faire fi de ce moyen » (Gérin, 1931: 383-384).

2.1.1) Monographie et transformations sociales. La nécessité de l'« observation directe »

Dès les premières études monographiques au Québec à la fin du XIX^e siècle, Léon Gérin justifie le recours à l'observation méthodique. Il se distancie alors des intellectuels de

l'époque (les « théoriciens purs », les psychologues, les érudits, etc.) et en particulier des prêtres, les « autorités sociales » par excellence au Canada français d'alors. Ni la tradition, ni la philosophie, ni la théologie ne peuvent, à son avis, remplacer l'étude monographique ou l'observation méthodique.

En effet, en matière sociale, et même pour un catholique, les vérités révélées, traditionnelles, transcendantes sont tellement peu nombreuses; et, d'autre part, les phénomènes sociaux, surtout de nos jours, sont tellement compliqués et importants, que la déduction abstraite ne saurait plus, en cette matière, nous guider sûrement et complètement (Gérin, [1905] 2003 : 59).

L'intérêt et la nécessité d'adopter une nouvelle façon de faire de la recherche résultent des transformations majeures qu'a connues cette société, et de l'insuffisance des connaissances antérieures pour donner un sens aux phénomènes récents, encore incompréhensibles pour les Canadiens français. En effet, le milieu canadien-français se « complique » avec l'industrialisation dirigée par les Anglo-saxons, ce « qui donne à cette situation un caractère d'exceptionnelle gravité pour nous : la masse de notre population entre dans ce mouvement sans préparation, à son insu, presque à son corps défendant » (*ibid.* : 57). Pour Gérin, il est temps de remplacer les « élites traditionnelles pour usage domestique »⁹⁸ par une élite formée à l'observation méthodique et à la connaissance scientifique et de comprendre ces transformations sociales dont les Canadiens français n'ont pas le contrôle.

Cette élite s'adonnera à l'étude positive, méthodique et suffisamment complète des phénomènes sociaux. Dès lors elle sera assurée des avantages que donne la poursuite de toute science bien entendue. Ces avantages sont au nombre de quatre : renseignements; développement de la faculté d'observation; formation de l'esprit et du caractère; aptitude à l'action (*ibid.* : 72).

La nécessité du travail monographique est liée dans ce cas aux transformations dont les fondements sont insaisissables, parce que « la confusion règne dans les idées populaires » et les « doctrines courantes en matière sociale » sont « insuffisantes » (*idem.*). Gérin, dans la solitude, sacrifie une bonne partie de ses temps libres à cette tâche et décrit, dans un article remarquable (Gérin, 1912), les étapes scientifiques et historiques menant à l'émergence nécessaire de la science sociale. Il a insisté sur l'importance de l'autonomisation de la science sociale pour ne pas qu'elle retombe dans de pures spéculations philosophiques. Les sociologues doivent développer l'observation « directe », monographique, et il constate que « si la sociologie a envahi le monde, c'est le mot

⁹⁸ Cette expression est de Fernand Dumont (1971 : 67).

beaucoup plus que la chose qui a remporté ce succès » (Gérin, 1914 : 345). Il en va de la légitimité non seulement de cette nouvelle science, mais aussi de l'entreprise de Gérin vis-à-vis des prêtres en particulier en vue de parvenir à établir la valeur de cette démarche de connaissance. Si le recours à l'observation directe n'est plus justifiable d'une opposition à une vision du monde dominante qu'est la pensée religieuse et métaphysique, il peut être, en sociologie rurale à tout le moins, préjudiciable d'une vision « développementale » ou « aménagiste » de la vie sociale.

2.1.2) Les limites de l'approche dominante

Dans son bilan des études réalisées sur les milieux ruraux au Québec, Myriam Simard (2002) souligne le regain d'intérêt pour la sociologie rurale dans les années 1990 après une période d'accalmie où la recherche était principalement structurée par un cadre d'analyse régional plutôt que rural en raison notamment du développement du réseau des universités du Québec en « régions » et la thèse influente de la fin du rural.⁹⁹ Ce regain d'intérêt s'inscrit, selon elle, dans le contexte d'une « nouvelle ruralité » ou encore d'une « renaissance rurale » avec les phénomènes de revitalisation des espaces ruraux tels la migration et l'agro-tourisme. Simard (2002 : 173-179) note toutefois que peu de chercheurs « prennent la peine de la décrire explicitement » et suggère la réalisation de recherches approfondies par des « études de cas concrets ». On souligne toutefois que le développement n'est plus réduit à une perspective économiciste, puisqu'il existe maintenant le développement écologique ou « durable » (Aubin et Forget, 2001), l'aménagement (Roy, Paquette et Domon, 2005), etc.¹⁰⁰

99 « Cette thèse de la fin du rural a été tellement forte au Québec qu'elle a découragé la recherche sur le milieu rural tout en suscitant une sociologie urbaine tournée vers l'explication de la singularité de notre monde urbain, dont une bonne partie de la population était issue du milieu rural. Ainsi, pendant une génération, la sociologie rurale a pratiquement disparu comme champ de recherche sans parler d'un enseignement quasi inexistant, comme c'est encore le cas aujourd'hui » (Jean, 1989 : 290).

100 Daniel Latouche (1994 : 79) est très critique envers le développement dit désormais « durable » puisqu'il croit que cette idée de durabilité est contradictoire avec la logique même du développement. « Si c'est le développement et non l'environnement qu'il s'agit de rendre durable, on a affaire à une mystification. Si durable veut dire préserver l'environnement, alors c'est incompatible avec la logique économique. Sans compter que le développement durable n'est qu'une nouvelle version du « bon » développement, thème bien connu. Le développement *durable*, *soutenable* ou *supportable* [Bruno Jean parle maintenant de développement *approprié*] n'est que la dernière née d'une longue suite d'innovations conceptuelles visant à faire entrer une part de rêve dans la dure réalité de la croissance économique. »

Ces approches centrées principalement sur l'analyse de données statistiques continuent évidemment à se complexifier, notamment avec la construction des indices de développement qui permet aux pouvoirs politiques d'agir plus efficacement dans les milieux ruraux souvent définis par des problèmes économiques de développement, mais elles commencent tranquillement à montrer des signes de faiblesse. Des critiques viennent maintenant de l'intérieur des groupes de recherche sur le développement, et en plus, des représentants en position dominante dans le champ universitaire, Bruno Jean (2006 : 525), par exemple, souhaite dans l'avenir :

un retour de la grande tradition monographique, seule capable de rendre compte de la complexité dans une démarche analytique où les données de l'environnement biophysique et humain se croiseront avec le discours compétent des acteurs sociaux maintenant réputés capables d'exprimer et de comprendre leurs mondes, les mondes ruraux.

Pourtant, et ce jusqu'à tout récemment, plusieurs chercheurs, dont Gérard Bouchard (1990) et même Bruno Jean¹⁰¹ (1991, 2006), ont fortement critiqué la tradition monographique du Québec qu'ils associent à la structuration du mythe collectif, d'une société rurale autrefois homogène et immobile. D'autres chercheurs ont souligné l'étroitesse de cette méthode pour l'anthropologie actuelle orientée vers la « globalisation » (Céfaï, 2003 : 477).¹⁰² Le travail monographique revient timidement à l'ordre du jour non seulement au Québec mais aussi en France avec la revue *Études sociales*. Plutôt que d'explicitier les critiques du genre monographique, je spécifierai les avantages que procure l'approche monographique pour le développement des sciences sociales.¹⁰³

2.1.3) La monographie comme « sociologie du vivant »

Ce retour est souhaité pour diverses raisons politiques comme les problèmes de cohabitation dans les milieux ruraux, la valorisation du patrimoine, la « décentralisation » du pouvoir national et bien sûr l'ignorance du Québec des régions, etc. Nous prenons

101« Influencées par les travaux pionniers d'un Léon Gérin, nos sciences sociales se sont faits une fausse image de notre ruralité, soit celle d'une sorte de monde immobile; si le terme sied bien au monde rural français, rien de tel ici » (Jean, 1991 : 184).

102Pour plus de détails concernant les critiques adressées à la monographie, voir (Parent, 2006).

103Je pourrais en dire long sur l'importance de la monographie dans plusieurs disciplines, non seulement en sociologie mais aussi en géographie avec les monographies de colonisation (Sénécal, 1992), en anthropologie avec l'étude des communautés, et même les monographies paroissiales des prêtres pour l'histoire régionale de Raoul Blanchard et de l'IQRC (Parent, 2006).

conscience que la vie industrielle et urbaine est contradictoire avec la protection de l'environnement, et la vie campagnarde devient l'objet d'une valorisation excessive de la part des urbains qui y recherchent une sorte de paradis vert, un refuge où l'enracinement terrien des familles rurales et la solidarité qui en découle contrastent avec la mobilité et le caractère cosmopolite et mobile de la ville. Je pense toutefois que ce retour est surtout nécessaire en regard des impasses théoriques auxquelles sont confrontées les sociologues, non seulement du développement, mais aussi ceux qui utilisent strictement des données quantitatives. Comme on l'a vu précédemment, cela débouche à terme sur la difficulté de (ré)articuler les éléments démographiques (profession, sexe, âge) aux éléments dynamiques qui donnent sens à ces traces, c'est-à-dire les « acteurs » ou les groupes sociaux.

Christian Bromberger (1991 : 484) définit la monographie comme un « genre ethnologique consistant en l'analyse la plus complète possible d'un groupement humain, d'une institution ou d'un fait social particulier ». Il ne faut pas envisager cette analyse comme la description d'un phénomène ou d'un objet dans toutes ses dimensions, puisqu'aucune collection ou accumulation de « faits » ne saurait venir à bout de l'inépuisable richesse de la réalité. La monographie n'est pas, contrairement à ce que certains (Cuvillier, 1950) ont pu parfois penser, une collection de faits. Elle n'a d'ailleurs pas et n'a sans doute jamais été cela même si on souligne (de Sardan, 1995) souvent que les premiers manuels d'ethnographie ont parfois été seulement des inventaires ou des recettes de ce qu'il faut décrire. Si dans tout travail sociologique il y a un aspect « technique » lié entre autres à la construction des données (observation participante, enregistrements, etc.), derrière ces procédés se cache toujours un individu qui sélectionne et qui classe les « faits observés » et cela même pour les quelques 700 monographies paroissiales réalisées par les curés, que comptait le Québec en 1938 (Falardeau, 1985).¹⁰⁴

104Au cours de la première session de la Semaine d'histoire du Canada tenu à la bibliothèque de Saint-Sulpice de Montréal en novembre 1925 sous les auspices de la Société historique de Montréal et auquel participe également Gérin, l'abbé Ivanhoé Caron (1926 : 266-268) indique à la fin de sa conférence les indications à suivre pour la réalisation de monographies paroissiales. Il fournit deux « plans » pour les anciennes paroisses; un plan pour les paroisses récentes résultat du démembrement d'anciennes paroisses; un plan pour les paroisses de date récente fondées dans les cantons; et finalement un plan pour les paroisses de ville. Afin d'illustrer cette démarche, voici les différentes sections qui doivent être décrites pour le premier plan d'une paroisse ancienne : 1) Généralités (nom de la paroisse, formes anciennes, description du lieu, etc.); 2) Origine (1650-1670); 3) Première période (1670-1700); 4) Deuxième période (1700-1750)... jusqu'à la période moderne (1900-); 8) Biographies (anciennes familles, les hommes marquants); 9) Épilogue (coup d'œil sur l'avenir).

L'approche monographique se définit d'abord comme la description en profondeur et détaillée d'un objet pris, non pas dans toutes ces dimensions, mais dans sa « totalité concrète » (Kosik, 1970),¹⁰⁵ c'est-à-dire dans sa réalité vivante et agissante. Plus que toute autre approche, la monographie présente une « sociologie du vivant » (Houle, 1997)¹⁰⁶, puisque pour reprendre les mots de Gérin (1932 : 244), elle « ne morcelle pas la réalité vivante agissante comme le fait la méthode statistique. Elle représente l'homme, le groupement social dans son intégrité, sans nullement le morceler » (Gérin, 1932 : 244). Pour le dire autrement, la monographie inscrit l'individu dans un territoire donné qui n'est pas celui de l'économie politique, que privilégient par exemple les tenants du développement en utilisant les données des institutions politiques, mais bien celui de l'expérience sociale, incluant celle du monographe, d'une vie concrète de relations entre individus définie comme un espace social. Cet espace des relations sociales est « total » dans la mesure où les phénomènes de divers ordres se présentent dans leur interrelation. Dans son travail de terrain le monographe est donc attentif aux diverses dimensions de l'expérience collective (économiques, politiques, religieuses, etc.).

2.1.4) Le travail de terrain. D'un lieu d'observation à la réciprocité des perspectives

Dans ses derniers écrits, Gérin souligne l'importance des données qualitatives qui ne soient pas strictement le résultat d'observation directe sur le terrain, comme les souvenirs de la tradition locale, les correspondances ou encore les biographies et autobiographies. Cet usage de données diversifiées est lié au développement souhaité d'une psychologie collective. Il considère ainsi l'espace comme n'étant n'est pas seulement visuel – d'où la prédominance du lieu physique et la nécessité de l'observation sur place – mais aussi « idéal », d'un savoir de sens commun. On aurait donc tort de croire que la monographie n'est la description de pratiques sociales dans un sens strict qui exclurait par

¹⁰⁵Le philosophe tchèque Kosik (1971 : 28) écrit justement que « [s]i la réalité est une somme de faits et d'éléments simples et irréductibles, il s'ensuit d'abord que l'ensemble de tous les faits est concret, ensuite que la réalité dans sa concrétude, est essentiellement inconnaissable, car il est toujours possible d'ajouter à chaque phénomène d'autres côtés ou aspects, négligés jusqu'ici ou non encore découverts, et de démontrer par cette *sommatio in finie* que la connaissance est abstraite et non concrète ».

¹⁰⁶Il serait sans doute préférable de parler d'une sociologie du vivant au lieu d'une sociologie du vécu puisque le « vécu » renvoie trop souvent au sujet individuel défini par une expérience existentielle (Buléon et Di Méo, 2005).

exemple les actes de langage. Les monographies de Colette Moreux (1969, 1982) en sont l'éloquente démonstration. Même si la pratique discursive ne fut pas l'objet d'étude direct de Gérin, elle n'était pas pour lui qu'un moyen d'obtenir des « faits », mais aussi de saisir l'« esprit » collectif (particulariste, communautaire et instable).

Vincent Debaene (2006 : 39) a d'ailleurs récemment montré, que durant les années 1930, le travail de terrain n'est pas seulement appréhendé comme une méthode de « collecte » de données – le modèle mécaniste critiqué par Gérin – mais aussi comme une expérience subjective, « morale », « mentale » ; il est « en tant que tel l'opération de collection ». Cette position méthodologique, qui est aussi théorique – elle correspond au développement de la psychologie collective – est explicite dans les monographies de Colette Moreux (1969, 1982) où l'importance de la parole d'autrui et l'expérience personnelle de la monographe est central dans tout le processus de recherche.¹⁰⁷

L'écriture d'une monographie est l'objectivation d'une expérience de terrain, non pas définie comme une expérience scientifique, mais bien comme une expérience sociale, puisque c'est par une écriture « problématisée »¹⁰⁸ que nous passons de l'expérience de la vie en société à son objectivation. La description pose ainsi le problème de la scientificité d'une discipline d'une manière radicale. Peut-on échapper aux déterminismes sociaux, à notre position sociale? Gérin (2003 : 74) écrit qu'un des rôles possibles de la pratique monographique est de prendre conscience « de la place que l'on occupe dans l'ordre social ». En prenant la mesure des autres, nous prenons dans le même temps notre propre mesure ; le processus de localisation sociale est rendu possible grâce à la réciprocité des perspectives.

Les données sont construites dans le processus même du travail de terrain. La

107Gérin n'a sans doute pas participé très activement aux transformations méthodologiques du travail de terrain dans les années 1930. On pourrait d'ailleurs soutenir l'hypothèse qu'il n'a jamais complètement sorti d'une conception de la monographie comme la description d'un espace essentiellement visuel, malgré les développements souhaités d'une psychologie collective. Pour vérifier cette hypothèse il faudrait aller jeter un coup d'œil aux journaux de terrain que Gérin nous a laissés dans son fond d'archives. C'est un travail absolument nécessaire à réaliser dans l'optique post-moderne de l'effacement de l'anthropologue dans l'écriture.

108« En observant, ils [chercheurs] sélectionnent les comportements les plus signifiants par rapport à leurs objectifs de recherche. Cette sélection dépend donc d'une théorie implicite ou explicite – elle est un processus largement subjectif. Si nous spécifions nos hypothèses théoriques et la méthode que nous utilisons, d'autres pourront utiliser les mêmes hypothèses et les mêmes méthodes pour vérifier ou infirmer nos conclusions » (Whyte, 2002 : 386).

subjectivité du chercheur n'est pas un problème¹⁰⁹, comme ne l'est pas celle de l'observé. Au contraire, elle est le point de départ de la recherche qui se poursuit par l'objectivation de cette expérience. Il n'y a pas d'expérience du monde qui ne passe par l'expérience que je fais du monde. La méthode monographique comme observation participante pourrait être une des « conditions d'accessibilité de l'altérité » (Ramognino, 1992 : 64 et A. Fortin, 1987), par une présence prolongée sur le « terrain » et par une attention particulière à la façon dont non seulement les gens vivent en société, mais également à la façon dont le chercheur fait l'expérience de cette vie. L'observation participante ou le travail de terrain peut se définir, en ce sens, comme une approche clinique, c'est-à-dire comme une étude approfondie qui met l'accent sur les « signes » (les symptômes) ou comme le dit Hughes (1996 : 282), sur la « rhétorique sociale ».

La sociologie a pour objet l'interaction. L'échange de paroles et de signes est une activité presque constante chez les êtres humains. L'objectif principal de la sociologie est de parvenir à une connaissance systématique de la rhétorique sociale; pour cela, il nous faut d'abord maîtriser la rhétorique elle-même.

Le monographe n'a pas le choix d'être attentif aux codes sociaux ou à la « rhétorique sociale », puisqu'il en va de son intégration dans son terrain d'étude. Autrement dit, le chercheur expérimente ce qu'il essaie de comprendre. En simplifiant quelque peu, on pourrait dire que celui-ci cherche les règles facilitant son expérience de terrain ou, comme le dit Everett-C. Hughes (1960: XV) dans l'introduction d'un livre sur le travail de terrain, « the problem of learning to be a field observer is like the problem of learning to live in society ». Il est possible que les difficultés rencontrées sur le terrain seront expressives des difficultés ou des conflits entre les divers types d'utilisateurs des espaces ruraux, et peuvent révéler les diverses positions sociales.

De plus loin d'être un obstacle à la « rénovation » morale (cf. Gérin) ou au « développement durable » des milieux, la description monographique peut être un premier pas dans sa transformation. Gérald Fortin (1984 : 235) a déjà souligné le rôle important des monographies dans le Québec des années 1960 alors qu'il était impliqué dans les expériences politiques de réaménagement régional du Bureau de l'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). « Ce rôle est celui de rendre à la surface des aspects de la réalité que

¹⁰⁹ Georges Devereux (1980 : 16) écrit que l'étude scientifique de l'homme « doit exploiter la subjectivité inhérente à toute observation comme la voie royale vers une objectivité authentique plutôt que fictive ».

les acteurs ne voient plus ou ne veulent pas voir. La monographie déclenche ainsi une pensée réflexive qui est souvent le premier pas vers l'action ». L'anthropologue Marc-Adélaïde Tremblay (1967 : 82) fait le même constat en étudiant des communautés de la Côte-Nord dans les années 1960: « la tâche [de la monographie] est non seulement justifiable théoriquement, elle est même un des outils essentiels de la rénovation de nos milieux ».

L'écriture monographique vise essentiellement à décrire l'espace des groupes sociaux comme une réalité « vécue », c'est-à-dire que le sociologue doit certes observer des pratiques diverses, qui sont toujours le fait d'individus concrets et de groupes sociaux, mais aussi forcément interpréter ces pratiques. C'est par la prise en compte de la dimension symbolique ou cognitive des pratiques qu'il peut rendre compte d'une réalité déjà signifiante. Le groupe n'existe pas seulement dans sa forme matérielle, mais par le partage d'un univers de sens. Dans l'entretien, c'est à ce sens commun qu'est confronté le monographe et c'est par lui qu'il peut espérer reconstituer l'unité des regroupements en étant attentif à la « rhétorique sociale », aux règles partagées d'une vie en commun, du découpage ou de l'« indexation » (Sabourin, 1997) de la réalité par les individus concernés dans la constitution de leurs pratiques sociales.

L'entretien permet de se déplacer beaucoup plus facilement entre les différents univers sociaux que l'observation participante qui peut parfois être difficile dans des univers de travail, ou même dans des familles où notre regard peut paraître inquisiteur. Par contre, l'acte même de solliciter un entretien avec quelqu'un est une certaine forme de reconnaissance qui n'est pas sans déplaire à la personne sollicitée. Il est souvent plus facile d'obtenir un entretien avec un dirigeant d'usine que de l'observer directement sur son lieu de travail. L'« entretien est précisément destiné à créer un circuit de communication entre strates sociales, que la sociabilité ne permet pas (sinon, on n'aurait pas besoin d'entretiens) » écrit Hughes (1996 : 286).

Dans cette perspective, les monographies tout comme les journaux de terrain, les correspondances, les journaux intimes et les histoires de vie sont des bases d'observation privilégiées, puisque qu'elles sont autant de « traces » des « manières d'être socialement », de ce « vécu » ou de cette « rhétorique sociale » dont nous avons déjà vu toute

l'importance.

2.1.5) Souci éthique : l'individu et ses conditions d'existence concrète

« Un livre qui donne la parole (comme on dit) à l'autre, qui s'engage, qui admet une co-écriture et qui va jusqu'à présenter des textes écrits par ceux que nous étudions, ou retranscrits à partir d'entretiens collectés sur le terrain, reste une représentation et nous rend, le cas échéant, plus soucieux de ce que nous faisons que nous ne l'étions avant d'avoir abandonné notre scientisme naïf. Autrement dit, tant que nous produisons de la bonne ethnographie, nous serons loin d'être inutiles » (Fabian, 2006 : 302).

Le travail monographique pose de manière aiguë le rôle du chercheur dans la production scientifique et sociologique. Une description monographique est-elle une copie « conforme » de la réalité? Une description n'est-elle pas déjà une interprétation? Pour James Clifford (1985), la monographie ne se définit pas tant comme la description d'un objet que comme la stylisation ou la mise en forme d'un récit littéraire par un anthropologue ou sociologue devenu auteur. L'« autorité » de l'anthropologue ou du sociologue est en jeu puisque celle-ci est le résultat, selon James Clifford, du fait de sa présence sur le « terrain » et de sa subséquente disparition par la mise en forme de cette expérience singulière, par l'écriture d'un texte scientifique dont il a la maîtrise absolue.¹¹⁰ L'écriture monographique ou ethnographique pose la question du statut du sociologue ou de l'ethnologue par opposition à celui de l'individu observé, et par extension de la pratique sociologique. La légitimité du travail sociologique est particulièrement mise en lumière par le recours au travail monographique (travail de description), puisque l'explicitation du passage du sens commun au sens sociologique, ou plus particulièrement des catégories de sens commun aux catégories sociologiques, est au fondement de ce type de travail. On

¹¹⁰ « En faisant de sa personnalité, de ses motivations et de son expérience le centre de la confrontation ethnographique, l'anthropologue postmoderne localise désormais l'« autre » en lui-même. Le texte qu'il produit perd ainsi toute prétention à « décrire » l'autre. Il ne contribue plus qu'à renforcer le pouvoir de l'auteur, transfiguré en héros solitaire, en quête de son identité à travers l'aventure exotique » (Mondher Kilani, 1994 : 29).

semble toutefois confondre l'identité des deux partenaires en cause ou comme l'écrit Paul Rabinow (1985 : 108):

Vérité et science conçues en termes de pratiques interprétatives sont les mots-clés. À la fois, les anthropologues et les indigènes sont perçus comme engagés dans une activité consistant en l'interprétation du sens de la vie quotidienne. Les problèmes de représentation sont centraux pour eux tous et sont la matière même de l'imagination culturelle. Les représentations, cependant, ne sont pas *sui generis*; elles servent de moyens pour donner un sens aux univers de vie (dont elles sont des instruments de construction) et, par conséquent, elles diffèrent de par leurs fonctions. Les buts de l'anthropologue et de l'indigène sont distincts.

Pour le dire autrement, « inférer que le sujet racontant sa vie est sociologue ou qu'il fait de la sociologie sans le savoir, c'est nier à proprement parler son identité aussi bien que celle du sociologue qui a bien mal pris la mesure de son travail » (Houle, 1997 : 278). Le sociologue a l'ambition d'expliquer un phénomène d'un point de vue sociologique, alors que le sujet « explique » lui aussi, si vous voulez, mais par et dans le sens commun. L'enjeu principal est donc de différencier et de définir ces savoirs sociologiques et de sens commun. Le travail monographique, parce qu'il est principalement descriptif, situe au cœur de ses analyses ce passage du sens commun au « sens sociologique ».

La particularité des sciences humaines ou sociales tient précisément à ce que celles-ci portent sur des « événements expérientiels » contrairement aux sciences dites « naturelles » qui portent sur des « événements choses » pour reprendre les expressions du psychiatre Ronald David Laing (1969 : 48).

Les recherches scientifiques portent sur des objets, ou sur des choses, ou sur les rapports entre les choses, ou sur des systèmes d'événements. Les personnes se distinguent des choses en ce qu'elles font l'expérience du monde, alors que les choses sont ou agissent dans le monde. Les événements-choses n'ont pas d'expérience. L'erreur du scientisme consiste à transformer les personnes en choses par un processus de *réification* qui, lui-même, ne fait pas partie de la vraie méthode scientifique. Les résultats ainsi obtenus doivent être reconsidérés, « déréifiés », avant de pouvoir être réintroduits dans le royaume du langage humain.

Laing (*ibid.* : 10) définit l'expérience comme « la connaissance intime, ce que chacun éprouve ou ressent en soi, par soi-même » et non comme l'ensemble des connaissances acquises. Pour nous, la spécificité des sciences sociales et humaines est justement celle que dégage Laing comme une expérience symbolique singulière ou encore celle du « troisième monde » de Nicole Ramognino (2002 : 154), cet espace entre le monde individuel (monde

la subjectivité) et le monde social (monde de l'objectivité), c'est-à-dire le « monde de production de l'esprit humain ».

Si le choix de la méthode est fonction de la nature de l'objet, une « science du vivant » doit nécessairement passer par la méthode monographique ou au moins à la description du symbolique, contrairement aux « événements choses » qui permettent le recours à l'expérimentation, à l'isolement de l'individu du groupe, l'objet sociologique tel que nous l'avons défini ne permet pas le recours à ce genre de méthode. De plus, le recours à la description est un passage obligé dans la mesure où « l'ordonnement naturel du monde est partout prisonnier du système de sens que se donnent les groupes humains » (Bibeau, 1990 : 88). Pour Laing (1971 : 90), « si l'on ne peut pas décrire, on ne peut pas expliquer ». Puisque nous tentons d'expliquer la vie en société, que cette vie étant avant tout une question de sens, et que ce sens est déjà une première explication de cette vie, il faut d'abord « saisir » ce sens, si on veut l'expliquer. Les faits sociaux ne sont pas simplement des « choses », « les faits sociaux sont pourvus de sens »¹¹¹. Laing (1969 : 25) écrit magnifiquement bien que si « nous sommes dépouillés de notre expérience, nous le sommes de nos actions et si celles-ci nous sont en quelque sorte arrachées des mains comme des jouets des mains des enfants, nous sommes privés de notre humanité ».

Disqualifier les paroles de sens commun revient à disqualifier l'objet de la discipline puisque l'individu est un producteur de signes non plus définis comme idéologie, mais comme savoir de sens commun (Houle, 1987), ou comme le résultat d'un « travail cognitif ». Ainsi, la monographie ou la description est pratiquement incontournable. En effet, la mise en écriture d'une observation « directe » sous la forme de la description permet de dégager ce que Gérin appelait les *manières d'être socialement*.

En somme, la pratique de terrain est étroitement liée à la reconnaissance d'autrui dans sa spécificité ou dans son « environnement » pour prendre un terme plus actuel, sinon pourquoi se casser la tête avec un travail parfois pénible, fastidieux et long. L'écriture monographique, comme objectivation des conditions sociales d'existence, est d'autant plus le moyen par excellence si nous pensons que « que le rapport à l'Autre est devenu le critère

¹¹¹ « [C]omment peut-on résoudre le paradoxe au fondement de cette discipline : celui de reconstruire du sens sur des éléments qui sont déjà pourvus de sens ou qui sont en eux-mêmes sens. Comment la sociologie s'auto-produit en (re)produisant les formes symboliques comme objet sociologique » (Nicole Ramognino, 1989 : 84).

essentiel de la moralité » et que nous « vivons dans l'ère de la religion de l'Autre et du privilège donné aux rapports entre les hommes, dits horizontaux, aux dépens de la relation au transcendant » (Schnapper, 1998 : 20).

2.1.6) Cumul sociographique ou le temps long

Le Québec dispose d'une longue et riche tradition monographique qui se retrouve depuis maintenant un demi-siècle au centre des débats sociologiques québécois. À la fin des années 1960, Jean-Charles Falardeau et Philippe Garigue (1968 : 7) disaient des écrits de Léon Gérin qu'ils sont « au centre même d'un débat sur la validité des interprétations du Canada français ». Cela n'a pas beaucoup changé aujourd'hui, puisque les monographies sont à nouveau utilisées dans des débats interprétatifs sur le passé québécois. Elles ne sont toujours pas reconnues en raison des caractéristiques exceptionnelles propres à ce type de matériau qui est de saisir le « mode de vie d'une collectivité dans les propriétés empiriques qui le constituent – dans ses conditions matérielles, suivant l'expression de F. Dumont » (Houle et Hamel, 1983 : 283).

Les données recueillies par les monographes sont-elles sans valeur pour les intellectuels actuels comme semble le croire Gérard Bouchard?¹¹²

Et même lorsque l'enquête méthodique parvenait à s'imposer, par exemple sous la forme de la monographie locale, c'était généralement pour reprendre et accréditer par un alibi scientifique les mêmes credos. De ce point de vue, il est utile de relire les travaux des pionniers que furent en la matière C.-H.-P. Gauldrée-Boileau, L. Gérin, H. Miner et E. Hughes. Chez les uns comme chez les autres, la société rurale est représentée comme un objet lisse, que l'on caractérise en recourant aux stéréotypes de la stabilité, de la cohésion de l'égalité, de la solidarité et de la communauté d'origine, sur un fond de culture et de modèles de conduite quasi universellement partagés. [...] D'une certaine manière, les intellectuels qui nous ont précédés ont préféré déduire la société rurale dont ils rêvaient – et telles qu'ils la rêvaient – plutôt que de la construire progressivement dans l'observation rigoureuse (Bouchard, 1990 : 8-9).¹¹³

112 Nicole Laurin (1984 : 532) note : « Évoquant ses débuts de chercheur dans la période de l'après-guerre, Jean-Charles Falardeau écrit : « J'éprouvais le sentiment d'être une sorte de pionnier : sentiment récurrent de génération en génération dans l'histoire des « intellectuels canadiens-français ». Chacun pourrait, quel que soit son âge, prendre à son compte cette réflexion. De Léon Gérin à Gilles Bourque, en passant par Jean-Charles Falardeau et Fernand Dumont, pour n'indiquer que provisoirement que des repères symboliques, personne n'allume son flambeau à celui des prédécesseurs mais à quelque invisible flamme originelle ».

113 Je prends ici à témoin Gérard Bouchard, mais il n'est pas le seul. Il n'y a pas non plus que la discipline

Les milieux ruraux autrefois décrits par ces monographes ne sont certes plus ce qu'ils étaient, bien entendu, mais comment peut-on penser que les travaux actuels ne sont pas structurés également de l'imaginaire ou des « mythes » collectifs? Avons-nous réellement substitué le « discours de l'homogénéité » (Bouchard, 1990) par le discours de l'hétérogénéité? Il semble pourtant que l'hétérogénéité des milieux sociaux était une question fondamentale de la sociologie naissante, non seulement au Canada français avec Léon Gérin¹¹⁴, mais aussi en France avec le « mouvement leplaysien » et la *Science sociale*.

Il est vrai que, tout comme le Québec, la sociologie est relativement jeune et peu assurée par des fondements solides, ce qui fait en sorte, selon Nicole Ramognino (2000 : 153), que la « réflexion de la sociologie sur elle-même est un exercice, semble-t-il, incontournable depuis qu'elle existe officiellement comme institution universitaire ou professionnelle ». Trop souvent, l'opposition à la monographie se fait sur la base de constats qui relèvent d'une logique d'interprétation globalisante de la société québécoise, au détriment d'une explicitation des fondements des savoirs antérieurs comme ceux de Léon Gérin par exemple. Cela tient peut-être à la « double nature de l'argumentation sociologique » telle que la définit Jacques Coenen-Huther (2005 : 30) :

Chaque génération doit non seulement comprendre, expliquer, démontrer mais aussi convaincre. Et cette double nature de l'argumentation sociologique ne peut être qu'un frein puissant à toute accumulation intergénérationnelle de connaissances.

Cette nécessaire « innovation » n'est-elle pas exacerbée par l'organisation de la recherche actuelle qui remet ainsi en cause le développement même d'une sociologie (fondamentale) québécoise, dans la mesure où cela incite chaque nouvelle génération à tout refaire à neuf. Enfin, les nombreux travaux monographiques réalisés dans plusieurs lieux à différentes époques permettent aisément de comparer les transformations sociales dans l'espace et le temps, parce que les données sont réutilisables en raison du fait qu'elles se veulent des

sociologique qui semble prise avec une tradition « honteuse », comme on l'a vu, mais également la géographie et les monographies régionales de Raoul Blanchard. Dans la mesure où Bouchard utilise un cadre interprétatif qui met en relief l'homogénéisation, il est facile par la suite de voir la lente progression vers l'hétérogénéisation.

114 « [P]lus vivement que nulle part ailleurs, et plus nettement qu'à aucune autre époque peut-être, on y aperçoit en action et en réaction des groupements sociaux très divers, depuis les plus anciens, les moins spécialisés, les moins variables, et aussi les plus sourdement impératifs, comme ceux de Race et de Religion, jusqu'aux plus récents, aux mieux adaptés, aux plus dépendants de la volonté humaine, comme ceux, par exemple, qui se rattachent à l'organisation économique ou politique du pays » (Gérin, 1914b: 58).

traces de l'expérience sociale concrète, de la vie en société.¹¹⁵

Avec le développement des histoires régionales, les monographies sont un outil indispensable et incontournable pour définir concrètement et en profondeur ces milieux diversifiés. La difficulté de définir la ruralité québécoise est à la mesure des méthodes utilisées. Tant que les sociologues de la ruralité demeureront dans l'abstraction, ils n'arriveront pas à définir un fondement empirique à la spécificité et l'hétérogénéité des milieux ruraux, dont on aperçoit les traces dans les écrits désormais oubliés de Léon Gérin. La monographie est à la fois une approche d'observation méthodique et une description en profondeur, de type ethnographique, d'un objet particulier. Il existe de nombreux débats concernant le statut épistémologique de la monographie, mais il est désormais acquis que « si l'on ne peut pas décrire, on ne peut pas expliquer » (Laing 1971 : 90) (Granger, 1979). Par la diversité des méthodes utilisées (observation directe, entretien et histoires de vie, statistiques, etc.) l'approche monographique permet de reconstruire les espaces-temps « vécus » des relations sociales. Les conflits sociaux, même s'ils sont sans doute « frappants », ne sont qu'une forme possible des relations sociales constitutives des univers de vie, de ce que nous appelons les espace-temps « vécus ». En plus, en construisant lui-même ses données, le monographe se donne les meilleures chances de ne pas reconduire les catégories et les problématiques définies par les institutions politiques et administratives. En somme, le monographe « est par définition celui qui ne se contente pas de visions en surplomb, qui ne se satisfait pas des catégories de pensée dominantes ou standardisées. Il manifeste un scepticisme de principe à l'égard des analyses « généralistes » et des découpages préétablis du monde social » (Weber et Beaud, 2003 : 10).

2.2) Construction empirique des matériaux

Le premier problème dans l'étude monographique des transformations sociales contemporaines de la ruralité québécoise est de délimiter un espace d'analyse particulier.

¹¹⁵ Bien qu'elle date quelque peu, le lecteur peut se référer au livre synthèse des anthropologues Marc-Adélar Tremblay et Gérald Louis Gold (1973) dans lequel ils rassemblent les principales monographies en vue d'une ethnologie du Canada français et ils établissent de plus une bibliographie des principales publications.

Historiquement, plusieurs espaces furent privilégiés comme la famille « moyenne » chez Léon Gérin, les « régions naturelles » chez Raoul Blanchard ou les « petites communautés » chez Marcel Rioux. Faire l'étude d'une région dans son ensemble n'est guère possible par un seul chercheur qui devrait alors, pour remédier à ce problème, privilégier l'enquête statistique puisque beaucoup plus rapide. Le problème ne serait pas pour autant résolu parce qu'il serait difficile de saisir la logique d'ensemble de tous les éléments mis en relation. On pourrait certes affirmer la « cohérence » historique d'une région, mais on demeurerait tout de même prisonnier des études statistiques réalisées par les institutions politiques qui n'ont peu de souci pour la « dynamique » des relations sociales concrètes, puisque ce n'est tout simplement pas leur objet. Pour éviter que le territoire soit d'emblée doté d'une cohérence imposée de l'extérieur par une perspective administrative, politique ou économique, il faut donc le construire soi-même et par la suite seulement en faire l'analyse. Pour le construire, il faut tout de même délimiter ce territoire par un premier découpage nécessaire à la mise en ordre préalable à l'étude.

Pour ma part, j'ai choisi le « village »¹¹⁶ comme unité d'analyse ou comme observatoire général et particulier. Comment délimiter ce village sans partir de l'évidence des groupes sociaux et sans mutiler l'hétérogénéité de la réalité sociale? Il faut définir opératoirement l'espace social en présentant notamment les principales données utilisées pour construire d'une part la matérialité physique des groupes sociaux et d'autre part leur « psychologie collective » avant d'explicitier les modalités du travail de terrain.

2.2.1) Un village québécois comme observatoire?

Une unité d'analyse sociologique devrait être à la mesure des relations sociales constitutives de ce que nous nommons espace social. *Les critères de division de l'espace* sont certes importants, mais ils sont plutôt à dégager ou à reconstruire plutôt qu'à définir *a priori*. Cet espace social ne coïncide pas nécessairement avec le découpage administratif du territoire. La division de l'espace n'est pas et ne devrait pas être une des premières étapes

116 J'utilise le mot « village » parce qu'il est moins connoté que celui de « communauté » par exemple et moins directement associé à des institutions déjà existantes comme la paroisse et la municipalité. Je précise toutefois que la monographie ne se limite pas à l'agglomération villageoise de la paroisse ou du village; elle inclut également les rangs.

du travail sociologique, puisque l'espace social est relatif aux relations qui le constituent. Cet espace est d'abord symbolique ou cognitif au sens de l'appropriation d'une réalité vécue. Comme le dit R.D. Laing (1971 : 169), « l'« espace » où quelqu'un a le sentiment de pouvoir bouger librement est à la mesure de l'espace qu'il s'accorde et de celui que lui accordent les autres ». En d'autres termes, l'unité d'observation n'égale pas nécessairement l'espace « vu ». L'unité est plutôt un observatoire.

Le fait que ce n'est pas le village en soi qui est l'objet d'étude mais la culture où la société et qu'il n'est qu'un observatoire permettant d'y atteindre n'a pas été suffisamment relevé en anthropologie. L'étude de cas en ce domaine semble, par conséquent, confinée à une étude de villages ou de petites communautés sans grand intérêt pour saisir les caractéristiques d'ensemble d'une culture ou d'une société (Hamel, 1992 : 225).

Bien qu'il soit malheureusement trop souvent associé à l'étude de « communautés » ou de « petites communautés » (Tiévant, 1983, Chiva, 1992, Champagne, 2002), le travail monographique n'est pas en soi ou intrinsèquement une étude locale ou une « ethnologie du petit » (Zonabend, 1985 : 35). Si certains pensent que la monographie est trop « étroite » (Céfaï, 2003 : 477) pour l'anthropologie actuelle orientée vers la « globalisation » et la diversité; il faut leur rétorquer que les communautés, les familles ou les villages ne sont que des « observatoires » ou des « cadres » (Moreux, 1982 : 13) « pour saisir les caractéristiques d'ensemble d'une culture ou d'une société » (Hamel, 1992 : 225). En ce sens, le travail monographique peut se définir comme une étude de cas.

Le choix d'un village comme observatoire monographique se justifie d'abord en raison des transformations sociales et de l'état des études sociologiques qui ont tenté de les décrire et de les expliquer. Il est impossible d'étudier tous les groupes sociaux présents dans la Nomenclature en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Dois-je alors choisir un groupe particulier? Lequel? Et selon quels critères? La famille depuis Léon Gérin¹¹⁷ a été fréquemment étudiée dans les études monographiques en sociologie et en anthropologie, et elle est encore de nos jours étudiée en démographie particulièrement à partir de la

117 Devrais-je à cet égard reprendre la Nomenclature de Gérin et étudié la famille agricole? Bien que Gérin n'approuverait pas théoriquement de dire que le lieu a remplacé la famille dans sa Nomenclature, il apparaît tout de même que dans son usage pratique, la nomenclature donne un relief particulier à la famille, puisqu'elle est l'unité d'observation monographique privilégié et que les groupements de la vie collective sont peu étudiés en eux-mêmes si ce n'est que par effet indirect sur la famille. Il est possible par ailleurs que la famille n'a plus l'importance « fonctionnelle » qu'elle avait au temps de Gérin alors qu'elle commençait à peine à se différencier de l'atelier et que ce sont plutôt les groupements économico-politiques qui ont pris de l'importance à notre époque.

consanguinité et des taux d'apparement. À mon avis, il n'est pas nécessaire de reprendre aujourd'hui une monographie classique de familles, puisque, d'une part nous disposons d'une masse considérable d'observations monographiques jusqu'aux années 1970 avec Colette Moreux et, d'autre part, l'analyse de la famille et de ses alliances demanderait, dans le village étudié à tout le moins, de faire une thèse strictement sur le sujet ce que je ne veux pas faire.

Ce choix du village comme unité d'analyse se justifie en outre pour diverses raisons pratiques comme le fait que sa taille relativement réduite est convenable parfaitement à un seul chercheur. Le village est une unité réduite de la complexité de la vie sociale en étant une entité aux multiples statuts, puisque le village est à la fois une paroisse (vie religieuse), une municipalité (vie politique), un centre d'activités agricoles et industrielles (vie économique) et il possède surtout une certaine unité ou cohérence historique (vie culturelle) résultat du partage d'une vie commune dans le temps.

Le choix de Lancaster¹¹⁸ en particulier se justifie en regard de la problématique générale de la thèse qui est de dégager les principales divisions/configurations sociales à l'intérieur de la ruralité québécoise marquée par des conflits sociaux entre des « ruraux » (agricoles et non-agricoles) et « néo-ruraux » (agricoles et non-agricoles). Ne vivant pas encore de grandes fractures entre groupes sociaux concernant notamment l'utilisation des sols, Lancaster est un observatoire privilégié pour analyser les conflits importants qui existent déjà ailleurs. On observe à Lancaster des traces importantes de l'ancienne sociabilité villageoise structurée par les rapports de parenté et d'alliance en raison notamment de son positionnement socio-géographique. Ces rapports ne sont toutefois plus aussi englobants et l'existence d'une « nouvelle ruralité » est possible dans la mesure où les transformations des relations familiales ont permis l'apparition de nouveaux groupes sociaux structurés par des logiques différentes. On remarque à ce propos une prise de parole publique de groupes sociaux qui ne font pas partie des familles souches.

L'importance de la famille ou de l'individualisme familial, pour reprendre l'expression d'Everett Hughes, et notée par plusieurs observateurs, n'est certes pas indépendant d'un passé de colons et de colonisés, mais il est aussi favorisé par un relatif

118 Tous les noms pouvant faciliter l'identification du village étudié ont été changé.

isolement géographique.¹¹⁹ En effet, Lancaster n'est pas une banlieue ou une ville-dortoir. Les villes les plus importantes sont situées à environ 45 minutes en automobile et n'ont pas une extension géographique comparable à la ville de Montréal qui voit parfois son étalement urbain s'étendre au-delà de cette distance. Cet éloignement des grands centres urbains permet de voir plus clairement la particularité du monde rural puisque le développement récent des régions péri-urbaines ne semble parfois qu'être le résultat de l'étalement urbain. Lancaster n'est donc pas une banlieue dortoir, les gens qui y résident y travaillent en plus grande proportion que dans des villages plus près des villes, et les urbains n'y viennent pas encore en très grand nombre prendre leur retraite.

Du point de vue de la géographie physique, Lancaster est situé à la frontière de la région laurentienne (plaines fertiles du Saint-Laurent) et de la région montagnaise des Appaches (terres arides). Lancaster est en quelque sorte un milieu de transition. Cette position « intermédiaire » entre l'arrière-pays montagneux et les basses-terres du Saint-Laurent fait en sorte que Lancaster n'est pas une région « marginale » ou « éloignée », même si elle fait partie des régions « périphériques », c'est-à-dire de celles qui se sont développées à la suite de la saturation des terres arables des vieilles paroisses du bord du Saint-Laurent vers les années 1840. Ceci explique sans doute que la région n'est pas l'objet d'étude des sociologues du développement, ni des aménagistes qui privilégient l'Est du Québec (Bas Saint-Laurent et Gaspésie) et les Cantons de l'Est dans sa partie plus à l'est près de Montréal. La région attend toujours son livre d'histoire régionale à paraître aux Éditions de l'Institut québécois de la recherche sur la culture (IQRC), et est un parent pauvre dans le développement des sociétés d'histoire locale, mis à part les enclaves historiquement plus anglophones. La région est somme toute peu étudiée, depuis qu'un groupe important de chercheurs en ont montré l'intérêt historique et sociologique par leurs recherches sur une entreprise de la région (Hamel *et al.*, 1984).

Les frontières politiques de Lancaster sont bordées de chaque côté par des kilomètres de forêts et de rangs clairsemés. La densité des habitations hors des noyaux

119 L'isolement est très relatif puisque les Canadiens français ont été très mobiles depuis la saturation des terres des vieilles paroisses du long du Saint-Laurent dans les années 1840. Le peuplement des Cantons de l'Est répond à ce manque d'espace. De plus, avec le développement du chemin fer et du réseau routier, ils pouvaient se déplacer autant au Canada qu'aux États-Unis. Toutefois, à Lancaster, comme ailleurs sans doute, la présence actuelle d'un certain nombre de familles présentes depuis les débuts de la colonisation des nouvelles régions indique bien un certain enracinement dans un territoire.

villageois, à l'exception de quelques endroits, est beaucoup moins importante qu'elle ne l'est par exemple en Montérégie. En fait, Lancaster demeure plus organisé autour d'un noyau central, comme en témoigne la densité de la population et les constructions récentes, mais aussi les quelques commerces et industries encore présents dans le village, bien que la plus proche ville ne soit qu'à trente (30) kilomètres environ.¹²⁰

On retrouve à Lancaster une diversité d'activités socio-économiques (agriculture, travail forestier, petites et moyennes entreprises, services, etc.), communes à diverses régions du Québec, à l'exception de la pêche et des mines. Comme dans l'ensemble du territoire québécois, la pratique agricole n'est plus majoritaire et l'usage de l'espace agricole est diversifié, sans que les activités récréo-touristiques soient toutefois devenues dominantes.¹²¹ Les zones agricoles continuent d'occuper l'essentiel de la superficie municipale et on relève un nombre relativement important d'industries qui emploient localement. On remarque aussi dans la région une structure économique « traditionnelle », ce qui veut dire que le secteur secondaire et primaire dominant sur le secteur tertiaire. Il s'agit d'un cas unique au Québec. Les moyens de communication commencent à se développer. Lancaster vient tout juste de recevoir internet haute vitesse et le cellulaire ne fonctionne pas encore. La région n'est toutefois pas isolée ou en difficultés économiques comme la Gaspésie, bien que sa population diminue un peu depuis de nombreuses années. Enfin, il est intéressant de noter que la région est « conservatrice » politiquement; elle a porté au pouvoir l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont et le Parti Conservateur de Stephen Harper, ce qui correspond bien à l'image médiatique des milieux ruraux (« profonds ») considérés comme « fermés » à autrui.

120 La ville la plus proche est Rivardville qui fut autrefois appelée « la métropole des Bois-Francs » (Roy, 1913 : 85), mais j'indique seulement pour le moment qu'elle n'est plus ce pôle structurant ou centralisateur des activités de la région, bien que la très grande majorité des Lancasterois doivent y faire leur épicerie. Ceci est différent, dans les villages près de Montréal où il ne reste bien souvent qu'un dépanneur et une station service (Parent, 2004).

121 La municipalité avait « oublié » ou « refusé », au moment de mon premier séjour sur le terrain, de payer sa cotisation annuelle à l'organisme mandaté par le gouvernement provincial *Tourisme Centre-du-Québec* pour la promotion des sites et attraits touristiques de la municipalité à l'extérieur de la région.

2.2.2) Délimitation première et construction du village en trois lieux: religieux, économique et politique

L'ambition de cette thèse est de ne pas se limiter à un seul domaine ou espace d'étude, comme la famille, et ce même si je comprends bien que cet espace est un observatoire. Je prends acte de la différenciation progressive de la vie sociale observée par Gérin, qui considère l'étude des groupes sociaux séparément comme s'ils étaient générateurs de psychologie propre, ainsi que des études récentes orientées davantage dans l'étude économique-politique, pour dégager trois espaces assez généraux pour ne pas imposer une logique arbitraire à l'espace social, mais tout même assez précis pour qu'ils correspondent à des pratiques particulières : le religieux, l'économique et le politique.

Il s'agit des trois morphologies particulières de Maurice Halbwachs (1970) qu'il présente comme « une classification approximative des diverses organisations et activités sociales d'après l'importance relative des représentations matérielles et spatiales dans la vie et la pensée du groupe » et que d'autres considèrent comme « les formes majeures de l'activité sociale » (Sue, 1994 : 29). Voici la définition de ces trois lieux qui sont aussi des morphologies :

- 1) La morphologie religieuse : activités humaines avec un interlocuteur absent, à un ordre divin ou une réalité supérieure (un dieu, un mort, une force supérieure, etc.).
- 2) La morphologie économique : activités humaines directement sur des choses, adaptation à proximité ou éloignement des matières premières, commerce (marchés), moyens de transport, etc.
- 3) La morphologie politique : « est l'étude des divers systèmes de gouvernement et d'administration dans leurs rapports avec les formes extérieures des groupes auxquels ils s'appliquent » (Halbwachs, 1970 : 27).

Certains pourraient être surpris de ne pas voir la famille ou encore les associations locales, mais la famille se retrouve dans ces trois espaces si ce n'est que par ses membres qui participent inévitablement à l'une ou l'autre de ces activités, et les associations locales sont pour la plupart soit politiques économiques ou religieuses. Les associations de loisirs pourraient ne pas entrer dans ces trois espaces, mais dans le village choisi, les loisirs sont

sous la responsabilité de la municipalité. On pourrait également penser que les associations de jeunes n'entrent pas non plus dans cette catégorisation, mais leur existence dépend des pouvoirs publics qui sont les principaux bailleurs de fonds. Certains pourraient également être surpris de ne pas apercevoir un espace culturel, mais tout comme la famille, la « culture » est partout en ce sens que les espaces religieux, politiques et économiques sont déjà des espaces culturels, et que leur organisation est l'expression de celle-ci. Il serait de plus difficile d'obtenir une définition univoque de la culture et par là même des entrées empiriques d'étude. Il est préférable de remplacer la culture par la connaissance de sens commun qui donne accès à la dynamique ou à l'organisation de ses activités. J'y reviens au point suivant.

Ces trois catégories générales présideront à un premier classement de mes données. Ces catégories ne sont que descriptives et non explicatives dans le sens où elles ne préfigurent en rien la logique sociale qui articulera les différents éléments constituant ces trois espaces ou morphologies.

2.3) Définition opératoire de l'espace social ou la matérialité des groupes sociaux

« [M]ontrer que si, sur le plan de la construction des concepts, la séparation de la pensée et du langage par rapport aux pratiques et aux activités sociales n'était pas pertinente, il n'en reste pas moins qu'une approche méthodologique séparée pouvait cependant être nécessaire pour la description des fonctionnements langagiers » (Ramognino, 1999 : 78).

Une définition opératoire de l'espace social s'obtient en dégagant les « matérialités » (espace-temps et langage) des principales divisions sociales à l'intérieur d'une configuration particulière de relations sociales. Les données sont distinguées en regard de la définition théorique de l'espace social qui se présente à la fois comme une

« matérialité spatio-temporelle » ou « physique » (la morphologie sociale) (Ramognino, 1997) et une matérialité langagière ou symbolique (la psychologie collective).

2.3.1) La matérialité physique ou l'espace topographique de la pratique non discursive

Décrire la matérialité physique de l'espace social consiste à réintroduire les individus dans l'espace de leur vie effective, c'est-à-dire dans l'espace social. Cet espace peut se décrire par sa topographie dans la mesure où le sociologue cherche à décrire la configuration d'un lieu ou d'un territoire, en l'occurrence le village, non pas tant en raison par exemple de la nature des sols ou du climat, mais des traces des activités humaines dans et sur ce lieu, que les individus transforment, aménagent et conservent. Il s'agit en fait de décrire la distribution de la population sur le territoire et en particulier dans les lieux concrets où ils s'activent. Les matériaux les plus adéquats qui sont disponibles pour décrire ce « rapport au sol » sont les cadastres du canton produits maintenant par la MRC. J'utiliserai le cadastre de l'année 2006 sur lequel les professionnels de la MRC ont ajouté, à ma demande, plusieurs caractéristiques dont l'utilisation du territoire en catégories générales (résidentielle, industrielle, commerciale, service, culturelle, agricole et vacant), et selon les activités particulières (activité forestière, chalet, logement, ranch, etc.) ainsi que le réseau routier et hydrographique (principaux cours d'eau). J'ai pu en conséquence reproduire l'espace topographique du territoire par la localisation des ménages et des institutions locales (commerces, industries, église, etc.) sur le cadastre de la municipalité.

Pour les variations dans le temps de cette occupation du sol, des données aussi précises ne sont pas disponibles et j'ai dû prendre des voies de contournement. Avec le cadastre original du canton et des lectures diverses, j'ai pu localiser les principaux centres d'activités économiques et politiques et les premières zones de peuplement. L'histoire orale, conservée dans deux monographies paroissiales, ainsi que le recensement nominatif de 1911 m'ont permis de localiser plus précisément les familles sur leurs lots respectifs de résidence. Les archives municipales et en particulier le *Cahier des règlements municipaux* (CRM) créé le 4 janvier 1889 sous la responsabilité du secrétaire-trésorier qui, « copie au long et certifiée vraie [sic] pour lui dans un livre de Registre de voirie et de cours d'eau, tous

les procès verbaux, les actes de répartition et les règlements en vigueur qui sont au bureau du conseil », m'ont plutôt permis de localiser les activités économiques passées, notamment grâce aux actes de répartition des routes qui spécifient à chaque ouverture d'une nouvelle route les modalités de son entretien par les propriétaires et occupants des lots attenants à ce dit chemin.

Il est difficile d'être aussi précis pour les périodes précédentes qu'à la période actuelle à propos des trois morphologies particulières puisqu'il existe beaucoup moins de traces concernant les activités politiques et économiques que les activités religieuses et surtout familiales. Ainsi, les premiers temps du développement économique (les moulins, les scieries, etc.), dominés par les anglophones, et la création de la première municipalité du canton ne se retrouvent pas ou plus dans les archives conservées à la municipalité actuelle.¹²²

L'histoire orale, beaucoup plus informative que les archives municipales, est consignée dans les monographies paroissiales et donne accès à l'histoire des grandes familles ainsi qu'aux premiers emplacements des colons sur le territoire. Je n'ai malheureusement pas pu avoir accès directement aux archives paroissiales, qui est l'une des plus importantes sources pour connaître l'histoire des Canadiens français puisque l'Église était pour ainsi dire son seul représentant collectif de sa mémoire par la production d'écrits comme des recensements et peut-être même les premiers procès-verbaux de la municipalité.¹²³ Mon intérêt, bien qu'il soit grandissant pour l'histoire, est davantage orienté vers l'étude de l'actuel. Ces limites sont bien réelles, mais pas du tout tragiques, puisque les données antérieures me permettent tout de même d'amener des hypothèses sur la configuration actuelle de l'occupation du sol et ce n'est nullement nécessaire, et de toute façon c'est impossible de saisir le passé dans sa totalité. Il s'agit plutôt de le saisir dans sa structuration sociale.

122 Les archives municipales traînaient en désordre sur les tablettes et l'ancien directeur-général de la municipalité était semble-t-il le seul qui manifestait un « intérêt » pour ces documents qu'il voulait prochainement classer et envoyer aux *Archives nationales*. Plusieurs documents sont manquants, comme ceux de la municipalité de la station, en raison, semble-t-il, d'une personne qui aurait volé ou jeté les documents par mégarde. Suite à une enquête sur des municipalités de plus de 10 000 habitants, G. Noël (1992) a observé que les dossiers plus « actifs » étaient administratifs plutôt qu'historique. À Lancaster, le dossier le plus complet était celui des règlements municipaux. L'histoire ne s'écrit pas, elle se vit.

123 On m'a refusé l'accès aux documents en vertu de la loi provinciale sur l'accès et la confidentialité des informations.

Le second élément à décrire dans cette matérialité de l'espace social concerne les caractéristiques démographiques de la population étudiée telles le sexe, l'âge, le taux de fécondité, la mortalité, ou la consanguinité ainsi que les activités de la population. Pour connaître l'état des lieux de la région et du village particulier, j'ai utilisé plusieurs sources dont des études historiques (les *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861)* par Stanislas Drapeau alors agent de colonisation et promoteur des « Sociétés de secours »), ainsi que des monographies paroissiales réalisées non seulement sur le village étudié mais aussi sur les paroisses environnantes et plus anciennes, en plus des recensements de Statistique Canada (le recensement nominatif de 1911, les recensements de 1931, 1941, 1971, 2001).

Pour connaître les pratiques ou activités de la population pour la période contemporaine, après 1971, j'utilise des sources beaucoup plus diversifiées telles les études statistiques réalisées et/ou commandées par la MRC ou par les autres niveaux de gouvernements. Ces données ne me permettent toutefois pas d'inscrire les caractéristiques socio-démographiques dans les pratiques ou les activités des associations locales. Pour remédier à ce problème, j'ai dû recourir à des données qui expriment au plus près la vie des institutions locales. Le bulletin d'information municipale par exemple est distribué mensuellement et gratuitement dans tous les foyers de Lancaster et, en plus d'être une organe d'information de la vie politique par le « Mot du maire » et par la publication de divers renseignements allant de la collecte d'ordure à la hausse des taxes, il sert d'espace de publicité à toutes les associations présentes sur le territoire à l'instar des feuillets paroissiaux disponibles une fois par semaine à l'église, à l'épicerie et à la station service. En plus du mot du curé, des récents décès, et d'extraits tirés de diverses revues religieuses, le bulletin paroissial nous informe des diverses activités associatives. J'ai ainsi consulté les bulletins d'information municipale depuis décembre 2002, c'est-à-dire à partir de l'entrée en fonction de la nouvelle secrétaire-trésorière qui se faisait un devoir de les conserver, et les bulletins paroissiaux dès mon arrivée sur le terrain en juillet 2006.

Les procès-verbaux et les budgets municipaux sont de plus très intéressants pour décrire les principales activités de la municipalité et des relations qu'elle entretient avec les citoyens, les autres municipalités et les pouvoirs publics. J'ai consulté tous les procès-

verbaux accessibles, c'est-à-dire de 1995 à aujourd'hui. Certaines études produites par l'Église catholique du Québec m'ont été également utiles en ce que celles-ci définissent la structuration générale et l'encadrement paroissial de la vie catholique sur le territoire et qu'elles précisent le rôle dévolu à chacun. Une informatrice-clef m'a aussi fourni une liste de tous les associations présentes sur le territoire avec le nom des personnes impliquées dans chacune d'entre elles. J'ai également lu les journaux locaux tout au long de ma présence sur le terrain ainsi que certains numéros anciens conservés à la bibliothèque de Rivardville afin de me renseigner sur des événements publics importants comme la fusion de 1976 entre la station et la paroisse. Pour la vie économique, les documents concernant la vie locale sont plutôt rares. Seule une liste des entreprises réalisées par la Corporation de développement économique de l'endroit en 2005 et qui complète ou corrige l'inventaire des entreprises présentes sur le territoire produit par le comité du livre pour le 125^e anniversaire de fondation de la paroisse est répertorié.

2.3.2) La matérialité langagière et le travail de terrain : Les entretiens et l'observation participante

« Une première hypothèse fondamentale d'une théorie matérialiste de la connaissance, et cela peut paraître paradoxal, c'est de faire de la conscience, individuelle et collective, le point de départ. Non pas une conscience désincarnée, cependant, mais une « conscience avec un corps », inextricablement liée au langage. Il faut postuler l'importance du rôle joué par le langage, et cela non pas parce que la conscience est conçue comme un état interne à un organisme individuel qui aurait alors le besoin d'être « exprimé » ou « représenté » par le truchement du langage (au sens le plus large du terme, incluant les gestes, les positions, les attitudes, et ainsi de suite). Plus exactement, la seule façon de concevoir la conscience sans la séparer de l'organisme ni la renvoyer dans une sorte de forum internum, c'est d'insister sur l'aspect sensuel de sa nature; et une des façons de parvenir à concevoir cette nature sensuelle (au-dessus des activités motrices), c'est de lier la conscience en tant qu'activité à la production de sons signifiants. Attendu que la production de sons signifiants implique l'effort de transformation et de modelage de la matière, il reste sans doute possible de distinguer forme et contenu, mais la relation liant l'une à l'autre sera alors constitutive de la conscience » (Fabian, 2006 : 261-262).

Bien qu'importantes pour la reconstruction des différents espaces de la pratique sociale, les données statistiques ne permettent de dégager qu'indirectement et de manière partielle les processus de constitution de pratiques différentes qui construisent des espaces communs ou des regroupements sociaux particuliers. L'espace n'est pas qu'une structure quantifiable que nous pouvons aisément décrire par l'usage de données statistiques, puisqu'il n'a pas d'existence indépendante du sens que nous lui donnons. En fait, « [u]n nombre est plus qu'une quantité, il est symbole, une représentation extérieure » Par exemple, « [l]a composition d'un groupe varie en fonction de l'accroissement ou de la diminution de ses effectifs, et, par là, sa qualité change » (Guth, 1988 : 73). La quantification n'est donc rien sans la qualification, ou plutôt la quantification est déjà une qualification et cette dernière n'est pas concevable si elle n'occupe pas une partie de l'espace, si elle n'est pas positionnée dans des ensembles sociaux réels (des groupes) tel qu'ils existent sur le territoire étudié. C'est pourquoi d'ailleurs nous recourons en

anthropologie et en sociologie au travail de terrain. Mais, comment étudier des groupes réels si on ne veut pas préjuger de leur existence et si de plus nous considérons que le groupe n'équivaut pas aux associations locales telles que nous pouvons les observer à un moment particulier?

Si dans la partie précédente nous venons d'explicitier la façon concrète de décrire les mouvements des corps dans l'espace topographique, il reste en conséquence à rendre compte de cette « psychologie collective » qui, comme l'écrit Fabian, s'étudie par le langage conçu non plus comme des représentations, mais une activité de transformation et de modelage de la matière. Le sol et le déplacement des corps décrit précédemment (la matière) sont *constitutifs* d'une activité langagière qui donne accès au « sens » qui ne peut en conséquence s'observer « directement » par la description de l'espace topographique. Conçu de cette façon, l'espace social ne peut se construire strictement à l'abri des opinions collectives dans des locaux privés des bibliothèques, de l'hôtel de ville ou tout simplement d'une résidence. Il faut aller à la rencontre des gens sur le « terrain ».

2.3.3) Mon arrivée dans le village et les modalités de mon insertion

Mon premier séjour sur le terrain a débuté officiellement au mois de juillet 2006 et il s'est terminé au mois d'octobre. Afin de trouver un logis, avec ma conjointe et notre nouveau-né, j'ai fait quelques séjours de repérage durant l'hiver. Ma stratégie de placer des annonces dans les lieux publics du village ne fut pas très efficace et au début juin, nous avons dû nous résoudre à habiter dans Dorset, chef-lieu d'autrefois, dans l'ancien bâtiment de l'Institut familial tout juste en face de l'église.¹²⁴ Je devais donc parcourir une distance d'environ vingt kilomètres chaque jour pour me rendre au travail comme le font d'ailleurs certains Lancasterois dans le sens opposé. Nous allions tout de même faire plusieurs séjours chez la grand-mère de ma conjointe qui habitait une maison centenaire voisine de l'église. Pour mon second séjour dans le village du mois de juillet à septembre 2007, la question du logement s'est réglée beaucoup plus aisément lorsque ma belle grand-mère accepte de me prendre avec elle pour ces quelques mois.

¹²⁴ La difficulté de se loger n'est pas propre à mon cas, comme me le faisait remarquer un homme d'affaires de l'endroit qui a du mal à loger ses nouveaux employés venus de l'extérieur.

S'il est difficile à faire, le choix du lieu n'est jamais parfait. Vivre dans la ville la plus proche, lors de mon premier séjour, n'était pas l'idéal mais ce n'était pas non plus désastreux en regard de mon objectif qui était d'abord de me familiariser avec l'histoire de la région et de me renseigner sur les associations locales du village, afin d'établir une cartographie des groupes sociaux d'hier à aujourd'hui. D'autant plus que les documents historiques (monographies paroissiales, journaux locaux, études historiques, etc.) relatifs à la région étaient surtout disponibles dans la ville où j'habitais soit à la bibliothèque ou dans les bureaux de la MRC. Le travail en bibliothèque dans les journaux locaux ainsi que dans les monographies paroissiales a occupé une partie considérable de mon temps lors de mon premier séjour, simultanément à mon insertion dans le village qui a d'ailleurs débuté par un travail dans les bureaux municipaux sur les archives qui s'y trouvaient.

2.3.3.1) *Présentation de soi*

Je croyais que mon intégration parmi les gens serait facilité par le fait que ma belle-famille est originaire de l'endroit et que ma belle grand-mère y habite toujours. Après coup, je reste toutefois ambivalent sur la nécessité des liens de proximité dans le choix du terrain. Ce fut d'abord plus sécurisant pour moi de dire aux informateurs que j'avais une forme de lien « organique » avec eux, mais ils ne semblaient pas y accorder trop d'importance, oubliant et confondant souvent la nature des liens que j'avais avec eux. J'étais très attentif dans ma façon de me présenter, selon les conseils de Florence Weber (2003), et j'évitais par exemple de dire que je réalise un « travail d'enquête » pour ne pas être pris pour une sorte de policier à la recherche du vrai et du faux, du bien ou du mal ou des contradictions individuelles. Je préférais ainsi dire, dans un milieu que je savais moins scolarisé, que j'étais un étudiant qui faisait une recherche ou un travail sur la municipalité plutôt que de dire que je suis un doctorant en sociologie à l'Université de Montréal qui réalise une thèse sur la configuration des rapports sociaux en milieu rural dans la problématique de l'émergence d'une nouvelle ruralité. Mis à part quelques exceptions comme des personnalités publiques (politicien, fonctionnaires, curé) et des hommes d'affaires, je n'ai jamais demandé à obtenir un entretien avec quelqu'un sans qu'il m'ait été référé ou que j'ai discuté avec cette personne lors de réunions ou de rencontres fortuites, etc. Ces précautions ont sans doute favorisé l'accueil positif des personnes que j'ai sollicitées.¹²⁵

Je n'ai pas réalisé d'entretien lors du premier mois sur le terrain, préférant acquérir d'abord les notions essentielles sur le village comme la topographie (espace occupé) et la toponymie (espace nommé) du territoire, les personnes impliquées dans la vie publique ainsi que l'histoire du village, etc. Ce premier repérage était essentiel pour réaliser des entretiens dans lesquels un véritable dialogue sur l'espace local soit véritablement possible. Le résultat de ce travail constitue le chapitre trois de la thèse qui trace les variations historiques dans les formes d'organisation politique, économique et religieux du territoire.

2.3.3.2) *Les entretiens et quelques indications d'analyse*

Le choix des personnes à interroger est toujours une question délicate comme le

¹²⁵ Il y a eu trois personnes qui n'ont tout simplement pas donné suite à mes appels et pour lesquels je n'ai pas insisté parce que je quittais le village la semaine suivante.

rappellent souvent les personnes elles-mêmes en affirmant qu'elles ne sont pas représentatives des gens de l'endroit par exemple. La constitution d'un « échantillon » doit procéder d'un choix stratégique permettant au mieux de mettre à jour les principales divisions sociales. À cette fin, j'utilise le « paradigme empirique » des « établis/marginaux » de Norbert Élias (1997 : 31-32). Il propose, à la suite d'une étude d'un quartier ouvrier d'Angleterre dans les années 1950 et dans lequel il constate l'existence de deux groupes différenciés qui appartiennent pourtant à la même classe ouvrière, que le degré d'organisation des êtres humains dépend de la permanence ou de la durée d'un groupe, c'est-à-dire de l'ancienneté d'association. Nous avons tort à son avis de considérer le revenu, la profession, et même l'ethnie comme facteur explicatif des regroupements. Il faut plutôt en rechercher les causes dans la nature des liens entre groupes et non dans ce qu'il considère comme des « aspects périphériques ». Dans le cas qu'il étudie, le partage d'une histoire commune rend mieux compte de l'existence de deux groupes à l'intérieur d'une seule classe : les « établis » versus les « marginaux ». Les « établis » ont un degré d'association plus intense que les autres, ce dont témoigne le commérage ou plus précisément la vitesse à laquelle peut circuler l'information entre eux, ce qui à terme mène à l'exclusion de ceux qui ne disposent pas des mêmes instruments de cohésion.

En fonction de ce « paradigme », je distingue à Lancaster trois types de population: la population souche, l'ancienne population et la nouvelle population. Pionnière dans le peuplement du canton, la population souche est intimement mêlée à la fondation de la paroisse en étant signataire d'une requête adressée à l'archevêché en 1869 dans le but d'obtenir un curé résident. La population souche est arrivée avant la constitution officielle de la paroisse en 1875. Elle est rendue en outre à sa sixième génération présente à Lancaster. Toute personne née à Lancaster dont les ancêtres sont arrivés après la population souche sera considérée comme faisant partie de l'ancienne population, alors que toute personne née à l'extérieur de Lancaster fera partie de la nouvelle population.

Pour chaque espace particulier (religieux, économique et politique), j'ai choisi d'une part, les personnes les plus engagées ou les plus actives dans les associations ou dans la politique locales, bref dans la vie collective du village, et, d'autre part, les personnes les

plus en « marges » soit par leurs positions subalternes – des ouvriers par exemple dans l'espace économique – ou tout simplement en raison du fait qu'elles sont arrivées depuis peu ou depuis quelques années dans le village. J'ai également choisi cinq personnes en fonction de leur rôle public exclusif dans l'un des trois espaces. La plupart ont un regard extérieur au village parce qu'elles sont de passage et ne vivent pas dans la municipalité comme le curé ou les agentes de développement. Elles ont été choisies parce qu'elles sont impliquées dans la vie locale par l'intermédiaire d'institutions ou d'associations politiques régionales (Municipalité régionale de comté et Union des producteurs agricoles) ou qu'elles exercent des activités économiques (agent d'immeubles) ou religieuses (curé) sur le territoire de la municipalité. J'ai porté une attention particulière à une famille souche, en raison du fait qu'elle est l'une des plus actives dans la municipalité depuis le début du peuplement. J'ai également été attentif pour sélectionner des personnes aux caractéristiques sociales diversifiées en fonction du sexe (13 femmes et 18 hommes), de l'âge et de la scolarité. Notez toutefois que les jeunes dont l'âge est inférieur à dix-huit ans sont exclus de la thèse non pas parce qu'ils ne sont pas intéressants, mais tout simplement en raison d'obligations éthiques qui auraient nécessité le passage par un protocole de recherche beaucoup plus compliqué et long.¹²⁶

J'ai réalisé trente et une (31) entretiens avec vingt-huit (28) personnes différentes qui totalisent 3 949 minutes d'enregistrement pour une moyenne d'un peu plus de deux heures par entretien. De plus, j'ai fait de nombreux entretiens informels avec plusieurs personnes dont un historien professionnel qui possède une résidence secondaire dans la municipalité, ainsi que des discussions fréquentes avec des informateurs clés : mon hôtesse, le couple voisin de celle-ci et ma belle-mère native de l'endroit mais vivant présentement en ville.

¹²⁶ J'ai tout de même rencontré deux personnes qui travaillent auprès des jeunes, dont le responsable d'une Corporation de jeunes qui m'a remis les rapports annuels des activités de l'organisme depuis sa fondation et j'ai discuté avec le responsable des Loisirs. J'aurais tendance à croire que ces données me seraient utiles pour étudier l'avenir, mais d'un autre côté, la majorité de ceux qui s'impliquent dans cette association poursuivront des études qui les feront sortir de la localité et ne reviendront pas. Toutefois, il sera intéressant de vérifier à quelle type de population les jeunes appartiennent et quelles sont les rivalités entre jeunes qui sont souvent expressives, comme me l'a dit le responsable, des conflits entre adultes.

Tableau 2.1: Liste des entretiens

Emplois	Type de population	Formation	Associations locales
Agente de développement rural à la MRC.	Personne extérieure	Collégial	Ne s'applique pas.
Agente de développement culturel à la MRC.	Personne extérieure	Universitaire	Ne s'applique pas.
Agent d'immeuble.	Personne extérieure	Collégial	Ne s'applique pas.
Agricultrice-présidente du syndicat de base de l'UPA.	Personne extérieure	Collégial	UPA
Curé	Personne extérieure	Universitaire	Chevaliers de Colomb, Comité liturgique.
Inspecteur municipal	Nouvelle population	Secondaire	Aucune
Directeur-général de la municipalité (congédié en octobre 2006)	Nouvelle population	Universitaire	Aucune
Ancienne propriétaire d'une boutique de vêtements de Lancaster. Travaille dans les services à Rivardville.	Nouvelle population	Non déterminé	Fondatrice des Brebis de Jésus .
Propriétaires d'une résidence pour personnes atteintes de déficiences intellectuelles.	Nouvelle population	Universitaire, professionnel	Aucune
Nouvelle directrice générale de la municipalité.	Nouvelle population	Collégial	Aucune
Artiste-céramiste	Nouvelle population	Universitaire	Aucune
Professeur retraité à l'école primaire	Nouvelle population	Universitaire	Bibliothèque
Travailleur communautaire auprès des jeunes de Lancaster et de la région.	Nouvelle population	Universitaire	Autrefois responsable des enfants de chœur.
Ouvrier spécialisé chez Industrie Lancaster	Nouvelle population	Professionnel	Aucune
Étudiant-stagiaire dans la corporation des jeunes	Ancienne population	Collégial	Aucune
Retraîtée et ancienne copropriétaire d'un atelier de couture.	Ancienne population	Certificat universitaire	Déléguée pastorale en charge de toutes les associations paroissiales. Directrice de la chorale. Bergère dans les Brebis de Jésus, etc.
Retraîtée et ancienne institutrice.	Ancienne population	Secondaire	Présidente des Femmes chrétiennes, du comité Marial, Brebis de Jésus, etc.
Personne la plus âgée à vivre seule dans sa demeure.	Ancienne population	Secondaire	Cercle des Fermières
Producteur laitier à la semi-retraite et maire actuelle de la municipalité.	Ancienne population	Secondaire	Caisses populaire, Société coopérative agricole, Âge d'Or.
Co-propriétaire d'un compagnie informatique et agent de développement économique à la CDEL.	Ancienne population	Collégial	Corporation des Loisirs et Corporation de développement économique de Lancaster (CDEL).
Femme de ménages et couturière à domicile.	Ancienne population	Primaire	Aucune
Producteurs de porcs et meunier	Ancienne population	Collégial	UPA
Homme d'affaires/Ancien maire	Ancienne population	Universitaire	Aucune
Secrétaire chez Industrie Lancaster et préposée aux bénéficiaires.	Ancienne population	Collégial	Aucune
Retraité, ancien homme d'affaires et agriculteur/Maire pendant 14 ans.	Famille-souche	Primaire	Président du comité du livre du 125 ^e , marguillier, président de Fabrique, Chevalier de Colomb, etc.
Agronome en cabinet privé/ Candidat libéral défait aux dernières élections provinciales.	Famille-souche	Universitaire	Comité de la collecte volontaire annuelle (C.V.A.) de l'Église.
Producteur de porcs et conseiller municipal.	Famille-souche	Collégial	Aucune
Ouvrier non spécialisé dans le fibre de verre.	Famille-souche	Professionnel	Aucune

J'ai commencé mes entretiens par la technique des histoires de vie. La grille d'entretien n'est dans ce cadre qu'un aide mémoire pour relancer les discussions, que j'avais préalablement préparées par des lectures sur la vie de l'individu et l'histoire du milieu dans lequel il vivait. Le déroulement de l'entretien suivait tout simplement une chronologie simpliste de la naissance à la période actuelle. Cette façon de faire ne fut pas très fructueuse parce que je me perdais en compagnie de la personne interrogée dans les

souvenirs confus d'un passé parfois lointain. Je cherchais constamment à « rétablir » ou à « activer » la mémoire. Je sentais bien que je forçais ainsi les choses en voulant faire une histoire cohérente et suivie d'une vie individuelle. Mon attitude ressemblait peut-être, après tout, un peu trop à un enquêteur de police qui réalise un interrogatoire. Je suis tombé, en quelque sorte, dans l'obsession du « souci de la chronologie » qui est inhérent, selon Pierre Bourdieu (1994 : 88), au fait de se représenter la vie comme une histoire. Mon « souci historique » mettait les personnes en situation de performance, comme si elles passaient une évaluation. Les « blancs de mémoire » pouvaient être interprétés négativement comme une faute à un examen. J'oubliais ainsi que la mémoire est une activité sélective, et que, dans la mesure où des expériences n'ont plus de pertinence sociale du point de vue des autres groupes avec qui la personne vit, la mémoire « flanche ». Les gens étaient généralement très aimables et cherchaient à me répondre du mieux qu'ils pouvaient, parce qu'ils pensaient sans doute, non sans raison, avoir été sollicités par l'exemplarité de leur histoire du point de vue de l'histoire collective du village.

J'ai donc décidé de modifier mon approche en passant du passé à l'actuel. Je débutais les entretiens par des discussions sur leur travail actuel ou sur leur famille dans les cas où les personnes étaient retraitées. Je ne me souciais pas non plus d'obtenir une certaine « cohérence » en tentant à tout prix à respecter la chronologie, ni même à chercher à tout savoir de la vie d'une personne. Je me suis recentré sur l'expérience actuelle et sur la vie quotidienne dans le village. Je voulais surtout que les personnes discutent des autres avec qui elles sont en relation lors de leurs activités diverses.

Tableau 2.2: Grille d'entretien

Étude du réseau de connaissances. Si la personne est retraitée, je débute l'entretien par la famille.	
Travail	Famille
Quel est votre travail et à quel endroit? Depuis quand? Emplois antérieurs? Le plus difficile? Le plus facile? Avez-vous d'autres revenus? Que faisaient vos parents? Quand avez-vous terminé ou arrêté l'école? À quelle école? Quelle(s) formation(s)? Pensez-vous à la retraite et comment l'imaginez-vous?	Où demeurez-vous? Depuis quand? Avez-vous des enfants? Que font-ils? Restent-ils encore à Lancaster? Comment avez-vous rencontré votre mari/femme, votre copain/copine? Avez-vous de la famille à Lancaster? Si oui ou non, où restent-ils et que font-ils? Voyez-vous votre famille ou celle de votre conjoint(e)? À quelles occasions? Avez-vous des affinités particulières avec quelqu'un? Pourquoi? Vos parents ou grands-parents vivent-ils encore? Où restent-ils?
Si agriculteur :	

<p>Quelle production? Culture? Lieu des terres et superficie? Élevage? Nombre de bêtes? Pensez-vous avoir de la relève? Si non, qu'allez-vous faire? Si oui comment va se faire la transmission? Quel mode de propriété avez-vous choisi et pourquoi (cie, association, etc.)? Avez-vous des employés? Comment les avez-vous embauchés? Est-ce difficile de trouver des employés? De les garder? Votre famille et votre parenté participent-elles parfois aux travaux de la ferme? Comment différencieriez-vous les agriculteurs entre eux?</p>	<p>Les voyez-vous souvent?</p>
<p style="text-align: center;"><u>Ami(e)s</u></p> <p>Avez-vous des amis à Lancaster? À l'extérieur? À quelles occasions? Que faites-vous? À qui demandez-vous le plus souvent de l'aide? Un service? Est-il plus facile de côtoyer sa famille ou ses amis?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Voisin(e)s</u></p> <p>Connaissez-vous vos voisins? Avez-vous des relations avec eux? À quelles occasions? Diriez-vous que vous avez de bons rapports avec vos voisins? Est-ce comparable à autrefois ou à d'autres endroits? Connaissez-vous des personnes dans les rangs?</p> <p style="text-align: center;">Si résident d'un rang :</p> <p>Connaissez-vous toutes les autres personnes du rang? Pourquoi vivre dans un rang au lieu du village? Votre rang est-il particulier par rapport aux autres rangs?</p>
<p style="text-align: center;"><u>Associations</u></p> <p>Faites-vous ou avez-vous déjà fait partie d'association quelconque (loisirs, sportives, paroissiales...)? Depuis quand? Pourquoi s'impliquer? À laquelle participeriez-vous davantage si vous aviez le temps? Avez-vous des connaissances qui font partie d'associations? Connaissez-vous la CDEL? Que pensez-vous des syndicats? UPA? Union paysanne?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Village-Station</u></p> <p>Que pensez-vous des services offerts à Lancaster? Lesquels utilisez-vous le plus? Le moins? Le service que vous aimeriez avoir? Avez-vous recours à des professionnels? Lesquels? (agronomes, médecins, vétérinaires, notaire, avocat, comptable, ambulanciers, infirmières, etc.) Personnes les plus ou les moins « influentes » dans votre village? Les plus estimées? Les plus reconnues? Que changeriez-vous dans votre village? Et ce que vous ne changeriez pas? Existe-t-il de la pauvreté dans votre village? Qu'est-ce que vous trouvez le plus beau et le moins beau dans votre village?</p>
<p style="text-align: center;"><u>Religieux</u></p> <p>Êtes-vous croyant? Êtes-vous pratiquant? De quelles façons (messe, prière, etc.)? Si non à la 1^{re} et/ou à la 2^e question, je passe au dernier bloc de questions. Participez-vous à des activités religieuses (pèlerinage, neuvaine, etc.)? Avez-vous déjà fait partie de groupes religieux? Avez-vous déjà eu un curé préféré ou marquant?</p> <p>Que pensez-vous des ADACE? Y assistez-vous? Aimez-vous les messes à l'extérieur?</p> <p>Que pensez-vous du rôle de l'Église ou de la religion aujourd'hui? Qu'est-ce qui devrait changer? Que pensez-vous du regroupement des paroisses? Pensez-vous que l'église pourrait être vendue? Que pensez-vous du mariage? Que pensez-vous du célibat des prêtres?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Politique</u></p> <p>Est-ce que vous vous informez de ce qui se passe à la municipalité (internet, amis, etc.)? Pourquoi? Comment avez-vous des informations? Avez-vous déjà assisté aux conseils municipaux? Savez-vous ce que fait le maire, les conseillers, la directrice générale, leurs rôles? Avez-vous parfois besoin de la municipalité? Avez-vous déjà eu besoin de la MRC? Est-ce utile? À quoi ça sert?</p> <p>Suivez-vous la politique fédérale et provinciale? Allez-vous voter? Municipal? Provincial? Fédéral? Avez-vous un politicien préféré? Que pensez-vous des référendums sur l'indépendance du Québec?</p>
<p style="text-align: center;"><u>Étranger</u></p> <p>Touristes : Est-ce qu'il y a des touristes à Lancaster? Que font-ils ici? En avaient-ils autrefois? Devraient-ils en avoir plus ou moins?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Ville</u></p> <p>Allez-vous souvent en ville? Laquelle? Quelle fréquence et pourquoi? Avez-vous déjà pensé déménager en ville ou avez-vous déjà resté en ville? Que pensez-vous de la ville, des gens de la ville? Différences? Ressemblances? Pensez-vous qu'il y a plus de solidarité en campagne qu'en ville?</p>

<p>Immigrants :</p> <p>Rencontrez-vous ou connaissez-vous des immigrants? Des nouveaux arrivants?</p> <p>Sont-ils différents, particuliers?</p> <p>Lancaster doit-il faire des efforts pour attirer des immigrants?</p> <p>Qu'est-ce qui peut attirer un immigrant?</p>	<p>Si la personne interrogée demeure en ville, je remplace le mot « ville » par « campagne ».</p>
<p style="text-align: center;">Loisirs</p> <p>Que faites-vous dans vos loisirs (restaurant, cinéma, lecture, radio, chasse, VTT, Ski-Doo, piste cyclable)?</p> <p>Participez-vous à des activités organisées pas le Centre des Loisirs? La gare?</p> <p>Utilisez-vous la piste cyclable?</p> <p>Où faites-vous vos achats (épicerie, vêtements, électroménagers, rénovation...)?</p> <p>Faites-vous des voyages? Où? Quand? Pourquoi? Comment choisissez-vous vos voyages? Où aimeriez-vous aller?</p>	

Les entretiens enregistrés sont indexés en fonction des trois espaces préalablement dégagés à l'aide du logiciel Atlas Ti. Pour chaque extrait, je suis attentif à deux types de données à dégager :

- 1) Les données « informatives » : Tout ce qui concerne la pratique ou les activités concrètes des personnes pour les trois espaces. Quel est le rôle, la fonction ou le statut occupé ou déjà occupé par la personne à l'intérieur de ces trois espaces? Quelles sont les activités concrètes? Fait-elle partie de regroupement ou d'associations pour ces activités particulières? Je présente également dans ce tableau les données relatives à l'enracinement de la personne dans le village par la description de son lieu de résidence (village/station), de son statut civil (mariée, célibataire, etc.), de ses frères et sœurs, de ses parents, de la parenté vivant encore au village et enfin de ses amis. Ces données se présentent sous la forme d'un tableau biographique qui me permet de voir assez rapidement plusieurs informations diversifiées de la pratique.
- 2) Les données « performatives » : j'écris et j'associe un « mémo » à tous les extraits découpés à l'intérieur duquel je résume les sujets abordés en plus de retranscrire quelques morceaux du discours de l'interviewé où celui-ci exprime des prises de position. La liste des mémos permet un repérage plus facile des sujets abordés et surtout des personnes discutées, et permet aussi un retour facile à l'extrait si je veux avoir les paroles exactes. Étant donné la masse considérable de discours, je ne vais pas retranscrire tous les entretiens. Je n'ai pas d'assistant,

ni le temps de me consacrer à une tâche très longue, ni les ressources financières pour engager quelqu'un qui fera le travail à ma place.¹²⁷ Pour les trois espaces, je note les façons de parler concrètement des trois espaces par les mots utilisés pour décrire et qualifier autrui actif à l'intérieur d'un espace particulier ou des trois. Plus précisément, je dégage deux types de discours :

- a) Les discours généraux sur les trois espaces et les institutions qui en font partie (par exemple, l'UPA, la MRC, et l'Église) où les gens discutent du rôle, de l'utilité par exemple de la religion et de l'Église catholique et de leurs représentants.
- b) Les discours sur Soi et les autres concernent plus directement les relations concrètes avec les autres dans le partage ou non des mêmes activités. Qui sont les personnes avec qui ils font des activités?

Pour les données « performatives », il est question de rendre compte des questions suivantes : Comment nomment-ils autrui? Comment en parlent-ils? Par quels mots? Quelle est la qualification de la relation (association/dissociation). Une attention particulière est portée aux mots utilisés pour parler de soi et d'autrui et s'ils sont objet d'un jugement positif ou négatif. Je suppose que le partage de sentiments communs (psychologie collective) se construit empiriquement par le fait que les individus partagent des mêmes opinions et décrivent autrui par des mots similaires. Je fais l'hypothèse méthodologique suivante : les jugements de valeurs constituent des unités lexicales et sémantiques (des univers de sens) et sont une mesure de l'appartenance à des regroupements particuliers. En classant ou en catégorisant autrui, l'individu définit sa place dans les regroupements ou dans ses appartenances. Je reprends si on veut l'hypothèse de la monographe Colette Moreux (1969 : xxi) qui affirme qu'à chaque type de catégorisations discursives (« un corpus d'attitudes intellectuelles et morales ») correspond des « pratiques » particulières (« attitudes comportementales ») qui en conséquence constituent des regroupements particuliers. Avant d'étudier plus en profondeur la vie actuelle des regroupements, observons d'abord leur enracinement historique et leur transformation.

¹²⁷ Une amie a retranscrit un entretien que j'avais réalisé avec un agriculteur pour mon mémoire de maîtrise, mais j'ai dû refaire le travail, parce que je me suis rendu compte, à la suite de quelques lectures des paroles retranscrites, que des passages n'avaient plus le même sens. Loin de remettre en doute les compétences de mon amie, cela indique simplement le fait que le discours « agricole » n'est pas compréhensible par tous, à tous le moins par des Montréalais d'origine.

CHAPITRE TROIS. DE LA COLONISATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCALE. BRÈVE HISTOIRE DU TERRITOIRE (1848-1975)

« Dans les études consacrées à la structure d'une communauté comme dans bien d'autres enquêtes sociologiques, on juge souvent qu'il n'y a pas lieu d'explorer l'histoire de l'organisation des gens que l'on étudie à un moment donné. Selon les conventions actuelles, l'histoire n'a pas de structure, ni la structure d'histoire. Ce que l'on dit jusque-là de l'évolution de [la communauté], et en particulier des deux quartiers ouvriers, risque donc fort de passer, à tort, pour une « introduction historique », un ajout « purement descriptif », étranger à l'enquête sur la structure de [la communauté] à l'époque de la recherche – « structure » conçue comme un « plan fixe ». Cependant, si l'on ne s'était pas référé à l'histoire de [la communauté], la structure de la cité au moment de notre enquête serait demeurée incompréhensible. L'esquisse de son évolution faisait partie de l'enquête sur la structure – sur la configuration de la collectivité à un moment donné » (Élias, 1997 : 93).

Le recours à l'histoire est nécessaire pour orienter l'analyse et formuler des hypothèses de recherche concernant la configuration actuelle des relations sociales. Les formes sociales actuelles sont héritières des formes passées. La description historique du village étudié n'est pas envisagée comme un contexte des relations sociales actuelles, mais plutôt comme les conditions d'émergence de l'actuel. Il est impensable d'arriver dans un lieu (terrain) sans avoir des points de repère comme il est impossible pour un automobiliste de retrouver son chemin s'il ne sait pas où il est. Pour discuter avec les gens de leur vie et leur environnement je dois connaître minimalement leurs conditions d'existence. Nous devons nous retrouver sur un « terrain commun », c'est-à-dire partager des référents communs pour que l'échange soit possible.

Ce chapitre est une construction historique – des variations dans le temps – des « cadres » de l'expérience sociale des gens de Lancaster ou encore des « formes matérielles » (Cf. partie théorique) qui comprennent à la fois les corps, ou la population et ses caractéristiques, et la mémoire sociale des activités particulières (Halbwachs, 1970 : 12-

13) des divers regroupements qu'ils soient politique, religieux et économique repérables par les diverses traces matérielles et symboliques laissées par ces activités sociales et que l'on peut reconstruire par le recours à diverses données disponibles. Il s'agit là de la définition de la morphologie sociale selon M. Halbwachs que nous avons dégagée dans le chapitre précédent.

La mise au jour des divisions sociales passées ne détermine pas les divisions sociales actuelles, mais sert à la formulation d'hypothèse d'analyse pour les données de la période actuelle. Il ne s'agit pas d'un travail d'historien qui aurait notamment demandé des recherches en archives beaucoup plus approfondie. Une périodisation qui tient compte à la fois de mon objectif principal – l'analyse du temps présent - des données disponibles et surtout des activités sociales de l'espace étudié est nécessaire afin de s'y retrouver devant l'hétérogénéité et l'accumulation possible des données. Quatre périodes de la vie sociale pour le village étudié peuvent être distinguées et elles recourent très bien celles proposées par plusieurs chercheurs actuelles dont le théologien Gilles Routhier (2006). La première débute aux environs de 1848 avec le commencement du peuplement du territoire actuel et se termine juste avant la Première Guerre mondiale. Elle est marquée par l'arrivée et le départ progressif des compagnies forestières britanniques qui quittent la municipalité pour diverses raisons; notamment l'éloignement des ressources forestières et la découverte de l'amiante dans la région voisine. À la deuxième période (1912-1944) correspond un « temps de crise » associé au déclin des industries forestières, à la séparation du « village » et de la « station », aux deux guerres mondiales et à une nouvelle colonisation agricole qui se traduit par l'ouverture de nouveaux rangs dans la municipalité. Pour le théologien, cette période est celle de l'édification de « la cité catholique ». Dans une société de plus en plus urbanisée, l'Église investit de nouveaux domaines (travail, loisirs, etc.) et le curé se fait l'aumônier des nombreuses associations paroissiales. À cette époque, le nombre de prêtres atteint un sommet qui ne sera jamais plus égalé.

Il s'agissait, en somme, de mettre sur pied un tissu associatif ou un réseau de corps intermédiaires et, par ce moyen, de constituer une société civile gouvernée ni par les idéologies politiques ni par le capital, mais par les principes catholiques seuls garants de l'ordre social et de la loi divine qui y préside. Plus on avance dans la période cependant, plus on consent à faire une place à l'État auquel on accorde un rôle de redistribution de la richesse (Routhier, 2006 : 42-43).

L'édification d'une cité catholique correspond bien à notre deuxième période où l'on constate qu'à la hausse du pouvoir catholique correspond le départ des capitalistes anglophones et une réorientation des activités économiques vers l'agriculture. De plus, les politiciens municipaux font de plus en plus appel aux gouvernements provincial et fédéral pour apporter des solutions à la crise économique qui secoue la paroisse. Comme le constate Yvan Rousseau (2001), cette période est aussi celle de l'essor du mouvement coopératif. La troisième période débute en 1945 et elle est marquée par le développement de l'économie locale avec l'implantation de manufactures. Elle coïncide également avec la formation d'une nouvelle élite liée au développement de l'État par l'appropriation de plus en plus importante des domaines autrefois réservés à l'Église par le « pacte confédératif » comme les soins hospitaliers et le service social. Enfin, la quatrième période (1977-) débute par la fusion « historique » entre le village et la station et se poursuit avec la régionalisation des activités politiques (MRC), économiques et religieuses. Elle se caractérise en outre par une « crise religieuse » (Routhier, 2006) marquée par la désertion massive des fidèles, la baisse de la pratique religieuse et le manque de personnel religieux. Cette période est incorporée à l'analyse des formes actuelles de la morphologie du village dans le prochain chapitre. Les trois premières périodes sont moins détaillées dans la mesure où je m'intéresse davantage aux formes générales des activités sociales plutôt qu'à la description du rapport entre activités et population.

Les monographies paroissiales, les cadastres, les registres municipaux et les cartes géographiques sont les matériaux privilégiés pour les trois premières périodes alors que les recensements et les études statistiques prennent une place beaucoup plus importante dans la description de la morphologie actuelle. Les statistiques ne sont toutefois pas absentes des premières périodes, puisqu'au moins un recensement par période est utilisé et que des données statistiques se retrouvent également dans les monographies paroissiales. Les recensements sont utilisés comme des « coups de sonde » pour les premières périodes tandis qu'ils forment l'armature principale de l'analyse pour la période actuelle.

3.1) Colonisation familiale sous la dépendance des compagnies forestières britanniques (1848-1911)

« Les sociétés régionales au Québec, parce qu'elles sont à peu près toutes nées dans le sillage de l'exploitation des ressources naturelles, se sont, à bien des égards, construites au moins autant dans des conduites de refus que dans les manœuvres des élites s'accommodant des retombées économiques et des prestiges de l'intendance » (Laplante, 1994: 13-14).

3.1.1) Le peuplement du canton et la formation de la municipalité. Les « squatters », la constitution des familles souches

L'Acte constitutionnel de 1791 marque la division du Canada en deux parties distinctes – le Haut et le Bas-Canada, l'érection d'un régime parlementaire britannique (les comtés par exemple) et un nouveau système d'attribution des titres fonciers, le *free and common soccage*. Les terres non concédées à des seigneurs sont divisées en canton dont 1/7 de la superficie est réservée à la Couronne et un même espace au clergé anglican. Le gouvernement britannique forme alors le Comité des terres qui relève du Conseil exécutif du nouveau gouvernement du Bas-Canada et qui s'occupe de la vente de ces territoires. Le conseil ne vend pas à des particuliers mais à un groupe d'associés sous la direction d'un leader qui doit assumer de nombreux frais tels que l'arpentage des limites extérieures du canton et des limites des lots individuels, les coûts des procédures et des frais d'admission des titres de propriété ou des « lettres patentes ». Ceux qui profitent le plus de ce système politique de concession des terres sont des marchands, des hauts fonctionnaires et parfois même des membres du Conseil exécutif et du Conseil des terres (Kesteman, 1998 : 90).

Sous les ordres du gouvernement impérial, le gouvernement du Bas-Canada concède au début du XIX^e siècle la moitié des lots du Canton de Wolfred à des miliciens « qui avaient servi sous le colonel comte Dugré au siège de Québec en 1775-1776 » (Saint-Antoine, 2002 : 2) et « qui, sauf exception, ne les occupèrent pas » (Lancaster, 1975 : 35).¹²⁸

¹²⁸ Lorsqu'il fut concédé, en 1804, à un groupe d'officiers et de miliciens canadiens, le canton prit le nom du célèbre amiral anglais Horatio Wolfred (1758-1805) dont la victoire du Nil, remportée en avril 1798 contre les troupes navales commandées par Napoléon allait s'illustrer l'année suivante, en octobre 1805, au cours de la décisive bataille de Trafalgar à laquelle il ne survivra pas, mais qui fut célébrée dans tout l'Empire britannique (Lancaster, 1999 : 5,6).

Les concessions à d'anciens soldats britanniques avaient pour but, écrit le géographe Raoul Blanchard (1948 : 118), « d'y fixer ainsi une colonisation anglaise encerclant les Français des bords du fleuve » mais au lieu de les occuper, ils « les revendirent pour la plupart à des riches marchands anglais pour une bouteille de rhum ou d'alcool. Ces marchands accumulant de nombreux lots, devinrent ce que l'on appelait des *Leaders de Comté*. Malheureusement, pas un seul de ces chefs, n'installèrent de colons sur ce grand territoire qui demeura fermé pendant de longues années » (Lancaster, 1999 : 2, 5-6).¹²⁹

Cette spéculation foncière ne fut pas, selon Blanchard, le seul obstacle au peuplement du canton de Wolfred et plus généralement de la région qu'il nomme la « haute plate-forme de Québec ». ¹³⁰ La haute plate-forme a une altitude plus élevée et un sol plus sableux et donc plus pauvre que la région voisine de la plaine du Saint-Laurent. Cette « haute plate-forme » se termine là où débutent les premières collines appalachiennes à Rivardville et Peterville notamment. La nature du sol - surface en sable et profondeur en glaise et parfois en roches - et du réseau hydrographique - des rivières peu profondes et orientées « vers la « fosse du lac Saint-Pierre, c'est-à-dire vers un niveau de base fort éloigné » (Blanchard, 1948 : 114) - retardent l'approfondissement et rendent donc l'égouttement plus difficile. Cet égouttement difficile amène la constitution de vastes marais ou de savanes et rend ainsi difficile la pénétration à l'intérieur des terres.¹³¹

S'ajoutent à ces obstacles, une « majestueuse » et « puissante » forêt difficilement pénétrable ainsi que des rivières difficiles à parcourir parce qu'elles sont coupées par des chutes ou des rapides. Celles-ci sont également très tortueuses.

La Saint-Michel, qui traverse une grande partie du territoire d'Est en Ouest, était beaucoup plus favorablement dirigée, mais son profil est cisailé de chutes avant d'atteindre le cours inférieur, et l'eau n'y est guère abondante en été (Blanchard, 1948 : 118).

Les déplacements vers les principaux centres de ravitaillement situés aux abords du fleuve

¹²⁹ Les spéculateurs fonciers, bien souvent des personnes impliquées dans les rouages de l'administration politique comme fonctionnaires ou marchands, usaient de nombreux stratagèmes pour obtenir d'immenses superficies de la Couronne comme le recrutement d'associés fictifs (Kesteman, 1998 : 90).

¹³⁰ De forme irrégulière, comparativement aux autres cantons parce que son étendu fut constamment redéfini, le Canton de Wolfred occupe un espace transitoire entre la plaine du Saint-Laurent et le rebord des Appaches. Le territoire est drainé par plusieurs rivières dont la plus importante est la sinueuse rivière Saint-Michel qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

¹³¹ Diverses tentatives furent faites pour irriguer ces terres, communément appelées « swamp », mais il en reste encore aujourd'hui à Sainte-Hélène. Elles sont utilisées comme territoires de chasse.

Saint-Laurent étaient donc extrêmement difficiles. La savane de Rabaska, qui se rattache à celles de Dorset, de Wolfred et de Laverdière, était en fait le seul chemin intérieur jusqu'à la construction du chemin de fer du Grand Tronc en 1854. La haute plate-forme est donc « restée fermée jusqu'au milieu du XIX^e siècle, bien qu'elle s'étendit à une quinzaine de kilomètres seulement du fleuve et à faible distance de Québec » (Blanchard, 1948 : 118). Elle était alors surtout un territoire de chasse.

Le peuplement de la haute plate-forme de Québec se fait d'abord par le nord-est, dans les vallées de quelques rivières situées dans l'arrière-pays de Lévis et de la Beauce. Le chemin Craig est tracé le long de la rivière Beaulieu dès 1800, ce qui encourage la colonisation intérieure. Quelques années plus tard le chemin Gosford est ouvert. Par l'ouest, c'est possiblement avec Charles Héon que débute le mouvement de colonisation. Partant de Saint-Michel, il suit en 1825 les rives de la rivière du même nom et s'arrête à Ford. D'autres colons venant des paroisses environnantes suivent par la suite. La plupart ne s'établissent pas sur la plate-forme mais plutôt « sur les terres plus fertiles et mieux égouttées des premières pentes des collines, à Dorset-sud, à Rabaska et à Astro, négligeant les étendus pauvres, plus basses et plus humides, de la plate-forme, qu'ils se contentaient de traverser à grande peine » (Blanchard, 1948 : 121).¹³² Le peuplement de ces régions situées sur les rebords des Appaches marque la naissance des Bois-Francs. Le centre de la haute plate-forme se peuple plus tardivement.

Les premiers colons à s'établir à l'endroit actuel de Sainte-Hélène auraient été deux frères arrivés en 1848. Ils s'établissent sur les bords de la rivière Saint-Michel « à peu près à mi-chemin entre les deux villages actuels » (Lancaster, 1975 : 45). Ils venaient de la Beauce tout comme les Hull qui opérait un moulin dans le canton à cette époque.

Avant l'arrivée des premiers colons et de la construction du chemin de fer, le

¹³² En 1835, par exemple, c'est Jean-Baptiste Lafond, natif de Baie-du-Febvre, qui arrive dans le canton de Dorset en compagnie de son fils. « Un sac de provisions sur le dos et une hache sur l'épaule, il s'arrêta sur le trentième lot du 8^e rang [...] Jusqu'au jour où cet intrépide pionnier de la colonisation vint se fixer dans ce vaste domaine, le bruit de la hache ne s'était pas encore fait entendre dans cette forêt vierge de Dorset [...] seul avec son fils assis sur un tronc d'arbre, devant le feu qu'il venait d'allumer pour se réchauffer et préparer son repas, il rêvait à son avenir. Qu'aurait-il pensé de celui qui serait venu lui dire? « Brave homme, nous voilà seul en ce moment avec l'ennui, mais gardez-vous de bien vous laisser vaincre par le découragement. La pauvreté avec son cortège de souffrances, va bientôt vous assaillir et chercher à vous faire regretter la démarche que vous venez de faire; les plus grandes privations attendent ceux qui vont suivre vos traces; mais avant longtemps tout sera fini » (Rivardville, 1984 : 20).

territoire a déjà été découpé en fonction des intérêts des capitalistes anglophones, comme ce sera le cas plus tard en Abitibi (Laplante, 1994 : 19). Les premiers colons qui s'installent sur les terres de la région sont en effet considérés comme des « squatters »¹³³, parce qu'ils les occupaient « illégalement » et ce, même si on admet généralement qu'ils « ne connaissaient pas et ne pouvaient raisonnablement savoir si ces terres appartenaient au gouvernement ou à quelques grands propriétaires » (Saint-Antoine, 2003 : 22).

Ainsi que plusieurs pionniers, les premiers colons croyaient que les lots appartenaient à ceux qui les défrichaient. C'est après plus de vingt ans de travail sur leurs lots que certains concessionnaires dont les Hull les réclamèrent comme étant leur propriété ou en exigèrent le paiement. Pour éviter des poursuites, les Lafleur et les Beaurivage décidèrent de payer ce qu'on leur réclamait. Les Guay, conseillés par le député d'alors, Georges Irvine, décidèrent de porter leur affaire en cour de justice et se firent représenter par Sir Wilfrid Laurier, alors jeune avocat d'Astro. Il y eût trois procès qui s'échelonnèrent sur neuf ans et les Hull perdirent chaque fois (Lancaster, 1975 : 53).

D'autres familles suivent par la suite comme les Bachand¹³⁴ de Cap-Santé, mais le plus important contingent provient de la Beauce, et plus précisément des comtés de Dorchester et de Bellechasse, avec les Gamarche¹³⁵, les Labrie, les Beaurivage, les Gilbert, les Bisson¹³⁶, ainsi que les Lafleur¹³⁷ vers les années 1850. Les premiers colons venus de la Beauce ont probablement tous suivi les chemins tracés quelques années plus tôt par le gouvernement du Bas-Canada, et en particulier le chemin Gosford (1829) qui traverse le

133 L'agent de colonisation Stanislas Drapeau (1863 : 107-108) écrit qu' « [a]vant 1840 on comptait très peu de propriétaires canadiens-français dans les Cantons de l'Est. La moitié de la population française qui s'y trouvait, était en service chez les habitants parlant de langue anglaise dans les comtés Missisquoi, Shefford, Stanstead, Sherbrooke et Ménick; et ceux qui occupaient des terres étaient en grande partie des *squatters* ou encore des colons irréguliers n'ayant point de titre aux propriétés qu'ils occupaient ».

134 « Tous les Bachand qui habitent dans la paroisse sont des descendants de ce pionnier. À une certaine époque, les Bachand étaient la famille la plus nombreuse », peut-on lire dans la monographie paroissiale de 1975 de Sainte-Hélène (Lancaster, 1975 : 57).

135 Thom est maire de la municipalité du canton de Wolfred en 1872, premier président de la commission scolaire de la municipalité de la paroisse en 1883 et premier maire de la nouvelle municipalité de la paroisse. Il est dans le même temps marguillier, maître-chantre et juge de paix. Enfin, il est « le pionnier qui a laissé le plus de descendants dans la région; la plupart s'étant établis sur une ferme de père en fils ». Le compte est de 12 enfants et de 79 petits-enfants (Lancaster, 1975 : 57).

136 Marcel Bisson a épousé Brigitte Gamarche sœur de Thom. Fernand son fils a épousé une femme de la Beauce et « fut le père de la plupart des Bisson qui demeure encore dans la paroisse », écrit-on dans les années 1970. Un de ses fils était parmi les deux seuls commerçants de Lancaster avec les Labrie. Son fils Fédor, fut également un commerçant prospère et maire de Sainte-Hélène et de Lancaster pendant 14 ans. Avec ses 11 enfants et 22 petits-enfants, il est le remplaçant contemporain des Gamarche.

137 Pitt Lafleur habite la même maison que ses pionniers arrivés depuis cinq générations. Il fit prospérer la ferme familiale en achetant et louant des terres. « On dit des Lafleur qu'ils avaient un caractère fort, mais ils avaient le cœur aussi grand » (Lancaster, 1999 : 8,130). Plusieurs Lafleur faisaient la livraison du bois pour les Tring dans les années 1858 (Lancaster, 1976 : 83).

canton de Wolfred dans sa pointe sud-est tout juste à côté du canton de Mystic. De très nombreux descendants de ses familles pionnières vivent encore aujourd'hui à Sainte-Hélène. Ils constituent ce que j'appelle les « familles-souches » ou solidement établies. Nous les retrouvons encore principalement sur les terres longeant les différents cours d'eau.

Contrairement à la colonisation de l'Abitibi, les premiers colons proviennent en majorité de la même région et parfois aussi de la même paroisse. La plupart des ces familles souches ont déjà entre elles des liens familiaux qu'elles vont par la suite poursuivent dans leur nouveau territoire. De nos jours, il est très difficile de se retrouver dans tous ces liens apparentés, ce qui suggère très fortement que Sainte-Hélène, comme d'autres régions dans l'est du Québec, notamment Charlevoix, la Gaspésie, les îles de la Madeleine, la Beauce et Portneuf, a eu un fort taux de consanguinité. En fait, selon des études récentes citées par l'anthropologue Gilles Bibeau (2004 : 127-128), le Québec est divisé entre l'est et l'ouest en fonction de l'apparentement; celui-ci étant plus élevé à l'est qu'à l'ouest.

Dans les années 1850, la situation dans les différents cantons de la région est fortement contrastée tant au niveau de l'organisation des activités religieuses, politiques et économiques que par la composition de la population. Les activités politiques et administratives du gouvernement fédéral¹³⁸ ainsi que les activités minières sont concentrées dans les cantons à forte majorité anglophone où passent les deux plus vieilles et importantes routes de la région, lesquelles permettent notamment de se rendre aux États-Unis.¹³⁹ Le canton de Dorset fait figure d'exception avec une population très élevée et surtout avec une population majoritairement francophone. Mais, la présence de nombreuses institutions scolaires le rapproche des cantons à prédominance anglophone. Tous les cantons de la région ont connu en dix ans, entre 1851 et 1861, une hausse fulgurante de leur population, mais les cantons à majorité francophone connaissent une hausse plus considérable et celui de Wolfred profite de la plus forte augmentation en dix ans, passant de 471 à 1078 habitants, ce qui représente une hausse de près de 229%. Par ailleurs, la population

138 Au niveau fédéral, le canton de Wolfred fait partie du comté de Ménéck jusqu'en 1933 et par la suite du comté de Laverdière.

139 Chemin Craig : « À l'origine, cette route faisait partie d'une stratégie de défense contre une possible invasion américaine venant du sud. Avec le temps, cependant, elle est vite devenue pour les nouveaux colons irlandais et écossais un axe de dispersion vers les cantons nouvellement tracés au sud-ouest de Québec » (Courville *et al.*, 2003 : 331).

anglophone majoritaire en 1851, ne l'est plus dix ans plus tard. Mis à part les cantons de Mystic et de Lang où les communautés anglophones « sont toujours fortes et tiennent bon jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale » (Courville *et al.*, 2001 : 342-343), l'émigration des Canadiens français est équivalente et parfois supérieure à celle des colons anglophones. Pour les années 1851, 1871 et 1891, par exemple, la population canadienne-française augmente respectivement de 43%, de 81% et de 62% dans le canton de Wolfred (*ibid.*, p. 343).¹⁴⁰

Tableau 3. 1: Situation des cantons environnants entre 1851 et 1861¹⁴¹

Cantons	Population en 1851	Population en 1861	Politique	Religieux	Économie	Routes
1) Dorset	2 292 CF ¹⁴² et 23 personnes d'autres origines	3 996 CF et 195 d'autres origines	Deux municipalités (1848 et 1853).	2 paroisses	Bois	Chemin provincial d'Astro (1848) et Grand Tronc (1854).
2) Mystic	1 951 dont 196 CF	2 481 dont 337 CF	Municipalité du canton (1855). Chef lieu du comté de Ménick. (1860). 1 ^{er} Palais de justice du comté (1861-1987). Bureau d'enregistrement du comté. ¹⁴³	Desservi par la paroisse du canton de Dorset. Église anglicane, méthodiste, presbytérienne et baptiste.	Mines et bois	Craig (1810), Gosford (1829). Dublin (Astro)
3) Lang	1 994 dont 135 CF	2 550 dont 182 CF	Premier bureau d'enregistrement du comté de Ménick (1832).	2 paroisses et une église anglicane.	Mines et bois.	Chemin Gosford
4)	522 dont 219	1 509 dont	Municipalité de la	Paroisse	Bois	Chemin

¹⁴⁰ Les lieux d'origine des premiers migrants et les territoires privilégiés d'établissement ainsi que la concentration des activités dans le sud-est du canton montrent que le canton de Wolfred ne fait pas partie des Bois-Francis, bien qu'il fut longtemps desservi par un prêtre de cette région (Dorset).

¹⁴¹ Source : Stanislas DRAPEAU, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861)*, Québec, Léger Brousseau, 1863.

¹⁴² Canadiens français.

¹⁴³ Son mandat est de légaliser tous les actes juridiques du comté (ventes, donations, quittances, mariages, prêts, etc.). Tous les documents sont rédigés en anglais ce qui montre que se sont les Anglophones qui s'occupèrent d'abord des activités politiques dans le comté de Ménick.

Paroisse de Sainte-Famille	CF	730 CF	paroisse (1857)	(1853)		Gosford
5) Wolfred	471 dont 203 CF	1 078 dont 706 CF	Municipalité du canton	Desservi par Dorset	Bois	Chemin Gosford et Grand Tronc

En 1855, l'*Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada* pose les jalons du système d'administration de la politique locale tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les autorités politiques provinciales se servent alors de l'institution religieuse qu'est la paroisse pour établir un système politique d'inspiration étrangère.¹⁴⁴ Chaque paroisse devient automatiquement une municipalité de paroisse. En 1870, le gouvernement adopte le Code municipal qui régit la formation et le fonctionnement de ces nouvelles institutions.

Dans le canton de Wolfred, une première municipalité est érigée avant même l'érection de la paroisse – la municipalité du canton de Wolfred en 1872 (Sainte-Monique, 2002 : 78)¹⁴⁵ – située dans la partie sud-est du canton, lieu primitif du peuplement, tout près des limites des cantons anglophones de Lang (1802) et de Mystic (1802). Lors de la création, le président d'élection est J. Tring et le conseil municipal est composé de quatre francophones et de trois anglophones. Le secrétaire est J.W. Smith et tous les écrits et correspondances sont rédigés en anglais (Lancaster, 1975 : 127). En 1877, il est décidé d'ériger la municipalité de Sainte-Hélène de Wolfred (Lancaster, 1975 : 129). Sur les raisons de cette fondation, nous savons seulement qu'en cette année, « les propriétaires des lots no. 1, 2 et 3 du XI^e rang ont été déchargés de l'entretien du chemin appelé Lancaster Road. Ils se sont construits un chemin eux-mêmes » (Sainte-Monique, 2002 : 78). Est-ce une querelle de chemins qui est à l'origine de la création de la nouvelle municipalité de la paroisse?¹⁴⁶ Fort probablement, puisqu'on apprend trois mois après la reconnaissance

144 C'est en tout cas l'interprétation qu'en fait, à la fin des années 1950, la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels (voir James Iain Gow, 1986 : 40).

145 Selon le livre du centenaire de Sainte-Hélène, la municipalité du canton de Wolfred existe bien avant 1871, puisqu'ils ont pu observer dans les registres l'élection de nouveaux inspecteurs de chemins pour l'année 1871 en remplacement des inspecteurs antérieurs (Lancaster, 1975 : 127). Par ailleurs, la municipalité du canton de Wolfred se fusionne avec la municipalité de Sainte-Monique en 1986 (Sainte-Monique, 2002 : 77).

146 « La route qui relie aujourd'hui les rangs IX et X du Canton de Wolfred au chemin des Bois Francs a longtemps été appelé la route de la chicane. On dit même que l'argent dépensé en procédures de toutes sortes au sujet de cette route, aurait suffi à la paver en béton dans toute sa longueur. Cette route, bien que située dans la municipalité de Ste-Monique, n'était d'aucune utilité pour ses résidents. On prétendait donc que l'entretien en revenait à la municipalité du Canton de Wolfred qui s'en servait comme sortie vers Ste-

officielle de la municipalité¹⁴⁷, que l'intersection entre le chemin Gosford et la Lancaster Road sera fermée par Charles McCulloch (Sainte-Monique, 2002 : 78). Un accès au chemin Gosford est demandé depuis 1830 par les colons du canton de Wolfred et de la Seigneurie de Sainte-Famille (*ibid.*: 3) et la nouvelle municipalité se voit ainsi privée d'un accès routier important, puisque le chemin Gosford rejoint le chemin Craig (1810) qui fait le trajet Québec-Boston. Il semble toutefois que cinquante ans plus tard, ces chemins n'ont plus autant d'importance dans le peuplement du canton. En effet, dès les années 1850, le chemin de fer du Grand Tronc passe dans la partie nord du canton. Tout comme la route, la station s'appelle Lancaster qui est le village de naissance en Angleterre du marchand de bois Tring. Tout nous porte à conclure qu'il y a déplacement ou création d'un nouveau centre des activités structuré par le chemin de fer, ainsi qu'autour du moulin des Tring où sera construite l'église en 1878. Ce déplacement concorde avec l'augmentation plus importante des Canadiens français dans ces années et avec la création d'une nouvelle municipalité non pas de canton mais plutôt de paroisse.

L'érection civile (1877) de la paroisse, qui devient donc dans le même temps une municipalité, se fait deux ans après l'érection religieuse et près de 80 ans après la création du canton de Wolfred. La municipalité de la paroisse comprend une partie de la paroisse de Sainte-Monique (Lots 1 à 6 des rangs IX et X) et de la paroisse de Saint-Joseph comprises dans le canton de Wolfred ainsi qu'une partie du canton de Mystic (le rang XI). En fait, la municipalité a exactement les mêmes limites que celles de la paroisse fixées par le diocèse de Québec et l'érection civile sera sanctionnée en 1882 (Lancaster, 1999: 5,35). Le 15 janvier 1883 se tient l'élection du premier conseil de ville de la municipalité de la paroisse de Sainte-Hélène de Wolfred, comté de Ménick et district d'Astro. Fait notable, le premier conseil ne compte aucun anglophone. Le second maire est toutefois un anglophone, gendre de C. Tring, nommé en 1884. « Il démissionne le 2 août 1886. Il n'assiste plus aux séances du Conseil depuis février. On a voulu lui intenter une poursuite pour l'obliger à demeurer maire, mais sans succès » (Lancaster, 1975 : 129). Le premier maire devient également le premier président de la nouvelle Municipalité scolaire de Sainte-Hélène lors d'une réunion

Monique. » (Sainte-Monique, 2002 : 6)

147 La nouvelle municipalité ne fut toutefois sanctionnée officiellement par le gouvernement que cinq ans plus tard, en décembre 1882, et le premier maire est simultanément maire de la municipalité du canton de Wolfred pour un deuxième mandat de 1882 à 1884.

du 17 mars 1879 tenue dans une maison privée. En 1880, il y a des écoles au 3^e, 6^e, 7^e et 8^e rang, à la Côte de la Chapelle, au village et à la station (Lancaster, 1975 : 141).

La localisation des activités politiques municipales d'abord concentrées exclusivement dans la partie sud-est du canton relève plus généralement des activités politiques fédérales plus intensives dans ces secteurs. Le gouvernement fédéral construit, par exemple, des routes et développe des structures institutionnelles en créant le comté de Ménick. Les activités de cette nouvelle structure fédérale sont alors concentrées dans les cantons à majorité anglophone. Cette localisation des activités politiques est à la mesure de la situation politique des Canadiens français marginalisés dans le gouvernement colonial après la Conquête de 1759. L'occupation illégale des terres (« squatters ») par les colons francophones ainsi que la rédaction en langue anglaise des écrits des différentes institutions politiques, non seulement fédérales mais aussi municipales, sont l'expression parfaite d'une domination politique. En effet, cette occupation est illégale parce qu'ils habitent des lieux qui ne leur appartiennent pas et la correspondance est rédigée en anglais parce que les activités politiques sont concentrées aux mains des Anglophones.

Cette domination politique se retrouve ailleurs à cette époque (voir les travaux de Léon Gérin). La structure politique extra-locale et extérieure à la paroisse a une « fonctionnalité » très réduite (Parent, 2007).¹⁴⁸ La création d'une municipalité qui se détache de la municipalité du canton marque un déplacement de ce rapport de domination. Les activités politiques municipales se déplacent au centre de la paroisse nouvellement créée. La nouvelle municipalité n'est plus une municipalité de canton, mais une municipalité de paroisse. Cette structure est moins directement associée aux Anglophones, mais participe plutôt d'un autre pouvoir qui se consolide à cette époque (Routhier, 2006), le pouvoir religieux.¹⁴⁹ Les Anglophones ne sont pourtant pas absents de cette nouvelle

148 Ceci ne veut pas dire que l'État n'intervient pas dans les milieux ruraux, mais tout simplement que son intervention passe par l'intermédiaire des structures ecclésiastiques. Pour de nombreux exemples de cette imbrication entre le politique et le religieux depuis la Conquête, voir l'excellent texte de Donald Fyson (2001).

149 « On pourrait même dire que la paroisse devient encore plus importante après la Conquête qu'avant, car la seigneurie semble progressivement délaissée tandis que la paroisse reste omniprésente dans la législation et dans les documents juridiques et administratifs. » Donald Fyson (2001: 28 et 39) ajoute plus loin que « la paroisse catholique est l'un des cadres privilégiés par lequel l'État conceptualise cet espace [les campagnes] en dehors des villes et organise ses structures en conséquence. » Selon Marcel Rioux (1971), la seigneurie perd ses dirigeants qui retournent massivement en France après la Conquête et Hubert Guidon (1990) conclue qu'il y a par la suite un « pacte aristocratique » consacré par la

municipalité puisqu'ils dirigent le développement économique comme nous le verrons plus loin.

Enfin, l'abondance relative des informations sur le peuplement familial fournies par l'histoire orale à travers les monographies, contrairement à celles concernant les débuts de l'organisation politique et économique de la paroisse et plus largement du canton, montre bien les réseaux d'appartenance des Canadiens français. Les portraits des familles occupent près de la moitié du livre. Pour reconstruire les activités politiques et économiques, je dois fréquemment me référer à des sources générales et gouvernementales (recensements, observations d'agents de colonisation, etc.). Les colons ne vivent pas dans un canton et même à la rigueur dans une municipalité. James Iain Gow (1986 : 41) souligne que les municipalités entre 1867 et 1896 « n'ont pas été promptes » à s'acquitter de leurs obligations envers le gouvernement du Québec (paiement de leurs dettes et d'une part des coûts de fonctionnement des palais de justice et des prisons, transmissions des rapports demandés au secrétaire-trésorier de chaque municipalité, etc.) parce qu'elles « n'ont pas pu ou n'ont pas voulu répondre à l'appel ». Les colons ne vivent-ils pas plutôt à l'intérieur de cadres religieux et familiaux?

3.1.2) Naissance des institutions religieuses par le soutien de la famille Tring

« D'une part, menant une vie précaire et dangereuse, les premiers colons se rapprochaient à chaque instant de leur foi pour ne pas céder au découragement. D'autre part, la récolte des premiers fruits de leur labeur les incitait à rendre grâce à leur Protecteur. Pas étonnant donc, que les « besoins » religieux se soient confondus aux premiers établissements de la vie économique et communautaire » (Saint-Antoine, 2003 : 26).

Dans les monographies paroissiales, les auteurs affirment généralement que

Confédération canadienne de 1867 entre l'Église et les Britanniques concernant le partage des « compétences ». L'Église s'occupera des affaires locales et les Britanniques de l'économie et de la politique.

l'activité religieuse est constitutive du processus de colonisation comme le montre l'exergue précédent. Bien avant l'érection de la paroisse, la messe fut célébrée dans une maison privée, parce que les colons ne s'entendaient pas sur l'emplacement de la construction de la chapelle (Lancaster, 1975 : 65). Cette messe était dite par un curé des paroisses plus anciennes situées sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Il lui fallait donc faire comme les colons et parcourir de longues distances à travers les savanes dangereuses de Ford et de Rabaska.¹⁵⁰ Les mariages et les baptêmes étaient célébrés à Saint-Joseph ou à Sainte-Monique selon la distance à parcourir pour se rendre à l'une des deux églises.

En 1859, l'archevêque de Québec crée une mission sur le territoire actuel de Sainte-Hélène. Il juge légitime la présence épisodique d'un prêtre étant donné le nombre important de colons catholiques qui augmentent à mesure que l'émigration canadienne-française supplante l'émigration anglophone. Cette nouvelle mission couvre une partie des cantons de Wolfred, de Mystic, d'Ireland et de Dorset. Les curés de la paroisse voisine de Saint-Joseph desservent la mission sur un nouveau territoire aux délimitations différentes du canton. L'emplacement des premiers lieux de culte montrent la concentration des activités au sud-est du territoire et la proximité avec les anglophones, comme le confirment les observations de l'agent de colonisation Stanislas Drapeau (1863 : 128) :

C'est au 7^e rang de Wolfred, dans le lieu communément appelé le Sault Rouge, que se trouvent établis les Canadiens français, groupés autour d'une humble chapelle qu'ils viennent de construire, placé sous le vocable de [Sainte-Hélène]. Il y a deux écoles fréquentées par 72 enfants; l'une franco-canadienne et l'autre anglaise. La population catholique de [Sainte-Hélène] est desservie par M. le curé de [Saint-Joseph].

S. Drapeau a observé sur place la présence d'une chapelle, alors que l'histoire locale affirme qu'il n'y a jamais eu de chapelle, parce que les colons ne se sont jamais entendus sur le terrain de sa construction.

En 1869, soit dix après la fondation de la mission, quatre-vingt-huit (88) colons demandent l'obtention du statut de paroisse à l'Église qui tarde à l'accorder parce que « les

¹⁵⁰ Un missionnaire meurt tragiquement pendant un des nombreux voyages à travers les savanes afin d'« administrer les malades et dire la messe » dans les différents cantons qu'il desservait dont celui de Wolfred. Le territoire des missions était très étendu. Le premier missionnaire de la région des Bois-Francs (1840) était chargé des cantons suivants : Dorset, Rabaska, Maddington, Bulstrode, Warwick, Chester, Wolfred, Mystic, et une partie d'Halifax-nord. Son territoire était étendu sur plus de 36 miles (Rivardville, 1984 : 20-23).

habitants trop pauvres, ne peuvent subvenir aux besoins de leur curé. Les temps sont durs. En 1872, après avoir versé lui-même les 120\$ nécessaires au curé, l'évêque menace de retirer ce dernier. Mais finalement la communauté arrivera à le faire vivre. » (Lancaster, 1999 : 5,21). En 1875, Sainte-Hélène de Wolfred voit le jour. La paroisse est alors reconnue viable par l'Église.¹⁵¹ Après de longues discussions, l'église est finalement construite en 1878 dans le VI^e rang sur un lot adjacent à la rivière, tout près du moulin et du manoir de la famille Tring, bâtis dans les années 1850-1860 à l'embouchure de deux rivières. La famille Tring a en outre joué un rôle majeur dans la construction et l'ornementation de l'église. Protestant, Tring (fils) – son père C. est mort en 1876 – a marié une catholique qui fut une « bienfaitrice » (Lancaster, 1975 : 155) de l'église avec de nombreux dons (un riche calice en vermeil, une statue et une chapelle de Sainte-Anne, et une cloche du carillon, etc.). En 1881, la Fabrique reconnaît les services rendus par la famille Tring et leur « accorde l'usage gratuit d'un banc dans l'église aussi longtemps que les membres catholiques ne sont pas partis » (Lancaster, 1975 : 119). Enfin, en 1896, la Fabrique fait don d'un terrain à la famille Tring situé tout juste à côté de l'église pour servir de cimetière à la famille (Lancaster, 1999 : 4,11).¹⁵²

L'augmentation de la population canadienne française dans le canton de Wolfred et une certaine assurance économique fournie par le marchand anglais Tring amènent l'Église à accorder le statut de paroisse à la mission de Sainte-Hélène. La paroisse est reconnue civilement quelques années plus tard par les autorités gouvernementales. La paroisse n'est pas seulement un cadre religieux, mais devient aussi un cadre pour les activités politiques et le curé devient une figure importante du développement de la paroisse, comme nous le constaterons lors du départ des derniers marchands de bois anglophones.

151 Comme dans beaucoup d'autres territoires de colonisation plus récents que ceux de la plaine du Saint-Laurent, les colons ne s'empressent pas de constituer une municipalité pour leur permettre de développer leur territoire, mais plutôt une paroisse. Sainte-Hélène serait le nom de la femme du premier colon: «la vaillance de nos pionniers s'accordait cependant assez bien d'une patronne assez courageuse. À Rome durant la persécution de Valérien, sous le préfet Probus, Hélène fut chargée de chaînes, souffletée, tourmentée par le feu et comme elle demeurerait ferme dans la foi, elle eût les seins coupés, enfin, elle fut décapitée et s'en alla vers son époux parée de ses supplices comme autant d'ornements (« Un tableau dans le chœur illustre son martyr ») » (Lancaster, 1975 : 37).

152 C. Tring a également assumé les frais pour la reconstruction de la chapelle anglicane St-Stephen's érigée en 1860 et incendiée en 1904.

3.1.3) Domination des marchands de bois anglophones

L'ouverture du canton a été facilitée par la présence des compagnies forestières Hull, Tring et Brick qui y possèdent la majorité des lots, bien avant l'arrivée des premiers colons. Ils possèdent en outre presque tout « l'arrière-pays » de la paroisse (rangs I et II) qui constitue leur réserve forestière. Les Hull auraient été les premiers à obtenir des concessions du gouvernement pour venir bûcher du bois.¹⁵³ Ils exploitaient un moulin dans la partie est du canton, à la frontière du canton de Wolfred et de la paroisse de Sainte-Monique. Dans les années 1880, les Hull détiennent 114 lots sur les 403 occupés, ce qui représente un peu plus de 28% du territoire occupé (Lancaster, 1975). Dès 1861, Stanislas Drapeau (1863 : 126) écrit qu'il ne reste pratiquement plus de terres colonisables dans le canton de Wolfred car celles qui restent sont incultes ou appartiennent au gouvernement. En s'établissant dans la paroisse et en participant notamment à la construction de l'église, la famille Tring est toutefois celle qui laissa le plus de traces de son passage et on constate encore aujourd'hui ses empreintes sur le paysage, les bâtiments et la mémoire collective dans l'agglomération villageoise à l'est.

La famille Tring s'installe à Sainte-Hélène avec la mise en opération en 1852 d'un moulin à scie et la construction d'un barrage. C. Tring père y possède aussi un moulin à farine et un magasin général où « les employés étaient souvent payés avec de la marchandise » (Lancaster, 1975 : 81). « Les Tring ne « faisaient pas de chantier ». Ils achetaient leur bois dans la région de Sainte-Monique et surtout de Mystic (Lancaster, 1975 : 82). Avant d'arriver à Sainte-Hélène où il construit son manoir, C. Tring et sa famille vivent à Saint-Antoine-de-Tilly où ils exploitent un moulin à scie. Après le moulin du village, ils en exploitent d'autres sur la rivière Chaudière et à Saint-Pacôme dans Kamouraska. En plus d'être un riche commerçant de bois, grâce à l'achat de droits de coupe dans les cantons de Wolfred, Mystic, Irlande et Thetford, il achète de nombreux lots et de nombreuses propriétés dans ces cantons et devient un puissant spéculateur foncier. En 1857, il acquiert par exemple, la seigneurie Deschaillons (Samson, 1996 : 41). Dans les années 1870, ses fils prennent tranquillement la relève et fondent la Tring Brothers. En 1876, C. Tring meurt et est inhumé au village. L'un de ses fils continue à demeurer dans la

¹⁵³ Les Hull étaient déjà bien établis dans la région beauceronne depuis au moins le début du siècle. C'est dans le canton de Broughton que la famille y fait construire son domaine avec leur résidence ainsi qu'un moulin à farine et un moulin à scie (Courville et *al.*, 2003 : 195).

résidence familiale et en plus de s'occuper du moulin, il est maître de poste de 1876 à 1891, comme son frère John qui s'occupa du premier bureau de Sainte-Hélène de 1862 à 1875 (Lancaster, 1999 : 8,11). La Tring Brothers continue l'expansion foncière et achète la seigneurie du Lac-Matapédia en 1881. J. Tring, leader de la compagnie, fait construire en 1895 la Lancaster Lumber (la « petite ligne ») qui fait le transport du bois entre le village et Deschaillons. De là le bois est transporté par goélettes jusqu'à Trois-Rivières. La Lancaster Lumber faisait le trait d'union entre le Grand Tronc et l'Intercolonial à Tringsburg et la Eastern Railway de Deschaillons. Cette ligne de chemin de fer cesse ses activités en 1922.¹⁵⁴ Détruit par les flammes, le moulin de Lancaster cesse ses activités en 1882 et les Tring délaissent le commerce du bois au village pour se lancer dans l'industrie minière non loin dans le canton de Thetford où C. Tring père a acheté de nombreux lots en 1860. Une nouvelle agglomération urbaine se constitue alors autour de l'exploitation de l'amiante des Tring et qu'ils nommeront Tringsville.¹⁵⁵ La famille Tring domine par la suite l'exploitation de l'amiante dans tous les Cantons de l'Est (Courville *et al.*, 2003 : 450).¹⁵⁶

Le développement économique de Sainte-Hélène est d'abord concentré dans l'est du territoire avec les Hull et les Tring où s'érigent également les bâtiments religieux.

154 « Quoi qu'il en soit, à partir de Lancaster, on peut voyager dans tout l'est du continent, prendre le train pour aller à Montréal, en Nouvelle-Angleterre, dans les Maritimes ou à Toronto, et recevoir de la visite partout. C'est la révolution des transports. Bien plus, le chemin de fer fait rouler l'économie; il permet d'exporter ce qui est produit localement. À Lancaster, par exemple, pendant un très grand nombre d'années, on exporte tout le bois des scieries de la paroisse. C'est ce que fait C. Tring, puis son fils jusqu'à l'incendie de la scierie Tring en 1882. À compter de 1860, la compagnie Brick qui construit une scierie près de la gare opère de la même manière, de même que Reginald Livingstone qui l'acquiert en 1901 » (Lancaster, 1999 : 5, 17).

155 Selon la tradition orale de Tringville, Joseph Fecteau fut, en 1876, le premier à découvrir la pierre précieuse. Fatigué de faucher le foin, Joseph décide de se promener tranquillement à la recherche de petits fruits et c'est à ce moment qu'il découvre une pierre bleuâtre et, à sa surprise, « il parvint à en détacher quelques fibres blanches, plus douces au toucher que la soie ». Il ne peut s'empêcher de la montrer à Robert G. Ward qui décide alors de la faire analyser à Québec. On lui dit cependant qu'elle n'avait aucune valeur. N'étant pas au bout de leurs peines, on décide d'envoyer la pierre aux États-Unis et « on assura qu'il y avait là toute une richesse »... « Tandis que d'autres accaparaient le terrain (G. Ward, Johnson et les Tring), le pauvre homme retourna à la terre et à sa charrue, ne se doutant peut-être pas de la grande découverte qu'il venait de faire. Tringville lui devait et lui doit encore un juste tribut de reconnaissance, et cependant il est mort oublié, et sans que son nom figure nulle part pour passer à la postérité... Le petit coin de terre ignoré il y a deux ans, sortait déjà de l'ombre et allait devenir le petit Klondyke d'où, sans faire peut-être de ces fortunes dites fabuleuses, on était certain de revenir sain et sauf, sans risquer à tout instant d'y laisser sa vie » (Adam, 1929: 9-10).

156 « Le 28 mars (1896), tout le village était en deuil. Les drapeaux, à demi-mât, annonçait la mort de William Tring qui venait de s'éteindre à sa résidence privée après une courte maladie. M. William Tring est, sans contredit, celui qui, dès les débuts de la paroisse, a le plus fait pour son avancement. Les anciens, et tous ceux qui l'ont connu, parlent encore aujourd'hui de sa bonté et de sa douceur pour tous ses employés, et de sa grande libéralité pour les pauvres qui ne frappèrent jamais en vain à sa porte. »

L'achèvement de la ligne de chemin de fer du Grand Tronc en 1852¹⁵⁷ favorise le développement de la partie ouest du canton par la venue de nombreux colons qui proviennent à nouveau de la région beauceronne et du comté de Bellechasse (Lancaster, 1975 : 77). Les Tring sont remplacés quelques années plus tard par Reginald Livingstone qui achète en 1901 le moulin Brick construit en 1860 sur un lot adjacent au chemin de fer, tout juste en face de la gare et donnant sur la rivière Saint-Michel (Lancaster, 1999 : 5,37). Avant son arrivée au village, Reginald Livingstone est déjà très actif dans l'industrie forestière. Il est gérant général de la G.B. Hull Lumber et employé pour une filiale de la compagnie Brick dans le canton voisin. Au début du XX^e siècle, M. Livingstone arrive à Sainte-Hélène lorsqu'il achète le moulin des Hull (« Hull Siding ») qu'il rebâtit près de la gare (Lancaster, 1975 : 173). Il possède, comme ces prédécesseurs Hull, Tring et Brick, de nombreux lots dans les rangs I et II.

La région s'est développée grâce aux compagnies forestières anglaises et non par une colonisation agricole plutôt difficile sur un sol marécageux et sablonneux. Les aînés du village me racontent ainsi que leurs pères et grand-pères étaient à la fois journaliers dans les compagnies forestières et agriculteurs. Blanchard (1948 : 122) écrit dans les années 1930 que :

Le caractère récent de l'occupation retentit sur le genre de vie. La haute plateforme est à peine sortie, sur la plus grande partie de son étendue, des conditions un peu anarchiques d'existence qui accompagnent les débuts de la colonisation, et qui se traduisent par des activités industrielles variées, de caractère destructif, sur lesquelles l'agriculture est lente à prévaloir.

La région de Lancaster ressemble sans doute aux autres régions de colonisation de l'époque, comme le Saguenay et la Mauricie, dominées par les capitalistes anglais et où l'on trouve une « pluriactivité » importante (Cf. G. Bouchard, 1996).

Réalisé tout juste avant la séparation politique de la « station » du « village », le recensement nominatif fédéral de 1911¹⁵⁸ permet de caractériser assez bien les deux zones d'agglomération et de mesurer la place relative des activités forestières et agricoles.¹⁵⁹ Les

157 Ce qui fait de la gare de Lancaster l'une des plus vieilles du pays. La gare sert actuellement de lieu culturel et de passage pour les cyclistes qui empruntent l'ancienne ligne du chemin de fer du Grand Tronc transformée en piste cyclable.

158 Le recensement est maintenant disponible sur internet

159 Pour distinguer les deux zones, j'ai d'abord reconstitué l'emplacement des familles sur les lots à l'aide du cadastre du canton. Je ne comprends toutefois pas pourquoi dans le recensement, il n'est pas question du

familles sont principalement concentrées à l'est dans le VI^e rang tout autour de l'église près de la rivière Saint-Michel. À la station à l'ouest, la population se retrouve principalement dans le V^e rang tout autour de la station du chemin de fer, du Grand Tronc et de la Laverdiere and Menick Railways ainsi que de la scierie Livingstone. Des lots agricoles se retrouvent aussi dans ces deux rangs villageois près des limites cadastrales tant à l'est qu'à l'ouest. Les cultivateurs ne font toutefois pas partie de la nouvelle municipalité de la station.

Selon le recensement, la population totale est de 1 342 et voici la répartition pour les trois zones :

Tableau 3.2: Population totale par zone d'agglomération en 1911¹⁶⁰

Zones	Population totale
Paroisse	478
Station	662
3 et 4 ^e rang	202
Totaux	1342

L'occupation principale de la population montre ensuite que la colonie fut d'abord forestière avant d'être agricole. Le nombre de journaliers est beaucoup plus élevé que le nombre d'agriculteurs qui ne représentent que 4% de la population totale. Les journaliers présents dans les deux principales agglomérations villageoises travaillent tous dans des industries liées à la transformation du bois (scieries, bois de pulpe et chemin de fer pour le transport du bois).

VIII^e rang (rang double qui comprend le VII^e), du X^e rang (rang double qui comprend le IX^e) ainsi qu'une partie du rang XI du canton de Mystic. Il est possible que cette région du sud-est du canton, première zone de peuplement, faisait partie à ce moment de la municipalité du canton de Wolfred.

¹⁶⁰ Source : CANADA. Bureau du recensement et de la statistique, *Fifth Census of Canada*, Ottawa, Printed by C. H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty, 1911.

Tableau 3.3: Proportion d'agriculteurs et de journaliers par zones en 1911¹⁶¹

Zones	Population totale	Agriculteurs	Journaliers
Paroisse	478	19	71 (dont 6 journaliers de ferme)
Station	662	8	95
3 et 4 ^e rang	202	28	29 (dont 19 journaliers de ferme)
Totaux	1342	55	194

Si j'additionne le III^e et IV^e rang à la paroisse, on compte quarante-sept (47) agriculteurs contre seulement neuf (9) pour la station. En ajoutant les journaliers agricoles de la paroisse avec ceux des rangs nous arrivons à soixante-douze (72) personnes qui tirent une partie de leur subsistance de la terre contre seulement huit (8) à la station. Les activités reliées à l'industrie forestière occupent toutefois la majorité des individus autant à la paroisse qu'à la station, c'est-à-dire environ 13% de la population totale.¹⁶² Plus éloquent encore, 57% des familles (151 familles sur 266) ont déclaré travailler dans l'industrie du bois (bois de pulpe et scierie).

Ces chiffres montrent bien la division entre la paroisse et la station. D'une part, les activités agricoles sont concentrées dans la paroisse et ses rangs et, d'autre part, les journaliers de l'industrie du bois sont majoritaires à la station. Deux mondes se constituent autour de centres différents : l'église et la station du chemin de fer. Les chiffres sur l'occupation dans les trois zones sont particulièrement éloquents à ce sujet et laissent croire que le conflit pour le recouvrement des marches de la gare dans les années 1910, et qui mène quelques années plus tard à la création de la municipalité de la station, était une opposition entre agriculteurs et journaliers, entre la paroisse et la station.

La population de la station se particularise aussi de celle de la paroisse par la présence de familles « d'origine étrangère ». À la station, il y a treize (13) familles « d'origine étrangère »¹⁶³ alors que dans la paroisse, il n'y a que deux familles (les Jeffrey) d'agriculteurs d'origine anglaise, nés au Québec et catholiques.

161 Source : CANADA. Bureau du recensement et de la statistique, *Fifth Census of Canada*, Ottawa, Printed by C. H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty, 1911.

162 Le pourcentage serait beaucoup plus élevé si j'avais pu établir la proportion en fonction des personnes en âges de travailler comme c'est habituellement le cas pour les enquêtes de Statistique Canada.

163 Comme nous le verrons, la plupart sont nés au Québec. C'est pourquoi nous utilisons les guillemets.

Tableau 3.4: Les familles anglophones de la station en 1911¹⁶⁴

Noms	Origine	Religion	Emploi	Lieu de travail
1) James Stuart	Écossaise	Presbytérienne	Marchand de bois	Lumber
2) John Crawford	Écossaise	Presbytérienne	« Culler » ¹⁶⁵	Scierie
3) (?) Stuart	Écossaise	Presbytérienne	Manager	Magasin général
4)(?)McDonald	Écossaise	Catholique	Comptable	Chemin de fer
5) Charles Ross	Écossaise	Presbytérienne	Agriculteur	Lot 17
6) Henry Fraser	Anglaise	Méthodiste	Agriculteur	Lots 17-14
7) ? Robbins	Anglaise	Anglicane	Gérant	LMR
8) R. Livingstone	Anglaise	Épiscopale	Marchand de bois	Lumber
9) Frederik Livingstone	Anglaise	Épiscopale	?	Lumber
10) Arthur Baker	Allemande	Catholique	Journalier	Chemin de fer
11) Homer Baker	Allemande	Catholique	Marchand	Magasin général
12) ? Hackerman	Allemande	Catholique	Maçon	----
13) William Mitchell	Américaine	Épiscopale	Gérant	----

De ces treize (13) familles « anglophones » de la station, il n’y a que le marchand de bois James Stuart et le gérant Robbins qui soient nés à l’extérieur du Canada. La femme et la servante d’Henry Fraser sont nées pour leur part en Angleterre, alors que la servante du gérant d’un magasin général (Stuart) et la femme de William Mitchell sont nées aux États-Unis. Pour tout dire, il n’y a que six membres des familles anglophones qui soient nées à l’extérieur du Québec. Les étrangers les plus nombreux sont des enfants de Canadiens français nés aux États-Unis. Ils sont au nombre de trente-sept (37). Une seule personne vient de France et trois de l’Ontario. De façon générale, les « anglophones » occupent des postes supérieures dans l’économie locale et se retrouvent tous à la station à peu près sur les mêmes lots. À la paroisse, il n’y a aucun membre de l’élite recensé, mis à part le curé, et des gens qui travaillent à leur compte comme le boulanger ou le cordonnier. Il n’y a plus de grands marchands de bois¹⁶⁶, mais des marchands de magasin général.

164 Source : CANADA. Bureau du recensement et de la statistique, *Fifth Census of Canada*, Ottawa, Printed by C. H. Parmelee, printer to the King’s Most Excellent Majesty, 1911.

165 Sélection du bois en vue de son exportation.

166 Je ne retrouve aucune mention des résidents du manoir Tring, pourtant situé dans la paroisse.

La structure des occupations à la station est beaucoup plus diversifiée qu'à la paroisse. À la paroisse, il y a bien le cordonnier, le médecin et le curé qu'on ne retrouve pas à la station, mais à la station il y a deux bouchers, un fromager, un ferblantier, un hôtelier, un sténographe, des marchands de bois, des comptables, des employés civils, des cantonniers et un orfèvre.

Tableau 3.5: Occupations de la station et de la paroisse en 1911¹⁶⁷

Occupations uniques à la paroisse	Occupations uniques à la station	Occupations communes
Cordonnier	Boucher	Menuisier
Médecin	Fromager	Maçon
Curé	Ferblantier	Forgeron
Organiste	Voituriers	Boulangier
Garde-malade	Hôtelier	Mécaniciens
	Sténographe	Commis
	Marchand de bois	Ingénieurs
	Comptable	Marchand (magasin général)
	Orfèvre	Rentier(e)
		Servante
		Institutrices

En cette première période de colonisation, la population est majoritairement anglophone jusqu'aux années 1860 où la population francophone la dépasse légèrement. Les activités politiques et économiques sont dominées par les anglophones et elles sont concentrées dans la partie sud-est du canton tout près des cours d'eau et des principales routes de l'époque, ainsi que des institutions politiques du Bas-Canada concentrées dans les cantons à plus forte majorité anglophone. Exclue des réseaux économiques et politiques après la Conquête, les Canadiens français colonisent des terres qu'ils ne possèdent pas et ces « squatters » se regroupent par familles sur des lots voisins. Au début de la colonisation, les colons se déplacent vers les centres religieux les plus proches pour se marier ou faire baptiser leurs enfants. Du moment qu'ils sont majoritaires et assurés d'une certaine

¹⁶⁷ Source : CANADA. Bureau du recensement et de la statistique, *Fifth Census of Canada*, Ottawa, Printed by C. H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty, 1911.

« prospérité » économique par la présence des moulins à scie anglophones, les Canadiens français obtiennent l'érection d'une nouvelle paroisse qui devient quelques années plus tard une municipalité de paroisse. Les Canadiens français travaillent surtout comme journaliers forestiers, pour les Tring à la paroisse, qui quittent cependant avant la fin de la période, et les Livingstone à la station. Minoritaires, les agriculteurs sont largement concentrés sur le territoire de la paroisse. Les Anglophones sont en outre concentrés à la station alors qu'ils occupent les emplois supérieurs. Le départ définitif des Anglophones dans la seconde période amène les Canadiens français à investir davantage en agriculture et à développer leurs propres petites industries. Dans l'ensemble, nous observons cependant une « ruralisation » de Lancaster où le nombre de cultivateurs devient plus élevé que le nombre de journaliers. L'appropriation économique de la seconde période se réalise à partir des cadres « traditionnels » constitutifs du processus de colonisation. Famille et paroisse sont désormais au cœur du développement de la localité avec le curé comme figure centrale.

3.2) Développement d'une société agricole autour du curé (1912-1944)

3.2.1) Des temps difficiles pour la municipalité

Une quarantaine de propriétaires résidant autour de la gare décident dans les années 1910 de faire les démarches nécessaires à la constitution d'une nouvelle municipalité, parce qu'ils ne s'entendent « pas entre eux sur le type de recouvrement à donner aux marches de la gare » (Lancaster, 1999 : 5,36). Les propriétaires de la station veulent recouvrir les marches de la gare avec le bois de la scierie Livingstone, alors que d'autres veulent du ciment. Cette querelle aboutit en 1912 à la création de la municipalité de la station d'une superficie totale d'à peine 315 acres (1,3 km²).¹⁶⁸ La municipalité de la paroisse perd ensuite son maire Reginald Livingstone qui quitte la paroisse après avoir subi la défaite aux élections fédérales comme député conservateur. À ce qu'on raconte, les paroissiens n'ont pas voulu le réélire pour un deuxième mandat parce qu'ils avaient peur que celui-ci néglige sa municipalité.

¹⁶⁸ Dans les années 1910 et 1920 il y a multiplication des municipalités de village au Québec à la suite de dissensions locales concernant les infrastructures municipales (Voir Roch Samson, 1996 : 447).

À la suite du départ de l'industriel forestier Livingstone, le développement ultérieur est en grande partie placé sous la responsabilité du curé. Le taux de taxation est un indice des pouvoirs de la municipalité dans la prise en charge des diverses activités de développement de son territoire. Dans les années 1940, les taxes municipales ne sont que de 0,40\$ comparativement aux taxes scolaires qui s'élèvent à 1\$ et celle de l'église qui s'élèvent à 25\$ (Anonyme, 1943 : 352). Endettés par les travaux d'agrandissement de l'église, les paroissiens perdent en outre le principal employeur de la municipalité. Disposant d'un revenu modeste, la municipalité croule sous le poids de la dette et des problèmes d'assistance sociale. Le secrétaire-trésorier de la municipalité écrit au gouvernement du Québec le 5 juin 1935 pour recevoir de l'aide. « Nous avons une partie de la paroisse en colonisation, une dette de Fabrique de \$35 000, plusieurs ponts très dispendieux, et il y a de 45 à 50 familles qui reçoivent l'aide du chômage¹⁶⁹ depuis quelques années » (Lancaster, 1999 : 5,64). La municipalité demande également au même gouvernement d'envoyer un inspecteur « pour visiter nos terrains de savanes afin de savoir si ces terrains seraient propres à la culture, quand égouttés, et seraient bons à la confection de charbon de tourbe, mais elle n'a même pas reçu un accusé de réception » (Lancaster, 1999 : 5,5).

La situation difficile de plusieurs municipalités au Québec amène le gouvernement provincial à intervenir de plus en plus dans la politique municipale et les interventions s'amplifient avec la crise des années trente (Gow, 1986 : 81-82).¹⁷⁰ Le gouvernement accepte d'aider financièrement les municipalités, mais exige en retour le droit de surveiller et de contrôler leur gestion financière.¹⁷¹ Les difficultés économiques de la municipalité n'empêchent toutefois pas le curé de diversifier ses activités pour améliorer la situation de la paroisse.

3.2.2) Le curé-développeur

Les nombreux domaines d'activité du curé de l'époque témoignent de l'imbrication

¹⁶⁹ C'est à la municipalité que revient la charge d'aider les chômeurs.

¹⁷⁰ Déjà à partir de la fin des années 1910, le gouvernement provincial crée le *Département des affaires municipales*.

¹⁷¹ À cet égard, le gouvernement crée en 1932, la *Commission municipale de surveillance et de contrôle des corporations municipales et scolaires* (Gow, 1986 : 82).

du religieux tant dans l'économie que dans les activités politiques. En 1912, le curé fait partie des actionnaires fondateurs de la *Compagnie Industrielle de Lancaster Limitée* en compagnie des notables de la station. En 1915, après des démarches auprès du gouvernement, le curé acquiert de nombreux lots dans les rangs I-II-III. Il est impliqué dans les années 1920 dans l'ouverture d'une école commerciale pratique. Dans les années 1930, une vingtaine d'agriculteurs s'associent pour fonder une caisse populaire « sous le souffle instigateur » du curé Paré (Lancaster, 1999 : 9.11). Le curé est aussi associé à la fondation de l'Union catholique des cultivateurs en 1942 et à un syndicat national catholique du bois ouvré de Lancaster (*La Feuille de Lys*, jeudi 19 septembre 1946, 2^e année, no 26). Pour ainsi dire, le curé devient la figure centrale de la paroisse et de la municipalité. Il est le nouveau « développeur » à la suite des départs des marchands anglophones.

L'Église ne s'occupe pas seulement de l'organisation des activités économiques et politiques, mais prend également en charge l'éducation. En 1915, le curé Houde demande à la communauté des Sœurs du Bon Pasteur de prendre la direction du nouveau couvent de Sainte-Hélène construit l'année précédente tout juste en face de l'église, en plus du couvent de la station. En 1925, l'église fonde l'Hospice des Saints-Anges dans l'ancienne école commerciale et les religieuses du Bon Pasteur s'occupent des orphelins jusqu'aux débuts des années 1960. Dans les années 1940, les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec sont au nombre de 25, dont 22 hospitalières et 3 enseignantes (Anonyme, 1943 : 267). Elles sont en outre le second employeur de la paroisse avec notamment trente-trois (33) gardes malades qui travaillent à leur hospice.

En cette période de crise économique, l'Église occupe le devant de la scène politique et économique et l'on voit émerger de nouveaux mouvements paroissiaux tels Dames de Sainte-Anne, qui deviennent le Mouvement des Femmes Chrétiennes (MFC) en 1966, et Le Cercle Lacordaire en 1937. Plus instruit que la majorité des journaliers de la paroisse, le curé correspond aussi avec le gouvernement pour prendre en charge le développement économique laissé dans une situation difficile après le départ des Anglophones.

3.2.3) Longue période de crise liée au déclin des activités forestières

« Que reste-t-il aujourd'hui de cette poussée de l'industrie du bois? D'abord les dévastations, plaies qui seront longues à se cicatriser; la ruine d'une partie du sol. Puis quelques modestes industries, D'abord les petites scieries des villages, travaillant quelques semaines par an; puis quelques fabriques qui doivent faire venir leur bois du dehors » (Blanchard, 1948 : 123-124).

Reginald Livingstone, le plus important employeur des deux municipalités et le dernier grand marchand de bois après les Brick et les Tring, vend sa compagnie en 1914 après sa défaite aux élections provinciales. La compagnie Brown l'achète et liquide tous les actifs. Son départ place la municipalité dans une situation économique difficile et la station perd la majorité de ses emplois. Des efforts sont alors réalisés pour développer et attirer de nouvelles industries. La « Compagnie du Parc de Sainte-Hélène » veut par exemple attirer des compagnies à acheter un lot dans le « Parc Sainte-Hélène » (Lancaster, 1975 : 175) et réalise à cet égard une brochure publicitaire vantant sa localisation géographique: « D'après son site géographique, Lancaster est appelé à se développer très rapidement. La rivière Saint-Michel traverse la place dans toute sa longueur. (Ceci est d'une grande importance au point de vue sanitaire. Déjà plusieurs grandes industries s'y sont établies). » Les « publicistes » concluent par la suite que la « situation géographique de Lancaster, comme centre de chemins de fer, nous convainc qu'avant cinq ans sa population aura triplé et que ce sera le centre commercial des Cantons de l'Est » (Lancaster, 1975 : 179).

La dernière industrie du village, une industrie de portes-manteaux et de pipes qui emploie une trentaine de personnes selon le géographe Raoul Blanchard (1948 : 124), disparaît dans les années quarante. À partir de ce moment, les activités industrielles sont, jusqu'à nos jours, majoritairement concentrées à la station. Dans les années 1940, les deux plus importantes industries de la « station », sont toutefois dans une situation précaire. La première industrie appartient à Rodolphe Cimon de Lancaster qui exploite une moulange et une scierie avec laquelle il fabrique des portes et châssis. L'entreprise de Rodolphe Cimon emploie deux menuisiers à l'année et sept membres de sa famille, quatre hommes à l'année

et deux ou trois ouvriers pour les trois mois de « gros » travail. Le bois provient des lots des cultivateurs et des colons. M. Cimon vend son bois, entre autre, à la fabrique d'articles en bois, la *Standard Woodenware*, qui existe depuis 1927-1928 et qui emploie cinquante-trois hommes et quinze femmes. Un observateur (Anonyme, 1943 : 268-269) de l'époque souligne la situation précaire de ces deux industries. La compagnie *Standard Woodenware*, « à cause du manque de machines et de la rareté de la main d'œuvre et de certaines matières premières, ne peut fabriquer la moitié des divers articles pour lesquels [elle] reçoit des demandes ». Quant à celle de Cimon « [d]ans les conditions actuelles d'approvisionnement, elle peut durer encore une vingtaine d'années mais il n'y a pas de développement possible ».¹⁷²

Le démantèlement de la « petite ligne » ou de la Laverdiere & Menick Railway en 1922, qui servait principalement au transport du bois de la compagnie Livingstone, fait aussi mal à ces industries et marque le déclin de l'industrie du bois qui devient surtout un revenu d'appoint pour les familles. Le curé tente aussi de relancer les activités industrielles et commerciales, mais les résultats ne sont guère plus reluisants. Dans les années 1920, il apprend qu'un homme se cherche un local pour ouvrir une école commerciale pratique et en informe le conseil municipal qui accepte de lui louer la résidence de M. Livingstone. L'école a cependant une courte existence et ferme ses portes en 1929 après une faillite qui résulterait de « dépenses extravagantes » (Lancaster, 1999 : 2,17).

Ces quelques tentatives de colonisation industrielle suite après le départ des Anglophones n'ont pas eu les résultats attendus bien que quelques emplois sont créés tout près de la station. Blanchard (1948 : 125) décrit bien ce qu'il observe lors de son passage dans la région en ces années difficiles : « Ainsi la poussée industrielle a disparu de la région, un peu à la manière d'un ouragan dont le passage se lit aux destructions qu'il a laissées. Du moins en s'évanouissant laissait-elle la place libre à l'agriculture » et à l'Église qui s'en fait le principal promoteur.

En effet, un nouveau mouvement de colonisation agricole débute sous la direction du curé qui « réussit à obtenir la concession de cent onze lots que le gouvernement venait d'acquérir des marchands de bois Hull, Brick, Tring, Livingstone, avec des octrois

¹⁷² Selon le secrétaire de la municipalité, M. Thibodeau, « il serait avantageux d'avoir une beurrerie et une scierie où l'on fabriquerait aussi des portes et des châssis » (Anonyme, 1943 : 353).

considérables pour ouvrir des chemins. Un important groupe de colons courageux achètent ces lots et font le travail de défrichement et de la colonisation. C'est le début de l'ouverture des rangs I et II » (Lancaster, 1975 : 173) qui font partie de la municipalité de la paroisse. Les activités industrielles sont maintenant concentrées à la station tandis que les activités agricoles le sont sur le territoire de la municipalité de la paroisse.

Dans les années difficiles de 1920-1930, le mouvement coopératif lié principalement à l'agriculture prend aussi naissance. La Société coopérative de beurrerie et d'achats et ventes créée en 1931 comptera pas moins de quatre-vingt membres (80) dix ans plus tard. La Caisse populaire est fondée en 1938 et l'Union catholique des cultivateurs (UCC) en 1942. Sous les initiatives du gouvernement provincial, le Cercle des fermières débute aussi ces activités dans ces années avec quarante-cinq (45) membres.

Au tournant des années 1930, nos deux observateurs de l'époque ne s'entendent pas sur la qualité et le développement de l'agriculture dans la paroisse. Pour Blanchard, « elle ne s'y présente pas sous une forme aussi arriérée qu'on aurait pu le craindre d'une région un peu isolée et à peine débarrassée d'une activité industrielle chaotique; il y a même des traces intéressantes d'améliorations » (Blanchard, 1948 : 125-126). Pour notre second observateur (Anonyme, 1943 : 346), les « sols de cette municipalité n'ont pas une grande fertilité; on dirait même qu'ils donnent des signes de fatigue. Nous sommes portés à croire que la masse des cultivateurs de Sainte-Hélène est un quart de siècle en arrière de ceux de Dorset-Sud. Depuis quelques années, toutefois, un groupe de cultivateurs s'est réveillé et il donne maintenant le ton aux autres; ceux-ci suivront, il faut l'espérer ». Il considère que le rendement des terres est similaire aux terres pauvres ou mal cultivées et que la spécialisation de la production n'est pas encore commencée comme en témoigne la diversité des sources de revenus des cultivateurs (cultures, produits laitiers, bovins de boucherie, porcs, moutons, aviculture, bois, érablières). « L'uniformité d'exploitation est un fait à Sainte-Hélène. Aucun cultivateur n'a encore cherché à développer intensément une production particulière » (Anonyme, 1943 : 350-351).

Des années 1930 aux années 1940, la population des deux municipalités augmente beaucoup moins rapidement qu'au début du siècle. À la station, l'augmentation suit de très près l'accroissement naturel ce qui signifie que peu de gens sont partis de la station. Le

contraire se produit toutefois dans la paroisse, puisque l'accroissement naturel est de 190 personnes tandis que l'accroissement de la population est de vingt personnes seulement. Plusieurs sont partis pour les villes de la province et certains pour l'Ontario¹⁷³ pour travailler dans les usines d'armement. Selon le recensement de 1941 (Anonyme, 1943), la population totale est de 2 127 et se répartit comme suit selon les deux municipalités :

Tableau 3.6: Population totale à la paroisse et à la station en 1931 et 1941¹⁷⁴

Zones	Population en 1911	Population en 1931	Population en 1941
Paroisse	680	1 302	1 322
Station	662	725	805
Totaux	1 342	2 027	2 127

Les difficultés de l'économie industrielle concordent avec l'accroissement des activités agricoles qui deviennent au cours de cette période l'activité économique dominante au profit des activités industrielles. En 1941, les agriculteurs constituent 9% de la population totale comparativement à 4% en 1911. Les journaliers passent de 13% à 3% en trente (30) ans et ils sont de plus en plus concentrés à la station, tandis que la paroisse n'a plus que onze (11) journaliers en 1941. La paroisse devient donc de plus en plus agricole tandis que la station ne fait qu'accentuer son caractère industriel¹⁷⁵.

173 Plusieurs familles de Lancaster ont encore de la parenté en Ontario.

174 Source : ANONYME, « Monographie de la municipalité de Lancaster », « Monographie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Hélène » et « Monographie de la municipalité du canton de Wolfred », été 1943.

175 À la station, à peu près tous les résidents cultivent cependant « un petit lopin de terre » (Anonyme, 1943 : 266).

Tableau 3.7: Le nombre d'agriculteurs et de journaliers par zones en 1941¹⁷⁶

Zones	Agriculteurs en 1911	Agriculteurs en 1941	Journaliers en 1911 ¹⁷⁷	Journaliers en 1941
Paroisse	47	186	75	11
Station	8	3	95	49
Totaux	55	191	170	60

Nous observons pour ainsi dire les restants des grandes exploitations forestières par des familles anglaises. Les moulins de bois ont pratiquement disparu avec le départ de ces familles. Il ne reste que deux moulins de taille beaucoup plus réduite et cela notamment à cause de l'éloignement de la matière première, mais certains ne croient plus guère à leur développement et la fin s'annonce d'ici quelques années. Au courant de cette période, l'industrie forestière perd du terrain au profit de l'agriculture qui devient l'activité dominante au début des années quarante. Cette position favorable à la municipalité de la paroisse est toutefois de courte durée, car dans la dernière période émerge un nouveau développement industriel à la station grâce à des initiatives locales.

3.3) Développement endogène de l'économie et le retrait graduel du religieux (1945-1976)

Contrairement à la période précédente, les années d'après-guerre connaissent un développement économique orienté par le développement des activités manufacturières plutôt que par les activités agricoles. Celles-ci continuent bien sûr à se développer en se spécialisant, mais les années de colonisation sont bel et bien terminées. L'électrification des rangs les plus éloignés des centres villageois se complètent dans les années cinquante et les loisirs se développent de plus en plus avec l'ouverture d'une salle de cinéma en 1952 (fermée en 1965), d'une salle de quilles ouverte de 1961 à 1964 et d'un terrain de jeu. Le célèbre Festival à Jean, qui existe encore aujourd'hui, est organisé dès 1973 pour célébrer

¹⁷⁶ Source : ANONYME, « Monographie de la municipalité de Lancaster », « Monographie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Hélène » et « Monographie de la municipalité du canton de Wolfred », été 1943.

¹⁷⁷ J'ai exclu les journaliers de ferme.

pendant deux fins de semaine la Saint-Jean-Baptiste au moins de juin. Les chemins deviennent plus nombreux et mieux entretenus et les autobus desservent en outre plusieurs centres urbains. La Révolution tranquille se prépare tout doucement pendant que les activités religieuses diminuent et se réduisent de plus en plus à l'église, malgré une courte période de développement de l'action sociale catholique après le concile de Vatican II. Enfin, pour soutenir le développement agricole et industriel, les politiciens municipaux développent les infrastructures municipales. Un des maires de l'époque confie avec nostalgie que les politiciens locaux avaient alors l'impression de bâtir un monde nouveau.

3.3.1) Le développement des infrastructures municipales

Au cours de cette période, la municipalité de la paroisse a en effet réalisé plusieurs travaux d'organisation et de construction de ses infrastructures. Dans les années 1950, elle organise un service incendie qu'elle met en commun avec la municipalité de la station dans les années 1960. La construction du réseau d'aqueduc et d'égouts, réalisée en 1974 tout juste avant la fusion des deux municipalités, représente toutefois le plus important chantier de la période tant par son ampleur que par le coût des travaux qui s'élève à 775 000 dollars (*La Feuille de Lys*, jeudi, 4 décembre 1975 : A-3).¹⁷⁸ De son côté, la station discute depuis 1970 de la rénovation de son réseau car elle s'inquiète du déversement des eaux usées par les industries présentes sur son territoire (*La Feuille de Lys*, jeudi 12 août 1976 : A-4). À la station, les particuliers s'occupent en général des infrastructures municipales et se sont longtemps opposés à la construction d'un réseau d'aqueduc et égouts pour l'ensemble du territoire villageois, car ils estiment qu'une hausse des taxes municipales serait nuisible aux petits industriels locaux.

Contrairement à la station, la municipalité de la paroisse continue à développer des services municipaux. Elle débute des travaux pour la construction d'un camping municipal situé aux abords de la rivière Saint-Michel et d'une chute dans le sud-est du canton tout

¹⁷⁸ Lors de l'inauguration officielle en présence de nombreux dignitaires, le maire de l'époque mentionne que les gens étaient peu favorables au projet lors des premières discussions. Le curé confirme toutefois que le nouveau système « répondait à un besoin et non un luxe ». Il espère que ce nouveau service attirera de nouvelles familles dans la paroisse puisque la population d'aujourd'hui est, dit-il, égale à celle de 1920 et qu'à cette époque la population de la paroisse (village et station) dépassait celle de Rivardville (*La Feuille de Lys*, jeudi 4 décembre 1975 : A-3). Le curé partage la vision des politiciens locaux de l'époque, puisque le nouveau réseau a une capacité d'environ six fois supérieures à la population des années 1970.

près de l'une des plus vieilles routes du canton et des premiers peuplements. Le projet est initié par le maire qui espère ainsi attirer de nombreux touristes dans la municipalité. Le maire tente également de construire un H.L.M. et le projet est, deux ans plus tard, repris par le Club de l'Âge d'Or qui veut construire deux habitations de logements séparées, l'une pour les personnes âgées et l'autre pour les travailleurs étrangers qui viennent travailler dans la municipalité et qui ont peine à se loger (*La Feuille de Lys*, jeudi 9 septembre 1976 : A-1). La municipalisation des loisirs débute également au cours de cette période avec le regroupement des œuvres des terrains de jeux (OTJ) du village et de la station, et elle se termine par la création d'une commission municipale, la Corporation des Loisirs, « formée et approuvée par le conseil municipal » (Lancaster, 1999 : 7,18). Entre temps, la municipalité reçoit une subvention du gouvernement provincial pour terminer la construction et l'aménagement du Centre des loisirs (*La Feuille de Lys*, jeudi 28 octobre 1976 : A-1) et on veut également construire une piscine municipale, mais le projet ne se réalisera pas (*La Feuille de Lys*, jeudi 14 octobre 1976 : A-1).

Au niveau provincial, le gouvernement crée, dans les années 1960, plusieurs commissions chargées d'étudier l'administration municipale. Autant les universitaires au sein du Bureau de l'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) que les politiciens s'entendent sur le problème majeur du nombre trop élevé de municipalités. Le constat est sévère :

L'esprit de clocher règne, perpétué par des oligarchies locales composées d'élites traditionnelles peu favorables à une vraie participation des citoyens et des groupes nouveaux. Il en résulte une apathie des citoyens, les élections municipales n'attirant la participation que de trente à quarante pourcent des électeurs (Gow, 1986 : 178).

N'étant pas obligées, peu de municipalités décident de se regrouper ou de s'annexer, le village et la station entreprennent tout de même des discussions en ce sens, mais la station ne veut pas aller plus loin avant que le village ne dépose ses états financiers (*La Feuille de Lys*, jeudi 15 janvier 1976 : 3). La station veut aussi faire une demande de subvention pour la rénovation et la construction de son réseau d'aqueducs et d'égouts (*La Feuille de Lys*, jeudi 15 avril 1976 : 1). Le 18 septembre 1976, la fusion des deux municipalités est maintenant officielle et la nouvelle entité municipale porte dorénavant le nom de Lancaster. Plus de cinquante (50) personnes, sans compter le personnel politique, assistent à la

première séance du nouveau conseil municipal (*La Feuille de Lys*, jeudi 7 octobre 1976 : 3).

3.3.2) Réduction des activités religieuses à l'église

Bien que la paroisse réalise quelques activités d'une certaine importance comme la publication du premier bulletin paroissial en 1946, la construction d'un nouveau presbytère en 1950 et la création de nouvelles associations paroissiales – les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb en 1965 – le remplacement des religieuses par l'État concernant l'éducation, les services sociaux et les hôpitaux retient toutefois plus l'attention.

Les congrégations religieuses laissent graduellement l'éducation avec la fermeture des couvents du village et de la station. Quelques religieuses sont cependant toujours en poste comme institutrices à la nouvelle école jusqu'en 1983. Les congrégations délaissent également les services de santé avec la fermeture de l'hospice en 1962. Les enfants sont maintenant placés en famille d'accueil. L'hospice est toutefois remplacé par un « refuge » pour personnes âgées et l'administration est assurée par des sœurs dominicaines jusqu'en 1976.

Quant au curé, il est toujours aussi présent dans tous les événements publics importants et s'implique activement dans les mouvements paroissiaux, mais il n'est plus la figure centrale du développement de la paroisse comme il l'a été à la période précédente. On ne le voit guère plus dans des activités de développement économique, ni dans des discussions avec le gouvernement provincial. L'église devient de plus en plus le lieu principal de ses activités et la paroisse se coupe graduellement de la municipalité.

3.3.3) Spécialisation de l'agriculture et développement des manufactures locales

Les artisans tels les ferblantiers, les cordonniers, les chapeliers, les forgerons et les charrons disparaissent graduellement dans les années d'après-guerre ainsi que les tanneries, les fromageries et les beurreries. L'agriculture se mécanise avec l'apparition des trayeuses mécaniques; « l'invention du siècle » pour certains (Lancaster, 1999 : 2,12), car elles permettent d'effectuer la traite des vaches deux fois plus rapidement et avec une seule

personne. En plus de se mécaniser, l'agriculture se spécialise dans la production laitière et l'élevage porcin. L'explosion des commerces locaux et en particulier ceux reliés à l'alimentation tels que les boucheries et les épiceries illustre bien l'abandon de l'agriculture par de nombreuses familles ainsi qu'une réorientation des activités économiques vers les zones urbaines. Après une courte période de développement et d'expansion, la pratique agricole diminue de nouveau et la population revient travailler dans les industries et plus particulièrement dans les manufactures locales qui appartiennent désormais à des francophones, principalement originaires de la paroisse. La tradition orale a bien retenu ce passage d'une économie dominée par les anglophones à une économie francophone : « les moulins de bois ont disparu avec les familles anglaises qui les possédaient, mais l'industrie manufacturière fut le fait de gens d'ici, ou venus s'installer et demeurer dans la paroisse » (Lancaster, 1975 : 257).

Dans les années d'après-guerre, la manufacture de vêtements, fondée en 1947 par deux associés provenant de Sainte-Famille et de Montréal, est la plus importante entreprise de la municipalité en employant près d'une centaine de personnes dont la majorité est de sexe féminin. La plupart de ces femmes sont des couturières placées sous la direction d'une contremaîtresse et travaillent à la manufacture, tandis que près d'une quarantaine d'autres travaillent à domicile (Lancaster, 1975 : 219). La *Standard Woodenware*, fabrique d'articles en bois, emploie une cinquantaine de personnes au début de la période, mais ferme ses portes dans les années 1950. À la suite de cette fermeture, « un Comité industriel est formé pour pallier au chômage » (Lancaster, 1975 : 211) et celui-ci entreprend des démarches avec le maire de l'époque auprès d'un ingénieur et d'un bachelier en commerce qui sont intéressés à fonder une compagnie de fabrication de poignées de meubles en métal. « À la suite de cette rencontre, le maire du temps [...] s'est rendu au Ministère de l'industrie et du commerce à Québec et est revenu avec la confirmation du Gouvernement que l'établissement d'une telle entreprise serait favorable au développement industriel de la région. Appuyée par le Comité industriel, la compagnie se forme à partir de fonds recueillis parmi toute la population des deux paroisses, c'est-à-dire un montant de 15 000\$. Grâce à la confiance et à la générosité des citoyens Industrie Lancaster était mise sur pied » (Lancaster : 213). Malgré des débuts difficiles, l'entreprise est toujours le plus important employeur de la municipalité avec ses 170 employés pour l'année 1973, et ceux-ci sont en

outre les seuls syndiqués de la municipalité depuis 1972. En plus de ces deux importantes manufactures spécialisées dans les vêtements et le bois, la station a aussi d'autres manufactures d'envergure moindre dans le domaine des vêtements et de la couture, des portes et châssis et de la fibre de verre. Dans ces années 1970 on note aussi la présence de nombreux commerces locaux, comme des garages et des stations-services (8), des magasins-généraux qui ont une section alimentaire (6), des commerces d'alimentation (trois épiceries et deux boucheries), des hôtels (4) et 3 boutiques de vêtements. Leur disparition sera cependant progressive tout au long des années suivantes.

Au cours de cette période, la population générale des deux agglomérations atteint des sommets historiques qui ne seront plus jamais égalés par la suite, car elle commence déjà à baisser à la fin de la période.

Tableau 3.8: Population totale à la paroisse et à la station en 1941, 1951, 1961 et 1971¹⁷⁹

Zones	Population en 1941	Population en 1951	Population en 1961	Population en 1971
Paroisse	1 322	1 279	1 270	1 178
Station	662	725	912	879
Totaux	1 984	2 004	2 182	2 057

Cette hausse générale tient essentiellement à l'augmentation de la population résidant à la « station », car la population du « village » est en baisse continue depuis les années quarante jusqu'à aujourd'hui.

Conclusion

L'histoire de la colonisation du territoire de Lancaster permet de poser les éléments fondateurs de l'organisation sociale actuelle.¹⁸⁰ Les activités politiques et économiques sont d'abord contrôlées par les anglophones qui ont déjà arpenté le canton et concédé la majorité des lots à des *Lumber Kings*. Ils ont en outre ouvert de nouveaux chemins en plus de se

¹⁷⁹ Source: Statistique Canada. Recensement de 1971.

¹⁸⁰ Voir le tableau-synthèse à la fin du chapitre.

doter d'institutions politiques dans les cantons plus anciens du sud-est vers la frontière américaine. Quant aux colons francophones, ils peuplent le territoire par groupes familiaux apparentés provenant majoritairement de la région beauceronne et travaillent à la solde des compagnies forestières et habitent illégalement des lots qu'ils n'ont pas achetés. À mesure qu'ils deviennent plus nombreux, les Canadiens français se dotent de leurs propres institutions avec la fondation successive de la paroisse et de la municipalité de la paroisse.

Le départ progressif des industriels anglophones marque le passage d'une économie industrielle vers une économie agricole. De journaliers, les Canadiens français deviennent des agriculteurs. Les deux types d'économie coexistent non sans frictions menant d'ailleurs à la division politique entre la « station », qui abrite le dernier et le plus important employeur anglophone, alors député provincial, et le « village » constitué autour de l'église et du curé. Cette séparation est fatale à l'industriel Livingstone qui quitte la paroisse, lorsqu'il est privé de ses liens avec l'État provincial. La crise économique des années trente vient tout simplement consolider l'édification de la « cité catholique » rurale aux dépens d'une société industrielle (la station) alors aux prises avec des difficultés économiques importantes; d'autant plus que les agriculteurs de la paroisse deviennent durant les années quarante plus nombreux que les journaliers de la station.

La période « prospère » de la Seconde Guerre mondiale est cependant marquée par un accroissement général de la population correspondant à un développement manufacturier endogène et à une spécialisation de l'agriculture. L'État intervient de plus en plus dans le développement local en soutenant notamment la construction d'infrastructures municipales. La société rurale catholique consolidée en temps de crise économique se réduit de plus en plus cédant la place à une nouvelle société urbaine et démocratique. Les francophones s'approprient massivement les pouvoirs politiques: les associations professionnelles des agriculteurs, en collaboration avec le gouvernement, négocient collectivement la mise en marché et les élus locaux développent les infrastructures municipales. Le cadre paroissial autour de la figure centrale du curé perd de son pouvoir au profit de l'État et des élus politiques. Le « village » (économie agricole) et la « station » (économie industrielle) se réunissent à nouveau à la fin des années 1970.

Les « guerres de clochers » désormais révolues posent des conditions favorables à

la régionalisation des activités religieuses, économiques et politiques à venir dans la période suivante. D'un cadre local structuré par les relations familiales et l'Église, nous passerions à un cadre régional fondé surtout sur l'appartenance professionnelle et les régulations étatiques. Les tensions entre le local (endogène) et le régional (exogène) traversent encore aujourd'hui les activités religieuses, économiques et politiques. Observons en premier lieu, les transformations de la structure paroissiale qui permettent au mieux de dégager la structuration ancienne de la société canadienne-française autour de la famille et de l'Église.

Tableau 3.9: Synthèse des transformations sociales dans la morphologie

	(Avant 1875)	I (1875-1911)	II (1912-1944)	III (1945-1975)
Population	Anglophone en majorité et francophone (<i>squatters</i>). Localisée dans la sud-est du canton près des cours d'eau.	Francophone en majorité. Déplacement graduel en direction du nord-ouest autour de l'église et de la station où se concentre les anglophones.	Francophone en majorité et départ des familles anglophones.	Presque exclusivement francophone.
Politique	Canton Municipalité du canton dans le sud-est.	Comté Municipalité de paroisse.	Municipalité de la paroisse (« village ») Municipalité de la station (« station »).	Développement d'infrastructures municipales. Développement de l'État provincial. Fusion des deux municipalités (Lancaster).
Religieux	Mission et chapelle pour les Canadiens français Chapelle anglicane (côte de la chapelle de Mystic) dans le sud-est.	Paroisse-Église au village. Chapelle anglicane à la station.	Développement d'institutions : couvents, hospices. Mouvements paroissiaux.	Réduction des activités religieuses à l'église.
Économie	Économie forestière anglophone.	Économie forestière anglophone.	Organisation collective de l'économie agricole et nouvelle colonisation agricole.	Économie manufacturière francophone et agriculture spécialisée.

			Économie industrielle en crise.	
--	--	--	------------------------------------	--

CHAPITRE QUATRE. L'ESPACE RELIGIEUX

« Et si la « modernité », en tant que phénomène culturel, doit être comprise comme une recherche d'expériences intenses et enrichissantes pour la personne, et comme un profond sentiment de rupture avec le passé, les historiens ne devraient-ils pas, vu la forte imprégnation de la vie publique et des valeurs sociales par le catholicisme avant 1960, se pencher sur la religion, et en particulier sur les transformations internes du catholicisme, pour bien voir les changements qui ont contribué à définir tout un ensemble de valeurs « modernes » au sein des idéologies publiques... »(Gauvreau, 2008 : 14).

Actuellement, l'invisibilité des pratiques collectives de la foi au Québec peut nous donner parfois l'impression que la religion n'est désormais plus qu'une spiritualité désuète portée par une identité collective historiquement constituée en réponse à la domination étrangère. Tout au long de mes nombreux séjours dans le village étudié, j'ai régulièrement constaté le peu de mouvements autour de l'église. Les messes dominicales n'attirent pas de foules et seules des personnes plus âgées et des femmes se déplacent encore. Ces observations renforçaient mes opinions préalables, selon lesquelles la paroisse est en train de mourir, les églises se vident et les curés se font rares. Dans les villages du Québec, les églises attirent bien plus les touristes que les villageois. L'église n'est plus un centre d'activités, elle est un monument patrimonial à visiter.¹⁸¹ Pourtant, cette vision des choses m'apparaît maintenant erronée. Peut-on confondre la religion de la fréquentation de la messe dominicale? Si oui, la religion n'est plus qu'un reliquat, un patrimoine ou une mémoire, un héritage culturel, mais qui n'a plus de réalité concrète dans notre vie collective, même si le catholicisme semble demeurer important pour plusieurs dans le marquage symbolique de certains moments forts de la vie comme les naissances, les mariages ou les décès.

¹⁸¹ À chaque année lors des Journées de la culture, l'église ouvre ses portes aux visiteurs qui peuvent à ce moment profiter d'un guide.

Malgré quelques brèves incursions dans l'espace collectif, le religieux semble se confiner de plus en plus dans des lieux privés, ce qui participe de son invisibilité. Selon l'anthropologue français Albert Piette (2003), cette invisibilité est également présente dans les travaux de sciences sociales. Les auteurs privilégient plutôt l'étrangeté du religieux à l'ordinaire des activités religieuses. Ils vont par exemple s'intéresser à la religion « primitive » ou aux formes exceptionnelles des pratiques du catholicisme. Au Québec, à l'exception des travaux monographiques de la sociologue d'origine française Colette Moreux (1969, 1989) rares sont les travaux qui s'intéressent à « la religion de près » ou à « l'activité religieuse en train de se faire », pour reprendre les expressions utilisées par Albert Piette (1999).¹⁸² Cet intérêt nouveau face à la pratique « ordinaire » du catholicisme, porté notamment par une anthropologie du proche, confirme les observations de Piette. Les chercheurs privilégient à nouveau l'étrangeté qu'ils n'ont toutefois plus à chercher très loin.

Cette étrangeté¹⁸³ face au religieux montre de façon éloquente que nous vivons réellement dans un monde structuré selon une toute autre logique et, pourtant, cette nouvelle configuration sociale – sans lien apparent avec le religieux – n'a pu émerger qu'à partir des possibilités offertes par la précédente. La baisse de la pratique religieuse, que je définis essentiellement par l'assistance à la messe et la participation à des activités religieuses collectives, libère un temps disponible pour d'autres types d'activités dans des espaces non régulés par l'Église. L'avènement du monde industriel amène dans le même temps la concurrence entre le temps de l'Église rythmé par le son des cloches des églises paroissiales, et le poinçon (le « punch ») de l'usine (Sue, 1994). Autrefois, le cycle de vie

182 Participant récemment à un colloque sur la religion au Québec, je fus d'ailleurs étonné de constater que les discussions sur la religion se faisaient régulièrement sans aucune référence à des données sociographiques, à l'exception parfois de données statistiques, qui décrivent les activités religieuses actuelles dans les paroisses québécoises. Il faut dire que la génération plus âgée des chercheurs québécois qui participent encore activement à la vie intellectuelle ont bien connu le catholicisme puisque pour la plupart ils ont été obligés d'assister à la messe durant leur jeunesse. Encore imprégnée par le catholicisme, si ce n'est que par le discours de leurs parents, la religion est pour cette génération une composante « ordinaire » de la vie sociale.

183 Pour plusieurs personnes de moins de trente-cinq ans, la paroisse n'a jamais existé et l'univers religieux est inconnu. Conséquemment, ils disposent d'une connaissance très limitée du champ lexical religieux. Pour être en mesure de réaliser ce travail, j'ai dû par exemple m'approprier un minimum de mots usuels concernant l'organisation hiérarchique de l'Église, des différentes fonctions religieuses et de tout un vocabulaire concernant l'univers des croyances. La réalité religieuse existe difficilement si nous n'avons pas les mots pour la nommer, et elle peut rapidement devenir source de méfiance, d'incompréhension, de malentendus et de conflits. Ces conditions seraient favorables au retour à un discours sans nuance sur la religion en général et sur l'Église catholique en particulier que l'on accusait volontiers, il n'y pas si longtemps, d'être la principale responsable par exemple du « retard » dans le développement historique de la société canadienne-française.

(passage de l'enfance à l'âge adulte, fiançailles, mariages, etc.) et le cycle de la nature coïncidaient avec le calendrier religieux. Aujourd'hui, certains croyants observent encore quelques rites de l'Église comme le baptême, mais l'ensemble de la vie sociale n'est certainement pas régulé par le temps de l'Église. Les cloches de l'église de la paroisse de Sainte-Hélène sonnent encore quotidiennement pour l'angélus de six heures, midi et dix-huit heures, mais depuis que des gens dans le voisinage de l'église se sont plaints d'un réveil aussi matinal, les cloches ne sonnent plus que deux fois par jour. L'espace-temps religieux s'est donc considérablement rétréci et pour ceux qui n'ont pas fréquenté l'église dans leur jeunesse, la religion n'est plus constitutive d'un monde allant de soi.

Au moment de la liquidation de l'Église, durant la Révolution tranquille, Fernand Dumont (1971 : 63) soulignait déjà que : « l'Église d'ici [et d'ailleurs] a été marquée en profondeur par les traits de notre société. S'il est vrai que l'Église s'est en quelque sorte appropriée notre société, celle-ci s'est aussi appropriée l'Église ». Actuellement, plusieurs chercheurs revoient les thèses classiques concernant la place de la religion au Canada français à partir de recherches récentes en démographie et en anthropologie. L'historien-sociologue Gérard Bouchard (2005) et l'anthropologue de l'université de Concordia Chantal Collard (1994) se distancient d'un modèle mécanique simple à l'intérieur duquel le clergé catholique a causé le « retard » du Canada-français, et ils pensent qu'il ne faut pas sous-estimer le rôle de la « sociabilité familiale » (Bouchard, 1996 : 481) ou de la « culture de la parenté » (Collard, 1994 : 156). Pour l'un, la sociabilité familiale expliquerait la persistance d'un taux élevé de fécondité, malgré l'impossibilité des parents d'établir leurs enfants sur une terre en raison d'une saturation des terres arables disponibles, et pour l'autre, la culture de la parenté expliquerait l'existence de mariages entre consanguins que l'Église n'a finalement pas le choix d'approuver.

Ainsi, la rapide désaffection des Québécois à l'égard de l'Église lors des années 1960 cesse d'étonner les intellectuels, puisqu'elle s'expliquerait par un pouvoir familial jusque-là occulté. L'importance et l'évolution des liens de parenté sont de plus en plus mises en évidence par des travaux récents portant sur la structure génétique des populations régionales (Tremblay, Jomphe et Vézina, 2001) et permettent d'affirmer que le pouvoir familial était un pouvoir social, parce que de portée globale. Cela ne veut pas dire que

l'Église n'exerçait pas un certain pouvoir sur la famille, mais qu'il était largement limité et dépendant des relations de parenté et d'alliance qui constituaient le cadre principal de la société canadienne-française. Gérard Bouchard (2005 : 430-431) explique que :

Nous touchons ici à l'essentiel : une religion autoritaire qui dressait les consciences, contraignait les comportements et circonscrivait les institutions, mais qui, pour une bonne part, a échoué à pénétrer profondément les esprits, à semer des élans collectifs, à fonder des utopies sociales.

Dès ses débuts, la sociologie québécoise ne disait pas autre chose à travers notamment les monographies de Léon Gérin. Celui-ci n'a cessé d'observer la fonction éminemment « socialisante »¹⁸⁴ de la religion catholique en raison du fait que l'intériorisation et l'intellectualisation des préceptes de l'Église par la famille canadienne-française ne sont guère répandues; de religion on ne parle point. Selon Gérin (1968 : 44), « les croyances sont simples, naïves, parfois un peu superstitieuses. Le goût du surnaturel est général et prononcé ».¹⁸⁵ Il associe cet état au caractère extérieur des institutions religieuses tout comme d'ailleurs des institutions politiques :

Fait curieux, caractéristique, l'habitant qui, de date très ancienne, a su trouver dans son groupement familial l'armature d'une vie économique simple, mais intégrale à son point de vue du moins, a reçu de l'extérieur, et pour ainsi dire toutes faites, ses institutions religieuses, qu'il tient de l'Église catholique, et ses institutions politiques, empruntées à l'Angleterre, et, à un moindre degré, aux États-Unis (Gérin, 1937 : 51).

Plus tard, lors de la Révolution tranquille, Colette Moreux (1962, 1982) part à la campagne québécoise où elle s'entretient avec des femmes à propos de religion et de sexualité¹⁸⁶, et elle confirme à nouveau le caractère « socialisant » de la religion catholique en plus de sa faible intériorisation. Elle écrit à propos du « poids » de l'Église après son premier travail de terrain à Saint-Hilaire en 1964 que:

Les développements qui suivent voudraient montrer à quel point les idées de péché et de culpabilité, constitutives de l'aliénation, sont, contrairement à l'opinion

184 Par l'intermédiaire de la messe notamment, l'Église aurait favorisé les rencontres sociales entre paroissiens qui autrement ne se seraient pas croisés. Gérin note souvent l'inaptitude des Canadiens français à s'associer, à lancer des mouvements ou des groupes par leurs propres initiatives et fondés sur leurs intérêts.

185 Gérin observe que les pèlerinages sont très répandus à Saint-Justin et qu'à chaque année, les femmes partent à Sainte-Anne-de-Beaupré d'où elles rapportent des récits de cures miraculeuses. Les exemples pourraient s'enchaîner.

186 À l'exception peut-être de la sociologie religieuse, les travaux de Moreux sont relégués aux oubliettes. Son mari vient tout récemment de rendre accessible dans internet, l'autobiographie qu'elle a réalisée peu de temps avant sa mort en 2003.

répandue, si faibles chez nos informatrices que l'on pourrait s'interroger une fois de plus sur l'orthodoxie du catholicisme de notre communauté (Moreux, 1969 : 356).

Après sa deuxième monographie réalisée pendant les été 1969 à 1971 et 1974 à Louiseville en Mauricie, elle ajoute que :

Chez un peuple que la tradition sociologique dépeint comme terrorisé par les flammes de l'Enfer et les punitions *post-mortem*, on ne rencontre guère le soulagement que devrait procurer l'annulation de ces croyances; là comme en tant d'autres points, on tourne la page avec désinvolture, sans nostalgie. L'important pour un Doucevillien n'est en effet pas tant l'adhésion à l'une ou l'autre conception de la foi que la soumission à ceux qui la définissent (Moreux, 1982 : 241).

L'important est de s'aligner sur le groupe et plus particulièrement sur la famille et la parenté qui constituent les partenaires privilégiés; il importe de ne pas être différent des autres. Selon Moreux, cette « tradition familiariste »¹⁸⁷ est encore dans les années 1970 médiatrice des relations interindividuelles et dispense l'individu d'un engagement personnel. Moreux ne semble pas se faire d'illusion¹⁸⁸ à propos de l'éventuelle apparition de l'individu. Selon elle, l'empêchement des Québécois dans la tradition communautaire (familiale), observée par Gérin, constitue encore « les traits d'une vision du monde à peine explicitée, « naturelle », transmise par le milieu familial; imprégnant à leur insu les jeunes, indiscutable et non discutée, elle constitue la base des structures de crédibilité du groupe québécois, même lorsque, à partir des années 60, certains membres se détachent délibérément de l'Église » (Moreux, 1982 : 44). Moreux corrobore ainsi les observations de Gérin réalisées environ quatre-vingt ans plus tôt dans différents villages québécois, lorsqu'il se désole de la difficile apparition du type particulariste qu'il voit apparaître exceptionnellement dans des localités où la présence des grands ateliers anglo-saxons n'est pas très loin ou lorsqu'il y a des contacts fréquents entre Canadiens français et étrangers qu'il constate dans les Cantons de l'Est.

D'autres travaux récents, en histoire notamment, remettent en question l'idée d'une rupture radicale dans les années 1960 dont ceux de l'historien Michael Gauvreau (2008), cité en introduction, qui s'intéresse aux *origines catholiques de la Révolution tranquille* par

187 Gérin parle plutôt de « tradition communautaire » dans la mesure où la famille était beaucoup plus étendue qu'à l'époque de Moreux. L'habitant s'appuyait littéralement sur le groupe.

188 « Passant par Douceville d'ici quelques années, nous apprendrions de nos informateurs, débordés par ce nouvel engagement, qu'elle abrite le siège de l'œuvre de la Propagation du Non-Sens » (Moreux, 1982 : 397).

l'étude particulière de l'action catholique. Ce passé n'est pas complètement révolu, parce qu'il trouve encore une « efficience » dans les pratiques sociales actuelles. On ne peut parler d'un retour à la pratique religieuse ni d'une pratique résiduelle, car ce serait se refuser à voir que la religion s'actualise encore dans des activités « en train de se faire » pour reprendre l'expression de l'anthropologue Albert Piette (1999). Si nous considérons que la population catholique et pratiquante est de nos jours surtout âgée de soixante ans et plus, cela veut dire que c'est la génération qui avait vingt ans au moment des observations de Moreux. Il n'est alors pas surprenant de constater encore aujourd'hui que pour plusieurs la religion renvoie à la famille et à une sorte de philosophie pragmatique de vie. Bien que cette « religion familiale » soit encore fonctionnelle, nous assistons depuis quelques années au Québec et en France (cf. Dibie, 2006 et Piette, 1999), à l'émergence de nouvelles formes de pratiques religieuses qui accompagnent les modifications structurelles de l'Église.¹⁸⁹

En effet, les transformations institutionnelles de la religion catholique laissent présager des transformations importantes dans la façon de faire de l'Église, notamment par l'implication plus importante des laïcs qui occupent progressivement des tâches traditionnellement réservées au clergé comme l'interprétation de la bible que réalise présentement une poignée de laïcs responsables des assemblés dominicales en l'absence du curé. Le regroupement des paroisses fait en sorte que le curé devient une sorte de gestionnaire des services religieux dans les paroisses qu'il dessert, laissant ainsi la responsabilité des pratiques religieuses locales entre les mains des laïcs. Ces transformations institutionnelles de l'Église catholique de Québec, et particulièrement les modifications du cadre paroissial, sont décrites dans la première partie de ce chapitre, suivie par l'analyse de la population pratiquante en fonction de la composition des divers regroupements religieux actifs à l'intérieur de la paroisse. Cette première partie permet de distinguer trois espaces sociaux différenciés tant par la pratique que par la composition particulière des regroupements qui les constituent. Les deux premiers espaces, Fabrique et

¹⁸⁹ Sachant bien qu'en utilisant le mot « retour », les lecteurs pourraient croire que je pense que la pratique religieuse pourrait redevenir ce qu'elle était avant les années 1960, mais il n'en est rien. Je veux plutôt souligner, en utilisant le mot retour, que les formes de la pratique religieuse actuelle semble vouloir se « désinstitutionnaliser » en raison notamment de la pénurie de prêtres. La gestion ecclésiastique de la paroisse actuelle reprend des traits qu'elle avait autrefois durant la colonisation de territoires. Un nouveau territoire de peuplement par exemple, dépendait pour ses services religieux, des paroisses plus anciennes. Le territoire était une « mission » de l'Église catholique. Sans faire une analyse de discours très élaborée de l'Église catholique de Québec, je remarque actuellement l'usage fréquent du mot « mission » et « communauté » pour désigner et justifier les nouvelles orientations de l'Église. J'en discuterai plus loin.

pastorale paroissiale, sont intégrés à la structure ecclésiale officielle. Le premier espace concerne la gestion des biens matériels de l'église et il est le seul espace religieux où l'on voit apparaître des hommes, majoritairement de la population souche. La pastorale paroissiale est un espace féminin composé principalement par l'ancienne population. Contrairement à la Fabrique qui occupe davantage l'espace local ou paroissial, les femmes de la pastorale se déplacent dans un espace « communautaire » ou inter-paroissial en compagnie du curé. Le troisième espace est « périphérique » à l'Église dans la mesure où le regroupement n'est pas fondé sur l'appartenance à la même paroisse, mais sur une action spécialisée. Les Brebis de Jésus, mouvement d'Action catholique, sont composées de femmes de la nouvelle population qui s'occupent de l'éducation de la foi aux jeunes et aux enfants.

La deuxième partie du chapitre vise à saisir à quoi renvoient ces trois divisions morphologiques dans les discours des personnes qui en font partie. Nous allons observer que ces trois espaces différenciés sont dans le même temps trois modèles religieux à l'intérieur duquel la pratique religieuse s'organise sur la base de logiques sociales différentes. Fondés sur la filiation ou l'ancienneté d'association, les discours des hommes de la Fabrique révèlent la persistance d'une « religion familiale » qui privilégie l'appartenance territoriale en plaçant la paroisse locale au centre de leurs préoccupations. Les femmes de la pastorale forment au contraire une « religion d'ouverture » qui valorise les relations affinitaires au sein d'une nouvelle « communauté » élargie. L'important est de mieux-vivre avec autrui, et ce, peu importe où il se trouve. Les conflits qu'elles entretiennent avec les Brebis de Jésus vont montrer que la « formation » tend à se substituer à l'ancienneté d'association sans toutefois la faire disparaître. L'analyse du discours de la fondatrice et responsable des Brebis de Jésus, va permettre de dégager une « religion normative » qui se définit principalement en opposition aux deux modèles précédents. Elle partage, tout comme les autres femmes, la volonté de mieux vivre avec autrui, mais elle veut développer, par son mouvement, l'initiative individuelle des jeunes qui va permettre de briser les mentalités des personnes actuellement impliquées dans l'Église. Cette logique « individualisante » se dégage avec plus d'acuité lorsque j'analyse le discours d'un homme de la nouvelle population, qui représente le cas limite de l'espace périphérique, car il pratique à l'extérieur de la paroisse de Sainte-Hélène. Ce rapprochement discursif montre

l'équilibre précaire dans lequel se trouve la nouvelle population impliquée dans la paroisse qui peut, à tout moment, en être exclue. On voit alors apparaître l'exacerbation d'une « bonne foi » dans l'opposition au collectif des pratiquants et dans le développement d'une relation personnelle et authentique avec Dieu. Les discours de deux figures masculines d'exception (un opposant à la Fabrique, et un homme de la pastorale et de la Fabrique) clôturent le chapitre et permettent de dégager la hiérarchisation d'ensemble des trois espaces sociaux.

4.1) La morphologie des activités religieuses

Depuis quelques années, le diocèse de Québec transforme ses structures d'encadrement paroissial notamment en raison de la pénurie de prêtres. Les paroisses ne reçoivent plus par exemple les services d'un prêtre qui les dessert exclusivement. Cette réorganisation permet aux laïcs qui le désirent de réaliser des activités autrefois réservées au personnel ecclésiastique. La baisse participative dans l'espace religieux touche aussi les laïcs impliqués dans l'Église, et oblige les paroissiennes et les paroissiens à travailler davantage avec les paroisses environnantes. Ces transformations, à la fois institutionnelles et dans les pratiques, ont généré de nombreux conflits où s'affrontent différentes visions du monde. Le caractère collectif des conflits permet au mieux de dégager la hiérarchisation sociale constitutive de la ruralité québécoise, puisque les prises de positions sont beaucoup plus explicites que dans les moments réguliers de la vie quotidienne. Les conflits ont toujours existé dans les milieux ruraux, même à propos de l'Église, mais ils ne s'exprimaient peu sur la place publique, car la discrétion est de rigueur dans les milieux où l'enracinement terrien est fort et que les générations qui se suivent se connaissent les unes des autres. Cette mémoire longue n'annihile pas les conflits, bien au contraire elle les entretient, mais les tensions demeurent latentes jusqu'au jour où des transformations sociales menacent la reproduction de générations. Lors de mes premières rencontres avec les gens du village, j'ai appris assez rapidement à ne pas poser directement des questions sur les conflits, puisqu'à les entendre dire il n'y en avait pas. J'arrivais donc dans un contexte particulier plutôt favorable au dégagement des regroupements à l'intérieur de la vie religieuse.

4.1.1) Formes de l'Église. L'organisation pastorale et matérielle de la paroisse

L'Église catholique est une imposante organisation hiérarchique et centralisée entre les mains des autorités du Vatican. La structure institutionnelle de l'Église, bien qu'elle soit similaire partout dans le monde, demeure sujette aux variations de la pratique religieuse et des transformations sociales plus générales.

La mission est la forme primitive de la présence institutionnelle de l'Église dans le canton où est située actuellement Sainte-Hélène. La paroisse succéda à la mission lorsque la population fut assez nombreuse et stable pour être en mesure de se payer les services d'un prêtre résidant. La présence d'un prêtre résidant signifie que l'Église et plus généralement la société reconnaissent la pérennité de la nouvelle agglomération. Les paroissiens s'engagent à défrayer les coûts relatifs à la présence continue de l'Église sur leur territoire; essentiellement la construction d'un presbytère et d'une église. La paroisse est la première institution publique collective des Canadiens français. La création de la paroisse précédait celle de la municipalité et le curé effectuait les démarches nécessaires auprès des autorités politiques afin qu'elle soit reconnue civilement. La paroisse est en quelque sorte la « forme élémentaire » de l'inscription spatiale du groupe dans le monde économique et politique qui recoupe le monde religieux de l'organisation hiérarchique de l'Église. Cette forme élémentaire se traduit simplement par le modèle d'une paroisse, d'une église et d'un curé.

Les premières étapes importantes de restructuration de ce modèle paroissial remontent à la fin des années 1960, à la suite du Concile de Vatican II. À ce moment, l'Église revoit ses façons de transmettre et d'organiser la foi catholique afin de contrer la baisse continue de la pratique religieuse. Les messes ne sont plus célébrées en latin et le prêtre fait maintenant face à son assemblée de fidèles.¹⁹⁰ L'implication des laïcs devient progressivement de plus en plus importante. L'Église insiste sur la nécessité d'une « Église de participation » ouverte « à la prise en charge par la communauté » et veut faire des Conseils paroissiaux de pastorale (CPP) nouvellement créés, le groupe par excellence du renouveau participatif (Routhier, 1994 : 55). Les CPP regroupent les laïcs et l'équipe

¹⁹⁰ Des paroissiens et paroissiennes de Limoilou et de la ville de Saguenay ont récemment demandé à l'Église de retourner à la célébration des messes en latin afin de réintroduire la dimension mystérieuse et sacrée de la messe dominicale. Cette demande faite pas des croyantes et croyants fait penser que l'interprétation des textes fournis par l'Église par l'intermédiaire du curé n'est pas essentielle à la vie quotidienne. L'Église est d'ailleurs réticente à accepter ces demandes.

pastorale (curé, vicaire, etc.) dans la réalisation des tâches liées à la pastorale paroissiale. La paroisse de Sainte-Hélène obtient le sien en 1976.

Les plus importants changements au niveau du modèle « traditionnel » de la paroisse se produisent toutefois dans les années 1980 et 1990 avec le début de la régionalisation des activités pastorales par la création des régions pastorales¹⁹¹ sous la responsabilité d'un vicaire épiscopal. La région pastorale doit principalement animer la vie pastorale, et former les gens actifs au sein de ses institutions. Elle a également la responsabilité d'informer les paroisses par le biais de la publication mensuelle d'un journal d'information régionale qui présente, en plus du mot du vicaire épiscopal, des informations sur la formation ou les cours offerts (par exemple, des méthodes de lecture de l'Évangile), ainsi que les diverses activités organisées par la région comme des conférences sur des sujets d'actualité (l'euthanasie, l'avortement, etc.). La régionalisation concrète des activités pastorales a débuté au moment de l'entrée en fonction du curé actuel en 1996 avec la création de l'« unité pastorale ».¹⁹² L'unité pastorale correspond à la charge pastorale assumée pas un seul curé qui doit désormais desservir quatre paroisses qui relèvent de la région pastorale. Le prêtre doit désormais choisir son lieu de résidence parmi les quatre presbytères de l'unité pastorale.

La paroisse ne correspond plus tout à fait au modèle d'hier, d'une entité sous la juridiction d'un prêtre résidant qui s'occupe exclusivement de la charge pastorale avec l'aide du vicaire. Le curé a désormais plusieurs paroisses sous sa responsabilité et l'implication des laïcs devient de plus en plus nécessaire. Les laïcs peuvent désormais occuper des fonctions importantes dans la structure paroissiale comme celle de président de Fabrique ou de responsable de l'animation de la vie pastorale paroissiale.

Lors de son congrès *Pour l'avenir des communautés chrétiennes* tenu en 2004,

191 Pierre Lafontaine, archiviste auxiliaire de l'archidiocèse de Québec, précise toutefois que le diocèse de Québec a toujours été divisé en régions autrefois appelées des « districts ». L'originalité des régions pastorales du diocèse de Québec et de Chicoutimi est, selon lui, le résultat d'une volonté de le découper en « régions sociologiquement homogènes. Je remercie M. Lafontaine d'avoir aimablement répondu à mes questions.

192 Le curé ne peut plus exercer son ministère dans la même paroisse durant toute sa vie. Son mandat est d'une durée de trois ans renouvelable une seule fois. Cette pratique permet peut-être à l'Église de réaliser plus efficacement des restructurations importantes, dans la mesure où les changements surviennent en même temps que l'arrivée d'un nouveau curé qui n'est pas encore mêlé aux relations de pouvoir locales, dans la mesure où il n'a pas encore développé des liens intimes avec les gens de l'endroit.

l'Église catholique de Québec annonçait pourtant que le renouveau participatif attendu ne se serait pas réellement produit. L'implication active des laïcs dans les postes et les structures de décision de l'Église est désormais possible, mais plusieurs laïcs se disent « prêts à aider « monsieur le curé » sans toutefois vouloir prendre de responsabilités, s'en disant incapables ou affirmant que ce n'est pas leur rôle » (ÉCQ, 2004 : 17). L'Église se désole des diminutions constantes du nombre de bénévoles impliqués dans l'église notamment en raison du vieillissement de la population, de la désaffection religieuse et de la désillusion de certains.

Devant la morosité qui s'installe chez les chrétiens et chrétiennes de certaines paroisses où se pose depuis quelque temps la grave question de l'avenir des communautés chrétiennes, devant le désarroi et parfois la démission de permanents essoufflés qui ne savent plus où donner de la tête, devant la panique qui s'empare de certains milieux où l'on se sent plus ou moins abandonné à son triste sort depuis le départ du curé qui n'a pas été remplacé, une alternative subsiste encore (ÉCQ, 2004 : 20).

L'Église catholique pense qu'elle fait face à un problème important d'éducation et de transmission de la foi non seulement chez les jeunes mais aussi chez les adultes déjà impliqués dans l'Église et insiste sur l'importance de « l'initiation à la vie chrétienne »¹⁹³ qu'on a généralement le « réflexe » d'associer à la catéchèse pour enfants ou à la pastorale scolaire. L'initiation à la vie chrétienne comme processus de formation devient de plus en plus essentielle pour faciliter l'implication des laïcs dans l'Église.

L'Église constate de surcroît que le problème dépasse celui de l'implication des laïcs et qu'il concerne également le corps ecclésial qui arrive difficilement à se reproduire. Le diocèse estime que le nombre de prêtre chutera de 853 à 408 pour l'année 2007, puisqu'il prévoit une baisse continue des ordinations qu'il estime à une (1) par année et un vieillissement des prêtres dont plus de 50% sont âgés de 71 ans et plus.¹⁹⁴ Il ne sera pas suffisant non plus de rediriger les prêtres qui travaillent hors paroisse (dans les régions, les

193 « C'est le processus par lequel une personne, jeune ou adulte, entre progressivement dans la vie chrétienne, confesse sa foi au Christ et devient membre de l'Église. Ce processus (ou itinéraire) favorisera une intégration progressive des diverses dimensions de la vie chrétienne par l'apprentissage de pratiques chrétiennes, l'acquisition de connaissances et le développement de l'appartenance à l'Église. Les trois sacrements de l'initiation à la vie chrétienne que sont le baptême, l'Eucharistie et la confirmation sont des temps forts de cet itinéraire mais à eux seuls, ils ne suffisent pas pour permettre à des jeunes ou à des adultes de devenir chrétiens » (ÉCQ, 2004 : 34).

194 Voir le tableau 4.2.

diocèses, les centres hospitaliers et universitaires) puisqu'ils ne sont pas plus nombreux.¹⁹⁵ Le corps ecclésial diminue donc constamment et le ratio curés/fidèles augmente. Selon l'Église catholique de Québec (2004), un curé s'occupait en moyenne pour 2003 de 1,5 paroisse. Dans l'avenir, ce chiffre augmentera à un minimum de quatre paroisses par curé puisque la diminution des prêtres pour l'année 2007 était estimée à près de 50%. La régionalisation de la pastorale doit être poursuivie en plus de la régionalisation des activités financières des paroisses pour assurer des services minimum aux fidèles. Bien que les bilans financiers des Fabriques soient généralement positifs depuis 1999¹⁹⁶, l'Église craint une baisse des revenus en raison de la disparition prochaine de la génération la plus attachée à l'église, celle qui donne le plus généreusement.

Tableau 4.1: Lieux d'activité des prêtres actifs en 2003 dans le diocèse de Québec¹⁹⁷

	Nombre de prêtres
Paroisses	148 (59%)
Régions pastorales	6 (2%)
Diocèse	18 (7%)
Autres (centres hospitaliers, université, etc.)	80 (32%)
Total :	252 (100%)

Tableau 4.2: Âge des prêtres actifs et non actifs en 2003 dans le diocèse de Québec¹⁹⁸

Groupes d'âge	Prêtres actifs	Prêtres non-actifs
40 ans et moins	19	1
41-50	44	8
51-60	95	34
61-70	68	162
71 ans et plus	26	396
Total :	252	601

La « régionalisation » des activités administratives des paroisses a commencé simultanément avec la régionalisation de la pastorale. De 1995 à 2003, le nombre de

¹⁹⁵ Voir le tableau suivant à la page suivante.

¹⁹⁶ Selon l'Église catholique de Québec (2004 : 18), seules 43 Fabriques sur 223 étaient déficitaires en 2002.

¹⁹⁷ Source : ÉCQ (2004 : 39).

¹⁹⁸ Source : ÉCQ (2004 : 40).

paroisses dans le diocèse de Québec est passé de 267 à 223, soit une diminution de 44 paroisses en huit (8) ans, une moyenne de 5,5 par année. La régionalisation ou le regroupement des Fabriques se réalise néanmoins beaucoup plus lentement que les autorités diocésaines le souhaiteraient en raison d'une vive opposition de la part des assemblées de Fabrique qui se demandent pourquoi devrait-on fusionner des Fabriques qui ne font jamais de déficit. Selon l'Église, le modèle de la paroisse doit être « brisé », sinon il « compromettra tout effort de création et conduira (...) à l'échec » (...) La base de l'organisation pastorale repose plus que jamais sur l'animation de communautés chrétiennes locales qui seront regroupés dans une paroisse reconfigurée » (ÉCQ, 2004 : 19 et 23). Dans un document intitulé *Mission nouvelle évangélisation*, l'Église du Québec (2005 : 26) explicite très clairement la distinction qu'elle établit entre l'ancien modèle de la « paroisse » et celui de la « communauté chrétienne » qui doit la remplacer. La paroisse qui rassemble tous les baptisés « au sentiment d'appartenance variable » de son territoire autour de l'église doit « devenir de plus en plus « une communion de communautés », c'est-à-dire le rassemblement de ceux qui réalisent l'Église quotidiennement » (*ibid.* : 14). La « communauté chrétienne locale » est composée non pas de tous les baptisés mais de ceux qui se rassemblent et qui développent un « fort sentiment d'appartenance » et son « animation repose davantage sur ses membres, appuyés et soutenus par le curé et l'équipe pastorale » (*ibid.* : 26). Cette « communion de communautés » correspond donc à l'espace inter-paroissial du curé qui est défini et imposé par l'institution ecclésiale. La paroisse rassemble plutôt tous les baptisés, et pas seulement ceux qui s'impliquent quotidiennement dans l'Église. La paroisse n'est pas équivalente à la communauté. Elle semble n'être plus qu'une entité administrative qui perdure en raison de certaines velléités « anciennes ». Les activités liées à l'ancien mode paroissial, surtout les activités des Fabriques, devront continuer, tout comme les activités pastorales, à se regrouper.

La distinction entre paroisse et communauté révèle implicitement l'existence à l'intérieur même de l'Église de deux espaces sociaux n'ayant pas les mêmes propriétés : la Fabrique (la paroisse) et la pastorale (la communauté interparoissiale). Des géographes écrivent que la paroisse territoriale est remplacée par la paroisse communautaire. « Ce qui est donc remis en cause aujourd'hui c'est bien une forme d'organisation spatiale de proximité souvent désignée par « civilisation paroissiale » ou « société villageoise »,

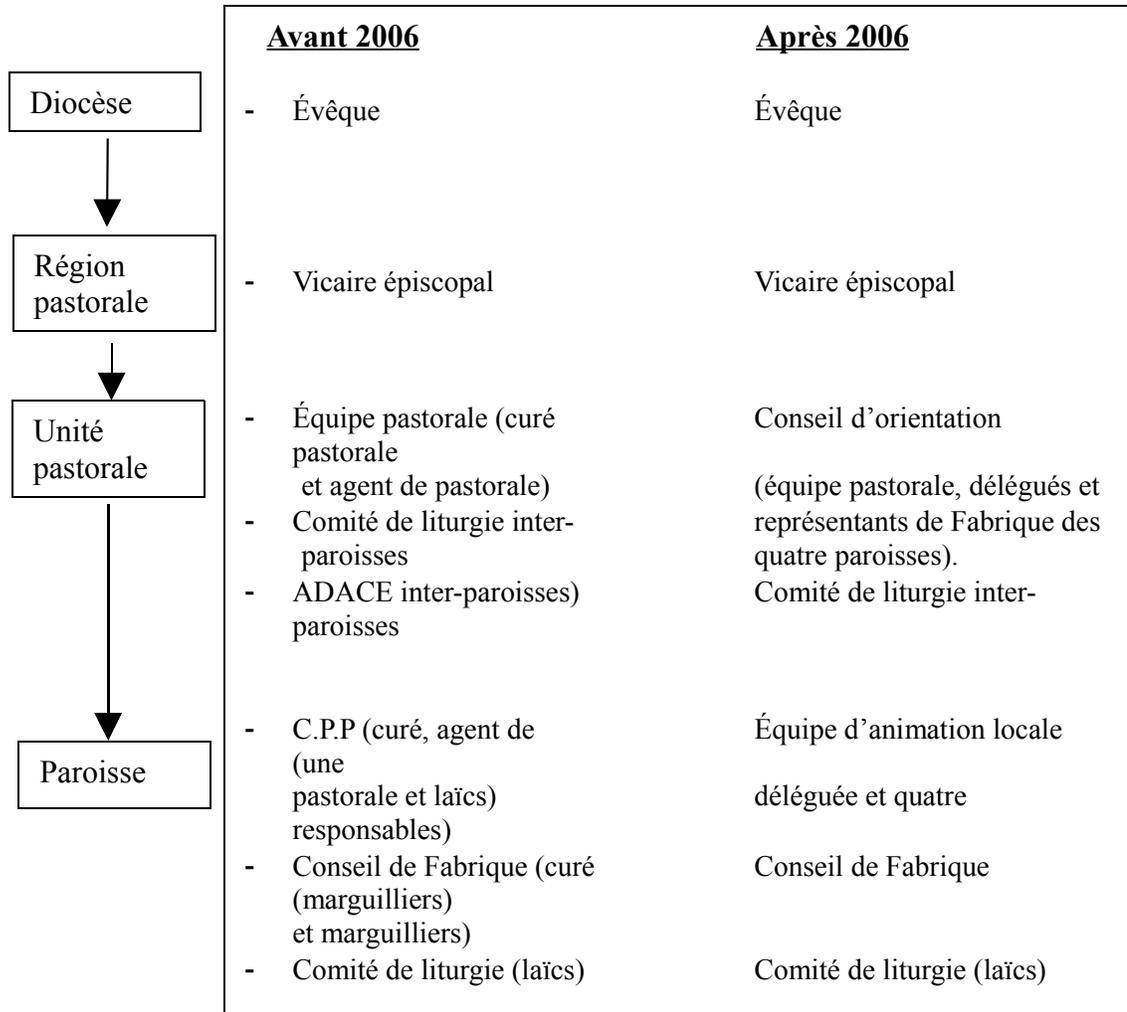
fondée sur la base d'un encadrement religieux reposant sur une église (un clocher), un curé et un espace » (Mercator, 1997 : 178). La communauté existe également dans un corps ou un territoire particulier. La déterritorialisation des activités religieuses pastorales s'accompagne également d'une reterritorialisation de ces mêmes activités qui s'inscrivent dans la reconfiguration de la structure paroissiale qui était en train de se faire lors de mon arrivée dans le village.

Deux changements importants sont à souligner.¹⁹⁹ Premièrement, le curé disparaît pratiquement de l'espace paroissial. Il est remplacé par une Équipe d'animation locale dirigée par une déléguée et composée de quatre responsables laïcs qui ont la responsabilité de réaliser les quatre dimensions de la mission de Jésus (ÉCQ, 2005) (la vie fraternelle, l'annonce de l'Évangile et l'éducation de la foi, la prière et la célébration et l'engagement pour la transformation du milieu par des activités d'entraide et de justice sociale). Les activités de l'Équipe d'animation locale se déroulent strictement dans la paroisse en tenant compte des orientations définies par le Conseil d'orientation pastorale, instance par excellence où se réalise la prise en charge commune des activités paroissiales entre les laïcs et le clergé. En lien avec la région pastorale, le Conseil d'orientation pastorale identifie les besoins nécessaires de formations pour une meilleure implication des laïcs. Il comprend le curé, l'agent de pastoral (l'équipe pastorale), les délégués et les représentants de Fabrique des quatre paroisses qui composent l'unité pastorale. Avec la *Nouvelle mission évangélisation*, le conseil d'orientation pastorale priorise l'élaboration d'un projet pastoral d'évangélisation dans chaque paroisse en privilégiant les actions concernant les jeunes et les familles et, ensuite, la catéchèse aux adultes. Le conseil d'orientation pastorale de paroisses regroupées travaille davantage en collaboration avec la région pastorale et le diocèse par l'intermédiaire notamment du service d'animation pastorale. Cette instance est l'espace principal du curé qui travaille désormais essentiellement dans l'unité pastorale ou dans un espace inter-paroissial.

La deuxième transformation importante concerne les marguilliers qui apparaissent pour la première fois dans cet espace inter-paroissial à travers le nouveau Conseil d'orientation pastorale. Ils seront désormais impliqués dans la planification de la pastorale,

¹⁹⁹ Voir la figure 4.1 à la page suivante.

Figure 4.1 : Structure hiérarchique simplifiée de l'Église catholique de Québec



alors qu'autrefois, la Fabrique ne s'impliquait pas dans la pastorale qui était pris en charge par une entité distincte. À l'intérieur de la paroisse, toutefois, la Fabrique et la pastorale demeurent séparées.

Bien que ces transformations soient survenues à l'initiative de l'Église catholique de Québec à la suite à son congrès d'orientation de 2004 dans le diocèse de Québec²⁰⁰, on peut

²⁰⁰ Le *Congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes* est annoncé au début de janvier 2004 par l'archevêque Ouellet et en février de l'année suivante, l'Église publie *Mission nouvelle évangélisation* qui indique concrètement l'« énoncé de mission », les orientations et les actions à réaliser. Monseigneur Ouellet (2005) affirme alors que : « Nous vivons à une époque charnière entre un temps de chrétienté désormais révolu et le temps d'une nouvelle présence de l'Église au monde dont les contours ne

penser que cette dernière participerait surtout aux transformations de la vie sociale en général, particulièrement à la baisse généralisée de l'implication des laïcs dans la vie religieuse instituée. La pénurie de prêtres n'est qu'un indice parmi d'autres de ces transformations sociales. Avec le changement de structures, certains auteurs (Routhier, 2001) croient voir un déplacement de l'autorité du curé vers le « nous » de la communauté.²⁰¹ Pour vérifier cette affirmation, il faut connaître concrètement la pratique religieuse dans la paroisse.

4.1.2) Population et pratiques religieuses locales

L'allègement des structures institutionnelles de l'activité religieuse que je viens de décrire contribue au fait qu'il devient de plus en plus difficile d'étudier la pratique religieuse, moins visible dans les lieux publics. Les lieux collectifs du partage de la foi existent toujours, mais leur fréquentation n'est plus obligatoire, et ils se réduisent de plus en plus à l'église, comme en témoigne dernièrement la fin de l'enseignement religieux dans les écoles qui est renvoyé à l'action et à la responsabilité paroissiales. Par ailleurs, les signes religieux (le crucifix par exemple) sortent tranquillement des espaces publics en même temps que les prières. La pratique religieuse occupe davantage des lieux privés que publics.

Le catholicisme québécois n'a plus cette force d'attraction qui faisait de l'église le centre de la vie villageoise autour duquel se concentraient les commerces : magasins généraux, hôtels, boulangeries, caisse populaire, etc. Aujourd'hui, les activités commerciales et industrielles sont plutôt concentrées dans la seconde agglomération villageoise déployée autour de l'ancienne gare (la station), plutôt qu'au chef-lieu des activités paroissiales, le village de Sainte-Hélène, qui conserve son église où les fidèles se rendent à tous les dimanches pour la célébration de la messe dominicale. À la sortie de la messe, le fidèle aperçoit, à partir du perron de l'église où quelques personnes âgées discutent brièvement avant de reprendre leur automobile, l'ancienne Caisse populaire qui vient d'être transformée en édifice commercial abritant le bureau du notaire ainsi que la

sont pas encore définis et prévisibles [...] C'est donc le temps de la prière et de la mission » d'évangélisation.

201 Il s'agit en somme du passage entre deux modèles de la réalité paroissiale que décrit le théologien Gilles Routhier (2001 : 201) entre la paroisse comme « lieu d'encadrement des fidèles » et la paroisse comme « communauté chrétienne ».

petite compagnie informatique du propriétaire de l'édifice qui arrive difficilement à louer tous ses locaux. À l'arrière de cette ancienne caisse, on aperçoit la salle paroissiale devenue la salle des Chevaliers de Colomb, principal centre d'activités pour diverses associations locales comme le Club de l'Âge d'or et le Cercle des Fermières qui l'utilisent pour plusieurs soupers bénéfiques avec danse et orchestres. Elle abrite également une compagnie de services funèbres. Les activités qui s'y déroulent ne sont pas directement religieuses même si elles sont organisées par des associations confessionnelles comme les Chevaliers de Colomb ou encore par les Fermières.²⁰² La force d'attraction de l'église n'est donc pas tout à fait nulle, mais elle concerne un type de population bien particulière qui est vieillissante et active dans les mouvements paroissiaux.

Selon Statistique Canada, la population de Lancaster était catholique en 2001 dans une proportion de 95,55%, soit 1 610 personnes sur 1685, comparativement à un taux de 82,07% pour l'ensemble du Québec.²⁰³ Le taux de catholicisme²⁰⁴ chez les Lancasterois se rapproche de celui du diocèse de Québec qui s'élève à près de 97,3% pour l'année 2002. Il ne faut pas se surprendre d'un taux de catholicisme aussi élevé, puisqu'il n'est pas essentiel d'être pratiquant pour faire baptiser ses enfants, et même dans des cas exceptionnels, le curé peut baptiser un enfant dont aucun des parents n'est baptisé. Le mariage n'est pas non plus nécessaire et il n'est pas rare de rencontrer des gens qui ont fait baptiser leurs enfants même s'ils se disent non pratiquants, c'est-à-dire qu'ils n'assistent plus à aucune activité religieuse collective. Enfin, trente (30) personnes n'ont aucune appartenance religieuse (1,78%) comparativement à 0,60% pour l'ensemble du Québec.

Le curé estime que le taux de pratique ne diffère pas entre les milieux ruraux et il évalue à environ 5 à 10% de la population totale. À Saint-Hélène, il y aurait donc entre 82 et 164 pratiquantes et pratiquants. Selon mes propres observations qui sont appuyées par l'opinion du curé, les agriculteurs ne sont pas plus pratiquants que les autres. Mis à part quelques anciens agriculteurs, on ne les voit que très rarement à la messe dominicale. Il n'existe par ailleurs aucune donnée sur la pratique en fonction de la situation

202 Les Fermières débutent leurs rencontres par une prière. Cette pratique n'est pas surprenante lorsqu'on sait que chaque conseil municipal commence par une prière et que la ville de Laval vient d'abolir tout récemment cette pratique et que la ville de Saguenay refuse toujours de le faire.

203 Les chiffres du dernier recensement de 2006 ne sont pas encore disponibles à propos de la religion d'appartenance.

204 Le nombre de baptisés en regard de la population totale.

professionnelle à l'échelle de la paroisse.

Il est plus facile de décrire les caractéristiques sociales des personnes plus actives dans les activités religieuses, grâce à une liste des organismes et de leurs membres remise par une informatrice privilégiée, et qui me permet de tracer le portrait de la pratique religieuse à partir de l'implication des laïcs et surtout en tenant compte des divisions morphologiques révélées par la description de la structure de l'Église entre la Fabrique et la pastorale. La division morphologique entre la Fabrique et la pastorale correspond respectivement à la paroisse et à la communauté et révèle deux types de population et d'activités différents. La Fabrique renvoie à l'administration financière et à la gestion des biens matériels de l'église paroissiale qui est majoritairement sous la responsabilité des hommes des familles souches tandis que la pastorale renvoie à la planification générale des activités pastorales inter-paroissiales (communautaires) qui est presque exclusivement sous la responsabilité de femmes de l'ancienne population et parfois des familles souches. Ces deux espaces sont parfaitement intégrés dans la structure officielle de l'Église alors qu'il existe dans la paroisse deux mouvements « périphériques » d'action catholique et d'évangélisation qui poursuivent des objectifs particuliers comme la formation des chrétiens et chrétiennes. Le Mouvement des femmes chrétiennes (MFC) et les Brebis de Jésus sont deux groupes différenciés quant à la composition des membres. Les Brebis de Jésus est le seul regroupement religieux de la paroisse à être composé de plusieurs membres de la nouvelle population et l'âge moyen des membres est plus bas que celui de toutes les autres associations. De fondation plus ancienne, le MFC regroupe essentiellement des femmes beaucoup plus âgées et faisant partie majoritairement de l'ancienne population et des familles souches, et leurs activités se rapprochent des anciennes formes de pratiques religieuses telles les dévotions et les pèlerinages.

4.1.2.1) L'administration de la paroisse : le conseil de Fabrique et le comité de la C.V.A.

Les activités de la Fabrique concernent la gestion et l'entretien des biens de la Fabrique. Les marguilliers s'occupent, par exemple, de l'entretien des bâtiments religieux (église et cimetière), et du déneigement des terrains. Ils sont également responsables du

financement de la Fabrique, puisque deux marguilliers supervisent le comité de la C.V.A. et doivent impérativement être présents au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les dons amassés durant la collecte annuelle. Les revenus vont dans un compte bancaire désormais administré par les marguilliers qui payent notamment le salaire du curé.²⁰⁵

Dans les années 1990, la paroisse de Sainte-Hélène perd son curé qui, pour diverses raisons, décide de s'installer dans la paroisse voisine, et presque jumelle, de Saint-Antoine. Cette décision n'est pas sans susciter d'amères déceptions²⁰⁶ qui ont envenimé les négociations entre les conseils de Fabrique des quatre paroisses pour le partage des coûts d'entretien du presbytère choisi comme lieu de résidence du curé. Ce n'est qu'à la suite des interventions du vicaire épiscopal - le responsable régional - que les marguilliers de Sainte-Hélène acceptent finalement le partage des coûts.²⁰⁷ Les tensions entourant la perte du prêtre-résidant n'ont sans doute pas favorisé la régionalisation des activités administratives souhaitée par l'Église, qui fait des pressions en ce sens depuis plus de dix ans. En 1999, les assemblées des quatre Fabriques se rencontrent pour la première fois à l'invitation du vicaire épiscopal qui affirme que des changements sont nécessaires au « plan administratif » (Saint-Antoine, 2004 : 41). Les chiffres qu'il révèle « ne laisse[nt] aucune place au doute : nous devons désormais unir nos forces en faisant une fusion administrative » (*idem.*). Le projet de fusion des Fabriques échoue, mais il est relancé deux ans plus tard, en février 2001, lors de la création d'un comité de concertation des assemblées de Fabrique. Le projet tombe toutefois encore à plat. Un groupe de pratiquants et de pratiquantes de la paroisse voisine pensent qu'il s'agit d'un « grand changement qui doit mûrir lentement... ». Actuellement, chaque paroisse de l'unité pastorale gère individuellement ses revenus et ses dépenses par le biais de son conseil de Fabrique et conserve ainsi l'intégrité de son territoire qui correspond généralement au territoire de la

205 Autrefois, le curé était le gestionnaire de la Fabrique et s'il avait la chance d'exercer son ministère dans une paroisse plus riche, il pouvait s'octroyer des sommes d'argent plus importantes en comparaison à un curé d'un village de colonisation qui ne pouvait pas se le permettre. Aujourd'hui, le curé reçoit le même salaire peu importe le nombre de paroisses qu'il a sous sa responsabilité et il est payé au prorata de la population par les quatre Fabriques de l'unité pastorale dont il est responsable. Ce partage des coûts relatifs à l'embauche du curé ne s'est pas réalisé sans opposition.

206 Le président de Fabrique de l'époque a même fait des démarches auprès de l'archevêché d'Haïti pour savoir s'il était possible d'obtenir un prêtre étranger.

207 Les marguilliers ne voulaient absolument pas payer pour l'entretien du presbytère de la paroisse voisine prétextant qu'ils avaient eux aussi un presbytère à entretenir. Le presbytère sera finalement vendu par la Fabrique à un couple de l'endroit qui l'a transformé depuis en résidence pour personnes âgées semi-autonomes.

municipalité.

Second regroupement dans la gestion paroissiale, le comité responsable de la C.V.A. est le plus important numériquement à être au service de l'Église avec environ soixante-quatre (64) personnes, dont trente-quatre (34) femmes et trente (30) hommes. La dîme, bien qu'elle existe encore lors de messes spéciales, pour les défunts par exemple, est désormais remplacée par la contribution volontaire annuelle. À Sainte-Hélène, la paroisse est divisée en plusieurs secteurs sous la responsabilité d'un laïc qui trouve des sollicitateurs afin de collecter les dons dans son secteur.²⁰⁸

À sa première année d'existence, le comité, sous la direction d'un membre d'une famille-souche, a obtenu le plus important montant d'argent jamais amassé, c'est-à-dire un peu plus de 100 000\$ pour rénover la toiture de l'église. Dans les années suivantes, le montant total annuel s'élève de 64 000 à 65 000\$, pour un don suggéré de 300\$ par famille. Cela signifie que 216 familles sur un total de 455 familles seraient donatrices et 139 familles ne donneraient pas.²⁰⁹ Les responsables de la C.V.A. sont généralement satisfaits des montants récoltés, puisque la Fabrique n'a jamais été en déficit. Selon l'Église catholique de Québec (2004 : 37), les campagnes de dons, et en particulier la C.V.A., représentent 75 % des revenus d'une Fabrique. Les autres revenus sont réalisés par des activités diverses : l'illumination de cierges, les services pastoraux (mariages et funérailles), des intérêts sur placements, etc. Les dépenses reliées à l'entretien et à la réparation des biens de la Fabrique sont estimées à 22% des dépenses totales de la Fabrique en excluant les réparations majeures (14%) qui varient en fonction des octrois donnés par la Fondation du patrimoine religieux. Les activités pastorales, dont il sera question dans la

208 La Fabrique vient tout juste de modifier sa « formule » pour mieux rejoindre les catholiques non pratiquants qui sont des donateurs potentiels. Au lieu de faire du porte à porte pour distribuer personnellement les enveloppes contenant l'avis de contribution volontaire, les sollicitateurs envoient leurs avis par la poste. Il faut dire que l'âge moyen des bénévoles augmente et l'hiver rend plus difficile les déplacements de maison en maison dont certaines sont parfois mal ou peu déneigées. Au lieu de se déplacer plusieurs fois dans ces conditions, les responsables envoient une lettre postale qui stipule qu'un bénévole passera à tel moment pour ramasser les dons mis dans une enveloppe. Cette pratique se déroule toujours à chaque début d'année dans la paroisse (fin janvier-début février). Selon des responsables, certains ne donnent pas et sont parfois même « impolis », parce qu'ils trouvent que l'argent est mal administré ou d'autres vont plutôt dire qu'ils sont complètement indifférents au sort de l'église, parce qu'ils ne vont plus à la messe. Il s'agit semble-t-il d'une minorité. Cette nouvelle façon de faire permet ainsi de rejoindre un plus grand nombre de donateurs, puisque l'assistance à la messe est beaucoup moins importante que par le passé.

209 Ce chiffre est toutefois trompeur, simplement parce que plusieurs familles ne donnent tout simplement pas le montant suggéré.

section suivante, représentent environ 35% des dépenses totales de la Fabrique et correspondent aux salaires du personnel impliqué dans la pastorale et au montant versé au diocèse.

Le conseil de Fabrique et le comité de la contribution volontaire annuelle (C.V.A.) sont les deux seuls regroupements pour lesquels nous retrouvons une participation numérique des hommes pratiquement équivalente à celle des femmes (33 hommes et 37 femmes). Les hommes sont surtout présents dans tout ce qui concerne l'administration de la paroisse et l'entretien des biens de la Fabrique alors que dans les activités pastorales, ils s'éclipsent devant les femmes, largement majoritaires (3 hommes et 10 femmes)²¹⁰. Les hommes impliqués dans l'administration de la paroisse font partie d'anciennes familles solidement établies dans la paroisse depuis plusieurs générations.²¹¹ Dans la paroisse étudiée, un membre des familles souches a occupé le poste de président de Fabrique depuis l'ouverture de ce poste à un laïc en 1994, et durant la période maximale permise par l'Église, c'est-à-dire pendant deux mandats de trois ans. Son beau-frère l'a ensuite remplacé, et il exerce présentement son deuxième mandat. Le Comité de la Fabrique est composé de six marguilliers, hommes ou femmes, élus lors d'une assemblée paroissiale qui se déroule avant la messe dominicale²¹² et le comité de la C.V.A. est sans contredit le regroupement où l'on retrouve la réunion de la plus grande proportion de familles souches que j'estime à plus de 40%.

Les activités du conseil de Fabrique et du Comité de la C.V.A. se déroulent majoritairement dans la paroisse et les vives oppositions de la Fabrique à propos du partage des coûts du salaire du curé et de l'entretien du presbytère montrent qu'un type particulier de population semble être davantage « attaché » à la dimension locale de la paroisse, et accepte difficilement les transformations récentes de l'Église, en particulier la régionalisation ou le regroupement des activités religieuses. La Fabrique se porte financièrement très bien en dépit de la désertion des fidèles de l'église, ce qui est en bonne

210 La différence est encore plus frappante lorsque nous calculons le total des personnes qui ont occupé des fonctions lors des messes : 110 femmes et 21 hommes.

211 Selon des paroissiens de Saint-Antoine (2004 : 48), les marguilliers sont généralement choisis parmi les « paroissiens les plus intègres », même s'ils ne sont plus tenus responsables comme autrefois de leur gestion et que l'autorité épiscopale ne détient plus un droit d'hypothèque sur leurs biens.

212 L'assemblée de Fabrique se déroulait après la messe jusqu'à tout récemment, mais les paroissiens et paroissiennes quittaient l'église trop rapidement.

partie le fruit des efforts des familles souches qui ne peuvent accepter le départ du curé, ni davantage le manque de prêtres qu'ils pensent pouvoir recruter à l'étranger et plus particulièrement en Haïti. Le diocèse n'accepte toutefois pas cette solution. Ces familles souches sont aussi importantes dans la conservation de la mémoire paroissiale et elles se considèrent comme les dépositaires de l'histoire locale. Les familles souches ont présidé au début des années 2000 le Comité du 125^e anniversaire de fondation de la paroisse responsable entre autre des activités de financement et du Comité du Livre.

Tableau 4.3 : Les regroupements d'administration de la paroisse de Sainte-Hélène en 2006²¹³

Groupements	Composition	Activités	Principaux lieux des activités
Conseil de Fabrique	3 hommes 3 femmes Ce conseil est sous la direction d'un président élu.	Administration et entretien des biens de l'Église (bâtiments, cimetière, déneigement, etc.)	Paroisse
Comité de la C.V.A.	30 hommes 34 femmes Ce comité est sous la direction d'un président nommé.	S'occupe de collecter annuellement les dons des paroissiens (autrefois la dîme) durant la fin du mois de janvier et du début février. Le don suggérer est d'environ 300\$ par famille.	Paroisse

4.1.2.2) La pastorale paroissiale. Vivre sa foi en communauté régionalisée

Avec la réduction du corps ecclésial et l'augmentation du nombre des paroisses sous sa juridiction, le curé est obligé de travailler de plus en plus en « collaboration » avec les laïcs qui sont devenus les principaux responsables de l'animation pastorale de la paroisse. C'est pour encadrer ces auxiliaires que l'Église a créé l'Équipe d'animation locale dont le curé ne fait pas partie. Dans la paroisse de Sainte-Hélène, la prise en charge de la pastorale et de l'animation de la vie religieuse est maintenant sous la responsabilité d'une femme (déléguée pastorale) qui a été proposée et élue lors d'une rencontre de paroissiens. À l'été 2006, il n'y avait que la paroisse de Sainte-Hélène qui était parvenue à combler ce poste. Issue de l'ancienne population et très certainement l'une des personnes les plus actives dans la paroisse, la déléguée pastorale a d'abord la tâche de constituer une Équipe d'animation

²¹³ Source : Déléguée pastorale et monographie de la paroisse de Sainte-Hélène

locale, qui remplace le Conseil paroissial de pastorale (C.P.P) disparu avec la réforme institutionnelle de 2006. L'Équipe d'animation locale supervise la vie des associations paroissiales. Avant de former son Équipe, la déléguée de Sainte-Hélène a réalisé un inventaire de toutes les associations paroissiales à partir des différentes dimensions (vie fraternelle, annonce de l'Évangile et éducation de la foi, prière et célébration, entraide et justice sociale) de la *Nouvelle mission Évangile* définies par l'Église.²¹⁴ Elle a également dressé la liste des membres de chacun des regroupements présents sur le territoire.²¹⁵ Un portrait global de la situation des associations paroissiales était rendue nécessaire en raison de la diminution constante des membres à l'intérieur de chaque groupe, de leur vieillissement, et de la diminution de la pratique au sens strict. Il faut se regrouper pour espérer se renouveler. L'inventaire des bénévoles impliqués dans la paroisse a permis à la déléguée de faire plus facilement le choix des responsables des regroupements d'associations, de faciliter la circulation de l'information, et de coordonner les efforts de chacun afin d'améliorer l'efficacité du travail collectif. L'Âge d'Or, par exemple, organisait une soirée pour les gens qui fêtaient leur 45^e anniversaire de mariage parallèlement aux Chevaliers de Colomb qui faisaient de même pour ceux qui fêtaient leur 25^e anniversaire de mariage. L'équipe d'animation locale en collaboration avec les deux organismes a alors décidé d'organiser une seule fête, la « Fête du mariage chrétien », pour laquelle elle a demandé au Comité liturgique de préparer une messe.

L'Équipe d'animation locale est actuellement composée de quatre femmes, dont la déléguée, et d'un seul homme. Ces bénévoles sont également impliqués dans plusieurs associations. Pour superviser le travail des associations placées sous le pôle de la « Vie fraternelle », la déléguée a choisi un homme déjà impliqué dans les Chevaliers de Colomb et l'Âge d'Or. Pour les groupes de « l'Annonce de l'Évangile et de l'éducation de la foi », elle a choisi une femme possédant un certificat universitaire en administration des affaires et candidate défaite aux dernières élections municipales de 2005. Celle-ci est impliquée dans le Cercle des Fermières, et fait partie des Brebis de Jésus. La belle-sœur de la déléguée

214 Voir la figure 4.2 à la fin de cette section.

215 Ce travail est exceptionnel, dans la mesure où ni la municipalité et ni la Corporation de développement économique n'ont une description aussi détaillée du territoire local. Ce travail fut suggéré par le diocèse de Québec qui demandait à chaque paroisse de dresser leur portrait en vue de mieux connaître les lieux possibles d'évangélisation et dans l'espoir de mieux coordonner les efforts des bénévoles déjà impliqués dans la paroisse.

est responsable de la « Prière et de la célébration ». Elle est en outre impliquée dans le comité liturgique interparoissial, dans les loisirs, le comité ADACE et elle est responsable des enfants de chœur. Une septuagénaire, issue des familles souches, qui travaillait déjà avec la déléguée au sein du CPP, a été choisie comme responsable de l'Entraide et de la justice sociale. Elle est déjà répondante de paroisse²¹⁶, membre du conseil d'administration de l'Âge d'Or, membre des Brebis de Jésus, marguillière et enfin elle fait de l'accompagnement pastoral auprès des personnes malades ou seules. Elle est la seule du groupe à faire partie des familles souches.

La formation et la supervision de l'Équipe d'animation locale ne sont pas les seules tâches de coordination des activités pastorales que réalise la déléguée. Elle voit à l'organisation des messes, c'est-à-dire qu'elle s'assure à chaque semaine de la présence du personnel nécessaire au bon déroulement de la messe (ministres de la communion, servants de messe, enfants de chœur, etc.). Quatre fois par année, elle dirige aussi la préparation d'une assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique (ADACE) réalisée par son « équipe d'animation locale ». Elle est d'ailleurs la seule à avoir déjà rempli toutes les fonctions lors d'une ADACE (présidente d'assemblée, animatrice de foule, chorale et commentaires sur l'Évangile). Une ADACE, malgré l'absence du prêtre, ressemble beaucoup à une messe ordinaire car les laïcs préparent la célébration à partir de la structure générale utilisée par le prêtre. Les participantes utilisent et suivent « religieusement » le *Prions en Église*, petit feuillet qui spécifie les lectures, suggère les chants et les intentions de prières. Disons, avec les mots d'Albert Piette (1999 : 116), que j'ai « parfois l'impression qu'il n'y a aucune information à apporter sur ce genre de célébration » tant le rituel est déjà fixé d'avance par l'Église. Notons toutefois que l'assistance est beaucoup moins nombreuse lorsque le prêtre est absent.

Même si la paroisse de Sainte-Hélène a été la première de l'unité pastorale à réaliser la réorganisation de sa structure paroissiale en comblant plus rapidement tous les nouveaux postes, les réunions de l'Équipe d'animation locale n'avaient pas encore lieu au moment de mon dernier séjour sur le terrain. La nomination officielle des personnes aux différents postes était prévue pour le mois suivant et à cette occasion le vicaire épiscopal

216 Lorsque le curé et la secrétaire sont absents, un laïc répond aux urgences concernant par exemple des demandes pour des services funéraires.

devait présider une messe spéciale pour présenter les laïcs et la nouvelle organisation. En France, les mouvements de restructuration sont plus anciens et l'anthropologue Albert Piette (1999), qui a fait de l'observation participante dans ces rencontres de pastorale paroissiale, fait ressortir quatre invariants dans les échanges au sein de ces associations. Ces invariants sont la lecture de l'Évangile, les commentaires sur l'Évangile, la gestion des activités pastorales (la préparation des célébrations et de l'église, la division des tâches, etc.) et l'évaluation générale des activités de la paroisse. Ces répétitions ne se font pas à l'identique même si elles se réalisent dans un cadre défini par l'Église et que les laïcs doivent respecter. Les activités de pastorale marquent néanmoins une « créativité adaptée » (Piette, 1999 : 98), puisque la « constitution des médiations rendant Dieu présent de paroisse en paroisse passe nécessairement par des réappropriations locales différentes ».

Le curé se retrouve davantage avec les femmes puisqu'il demeure surtout impliqué dans les activités de la pastorale plutôt que ceux de la Fabrique ou de la C.V.A. Le curé n'est pas exclu du milieu des associations locales, mais son temps n'est pas consacré exclusivement à un village. Il demeure l'aumônier des Chevaliers de Colomb qu'il rencontre une fois par mois²¹⁷, mais sa participation à la vie associative se limite principalement à la direction de « comités » (le Comité d'orientation pastorale et le Comité liturgique) qui concernent directement la bonne réalisation de ses tâches comme la célébration de la messe et l'administration des sacrements tels les baptêmes et les mariages.²¹⁸ Chaque dimanche, il célèbre la messe dans deux des quatre paroisses et pour les paroisses où il ne peut le faire, il est aidé par des prêtres retraités. Le droit canonique réserve des tâches exclusives au curé pendant la messe comme la célébration de l'eucharistie et la pénitence sacramentelle. Contrairement à certaines paroisses françaises, le curé à Sainte-Hélène est encore présent pour les services funéraires et les enterrements. À chaque vendredi, il rend visite aux malades au foyer de Lancaster.

217 Les Chevaliers de Colomb demeure une association assez présente sur le territoire québécois avec 540 groupes. Ce n'est ni un mouvement religieux, ni un mouvement d'action catholique mais un regroupement de laïcs catholiques. Ils soutiennent financièrement plusieurs causes religieuses dont le soutien aux vocations et aux radios religieuses ainsi que plusieurs groupes religieux dont l'Assemblée des Évêques catholique du Québec, la Conférence des évêques catholiques du Canada et l'Office catholique de catéchèse.

218 Le curé n'est toutefois pas insensible à cette vie locale et cherche constamment à s'y mêler, mais sous un mode tout à fait différent d'autrefois, ce que les paroissiens plus vieux acceptent assez difficilement. Au lieu de faire sa visite paroissiale annuelle, il court les festivals. « Ils ne veut que se faire voir » disent certains.

Le curé fait de nombreux déplacements quotidiens à l'intérieur d'un espace « inter-paroissial »²¹⁹ alors que les laïcs qui occupent encore davantage l'espace paroissial pour leurs activités religieuses. En réalité, il serait plus précis de dire que les hommes se situent principalement dans l'espace paroissial, tandis que les femmes, bien qu'elles fassent plusieurs activités dans la paroisse, ont tendance à se déplacer davantage dans les autres paroisses dans le cadre des activités pastorales. L'espace inter-paroissial du curé est donc plus largement partagé par les femmes que les hommes.

Tableau 4.4 : Les regroupements pastoraux de la paroisse de Sainte-Hélène en 2006²²⁰

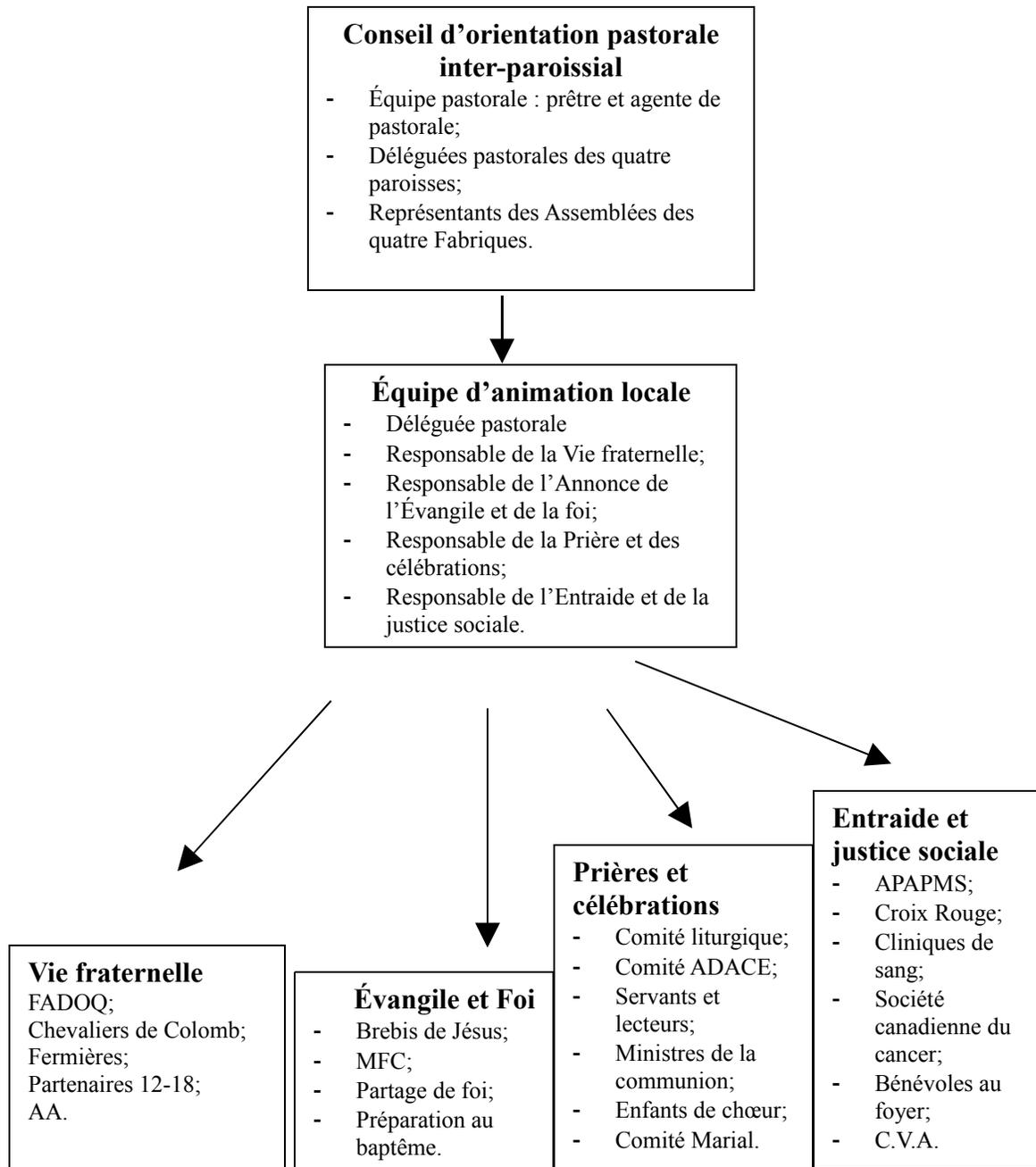
Groupements	Composition	Activités	Principaux lieux des activités
Conseil d'orientation pastorale	2 hommes (curé et représentant de Fabrique) 1 femme (agente de pastorale et déléguée pastorale). Ce conseil est sous la direction du curé.	Réunions mensuelles pour réfléchir, orienter et évaluer la vie pastorale et faire le suivi du projet d'évangélisation.	Inter-paroissial
Comité liturgique	1 homme (curé) 5 femmes Ce comité est sous la direction du curé.	Organiser et préparer les activités liturgiques nécessaires lors des assemblées dominicales.	Inter-paroissial
Équipe d'animation locale	1 homme 4 femmes L'équipe est sous la direction de la déléguée.	Réunions mensuelles pour l'animation de la vie religieuse. Organise la fête du mariage chrétien (messe et brunch à la Salle des Chevaliers de Colomb), la bénédiction des sacs d'école, etc.	Paroisse
Comité ADACE	1 homme 5 femmes Ce comité est sous la direction de la déléguée.	Préparation des messes lors de l'absence du prêtre.	Paroisse
Personnel pour une messe²²¹	21 hommes 110 femmes Sous la responsabilité de la déléguée.	Chorale (dirigée par la déléguée) Servants Enfants de chœur (belle-sœur de la déléguée) Ministres (dirigés par la déléguée)	Paroisse

²¹⁹ La distance totale à parcourir entre les différentes églises sous la juridiction du curé est de cinquante kilomètres. Dans ces conditions, l'automobile est devenue un outil de travail essentiel et il n'est pas sans dire que les paroissiens m'ont régulièrement parlé de l'auto du curé, puisqu'il possède une rutilante automobile décapotable!

²²⁰ Source : Déléguée pastorale et monographie de la paroisse de Sainte-Hélène.

²²¹ J'ai calculé le total des personnes ayant déjà pris part aux activités nécessaires au déroulement de la messe. Les mêmes personnes peuvent ainsi revenir plus qu'une fois, surtout si elles ont occupées plus d'une fonction.

Figure 4.2 : La pastorale paroissiale²²²



²²² Source : Déléguée pastorale de Sainte-Hélène.

4.1.2.3) *Les mouvements d'Action catholique paroissiale. Le Mouvement des Femmes Chrétiennes (MFC) et les Brebis de Jésus*

La création des mouvements d'Action catholique au Canada français remonte à la crise de 1929. D'inspiration européenne et plus précisément belge, les mouvements d'action catholique s'appuient « sur la méthode du « Voir-Juger-Agir », qui représente selon Louise Bienvenue (2003 : 15) « une invitation directe à l'étude des réalités sociales ».²²³ Au Canada français, l'enthousiasme de certains membres du clergé fut très rapide, et, dès 1932, on assiste à la fondation de la Jeunesse ouvrière catholique canadienne. Dans les années suivantes, d'autres mouvements sont créés : en 1935, la Jeunesse étudiante catholique, en 1937, la Jeunesse agricole catholique, en 1938, la Ligue ouvrière catholique. Ce sont des regroupements fondés sur des affinités particulières, telle le sexe par exemple, et non pas forcément sur l'ancrage territorial de l'Église comme la paroisse. Les mouvements d'Action catholique sont en ce sens des mouvements périphériques à l'organisation officielle.

Le Mouvement des Femmes Chrétiennes (MFC) est officiellement créé au début des années 1960 à la requête des Évêques catholiques du Canada qui demandent aux Dames de Sainte-Anne de transformer leur confrérie en un mouvement d'Action catholique afin qu'elles puissent « évoluer »,²²⁴ « vers des formes plus modernes d'action et de spiritualité ». Le « danger » potentiel des confréries était qu'elles deviennent « complètement fermées sur elles-mêmes ». Du point de vue de la *Commission d'étude sur les laïcs et l'Église* (CELE), il fallait « que d'une manière ou de l'autre [que] les confréries débouchent sur une participation à la vie missionnaire de la communauté chrétienne » (CELE, 1971: 240). Bien que de fondation très récente au moment de la Commission certains participants expriment le souhait de voir disparaître le MFC qu'ils jugent inutiles depuis la récente création d'organismes paroissiaux de pastorale qui « semblent devoir assumer éventuellement les rôles naguère remplis par ces mouvements » (CELE, 1971: 235). La Commission juge cette action prématurée, mais pense tout de même que l'avenir du MFC doit faire « l'objet d'études sérieuses ».

²²³ Voir Louise Bienvenue (2003) pour une analyse des mouvements d'Action catholique pour la jeunesse.

²²⁴ Je reprends les expressions utilisées par la *Commission d'étude sur les laïcs et l'Église* (1971 : 235) créée peu de temps après afin de répondre à la « crise des mouvements de l'action catholique » (*idem.* : 9).

Les Dames de Sainte-Anne²²⁵, présentes dès 1912 dans la paroisse voisine de Sainte-Monique, est une société de partage de la foi. Leurs réunions débutent par la lecture des règlements de la société « rédigés un peu à la manière d'un acte notarié » (Sainte-Monique, 2003 : 138).²²⁶ Par la suite, l'assemblée est « centrée sur une page d'évangile, afin de stimuler la pratique du devoir d'état, la patience et la soumission » (Sainte-Monique, 2003 : 139). Des confréries similaires sont fondées à Sainte-Hélène et Saint-Fernand dans les années 1920-1930 et à Saint-Paul dans les années 1950. Les confréries sont toujours sous le « contrôle immédiat du curé avec tous les pouvoirs » qui organise les rencontres sous le patronage de Sainte-Anne, mère de la Vierge Marie dont la fête se célèbre le 26 juillet (Saint-Fernand, 1984 : 325; Saint-Paul, 1986 : 103) et à l'occasion de laquelle les Dames font annuellement un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré.²²⁷ Les membres doivent imiter leur patronne et éduquer les enfants pour que le foyer ne se « désagrège » pas (Saint-Fernand, 1984 : 336) et que règne le bonheur (Saint-Paul, 1986 : 103). À Saint-Fernand (1984 : 335), on ajoute que les membres du conseil doivent garder le secret sur ce qui se dit dans les réunions.

Transformées en mouvement d'Action catholique, les Dames ont désormais le mandat en plus de « former des femmes efficaces et dynamiques sur le plan familial, paroissial, social et chrétien », de « transformer le milieu de vie par les projets concrets » (www.mfc.national.net). Les militantes s'inspirent toujours de l'Évangile et « travaillent à

225 Le culte dédié à Sainte-Anne semble être un des plus anciens en Nouvelle-France. Sainte-Anne aurait été la patronne préférée des marins. Voir le mémoire de maîtrise Denis Gagnon (1998), *Pratiques signifiantes et relations de pouvoir au sanctuaire de Notre-Dame-de-Beaupré de 1858-1878* pour une vue d'ensemble du culte dédié à Sainte-Anne, et Jocelyne Milot (1979).

226 Voici les règlements établis à la fondation du mouvement en 1912 :1) Chaque membre devra payer 15 centimes par année pour des messes aux défuntes et autres bonnes œuvres. 2) Il sera libre au dit conseil de prélever une taxe supplémentaire sur chaque membre dans le cas où la taxe annuelle de 15 centimes ne suffiraient pas pour les dépenses de la dite société. 3) Les dépenses ordinaires seront payées à même les dits fonds par la secrétaire avec l'approbation de la présidente. 4) À la mort d'un des membres de la société résidant dans la paroisse, toutes les membres lui devront une communion aussi tôt que possible. 5) Une grand-messe au prix de 3.00\$ sera chantée aux frais de la société aussitôt que possible. 6) Chaque membre devra avoir son insigne dans les processions annuelles, les réunions générales et en tout temps requis par la présidente. 7) L'insigne de la société consiste en une médaille de Ste-Anne placée sur un ruban violet, portée de façon uniforme par chaque membre. 8) Chaque membre s'engage à s'habiller modestement dans les lieux publics. 9) Chaque membre s'engage sur son bonheur à ne pas laisser danser dans sa maison et ne pas laisser faire des jeux défendus par l'Église. 10) Chaque membre s'engage à faire respecter la tempérance dans sa famille et dans la paroisse. 11) Autant que possible, tous les membres devront assister aux assemblées lorsque requis par la présidente de la dite société. 12) Le conseil sera entièrement renouvelé tous les trois ans à l'assemblée de juillet.

227 Le Québec compte deux autres lieux de pèlerinage, un à l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal et l'autre au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.

changer les mentalités et les situations de leur milieu pour qu'elles deviennent plus humaines et plus chrétiennes. Elles se servent de la méthode « Voir-Juger-Agir » commune aux autres mouvements d'Action catholique. À partir des suggestions des membres, les Femmes Chrétiennes adoptent annuellement un programme d'action réalisé par le « National », instance composée de religieuses et de laïques. Le mouvement est divisé en fédérations qui organisent quatre ou cinq réunions par année pour informer les différentes équipes de paroisse sur le programme annuel, en plus de donner de la formation sur la façon de faire des réunions, sur l'estime de soi, etc. En 2006-2007, les thèmes discutés étaient la femme, la famille et les aînés, alors qu'en 2007-2008, les femmes discuteront des nouvelles technologies, des dépendances et de la place de Dieu dans leur vie. Le mouvement ne vit que des cotisations de ses membres et possède une revue *La famille chrétienne* qui les informe des différentes activités des mouvements en plus d'articles sur le programme d'action. Le nombre de membres diminue tous les ans et les dirigeantes sont obligées de regrouper les paroisses entre elles.

À Sainte-Hélène, les membres sont au nombre de soixante-cinq (65) dont vingt (20) sont actives, selon les estimations de la présidente du mouvement depuis 1988. Les membres font essentiellement partie de l'ancienne population et plusieurs d'entre elles sont aussi membres du Cercle des Fermières. Les femmes âgées dans la cinquantaine font partie des plus jeunes et sont très peu nombreuses. Les Femmes chrétiennes se rencontrent mensuellement dans la paroisse pour discuter des différents sujets dans le programme national.²²⁸ La réunion débute par un chant religieux, et ensuite elles présentent le programme et les objectifs. La discussion s'engage sur une situation quotidienne et elles se demandent ce que le Christ pourrait bien en penser. Elles continuent aussi à faire un pèlerinage annuel à Sainte-Anne-de-Beaupré au mois de juillet comme le faisait la Confrérie.

Depuis la fin des années 1980, le mouvement est affilié au Comité Marial à l'initiative du curé de l'époque et de la présidente actuelle du comité qui est également présidente du MFC. Le curé « officialise » un regroupement informel de paroissiennes par sa nomination et en concédant une petite parcelle du territoire de la Fabrique où il propose d'aménager une « grotte » tout juste derrière l'église avec la présence de la Vierge et des

²²⁸ Si la réunion se tient au restaurant, elles viendront en plus grand nombre.

enfants de Fatima. Avant l'existence « officielle » du Comité, quatre femmes organisaient un itinéraire pour la visite de la Vierge pèlerine dans les foyers intéressés à la prendre à tour de rôle et d'y inviter à ce moment leurs voisins pour venir prier avec eux.

Chaque soir, entre sept heures et huit heures, madame X et Y [les initiatrices de cette pratique] se joignent à eux pour prier et chanter puis vont porter la Vierge chez un voisin en récitant six Pater, six Ave et six Gloria Patri aux intentions de futurs prêtres y compris un tel, fils de X et de Y [...] Résultat? 4 d'entre eux sont ordonnés. Il arrive de temps à autre que mesdames X et Y perçoivent une senteur de lilas même s'il y en a pas dans les environs. C'est une délicatesse de Maman Marie disent-elles (Lancaster, 2000 : 7, 16).

D'un culte privé, l'animation du mois de Marie (mai) et du mois du Rosaire (octobre) est devenue à la fin des années 1980, un culte public plus « officiel » avec un nom et un lieu aménagé pour la célébration de ce culte. Actuellement dans la paroisse, l'animation des mois de Marie et du Rosaire se poursuivent. Lors du mois de Marie par exemple quelques se rendent à chaque jour aux environs de sept heures derrière l'église à la « grotte ». La « grotte » est en fait une petite parcelle de terrain rectangulaire où est installée une statue de la Vierge Marie qui fait dos à la rivière. Deux bancs alignés l'un à côté de l'autre sont situés tout juste en face de la statue et ferment en quelque sorte le territoire de la « grotte ». L'aménagement des lieux crée une « intimité » que les femmes augmentent en l'ornementant de plantes vivaces ou de fleurs de plastique. À cet endroit, elles prient et récitent des chapelets et des chants pour l'adoration de Marie. Le Comité fait de plus un pèlerinage annuel, pas à Sainte-Anne-de-Beaupré comme les femmes chrétiennes, mais à Notre-Dame-du-Cap. Enfin, les femmes font aussi la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption en août.

L'affiliation du MFC au Comité Marial est un signe évident des affinités communes entre les deux groupes d'action et de prières. Le MFC est composé de deux tendances, l'une qui privilégie les prières et les dévotions à une Sainte et l'autre qui insiste davantage sur la nécessité d'agir et de se rassembler avec les autres femmes afin d'éviter le danger redouté par l'Église, c'est-à-dire la transformation du mouvement en secte. Bien enraciné dès le départ dans la paroisse avec les Dames de Sainte-Anne, le MFC, dans son orientation mariale, est rattaché à la structure paroissiale et s'éloigne ainsi du modèle « périphérique » d'un mouvement d'Action catholique. Les caractéristiques sociales des Femmes Chrétiennes (ancienne population âgée de plus de soixante ans), me conduit en définitive à

les classer pour le moment dans le modèle communautaire des femmes impliquées dans la pastorale.²²⁹

Beaucoup plus récent, les Brebis de Jésus, second mouvement d'Action catholique est fondé dans la deuxième moitié des années 1980 par une sœur franciscaine qui vient récemment de réussir à faire reconnaître officiellement son mouvement par l'Église.²³⁰ Il s'agit d'un mouvement d'évangélisation destiné à l'éveil et à l'éducation de la foi principalement pour les jeunes de trois ans et plus.²³¹ Le mouvement est divisé en trois groupes d'âge à l'intérieur desquels les religieuses définissent différents objectifs à atteindre. Pour chaque groupe d'âge, elles développent une pédagogie particulière.²³²

Dans la paroisse de Sainte-Hélène, le mouvement est fondé en 2001, par une femme de la nouvelle population qui travaille dans la ville la plus proche. La fondatrice m'a raconté qu'elle cherchait une façon de remercier Dieu, pour la survie de sa fille atteinte d'une grave maladie. Lors d'une visite de prières à Sainte-Anne-de-Beaupré, elle a rencontré pour la première fois des représentantes du mouvement dans le sous-sol de la cathédrale à l'occasion du salon du livre religieux, à leur kiosque d'information. Cette association religieuse est, à ma connaissance, la seule association existante à avoir été implantée à l'initiative d'une femme de la nouvelle population de Sainte-Hélène. La fondatrice affirme que le mouvement n'aurait pas démarré et ne se serait pas développé sans l'aide de l'agent de pastorale de l'époque (un laïc bachelier en théologie) et surtout sans le support d'une femme septuagénaire membre d'une famille souche.

Lors d'une soirée d'information des Brebis de Jésus à l'automne 2006, j'ai constaté

229 La présidente du MFC et du comité Marial m'a référé à plusieurs reprises à la déléguée pastorale.

230 Monseigneur Ouellet reconnaît officiellement les Brebis comme « association privée de fidèles » et en approuve les statuts. Les Brebis attendent présentement d'être reconnues comme une « association publique de fidèles ».

231 Le mouvement est d'abord né dans le diocèse de Québec et poursuit son expansion dans le reste du Canada et dans plusieurs autres pays en Amérique Latine et en Afrique. La maison-mère est située à l'Île d'Orléans, et les sœurs donnent la formation aux adultes qui veulent devenir Berger ou Bergère dans l'accompagnement spirituel des enfants en paroisse. Des rencontres annuelles sont organisées par les sœurs afin de permettre aux adultes et aux jeunes engagés dans le mouvement, d'échanger, de discuter et surtout de raviver et d'entretenir la Foi.

232 Rapidement, voici les objectifs visant l'appropriation de Dieu dans les trois groupes d'âges. 1) Les Agnelets (3 à 5 ans) : Commencer à entretenir une relation avec Dieu par différents exercices d'éveil à la foi et d'initiation à la prière. 2) Les Brebis (6 à 12 ans) : Développer une relation intime avec Dieu par la lecture des paroles de Jésus. 3) Les Pastoraux (12 à 15 ans) : Guider les autres vers le Christ, c'est-à-dire devenir un apôtre tout en restant un disciple de Dieu (www.lesbrebisdejesus.com).

qu'il n'y avait que des femmes, très accueillantes et très heureuses de voir quelqu'un s'intéresser à elles. Les Brebis de Jésus est le regroupement religieux ayant la plus basse moyenne d'âge et la composition la plus hétéroclite de la paroisse, parce qu'il interpelle les jeunes mères catholiques. Les autres organismes religieux sont composés majoritairement de membres de l'ancienne population et des familles souches. La nouvelle population compose près de 50% des membres des Brebis de Jésus parmi lesquelles on trouve une professeure (substitut) au secondaire et candidate défaite aux dernières élections provinciales pour le parti Québec solidaire, une massothérapeute et la fondatrice.

Tableau 4.5 : Les mouvements d'action catholique dans la paroisse de Sainte-Hélène en 2006²³³

Groupements	Composition	Activités	Principaux lieux des activités
MFC (Dames de Sainte-Anne)	65 membres dont environ 20 sont actives. Sous la présidence d'une laïque.	Mouvement d'action catholique dont les membres se rencontrent mensuellement pour discuter de différents thèmes (famille, évolution de la femme, etc.); Pèlerinage annuel à Sainte-Anne-de-Beaupré;	Paroisse
Brebis de Jésus	0 homme 9 femmes	Mouvement d'éveil et d'éducation de la foi destiné aux enfants de 4 ans et plus. Rencontres 1 fois par 3 semaines dans le sous-sol de l'église pour un total de 10 rencontres pendant les mois d'octobre à avril.	Inter-paroisse

J'ai montré dans cette partie que l'espace religieux de la paroisse se divise en deux espaces différenciés : l'espace paroissial et inter-paroissial qui correspondent aussi à une division entre les sexes. Cette dernière division renvoie aussi à la distinction entre la « communauté matérielle » (la Fabrique) et la « communauté spirituelle » (la pastorale). Les femmes s'occupent de la morale et du spirituel et elles commencent à se déplacer dans un espace inter-paroissial avec le curé tandis que les hommes, membres de familles solidement établies, s'occupent de la gestion des biens de la Fabrique et se déplacent plutôt dans l'espace local ou paroissial. Par l'intermédiaire de l'Équipe d'animation locale, la vie paroissiale est désormais sous la responsabilité d'une déléguée pastorale qui est la représentante officielle de l'Église en l'absence du curé, qu'elle remplace à plusieurs égards

²³³ Source : Déléguée pastorale et monographie de la paroisse de Sainte-Hélène.

dans la paroisse. En fait, la transformation du statut du curé qui se déplace de paroisse en paroisse implique que la vie associative locale est beaucoup moins placée sous sa responsabilité. Il demeure la plus haute autorité et c'est lui que l'on rencontre en dernière instance si les paroissiens n'arrivent pas à régler leurs désaccords, mais ils doivent d'abord essayer de s'entendre entre eux et avec l'aide de la déléguée pastorale. Les tâches reliées à ce poste sont tellement considérables que la personne qui l'occupe doit être à la retraite ou dans une situation qui lui permet de faire ce travail pratiquement à temps plein, au moins pendant certaines périodes de l'année, sans être payée.

À la suite de la distinction homme/femme, j'ai aussi montré l'existence probable d'une différenciation à l'intérieur même du « modèle féminin » qui se structure en fonction de l'ancienneté d'association. Les Brebis de Jésus par exemple ont obtenu une reconnaissance officielle plus tardive, tant par l'Église que par la paroisse, que le MFC. On peut faire l'hypothèse d'une certaine « concurrence » ou d'une opposition entre les Brebis de Jésus et la pastorale paroissiale qui se rapproche davantage du MFC tant par la composition de sa population que par sa proximité aux réseaux officiels de l'Église. Or, la pastorale paroissiale s'oppose aussi aux MFC comme en témoigne la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église où certains participants souhaitaient la disparition du MFC devant les groupes paroissiaux de pastorale. Existe-t-il une certaine concurrence entre les deux ? Est-ce que l'inexistence d'un Service d'initiation chrétienne, qui devrait être organisé par la pastorale paroissiale avec l'aide des services diocésains, selon les souhaits de l'Église à son dernier congrès, est un signe qui permet ou révèle la différenciation de l'espace social de la pastorale ? Partageant un espace périphérique à la structure de l'Église, les deux mouvements d'Action catholique ont-ils en conséquence des idées différentes ? Est-ce que l'intégration récente dans les Brebis de Jésus de personnes déjà impliquées dans la pastorale paroissiale révèle un rapprochement entre la nouvelle et l'ancienne population et annonce un renouvellement de la pratique religieuse ? Ces questions sont insolubles sans l'analyse des discours des pratiquantes et pratiquants qui constituent finalement les espaces sociaux de la religion.

Bien qu'importantes pour la reconstruction des différents espaces de la pratique religieuse, on constate bien les limites des données relatives aux activités des groupes. Elles

ne permettent de dégager qu'indirectement les processus de constitution des différentes pratiques qui construisent les espaces communs ou les regroupements sociaux particuliers. Pour le moment, les regroupements ou les espaces dégagés ne sont que des résultats des activités sociales. Nous ne savons pas encore clairement ce que signifie s'occuper de la « spiritualité » et surtout comment se construit un groupe social particulier ou une « communauté spirituelle » à travers cette activité. La signification des trois divisions observées dans la morphologie des associations religieuses locales entre les hommes et les femmes et entre les femmes entre elles demeure aussi mystérieuse. Comment les personnes pratiquantes ont-elles conscience des regroupements particuliers que je viens de décrire?

4.2) Pratiques religieuses et conceptions du religieux

L'étude des regroupements catholiques dans la paroisse, de leur population et de leur pratique, a permis de dégager trois espaces différenciés. Le premier espace, centré sur le local, est celui de la Fabrique. Le deuxième espace est celui de la pastorale qui, en plus d'être locale, est inter-paroissiale. Le premier espace est dirigé par des hommes et composé à part égale d'hommes et de femmes tandis que le second est dirigé par une femme et composé presque exclusivement de femmes. La Fabrique et la pastorale sont des lieux d'implication privilégiés par la population souche et l'ancienne population et se situent à l'intérieur de la structure paroissiale de l'Église, contrairement au troisième espace qui se situe à la « périphérie » de cette structure officielle avec des groupes comme les Brebis de Jésus où l'implication de la nouvelle population est plus dominante.

Le discours sur le catholicisme des paroissiennes et de certains paroissiens parmi les plus actifs dans ces trois espaces est analysé pour observer si les frontières entre ces espaces correspondent aux frontières du « sens commun », à des ensembles de pensées similaires. Choisir, pour réaliser des entretiens, les paroissiens occupant les plus hauts postes dans les associations locales permet de mieux dégager les principales divisions sociales à l'intérieur de la paroisse conformément à l'hypothèse de Maurice Halbwachs voulant qu'une conscience de classe plus claire apparaisse avec une participation active à la vie sociale, parce que la contrainte interne du groupe est plus forte. L'analyse des discours

des personnes les plus actives dans l'espace religieux paroissial permet donc de dégager des tensions entre les regroupements basés sur l'appartenance territoriale (l'ancienneté d'association), les connaissances théologiques et le développement de l'initiative individuelle.

Pour l'espace de la Fabrique, je m'arrête sur le discours de deux membres des familles souches. Le premier a dirigé la Fabrique, depuis que le curé ne peut plus en être le président, en plus d'avoir été marguillier. Il a occupé successivement ces deux postes pour la durée maximale permise par l'Église, c'est-à-dire deux mandats à chaque fois, de 1991 à 2003, après avoir été maire de la municipalité pendant dix-sept ans de 1965 à 1982. C'est notamment parce qu'il était en fonction au moment du regroupement des paroisses et du départ du curé résidant dans la paroisse que je l'ai choisi. Le second a été le premier président du Comité de la contribution volontaire annuelle (C.V.A.). Sous sa direction, le Comité a réalisé la meilleure collecte de son histoire. Les deux hommes n'appartiennent pas à la même génération; l'un est âgé d'environ 80 ans et le second est son fils âgé dans la quarantaine²³⁴. Ensuite, l'analyse des discours des responsables de la pastorale paroissiale (le curé et la déléguée pastorale), et de la présidente du MFC et du Comité Marial permettent d'approfondir l'appropriation symbolique des individus impliqués dans l'espace pastoral. Enfin, l'espace « périphérique » à la structure paroissiale est étudié à travers les discours de la nouvelle population, particulièrement celui de la fondatrice et responsable actuelle des Brebis de Jésus dans la paroisse et d'un ouvrier spécialisé qui pratique à l'extérieur de la paroisse de Sainte-Hélène.

La première division observée dans les discours est celle entre les hommes de la Fabrique et les femmes de la pastorale. Les premiers tiennent un discours très critique face aux transformations institutionnelles récentes de l'Église. Le regroupement des paroisses signifie, pour eux, une perte de leur pouvoir au profit du curé qu'ils critiquent tout aussi fermement.²³⁵ Leurs discours sont marqués par un repli sur la localité en mettant l'accent sur l'importance de la famille et la nécessité pour une paroisse d'avoir un curé résidant,

234 Le fait d'appartenir à la même famille favorise sans aucun doute le partage d'un même discours, mais ce lien n'est pas automatique. L'étude de la population souche par l'analyse approfondie de l'une de ses plus importantes familles me permet de dégager la persistance ou non d'un modèle religieux particulier.

235 Le passé est le temps privilégié pour ces hommes qui se souviennent avec nostalgie d'un curé de paroisse très impliqué localement dans de multiples fonctions comme « avocat » et « médecin ».

comme autrefois.²³⁶ Les femmes de la pastorale ne partagent pas ce modèle « filial » de la religion. Au contraire, elles vivent le regroupement des paroisses comme une ouverture à autrui et voient dans leur implication grandissante au sein de l'Église une relation possible de collaboration entre elles et le curé. Ce modèle « communautaire » se différencie toutefois en fonction de la « formation » des femmes qui renvoie tout autant à l'ancienneté d'association qu'à l'acquisition de connaissances théologiques. Ces deux dimensions de la formation font du modèle communautaire l'intermédiaire entre des regroupements fondés sur la filiation ou sur l'appartenance territoriale (l'administration de la paroisse) et ceux fondés sur des affinités particulières comme les mouvements d'Action catholique tel les Brebis de Jésus qui, moins bien enraciné dans la paroisse, tiennent un discours critique qui se rapproche, dans un sens inverse²³⁷, du discours tenu par la population souche.

L'analyse du discours confirme et même renforce l'hypothèse du positionnement périphérique occupé par ce groupe, parce qu'il se constitue de façon résiduelle ou négative, dans une opposition à la structuration paroissiale, qui prend la forme d'un conflit entre « ancien » et « moderne », et surtout parce qu'il est reconnu seulement lorsque les femmes de la pastorale paroissiale l'intègrent et qu'elles médiatisent les relations conflictuelles entre ancienne et nouvelle population par la Bible ou les connaissances théologiques qui, en retour, confirment la légitimité de la déléguée pastorale et plus largement de l'espace de la pastorale paroissiale et de l'Église. L'opposition ancien/moderne représente aussi un conflit entre l'individu et la collectivité, comme nous allons le constater plus clairement, avec l'analyse de discours de trois figures d'exception. En dehors des espaces collectifs de la pratique religieuse, la majorité de la population se déclare « croyants non pratiquants » et adopte une pratique religieuse strictement privée où la croyance est difficilement reliée à la religion catholique. Cette population développe une forme de spiritualité mise essentiellement au service de l'individu.

236 Ce repli sur le local n'est pas exclusif à la population souche vieillissante qui, pourrait-on croire, n'a plus les capacités physiques nécessaires aux déplacements fréquents à l'extérieur de la paroisse, mais aussi à la population plus jeune, montrant ainsi la persistance du modèle de la « filiation » (Piette, 1999).

237 Elles s'opposent au regroupement des paroisses parce qu'elles pensent que ce sont encore les mêmes représentants la population souche qui contrôlent la paroisse avec la collaboration du curé, qui décide de ne pas s'intégrer, et des femmes de la pastorale, qui veulent conserver une ancienne mentalité catéchétique.

4.2.1) De la filiation à la communauté ou le passage d'une paroisse territoriale à une paroisse communautaire

La première distinction à dégager n'est pas difficile à apercevoir tant les discours des pratiquants impliqués sont contrastés en fonction de la variable sexe. La déléguée pastorale et la présidente du MFC affirment toutes les deux que le religieux sert à « semer de l'amour », à « éliminer les chicanes », à « être au service des autres », à « accepter » et à « pardonner » à autrui, à le « découvrir » et l' « accueillir » sans le juger.

Si on ne met pas la prière et Dieu dans les ménages, c'est plus difficile, parce qu'on accepte plus difficilement l'autre des fois. Dieu c'est la source d'amour et il faut aller puiser à la source [...] Avec Dieu, on peut aimer mieux les autres (Présidente du MFC, 75 ans, 21 :3).

Peu après lorsque je lui demande ce que la pratique de la religion amène à la paroisse, elle me répond :

D'abord plus de communication, plus de fraternité, plus d'accueil, d'amour. On accueille à la façon de Jésus. Jésus a toujours accueilli les gens sans les juger sur leur façon de s'habiller, de parler pis tout ça (Présidente du MFC, 75 ans, 21 :3).

C'est un peu remplacer Jésus qui est venu sur la terre. En tant que baptisés, on a à semer le message de l'Évangile, aimez vous les uns et les autres, et toutes les actions qu'on fait pour aider notre voisin font partie de ça [...] C'est ça qu'on veut dire aux gens, être au service des autres pour avoir un monde meilleur. S'il y a de la chicane, c'est pas bon pour tout le monde (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

Pratiquer consiste à placer Dieu entre eux et les autres. Médiateur dans leurs relations avec les autres, Dieu nous donne la force d'aimer les autres et d'agir pour eux. Dieu permet de se placer dans un état d'ouverture à l'autre afin de mieux vivre avec lui, et ainsi d'harmoniser les rapports humains. Il s'agit d'un discours moral et plus précisément d'une éthique de la relation à l'autre à l'intérieur de laquelle le conflit doit être évité.

Les hommes de la Fabrique ne tiennent pas ce discours « éthique » sur autrui, et ne défendent pas la nécessité d'éliminer la chicane. Pour l'ancien président de Fabrique, la religion est importante parce que :

La religion c'est la famille, c'est ben des affaires dans la religion, c'est pas juste aller à la messe, c'est la famille pis il faut que tu vois à ta famille. La famille! La famille c'est grand (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10 :4).

La religion est confondue avec la famille qui, dans son cas, est en effet très nombreuse et enracinée dans la paroisse. Son grand-père a eu quinze (15) enfants, son père dix (10) et lui

onze (11). Sa famille possède la grande majorité des terres agricoles entourant l'église et son agglomération villageoise.²³⁸ Cette position privilégiée fait en sorte que cette famille s'identifie fortement à la collectivité locale et que l'ancien président de Fabrique déplore l'individualisme des autres.

Qu'est-ce que ça représente la famille et est-ce qu'elle a changé? Ça dépend des places. Moi ici je trouve que ça a pas changé, parce que mes parents, mes beaux-parents c'était la même politique que je fais aujourd'hui. Ça a changé oui, mais pas personnellement. Qu'est-ce qui a changé à l'extérieur de votre famille? Les gens croient moins, y croient moins à n'importe quoi, pas rien qu'à la religion mais à n'importe quoi. Pis, plusieurs c'est eux-autres qui font leurs lois. C'ta dire? Mettons mon voisin icitte là y dit « moé j'vas pus à la messe, j'vas pu icitte, j'vas pus là », c'est lui qui décide. C'est pas l'ensemble, c'est lui qui décide. Les gens sont plus indépendants. (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10 :4).

Son fils cadet illustre bien cette identification à la localité ou à la collectivité, épurée toutefois de la référence à la paroisse religieuse, en se définissant comme un « pro-Lancaster ».

La municipalité, je l'ai à cœur la municipalité, moi j'suis pro-Lancaster. J'suis un peu gaga de ça même des fois. Des fois je me réécoute à me voir parler de ma municipalité de même, je me dis criss y doit avoir l'air innocent à triper de même dans le fond, mais j'suis fier, pis j'suis content... (Producteur de porc, 31 ans, 1).

Dans le discours de ces hommes des familles souches, il n'est jamais question de l'Évangile ou de la Parole de Dieu, contrairement aux femmes qui font de Dieu et de ses paroles une des bases fondamentales de leurs actions. Questionnés aussi sur l'importance et le rôle de la religion, les anciens présidents de Fabrique et du Comité de la C.V.A. ne peuvent s'empêcher de discuter avec nostalgie de la transformation du rôle des curés, et de la décision du curé actuel d'aller vivre dans le presbytère de la paroisse voisine à la suite du regroupement des paroisses. Bien qu'ils ne souhaitent pas forcément le retour des messes en latin avec un prêtre qui tourne le dos à l'assemblée des fidèles, ils pensent que les curés cherchent surtout se faire remarquer.²³⁹ L'absence de discussion concernant la dimension éthique ou morale, de la relation à autrui, dans leur discours sur le religieux s'inscrit dans le fait qu'ils font du curé le personnage central dans la « gestion » des relations humaines dans

²³⁸ Je tiens ces informations du cadastre fourni par la municipalité régionale de comté (MRC), que je ne peux reproduire pour des raisons évidentes de confidentialité. L'ancien président de Fabrique vit depuis les années 1960 dans l'ancien manoir du plus important marchand de bois anglophone de la paroisse.

²³⁹ Pour me montrer qu'il n'est pas radical dans son opposition aux transformations récentes, il se rappelle les réactions de sa mère et de ses tantes qui n'acceptaient pas que le curé dise la messe en français en face des fidèles.

la paroisse. Le retrait partiel du curé laisse un vide non comblé pour ces hommes, en ce qui concerne la prise en charge des relations personnelles.

Moé j'pense qu'ils s'occupent moins de la personne, de leurs paroissiens. Ils font leur ouvrage point. À les entendre parler ils sont enterrés d'ouvrages, pis autrefois les curés y faisaient le tour de la paroisse à chaque année, la visite paroissiale hein, pis y'avait quelqu'un, une femme qui tombait malade, le curé allait la voir. Ça s'fait pus! (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10 :4)

Médiateur par excellence de la paroisse, le curé doit être en « mission » quotidienne, c'est-à-dire travailler avec et parmi les paroissiens.

Un bon curé c'est un missionnaire, c'est quelqu'un qui s'implique qui travaille avec son monde. C'est pas vraiment un dictateur [...] Un missionnaire, tu t'impliques, c'est quelqu'un qui connaît ses gens, c'est pareil comme un bon maire. Un bon maire, y connaît son monde dans la paroisse, il s'implique. (Ancien président de la C.V.A., 51 ans, 38 :3).²⁴⁰

Les deux anciens bénévoles au sein de l'administration paroissiale pensent que le curé actuel travaille beaucoup moins avec les personnes que les curés d'autrefois. Ils regrettent que le curé ne connaisse pas mieux ses paroissiens, et ils sont « dérangés » d'apercevoir que celui-ci dispose de temps pour des loisirs, alors qu'il ne fait plus sa visite paroissiale.

J'le sais pas de quoi y s'occupent. Le nôtre icitte, on sait qui s'pratique à la course, au marathon. À tous les deux jours y va virer à Rivardville. Faut qu'y aille des loisirs j'suis d'accord, mais me semble que c'est pas la vie d'un curé de paroisse. (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10 :4).

L'image est frappante, car le curé court torse nu le long des routes et se promène en voiture décapotable. Ces loisirs n'étaient sûrement pas ceux du curé de paroisse d'autrefois, mais celui-ci n'existe plus. Le curé s'occupe dorénavant de quatre paroisses et le retour aux pratiques d'autrefois n'est guère possible. Ne faisant pas partie de l'espace inter-paroissial que le curé occupe dorénavant, l'ancien président de Fabrique et du comité de la C.V.A, tout comme la majorité des autres hommes, ne parviennent pas à saisir les tâches réalisées par le curé qui est responsable d'une charge pastorale concernant directement les personnes plutôt que du « matériel » laissé entre les mains de la Fabrique depuis les années 1990.

Ils se représentent le curé comme un individualiste depuis que, malgré les recommandations de la population souche, il a décidé de ne pas habiter le presbytère de leur

²⁴⁰ Candidat aux dernières élections provinciales, mon informateur a comparé le rôle du curé au sien en disant que pour être un bon représentant, le politicien doit faire du porte à porte afin de connaître ses électeurs.

paroisse.

Le dernier qu'on a, lui c'est ses affaires à lui pis y sort pas de ses affaires à lui. C'est un jeune, mais là y'est rendu moins jeune, y'é passé 50 ans. C'est un bon prêtre pareil, mais c'est lui qui est boss chez eux. *C'est lui qui est boss chez eux?* Il ne prendra pas de conseils de Pierre, Jean, Jacques. Moi je le prends de même, parce qu'avec l'autre j'ai été marguillier avec l'autre, pis j'étais président de Fabrique quand y'é arrivé icitte pis j'me cache pas pour dire que je lui ai donné des leçons de charité. Moi j'suis fait de même, quand j'ai quelque chose à dire, je le dis tranquillement, mais je le dis (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10 :4).

Le curé actuel est peut-être ben jeune, mais y pense plus à lui qui pense aux autres. C'est pas un missionnaire pantoute! Il a sa Harley, sa Camaro, pis dérangez-moi pas... les baptêmes... (Ancien président de la C.V.A., 51 ans, 38 :3)

Les hommes de la population souche, (pré)occupés par le « matériel », conçoivent un Dieu très « concret », très « matériel » ou très physique, puisqu'il ne peut être qu'incarné par un curé vivant parmi ses paroissiens dans le presbytère paroissial. Dieu ne leur apparaît que s'il est représenté dans la filiation traditionnelle de l'Église à l'intérieur de laquelle le curé est la référence spirituelle. La religion devient alors un respect de la tradition paroissiale, qui est liée de très près à la tradition familiale et locale.²⁴¹

Le discours sur le catholicisme du fils cadet de l'ancien président de Fabrique et âgé de 31 ans, en dépit du fait qu'il ne s'implique dans aucun organisme religieux, ni au Comité de la C.V.A., annuelle, n'est pas différent de la majorité des hommes des familles souches. Le fils cadet ne tient aucunement un discours sur le religieux qui fasse référence à une morale de vie avec les autres, ni même d'une spiritualité éloignée de l'institution ecclésiastique. Il m'affirme que l'église est importante même s'il n'assiste que très rarement à la messe. Il paye tout de même sa C.V.A..

Je paye, je contribue, je veux que ça reste, c'est sûr que je veux la conserver. J'trouve que c'est un plus beau monument. Ça arrête souvent devant pour prendre des photographies²⁴² (Fils de l'ancien président de Fabrique, 31 ans, 1 :3).

241 Le curé n'échappait pas, comme tous les autres paroissiens, au pouvoir du groupe, puisqu'il ne faut pas oublier que celui-ci ne peut d'aucune façon faire partie de la population souche. L'ancien président de Fabrique me donne l'exemple d'une femme « d'une bonne famille », « une bonne chrétienne » qui s'est fait refuser l'absolution par le curé. Elle l'a dit à tout le monde et la réputation du curé fut grandement entachée. L'ancien président de Fabrique me dit aussi qu'autrefois, il n'entretenait pas une relation aussi mauvaise avec les curés, et que, même à l'époque de la « Grande Noirceur », le curé n'était pas aussi « boss » qu'actuellement. En fait, il a bien rigolé lorsque je lui parlais de cette idée d'un contrôle politique par le religieux. Selon lui, le curé n'avait pas d'autorité dans les affaires municipales (locales) et, si un tel contrôle a existé, c'est davantage au niveau diocésain que paroissial.

242 En demeurant tout juste à côté de l'église, j'ai pu observer les nombreux promeneurs de fin de semaine qui s'arrêtent devant l'église pour la photographier ou essayer de la visiter.

Son discours est patrimonial puisqu'il est centré sur l'édifice qui devient un monument.²⁴³ Il continue en quelque sorte le projet de son père dans le respect qu'il témoigne à l'héritage matériel. Il exclue cependant tout l'héritage spirituel que son père considère important, mais qu'il a toujours de la difficulté à voir parce qu'il occupait l'espace « matériel » ou administratif de la paroisse. Son fils est marié, ses enfants sont baptisés mais la référence au religieux se limite au patrimoine, à la beauté d'un monument et à des habitudes traditionnelles.

Au contraire, les femmes, parce qu'elles définissent Dieu comme source d'amour aidant à mieux vivre avec autrui, acceptent bien l'idée d'un Dieu « abstrait », même en dehors de l'église, et elles en font même la principale médiation dans leurs relations humaines au sein de leur « communauté ». La relation au curé n'est plus aussi essentielle et la déléguée pastorale considère que les paroissiens entretiennent avec lui une relation de collaboration.

Au début c'était lui qui dominait. Tout le monde se référait à lui, pis c'était juste lui qui avait raison. Maintenant c'est différent, les curés prennent beaucoup l'opinion des gens, pis y s'en vont avec ce que les gens veulent. Ils sont plus à l'écoute. Ils vont les comprendre plus, ils sont plus avec nous autres aussi, je trouve. Ils se mêlent beaucoup plus avec nous autres les prêtres. (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

La déléguée croit que le curé vit davantage parmi eux que les anciens curés, ce que le principal intéressé admet volontiers. À son avis, la modification de son statut a rendu nécessaire une certaine proximité pour réussir à s'intégrer parmi les paroissiens.

Prendre notre place, c'est toujours à recommencer, il faut aller auprès du monde, parce qu'ils sentent que tu parles à partir d'expériences ou de ce que tu vis avec eux-autres et non pas que tu arrives avec des grands principes que tu essaies d'appliquer sans connaître le monde à qui tu parles (Curé, 53 ans, 15 :2).

« Prendre sa place » c'est donc, comme le dit le curé, « par notre manière de vivre parmi les gens à tous les jours »²⁴⁴ et c'est parmi les femmes qu'il réalise quotidiennement ses

243 L'ancien président de Fabrique s'est opposé par le passé à ce que l'église soit classée monument historique, puisqu'il y voyait-là un contrôle supplémentaire provenant de l'extérieur. Cette transformation s'est réalisée bien malgré lui et en dépit de son pouvoir local.

244 Il est difficile de ne pas voir dans cette position du curé le résultat du déplacement graduel de l'« autorité » de l'Église à la « société civile », mais il faudrait davantage préciser ces transformations dans l'exercice de l'autorité en fonction des groupes sociaux. Il est clair toutefois, comme l'écrit Moreux (1969 : 335), que le curé ne peut plus « jouer le rôle de catalyseur de la conscience collective du Village ou de la paroisse ». Le curé faisait, par exemple, partie du comité de rédaction de l'histoire de la paroisse lors du centenaire en 1975, ce qui n'est plus le cas vingt-cinq ans plus tard en 2000.

devoirs. Celles-ci se soucient des expériences qu'elles vivent avec autrui, notamment avec le curé qui doit d'une certaine façon répondre à leurs attentes, d'où l'importance de vivre « auprès du monde ».

Cette opposition tranchée entre un curé-distant-dictateur et un curé-proche-collaborateur est l'expression symbolique de la division observée préalablement entre la Fabrique et la pastorale. Par ailleurs, le discours critique des familles souches à propos des transformations actuelles dans l'organisation de la religion catholique est très certainement l'indice d'une baisse de pouvoir lié au cadre paroissial (familial), puisque les hommes de la population souche sont graduellement intégrés à l'espace pastoral au sein d'un Conseil d'orientation pastorale où ils seront de plus en plus marginalisés. L'ancien président de Fabrique persiste toutefois à croire que les marguilliers sont les dirigeants de la paroisse, bien que l'Église délaisse tranquillement le cadre paroissial pour un « cadre inter-paroissial ». Il se permet même de « donner des leçons de charité » au curé. Cette impression d'être plus catholique que le curé signifie que les hommes de la population souche demeurent attachés aux anciennes pratiques et s'éloignent ainsi, bien malgré eux sans doute, de l'espace collectif de la pratique religieuse. De cette façon, ils sentent moins la contrainte du groupe parce qu'ils sont aussi moins impliqués dans l'espace religieux tel qu'il s'organise actuellement. Ils sont moins impliqués parce qu'ils refusent les transformations actuelles.²⁴⁵ L'ancien président de Fabrique affirme sans relâche que le regroupement des paroisses n'est absolument pas nécessaire chez lui.

C'est pas une nécessité partout. C'est pas une nécessité partout. Ici est-ce que c'était une nécessité? Eux-autres y disent que c'est une nécessité mais, c't'encore pareil ça, à la tête là...Moi j'suis chum avec des prêtres d'Haïti, pis j't'allé à l'archevêché d'Haïti, pis je leur ai demandé si on avait besoin d'un prêtre pour quelques années, y'en as-tu en masse en Haïti. Y me dit « des prêtres en Haïti on en a... Naturellement que c'est à étudier mais c'est possible ». Moi quand j'ai commencé à parler de ça, j'me suis dit si j'suis capable d'avoir un prêtre étranger, nous autres on garde notre paroisse, on va avoir un prêtre pis on va s'en occuper de notre prêtre. On va le payer, on le paye pareil d'abord. J'ai parlé de ça à quelqu'un de l'archevêché, « Ha! Y dit c'est pas facile aujourd'hui », mais d'après ce que j'ai su avec Haïti, ils ont jamais fait la demande par exemple. Pis y'en a des prêtres haïtiens dans le Québec (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10 :4).

Il refuse les justifications de l'Église qui prétend que le regroupement des paroisses est

²⁴⁵ S'appuyant sur les convictions d'un curé, l'ancien président de Fabrique me dit que la religion est un cycle de 100 ans et qu'il croit ainsi à un certain retour à la pratique religieuse. Ce retour est déjà amorcé, selon lui, avec le groupe des Brebis de Jésus.

nécessaire en raison de la diminution constante des prêtres. Il ne voit pas non plus la baisse de l'implication des laïcs dans l'Église qui rend aussi nécessaire les regroupements. Il croit que la Fabrique, n'ayant jamais fait de déficit, est en mesure de bien faire vivre un curé. Pour lui, perdre son curé, c'est perdre sa paroisse.

Malgré quelques réticences de départ, la déléguée pastorale croit à l'inverse que les regroupements sont bénéfiques pour les paroissiens, et la présidente du MFC qu'il était « normal » de regrouper les paroisses dans le contexte de pénurie de prêtres.

Au début, les quatre paroisses ça ne me tentait pas, parce que ça allait bien par ici. Je me disais qu'avec les autres paroisses, ça ferait loin de voyageage. Pis finalement, on apprend beaucoup des autres paroisses, parce que chacun, on a des petites différences, pis on se donne des suggestions les uns les autres, comment fonctionner, qu'est-ce qu'on pourrait faire [...] Je pense que c'est l'évolution qui fait ça que...on est ouvert sur plus grand. Le monde est plus grand qu'anciennement. Anciennement, on était peut-être plus fermé sur notre paroisse, sur notre famille. Maintenant t'as pas le choix, c'est comme ça. La vie est comme ça [...] Tu es obligé d'aller plus loin, parce qu'on va dire que le monde se spécialise dans toutes sortes de choses et c'est plus concentrés à certaines places. On pourrait avoir un œil négatif disant que dans ce temps-là, nous autres on était petit, on passait nos journées dans la maison, on était dix ici, on s'amusait ensemble [...] on a vécu ici toute la gang, c'était ben le fun, mais aujourd'hui ce ne serait pas faisable un affaire de même. Il faut tout le temps aller à l'extérieur pour chercher des choses. C'est différent, mais quand tu regardes le bon côté des choses, tu vois d'autres mondes, tu vois plus de mondes, pis tu vis des belles choses, des belles expériences, ce que anciennement on vivait moins. On vivait dans la famille, mais à l'extérieur on en avait moins. Tandis que là, tout le monde de la paroisse, je connais la plupart, je vais rencontrer plein de monde, je vais les saluer, parce que je les vois dans toutes sortes de choses. On dirait que la famille s'est agrandie. Au lieu d'avoir juste ma famille à moi, c'est toute la paroisse qui est ma famille. Si je prends ça dans ce sens là, toutes les gens de la paroisse sont mes frères et sœurs pis je les aime tout. C'est comme si ma famille était grande grande. [...] Y'a une ouverture sur tout même avec internet, t'es ouvert sur le monde. En tout cas, moi je veux faire ma liberté, mais c'est quoi la liberté ? C'est que l'autre à côté de toi soit bien, mais ben souvent ils font penser que la liberté c'est moi, il faut que je fasse ce que je veux. Moi je me dis que quand on est ensemble pis on fait du bénévolat, on apprend à partager et à être ouvert aux autres (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

Selon la déléguée pastorale, les regroupements de paroisses « ouvrent sur plus grand » et amènent de « nouvelles idées ». La présidente du MFC n'est certes pas aussi enthousiaste que la déléguée pastorale qui y voit une « évolution », mais toutes les deux s'inscrivent à nouveau dans un espace fraternel de relations humaines où il est nécessaire de partager.

Avant on avait un prêtre pis un vicaire ici. Là on a perdu le vicaire, on a perdu le curé, faque...Y'en a que ça les touche vraiment parce que...eux-autres ont eu de la

misère à s'habituer à ça hein. Mais si on ne veut pas accepter les changements, on vieillit ben plus vite ça a l'air. Tsé c'est normal ils ne peuvent pas faire autrement. Y faut qui prennent les prêtres qu'ils ont, pis faut fonctionner avec ça (Présidente du MFC, 75 ans, 21 :3).

Le curé pense comme elles :

Pour la vie des paroissiens, l'avantage c'est que ça les a amenés à être moins repliés sur eux-mêmes. Souvent avant quand chaque paroisse avait son curé, souvent on disait on fait nos p'tites affaires, pis ne venez pas nous déranger nous autres on fait nos affaires et les autres feront ben ce qu'ils voudront cela ne nous regarde pas pantoute. C'tait plus comme une cloison qui existait entre les paroisses. C'était ben rare que d'une paroisse à l'autre on allait s'entraider. Alors que là, le fait d'être regroupé, ça amène les gens à travailler ensemble (Curé, 53 ans, 15 :2).

Contrairement aux hommes, principalement impliqués dans la paroisse à travers la Fabrique, les femmes pratiquent depuis plusieurs années à l'intérieur de regroupements inter-paroissiaux en participant aux activités pastorales. Les regroupements font déjà partie de la réalité des femmes. Ceux qui ne veulent pas partager et qui se replient sur la localité (« les Nous Lancaster ») sont plus « touchés », ils ont de la difficulté à s'habituer et ils vieillissent plus rapidement.²⁴⁶ Le curé confirme que ce « Nous » est étroitement associé aux familles souches lorsqu'il me parle des difficultés auxquelles il fait face dans l'exercice de son ministère :

Et puis aussi c'est de réussir à rassembler tout le monde pour avoir un objectif commun, avoir un esprit de communauté. Amener les gens à regarder dans la même direction. Ça c'est sûr que c'est toujours un défi qui reste là tout le temps, parce que souvent dans une paroisse c'est un peu comme dans une famille, y'a des parents et des enfants. On n'a pas tous les mêmes buts qu'on poursuit nécessairement, on n'a pas tous nécessairement l'esprit familial non plus. Des fois l'un veut aller d'un bord l'autre de l'autre. Au niveau de la pastorale pis tout ce qui concerne la présence pastorale, les sacrements pis tout, ça n'a pas été trop difficile, mais au niveau de l'administration c'est sûr que... *Pourquoi c'est plus difficile?* Parce que les membres des conseils de Fabrique y s'disent, ben là l'argent qui a été donné par les paroissiens c'est pour chez nous, faque là ils se disent qu'on irait pas payé pour l'administration de la paroisse d'à côté. Ils se débrouilleront tout seul. C'est d'amener les gens dans le fond on est tous pour la même cause, la religion, l'église avec un grand E. C'est de développer cette mentalité là (Curé, 53 ans, 15 :2).

Selon le curé, il est donc difficile pour les membres du conseil de Fabrique de partager les ressources financières qu'ils ont eux-mêmes ramassés et dont ils ont la responsabilité.

²⁴⁶ L'éloignement des lieux collectifs de la pratique signifie que la personne va partager de moins en moins les référents collectifs qui se constituent dans les fréquentations quotidiennes. Plusieurs personnes m'ont d'ailleurs affirmé que l'ancien président de Fabrique avait des problèmes de mémoire.

Principalement actives dans la Fabrique, les familles souches sont celles qui résistent le plus au regroupement des paroisses et elles nuisent à la création d'un « esprit de communauté » parce qu'elles n'ont pas les mêmes « besoins » ni les mêmes « priorités ». Elles ne sont toutefois pas les seules à avoir certaines difficultés avec le regroupement des paroisses. La présidente du MFC accepte le regroupement des paroisses qu'elle juge « normal » dans les circonstances actuelles, mais elle rencontre des difficultés dans l'exercice de sa pratique religieuse au sein du nouvel espace inter-paroissial, malgré sa bonne volonté, comme nous le verrons bientôt. Ces obstacles révèlent les propriétés de ce nouvel espace pastoral inter-paroissial ou « communautaire ».

La distinction local/communautaire entre les hommes et les femmes correspond à deux modèles de la réalité paroissiale que dégage le théologien Gilles Routhier (2001: 216-217). Dans le premier modèle, celui des femmes, « la relation la plus déterminante [...] n'est plus le rapport curé-paroissiens, du pasteur qui connaît ses brebis », comme dans le modèle masculin, « mais une relation chaleureuse entre les paroissiens qui se connaissent et font communauté ». Peu importe que les activités religieuses soient locales ou paroissiales, puisque l'essentiel est de rassembler une « communauté chrétienne ». Les femmes participent activement et avec enthousiasme aux transformations récentes d'une nouvelle « Église de participation » (Routhier, 2001). Les hommes de la population souche valorisent plutôt l'« ancien » modèle de la réalité paroissiale dans lequel les relations locales ou de proximité entre le curé et ses paroissiens sont privilégiées. Il s'agit du modèle de la « filiation » dégagé par Albert Piette (1999 : 120) suite à des observations lors de rencontres paroissiales. La valorisation du prêtre comme représentant officiel ou « référence spirituelle » est également celle de la structure hiérarchique de l'Église et de la famille déjà insérée dans la structure hiérarchique de la paroisse locale. La valorisation des relations de proximité, de la localité, de la paroisse est proportionnelle à l'espace occupé dans la paroisse²⁴⁷. Cette insistance sur l'espace local est d'autant plus forte que les personnes perdent de leur pouvoir associé au monde paroissial.²⁴⁸

247 Il s'agit bien de la « paroisse », une structuration ancienne des relations sociales qui ne peut plus être confondue avec la municipalité.

248 L'analyse des relations sociales à Drummondville faite par Everett C. Hughes dans les années 1930, lorsque la structure agraire est substituée à une structure industrielle, permet de mieux comprendre les oppositions de la population souche de Sainte-Hélène qui fait aussi souvent partie de l'élite économique et politique de la paroisse. Quoique « urbains » dans leurs façons de vivre, les professionnels canadiens-français de Drummondville s'inquiétaient dans les années trente de la perte de « ruralité » de leurs

Enfin, un groupe de chercheurs universitaires (Mercator, 1997 : 178) parle du passage d'une « paroisse territoriale » à une « paroisse communautaire », signifiant ainsi que les activités religieuses ne sont plus fondées sur l'appartenance territoriale (la paroisse) mais plutôt sur des affinités électives (une communauté)²⁴⁹. L'Église délaisse progressivement le cadre paroissial pour se régionaliser et la population souche appréhende la perte de son pouvoir, en dépit du fait qu'elle contrôle encore les ressources financières de la paroisse, contrairement aux personnes qui s'impliquent désormais dans le nouvel espace de la communauté élargie.

4.2.2) Différenciation du modèle communautaire. De la filiation à la formation

La « paroisse communautaire » est actuellement occupée par des femmes qui, par leur implication plus active dans l'organisation des activités pastorales, découvrent qu'elles ont des opinions à partager. Cette découverte révèle que le modèle de la filiation, basé sur les rapports de parenté et d'alliance, s'organise dans un rapport différencié entre les sexes. Les hommes de la Fabrique n'ont jamais pensé être dominés par le curé comme ils disent l'être aujourd'hui. L'émergence d'un espace inter-paroissial permet aux femmes d'échapper en quelque sorte à ce modèle filial.

Nous verrons dans cette partie que l'espace communautaire se structure de plus en plus en fonction des connaissances théologiques, ce qui permet aux femmes de se détacher progressivement de l'espace de la paroisse. Selon la déléguée pastorale, les paroissiens ont toutefois encore peur de ne pas dire les bonnes choses non pas devant Dieu ou à son représentant qu'est le curé, mais devant les autres.

Souvent j'ai eu peur de ne pas dire les bonnes affaires pis même encore

compatriotes, parce que ces professionnels tiraient leurs revenus et leur prestige du monde agricole. Leur position privilégiée était dépendante de la structure agrico-rurale (paroissiales) de leur société qui se transformait et qui perdait de son importance. Aujourd'hui, la structure paroissiale n'est pas seulement en train de se transformer mais elle est en train de disparaître avec la fusion attendue des Fabriques. Les propos tenus par l'ancien président de Fabrique ne sont toutefois pas aussi « extrêmes » que les propos xénophobes et ultra-nationalistes qu'entendait Hughes dans le contexte de la crise des années trente. À Sainte-Hélène, la population souche est immergée par d'autres types de population qui investissent beaucoup plus massivement l'espace religieux en transformation, c'est-à-dire les femmes qui peuvent de plus en plus s'approprier les Paroles de l'Évangile dans le contexte d'une pénurie d'hommes prêtres.

249 Le passage de la paroisse territoriale à la paroisse communautaire n'est-il pas comparable à la naissance des mouvements d'Action catholique?

aujourd'hui. Le prêtre y pose une question, j'le sais je me fais un devoir pour me forcer à trouver la bonne réponse, tsé pas la bonne réponse, toutes les réponses sont bonnes, mais j'veux dire quand tu manques un peu de confiance en toi, t'as peur de pas dire la bonne affaire. C'que les autres vont dire de toi. C'est surtout ça hen! Ce que les autres vont dire de toi si tu dis un affaire de même, t'as peur de dire une connerie. Surtout en religion, des fois dans d'autres sujets, c'est peut-être moins pire, mais en religion t'es pas assez renseigné, t'as pas assez de connaissances, t'as peur de pas dire les bonnes affaires, ça ça arrive souvent ça, ça arrive souvent. J'pense que ça doit être surtout ce que les autres pensent de toi. Ça doit être surtout ça qui fait le plus peur (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

La déléguée pastorale est pourtant impliquée dans les mouvements d'Action catholique depuis la fin des années 1950²⁵⁰ et elle occupe les plus hauts échelons de la pastorale paroissiale. En dépit d'une formation relativement exceptionnelle²⁵¹ chez les laïques impliquées dans l'église de la paroisse, elle a tout de même peur de se tromper et elle se fait un « devoir » de répondre au curé. Partageant le même espace de la pastorale que le curé, les femmes pensent qu'il est désormais nécessaire de recevoir une formation afin de favoriser les relations de collaboration avec le curé et enrayer les sentiments de gêne.

Ce serait bien qu'il y ait des cours pour que les gens soient plus renseignés, pour qu'ils soient capables de parler librement de la religion. Tsé c'est pas facile quand tu ne sais pas trop quoi dire. On voit par exemple, des fois un curé qui pose des questions à la foule pis personne y répond. On le voit tout de suite, pis les gens sont pas habitués à y répondre. Ça serait quelque chose à améliorer. *Que vous a apporté votre certificat en théologie?* Ben ça me donne plus de renseignements, peut-être plus de facilité à en parler, mais disons c'est pas juste là que j'a pris ma « formation » que je dirais entre parenthèse, c'est à force d'en faire des réunions. Disons que le certificat en théologie, c'est un plus pour moi, mais je pourrais quasiment te nommer tous les mouvements auxquels j'ai fait partie. Je suis un petit peu celle qui va prendre les devants – on appelle ça un leader [dit-elle avec un ton quasiment méprisant] (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

La formation pour elle renvoie à deux réalités différentes que sont d'abord l'acquisition de connaissances et ensuite l'expérience sociale avec les autres ou l'organisation des rencontres. Cette appropriation de la religion se réalise par l'expérience sociale avec les autres qui est facilitée par l'acquisition de connaissances et d'une autonomie dans l'organisation des activités religieuses. L'important n'est pas tant de connaître la bible

250 Âgée de quinze ans, alors qu'elle termine sa dixième année pour travailler dans une « shop » de couture, elle entre dans la Jeunesse catholique rurale (JRC) où elle reçoit sa formation initiale qu'elle complète plus tard avec un certificat en théologie. Selon Gauvreau (2008), les mouvements d'Action catholique ont été annonciateurs de la Révolution tranquille.

251 Les femmes scolarisées ne sont pas absentes puisque nous les retrouvons chez les Brebis de Jésus, mais elles ne possèdent pas de diplôme en théologie et ne participent pas aux activités religieuses quotidiennes de la paroisse depuis plusieurs années puisqu'elles font surtout partie de la nouvelle population.

(« c'est un plus ») que d'agir ou plutôt de savoir comment agir et donc de connaître les règles à suivre dans les relations sociales. La formation permettant d'être un leader est ainsi reliée aux expériences associatives.

Les sentiments de la présidente du MFC et du comité Marial, sans formation théologique, montre bien toutefois que l'expérience cumulée dans les associations paroissiales n'est plus suffisante et que la formation en théologie assure une certaine légitimité face aux autres. Impliquée dans la paroisse depuis plus longtemps que la déléguée pastorale, elle ressent pourtant un « stress » ou une « gêne ». ²⁵²

Je prends la déléguée pastorale, elle a une bonne base d'instruction pis elle a suivi un cours en théologie, elle a un certificat en théologie, ça aide beaucoup à fonctionner pis faire des réunions pis tout ça. Le fait qu'elle en connaît plus, elle a une meilleure compréhension mettons des textes de l'Évangile [...] Elle a plus de connaissances. Elle est capable d'avancer, moi avec la gêne que j'ai, ce serait plus difficile de faire comme elle. Ça facilite l'approche des gens, pis ça facilite aussi la façon de fonctionner dans le travail (Présidente du MFC, 75 ans, 21 :1).

Bien qu'elle soit présidente du MFC depuis plus de douze ans et qu'elle ait reçu plusieurs formations dans le cadre de ce mouvement, elle ne se juge pas à la hauteur de la déléguée pastorale. Elle dit d'ailleurs commencer à laisser sa place aux autres et vouloir restreindre son implication à la paroisse et à sa famille²⁵³.

Faut donner notre place. J'accepte pas beaucoup les femmes qui veulent rester là, même si les gens veulent en avoir une autre. Là je fais partie des Brebis de Jésus mais pour aider seulement, je veux pas donner l'enseignement parce qu'y vient un temps quand on a trop de stress, le stress c'est difficile à gérer un stress, pis des fois je m'aperçois que mon cœur on dirait qu'y'a envie de se reposer un peu (Présidente du MFC et du Comité Marial, 75 ans, 21 :2).²⁵⁴

Elle commence à se sentir fatiguée et elle se dit toujours prête à « aider » la déléguée pastorale, mais ne veut plus être responsable. Son manque de connaissance en théologie ne facilite pas son approche avec les autres (elle est gênée). De plus, elle dit avoir de la

252 Moreux (1982 : 289-290) constate dans les années 1970 à Louiseville que « le Doucevillien se définit comme « gêné », « ben gêné ». Par ce terme, on signifie que l'on ressent bien que « les anciennes façons ne font plus » mais qu'en échange on ne sait que dire, comment le dire. ».

253 Moreux (1982 :289-290) ajoute que le Doucevillien « trop « gêné » va réduire « peu à peu le cercle de ses relations, ne conservant que celles avec qui fonctionnent encore les anciennes façons : ses père et mère lorsqu'ils sont encore de ce monde, ses frères et sœurs et, à moindre degré, la famille de son conjoint; ces partenaires privilégiés laissent encore l'illusion de pouvoir « voisiner » comme jadis [...] »

254 Elle continue à présider les destinées du Comité Marial, mais elle songe sérieusement depuis quelque temps à délaissier sa présidence des Femmes chrétiennes qui l'oblige à se déplacer à l'extérieur de la paroisse.

difficulté, contrairement à la déléguée pastorale, avec l'Agir qui représente les méthodes de travail ou les manières de rendre Dieu présent dans les rencontres. La différence n'est donc pas strictement théologique mais « technique » lié étroitement aux relations face à face et à sa dimension « politique », c'est-à-dire aux relations de pouvoir. Savoir-faire des réunions représente bien davantage que la simple rédaction d'un ordre du jour, il s'agit d'imposer les limites de la discussion par la gestion du temps et des sujets abordés.

Ça arrive des fois dans une réunion on a des façons différentes de travailler, pis on essaie de faire avec ça. Au départ, on a toutes un même but, on veut s'entraider, s'aimer, on veut travailler dans le même but, faque on essaie de s'arranger pour voir ensemble ce qui est le mieux pour aider les autres (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

Les conflits d'interprétation ne sont pas seulement liés à des questions théologiques, mais aussi à des « façons différentes de travailler » qui renvoient d'une certaine manière à l'objet général de la religion, selon les femmes, c'est-à-dire la « gestion » des relations humaines dans la visée de mieux vivre avec autrui et d'éliminer les conflits. L'importance de l'éducation semble s'ajouter graduellement à celle de l'ancienneté d'établissement dans la paroisse structurée par les relations de parenté et d'alliance. Le modèle de la filiation perd de son importance non seulement en raison de la désinstitutionalisation du religieux mais aussi des transformations démographiques qui ébranlent le modèle de la filiation. Le type de présence de la nouvelle population dans l'espace religieux témoigne de ces transformations.

4.2.3) L'espace « périphérique » de la nouvelle population. La nécessaire conciliation entre le modèle filial et communautaire de la religion. Le cas des Brebis de Jésus

La nouvelle population, concentrée principalement dans le mouvement des Brebis de Jésus, rend nécessaire, par sa présence dans l'espace religieux, l'appropriation de connaissances théologiques qui servent de médiation entre des populations qui ne partagent pas les mêmes référents ou la même « formation » pour reprendre l'expression utilisée par la déléguée pastorale. L'éducation religieuse est d'autant plus nécessaire que le curé « délègue » de ses pouvoirs à des laïques. Depuis le regroupement des paroisses, les femmes ont généralement bien accepté l'augmentation de leurs responsabilités. Nous

verrons avec l'analyse de discours de la fondatrice et responsable des Brebis de Jésus que les connaissances théologiques permettent de constituer le regroupement communautaire malgré les origines diverses de la population.

La fondatrice des Brebis de Jésus partage la même vision générale du rôle de la religion que toutes les autres femmes de la « communauté ». Elle croit comme elles que la religion permet de vivre mieux avec l'autre, de vivre pour l'autre.

J'pense qu'on est rendu dans un monde, on vit un pour un. On vit plus pour l'autre. L'autre là y'a pas d'importance à côté. Faque si tu vis rien que pour toé, tu fais c'que t'as à faire...pis regarde les autres religions, les autres places, c'est tout groupé, c'est ensemble, c'est groupe, c'est famille, c'est tout ensemble. Là on n'a pus. Sont rares les familles qui se tiennent encore qui sont tout ensemble. Même moé j't'en train de faire des feuilles de permission pour les nouveaux cours, il faut que je donne trois feuilles à un : une pour le père, le beau-père, la mère, l'autre mère pis la grand-mère. J'suis là tabarouète! Mais y se voyent pas dans les fêtes pis souvent les jeunes y disent « y sont partis en vacances pis moé j'me suis fait garder. Faque y'en a pus de vie de famille (Fondatrice des Brebis de Jésus, 55 ans, 16 :1).

Au-delà d'une appartenance territoriale différente, la fondatrice des Brebis de Jésus appartient bien à son genre, puisqu'elle développe aussi un discours éthique de la religion centré sur autrui. Son enracinement plus « fragile » dans la paroisse de Sainte-Hélène se manifeste dans sa vision plutôt négative de la paroisse qu'elle croit moins centrée sur la famille. L'appartenance de sexe est donc plus importante que l'appartenance territoriale. Il faut comprendre que le modèle filial de la religion ne laisse que peu de place aux femmes dans l'espace public. Elles sont reléguées dans l'espace privé à une pratique religieuse qui se résume souvent à des actes de dévotion comme les pèlerinages annuels et les cercles de prières, ainsi que l'éducation et la transmission de la foi.

Malgré cette vision commune qui les fait appartenir à un espace communautaire, les femmes s'opposent aussi entre elles, ce qui nous permet au mieux de rendre compte de la nouvelle réalité religieuse où l'importance de l'ancienneté d'association cède peu à peu le pas à la formation. La déléguée pastorale et la présidente du MFC m'ont toutes les deux parlé des « petits » conflits qu'elles ont avec la responsable des Brebis de Jésus qui prend trop de « choses dans sa tête ». Elle se fait reprocher de réinterpréter trop librement le discours catholique officiel, d'oublier les Paroles de Dieu lorsqu'elle enseigne aux jeunes ou lorsqu'elle fait des réunions.

Remarque là que, ben souvent aussi, ici les Brebis de Jésus, celle qui a parti ça, quand je suis arrivé, je marchais pas pantoute comme elle. On ne savait pas trop quel bord prendre, parce qu'elle travaillait avec plein...comment je pourrais dire cela... elle prenait des affaires dans sa tête, la formation était pas du tout pareil. Tsé la formation était pas tout à fait pareil. À ce moment-là quand tu as une formation à l'extérieur mettons, on y va ensemble pis on prend ce qu'il y a de meilleur pis on pose des questions. À travers les formations, on apprend beaucoup aussi (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

Si je prends les Brebis de Jésus par exemple, la déléguée pastorale ne fonctionne pas comme la fondatrice des Brebis de Jésus. Quand vient le temps de répartir le travail, on doit toujours travailler à partir de l'Évangile à chaque rencontre, mais des fois la fondatrice oublie ça. Parfois, la déléguée intervient, ça devient plus compliqué, mais la déléguée ne se croit pas supérieure, elle va dire qu'on doit faire passer les messages de l'Évangile dans chacune de nos réunions. Elle ne peut pas dire que c'est correct quand elle sait que l'on doit mettre la parole de Dieu (Présidente du MFC, 75 ans, 21 :1).

Les connaissances théologiques assurent l'autorité et la légitimité de la déléguée pastorale, en remplacement du curé, aux yeux de la majorité des femmes. Comme le constate la déléguée, les connaissances théologiques sont toutefois liées de très près à la formation qui renvoie aussi aux expériences associatives antérieures. Cependant, la Bible ne permet pas d'enrayer tous les conflits qui résultent d'une formation différente et, selon la déléguée, le curé peut les « guider » dans la résolution de leurs conflits.

Si il reste un problème à quelque part, on peut, l'équipe d'animation locale, si le problème est trop gros en parler avec le prêtre ou avec l'agent de pastorale. Eux autres sont vraiment formés pour nous guider dans ce qu'on a de besoin. On peut facilement appeler l'agent de pastoral ou le curé (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

À l'instar des autres femmes, la fondatrice des Brebis de Jésus valorise la vie de groupe et ne s'oppose pas aux regroupements de paroisses et au modèle communautaire, mais elle ne croit pas que la religion va se modifier avec la reconfiguration de la structure paroissiale, puisque, à son avis, ce sont toujours les familles souches qui dirigent, que les jeunes et les nouveaux arrivants n'ont pas de place. Contrairement aux autres femmes de la pastorale, elle ne croit pas que le curé soit un « guide » dans la gestion des conflits. Elle explique le processus décisionnel de cette manière :

Ça marche autrement maintenant avec la religion. Tu vas avoir un agent haut placé...le curé, un agent pastoral, un agent [la déléguée pastorale] qui s'occupe des quatre personnes là (une femme qui travaille avec elle pour la vie fraternelle, une pour l'évangile-éducation de la foi, une pour prière et célébration, une qui fait l'entraide sociale et justice). Quand on a un projet, on va voir cette madame-là,

cette madame-là va voir la déléguée, la déléguée va voir l'agent de pastoral, l'agent de pastoral va voir le curé, le curé en parle aussi, un petit peu, avec les marguilliers, pis là la décision est faite (Fondatrice des Brebis de Jésus, 55 ans, 16 :1).

Elle croit que les marguilliers dirigent encore la paroisse tout comme l'ancien président de Fabrique, puisque la décision finale du curé ne se ferait pas, à son avis, sans une dernière rencontre avec les marguilliers.²⁵⁵ La séparation entre la Fabrique et la pastorale est encore opératoire, malgré les efforts de l'Église à l'intégration des marguilliers dans le Conseil d'orientation pastorale réunissant les quatre paroisses.²⁵⁶ Plusieurs fois durant l'entretien, elle me répète que le village et le curé sont contrôlés par cette population (des « gangs ») vieillissante qui ne veut pas être dérangée.

Le curé n'est pas là vraiment pour nous autres. Il ne s'intègre pas, il ne se mettra pas par dessus eux-autres. La déléguée pastorale a mène lui. Il se fait mener pas mal par deux personnes. C'est pas un curé qui est très...vers les jeunes. Lui c'est les partys, les courses d'auto, avec les adultes, des fêtes, des mariages, pas de problème. Mais l'intégrer à des jeunes, faire quelque chose avec eux c'est dur. Il ne foncera pas dans ça. L'agent de pastorale est très ancien et est malade depuis un an, et c'est un style qui faut pas trop déranger, il faut aller selon les mentalités, il faut pas trop pousser trop loin. Il faut attendre, pis attendre pis attendre! (Fondatrice des Brebis de Jésus, 55 ans, 16 :1)

Elle n'entretient pas vraiment une relation de collaboration avec le curé, ni ne croit qu'il soit un dictateur; il partage les mêmes espaces que les adultes et il ne va pas contre les « mentalités ». La déléguée pastorale mène le curé et partagerait les mêmes idées que celles des familles souches, c'est-à-dire une « ancienne mentalité de catéchèse »

Ils veulent rester avec une ancienne mentalité de catéchèse. Il faut se mettre avec le

255 Ce pouvoir est « invisible » dans la mesure où il est difficilement observable, par les femmes à tout le moins, parce qu'elles ne rencontrent pas les marguilliers dans l'exercice de leurs pratiques religieuses. La fondatrice des Brebis de Jésus compare historiquement les transformations de la fonction de marguillier afin de me faire comprendre cette « invisibilité ». Autrefois, les marguilliers se tenaient sur le perron de l'église à surveiller ceux qui n'allaient pas à la messe tandis qu'aujourd'hui on ne les voit que lorsqu'ils doivent ramasser de l'argent pour la Fabrique.

256 Selon Jeanne Pomerleau (2003 : 122), le connétable ou le gardien de paix, élu par l'assemblée des marguilliers, était celui qui veillait au bon ordre à l'intérieur et à l'extérieur de l'église et occupait généralement une tribune plus élevée à l'arrière de l'église. Voici les propos d'un ancien connétable tenus en 1929 sur les critères particuliers à détenir pour bien exercer cette fonction : « Pour remplir sa charge sans bruit et avec succès, il faut que le connétable soit doué d'une autorité peu commune. Exercer la terreur chez la pétillante jeunesse; mettre fin aux quolibets des amis d'occasion; faire décharger les pipes au quart remplies de tabac; enfin mettre le holà aux ébats de cette foule attendant l'office divin sur le parvis du temple et, cela, au seul cri : « Entrez, l'office va commencer, oui, tout cela demande nécessairement un meneur d'hommes ». Le connétable aurait beau exister encore aujourd'hui, il n'aurait pas beaucoup de discipline à faire tellement le parvis de l'église n'est occupé que par quelques personnes assez âgées qui ne discutent seulement après la messe.

monde d'aujourd'hui. [...] Pis des fois aussi, ils vont aller suivre des cours de communion, de confirmation, pis c'est pas la même chose que nous autres [Les Brebis de Jésus], faque souvent les autres [les femmes de la pastorale paroissiale] y vont dire que ce que vous apprenez c'est pas bon, ça c'est meilleur (Fondatrice des Brebis de Jésus, 55 ans, 16 : 1).

Dans son groupe des Brebis de Jésus, elle affirme faire l'enseignement d'un « Jésus moderne » qui favoriserait le développement de l'initiative individuelle.

C'est de faire connaître aux enfants qu'il y'a un Jésus nous autres aussi, mais qu'y'est moderne, qu'il y'a pas un style méchant, révolutionnaire, comme y'ont l'idée. Que aussi dans la vie, ils peuvent aller chercher des ressources, qu'ils peuvent avancer. Ils sont capables d'être quelqu'un, d'être quelque chose. Je trouve que les jeunes avancent pas. Ils en font pas quelque chose d'eux- autres mêmes. Souvent tu vas leur demander un dessin, mais c'est comme à l'école, c'est déjà fixé, il faut que tu mettes telle couleur, telle affaire, telle grosseur. Moi je leur dit, tu le fais Toi à ton goût à Toi. T'es capable de faire quelque chose (Fondatrice des Brebis de Jésus, 55 ans, 16 : 1).

Le rôle des Brebis de Jésus n'est pas « révolutionnaire » - le groupe ne pourrait pas rester longtemps dans l'entourage de l'Église - mais il est tout de même « moderne », puisqu'il veut permettre le développement de l'initiative individuelle qui est opprimée, croit la fondatrice des Brebis de Jésus, par des règles collectives déjà existantes, dans ce cas-ci l'institution scolaire. Ces règles collectives résultent d'une vie commune que la fondatrice des Brebis des Jésus ne partage pas depuis longtemps. Elle n'a pas créé les règles, et elle les subit encore plus fortement lorsqu'elle se voit confrontée aux autres femmes de la structure pastorale officielle qui intègrent son mouvement.

La fondation du mouvement des Brebis de Jésus a été difficile à Sainte-Hélène et la fondatrice pense devoir sa réussite à l'aide d'une femme issue de la population souche²⁵⁷, membre du Conseil de Fabrique et déjà impliquée dans plusieurs autres associations non religieuses. Elle la présente comme une femme avec forte personnalité qui n'hésite pas à secouer les Chevaliers de Colomb dont les responsables sont également membres du Conseil de Fabrique.

Elle brasse les autres, pis à les brasse les Chevaliers de Colomb. J'vas t'dire qu'elle

²⁵⁷ Arrivée en 1857, cette famille a exploité un magasin général à la station jusqu'aux années 1970. Cette famille souche a été longtemps en conflit avec la famille de l'ancien président de Fabrique à l'époque de l'opposition plus générale entre la station et le village. Ancien maire dans les années 1990, aujourd'hui homme d'affaires important dans la municipalité, et descendant de cette souche, il m'affirme avoir détesté cette famille – qui par un taux de fécondité élevée représente plusieurs familles – jusqu'à l'âge adulte sans en connaître les véritables motifs.

les brasse! Quand elle demande un fonds ou elle demande quelque chose ou qu'ils disent quelque chose contre les Brebis, j'te dit que Hip tabarouète! Elle dit « ça chauffe en-d'sous des chaises ». J'te dis qu'elle se bat elle. Elle te l'a la langue. Elle est toute petite, mais elle en a d'dans. Elle te les brasse de temps en temps. J'pense que si ça marche depuis cinq ans, c'est grâce à elle aussi. C'est elle qui a ouvert les portes, parce que elle, elle était icitte, pis elle connaît le monde pis elle n'a pas la langue dans sa poche. « Si ça fait pas ton affaire la porte de l'église est là » (Fondatrice des Brebis de Jésus, 55 ans, 16 :1).

Le démarrage du groupe a donc été facilité par l'appui de l'agent de pastorale de l'époque, titulaire d'une formation universitaire en théologie, et par l'appui d'une femme de la place. La fondatrice des Brebis de Jésus pense qu'elle n'aurait pas été en mesure de discuter de cette façon avec les responsables des ressources financières de la paroisse.

Malgré son opposition aux familles souches et aux regroupements basés sur les relations familiales locales à travers lesquels certaines familles acquièrent et conservent des positions dominantes, le modèle de la filiation demeure malgré tout son modèle de référence et elle va même jusqu'à regretter sa disparition : « Les gens se fusionnent pis y'ont pas de pouvoir comme avant » (*ibid.*, 16 :8). Bien que la fondatrice des Brebis de Jésus s'oppose à la population dominante, elle ne peut tenir cette position sans l'obtention d'une certaine reconnaissance par cette population, comme nous l'avons constaté avec la fondation de son mouvement.²⁵⁸ Elle est tiraillée entre son envie d'être intégrée à la paroisse et celui de faire une nouvelle éducation religieuse qui va briser les cadres collectifs de la paroisse. En effet, son discours se rapproche paradoxalement de celui des hommes de la population souche en valorisant la dimension locale de la vie paroissiale et l'importance de la vie familiale. L'ancien président de Fabrique pense, comme la fondatrice des Brebis de Jésus, que la famille n'est plus une valeur collective, que les gens sont plus indépendants, et qu'ils respectent davantage leurs volontés individuelles que les volontés collectives. Il voit d'ailleurs dans les Brebis de Jésus la confirmation d'un retour annoncé à la pratique religieuse chez les jeunes.

Il se part des mouvements comme les Brebis de Jésus, c'est ben dur mais ça embarque tranquillement. Y faut laisser le temps. C'est pas comme ça qu'on a été enseigné, mais faut oublier le passé pis pardonner à ceux qui...le pardon c'est ça (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10 :4).

258 Pour cette raison, elle ne peut pas faire l'éducation d'un Jésus révolutionnaire, car elle serait complètement exclue de la vie paroissiale. La difficulté réside justement dans le bon « dosage » entre des idées anciennes et modernes.

Les Brebis de Jésus est sans doute la seule initiative religieuse récente bien acceptée par l'ancien président de Fabrique, après certaines hésitations. Ce rapprochement dans les discours de la population souche et la nouvelle population, en dépit du fait qu'elles ne partagent pas du tout les mêmes espaces physiques, ni les mêmes intérêts, est une mesure de la perte de pouvoir des familles souches. La population souche tient le même discours que la nouvelle population parce que leur pouvoir s'effrite graduellement, en raison de la recomposition démographique des campagnes qui oblige la population souche à partager l'espace rural convoité par diverses populations aux divers usages. Dans l'espace religieux, cette nouvelle population est constituée par des femmes qui n'ont pas les mêmes positions que les hommes dans le modèle filial et qui, ne possédant pas les ressources financières de la paroisse, vont s'approprier la « gestion » des relations humaines, notamment entre le local et le régional, avec l'espoir d'un nouveau positionnement à l'intérieur de l'Église par l'avènement d'un nouvel espace communautaire non plus strictement fondé sur des relations de parenté et d'alliance où elles occupent des positions dominées. L'éducation théologique permet de faire travailler ensemble, de manière fragile, des femmes qui, malgré des expériences antérieures différentes, constituent un regroupement communautaire fondé sur le même objectif qu'est de mieux vivre ensemble. Le passage d'une paroisse territoriale à une paroisse communautaire ne peut se faire sans une nécessaire conciliation entre l'éducation et l'ancienneté d'association. Les figures d'exception qui suivent vont notamment montrer qu'une opposition trop prononcée à ces deux modèles pousse à terme à l'exclusion des lieux collectifs de la pratique religieuse à l'intérieur de la paroisse.

4.2.4) Les figures d'exception. Les hommes de la nouvelle population.

Les trois figures d'exception présentées sont toutes des hommes de la nouvelle population qui ont déjà été impliqués dans l'espace de la pastorale paroissiale. Les deux premiers hommes se rapprochent du modèle communautaire féminin, lorsqu'ils développent une spiritualité pour laquelle la préoccupation d'autrui tient une place plus importante que la préoccupation des biens matériels. L'exclusion de l'espace paroissial, en raison de leur opposition au modèle filial et communautaire de la pratique religieuse, fait en sorte qu'ils se situent bien au contraire dans le prolongement du modèle « périphérique »

des femmes de la nouvelle population, comme nous allons le constater par l'analyse de leurs discours. À cet égard, nous constaterons que le souci d'autrui prend plutôt la forme d'une préoccupation pour les relations interindividuelles qui ne se trouvent pas liées à une collectivité particulière. Le dernier homme atypique est le seul encore actif dans la paroisse à s'impliquer à la fois dans la pastorale et la Fabrique. Faire partie de la nouvelle population ne l'empêche pas d'être reconnu par les paroissiens actifs dans la paroisse, car il combine l'éducation et le souci du financement de la Fabrique; deux éléments indispensables aux modèles filial et communautaire.

4.2.4.1) *L'opposant au modèle communautaire.*

Arrivé à Sainte-Hélène à la fin des années 1960, cet ouvrier spécialisé se dit « très croyant » et « très pratiquant », malgré le fait qu'il ne fasse partie d'aucune association religieuse locale. Il prie tous les jours. Il chante aussi dans de grandes assemblées spéciales, toujours à l'extérieur de la paroisse, au sein d'une chorale « ambulante ». Il s'oppose à celles qu'ils nomment des « grenouilles de bénitier »²⁵⁹ ou des « punaises de sacristie »²⁶⁰. Il ne me parle jamais du rôle de la religion comme une mission d'amour au sein d'une communauté, et ne confond la famille avec la religion. Il ne partage pas l'idée d'une Église missionnaire, et il ne dit jamais aux autres comment ils doivent vivre leur foi. Pour lui, avoir la foi relève de l'expérience individuelle, d'une « expérimentation », bref d'un travail sur soi.

J'ai expérimenté ça. J'ai été un peu comme tout le monde, je suis un curieux, pas curieux-fouineux, un curieux pis y m'a eu dans le détour. [...] Moi j'me dis toujours, c'est facile de dire qu'on a la foi quand on est jeune, mais moi j'me dis qu'avoir la foi c'est croire qu'il est là. C'est croire qu'il est là. Je ne suis pas un amour de prototype. [...] J'ai toujours senti cette approche-là [...] À chaque début de journée de travail je regarde Jésus [il est collé dans le fond de sa case], pis je lui dis « Bon Dieu! Bon Dieu! J'sais pas comment j'vas faire aujourd'hui, mais arrange-toi pour que ça marche. C'est toujours ma prière du départ [...] Moi j'ai un lien d'amitié avec ce gars-là. J'ai un lien de confiance avec ce gars-là. J'ai un lien

259 Généralement de sexe féminin, ce type de pratiquante est très attachée aux rites de l'Église et assiste de façon assidue à la messe. Bref, elles sont très dévotes et pieuses. L'expression fait aussi référence à des femmes qui font des commérages. L'ouvrier spécialisé m'explique que les grenouilles sont celles qui, lorsqu'elles rentrent à l'église, se jettent dans l'eau bénite et font leur signe de croix. Elles s'assoient derrière pour observer le monde qui rentre et elles têtent.

260 Se dit d'une personne dévote mais qui n'est pas pour autant charitable.

silencieux qui m'appartient, parce que si y m'avait pas rejoint, j'aurais fait comme tout le monde, pis dis-toi ben que ça passé proche [...] C'est quelqu'un en qui j'ai ben confiance. C'est quelque chose que j'ai, c'est fou à dire, c'est quelque chose à un moment donné euhh... tous les petits gars de mon âge, tout le monde ont fait leur petite communion, tout le monde a embarqué dans ce pattern là. L'école nous incitait, ils m'ont pas imposé mais incité. Un bon moment donné j'me disais oh lala écoute-moi ben, toé là [en pointant vers le ciel] si vraiment t'es-là, j'ai dit emmanche toi donc pour qu'on aille ça cette affaire-là. Tsé j'l'ai comme confronté. Je l'ai pas eu draite de même, mais un moment donné c'est arrivé tout bonnement. C'est que j'ai un approche et quelqu'un m'a dit « aille le grand, c'est ben simple, quand j'ai vu ça [un crucifix] dans la boutique je l'ai acheté pis j'te l'donne ». Ai! J'nais pas parlé à personne. (Ouvrier spécialisé, 47 ans, 36 :8).

Sa non-implication dans les associations et dans la construction des lieux collectifs font de lui une personne « individualiste »²⁶¹ que pourfendent l'ancien président de Fabrique et la fondatrice des Brebis de Jésus. Il ne partage pas l'espace des autres pratiquantes impliquées dans la pastorale, parce qu'il ne développe pas de relations sociales avec les autres dans le but de rendre Dieu présent à la collectivité, mais il entretient plutôt une relation personnelle avec Dieu. Il s'agit d'un « lien silencieux » qu'il ne partage que très rarement. Les autres pratiquants apparaissent bien dans son discours, mais jamais dans des proportions équivalentes avec les discours des femmes ni même des hommes des familles souches qui discutent tout de même des personnes qui occupent des fonctions officielles dans l'Église comme le curé et les marguilliers. Il rejoint le discours de la fondatrice des Brebis de Jésus, lorsqu'il s'oppose aussi à ses semblables religieux dont il admet difficilement la sincérité de la foi, parce qu'ils feraient comme tout le monde, tandis que lui aurait une relation plus intime avec Dieu, « un lien d'amitié » et de « confiance »; il ne développe pas un « amour de prototype ». Il « expérimente » sa foi dont l'intensité augmente à mesure qu'il développe sa relation personnelle avec Dieu.

Il semble n'avoir aucunement besoin, ni des gens qu'il côtoie quotidiennement dans son village, ni de l'institution ecclésiastique, de toute son organisation hiérarchique qui sous-tend la vie de l'Église catholique. Pourtant il continue d'assister à la messe dominicale.

Moi l'église ce n'est pas la cabane qui est là. L'église c'est un lieu où on peut se rassembler pour lire quelque chose pour voir qu'est-ce que ça peut m'aider, pis

²⁶¹ Âgé dans la cinquantaine, il est encore célibataire et ils ne respectent pas les règles morales édictées par l'Église comme l'abstinence avant le mariage. Il fait partie de ces individus qui font leurs propres lois et qui ne respectent pas la collectivité, diraient sans doute l'ancien président de Fabrique et la fondatrice des Brebis de Jésus.

qu'est-ce que ça peut faire dans ma vie. Un c'est ça! Deux c'est toujours dans la foi, c'est de croire qu'il est là. C'est pas de dire je crois, je crois. Non non! C'est croire que tu y crois, mais tu gardes ça en silence en-dedans de toi. Bon y'appelle ça l'eucharistie, c'est un petit morceau de pain tellement petit qui fait de très grande chose en dedans de toi. Alors, c'est toujours à l'intérieur de toi. C'est toujours cette relation entre lui, Jésus si on peut dire. Moi c'est une chose que j'ai grandie avec ça, mais j'pas capable de dire y m'a fait ça pis ça. Moi y m'a toujours apporter ce que j'espérais, pas ce que je demandais (Ouvrier spécialisé, 47 ans, 38 :6).

Il tient à préciser que l'église n'est pas un bien matériel, mais un lieu de rassemblement pour entendre la Parole de Dieu qui sert de guide à nos comportements. La messe reste une occasion de développer discrètement sa relation personnelle à Dieu et elle est aussi le seul endroit où il est en contact avec l'évangile qu'il ne lit pas, à l'instar de tous ses paroissiens et paroissiennes, sauf de rares personnes (trois ou quatre) qui font parfois l'« homélie ».

J'écoute qu'est-ce que j'ai de besoin et puis euhhh, j'essaie plutôt sur le plan humain que surhumain. Mettons un exemple d'une parole de Dieu : Si quelqu'un te frappe à la joue offre-lui l'autre joue. Écoute ben si je te maudis une claque sur la gueule, tu vas-tu enlever tes lunettes pour que j'ten donne une deuxième sur la joue droite dans l'fond. Quand t'écoutes ça, tu te dis que c'est crackpot, mais c'est facile à comprendre mais c'est pas dur à la vivre (Ouvrier spécialisé, 47 ans, 38 :6).²⁶²

L'appropriation du message du Christ se résume à quelques « maximes » ou « lois populaires ».

Dans sa volonté de mieux vivre avec autrui, son discours se rapproche de celui des femmes avec la différence que les normes de comportement chez cet homme sont réduites aux relations individuelles alors que pour ces femmes, elles ont une dimension collective. Le fait qu'il assiste à la messe paraît à première vue assez surprenant car il s'oppose à toutes ces femmes qui y assistent en affirmant qu'il développe une relation personnelle et authentique avec Dieu.

Mais arrête d'aller voir ta mère pis ton père, arrête d'aller voir tes frères, ta sœur, est-ce que ça va nourrir l'esprit de famille? J'ai pas besoin d'aller les voir, ils savent que je les aime, alors moi j'me dis je vas pas là pour dire qui faut que j'aille là, moi j'ai besoin de lui parler, de lui présenter des choses et je peux te dire Fred que 70% je ne suis pas là. J'écoute ce qui dit, je ne suis pas bouché, je ne suis pas borné, mais je vas chercher ce que j'ai de besoin. J'y vas pas parce que la chorale est plate, c'est pas entendable, quand même que je vas à Québec, pis j'vas là parce

²⁶² Il me donne l'exemple d'un confrère de sport qui lui fêle deux côtes avec un balai et qu'il croise quelques jours après marchant au bord de la route à peine habillé par une journée hivernale plutôt glaciale. L'ouvrier me dit avoir tendu la joue droite me signifiant ainsi qu'il l'avait ramassé. Le gars était extrêmement gêné et il s'est excusé. Ils sont devenus de grands chums.

que j'ai besoin d'aller chercher quelque chose. J'ai besoin de lui parler pis après la communion salut (Ouvrier spécialisé, 47 ans, 38 :6).

Il a tout de même besoin des autres pour « nourrir l'esprit religieux », et se nourrir l'« intérieur » par la même occasion. La déléguée pastorale disait également que l'assistance à la messe lui permettait de « remplir son intérieur ».

Mais y'avait plus d'hypocrisie, parce que moi j'ai eu l'opportunité d'avoir eu une sorte d'appel, et puis ça me faisait rire parce que j'avais jamais demandé ça. Jamais! Pis j'ai rencontré des gens qui étaient en psychologie de théologie qu'y'appelle, ceux qui s'occupent du discernement, voir si c'est tu toi qui décide ça ou ben c'est les autres qui décident ou c'est vraiment lui qui te demande ça. Puis à toutes les fois que j'allais là, je parlais de ça librement, je les voyais rougir en avant de moé. Pis là ils me disaient on voit que tu vis quelque chose mais on est pas capable de mettre le doigt dessus. Alors je m'en allais chez nous. Pis j'ai pas encore trouvé, j'ai pas encore discerné qu'est-ce que ça va en venir à ça. Parce que si tu l'as trouvé, ta recherche en spiritualité est terminée, alors il ne faut pas que j'aïlle la solution, il faut que je la vive (Ouvrier spécialisé, 47 ans, 36 :8).

Contrairement aux pratiquants en général, il dit vivre sa foi librement. Sa conception de la vie religieuse est relative aux espaces limites qu'il occupe dans le village. Il participe très peu à la vie collective du village (de la paroisse), principalement à la vie des associations locales. Il travaille dans le village et y fait sûrement parfois des achats, mais dans l'espace religieux, dans l'espace paroissial, sa participation est nulle, il assiste même à la messe à l'extérieur de sa paroisse de résidence, après avoir été en conflit avec la déléguée pastorale et certains Chevaliers de Colomb. Il ne sent pas en conséquence la contrainte de ces groupes locaux, contrairement à toutes les femmes présentées jusqu'à maintenant, à l'exception de la population souche, il n'est « gêné » d'aucune façon face à l'Église ou à son représentant officiel qu'est le curé; il se représente lui-même en curé et les gens pensent parfois qu'il en est un. Ce rapprochement discursif entre la population souche et cet ouvrier de la nouvelle population est l'indice du partage d'un espace commun. Avec les transformations actuelles, la population souche tend à s'exclure des lieux collectifs d'une foi en train de se régionaliser. Le fait de s'extraire ou d'être extrait de la pratique collective permet le développement d'une certaine autonomie face aux autorités constituées.

Le cas de l'ouvrier spécialisé et de la fondatrice des Brebis de Jésus permet de faire ressortir plus clairement le fait que les personnes intégrées à la structure paroissiale tiennent toutes un discours collectif qui laisse peu de place à la réalité de l'individu et de sa relation personnelle à Dieu. Dieu n'est pas rendu présent dans une activité intime, mais dans des

actions sociales avec les autres où il faut nécessairement s'entendre ensemble pour poursuivre un but commun, celui de mieux vivre ensemble.²⁶³ Le discours normatif, que nous retrouvons au sein de la nouvelle population qui cherche à établir le bien et le mal, renvoie étroitement au fait qu'elle s'enracine dans un milieu dont elle ne connaît pas très bien les règles sociales et l'ordre auquel ces règles renvoient. Au plus près des espaces paroissiaux, on retrouve un discours très marqué par des règles collectives que l'on tente de dépasser ou de briser. La fondatrice des Brebis souhaite, par son implication, développer l'initiative individuelle des jeunes en dépit des règles déjà établies (l'exemple du dessin). Faire partie des espaces collectifs du religieux paroissial est dans le même temps une intégration à la structure paroissiale organisée en fonction de l'ancienneté d'association dans la paroisse et de la connaissance théologique. Plus on se déplace vers les espaces extérieurs à la structure officielle de l'église, plus la discussion sur la relation individuelle avec Dieu est développée.

4.2.4.2) *L'homme des enfants de chœur. Un critique de la Fabrique*

Un ancien pratiquant issu aussi de la nouvelle population, jadis impliqué dans la pastorale paroissiale alors qu'il était responsable des enfants de chœur, s'est opposé à l'église qu'il a fini par désertier trois ans avant l'entrevue. Ses critiques sont importantes, non seulement parce qu'elles sont quelque peu exceptionnelles à l'intérieur de l'église, mais aussi parce qu'elles révèlent les limites à ne pas franchir sous peine d'être exclu de l'espace paroissial. Elles permettent ainsi de dégager plus clairement la structuration de l'espace paroissial. Dès son arrivée dans la paroisse dans les années 1990, cet homme a été bien intégré à la population locale, à la suite de ses efforts pour ramener de nombreux jeunes à la messe en les impliquant comme enfants de chœur.

J'passais très bien au début parce que quand tu vas à l'église, quand tu t'occupes des enfants, t'as les parents de ton côté, t'as les frères, les sœurs, les grand-parents, les oncles, les tantes de ton côté. C'est une belle porte d'entrée dans le monde des jeunes. Mais le jour où j'ai commencé à contester les choses de l'église, surtout ce matérialisme-là qui a autour, j'ai commencé à recevoir des bûches pis il fallait s'y attendre (Un décrocheur, 40 ans, 29 :4).

²⁶³ La devise de la municipalité reprend exactement cette pensée.

Aujourd'hui, il ne fait plus partie de l'espace paroissial et il tient un discours très critique au sujet de la valorisation « excessive » des bâtiments de l'église. Il est déçu du fait que l'Église actuelle dépense des ressources importantes pour l'entretien et la rénovation des bâtiments de l'église au détriment des humains.

La plus grande chose qui me déçoit, c'est l'énergie mise pour entretenir les bâtisses. C'est un gaspillage d'argent, de ressources humaines. C'est pas nécessaire d'avoir ce château-là. C'est mon dernier des tracas, parce qu'on pourrait faire des célébrations plus chaleureuses dans la salle des Chevaliers de Colomb. Y'a un gaspillage d'argent alors qu'y'a beaucoup de personnes qui crèvent de faim qui meurent à côté qui ont pas ces sous-là. Ça je conteste ça. J'suis déçu présentement. Y'as une routine endormante qu'on ne change pas. J'ai encore la foi, mais pas pour être pratiquant comme je l'étais dans le temps. C'est la routine endormante, engourdissante. Tu regardes les personnes qui sortent de l'église, ils ne me nourrissent pas en tout cas, ils ont tous l'air aussi endormis qu'ils l'étaient en arrivant. C'est pas convaincant, en tout cas. Ça déçoit beaucoup [...] On insiste tellement sur le matériel de l'église, alors qu'il faut s'occuper de l'être humain il me semble. Je suis plus humaniste que matérialiste. De voir ce gaspillage-là d'argent entre autre, cette inertie, cette routine-là. Ah non! J'embarque pas là-dedans! Je décroche (Un décrocheur et travailleur communautaire, 40 ans, 29 :4).

Cet ancien pratiquant s'est graduellement éloigné de l'espace paroissial parce qu'il ne partage plus certaines valeurs nécessaires à son implication dans les regroupements religieux. Ne partageant plus les opinions dominantes, il ne peut demeurer dans l'espace paroissial,²⁶⁴ et, aujourd'hui, il conçoit difficilement avoir pu embarquer plusieurs jeunes dans l'église en leur « vendant » des voyages à la fin de l'année en récompense aux sacrifices fournis.²⁶⁵

Son opposition au « patrimoine » marque un non-respect des prédécesseurs et plus particulièrement de l'héritage laissé par les hommes bâtisseurs du territoire et responsables des biens matériels de l'église du village.

On est invité à participer à la C.V.A. chaque année, pis non ça passait pus, pis pendant deux ans de temps, je leur ai écrit, pis j'ai jamais eu de réponse ou peut-être le curé m'en parlait un p'tit peu, mais c'est pareil ailleurs, si tu verrais les sommes d'argent mises pour entretenir ces bâtisses-là pis y'a pus personne pour

264 Il est intéressant de constater que cet éveil à la personne est concomitant à son changement de profession; de commis-comptable chez un concessionnaire automobile de la région, il est devenu travailleur communautaire dans un organisme pour les jeunes.

265 J'ai rencontré un de ses enfants de chœur qui m'a clairement avoué s'être astreint à la tâche en pensant à la récompense. Cette implication dans l'église ne semble pas l'avoir transformé et il ne se distingue pas des autres croyants et non pratiquants qui développent une certaine forme de spiritualité sans aucune référence au Dieu de la religion catholique. Vous trouverez des bribes de son discours dans la seconde partie portant sur les croyants et non pratiquants.

s'occuper de pastorale pour les jeunes parce qu'y manquait de sous, je leur écrivais tu peux être sûr. On me récrivait pour me dire « c'est du patrimoine par respect pour nos prédécesseurs ». Si ils sont morts, qu'est-ce que ça peut faire, pis y'a du monde qui meurt à côté dans d'autres pays. Tsé quand tu marches à contre-courant comme ça, pis tu touches l'église... (Un décrocheur et travailleur communautaire, 40 ans, 29 :4)

Sa position à contre courant implique une opposition aux familles souches et un rapprochement indirect vers une religiosité apparentée à celle des femmes où la valorisation des personnes est plus importante que celle des biens matériels. Le pouvoir social des familles souches est encore puissant, mais il s'effrite de plus en plus comme nous l'observons à travers plusieurs indicateurs. Leurs positions se trouvent de plus en plus marginalisées à l'intérieur de la nouvelle structure paroissiale; s'ils ne la refusent pas, ils doivent désormais s'intégrer au Conseil d'orientation pastorale avec les femmes de la pastorale. Les enfants de ces familles ne s'impliquent aucunement dans la vie religieuse collective, même s'ils continuent à payer leurs cotisations annuelles. Le pouvoir social dans le village ne passe évidemment plus par la religion²⁶⁶, ni peut-être même par l'ancienneté d'établissement ou d'association dans la paroisse.

4.2.4.3) *L'homme des assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique (ADACE)²⁶⁷*

Avec le retrait graduel du curé, les connaissances théologiques deviennent plus importantes dans la régulation des relations sociales dans l'espace religieux entre des populations diversifiées. La lecture personnelle de la Bible est loin toutefois d'être une pratique généralisée à l'ensemble de la population. L'ADACE représente un des rares moments, sinon le seul, où l'interprétation personnelle de la bible est proposée par un laïc. Ces assemblées attirent moins de fidèles qu'une assemblée « ordinaire » avec la présence du prêtre. Cela met en évidence les résistances de la population envers le nouveau modèle communautaire constitué majoritairement de femmes qui s'occupent en plus de ces quatre célébrations annuelles en l'absence du curé. Pour plusieurs, le statut demeure différent entre

²⁶⁶ L'exclusion de cet homme de l'espace paroissial ne l'empêche pas de continuer à travailler auprès des jeunes de la localité, parce que la paroisse n'est plus qu'une petite partie de la municipalité à l'intérieur de laquelle, de toute façon, les plus jeunes familles avec enfants, sont absentes dans la plupart du temps.

²⁶⁷ En France, on les appelle avec humour les ADAP (Assemblée Dominicale en l'Attente d'un Prêtre transformé en Absence (Dibie 2006).

le curé et la déléguée pastorale ou la personne en charge de l'assemblée. Il faut voir dans le développement des ADACE l'avenir de la religion catholique qui passe par l'implication grandissante des laïcs qui assument désormais des fonctions qu'ils n'auraient jamais osé imaginer auparavant comme faire l'« homélie ». Cet avenir semble impliquer une certaine « formation » qui permet de « compenser » l'absence d'un long enracinement dans la paroisse, comme en témoigne la présence d'un homme de la nouvelle population, ancien professeur au village, annuellement en charge d'une ADACE.

D'une durée réduite, et ressemblant aux messes « régulières »²⁶⁸, les deux cérémonies se déroulent selon le même canevas de base que nous retrouvons dans le *Prions en Église*. Les ADACE attirent pourtant moins de gens. La différence majeure est très certainement l'implication plus soutenue et plus active de l'assistance et des personnes responsables. La présidente de l'assemblée sollicite à plusieurs reprises les gens pour entonner des chants dont elle oublie parfois l'air dans sa nervosité. Elle va demander aussi aux fidèles de se tenir par la main au moment de la communion. La tâche la plus importante

268 Les cloches sonnent une dizaine de minutes avant le début de la cérémonie pendant que la plupart des fidèles entrent dans l'église sans se rassembler à l'extérieur sur le perron. Au son de la chorale, qui chante jusqu'à l'ouverture de l'assemblée, certains s'arrêtent au bénitier et font leur signe de croix alors que d'autres vont directement s'asseoir sur les bancs en faisant une génuflexion face à l'autel. J'entends quelques murmures, mais généralement tous ces déplacements se font en silence, comme s'il fallait se préparer à accueillir Jésus. La foule n'est pas très bigarrée; elle est plutôt âgée et composée de nombreuses femmes seules. Rares sont les jeunes familles et par conséquent les enfants qui se comptent sur les doigts de la main. La chorale arrête tout à coup de chanter et le silence ressort de façon encore plus éclatante. La présidente d'assemblée prend une profonde respiration avant d'introduire la célébration par le signe de croix et les salutations d'usage. « La grâce de Jésus notre Seigneur, l'amour de Dieu le Père et la communion de l'Esprit Saint soient toujours avec vous » et la foule répond « Et avec votre esprit ». La présidente enchaîne avec la lecture de la « préparation pénitentielle » où elle dit d'abord que le Seigneur invite tout le monde à son repas et qu'il ouvre son cœur aux personnes présentes et, ensuite, elle invoque Jésus, en quelques phrases courtes, à prendre pitié de nous et les fidèles répondent « Prend pitié de nous ». Immédiatement après la pénitence, la chorale entonne un Gloire à Dieu suivi par quelques paroissiennes et paroissiens qui bougent nonchalamment leurs lèvres. Quelques-unes sont un peu plus actives et chantent plus fortement. Ce chant clos pour ainsi dire l'ouverture de l'assemblée. La deuxième partie de l'assemblée, consacrée à la Liturgie de la Parole, s'amorce avec l'apparition du Livre saint porté à bout de bras par une laïque qui s'engage dans l'allée centrale pour se rendre jusqu'à l'autel. Les fidèles suivent du regard le Livre au rythme d'un chant entonné par la chorale. La laïque dépose ensuite le Livre à l'autel et se prépare à faire la première lecture de l'assemblée. Auparavant, la présidente de la cérémonie fait la proclamation du Livre saint, c'est-à-dire qu'elle reconnaît solennellement que celui-ci va guider tout le déroulement de l'assemblée. Une autre laïque continue la cérémonie en lisant à nouveau un passage de l'Évangile, tiré de la parole selon Saint-Luc, et qu'elle commente par la suite (« homélie »). La partie se termine par une prière. Après la cueillette des dons pour différentes œuvres de l'Église, les laïcs vont tous sortir de leur rang pour la seule fois de la messe afin d'aller prendre l'hostie. Enfin, le Livre saint quitte l'église de la même façon qu'il y est entré. Les ADACE durent à peine plus de trente minutes, notamment en raison du fait que la « Liturgie eucharistique » et la « Communion » sont assez expéditives, puisque la transsubstantiation du pain et du vin, tâche réservée au curé, a été réalisé à un autre moment par celui-ci.

demeure toutefois l' « homélie ». La personne en charge du commentaire de l'Évangile, lors de mes observations, tient à préciser qu'elle réalise bien humblement cette tâche importante. Les laïques rencontrées, qui ont déjà fait l' « homélie », insistent tous sur la difficulté de la tâche et précisent qu'ils ne remplacent évidemment pas le curé. Les laïcs prennent un temps énorme pour préparer l'ADACE, et leur interprétation personnelle de l'Évangile qu'ils proposent aux paroissiens présents. Loin d'être anodine, l' « homélie » est, en quelque sorte, une leçon de morale dans laquelle le laïc interprète un passage de l'Évangile qui a une certaine résonance dans la vie quotidienne des paroissiens.

Diplômé universitaire et membre de la nouvelle population, l'ancien instituteur au village s'est engagé à présider une des ADACE annuelles à la suite des demandes de la déléguée pastorale qui cherchait un homme pour faire cette tâche réalisée jusqu'alors uniquement par des femmes. Afin de préserver un certain décorum, la personne en charge de l'assemblée reçoit du Comité liturgique le plan d'ensemble du déroulement de la cérémonie. Selon le professeur, le travail exigé par la présidence de l'assemblée n'est rien en comparaison à la préparation d'une interprétation personnelle d'un passage de l'Évangile dont le président a habituellement la responsabilité. L'interprétation personnelle de l'Évangile est très difficile parce que les paroissiens n'ont pas l'habitude de la lire et que la participation aux activités collectives de la religion permet difficilement le développement de l'initiative individuelle, comme nous l'avons constaté avec les Brebis de Jésus. Lorsque je rencontré l'ancien professeur, il avait déjà fait deux ADACE.

Ces ADACE-là c'est incroyable! C'est l'homélie qui nous tue! Le restant, tu lis dans le *Prions en Église*, des prières universelles, tu lis [...] C'est émouvant moi j'trouve! La première fois, j'étais très ému de me rendre là pour prêcher, je ne pouvais pas prêcher comme ça. J'avais mon texte pis je le lisais avec le plus d'intonation possible. La première fois quand je suis parti pour aller, quand j'ai fini la lecture de l'évangile pis l'homélie, quand ça été fini pour dire le « Je crois en Dieu », j'avais les jambes tellement molles que je ne savais pas comment je pourrais me ramener [...] (Ancien instituteur, 64 ans, 22 :1).

Après l'assemblée, une femme l'attendait sur le perron de l'église pour lui dire qu'il devrait être toujours assigné à cette tâche en l'absence du curé. Il lui répond : « Madame, madame, madame - je savais qu'elle avait eu neuf enfants - auriez-vous accepté d'en avoir quatre par année? Elle me dit non. Ben moi une ADACE c'est comme d'avoir un enfant, j'ai tellement travaillé fort après ça que je ne peux recommencer » (*idem.*). L'ancien professeur

correspond à l'idée que l'on se fait de l'ancien curé. Lors de mon travail de terrain, on m'a d'ailleurs régulièrement dit que le professeur est un ancien prêtre qui a défroncé. Son acceptation comme interprète de la Parole de Dieu met en évidence le fait que l'appartenance de sexe interfère dans l'opposition entre la nouvelle et l'ancienne population et que les hommes sont en quelque sorte investis d'un prestige moral plus important que les femmes.

Cette présence laïque sur le devant de la scène à l'autel semble déranger certains paroissiens, comme en témoignent non seulement la baisse de l'assistance mais aussi les précautions fournies par les personnes concernées. Tout le monde considère que les ADACE ne sont d'aucune façon une messe, mais les personnes les plus « attachées » à la tradition s'opposent tout de même à cette pratique et ne sont pas à l'église lors de ces assemblées et préfèrent attendre le retour d'un prêtre la semaine prochaine. Ils croient que l'absence du curé à l'église rend leur présence inutile.²⁶⁹ Ces personnes n'acceptent pas l'idée de filiation entre le curé et les responsables de la pastorale, c'est-à-dire des femmes. L'ancien professeur est une exception, car il est le seul homme à faire partie à la fois du Comité ADACE et du Comité de la C.V.A. comme responsable de secteur. Il est de plus le seul homme à participer à des activités liées à la pastorale paroissiale (le comité ADACE) et il fait partie de la nouvelle population qui est en somme assez peu présente dans les activités religieuses à l'exception du mouvement des Brebis de Jésus où elle est presque équivalente à l'ancienne population.

Régulées habituellement par des normes découlant de l'ancienneté d'association dans la paroisse, les relations sociales sont légitimées par le curé qui, aux yeux de tous, est supposément au-dessus des enjeux locaux, parce qu'il ne partage pas directement leur histoire commune.²⁷⁰ Ainsi, il est possible qu'il soit plus difficile pour les paroissiens âgés

269 La déléguée pastorale associe la baisse de la fréquentation aux personnes plus âgées « qui mettent le curé sur un piédestal » tout simplement parce qu'il « a appris sa religion » (20 :1).

270 Le curé fait toujours partie de la nouvelle population et doit se « greffer » ou s'intégrer à des réseaux déjà existants et il ne doit pas « prendre parti » - comme dans l'exemple de la « bonne chrétienne » donnée par l'ancien président de Fabrique – car sa position sera « fragilisée ». Il doit être « diplomate » et jongler entre un discours universel et particulier sans trop se mêler de politique. Une femme (Gingras, 1987 : 174-175) de la paroisse voisine confie dans ses mémoires que : « Pour le bon fonctionnement d'une paroisse, les curés devaient être des agents de réconciliation et n'avoir aucun parti pris. Idéalement, le sacerdoce devait être un service plutôt qu'un pouvoir. Il ne devait pas avoir de barrière entre paroissiens d'un même clocher. C'est dans l'amour que nous trouvons une société plus juste, l'amour multiplie mais l'argent divise » (174-175).

de se faire faire la morale par des personnes impliquées localement dans les mêmes rapports de force (la population souche et l'ancienne population) qu'eux. Par conséquent, les gens de la nouvelle population, comme le curé et le professeur, peuvent ainsi faire des leçons de morale qui ne passeront pas pour être adressées à des personnes particulières. Enfin, le fait que l'ancien professeur soit un homme et membre du Comité de la C.V.A. favorise son acceptation parce qu'il se rapproche de la population souche, la plus opposée à l'absence du curé. Autrement dit, cet homme remplace au mieux le curé parce qu'il concilie la formation nécessaire au modèle communautaire et la distance sociale nécessaire au modèle filial en n'étant pas impliqué dans les enjeux familiaux. Contrairement à l'ouvrier spécialisé, qui passe parfois lui aussi pour un curé, le professeur ne s'est jamais opposé à la Fabrique et à la pastorale, ce qui lui permet de continuer à participer aux activités religieuses de la paroisse.

4.2.5) Discours sur l'église et espaces-temps sociaux de la pratique

Trois modèles religieux ressortent de l'analyse de la morphologie des groupes sociaux, de leurs pratiques et de leurs univers symboliques. Chaque modèle implique une organisation résultant de logiques de structuration, de hiérarchisation et de valorisation différentes. Présentons schématiquement ces valorisations en fonction du type de population.

Tableau 4.5 : Modèles religieux dans le discours des pratiquants sur l'Église

	Filiation (Local)	Communauté (Régional)	«Périphérique» (Individuel)
Rôle de la religion	La famille	Amour de l'autre	Normatif (bien/mal)
Regroupement des paroisses	Perte de pouvoir	Ouverture à l'autre	Perte de pouvoir
Curé	Dictateur	Collaborateur	Pantin
Médiation principale	Le curé	La Bible	L'individu
Temps valorisé	Passé	Présent	Passé-présent

Population	Souche	Ancienne	Nouvelle
	Hommes	Femmes	Hommes et femmes

Ces trois modèles ne sont pas exclusifs, mais plutôt prégnant dans un type de population particulier. On pourrait d'ailleurs à la rigueur s'imaginer que des éléments des trois modèles se retrouvent chez une même personne.

Une distinction importante apparaît lorsque nous étudions les discours et la morphologie des groupes religieux: les hommes valorisent davantage l'espace local ou de proximité que les femmes. Ils sont par exemple opposés à la fermeture de l'église tandis que les femmes peuvent s'en accommoder. L'analyse de discours de la population souche révèle une logique d'opposition aux transformations de l'institution ecclésiale, contrairement à la population féminine qui se situe dans une logique d'adaptation. Pour elle, la fermeture de l'église n'est pas la fin du monde, même si elle n'est pas souhaitable, puisque le cœur de la religion est dans la rencontre et le rassemblement des croyants. Elles ont d'ailleurs tout à gagner. Elles ne gèrent pas l'église, dernier fief des marguilliers, et n'en ont pas besoin pour leurs activités.

Les conflits concernant les modifications récentes de la structure paroissiale entre les Brebis de Jésus et d'autres membres de la nouvelle population avec les autorités pastorales montrent que la formation devient de plus en plus nécessaire à la pratique religieuse qui se déplace vers un nouveau cadre inter-paroissial sans sortir complètement du cadre paroissial. Apparaît alors une tension entre l'appartenance locale fondée sur les relations familiales et l'appartenance « communautaire » ou régionale centrée sur la Parole de Dieu où les connaissances théologiques sont valorisées à mesure de l'implication grandissante des laïcs et de la pratique inédite des « homélies » par les laïcs nécessitant une interprétation personnelle de l'Évangile. L'interprétation de la Bible demeure toutefois marginale et n'est utilisée qu'en dernier recours dans la « gestion » des conflits entre la nouvelle et l'ancienne population, puisque les relations à l'intérieur de la paroisse sont médiatisées par l'ancienneté d'association. Dans cette tension entre le local (la paroisse) et le régional (la communauté), émerge ainsi un espace individuel qui se développe toutefois plus largement à la périphérie des espaces collectifs de la religion qui constitue à cet égard

un espace de transition vers une spiritualité individuelle où la foi sera au service de soi-même.

4.3) Le Dieu des non- pratiquants. La foi au service de l'individu

Selon la déléguée pastorale, l'avenir de la religion catholique dépendra de plus en plus de l'implication des laïcs en dehors de l'église, ce qui pose le problème de la reconnaissance « officielle » d'un pluralisme religieux à l'extérieur des espaces institués de la religion catholique. Généralement, la pratique religieuse est synonyme d'une assistance régulière à la messe²⁷¹. Pourtant, il existe un consensus sur l'importance du spirituel chez toutes les personnes rencontrées qui vont toutes se dire « croyantes », à l'exception de deux jeunes adultes de l'ancienne population.

Un jeune de vingt-trois (23) ans, revenu dans son village pour un stage, va me dire qu'il est plus ou moins croyant. Il croit qu'il y a d'autre chose, mais il ne sait pas du tout ce que c'est. Il va exceptionnellement à la messe lors d'événements spéciaux comme les mariages ou les décès. Il ne sait pas encore s'il ferait baptiser ses enfants. Dans tous les cas, il s'agit d'une spiritualité sans référence ni opposition à la religion telle qu'elle est instituée, enseignée et transmise. Bien que la forme subsiste, le contenu de Dieu est inconnu. Ce jeune stagiaire âgé dans la vingtaine a pourtant été servant de messe à Sainte-Hélène dans sa jeunesse et Dieu demeure pour lui inconnu.

L'autre jeune rencontré s'est d'abord présenté comme athée. Pour lui, l'Église est une secte, car elle a endetté les paroissiens durant plusieurs années en raison d'importants travaux d'agrandissement de l'église. L'Église actuelle ne l'intéresse pas et la démolition de l'église du village doit être une alternative envisageable. Il termine toutefois en disant que : « Ça pourrait être une des alternatives. Sauf que c'est pas un choix évident. J'irais pas nécessairement vers là. Ça serait une alternative comme le suicide est une alternative, c'est jamais la bonne » (Copropriétaire d'une compagnie informatique, 23 ans, 31 :1). Enfin, il est la seule personne rencontrée à ne pas vouloir faire baptiser ses enfants.

²⁷¹ J'ai même rencontré des personnes âgées qui se disent non pratiquantes parce qu'elles n'ont plus les capacités physiques pour aller à la messe. Elles continuent pourtant à recevoir la communion à domicile et récitent encore des chapelets et des prières.

Toutes les autres personnes se disent « croyantes » et ont une pratique individuelle (prières, bénédictions, etc.), même si elles se disent « non pratiquantes ». La déléguée pastorale déplore cette vision des choses qu'elle voudrait bien transformer.

Je pense que ça va être beaucoup en dehors de l'église. L'église c'est un plus, parce que tu vas étudier la parole de Dieu, c'est un relax pour ta semaine, c'est une mise au point, remplir ton intérieur [...]. Je pense que c'est différent aujourd'hui parce que les gens n'ont plus le temps d'aller à la messe à tous les dimanche, s'ils se ressource ailleurs et s'ils sont déjà impliqués dans un paquet d'affaires c'est déjà beaucoup [...] Pratiquer, ce n'est pas juste d'aller à la messe. C'est d'aider ta famille, ton entourage. C'est ça pratiquer, c'est de l'amour que tu sèmes autour des autres. C'est pas juste d'aller à la messe. C'est ça que je vise à travers les mouvements, il faut qu'ils prennent conscience que c'est de l'amour qu'on sème autour de nous autres, c'est ça qui est important. Il faut que les gens soient conscients qu'il y a du monde qui fait du bénévolat (Déléguée pastorale, 62 ans, 20 :1).

Il ne faut pas confondre « en dehors de l'église » avec « en dehors de l'Église ». La première expression renvoie au bâtiment et à l'exercice principal qui s'y déroule actuellement (la messe) alors que la seconde renvoie à l'extérieur de la structure ecclésiale officielle. L'avenir appartiendrait à la « communauté régionalisée » et non à la « paroisse ». Même si la pratique religieuse ne devrait plus se réduire à la messe, elle demeurerait une forme d'action collective comme le souligne la déléguée pastorale, lorsqu'elle discute de l'importance du bénévolat, du service à autrui. Ainsi, la foi survivrait difficilement à l'extérieur des espaces collectifs.

En effet, leur foi n'est d'aucune façon partagée avec les autres dans des lieux collectifs, ce qui montre que la pratique religieuse semble n'exister que si elle se réalise de façon collective notamment par l'assistance à la messe et l'implication dans diverses associations religieuses. La foi persiste en dehors de l'espace paroissial, mais nous allons constater qu'elle n'a plus du tout la même forme. La foi n'est pas catholique dans la mesure où elle n'est plus au service de la collectivité et d'autrui, mais au service de soi-même. L'analyse de discours de cinq personnes (trois femmes et deux hommes) de la nouvelle population va ainsi permettre d'affirmer qu'à l'appartenance paroissiale correspond un discours collectif alors que l'appartenance à des espaces extérieurs développe un discours individualisé sur la religion. En ce sens, le modèle « périphérique » est un espace de transition entre l'espace paroissial et l'espace extérieur. Ces deux espaces symbolisent le conflit entre la collectivité (paroisse) et l'individu.

Les personnes interrogées dont la pratique religieuse se limite à l'assistance à la messe pour des occasions spéciales (baptêmes, des mariages, des funérailles, etc.) forment le groupe le plus nombreux et leur spiritualité présente des similarités évidentes. Tous disent croire à des Forces supérieures qui dirigent nos existences. Originnaire de l'Amiante, la directrice-générale de la municipalité affirme, avec hésitation, prier. Elle se corrige tout de suite, et me dit faire plutôt des bénédictions. Elle ne prie pas Dieu, mais l'univers.

J'ai été élevée catholique, je vas pas vraiment à l'église, rarement. Je crois...oui, mais je crois pas peut-être à tout ce qui se dit dans la bible, mais en tout cas, je crois en Un Dieu. Je bénis ma route, mes enfants pour qu'ils soient en sécurité qui leur arrivent pas rien, des choses comme ça. C'est plus du côté spirituel que religieux, dire euhh c'est Dieu Jésus, non moi c'est Dieu l'univers. Ça pas rapport à la religion catholique. Le Dieu de l'univers a plusieurs noms qui disent. C'est mon petit côté spirituel (dit-elle en ricanant) (Directrice générale, 33 ans, 13 :1).

La spiritualité de cette femme est assez éloignée du catholicisme, puisqu'elle ne renvoie jamais à l'Évangile, mais sans en être complètement détachée comme en témoigne sa pratique des bénédictions qu'elle tient toutefois à distinguer de la prière. Dire qu'elle est davantage du côté « spirituel » signifie qu'elle ne croit pas au Dieu, envers qui elle est plutôt indifférente, mais à l'univers qu'elle se figure par des « anges » et des « guides » qui sont en quelque sorte les protecteurs de sa famille. Sa foi s'enracine dans un « univers » abstrait, étranger au cadre paroissial.

À l'inverse, l'Artiste s'oppose beaucoup plus clairement à la doctrine de l'Église et semble organiser ses croyances plus précisément autour d'un symbole catholique (Dieu), mais celui-ci ressemble étrangement à la force supérieure de la directrice générale, car il prie afin que Dieu l'aide dans la réalisation de son travail artistique.

Moi je crois en quelque chose de plus fort que moi. Moi je pense que à quelque part, il y a une paix intérieure qui peut s'installer. Je crois en l'au-delà. Je crois en l'évolution que autrefois j'étais une roche qui est devenue une plante qui est devenue une bête qui est devenue un homme. Probablement. La réincarnation, je ne crois pas à ça. Je ne veux pas être réincarné. On est sur la terre pour apprendre et pour donner aussi. Le pire défaut, je pense que c'est l'égoïsme. C'est le pire de tous, parce que c'est ton petit moi à toi, pis c'est y'a rien qui se passe. Moi je crois en Dieu pis je prie à tous les jours pis ma prière c'est souvent: « Mon Dieu aide moi à faire des beaux manchots qui vont rendre les gens heureux pis qui vont m'aider à bien gagner ma vie ». C'est ça ma prière, pas plus pas moins que ça. La virginité de la Vierge Marie ça m'inquiète pas, ça ne m'empêche pas de dormir. L'infaillibilité du Pape, ça me fait chier, [...] Pis que porter un condom c'est pêché tu savais-tu ça toi, selon Jean-Paul...Benoit (Artiste, 58 ans, 25 :1).

Le discours de l'artiste sur l'église est particulièrement enflammé et développé et dit qu'il se battrait si quelqu'un décidait de détruire l'église qu'il qualifie « d'œuvre d'art ». Il me parle de l'originalité des vitraux de l'église, du chemin de croix en haut-relief, de l'architecture, de la structure entièrement en bois.

La propriétaire d'une résidence pour personnes atteintes de déficience intellectuelle, beaucoup plus volubile à propos de la religion, s'oppose aussi à la religion catholique et développe une spiritualité personnelle

Je crois en...en... on va dire en un Dieu okay, mais je ne crois pas en l'Église loin de là. J'ai une spiritualité, mais je ne crois pas en l'Église. Mes enfants ne sont pas baptisés et moi je suis mariée civilement, ben j'étais mariée civilement. Mes enfants sont pas baptisés pis je leur ai laissé le choix. Quand vous voudrez vous faire baptiser, faites-le en pleine conscience, étudiez les religions que vous voulez et vous verrez ce qui vous convient le plus. Par contre, je leur ai parlé de la vie de Jésus, je les ai jamais amené à l'église, mais je crois en une spiritualité pis ils le savent très bien, pis ma spiritualité à m'appartient, est personnelle, pis je leur en parle souvent souvent, pis eux-autres aussi y sont très ouverts là-dessus mais je ne crois pas en l'Église, en l'Église telle qu'elle existe en ce moment encore moins pis le Pape en ce moment il me fait chier royalement (Propriétaire d'une résidence pour déficients intellectuels, 50 ans, 33 :1).

Chez cette femme, la spiritualité se rapproche de la grande majorité des femmes pratiquantes, lorsqu'elle discute de l'Évangile comme un message d'amour et de paix et une bonne pensée philosophique.

Moi j'vas prendre la bible comme une bonne pensée philosophie. Moi je pense que la spiritualité c'est de l'intérieur ok, ça vient vraiment vraiment vraiment de l'intérieur. Si Dieu existe y va te communiquer, je pense qu'à quelque part qu'il y a moyen de le rejoindre. Pis la dernière place où je peux prier, ça sera le dimanche à l'église. Je suis incapable incapable de prier ou d'avoir un moment de recueillement. Une église vide oui! Mais une église pleine, levez-vous, à genoux, quelqu'un qui...Je prie, mais pas des formules récitées [...] Je vas plus prier, reconnaître le très très beau message et bon que Jésus est venu nous donner [...] Moi je crois que cet homme-là, tu vois j'emploi le mot homme, cette personne-là, y'a peut-être [...] Les miracles de Jésus, je m'en contrefous. Son message parle d'amour, son message parle de paix. Ce qu'il dit est hyper intelligent, hyper billant, hyper sensible, hyper. Oui je crois en lui, mais Dieu tel que la religion nous le présente, pis l'institution, ce que les hommes en ont fait, ce qu'ils ont réussi à soumettre- tu vas me dire que j'ai un discours féministe - je suis contre totalement la répression qui a eu, pis je ne veux pas embarquer dans ce genre, je n'ai pas besoin de ça ok. Pis pourtant j'vas dire que si eux font des bonnes oeuvres, j'vas, y passe la dîme, je donne jamais le montant qui faut [...] Je remercie la vie, je remercie l'univers. (Propriétaire d'une résidence pour déficients intellectuels, 50 ans, 33 :1).

Elle s'éloigne néanmoins du modèle communautaire féminin, puisqu'elle développe une spiritualité où Dieu s'éloigne d'une forme humaine, comme chez la plupart des non-pratiquants, et qu'elle n'a pas besoin des relations humaines; elle est incapable d'aller à la messe à moins d'occasions spéciales.

On y est allé une fois à messe, j'y ai dit aille on va en profiter pour regarder, c'est beau les richesses. J'pense que j'ai pas écouté pantoute. J'peux dire une chose, j'pense plus que ça, c'était pour qu'on se fasse voir aussi. Pour qu'on rentre dans le système ici. On va rentrer, on va aller voir pis là tout le monde va nous spoter. J'avais le goût d'assister, plus une curiosité de voir les gens du village. La dernière place où je vas me sentir recueilli, c'est là, pas à l'église. J'en ai fait de nombreuse églises, j'en ai visité des milliers, c'est des musées. Pis y'a une tranquillité, une paix, une énergie là qui est le fun, mais vide. Quand est vide, je me sens en paix ben plus que quand elle est pleine. (Propriétaire d'une résidence pour déficients intellectuels, 50 ans, 33 :1).

Un couple de producteurs de porcs croit aussi à des forces supérieures, destinées d'abord aux volontés individuelles. « Demandez et vous recevrez » est la devise du couple qui me donne plusieurs exemples des demandes honorées par les forces supérieures, comme la naissance de leur fille. Tout ce qui leur arrive, c'est parce qu'ils l'ont demandé et ils ont été exaucés.

Lui: Y'a une force de l'Esprit, on a l'esprit en soi, pis cette force là, si elle est exploitée, tu peux aller chercher ben des choses : la santé, la santé financière, ben des affaires. Elle: Cette force-là tu peux t'en servir tant bien que mal. Lui: Ben si tu dis ben moé j'suis né pour un petit pain pis j'tout l'temps dans misère, j'arriverai jamais à rien. Ben c'est ça qui va t'arriver. Quand tu vas te décider pour dire que c'est correct? Elle: Pourquoi les enfants de BS font des BS? Parce qu'ils sont élevés comme ça (Producteurs de porcs, 4 :1).

Pour la directrice générale et l'artiste, la force supérieure est un protecteur individuel alors que pour ce couple la force supérieure est en quelque sorte le résultat de notre volonté individuelle. La croyance se manifeste dans une forme de spiritualité qui emprunte peut-être les symboles chrétiens comme celui d'un Esprit supérieur, mais les références à la religion instituée s'arrêtent là. Le culte n'est aucunement destiné à quelqu'un de particulier comme Jésus ou Marie, mais à quelque chose de très abstrait qui est en même temps très concret, puisqu'il s'agit toujours d'un individu qui fait des demandes et qui reçoit des réponses; l'esprit on l'a en soi.

L'avenir de la religion catholique passe-t-elle par une communauté régionalisée?

« Le principal défi est de réussir à rassembler tout le monde pour développer un esprit de groupe, pour dire, à travers toutes nos différences, c'est dans cette direction là qu'on va regarder et on va essayer ensemble d'avancer vers cela. Ça c'est sûr que c'est un défi! Pis d'amener les paroisses aussi à travailler toujours de plus en plus ensemble et à mettre leurs ressources en commun [...] Ça s'en vient, mais c'est à développer » (Curé, 53 ans, 15 : 2).

La distinction la plus générale dans l'espace religieux renvoie à la séparation entre ceux qui vivent à l'intérieur de la paroisse (les pratiquants) et ceux qui vivent à l'extérieur des espaces institués de la religion catholique (les non-pratiquants).

À l'intérieur de la paroisse, la distinction la plus évidente est celle entre les hommes et les femmes tant dans la composition des associations religieuses que dans la signification donnée à la réalité religieuse. Les hommes sont minoritaires dans l'espace paroissial et ils se regroupent essentiellement pour l'« administration » des biens matériels de la Fabrique paroissiale. Ils appartiennent presque exclusivement à la population souche alors que la composition féminine est beaucoup plus hétérogène et éparpillée à travers plusieurs associations. Elle n'est pas confinée à un seul espace comme le sont les hommes. Au contraire, la population féminine se déplace dans un espace inter-paroissial et régional alors que les hommes se meuvent surtout dans l'espace paroissial ou local. Par l'analyse des discours des pratiquants, nous avons observé que ces différences morphologiques dans les associations religieuses constituent deux espaces sociaux différenciés : le premier espace est structuré en fonction des rapports sociaux de parenté et d'alliance, à travers l'ancienneté d'association ou d'enracinement dans la paroisse, alors que le second s'organise autour d'affinités fraternelles au sein d'une « communauté » régionale où la présence de Dieu devient plus importante à travers la bible. Ces différences morphologiques permettent ou favorisent le développement d'une tension entre une conscience forte de la collectivité locale et une conscience plus individuelle à l'intérieur d'un regroupement où prime les

relations affinitaires et la formation des individus. Il s'agit d'une opposition entre le local et le régional.

Le local est étroitement lié au cadre paroissial et aux relations sociales qui s'y déroulent. Le pouvoir local (financier) est relatif à l'ancienneté d'établissement dans la paroisse. Les paroissiens qui résident sur le territoire depuis son « ouverture » ne sont pas forcément les plus impliqués dans les associations religieuses, mais ils participent majoritairement à la collecte annuelle pour amasser des fonds pour la Fabrique de la paroisse. C'est dans ces activités administratives que nous retrouvons la plus importante proportion des hommes impliqués dans l'Église. Ces activités renvoient aux relations de parenté et d'alliance - une religion familiale - qui s'oppose à une religion « déterritorialisée » ou plutôt « dé-paroissialisée ».

L'ancienneté d'établissement dans la paroisse s'accompagne d'une « conscience locale » forte qui correspond, dans l'espace religieux, à la valorisation du modèle paroissial. Les familles établies sont intimement liées au développement de la paroisse et sont par conséquent très conscients de l'importance de leur inscription locale de leurs activités, de leurs intérêts locaux, parce qu'elles occupent physiquement une superficie d'espace local beaucoup plus importante que toutes les autres familles ainsi que de toutes les femmes impliquées dans l'espace religieux. Halbwachs (1970: 49) a déjà écrit que « la résistance qu'oppose la matière aux arrangements humains va croissant à mesure que [la pensée des individus] s'attache davantage au milieu spatial, pour y fixer sa place, pour s'y organiser suivant des règles uniformes, et surtout pour exercer son emprise sur les choses elles-mêmes ». La profondeur historique de l'enracinement de ces familles sur un territoire particulier contribue à assimiler la pensée individuelle à la pensée collective. L'attachement au milieu local crée un cadre qui se solidifie à mesure que leurs pensées sont orientées dans cette direction. La disparition de l'église (de la paroisse) est dans le même temps, pour ces hommes des familles souches, la perte d'une partie d'eux-mêmes²⁷² alors que pour les femmes cette disparition éventuelle n'éveille pas de sentiments d'opposition, puisqu'elles

²⁷² Pierrette Daviau et Louis-Charles Lavoie (2008: 128) ont récemment observé à travers des entretiens que les hommes sont plus désemparés devant la disparition des paroisses: « D'autre part, quelques personnes (surtout des hommes) vivent difficilement la disparition des paroisses; ils se retrouvent en face d'un certain vide, d'un manque de nourriture pour leur foi et pour son expression. Ils ont l'impression que tout s'écroule, que ce qu'ils ont appris et pratiqué de nombreuses années ne vaut plus rien ».

continuent à faire vivre l'Église hors de ses murs. En apercevant difficilement l'existence possible d'une vie religieuse en dehors de l'église locale, les hommes qui en font partie, empêchent ainsi la reconstruction de l'édifice avec de nouvelles pierres. La religion va ainsi continuer sa « patrimonialisation » locale pendant qu'elle poursuit sa « communautarisation » régionale.

L'espace « communautaire » du religieux, auquel participe le curé, est beaucoup plus complexe à la mesure de sa composition qui est davantage hétérogène. L'ancienneté d'association dans la paroisse est certes importante, surtout lorsqu'il est nécessaire de négocier avec la Fabrique, mais elle n'est plus suffisante. La majorité des paroissiennes sont généralement « gênées » de discuter avec le curé, mis à part quelques exceptions comme la déléguée pastorale qui possède une formation en théologie. Les plus âgées se replient vers la paroisse, non pas forcément en raison d'une opposition aux transformations récentes de l'Église comme la population souche, mais parce qu'elles n'ont plus l'énergie nécessaire aux déplacements et aux rencontres avec des gens de diverses origines. La direction de la pastorale paroissiale relève de femmes relativement plus jeunes et plus scolarisées et parfois membres de la nouvelle population. Malgré certains conflits avec la fondatrice des Brebis de Jésus, elles pratiquent une « religion d'ouverture » qui valorise les rencontres avec autrui. La fondatrice des Brebis de Jésus est un cas de figure transitoire entre le développement d'une relation individuelle à Dieu partagé par la plupart des croyants non pratiquants et les femmes de la pastorale. Elle tient un discours normatif sur la religion qui sert non seulement à distinguer le bien et le mal, mais aussi à modifier indirectement les cadres sociaux de la tradition, malgré le fait qu'elle déplore aussi la perte du sens de la famille (du groupe). Elle partage comme tous les autres pratiquants et pratiquantes la référence à la paroisse, mais sa présence est un indice des transformations qui se poursuivent, c'est-à-dire la confrontation accélérée avec différentes manières de travailler avec le regroupement des paroisses et à l'intérieur duquel les hommes participent pour le moment que de façon marginale. Au contraire, les femmes essaient difficilement de créer un esprit de « communauté » - à défaut d'avoir réellement cette communauté - et elles sont aidées du curé, et, plus important encore, de la Bible qui permet de médiatiser les relations sociales entre des populations différentes à l'intérieur même de la paroisse où le curé est de moins en moins présent.

Aujourd'hui, la paroisse, espace officiel de la pratique catholique, atteint à peine plus de 10% de la population totale. Ce rétrécissement correspond dans les mêmes proportions à l'espace agricole où sa population représente aussi à peine de plus de 10% de la population totale. La diversité des usages du territoire villageois, que nous dégagerons dans le prochain chapitre à travers les activités économiques, amène justement une confrontation entre diverses manières de travailler à l'intérieur de ce que d'aucuns appellent la « nouvelle ruralité » et dont l'une des caractéristiques majeures est justement l'usage différencié de l'espace en raison de la composition cosmopolite de la population. Ce que j'observe dans l'espace religieux pour le moment ne semble qu'une apparition timorée de cette nouvelle ruralité qui se confine pour le moment dans un groupe relativement en dehors de la structure religieuse officielle.

Enfin, le déplacement actuel de la pratique religieuse hors des cadres locaux de la paroisse vers une communauté régionale a déjà été observé ailleurs dans les activités économiques et politiques avec la création des municipalités régionales de comté dans les années 1980. Ce déplacement est analogue au passage d'une économie agricole enracinée dans la paroisse à une économie industrielle où l'appartenance à des regroupements territoriaux est remplacée par des regroupements professionnels, non pas forcément basés sur un territoire particulier, mais plutôt sur une profession commune ou sur le travail dans un même lieu. En ce sens, il est raisonnable de penser que le milieu agricole renvoie peut-être au modèle filial ou local, puisque généralement la transmission de l'héritage familial est nécessaire à l'établissement dans cet espace.

Dans le prochain chapitre, nous allons observer si cette population souche est réellement concentrée dans l'agriculture, et surtout, si elle occupe une plus grande superficie de terres que les autres types de population. Il se peut en outre que l'économie industrielle soit aussi entre les mains de cette population et que par l'analyse des discours sur l'économie, nous observons la persistance de la valorisation du local qui ne disparaît pas, malgré un certain éclatement des divisions géographiques, comme le montre l'analyse des activités religieuses.²⁷³

²⁷³ On pense généralement que l'importance du local est un biais occasionné par la production de monographies.

CHAPITRE CINQ. L'ESPACE ÉCONOMIQUE

« On verra, en effet, comment à mesure qu'on avance dans l'histoire, l'organisation qui a pour base des groupements territoriaux (village ou ville, district, province, etc.) va de plus en plus en s'effaçant. Sans doute chacun de nous appartient à une commune, à un département, mais les liens qui nous y rattachent deviennent tous les jours plus fragiles et plus lâches. Ces divisions géographiques sont, pour la plupart, artificielles et n'éveillent plus en nous de sentiments profonds [...] Notre activité s'étend bien au-delà de ces groupes trop étroits pour elle, et, d'autre part, une bonne partie de ce qui s'y passe nous laisse indifférents. Il s'est produit ainsi comme un affaïssement spontané de la vieille structure sociale. Or, il n'est pas possible que cette organisation interne disparaisse sans que rien ne la remplace » (Durkheim, 1967: XXXII).

Il est vrai que la majorité des regroupements sociaux apparaissent à première vue davantage structurés par l'exercice d'une même profession que par l'appartenance à un même territoire, comme le sont les regroupements paroissiaux qui ont tous la particularité de rassembler des personnes résidant sur le même territoire. Ces derniers regroupements sont fortement ancrés dans l'histoire des relations locales, comme en témoignent les résistances de la population souche face à la régionalisation des activités pastorales et à la perte d'indépendance financière de leur paroisse. Au contraire, les regroupements économiques traversent les frontières géographiques, s'ils ne les font pas éclater. Les agriculteurs sont réunis en fonction de leur spécialité agricole; les syndicats territoriaux n'ont plus qu'un rôle secondaire face aux fédérations spécialisées. Les industriels font partie d'associations professionnelles reliées à leurs productions. Les ouvriers se regroupent dans des syndicats nationaux, etc.

Dans tous ces lieux de rencontres, qui ne reposent plus sur les cadres anciens de la paroisse, les individus, peut-on penser, développeraient une « conscience de classe » plus

qu'une « conscience ethnique »²⁷⁴ structurée par le partage d'un territoire commun et exprimée dans une conscience collective ou une culture commune particulière. D'une appartenance territoriale, nous serions passés à une appartenance professionnelle. Les relations sociales seraient alors interprétées dans un continuum allant de l'exploiteur à l'exploité, et les luttes sociales pour l'obtention des meilleures conditions d'existence seraient résolues à l'intérieur d'un État national composé de fonctionnaires professionnels « indépendants » de ces luttes d'intérêts.

Or, les contre-exemples sont nombreux à montrer le rôle de l'appartenance territoriale dans les relations économiques. L'importance des fédérations régionales de l'UPA croît en raison de la hausse des conflits d'intérêts dans l'utilisation des territoires ruraux. Les industriels ne sont pas tous de grands capitalistes des marchés internationaux qui menacent de déménager leurs entreprises s'ils ne se font pas offrir les meilleures conditions d'investissement. Les industriels sont aussi des élites régionales membres des Chambres de commerces locales ou régionales. Les ouvriers non-syndiqués, et même syndiqués, sensibles aux problèmes du patronat local sont nombreux, etc.

L'enracinement de l'économie dans des localités ou des relations sociales locales ressemble à la redécouverte du « sujet » dans la sociologie des années 1970. Le local n'a jamais disparu pas plus que le sujet même si depuis plusieurs années, on a l'impression qu'il a été englouti par le régional.²⁷⁵ L'analyse de l'économie de Lancaster va notamment montrer l'importance du local dans l'organisation des pratiques économiques. L'importance du local et du modèle filial dans l'organisation des pratiques religieuses s'observe également dans l'organisation des pratiques économiques. Les rapports sociaux de parenté et d'alliance, moins étendus qu'autrefois, demeurent néanmoins constitutifs de certaines pratiques économiques, et ce malgré l'apparente domination des relations concurrentielles après la Révolution tranquille²⁷⁶.

274 J'emprunte ces expressions de Marcel Rioux (1965) pour qui la « conscience ethnique » renvoie au fait qu'un groupe se définit principalement par sa culture et ses traditions, alors que la « conscience de classe » désigne un groupe qui tend à se définir en regard de sa position à l'intérieur d'une société industrielle.

275 On peut faire remonter la préoccupation régionale aux travaux de Gérald Fortin et aux expériences du BAEQ. Les monographies rurales n'auront plus par la suite la cote des intellectuels qui ne peuvent plus se limiter à un cadre aussi restreint qui biaise la généralisation de leurs analyses. Dans les années 1970-1980, Colette Moreux a d'ailleurs tenté de réactualiser le recours à la monographie villageoise..

276 Plusieurs auteurs ont montré la place structurante de la famille dans la société canadienne-française d'avant les années 1960 (Taylor, 1961; Hamel, Houle et Sabourin, 1984; Bouchard, 1996; Collard, 1999, etc.).

Le rôle de la population souche à l'intérieur de l'économie villageoise montre que le modèle filial, dégagé dans l'espace paroissial, pose en quelque sorte les limites de ce que pourrait être le développement économique de ce territoire. Pour cette population, l'économie a toujours été une affaire « locale », dépendant des relations entre familles partageant le même territoire depuis des générations. Valoriser le « développement local » est en quelque sorte pour elle le moyen de lutter contre les forces impersonnelles, de l'État ou des multinationales, incapables d'apercevoir qu'elle est déjà organisée dans et par des relations sociales. Il est évident que la situation de la population souche est particulière dans la mesure où elle a disposé des moyens nécessaires à sa reproduction sur un même territoire. Ces familles ont eu la possibilité de demeurer regroupées et d'entretenir des liens quotidiens et constants s'étendant parfois à l'ensemble du village par un nombre élevé d'enfants et par le développement d'alliances résultant de mariages endogènes à l'intérieur de la même localité. Il reste néanmoins à observer la position concrète de cette population à l'intérieur de la structure économique de Lancaster et de la région dans laquelle s'emploie aussi l'ancienne et la nouvelle population.

Nous dégagerons d'abord la structure économique de Lancaster et de sa région qui est celle d'une économie mixte alliant l'agriculture et les entreprises manufacturières. Cas relativement rare au Québec, le secteur des services n'est pas prédominant. Nous observerons en outre que le développement de la région est principalement endogène. Avec un entrepreneurship fort, la région de Lancaster ressemble à plusieurs égards à la région beauceronne marquée également par un nombre important de petits entrepreneurs. Corrélativement à cette structure économique, la population régionale est moins scolarisée et moins riche, même si elle est plus « active » en moyenne que l'ensemble de la population québécoise.

Ensuite, par l'analyse successive des trois secteurs économiques en fonction de la pratique et du discours nous dégagerons le modèle dominant de l'entrepreneuriat dans lequel l'importance du « travail autonome » transcende tous les secteurs de l'économie. Le déplacement de la population souche, de la production laitière à la production porcine, symbolise d'une certaine façon la valeur centrale de l'indépendance. La figure de l'homme d'affaires tend à remplacer le simple producteur dépendant de grandes organisations telles

l'UPA ou la Coopérative fédérée. Cet entrepreneuriat s'appuie fortement sur les relations familiales et s'organise collectivement dans l'économie industrielle au sein d'une corporation de développement économique. Principalement le résultat des activités de la population souche, à l'exception des entreprises de services, les principaux acteurs du développement économique de la municipalité préconisent une fermeture de l'économie à travers un discours de la conservation.

5.1) Le territoire, la population et l'économie régionales. Persistance d'une économie de biens matériels

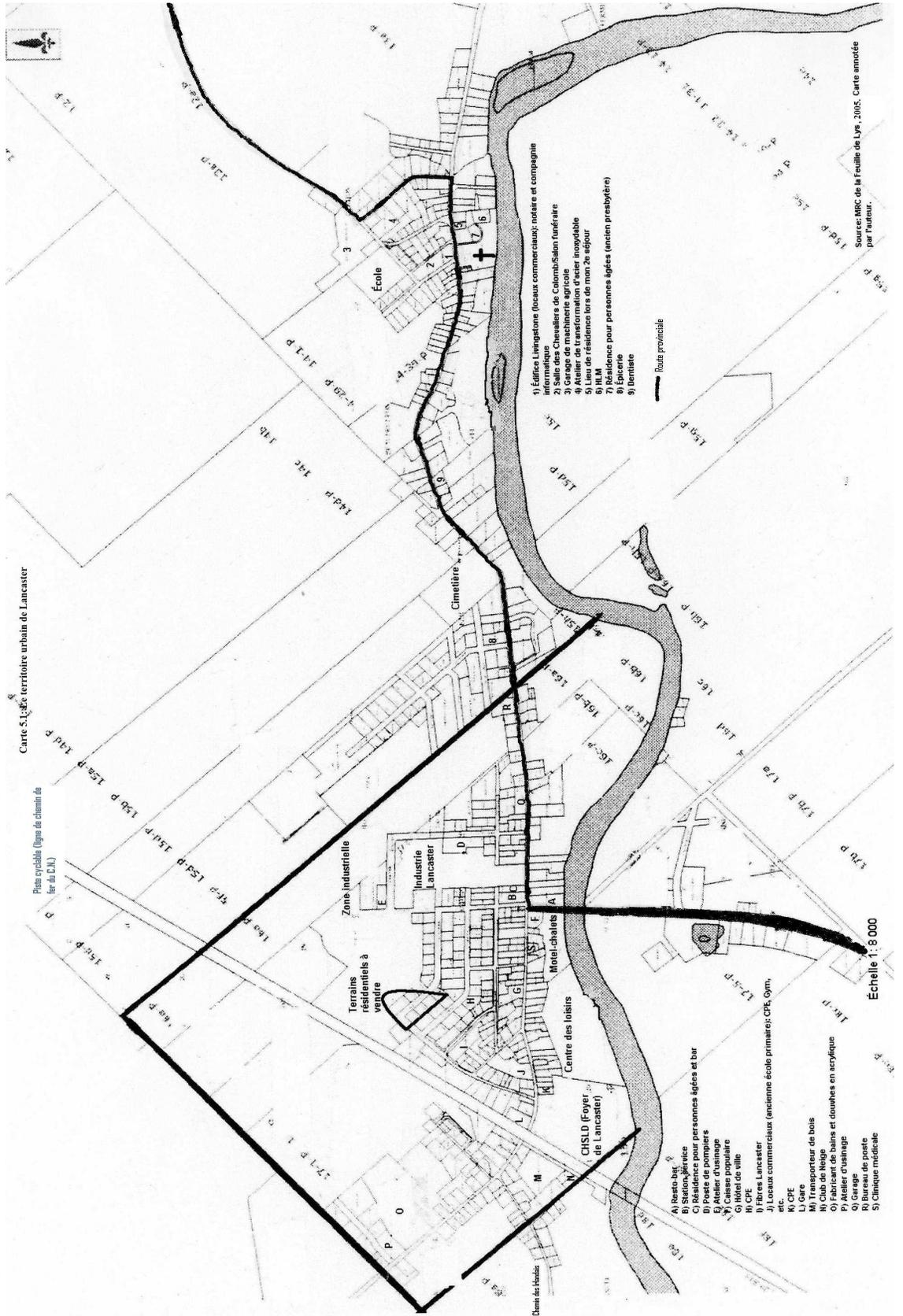
5.1.1) Le territoire de Lancaster et le réseau routier²⁷⁷

Autrefois clairement séparé entre une agglomération agricole et une agglomération industrielle, le territoire de Lancaster forme aujourd'hui une seule entité politique facilement repérable dans la disposition de la population sur le sol. Nous pouvons encore aujourd'hui observer cette séparation, mais l'espace entre les deux villages a été progressivement occupé par quelques commerces et plusieurs résidences.²⁷⁸ Les deux agglomérations possèdent encore aujourd'hui des caractéristiques bien différentes.

Le « village » est le lieu d'établissement originel de la paroisse et nous y retrouvons encore la majorité des bâtiments de la Fabrique et l'ancienne salle paroissiale devenue la propriété des Chevaliers de Colomb. Nous y retrouvons aussi plusieurs lieux destinés aux personnes âgées comme les terrains de pétanque, les locaux de l'Âge d'Or. Tous ces bâtiments sont situés dans les environs de l'église à l'ombre du clocher. Les commerces et les industries sont peu présents à l'exception d'un garage et concessionnaire de machinerie agricole, autrefois la propriété de l'ancien président de Fabrique, appartenant aujourd'hui à l'un de ses fils qui est aussi actionnaire dans la compagnie porcine de son jeune frère.

²⁷⁷ Voir la carte 5.1 à la page suivante.

²⁷⁸ Mi-sérieux, mi-blagueur, un informateur me dit que ces commerces de services (épicerie, bureau de poste et dentiste) se sont installés dans cet espace intermédiaire pour ne pas créer inutilement des sentiments de jalousie entre les gens du « village » et ceux de la « station ».



Dans le « village », l'espace est beaucoup plus aéré qu'à la station en raison d'une plus faible densité de sa population.²⁷⁹ Les maisons du « village » sont surtout étalées le long de la route provinciale s'ouvrant sur l'étendue des terres cultivées au nord et sur la rivière au sud. Quelques maisons sont situées sur une dizaine de petites rues transversales à la route provinciale formant une minuscule agglomération. À la « station », le développement domiciliaire occupe un rayon beaucoup plus large. En plus des espaces actuellement réservés à la construction de nouvelles résidences, les rues de la « station » sont plus nombreuses et plus peuplées. L'agglomération située à l'ombre du chemin de fer est plus importante qu'au village. La population de la « station » est d'ailleurs plus nombreuse que celle du « village », si nous excluons la population des rangs.

Organisé autour de l'ancienne ligne de chemin de fer du Canadien national, aujourd'hui transformée en piste cyclable, le territoire de la « station » concentre la majorité des activités industrielles et commerciales. Nous y retrouvons les principales institutions économiques (Caisse populaire²⁸⁰, industries et commerces) et politiques (Hôtel de ville, poste de pompiers, Centre des loisirs, CHSLD) de la municipalité. Nous retrouvons également à la « station », les principaux lieux de rencontre tels les restaurants, le dépanneur et la station-service, en plus de lieux aménagés pour les loisirs comme le terrain de baseball et la récente « surface multi-fonctionnelle »²⁸¹. Le Centre de la petite enfance et quelques garderies en milieu familial sont aussi présents à la station. La force d'attraction de l'église est depuis longtemps dépassée par celle des industries.

Les deux agglomérations sont reliées entre elles par une route provinciale d'orientation est-ouest. À Lancaster, cette route longe la rivière Saint-Michel jusqu'au début du territoire de la « station » où elle bifurque légèrement en direction sud et traverse la rivière pour continuer vers la région des Bois-Francs. Loin d'être une route limitrophe ou secondaire comme l'est devenu le chemin Gosford, la route provinciale contribue de façon significative au développement économique de la région. Elle canalise la majorité des déplacements est-ouest et 93% des emplois manufacturiers de la MRC sont localisés le long

²⁷⁹ Statistique Canada ne différencie pas ces deux agglomérations fusionnées, mais il est possible de contourner le problème en utilisant la liste électorale afin de mesurer cette densité.

²⁸⁰ Le déplacement graduel des services du « village » vers la « station » est un mouvement continu depuis les années 1980-1990.

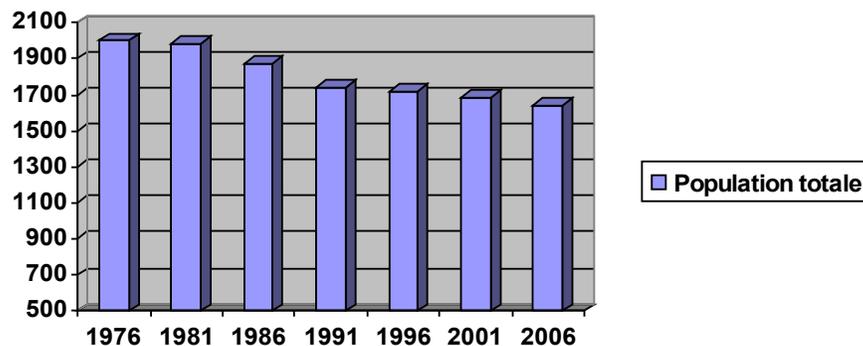
²⁸¹ Construite dans le cadre des pactes ruraux, la surface sert à diverses activités sportives organisées par le Centre des Loisirs.

de son tracé (MRC, 2003: 4), ainsi que les terres les plus fertiles de la région.

5.1.2) La population

À l'instar des autres petites localités rurales (Simard, 2006), la population totale de Lancaster est en décroissance depuis la fin des années 1970. Dans de faibles proportions d'abord, la population chute ensuite considérablement à la fin des années 1980. Cette situation n'est pas particulière à Lancaster: à l'intérieur de la région administrative, sa municipalité régionale de comté (MRC) est touchée dans son ensemble par la plus importante baisse de population. Parmi les municipalités de la MRC, Lancaster connaît en outre la plus importante baisse de population avec une perte d'environ 19% de sa population depuis les années 1970. Quelques municipalités adjacentes voient leur population augmenter sans que cette hausse puisse combler la baisse générale de la MRC.

Figure 5.1: Variations de la population de Lancaster (1976-2006)²⁸²



La baisse de la population peut se comprendre assez bien par une formule démographique simple: la hausse du taux de mortalité, en raison du vieillissement de la population, conjuguée à un faible taux de fécondité, explique la baisse de la population dans l'ensemble du territoire québécois. Lorsque nous comparons la structure par âge de la

²⁸² Source : Statistique Canada. 2007. Lancaster, Québec. *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F> (site consulté le 23 juillet 2008).

municipalité de Lancaster à celle du Québec, nous constatons le peu de différences entre les deux, si ce n'est qu'une proportion un peu plus importante de personnes âgées de 65 ans et plus et une proportion un peu moins importante de personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) à Lancaster.

Tableau 5.1 : La structure par âge de la population de Lancaster, de la MRC et de la province en 2006²⁸³

Âge de la population	Lancaster	MRC	Québec
Population totale	1635	23 536	7 546 130
0-4	80		375 270
5-9	90		398 980
10-14	110		478 255
Total des enfants	280 (17%)	3 845 (16%)	1 252 505 (17%)
15-19	115		475 005
20-24	95		472 170
25-29	75		492 870
30-34	85		467 325
35-39	90		502 300
40-44	120		619 120
45-49	130		644 040
50-54	130		588 085
55-59	130		524 350
60-64	100		428 070
Total des personnes en âges de travailler	1 070 (65%)	15 810 (67%)	5 213 335 (69%)
65-69	80		315 560
70-74	85		268 145
75-79	50		220 530
80-84	35		156 775
85 +	35		119 285
Total des aînés	285 (17%)	3 881 (17%)	1080295 (14%)

Malgré une structure par âge similaire à l'ensemble du Québec, la population des territoires ruraux a généralement tendance à décroître au profit des territoires urbains. Ceux-ci profitent aussi de l'augmentation de l'immigration, alors que dans les villages

283 Sources : Courchesne (2007) et Statistique Canada. 2007. Lancaster, Québec. *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. (site consulté le 23 juillet 2008) et Statistique Canada, Division de la démographie, *Estimations de la population*. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales. 13 février 2008.

comme Lancaster l'immigration ne permet évidemment pas d'arrêter la chute du nombre de résidents²⁸⁴. La population de Lancaster est tout de même assez stable lorsqu'on considère que plus de 80% de la population (1235 personnes sur 1515 personnes âgées de 5 ans et plus) habitaient à Lancaster cinq ans auparavant²⁸⁵.

Selon les analystes de la MRC (2003), la baisse de la population résulte essentiellement de l'exode des jeunes de 19 à 24 ans qui quittent la MRC pour poursuivre leurs études.²⁸⁶ À cet égard, le taux d'exode des jeunes de la MRC est supérieur à la région administrative et à l'ensemble du territoire québécois. De plus, la majorité des étudiants ne revient pas dans leur village natal qui n'offre pratiquement pas de carrières aux personnes détenant un diplôme post-secondaire. Il est à noter également que les jeunes femmes quittent davantage la MRC que les hommes. Les destinations privilégiées sont en ordre d'importance: Montréal, l'Estrie, la Capitale-Nationale, la Mauricie et la Montérégie (Ruel, 2004: 21).

L'exode des jeunes fait en sorte que la population de Lancaster est beaucoup moins scolarisée que l'ensemble du Québec. Le secondaire et le certificat ou le diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers représente le plus haut niveau d'étude atteint par 75% de la population, ce qui veut dire que la population ayant un niveau d'étude supérieur au secondaire représente à peine 25% des plus de 15 ans dont 5% ont obtenu un diplôme universitaire comparativement à 16% pour l'ensemble du Québec. En 2000, selon la MRC (2003: 31), tout près de 30% des jeunes de 15 à 24 ans ne fréquentaient pas l'école.

Ce faible niveau de scolarité s'accompagne d'un revenu moyen moins élevé que celui de l'ensemble des Québécois, moins élevé que la moyenne régionale, et moins élevé que celui des régions administratives voisines. Ces bas salaires ne sont pas la conséquence de prestations gouvernementales plus importantes qu'ailleurs, car la MRC a l'un des plus bas taux de chômage et l'un des meilleurs taux d'emploi de la région administrative. Vraisemblablement, les faibles salaires s'expliquent par une forte proportion d'emplois non

284 L'immigration est passée de 10 à 60 nouvelles personnes pour les années 2001 à 2006. Toutes ces personnes viennent du Québec et les immigrants de l'extérieur du Canada ne représentent que 3% de la population totale. Ils sont tous arrivés dans les années 1990.

285 La MRC estime qu'à partir de 25 ans, les jeunes qui résident encore sur son territoire vont généralement y demeurer.

286 Les jeunes peuvent poursuivre leurs études secondaires à l'intérieur de la MRC, mais ils doivent en sortir pour faire des études collégiales et universitaires.

spécialisés demandant peu de formation. La structure économique de la municipalité et du territoire de la MRC est à cet égard relativement exceptionnelle; elle ressemble à la structure économique que nous retrouvons dans le Québec des années 1950 (MRC 2003: 16), c'est-à-dire une économie fondée principalement sur les ressources naturelles et leur transformation et non une économie du savoir fondée sur les services et les relations humaines.

En effet, la tertiarisation de l'économie, phénomène généralisé à l'ensemble du territoire québécois, n'a pas autant de prégnance dans la région étudiée. Dans l'ensemble du Québec, le secteur tertiaire des services forme 75% des emplois, contrairement à 49% et 58% pour la MRC et la région administrative. La différence la plus significative entre le territoire de la MRC et le Québec se trouve dans cette proportion plus importante des secteurs primaire et secondaire (agriculture, fabrication et construction) qui constituent 50% des emplois de la MRC, comparativement à 25% pour l'ensemble du Québec. De plus, l'industrie de la production de biens représente 55% des entreprises comparativement à 45% pour le secteur des services. Le plus grand nombre d'entreprises se retrouve dans le secteur agricole, alors que dans le secteur secondaire, nous retrouvons le plus grand nombre d'emplois. Lancaster et sa région sont donc caractérisés par l'importance des milieux agricole et industriel développés par un « important entrepreneurship local » qui se traduit statistiquement par un nombre plus élevé d'entreprises agricoles que dans l'ensemble du Québec ainsi que le nombre le plus élevé d'entreprises manufacturières pour 1000 habitants de toute la région administrative (MRC 2003: 21)²⁸⁷.

²⁸⁷ La région de Lancaster se compare avantageusement à la légendaire région beauceronne reconnue pour ses petites et moyennes entreprises (PME). Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'une importante proportion des colons de Lancaster étaient originaires de cette région.

Tableau 5.2 : Les entreprises sur le territoire de la MRC en fonction des secteurs d'activités en 2005²⁸⁸

Secteur	MRC Feuille de Lys		Région administrative		Québec
	Nombre d'entreprises	% des emplois	Nombre d'entreprises	% des emplois	% des emplois
Primaire (agricole)	710 (41,8%)	13,1	3 693 (29,6%)	8,9	3,4
Secondaire (industriel)	231 (13,6%)	37,1	1 859 (14,9%)	32,7	21,3
Tertiaire	759 (44,7%)	49,3	6 925 (55,5%)	58,4	75,3
Totaux	1 700 (100%)	100%	12 477 (100%)	100%	100%

La population active de Lancaster s'emploie principalement dans les professions liées au secteur primaire, avec 19% de la population active expérimentée²⁸⁹. Le transport et la machinerie viennent non loin derrière avec 18% et la transformation et la fabrication avec 15%. Ces trois secteurs d'emplois occupent un peu plus de la moitié de la population active expérimentée. Les hommes se concentrent à 75% dans ces trois domaines alors que les femmes sont davantage occupées dans les affaires, les finances et l'administration (23%), dans vente et les services (21%), et dans le secteur primaire (18%).²⁹⁰ La suite du chapitre reprend par ordre d'importance les différents secteurs économiques en débutant par l'économie agricole qui occupe la place la plus importante dans le paysage de la région.

5.2) L'économie agricole de Lancaster

5.2.1) Le territoire agricole²⁹¹

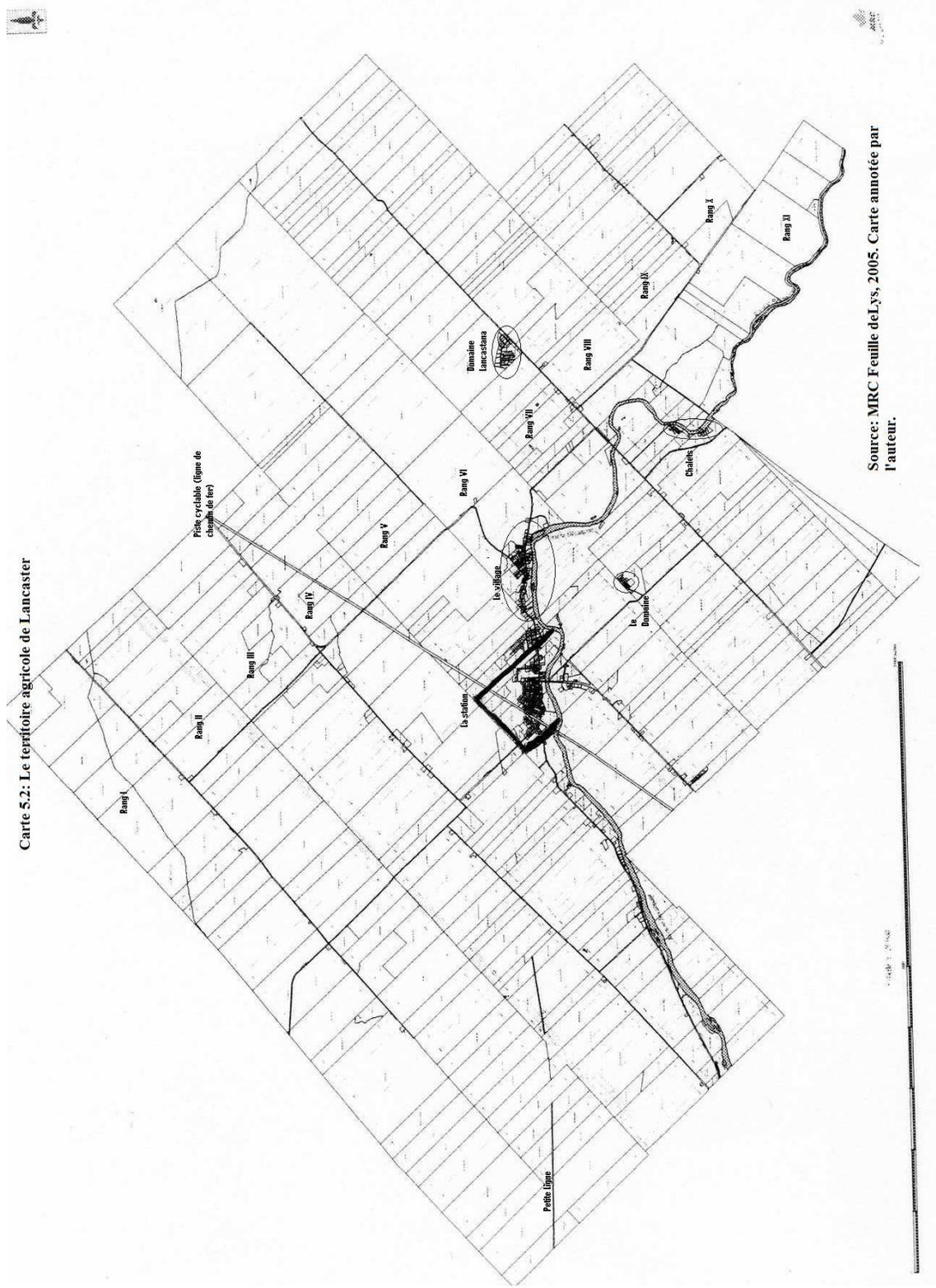
Lancaster se distingue par trois zones différenciées en fonction du type de sol: les terres rocheuses situées au commencement d'une chaîne de montagnes au sud, les terres riches en minéraux et bien drainées dans les environs de la rivière St-Michel, et enfin les terres « de savane » de la plaine du St-Laurent plus difficilement irrigables au nord.

288 Source : Jean-François Ruel (dir.), *Portrait des entreprises de la MRC Feuille de Lys* [ressource électronique] : d'après la Banque de données des entreprises du Centre-du-Québec, automne 2005, Drummondville, Direction régionale Emploi-Québec Centre-du-Québec, 2006.

289 La population active expérimentée comprend les personnes âgées de 15 ans et plus et exclut les pensionnaires d'un établissement institutionnel qui étaient « occupés » la semaine précédant le recensement et les chômeurs qui avaient travaillé en 2005-2006 à un emploi salarié ou à leur compte.

290 Informations tirées du site de Statistique Canada pour la municipalité étudiée.

291 Les données de cette partie proviennent de la MRC qui m'a fourni le cadastre de la municipalité sur lequel on a ajouté, à ma demande, l'utilisation du sol pour chaque lot en plus du nom des propriétaires. Les données sont de 2005, et je les ai complétées par mes propres observations ainsi que celles de mes informateurs. J'ai aussi utilisé la liste électorale municipale de 2005, pour avoir une idée de la densité de la population. Voir la carte 5.2 sur le territoire agricole.



Carte 5.2: Le territoire agricole de Lancaster

Source: MRC Feuille de Lys, 2005. Carte annotée par l'auteur.

À l'extrémité sud-est du territoire de la municipalité, dans les rangs IX, X et XI, le territoire est légèrement escarpé avec l'apparition graduelle d'une chaîne de montagnes. Si les points de vue sont magnifiques à ces endroits, le sol demande une force de travail beaucoup plus importante. On y retrouve tout de même trois exploitations laitières dont une appartient à un immigrant suisse qui, depuis son arrivée dans les années 1990, travaille sa terre avec acharnement pour enlever les nombreuses roches qui réapparaissent annuellement. Trois producteurs de porcs sont également présents dans cette partie montagneuse de la municipalité. En plus de la production laitière et porcine, on retrouve deux fermes d'animaux de boucherie. Le reste du territoire est surtout composé de forêts inexploitées et de quelques érablières. Cette partie du territoire est relativement peu peuplée: à peine plus d'une dizaine de constructions résidentielles, dont quelques chalets, pour près de quarante électeurs et huit (8) fermes agricoles.

En direction du nord, le rang VIII est l'une des plus anciennes zones d'occupation. Il demeure aujourd'hui le rang agricole le plus peuplé avec cinquante-six (56) électeurs. Ce rang double est coupé en deux par la rivière St-Michel qui inonde à chaque printemps les terres attenantes et procure ainsi un bon apport en minéraux aux terres les plus fertiles de la municipalité.²⁹² Sur les onze (11) exploitations agricoles présentes dans le rang et ses routes transversales, on compte trois fermes laitières, quatre fermes porcines et une exploitation alliant la production laitière et porcine. Propriété d'une famille souche²⁹³, cette ferme est la plus importante dans le sud du territoire en superficie.²⁹⁴ En dehors de la production laitière et porcine, on retrouve un producteur de lait de chèvre et un éleveur d'autruche. Dans cette partie du territoire, la forêt est plus utilisée que dans le sud, soit pour son exploitation ou comme territoire de chasse, surtout dans son extrémité est.

Les rangs V et VI sont coupés plus à l'ouest par les deux agglomérations villageoises qui suivent le parcours de la rivière St-Michel. À l'extérieur de ces deux zones, nous retrouvons neuf producteurs dont deux producteurs maraîchers et un producteur de canneberges qui exploite un vaste territoire de tourbière dans le nord-est. Le reste des

292 Cette zone forme une large bande qui « a vu le développement de cinq des six municipalités les plus peuplées [de la MRC] s'y implanter dans l'axe actuel de la route principale » (MRC 2003: 5).

293 Le premier maire et marguillier de la paroisse est l'ancêtre de cette famille qui a également des ramifications dans le nord de la paroisse.

294 Ces familles possèdent également le « Domaine » dans le septième rang où elles se sont construites de nombreux chalets et une érablière.

fermes est réparti également entre la production porcine et laitière. Le fils cadet de l'ancien président de Fabrique est propriétaire de l'une des plus importantes porcheries de Lancaster située tout juste à la sortie du village en direction est. Il occupe également la plus grande superficie des terres agricoles dans ce secteur, à l'exception du producteur de canneberges, descendant de la même souche. Lors de mon séjour, ce producteur de porc commençait la construction d'une seconde porcherie à l'extérieur de Lancaster. J'étudierai sa situation plus loin.

Dans le rang III et IV, le territoire est principalement occupé par la production laitière (sept fermes) contre trois exploitations porcines, dont l'une a été détruite par un violent incendie lors de mon séjour. Nous remarquons aussi un nombre important de territoires de chasse situés en grande partie le long d'une ancienne ligne de chemin de fer, et quelques érablières. Le nombre des électeurs se rapproche du rang VIII avec un peu plus d'une cinquantaine.

Dernier rang de la municipalité ouvert au peuplement, le rang I est situé dans une zone où les terres plus argileuses (« terres jaunes ») s'égouttent difficilement. Il est le rang le moins peuplé de la municipalité en considérant que les rangs IX, X et XI ne sont que des parties de rang. Les électeurs dépassent à peine le nombre de 20 à l'instar des rangs du sud. On ne retrouve qu'un seul producteur laitier et aucun producteur de porcs. Les deux autres agriculteurs présents dans le rang font l'élevage des animaux de boucherie. On retrouve plusieurs chalets situés dans le prolongement de la « petite ligne » où se concentrent plusieurs territoires de chasse, des terres à bois et quelques érablières.

Tableau 5.3: Distribution de la population agricole en fonction du type de sol²⁹⁵

Types de sol	Types d'agriculture	Nombre d'électeurs
Montagneux	3 porcheries, 3 fermes laitières	40
Sablonneux et limoneux	7 porcheries, 6 fermes laitières 1 ferme mixte et 2 autres fermes (chèvres et autruches)	157
Argileux	3 porcheries, 11 fermes laitières	73

²⁹⁵ Source : Lancaster, Liste électorale municipale de 2005 et MRC, Cadastre et carte d'utilisation du sol, 2005.

5.2.2) Portrait général de la population et de la production agricoles de Lancaster

73% des électeurs résidant dans un rang vivent dans la partie sud et 27% dans la partie nord. Les deux rangs doubles III et VIII, situés autour l'agglomération du village (rang VI) et de l'agglomération de la station (rang V), sont les rangs agricoles les plus habités avec près de 40% des électeurs. Plus nous nous éloignons des centres villageois, tant vers le nord que vers le sud, et que nous nous rapprochons des limites de la municipalité, plus la densité de la population diminue avec une proportion d'électeurs d'à peine plus élevée que 3%.

Tableau 5.4 : Distribution des électeurs en fonction des zones de résidence²⁹⁶

Zones de résidence	Nombre d'électeurs
Nouvelle zone rurale :	73
Ancienne zone rurale :	197
Total rural :	270 (23%)
Zone urbaine de la station :	536
Zone urbaine du village :	387 ²⁹⁷
Total urbain :	923 (77%)

La baisse de la population agricole de Lancaster ressemble à celle du Québec. Le nombre de fermes est passé de 70 à 53 de 2001 à 2006. Le nombre d'exploitants a suivi cette tendance en diminuant de 115 à 90. Parmi les 90 exploitants, on retrouve 60 hommes et 30 femmes âgés en moyenne de 47,5 ans. La plupart travaille à temps plein, c'est-à-dire plus de quarante heures par semaine.

Sans surprise, la proportion de la population rurale résidant dans les rangs n'est plus aussi importante qu'autrefois. Il est néanmoins encore possible d'observer des vestiges de cette ancienne présence par les vieux bâtiments de ferme et quelques silos en désuétude abandonnés au milieu de nulle part. La population habitant les rangs représente maintenant près du quart des électeurs de Lancaster, ce qui est différent de la plupart des municipalités du Québec. En effet, la place de l'agriculture est beaucoup plus importante à Lancaster. Les agriculteurs, même s'ils ne représentent plus que 5% de la population totale, sont

²⁹⁶ Source : Liste électorale municipale de 2005.

²⁹⁷ Ce chiffre inclut la population du Domaine Lancastana.

proportionnellement plus nombreux que dans tout le reste de la province. Cette proportion élevée d'agriculteurs caractérise aussi la MRC avec 4,3%, et, dans une moindre mesure, la région administrative avec 2,4%. Lancaster est aussi l'une des trois régions administratives du Québec qui compte le plus d'entreprises porcines (BAPE, 2004) et de producteurs laitiers (ISQ, 2007), avec sa région voisine de Chaudière-Appalaches et de la Montérégie.

La réorientation de la production agricole depuis les années 1980-1990 à Lancaster marque de façon significative les transformations récentes. Depuis le dernier recensement de Statistique Canada en 2006, la production porcine l'emporte désormais sur la production laitière à Lancaster. En 2006, la production laitière occupe quatorze (14) fermes contre seize (16) fermes consacrées à la production porcine.²⁹⁸ Le territoire de Lancaster comprend aussi le nombre le plus élevé de porcs de toutes les municipalités comprises dans le bassin versant de la rivière Saint-Michel (Morin et Boulanger, 2005).

La spécialisation de l'agriculture dans le lait et le porc est telle à Lancaster que les autres types productions sont quasiment inexistantes. Les fermes laitières et porcines occupent environ 90% de la superficie totale des fermes de la municipalité, laissant un maigre 10% pour plusieurs productions diverses. L'élevage de bovins de boucherie, de volailles, de chèvres et de veaux occupent huit fermes. La grande culture (soja, maïs et foin) sont les productions principales de six fermes et la production de fruits et légumes est relativement marginale avec trois fermes. Aucune production en serre, ni de production d'arbres de Noël, de pépinière ou de gazon cultivé n'est présente sur le territoire. L'agriculture biologique n'est pas présente contrairement aux anciennes localités du « bas-comté » situées sur les rives du Saint-Laurent. La majorité des terres en forêt est la propriété de particuliers et dépasse rarement les 78 hectares.²⁹⁹ Seule une compagnie forestière (Stadacona³⁰⁰) possède environ 1 432 hectares.

298 Selon mes propres observations basées en partie sur les données d'utilisation du sol fournies par la MRC, j'obtiens plutôt dix-sept (17) fermes laitières et treize (13) fermes porcines en plus d'une ferme mixte produisant du porc et du lait. Il est sans doute possible d'expliquer ces différences par le passage de trois fermes laitières à la production porcine. La diminution du nombre de producteurs laitiers est généralisée à l'ensemble du Canada et non seulement à Lancaster. De 1996 à 2003, le nombre de fermes laitières au Québec a diminué de 25% pour une moyenne de 443 fermes par année (MAPAQ, 2004).

299 Un hectare équivaut à 1 000m².

300 Compagnie fondée en 1909 sous le nom d'Anglo Canadian Pulp, la Stadacona, cinquième usine de papier journal en Amérique du Nord, a déjà appartenu au groupe japonais Daishowa qui l'avait vendue en 2001 à la société américaine Enron qui, après avoir déclaré faillite, vend la compagnie à Peter Brant, magnat américain du papier journal. L'entreprise possède une papetière dans la ville de Québec.

Lancaster compte beaucoup moins de fermes individuelles et plus de fermes collectives que la moyenne des municipalités québécoises, même si la ferme individuelle est la première forme d'organisation à Lancaster.³⁰¹ La compagnie familiale représente la forme de propriété de 30% des fermes et la société de personnes avec un contrat écrit représente 26% des fermes.³⁰² La composition des fermes est encore majoritairement familiale à 92%.

L'expansion de la production porcine est un phénomène marquant depuis quelques années et certains analystes mettent en évidence les problèmes environnementaux liés à la gestion des surplus de fumier et au déboisement.³⁰³ Étonnamment, la cohabitation entre les agriculteurs et le reste de la population n'a toutefois jamais été source de conflits majeurs à Lancaster.³⁰⁴ L'intégration et la présence des « méga-porcheries » ne sont d'ailleurs pas des phénomènes importants à Lancaster.³⁰⁵ Être « intégré » veut dire que l'agriculteur devient quasiment un ouvrier salarié dépendant d'un patron.³⁰⁶ La croissance de la production

301 La ferme individuelle est la forme de propriété pour 50% des fermes québécoises comparativement à 30% pour les fermes de Lancaster.

302 La société en nom collectif et la compagnie sont deux formes différentes d'organisation de la propriété agricole. La société n'est pas une entité distincte des individus qui la composent comme l'est la compagnie. À cet égard, les revenus de la société sont des revenus personnels pour les sociétaires en fonction des parts qu'ils détiennent, contrairement à la compagnie où les travailleurs (les employés et les agriculteurs) reçoivent un salaire. L'impôt est prélevé dans le premier cas sur le revenu personnel et le taux d'imposition augmente en fonction des revenus de la société, tandis que dans le second cas, les revenus de la compagnie sont imposés à un taux fixe. Le passage d'une société à une compagnie se réalise dans bien de cas, non seulement pour payer moins d'impôt, mais aussi pour faciliter l'accès à la propriété pour la relève. On peut donner des actions à ceux qui assureront la relève sans nécessairement passer par la fondation d'une nouvelle société devant le notaire. Les fermes ne sont plus transférées (en bloc) en raison de leur valeur trop élevée. La structure d'une compagnie est moins rigide et mieux adaptée à l'économie capitaliste que celle d'une société, car elle est indépendante des membres qui la composent (Morisset 1987: 177-178).

303 Selon le BAPE (2003, vol. 2: 197), la Direction de la santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec constate à l'été 2002 la présence de cyanobactéries dans la rivière Saint-Michel.

304 La construction des porcheries n'est pas récente, mais une proportion élevée des propriétaires font partie de la population souche, ce qui fait dire à certains que « tout le monde est relié à ça ». Les problèmes de cohabitation apparaissent clairement dans des milieux plus hétérogènes où les porcheries sont quasiment inexistantes. Un producteur me donne l'exemple d'un village beauceron où les conflits sont inexistantes, malgré un nombre de porcheries encore plus élevé. Il faut souligner qu'à Lancaster les porcheries sont surtout localisées à l'extérieur des zones villageoises, qu'elles sont relativement isolées en raison de la faible densité des rangs de « l'arrière-pays ». Les odeurs ne sont pas pour autant absentes.

305 Selon le journaliste Claude Turcotte (2007), 60% des producteurs de porcs du Québec auraient des contrats avec des intégrateurs et Lanaudière serait la seule région du Québec où les producteurs indépendants seraient en majorité. À Lancaster, il n'y a que trois producteurs qui possèdent moins de 100 hectares, ce qui laisse croire que les « intégrés » sont en proportion moindre que l'ensemble du Québec. Plus de 70% des fermes porcines appartiennent à la population possédant les superficies de terres les plus importantes: plusieurs sont d'anciens producteurs laitiers.

306 « L'intégrateur investit lui-même dans le recyclage et la modernisation des installations, fournit tous les intrants requis, y compris les animaux et la nourriture, et devient l'acheteur unique de la production. Le

porcine transforme l'agriculture québécoise, notamment parce que les producteurs de porcs sont en moyenne plus jeunes que les autres producteurs agricoles (43,6 ans contre 47 ans), plus scolarisés que les producteurs laitiers, et les femmes sont plus nombreuses (BAPE, vol. 1, 2003).³⁰⁷ Il est possible que la composition familiale des fermes rende plus difficile l'implantation de l'intégration. À Lancaster, l'intégration a mauvaise presse comme me l'explique l'agronome. L'agente de développement rural me confirme également que l'intégration n'est pas un phénomène répandu dans la région³⁰⁸. Les différences entre la taille des entreprises sont relativement minimales. 89% des fermes ont une superficie de terres en culture et en jachère de moins de 400 acres et 11% plus de 400 acres. Les trois-quarts des fermes possèdent moins de 400 acres de superficie agricole totale et près de 60% des fermes ont une valeur en capital agricole totale de moins de 1 000 000 \$. Il ne s'agit pas de minimiser les écarts entre agriculteurs, mais d'insister sur une distinction morphologique encore plus fondamentale: la forme de propriété en fonction de la spécialisation et du type de population. La compagnie est la forme de propriété la plus répandue chez les producteurs de porcs avec plus de 80% du total des fermes porcines, contrairement à 40% des fermes laitières dont près de 50% sont des sociétés en nom collectif contre à peine 15% pour les fermes porcines.³⁰⁹

La population souche domine fortement les autres types de population dans la production porcine³¹⁰, alors que dans la production laitière, la propriété est plus également partagée entre la population souche et l'ancienne³¹¹. Les trois fermes laitières appartenant à la nouvelle population sont toutes détenues par des immigrants européens dont deux sont

cultivateur qui a accepté cette formule est ainsi un véritable intégré. Son statut de producteur agricole s'efface, il devient un travailleur salarié ou, pis encore, un ouvrier à forfait » (Kesteman *et al.*, 2004: 225).

307 On pourrait aussi signaler le développement de la recherche environnementale et « sociale », et une redécouverte « obligée » de l'agriculture par des néo-ruraux et des citadins.

308 « C'est familial, mais d'une autre façon. Avant t'avais mettons l'homme qui était propriétaire de la ferme avec sa femme qui travaillait, mais qu'y'avait pas d'action là-dedans pis pas de salaire avec les enfants qui allaient à l'école, pas tout le temps, des fois y travaillaient. Maintenant c'est encore familial, mais tu vas voir le père avec ses deux fils pis sa fille mettons, faque là c'est plus juste une famille, c'est quatre familles, c'est pas une. Les enfants sont adultes, ils sont partenaires financiers de la ferme aussi, c'est quatre familles qui vivent de la ferme, c'est plus une, faque grossit le troupeau, grossit le quota. Les fermes sont plus grosses, mais c'est pas nécessairement l'intégration comme on peut voir dans d'autres régions » (Agente de développement rural, 6).

309 L'importance de la forme « compagnie » dans les fermes porcines peut sans doute s'expliquer par le fait qu'elle est une production plus dépendante des marchés.

310 La population souche est propriétaire de neuf (9) fermes sur treize (13).

311 Ces deux types de population possèdent respectivement six (6) et cinq (5) des quatorze (14) fermes laitières.

parmi les plus importants propriétaires terriens de leur spécialité. Dans la production porcine, les trois propriétaires de la nouvelle population sont tous originaires de la région. La propriété des fermes de Lancaster est en somme relativement concentrée entre les mains de la population souche qui détient tout près de la moitié des fermes, suivie de l'ancienne population qui détient 33% des fermes, et de la nouvelle population avec 20%. La propriété du sol est aussi largement détenue par la population souche qui possède environ 56% de la superficie totale des terres de la municipalité.³¹² Parmi la population souche qui détient des fermes, on note une concentration de la propriété du sol entre deux familles, dont l'une fait partie de mes informateurs.

Tableau 5.5: Portrait de la propriété des fermes de Lancaster³¹³

Type de population	% des fermes détenues	% de la superficie des terres agricoles détenues	Spécialité agricole
Souche	47%	56%	9 porcheries 7 fermes laitières
Ancienne	33%	24%	1 porcherie 7 ferme laitière
Nouvelle	20%	20%	3 porcheries 3 fermes laitière

De cette description du territoire et de la population agricoles, nous devons d'abord retenir la présence agricole plus forte à Lancaster comparativement à l'ensemble du Québec, et ce malgré la tendance générale de la diminution du nombre de fermes. L'agriculture se réoriente de la production laitière vers la production porcine qui devient dominante. Majoritairement occupée par la population souche, la spécialisation porcine se développe surtout par des compagnies, plutôt que des sociétés en nom collectif, et se

³¹² Ces chiffres sont le résultat d'une évaluation du cadastre et des données relatives à la propriété et à l'usage des sols fournis par la MRC. Chacun des lots où l'usage dominant (plus de 50%) était la production laitière et porcine, l'élevage de bovins de boucherie et la production de fruits et légumes ont été pris en compte dans le calcul de ces pourcentages. J'exclus environ une dizaine de propriétaires qui ne résident pas à Lancaster, trois compagnies à numéro dont les propriétaires demeurent inconnus (ils occupent seulement 191 hectares dont plus de 70% sont des forêts inexploitées), les treize érablières qui n'occupent pas les propriétaires à temps plein et quelques particuliers qui sont propriétaires de lots où prédomine la grande culture, mais que je ne peux associer à des fermes particulières.

³¹³ Source: MRC, carte d'utilisation et de la propriété du sol, 2005.

caractérise par la quasi-absence de l'intégration.

Avant d'aborder la situation concrète de quelques agriculteurs parmi les plus « dominants », nous ferons un détour par l'histoire générale de l'agriculture au Québec, à défaut d'avoir beaucoup de données relatives aux transformations historiques de l'économie agricole de Lancaster. L'importance de la production laitière et porcine dans ce secteur d'activité économique mérite qu'on s'y attarde plus longuement, au détriment des autres activités agricoles plus marginales. Mon objectif n'est évidemment pas d'apporter de nouvelles contributions « factuelles » à l'historiographie, mais de dégager les principales divisions sociales à l'intérieur de la pratique agricole qui puissent révéler l'existence d'espaces sociaux différenciés dont nous cherchons à vérifier l'existence.

5.2.3) Historique de l'organisation collective de l'agriculture québécoise

Les chercheurs s'entendent généralement pour distinguer trois types d'agriculture dans l'histoire du Québec: l'agriculture domestique, l'agriculture marchande diversifiée et l'agriculture marchande spécialisée.³¹⁴ La nomination des types change parfois, mais ceux-ci traduisent généralement « des niveaux d'intégration à l'économie de marché » (Thibeault 2008: 10). Je m'intéresse à ces formes historiques avec l'objectif de rendre compte de l'organisation collective de l'agriculture. Ces formes historiques président aux divisions actuelles des activités agricoles. Il est essentiel de bien les comprendre pour analyser le discours des personnes impliquées dans l'économie agricole de Lancaster. Ces diverses formes coexistent toujours, malgré la domination de l'agriculture marchande spécialisée.³¹⁵

314 Plusieurs études récentes sur l'agriculture québécoise (Thibeault 2008; Dupont 2006; Morisset 1987) et sur les principales organisations agricoles telles l'UPA (Kesteman et al. 2004), la Coopérative fédérée (St-Pierre 1997) et Agropur (Beauchamp 1988) reprennent cette typologie que nous utilisons aussi dans la visée bien particulière de comprendre à quels types de relations sociales renvoient ces formes d'agriculture.

315 Il n'y a pas de marché public à Lancaster pour deux raisons. La spécialisation dans le porc et le lait fait en sorte qu'une grande partie de la production agricole de Lancaster doit obligatoirement passer par un système collectif de vente, et les producteurs maraîchers sont quasiment inexistantes. Nous pensons aussi que les locaux se passent bien d'un tel lieu. Mon hôtesse, par exemple, achetait ses œufs de la voisine sans que la marchandise ne passe par le marché et l'agronome téléphonait au producteur maraîcher pour s'enquérir de la disponibilité de ses fruits. L'absence d'un petit marché public est plus souvent déplorée par la nouvelle population.

5.2.3.1) *L'agriculture domestique et les difficultés d'association. La famille entrave le développement de l'agriculture*

L'agriculture domestique, type le plus ancien, est structurée par la famille et la parenté. La production lui est essentiellement destinée et les liens avec le marché sont épisodiques. La spécialisation de l'agriculture n'est pas très développée : les cultivateurs possèdent plusieurs variétés d'animaux et les surplus ne sont pas très importants. Dans chaque paroisse, il existait au tournant du XX^e siècle des fabriques de beurre et de fromage qui transformaient les surplus de la production laitière.

Dans les années 1880, l'industrie laitière était très simple. Une vache, deux vaches pour la plupart des familles, chacun faisait son beurre. Une fromagerie par village recevait le surplus de lait de chacun des cultivateurs, pour en faire du beurre pour le village et le reste du lait en fromage. Il y avait aussi des laitiers. Un cultivateur qui résidait dans le village ou en dehors du village faisait la livraison, de portes en portes, des pintes de lait, chaque jour beau temps ou mauvais temps. Il fallait faire la « run » de lait (Lancaster 1999: 2,9 et 2,10).

À cette époque, Léon Gérin (1937) observe que l'agriculture domestique ne favorise pas la vie des associations collectives, à l'exception des associations héritées du cadre paroissial. L'agriculteur vit alors dans un cadre familial inscrit collectivement dans la paroisse. La prolifération des fabriques paroissiales signale les transformations de l'agriculture québécoise qui débute sa spécialisation dans la production laitière. Celle-ci est plus rapide dans les Cantons-de-l'Est et dans la région de Montréal. Dans les plus anciennes régions de peuplement, le cultivateur serait plus « progressiste » (Gérin, 1937) que dans les milieux de colonisation récents, plus éloignés des marchés urbains, comme Lancaster. L'organisation de l'agriculture s'y est développée plus rapidement grâce à différentes associations et coopératives qui se répandent après la Loi des sociétés de coopératives agricoles de 1908 (Beauchamp 1979: 338), laquelle permet aux nouvelles organisations agricoles d'obtenir des subventions gouvernementales.

Les débuts de la coopération agricole sont difficiles et inégaux. Beauchamp (1979: 344) estime que de 1900 à 1930, les coopératives ont représenté à peine plus de 10% des agriculteurs. La « pratique associationniste » est très réduite « malgré les nombreuses exhortations pour solliciter l'adhésion du plus grand nombre possible des agriculteurs » (1979: 379) par les élites agricoles qui auraient toutefois négligé la « formation » nécessaire des futurs coopérateurs.

La diffusion rapide de la formule coopérative dans la province est aussi le fruit du travail efficace des propagandistes (agronomes, prêtres, etc.) soutenus par le gouvernement québécois. Par contre, la plupart d'entre eux ont travaillé à l'organisation des coopératives en négligeant la formation préalable (1979: 379).

Selon Gérald Fortin, la formule coopérative, encadrée par le Ministère de l'agriculture et soutenue par la nouvelle profession d'agronome³¹⁶, était perçue comme un projet politique extérieur, pour tout dire urbain, qui venait concurrencer l'ordre local. À son avis, le mouvement coopératif n'attaque pas en premier lieu le système capitaliste, mais les commerçants locaux avec qui, en devenant coopérateurs, les agriculteurs pouvaient entrer en conflit.

Ce n'est donc pas le système que le mouvement coopératif attaqua mais des commerçants locaux, c'est-à-dire des gens auxquels on était lié par des liens de parenté ou d'amitié. À cause de ces liens affectifs, on ne pouvait pas ruiner complètement ces marchands ou ces producteurs devenus exploiters. Ainsi, au niveau local, la coopérative a eu pour effet de créer un concurrent efficace au monopole des commerçants plutôt que de créer un monopole communautaire réel (Fortin, 1971: 252).

À Lancaster, quelques familles de la population souche faisaient le commerce des produits agricoles. Le père de l'ancien président de Fabrique par exemple faisait le commerce de terres à bois³¹⁷ en plus de partir à chaque semaine au marché de Québec où il vendait les denrées agricoles de plusieurs familles. Cette pratique commerciale était courante en Beauce dans les paroisses d'origine d'une majorité de la population souche.³¹⁸

Les difficultés du mouvement coopératif s'expliqueraient surtout par la confrontation entre la paroisse agricole et ses familles et une élite « nationale », plus scolarisée, ce qui explique le problème de « formation » dont nous parle Beauchamp. Fortin pense que les leaders locaux ont vu dans le mouvement coopératif un mouvement gouvernemental qui menaçait le fragile équilibre entre les différentes familles des paroisses rurales.³¹⁹ L'explication de Fortin n'a pas été reprise par les historiens des organisations

316 Pour plus de précision sur la constitution de cette nouvelle profession, voir les premiers travaux du spécialiste de la ruralité Bruno Jean (1977).

317 Il achetait les lots à bois des cultivateurs qu'il défrichait et revendait.

318 En particulier celle de l'ancien président de Fabrique qui a lui-même poursuivi pour un certain temps cette pratique des « Jarrets noirs », surnom donné aux Beaucerons qui devaient traverser des territoires marécageux avant d'arriver à Québec boueux où ils ne passaient pas inaperçus.

319 Jacques Saint-Pierre (1997: 3) soutient cette idée: « Au point de départ, il y a un projet défini par les élites, mais l'attitude des cultivateurs face à ce projet est empreinte de pragmatisme. Comme le souligne Claude Beauchamp, si certains soutiennent leur coopérative par principe, ils sont beaucoup plus nombreux à y adhérer parce qu'ils en tirent des avantages tangibles ». De plus, selon Saint-Pierre (1997: 12), les trois

agricoles qui soulignent plutôt les « défaut[s] de coopération » dans la classe agricole en suggérant d'y voir des traits caractéristiques des cultivateurs tels « l'apathie » (Saint-Pierre, 1997: 35) et le « comportement individualiste »³²⁰ (Beauchamp, 1979: 380; Kesteman *et al.*, 2004: 46). Ils reconduisent ainsi les opinions des élites agricoles de l'époque, comme celles d'un ancien directeur de l'UCC et que rapporte d'ailleurs Jacques Saint-Pierre (1997: 2).

Dans ces sociétés, on n'avait pas l'esprit coopératif. D'abord, quand il s'est agi de construire, chacun voulait avoir la fabrique à sa porte, ensuite les membres voulaient exploiter ceux qui avaient retardé à entrer dans la société en leur refusant une part et par suite les profits à venir et encore, ceux qui étaient éloignés ne voulaient pas charroyer leur lait au profit de la société. Il a fallu que celle-ci paie pour le faire transporter. Dans presque tout les cas, ces sociétés ont fini par une faillite à cause du défaut d'esprit coopératif.

Dans une société où la forme dominante de la pratique agricole est liée de la famille, l'importance du marché est minime et le développement des coopératives est secondaire. Malgré le peu d'associations agricoles dans les villages, on ne peut pas conclure au manque « d'esprit collectif » en raison d'un manque « d'esprit coopératif ». Dans les deux cas, il ne s'agit pas de la même coopération.³²¹ À partir du moment où la production agricole ne trouve plus autant de débouchés localement empêchant d'écouler tous les surplus, en raison notamment d'une spécialisation accrue, les cultivateurs doivent regarder à l'extérieur d'où l'importance d'une organisation « collective ». Cette organisation se réalise d'abord et surtout dans les milieux agricoles déjà plus spécialisés, appuyés par le Ministère de l'agriculture qui intervient de plus en plus dans les fabriques laitières et les coopératives paroissiales pour contrôler la qualité du lait et surveiller leur gestion administrative, afin de satisfaire notamment à la demande étrangère.

À la fin du XX^e siècle, il existe, bien avant les coopératives, un grand nombre de

grandes coopératives centrales, la Société coopérative des fromagers de Québec (1910), le Comptoir coopératif de Montréal (1913) et la Société coopératives des producteurs de semences de Québec (1914), « prolongent, dans le domaine commercial, l'action du ministère de l'Agriculture ».

320 Au-delà de la forte connotation normative, le sociologue américain Everett-C. Hughes (1945: 304) précise bien qu'il s'agit d'un « individualisme familial »: « C'est bien cette insistance que met la famille en tant que famille à atteindre ses ambitions par son propre effort qui semble constituer l' « individualisme » proverbial du cultivateur du Québec. Cet individualisme n'est pas tant celui de l'individu comme tel, que, si on nous pardonne ce paradoxe, celui de la famille toute entière. La famille ne veut pas abandonner son sort aux mains des autres ni aider à payer pour l'instruction des autres. Elle tient à conserver ses ressources pour des fins décidées par la communauté familiale elle-même ».

321 L'organisation familiale de l'agriculture, bien qu'elle soit depuis longtemps soulignée, mériterait d'être étudié encore plus attentivement, car ce « défaut d'organisation », encore présent dans les écrits, masque cette réalité familiale où s'organise notamment la différenciation des tâches entre les hommes et les femmes.

fabriques paroissiales.³²² Le développement des coopératives locales dans les paroisses de colonisation était entravé par la présence de ces milliers de fabriques paroissiales présentes dans chaque village, ainsi que par l'organisation sociale structurée autour d'une agriculture domestique inscrite dans les relations familiales, et par une production moins importante et de moins « bonne qualité » en comparaison avec les milieux agricoles de la grande région de Montréal.³²³

Des coopératives sont fondées, mais leur existence n'est pas nécessairement très longue.

Un certain esprit de corps aurait pu naître au niveau des coopératives locales, mais on n'y prêtait peu d'attention et, en 1930, les trois quarts des quatre cent dix coopératives fondées depuis 1909 étaient disparues. Une animation locale aurait été d'autant plus importante qu'à l'époque la municipalité ou la paroisse tenait lieu de société globale pour la plupart de ces habitants (Beauchamp 1979: 380).

Devant ces impasses, le gouvernement se concentre sur les coopératives régionales dans les régions plus « progressistes » (Beauchamp 1988: 34) et fonde en 1922, la Coopérative fédérée, née de la fusion des trois coopératives centrales alors en difficultés financières. Le gouvernement finance le projet et « s'attribue un droit de tutelle, ce qui irrite les cultivateurs » (Fillion 1989: 141) qui acceptent difficilement la gérance de l'État.³²⁴

De cette tension entre le paroissial et le « national » ou le « régional » est née, selon

322 Selon Thibeault (1996: 138), de 1880 à 1900, le nombre de fabriques croît de façon spectaculaire passant de 159 à 2 323 fabriques.

323 À Saint-Justin, la fondation de l'une des premières beurreries fut réalisée par un jeune homme formé par le curé qui fonde le premier cercle agricole de la région de Trois-Rivières (Gérin, 1937: 102). L'agronome engagé par le gouvernement, fervent apôtre de la coopération, entre en concurrence avec le curé qui dirige la paroisse. Le statut de l'agronome est révélateur de ces tensions comme l'a observé l'anthropologue Horace Miner (1985: 184) à Saint-Denis-de-Kamouraska dans les années 1930. « L'agronome de la région est, dans une grande mesure, dans la même situation que le médecin. C'est le nouveau diffuseur des méthodes rationnelles. Ses conseils entrent en concurrence avec les méthodes agricoles traditionnelles, surnaturelles aussi bien que quasi naturelles. Son enseignement reçoit quelque appui à l'école dans les classes supérieures, mais cet appui est faible. L'Église ne s'y intéresse pas comme au médecin. Les services de l'agronome sont gratuits, mais suivre ses conseils entraîne généralement des frais, ce qui retarde l'acceptation de son enseignement. Lui aussi incarne un facteur extérieur qui cherche à pénétrer la société plutôt qu'il n'est le produit spontané de la société elle-même ».

324 Beauchamp (1988: 34) reprend les propos d'un promoteur de la régionalisation des coopératives qui méritent d'être reprise ici tant ils montrent bien la confrontation entre deux mondes: « On nous a reproché d'ignorer la réalité et, pour être plus précis, de vouloir la destruction des cadres paroissiaux sur lesquels est bâtie l'organisation religieuse, sociale et civile. Parce que l'organisation religieuse, sociale et civile est bâtie sur le plan paroissial, ce à quoi nous sommes loin d'avoir des objections parce que ce cadre est logique, normal et répond aux besoins, il aurait fallu nécessairement, semble-t-il, conclure que l'organisation économique devrait être saine et orthodoxe, être organisée dans les mêmes limites. C'est une opinion, mais nous avons bien le droit de ne pas la partager ».

Fortin (1971: 252)³²⁵, l'Union catholique des cultivateurs (UCC) en 1924 appuyée dès le départ par le « clergé local [qui] est à l'origine de la fondation de la presque totalité des cercles de l'UCC pendant les années 30 » (Kesteman *et al.*, 2004: 25). Les débuts de l'UCC sont assez difficiles, malgré une fondation qui résulte d'un « travail de réflexion et d'animation à la base, dans les paroisses » (Kesteman *et al.*, 2004: 70). L'adhésion à l'association s'obtient plus facilement dans les régions de colonisation où le cadre paroissial est plus puissant que dans les milieux agricoles plus spécialisés et déjà organisés par des coopératives régionales ou des entreprises privées (Kesteman *et al.*, 2004: 93). Cette adhésion différenciée à l'UCC favorise la prise de contrôle de l'Église qui réussit à tasser les premiers fondateurs plus « progressistes » avec qui elle entretient des relations conflictuelles notamment à propos du crédit agricole (Morriset, 1987: 34). L'Église croit que le crédit ne doit pas « être à la portée de tous » et doit être administré par les caisses populaires où, à titre d'aumônier et parfois de fondateur, le curé a droit de regard. Les seconds veulent au contraire que le crédit soit administré par l'État et qu'il soit possible d'obtenir des prêts de plus longue durée.

Pour un court instant dans l'histoire, les relations entre les coopératives et l'UCC vont être « harmonieuses ». Tant que l'Église conserve le contrôle de l'UCC, celle-ci va demeurer une association professionnelle agricole qui promeut l'éducation de ses membres et défend les intérêts généraux de l'agriculture, tout en développant l'esprit coopératif, sans s'ingérer dans la mise en marché. La division des tâches entre la production et la transformation est rétablie et la nouvelle Coopérative fédérée occupe progressivement une place majeure dans la transformation des produits agricoles avec quelques entreprises privées.

Il est important de retenir que l'organisation de l'agriculture a été dès le départ traversée par des conflits sociaux résultant de relations sociales concrètes entre des individus et des groupes qui appartiennent à des milieux sociaux différenciés. L'idée défendue ici est que la confrontation entre l'UCC et la Coopérative Fédérée est à l'origine un conflit entre deux types d'agriculture qui ne sont pas constitués sur une même base

325 Beauchamp (1981: 76) abonde dans le même sens: « Les coopératives étaient considérées comme des créatures gouvernementales. Cette situation n'est pas étrangère à la fondation, en 1924, de l'Union catholique des cultivateurs. Aussitôt se sont instaurées des relations tendues entre la coopération et le syndicalisme agricoles, relations qui ne réussirent jamais à devenir bonnes, même de nos jours ».

morphologique. Articulé autour de la paroisse et de la famille, l'agriculture domestique fortement présente dans les régions de colonisation résiste à une organisation « collective » fondée davantage sur la profession et la spécialisation que sur l'appartenance à une localité particulière. Les chercheurs reprennent souvent la thèse de désorganisation de la classe agricole, mais elle masque l'organisation déjà existante qui est parfois péjorativement appelée l'« esprit de clocher », le « manque d'ouverture » ou « l'individualisme », comme si les relations familiales n'étaient pas « collectives ».³²⁶

Cette représentation d'une fermeture sur soi est largement partagée par des gens extérieurs ou nouvellement arrivés au village qui leur apparaît opaque et contrôlé par quelques familles établies depuis longtemps. Il s'agit d'une première division importante dans l'économie agricole, entre une organisation locale ou paroissiale et une organisation régionale et gouvernementale. L'opposition persiste encore de nos jours dans le village de Lancaster et prend plusieurs formes. Le savoir de l'agronome, par exemple, entre en concurrence ou en contradiction avec le savoir traditionnel des cultivateurs qui n'a pas la même reconnaissance sociale, la plupart des cultivateurs des régions de colonisation n'ayant pas une aussi longue scolarité. Le passage d'une agriculture domestique à une agriculture marchande diversifiée se caractérise par l'apparition du marché investi d'abord par les producteurs laitiers plus spécialisés, plus près des marchés urbains et des cantons plus anglophones produisant du lait de meilleure qualité (lait nature) et adoptant plus rapidement les procédés agricoles modernes.³²⁷

5.2.3.2) *L'agriculture marchande diversifiée*

Les coopératives agricoles connaissent du succès dans les milieux plus hétérogènes où le cadre paroissial coexiste avec d'autres institutions collectives. Généralement situées à proximité des marchés urbains, les premières coopératives ne s'organisent pas sur la base de l'appartenance paroissiale, à l'instar par exemple des cercles de l'UCC, mais en fonction

³²⁶ Si deux familles par exemple, par un taux de fécondité élevé, sont apparentées avec près de la moitié de leur village, est-il possible d'y voir là des dimensions collectives?

³²⁷ Gérin (1937) décrit bien ce type d'agriculteur « progressiste » lors de son passage chez une famille de Saint-Hyacinthe qui réussit à « s'élever », malgré les effets destructurant de l'industrie de plus en plus présente. Il déplore toutefois que ce type soit trop rare chez les Canadiens français.

d'une appartenance professionnelle liée à la spécialisation progressive de l'agriculture. Les zones récentes de colonisation comme Lancaster voient leurs premières coopératives fondées plus tardivement que les anciennes régions et la présence du chemin de fer, qui rapproche Lancaster des milieux urbains, ne change pratiquement rien à cette situation. Le train passe d'abord sur le territoire pour satisfaire les besoins des entreprises forestières anglophones.³²⁸

Les débuts de l'organisation « collective » ou plutôt extra-familiale de l'agriculture n'apparaissent qu'après les efforts soutenus du curé pour une nouvelle colonisation de l'« arrière-pays » de la municipalité, et surtout, par nécessité, lors de la Crise des années trente. La fondation d'une coopérative est discutée depuis quelques années, mais les cultivateurs « qui donnent leur nom » ne sont pas assez nombreux (Lancaster, 1975: 195).³²⁹ Au début des années 1930, la coopérative est finalement fondée par un agronome et deux cultivateurs. Elle sert surtout à entreposer de la moulée achetée de la coopérative de Peterville³³⁰ et se charge du transport des animaux (Lancaster, 2000: 9,19).

La Deuxième Guerre mondiale transforme durablement le champ de l'agriculture québécois. En raison de la hausse accrue de la demande des produits agricoles, en particulier laitiers, et du départ d'une part significative de la main d'œuvre vers les villes, la spécialisation de l'agriculture s'accélère. À Lancaster, plusieurs personnes partent pour la ville où elles rejoignent de la parenté, notamment à Welland en Ontario, et partent travailler dans les industries de guerre. À cette époque, les coopératives connaissent une expansion.³³¹ Les tenants d'une agriculture marchande prennent plus de place au sein de l'UCC et prônent la « modernisation » de l'agriculture.

328 Les cultivateurs sont peu nombreux jusqu'aux années 1930 et travaillent souvent comme journalier dans les industries du bois. Le nombre de journaliers dépasse celui des cultivateurs jusqu'aux années trente. De 1911 à 1941, le nombre d'agriculteurs est passé de 55 à 191, alors que le nombre de journalier est passé de 170 à 60. L'industrie du bois permet d'obtenir un revenu complémentaire et de continuer une agriculture diversifiée sans spécialisation particulière. La chute des journaliers dans les années 1910 correspond au départ du dernier marchand de bois anglophone et à l'obtention par le gouvernement des terres non cultivées par le curé de l'époque, qui étaient auparavant des réserves forestières appartenant aux compagnies anglophones.

329 Le minimum était de vingt-cinq agriculteurs

330 La création de la coopérative de Peterville remonte à 1915, ce qui en fait selon Saint-Pierre (1997: 18), « le premier abattoir coopératif de l'Amérique du Nord ». Elle était la propriété de la Société des fromagers de Québec qui va se fusionner quelques années plus tard avec deux autres coopératives pour former la Coopérative fédérée.

331 De 1938 à 1945, le nombre de coopératives passe, selon Morisset (1987: 79), de 215 pour 17 245 membres à 626 coopératives pour 55 538 membres.

De 1939 à 1951, l'agriculture de marché allait se développer sans graves affrontements avec les tenants d'une agriculture domestique et ceux qui ne la pratiquaient pas encore. Ces derniers allaient être encore majoritaires en nombre, même si leur apport à l'offre ne l'était plus et si leur agriculture se désarticulait lentement (Morisset, 1987: 184).

La hausse de la productivité vient progressivement détacher de la ferme familiale plusieurs activités de transformation et permet un redéploiement des activités coopératives. L'expansion des coopératives, « étouffée » non pas directement par l'Église, mais par l'importance du cadre paroissial (familial), est facilitée par une forte demande de produits agricoles. Les prix élevés des denrées contentent les principaux artisans de l'agriculture qui vont produire plutôt qu'entretenir des conflits. À Lancaster, la coopérative achète la beurrerie locale en 1943 et transforme le lait jusqu'en 1954, lorsqu'elle achète des camions pour en effectuer le transport vers une coopérative extérieure. Les liens de l'agriculture avec le marché s'intensifient et les coopératives sont davantage perçues comme des « organisations de défense » contre les industriels et les banques notamment (Morriset, 1987: 78). À cette période, les relations entre syndicats et coopératives ne sont pas très conflictuelles.

L'expansion des coopératives et les « saines » relations avec le syndicat sont toutefois de courte durée. Elles déclinent lorsque l'économie agricole, et plus particulièrement laitière, vit des difficultés après des années relativement prospères.³³² La crise économique agricole affecte particulièrement les producteurs de « lait industriel »³³³, majoritairement présents dans les régions de colonisation comme Lancaster (Morisset, 1987: 80). Au tournant des années 1960, ils sont encore plus nombreux que les producteurs de lait nature.

Ceux qui ne gardent que quelques vaches dans une production diversifiée jusqu'à ceux qui lentement augmentent leur troupeau et se spécialisent dans le lait font partie des producteurs de lait industriel ou lait de transformation. Ils livrent leur lait à des entreprises qui le transforment en beurre, en poudre de lait écrémé, en fromage, etc. Ce qui caractérise ce secteur, c'est qu'il est dominé par l'entreprise coopérative. Ce sont les coopératives créées au début du siècle et surtout, de 1939 à 1947, qui sous l'aiguillon de la Fédérée se sont fusionnées, ont racheté ou éliminé

332 Pour en savoir davantage sur les raisons et les conséquences de cette crise, voir Morisset (1987: 68-83) et Kesteman *et al.* (2004: 217-225).

333 Le lait industriel, de moindre qualité, passe nécessairement par les usines de transformation alors majoritairement sous la propriété des coopératives. Le lait industriel est plus dépendant des marchés, contrairement au lait nature qui est envoyé à plus de 80% sur le marché de la consommation contrôlé par les entreprises privées (Morisset, 1987: 158).

les compétiteurs qui dominent le secteur de la transformation laitière. En 1960, les coopératives transformaient 35% du lait, en 1968, 53%, en 1970, 70% pour atteindre 85% en 1980 (Morisset, 1987: 146-147).

Les producteurs de lait industriel se rapprochent d'une agriculture domestique qui persiste encore quelques années pour ensuite définitivement céder sa place à une agriculture spécialisée ne répondant plus aux mêmes normes de production. Dans les régions de colonisation où l'agriculture diversifiée fut une pratique répandue jusque dans les années 1960-1970, le passage de la production de lait industriel au lait nature fut plus difficile. D'une part, la transformation du lait industriel était sous le contrôle des coopératives qui refusaient l'application des plans conjoints³³⁴, et d'autre part, le passage au lait industriel impliquait l'application de normes gouvernementales plus sévères. Les meilleurs et les plus gros producteurs de lait ont pu s'adapter et les plus petits ont été éliminés (Morriset, 1987: 168). Depuis lors, le nombre de fermes laitières n'a cessé de diminuer et les plus petits producteurs s'inquiètent toujours de la transmission de leur ferme à la relève, car les jeunes ne veulent plus passer par le même chemin que leurs parents, celui d'un travail quotidien à tous les jours de l'année.

Les producteurs de lait de consommation seront principalement les plus gros producteurs de chacune des régions qui auront été recrutés depuis longtemps pour approvisionner ce marché par les laiteries, des entreprises privées dans l'immense majorité des cas. Ils seront donc les plus gros producteurs, les moins saisonniers, les plus agressifs et progressifs du point de vue industriel, ceux qui répondront aux normes de qualité, de régularité et d'équipement les plus sévères (Morisset, 1987: 146).

La détérioration des relations entre les coopératives et le syndicat de l'UCC (Kesteman *et al.*, 2004: 242-243; Morisset, 1987: 91) se produit quand l'UCC se mêle des questions économiques en préconisant notamment un contrôle collectif de l'offre et la demande pour l'ensemble des producteurs.³³⁵ L'UCC sollicite l'aide du gouvernement afin qu'il intervienne

334 Les plans conjoints permettent la négociation collective des conditions de la mise en marché des produits agricoles. Ils permettent en outre de mieux répartir les revenus entre les différents acteurs du secteur agricole.

335 Beauchamp (1981: 102) dégage bien les positions de la coopérative et du syndicat dans son analyse des discours dans la *Terre de chez nous* lors de cette période. Selon la Fédérée, chaque organisation doit être « indépendante de l'autre » et le « syndicalisme vise la sauvegarde des intérêts généraux de l'agriculture tandis que la coopération protège les intérêts économiques de ses membres et aussi, jusqu'à un certain point, ceux de l'ensemble des agriculteurs » (*idem.*). Pour les syndicalistes, la position est plus ambiguë selon Beauchamp, mais il ressort que le syndicat préconise « la corporation de l'agriculture dont il assumerait la direction d'ensemble » (*idem.*). L'UCC a déjà créé des Comptoirs coopératifs pour concurrencer la Coopérative fédérée qui, avec la concentration de ses activités, devenait un géant agro-alimentaire acheteur au même titre que les entreprises privées, et s'éloignait du coup de la « base » des

dans la mise en marché des produits agricoles pour contrer les fluctuations dans le prix du lait notamment contrôlé par des transformateurs, tant coopératifs que privés, de plus en plus puissants.

En 1956, la Loi sur les marchés agricoles est adoptée et les plans conjoints permettent désormais aux agriculteurs de négocier collectivement les prix de leurs produits. Cette loi comporte toutefois de nombreuses lacunes et le contrôle de l'offre demeure inégal, à la mesure de la spécialisation des différentes productions et du degré de cohésion professionnelle (Kesteman *et al.*, 2004: 249-261). Par exemple, les producteurs de lait nature, organisés depuis longtemps en association professionnelle, ont pu rapidement profiter des plans conjoints, parce que les industriels étaient plus dépendants de leur production en raison de la faible durée de conservation de ce lait. Pour plusieurs autres productions, les industriels demeurent libres de s'approvisionner ailleurs dans la province et parfois même au Canada. Ces problèmes sont progressivement résolus à mesure que se développent les fédérations spécialisées au sein de l'UCC dans les années 1960, alors qu'elles demandent « des plans conjoints non plus locaux mais provinciaux, couvrant tous les producteurs et tous les acheteurs d'un produit visé » (Morisset, 1987: 97).

Au sein de l'UCC, une nouvelle structure parallèle s'était donc développée sur une base de spécialités, réduisant aux questions d'intérêt général le rôle des fédérations régionales et des syndicats locaux.

Le contrôle de la mise en marché des produits agricoles par les agriculteurs n'est possible qu'à la condition de passer du cadre paroissial, qui repose sur l'appartenance locale dans des réseaux familiaux, au cadre associatif fondé sur l'exercice d'une même profession. La mise en application de ce contrôle n'est plus dépendante des négociations entre les syndicats paroissiaux et les entreprises coopératives et privées, mais entre une fédération de producteurs, spécialisés à l'intérieur de l'Union des producteurs agricoles (UPA), et des transformateurs.

agriculteurs. La Fédérée engage de plus en plus de gestionnaires et d'administrateurs indépendants des agriculteurs et surtout plus « formés » aux questions économiques. Déjà à la fin des années 1930, le curé d'une paroisse de Drummondville dit au sociologue Hughes (1945: 174-175) que les cultivateurs n'ont plus les compétences nécessaires pour occuper le poste de marguillier: « Bien que le curé aime avoir un cultivateur parmi ses marguilliers, il avoue qu'il le fait seulement par condescendance. Les cultivateurs, dit-il, s'y connaissent trop peu en finances pour être utiles comme marguilliers dans une grosse paroisse de la ville ».

5.2.4) L'agriculture marchande spécialisée. Une polarisation dans la production laitière et porcine

Les coopératives deviennent, après des débuts modestes, des firmes agro-alimentaires qui concurrencent les entreprises privées, et provoquent une séparation progressive entre les cultivateurs et les transformateurs, qui amène les cultivateurs à se regrouper au sein de l'UCC afin d'établir un contre-poids. Cette résistance des cultivateurs face à des forces extérieures est en quelque sorte le prolongement de « l'individualisme familial », car elle se caractérise jusqu'à aujourd'hui par la défense de l'autonomie familiale. L'histoire de l'organisation collective de l'agriculture permet de dégager deux types d'économie: une économie « privée » à l'intérieur des familles, et une économie « collective » par l'intermédiaire des coopératives. La spécialisation actuelle dans la production laitière et porcine s'inscrit d'une certaine façon dans cette opposition. Celle-ci s'observe à la fois dans l'organisation matérielle des fermes et dans les discours des agriculteurs³³⁶.

5.2.4.1) La production laitière et la stabilité d'une organisation collective

« On peut croire aussi que l'opposition entre les coopératives et l'UCC a été plus stratégique et conjoncturelle que véritablement fondamentale » (Kesteman et al., 2004: 298).

La production laitière s'est longtemps divisée entre les producteurs de lait nature et les producteurs de lait industriel. Les premiers sont organisés professionnellement depuis les années 1920, et desservent les laiteries, surtout les entreprises privées de la grande région de Montréal (Morisset, 1987: 146). En 1937, dix associations locales se réunissent pour former l'Union des associations de producteurs de lait de la province de Québec. L'Union ne fait pas partie de l'UCC jusqu'aux années 1950 où elle devient la « première fédération spécialisée de l'Union » (Kesteman et al., 2004: 254). La Fédération est l'une des

³³⁶ J'étudierai les discours des personnes les plus impliquées et les plus reconnues localement. Pour chacun des agriculteurs, je vais étudier leurs discours sur: 1) les professionnels (agronome, comptable, etc.), 2) les syndicats, l'UPA et les coopératives, 3) le rôle de l'État dans l'économie agricole, 4) l'état de l'agriculture et son avenir.

premières associations à faire des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il mette sur pied un système national de quotas et de subsides en 1965-1966.

En 1966, les producteurs de lait industriel se regroupent finalement sur une base professionnelle et créent la Fédération spécialisée des producteurs de lait industriel du Québec (FPLIQ).³³⁷ Selon Kesteman *et al.* (2004: 256), les producteurs de lait industriel forment encore près des deux tiers des agriculteurs de la province au milieu des années soixante. Contrairement aux producteurs de lait nature qui envoient leur production aux entreprises privées, les producteurs de lait industriel l'envoient plutôt aux fromageries et aux beurreries coopératives. Les relations avec les coopératives³³⁸ nuisent à l'application des plans conjoints, car celles-ci refusent de s'y conformer, et l'État accepte de les exclure des plans conjoints. La mise en marché est contrôlée par les producteurs dans le secteur du lait nature, alors que dans celui du lait industriel, elle est assurée par les coopératives. Après de nombreux conflits entre les deux Fédérations³³⁹, remettant sur le devant de la scène l'opposition entre syndicalisme et coopération, les deux groupes fusionnent en 1983. Aujourd'hui, il n'existe plus que le lait nature et son prix est déterminé par des négociations collectives entre producteurs et transformateurs. La production laitière s'uniformise et les producteurs doivent respecter les mêmes normes de production et de qualité.

Dans les années 1970, le gouvernement fédéral adopte un Plan national de commercialisation du lait. Ce plan prévoit la répartition des quotas de mise en marché pour chaque province, selon la demande de produits laitiers. L'objectif est d'assurer un certain équilibre entre l'offre et la demande. À la suite de cette distribution de quotas par le fédéral, c'est la FPLQ qui est responsable de l'attribution des quotas à ses membres. La Fédération négocie avec les diverses associations de transformateurs, surtout le Conseil de l'industrie

337 L'accord initial entre l'État, l'UCC et la Fédérée prévoyait que les membres des coopératives ne feraient pas partie de la Fédération et échapperaient ainsi au plan conjoint (Morisset, 1987: 148).

338 Selon Morisset (1987: 147), en 1960 « les coopératives transformaient 35% du lait, en 1968, 53%, en 1970, 70% pour atteindre 85% en 1980 ».

339 Par exemple, la FPLQ intègre à deux reprises et sans consultation avec la FPLIQ plus d'une centaine de producteurs de lait industriel. Pour plus de précisions, voir Morisset (1987: 156-165).

laitière du Québec pour les industries privées³⁴⁰ et Agropur³⁴¹ pour les coopératives, qui s'entendent sur une convention collective fixant les règles de la mise en marché. Plus de 71% de la production totale de lait du Canada est transformée par trois entreprises: Parmalat, Saputo et Agropur.³⁴² Les coopératives (33 en 2003) sont les principaux transformateurs: elles s'occupent de près de 60% de la production laitière.

La réglementation de la mise en marché permet aux producteurs laitiers d'obtenir des prix qui tiennent compte de leurs coûts de production. La production laitière est toutefois un secteur « fermé », bénéficiant de mesures protectionnistes; les nouveaux producteurs sont rares. À l'instar des transformateurs, on observe une concentration des fermes laitières plutôt qu'une croissance continue ou régulière dans la production porcine.

5.2.4.1.1) La dépendance des producteurs laitiers et l'importance du collectif

Le discours de trois producteurs laitiers, dont deux hommes âgés dans la soixantaine qui se retirent progressivement de l'agriculture nous donne accès plus directement à l'expérience concrète des principaux intéressés. Le premier cultive encore la terre à temps partiel et a été impliqué pendant trente ans dans le mouvement coopératif. Il représente bien le passage d'une agriculture marchande diversifiée à une agriculture marchande spécialisée en passant dans les années 1970 de la production de lait industriel à la production de lait nature. Le second agriculteur est originaire de la région de Montréal. Il abandonnait la production au moment de notre entretien (Parent, 2004). Enfin, la dernière est une agricultrice du village voisin qui vient de remporter le titre d'agricultrice de l'année au sein de sa Fédération. Elle est également présidente du syndicat de base présent sur le territoire de Lancaster. Productrice plus jeune et plus scolarisée que les deux hommes, elle

340 Le Conseil est composé des transformateurs les plus importants comme Saputo, Parmalat, Kraft, et bien d'autres comme Nestlé, Unilever, etc. Les transformateurs québécois sont majoritairement réunis dans des coopératives alors que les plus importantes compagnies sont d'origine étrangère. Depuis quelques années, il faut souligner l'augmentation des petites entreprises de transformation grâce à l'émergence des micro-fromageries (MAPAQ, 2004: 17).

341 Agropur est parmi les plus importantes entreprises canadiennes dans la transformation laitière. Hors du Québec, elle compte des usines en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta et aux États-Unis.

342 Les données qui suivent proviennent d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, « Portrait de l'industrie canadienne, 2005 ». Document disponible dans internet à l'adresse: <http://www4.agr.ca/ressources/prod/doc/dairy/pdf/dairyprofile.pdf>.

est un cas intermédiaire entre l'ancienne et la nouvelle génération d'agriculteurs.

Malgré l'encadrement toujours plus étroit de leurs pratiques, les producteurs laitiers discutent longuement du développement de leur autonomie individuelle dans leur travail. Les deux hommes me parlent avec enthousiasme de leur maison et de leurs bâtiments de ferme qu'ils ont eux-mêmes construits. Ils me montrent, photos aériennes à l'appui, les transformations des bâtiments agricoles depuis l'acquisition de leur ferme. Le producteur laitier de Lancaster exprime de façon éloquente cette conception de l'agriculteur autonome et entrepreneur.

J'ai tout bâti ça moi-même ici. J'travailais quasiment jour et nuit. Un agriculteur a quasiment pas le choix de faire n'importe quoi. C'est sûr qu'aujourd'hui, les tracteurs c'est avec des ordinateurs. C'est plus difficile, si tu veux réparer des choses toi-même. Comme moi, y'a beaucoup d'affaires qui brisent, tu soudes pis tu repars. Dans l'étable, les moteurs qui brûlent, l'électricité faut que tu taponnes là-dedans, tu cherches pour savoir ce qui fait défaut. T'apprends tout le temps à mesure que tu fouilles là-dedans. Faut quasiment faire un peu tous les métiers. Tu te rends compte que tu montes ton affaire, pis c'est ça qui est plaisant. Tu montes ta business tranquillement. Tu vois ce que tu fais de tes mains (Maire et producteur laitier à la semi-retraite, 70 ans, 3:3).

Le maire se définit comme un agriculteur polyvalent qui doit tout savoir faire de ses mains pour monter et entretenir sa propre entreprise. Non sans une certaine fierté, les deux producteurs laitiers me disent qu'ils possèdent encore leur premier tracteur, qu'ils utilisent toujours après plus de trente ans de service et de nombreuses réparations, qu'ils ont eux-mêmes effectuées. Malgré une ferme de taille « moyenne », selon ses propres mots, le maire pense qu'il a pu vivre de l'agriculture, parce qu'il a toujours « fait avec du second » et qu'il n'a jamais eu de dettes à rembourser, et ce même s'il a repris tardivement la terre paternelle, sans aucune formation préalable.

C'est dommage pour les jeunes qui veulent commencer, parce que les gars y va falloir qui grossissent tout le temps. Les fermes familiales, il faut quasiment plus que tu penses à ça. C'est comme, appelle ça une tour de Babel, le gars achète du quotas pour tâcher d'augmenter son revenu. Si t'augmentes ton cheptel, ça te prends plus de nourriture, il faut que t'achètes un tracteur, faut que t'achètes une machinerie. Faut que tu achètes tout le temps pour être capable de grossir, pour arriver à payer tes affaires. C'est comme un cercle vicieux. Moi si j'ai réussi, c'est peut-être parce que j'ai toujours fait avec du second (Maire et producteur laitier à la semi-retraite, 70 ans, 3:3).

Le maire et le producteur laitier de la région de Montréal se rapprochent davantage des modèles de l'agriculture domestique et de l'agriculture marchande diversifiée où

l'« indépendance » vis-à-vis du monde extérieur est importante - le « domaine-plein » observé par Léon Gérin³⁴³ - et non l'expansion de l'entreprise à crédit. Cette tendance est aussi marquée chez la productrice:

Je n'arrivais pas ici [sur la ferme] avec des idées de grandeur. Je savais c'était quoi le travail à la ferme. C'est comme mon gars, y'a des idées de grandeur, mais il faut être capable de payer aussi. Les jeunes voient grand dans la qualité de vie, mais pas dans l'ouvrage (Présidente du syndicat de base, 44 ans, 2).

Grossir dans les limites de sa capacité financière selon ses besoins familiaux est la devise de ses producteurs et de la productrice qui tient toutefois à préciser, tous comme pour les producteurs laitiers, qu'ils sont « libres » de gérer leur entreprise comme ils le souhaitent; qu'ils sont leur propre patron.

Mais quand tu travailles sur une ferme, tu es ton propre boss. T'as toujours la nature par exemple...mais c'est toi qui fait tes propres horaires, pis y'a rien qui peut changer ça. On aime ça, parce que quand on a un après-midi de libre, pis on décide d'aller manger au restaurant. La fin de semaine entre le train du matin et du soir, on est libre. Si t'es pas dans le temps des foin, dans le temps des sucres, on est libre. On fait ce qu'on veut! J'me dit on se lève le matin, bon ben on va marcher avec la température, pis si il mouille, on va travailler dans l'étable. Y'a rien de monotone. C'est toi le matin qui fait tes horaires, qui gère tes affaires. Oui c'est stressant, mais en même temps t'es libre (Présidente du syndicat de base, 44 ans, 2).

Si les hommes discutent davantage de leurs travaux manuels, la productrice donne plutôt des exemples de gestion de la ferme, du temps et de l'administration. Comme je l'ai déjà observé (Parent, 2004: 133), les agriculteurs divisent le travail à la ferme entre le travail manuel (le « travail de bras ») et le travail de gestion. Les agriculteurs de l'ancienne génération, plus près du modèle domestique, sont plus à l'aise avec les travaux manuels que les travaux de gestion. Beaucoup moins formés que la nouvelle génération, même si la plupart ont reçu des formations d'appoint comme des cours par correspondance, ces agriculteurs ont principalement appris leur métier par imitation, sans formation particulière, tout simplement en travaillant avec leur père et leur mère depuis leur plus jeune âge.

343 « [C]'est-à-dire un domaine sur les diverses parties duquel il puise obtenir directement toutes les denrées qu'il consomme, tous les matériaux qu'il utilise » (Gérin, 1969: 72). Ces agriculteurs sont plus près de ces modèles d'agriculture que les producteurs de porcs que nous analyserons plus loin, même si ces derniers possèdent tout même certains traits de ces formes anciennes d'agriculture. Les producteurs laitiers possèdent de plus grande superficie de terres que les producteurs porcins en général, où ils s'adonnent à des diverses activités comme la production de sirop d'érable, la grande culture, la coupe de bois, etc. Le producteur laitier de la région de Montréal élevait quelques porcs qu'il destinait à sa famille, en plus de quelques vaches de réforme qu'il envoyait dans un abattoir près de chez lui. D'autres avaient aussi des poules. Ces pratiques informelles ne font pas directement l'objet de cette thèse, mais nous avons eu maintes occasions de constater qu'elles sont encore très présentes.

Les jeunes qui prennent la relève, avant ça les jeunes apprenaient sur leurs parents, y'apprenaient à travailler avec leurs parents. Même nous autres, ce qu'on fait ce n'est pas nécessairement bien, mais c'est machinalement des fois qu'on fait ben des affaires. C'est peut-être pas la meilleure méthode de le faire ou...c'est bon qu'un jeune aille voir ailleurs ce qui se fait, parce qu'y peut ramener des nouvelles affaires. Que si un jeune a jamais été à l'école, pis y'a toujours resté sur sa ferme, y voit pas ce qui se développe ailleurs. Aller à l'école, tu peux apprendre des nouvelles manières, pis apprendre la gestion de la ferme, la comptabilité. Comme mon gars qui apprend tout ça [...] Il faut cumuler plusieurs professions. Pis on ne peut pas être bon partout. Y'a des personnes pour nous aider. Mon gars va être en mesure de comprendre les chiffres (Présidente du syndicat de base, 44 ans, 2).

Les producteurs laitiers sont plus à l'aise avec les travaux manuels que les travaux de gestion qui deviennent omniprésents lorsqu'ils reprennent la terre familiale ou en achètent une nouvelle dans les années 1970-1980. Le travail de gestion est relativement récent en comparaison au travail de la terre appris « machinalement » par imitation depuis des générations.

Dans l'temps, il y'en avait moins du travail de gestion. Mon père faisait faire son rapport d'impôt par un comptable. Toute l'année, il prenait ses factures et les mettait dans une boîte à souliers. C'tait de même! Des comptabilités de boîtes à souliers! C'tait comme ça dans l'temps! Nous autres quand on est arrivés, moi c'était tout l'temps c'que j'avais vu, j'avais aucune formation en agriculture. Quand j'ai été propriétaire d'une ferme, les premières choses que j'ai eues, ce qui m'a donné un coup, une claque dans la réalité, c'est l'administration! (Producteur laitier de la région de Montréal, 58 ans)

Pour eux, la redéfinition de la ferme comme une entreprise à gérer est déstabilisant, car autrefois la gestion se résumait à accumuler les factures pour que le comptable puisse faire le rapport d'impôt. Le développement du travail de gestion amène une relation de méfiance aux professionnels, qu'exprime bien la productrice laitière lorsqu'elle discute de l'obstination de son mari à recourir le moins possible aux professionnels et en particulier aux agronomes.

Y'a tellement de formations qui existent asteure pour te renseigner. Mais aussi juste à sortir de chez vous pis aller parler avec d'autres personnes, tu peux apporter du bon chez vous. Faut pus asteure rester chez eux, pis voir personne. Nous autres ici quand on a acheté, on a été dix ans avant que je commence mes cours. Mon chum était de même, moi j'y disais des fois « y'existe un agronome pour telle affaire, telle affaire », mais y'avait pas besoin de ça lui. J'me dis crime! Y sont là pour ça! Tu en as des agronomes qui sont neutres, si tu as besoin de conseils. Asteur, les agronomes ne travaillent pas juste pour leurs poches, y travaillent pour toi aussi. T'as du monde extérieur qui sont là pour t'aider. Autrefois, on faisait appel à aucun professionnel. On n'était dans rien! Je ne sortais pas! Le seul cours que j'avais suivi de 82 à 88, c'était mon cours de comptabilité. J'me suis aperçue que quand tu sors

pas, tu finis par t'isoler sur la ferme (Présidente du syndicat de base, 44 ans, 2).

Plus jeune que les deux autres agriculteurs et surtout parce qu'elle a suivi des cours de comptabilité et l'équivalent d'une formation technique de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, l'agricultrice occupe une position intermédiaire entre l'ancienne et la nouvelle économie agricole. Elle se positionne comme médiatrice entre son mari et le monde extérieur, les professionnels en particulier. Cette position n'est pas nouvelle pour les femmes, elle remonterait au début du siècle dernier avec l'apparition des premiers agronomes (Tremblay, 1993). Son époux veut le moins possible dépendre des ressources humaines extérieures en qui il n'a pas confiance. Cette position est de plus en plus intenable, comme le constate la productrice, en raison de l'encadrement plus important de la pratique agricole tant par l'État que par l'association professionnelle. L'État encourage d'ailleurs les agriculteurs et les agricultrices à se former en octroyant des primes à l'établissement. C'est de cette façon que la productrice a pu acquérir des parts dans la société, sans avoir de capital financier au départ. Généralement plus scolarisées que leurs époux, les femmes ont souvent eu un rôle éducatif dans l'agriculture. Dans la production laitière, elles sont encore plus polyvalentes que les hommes qui sont principalement « spécialisés » dans le travail manuel de la terre.

Malgré une scolarisation plus longue, l'agricultrice partage les mêmes opinions que les autres agriculteurs concernant l'état actuel de l'agriculture.

L'agriculture, c'est stressant! C'est stressant pour la météo! C'est stressant financièrement! C'est stressant pour tous les règlements qu'ils te pitchent tout le temps. C'est stressant pour les négociations qui se font à l'autre bout du monde pis qui te concernent, qui vont te toucher avec les décisions qui vont prendre. Tout ça est stressant, faque y faut vraiment aimer l'agriculture (Présidente du syndicat de base, 44 ans, 2).

Pourtant insérés depuis longtemps dans l'économie de marché, les producteurs de lait suivent difficilement ce qui se passe et leurs relations aux professionnels sont difficiles, car la dépendance qui en résulte est tout à fait contraire à la définition qu'ils veulent tous donner de leur pratique ou de leur métier. L'éducation est valorisée afin de modifier les relations aux professionnels vers une plus grande indépendance et autonomie.

Les jeunes qui veulent vraiment aller en agriculture ont une belle chance pour ça. Il y a cela une quinzaine d'années, le gouvernement a pris des incitatifs à se former pour aller en agriculture. Je ne dis pas qu'étant formé, ça va faire de meilleurs

agriculteurs, mais y'a ben des choses qu'ils vont comprendre au complet et que moi que comprends à moitié, comme des histoires de paperasseries, des bébelles de même. Moi j'demande l'aide d'un professionnel pour remplir des affaires des fois, mais j'pense qu'ils vont être mieux formés. Je ne dis pas que ça va faire de meilleurs agriculteurs, mais y'a des problèmes qui vont... Mettons comme moi, j'ai rentré en agriculture, j'avais été élevé là-dessus, mais j'avais jamais touché à l'aspect financier. Tu sais! À gérer une ferme. Jamais j'avais fait ça! Moi j'avais travaillé avec mes bras sur la ferme de mon père. C'est tout ce que j'avais fait. Quand j'ai acheté une ferme, je dois t'avouer que la plus grande surprise a été de commencer à gérer (Producteur laitier de la région de Montréal, 58 ans).

Les modalités de la mise en marché des produits laitiers et les relations entre producteurs et transformateurs, depuis longtemps régulées par l'association professionnelle et l'État, installent une distance entre l'agriculteur et les transformateurs dans le marché du lait. La gestion collective de la mise en marché est de la responsabilité des professionnels et des experts de l'UPA³⁴⁴, du gouvernement et des firmes agroalimentaires.

Le syndicat pallie en quelque sorte au manque de formation économique des producteurs laitiers, tout comme l'implication du maire dans le milieu coopératif depuis trente ans.

C'est sûr que t'as toujours dans l'idée ton expérience personnelle, mais c'est pas la première raison. C'est une raison, mais c'est pas la première. Veut, veut pas, t'apprends beaucoup de choses. Moi le fait d'avoir siégé à la Coop, à la caisse, tu peux appliquer ça chez vous. Ça s'applique chez vous aussi. *Vous voulez dire?* J'veux dire, comment procéder, comment faire des affaires. Tsé veut veut pas, quand tu sièges sur un conseil d'administration, j'suis convaincu que c'est applicable chez vous. J'suis convaincu de ça! C'est pas sorcier non plus! C'est des chiffres! Des décisions! Pis comment tu décides! C'est quoi tu fais pour décider. (Maire et producteur laitier à la semi-retraite, 70 ans, 3:3)

Cette implication produit également une vision spécifique de l'agriculture dans laquelle il accorde la priorité à la collaboration.

J'ai toujours cru en les Coop. J'ai été 28 ans à la Caisse populaire. C'est une coop même si certains ne veulent plus qu'on les appelle Coop. C'est quand même une coop. J'ai été 23 ans administrateur aux Appaches. Dans l'avenir, il faut pas que les coop tombent, parce que si on remonte assez loin dans le temps, c'est quand ça va mal que les coop se forment. C'est un groupe d'agriculteurs qui veulent avoir des meilleurs revenus. J'ai rien contre le privé, mais tu sais pas trop où l'argent va,

³⁴⁴ Tous les producteurs laitiers rencontrés sont favorables à l'UPA et plus généralement aux syndicats. Même le maire coopérateur qui se définit comme étant non syndicaliste me dit que : « l'UPA a sa place. Pour les règlements, les lois, ça prend quelqu'un d'assez puissant pour nous défendre, parce que l'agriculteur n'a pas le temps. Il faut qu'il travaille sur sa ferme. Y'a pas les compétences pour aller critiquer le gouvernement. Malgré que je ne suis pas syndicaliste » (Maire et producteur laitier à la semi-retraite, 70 ans, 3:3).

tandis que les coop y'ont pas le choix. S'il te reste des revenus, c'est repartager avec les membres. Le privé, il ne repartage pas l'argent. Il en a besoin pour investir (Maire et producteur laitier à la semi-retraite, 70 ans, 3:3).

Pour un coopérateur, rentabiliser la ferme ne signifie pas seulement réaliser un profit personnel, mais participer au développement de la collectivité. Dans le milieu coopératif, la confiance envers les professionnels est facilitée par des pratiques de redistribution et de transparence qui lui sont spécifiques.

Malgré la valorisation nouvelle de l'éducation, qui pourrait laisser croire que les agriculteurs se représentent eux-mêmes comme en contrôle croissant de leur travail, l'ensemble des producteurs laitiers n'envisagent pas l'avenir avec optimisme et pensent que tout va aller en se complexifiant.

L'avenir de l'agriculture, c'est pas rose! C'est pas rose! Mais il faut avoir confiance. C'est parce qu'on s'est jamais sur quel pied danser. Mettons qu'on dit qu'y'a beaucoup de normes environnementales qui nous sont imposées partout, mais c'est qu'à un moment donné, y nous imposent une norme une année, pis là t'essayes d'être conforme à la norme qui vient de sortir, pis là deux ans après c'est plus ça. Ils t'amènent d'autres choses, faque t'es toujours obligé de faire des actions sur la ferme pour te mettre conforme aux normes environnementales qui t'imposent. Même entre eux-autres y sont pas capables de s'expliquer c'est quoi un cours d'eau. Un petit ruisseau qui passe? Une rivière? Ils sont même pas capable de te le dire. Comment veux-tu suivre tout ça?(Présidente du syndicat de base, 44 ans, 2).

C'est sûr que l'agriculture va rester là pour ben longtemps, on a besoin de manger, mais ça...ça va devenir compliqué cette affaire-là, parce que les agriculteurs se font traiter de gros méchants assez souvent pis c'est pas tout le temps le cas, mais y'en a peut-être qui exagèrent, j'suis d'accord, mais on est quand même contrôlé. On a des PAEF³⁴⁵, tu peux pas mettre plus d'engrais chimiques, tu peux pas mettre plus de fumiers, c'est tout contrôlé. Y'en a qui trichent! Y'en a tout le temps, mais c'est quand même contrôlé. Question de nourriture, y'avait toujours question de pesticides, pis d'herbicides pis tout ça, mais on aura pas le choix de continuer comme ça. Si t'en mets pas, ça vaut même pas la peine de faire battre. Tu vas arriver en d'ssour. La batteuse, tu payes ça 100 piastres de l'heure, pis si tu récoltes rien, ça ne te donne rien. On est pogné dans une méchante affaire! On n'est pas sorti du bois! (Maire et producteur laitier, 70 ans, 3:3).

Les producteurs laitiers se sentent pris dans une structure qui les dépasse. Ils s'adaptent plus qu'ils ne transforment leur situation. Certains vont même jusqu'à se demander s'ils doivent vendre leur ferme à leurs enfants, car ils croient que ce peut être un « cadeau empoisonné ». Ce n'est plus une logique d'adaptation, mais une logique de survie dans

345 Le plan agro-environnemental de fertilisation (PAEF) est outil de gestion de l'épandage des déjections animales en fonction des superficies de terres disponibles. Le plan est obligatoirement signé par un agronome, qui, de cette façon, le réalise généralement.

laquelle la transmission du patrimoine est entravée. La diminution généralisée des fermes laitières pourraient-elles marquer la fin d'un certain monde agricole qui ne trouve plus aucun fondement à sa reproduction? Plus près d'une agriculture domestique et marchande diversifiée, les producteurs laitiers doivent accepter la dépendance aux professionnels ou davantage accepter et reconnaître l'implication des femmes en agriculture qui se « spécialisent » dans le travail que les hommes investissent moins.³⁴⁶

5.2.4.1.2) La « spécialisation » des femmes dans la gestion

« Le membre de l'UCC tend donc à devenir d'abord un entrepreneur, en pleine possession de ses moyens de produire. Il est d'abord un membre d'une profession, ensuite seulement, et de moins en moins, un membre du milieu rural » (Kesteman et al., 2004: 300).

Depuis toujours présentes en agriculture, les femmes rencontrent, encore de nos jours, de nombreuses difficultés dans la reconnaissance de leur statut d'agricultrice et de productrice. Les travaux auxquels elles se sont traditionnellement adonnées sont décrits dans la plupart des monographies sur le Québec rural.³⁴⁷ En plus de s'occuper de la famille, elles réalisent de nombreuses tâches extérieures dans les environs de la maison, allant de la traite des vaches à la culture du potager, etc. Généralement plus scolarisées que les hommes, elles sont déjà des médiatrices entre leur mari et les professionnels. Leurs premières expériences d'organisation « collective »³⁴⁸ ont d'ailleurs toutes comme principal objectif l'éducation ou le relèvement du « niveau intellectuel et culturel des populations

³⁴⁶ La situation des jeunes producteurs laitiers est sans doute différente des producteurs plus vieux, comme nous l'observons d'ailleurs avec l'agricultrice. Ils doivent se rapprocher davantage des producteurs porcins généralement plus jeunes et que nous étudierons par la suite. Nous avons préféré procéder de cette façon (producteurs laitiers plus vieux et producteurs porcins plus jeunes) pour faire ressortir plus clairement deux modèles de pratique agricole.

³⁴⁷ Selon Bill Reimer et Frances Shaver (1990: 147-148), les travaux ethnographiques décrivent généralement bien les activités agricoles féminines, mais elles apparaissent la plupart du temps « secondaires », comme des activités de soutien aux hommes cultivateurs.

³⁴⁸ Les femmes créent en 1937 les « Dames de l'UCC » qui devient l'Union catholique des fermières en 1944 et l'Union catholique des femmes rurales en 1957. On ne saurait oublier les Cercles de Fermières fondés en 1915 par les agronomes Georges Bouchard et Alphonse Désilets. Leurs rôles s'apparentent aux organisations plus spécifiquement agricoles: « revaloriser le travail agricole et la vie rurale en rompant avec l'isolement, les préjugés, la routine, l'ignorance, la servitude ... » (Morissette, 1980: 13). Voir aussi Yolande Cohen (1990).

rurales »³⁴⁹. À partir des années 1970, les femmes intensifient leurs efforts pour faire reconnaître leurs travaux³⁵⁰, ce qui mène à la création de la Fédération des agricultrices du Québec en 1986.

Le syndicat des agricultrices a été formé pour défendre les intérêts des agricultrices, parce qu'y'a des femmes qui se sentaient oubliées par l'UPA. Parce qu'y faut dire aussi que les femmes qui payaient des cotisations, y'avaient pas droit de parole. Pis l'UPA défendait plus des dossiers comme les plans conjoints, tsé économiques, l'argent qui arrive sur une ferme. Les enfants, ils ne tiennent pas compte de ça, les garderies, la sécurité à la ferme, c'était plus ou moins important. Nous autres, c'est tous des dossiers que les femmes ont pris en mains pis qui nous tiennent plus à cœur, pis on défend, pis on amène à l'UPA (Présidente du syndicat de base présent à Lancaster, 44 ans, 2).

Le syndicat des agricultrices est une fédération spécialisée comme, par exemple, la Fédération des producteurs de porcs. À la différence de la plupart des fédérations qui gèrent la mise en application des plans conjoints, l'organisation et le développement de la production, la Fédération des agricultrices vise surtout à faire reconnaître le statut d'agricultrice et, comme le dit la présidente, de s'occuper des sujets qui les touchent, c'est-à-dire ceux dont elles assument traditionnellement la responsabilité. Non seulement, elles ont la charge des travaux domestiques et des soins à la famille, mais s'occupent aussi souvent du travail de gestion et d'administration de la ferme. Les agriculteurs plus à l'aise dans les travaux manuels vont travailler davantage à l'extérieur. Cette division du travail est presque généralisée à l'ensemble des producteurs rencontrés, à l'exception du plus jeune producteur qui est associé avec son frère et non son épouse. Comme dans les autres secteurs économiques, les travaux liés à l'économie des biens matériels sont occupés majoritairement par des hommes, alors que les femmes se retrouvent davantage dans une économie de relations humaines (économie de services).

Néanmoins, l'agricultrice n'exprime pas explicitement ce partage des tâches entre les hommes et les femmes: « J'ai pas de job attitrée, j'ai pas de préférence non plus. Ce que

349 Ces renseignements proviennent d'une allocution de Dominique Gourdreault (Germaine) sur l'historique de l'AFÉAS prononcée lors de l'assemblée générale de la Fédération de l'AFÉAS de Nicolet, tenue le 30 mai 1972 à Warwick. Cette allocution est disponible à l'adresse suivante: <http://www.afearcq.qc.ca/Historiquefederation.htm>.

350 À ce moment, « l'affaire Murdoch » va profondément choquer l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) qui se penche alors plus attentivement sur le travail des femmes en agriculture. Suite à son divorce, madame Murdoch, épouse d'agriculteur, réclame une part de la ferme. Même si elle y a travaillé pendant vingt ans, les juges de la Cour suprême refusent, estimant qu'elle « n'a fait que son devoir de femme de fermier » (Kesteman *et al.*, 2004: 334).

j'aime, il faut que ça soit départagé » (Présidente du syndicat de base présent à Lancaster, 44 ans, 2). Lorsqu'elle discute plus longuement du travail concret qu'elle réalise, nous observons pourtant bien cette division.

On fait le train toujours à deux. Lui y tire les vaches, moi je fais le restant: l'écurage, j'm'occupe des p'tits veaux, de donner le lait, la moulée. Je m'occupe de ça. On se définit pas vraiment d'ouvrage, j'vas pas dire « toi tu t'occupes de ça ». Tsé dans une année, c'est toujours partagé selon la tâche qui a à faire. Dans le bois, pour aller faire du bois, ça j'y vas pas. Mais dans une journée, le matin on se lève, on va faire le train tous les deux, pis après y'a toujours de la comptabilité, de la paperasse à remplir, j'ai des réunions. Dans une journée si, comme une journée comme aujourd'hui, si j'embarque dans la comptabilité, y'a toujours plein de paperasse, des téléphones à faire. Dans le temps des foins, si il faut que j'aille faucher parce que lui faut qu'y'aille faire d'autres choses, tsé j'suis partout où il faut être. J'fais de tout! Tout! Tout! Tout! Tout ce qui peut se faire sur une ferme. S'il faut que je sois là, je vais être là. Dans le temps des sucres, si le soir mettons, mon mari doit encore faire bouillir la cabane, parce qu'y'a pas fini, ben moi j'vas commencer le train pis y va venir me rejoindre. On se partage l'ouvrage. S'il faut que je fasse le train parce qu'il faut qu'il finisse de ramasser le foin, ben j'vas le faire. Le partage se fait à deux, on fait tout, tout dépendant de la saison (Présidente du syndicat de base présent à Lancaster, 44 ans, 2).

L'agricultrice n'est pas très spécialisée; elle doit être polyvalente et savoir tout faire. Elle l'est beaucoup moins que son mari et que plusieurs autres agriculteurs qui apparaissent finalement moins polyvalents dans l'agriculture d'aujourd'hui que d'hier. Voici ce que la présidente me dit lorsque je lui donne l'exemple du producteur laitier de la région de Montréal.

Gestion, gestion du temps...moi c'est ça que je fais icitte. La comptabilité c'est ça que je disais à mon mari, si j'venais à partir, il ne sait même pas comment ça marche un ordinateur. Y'a jamais ouvert pis fermé un ordinateur. Faque tout ce qui est paperasse, réglementation, Dieu sait qu'on a un paquet d'affaires, le vétérinaire, le syndicat de gestion...bon ben ça c'est tout moi qui fait ça (Présidente du syndicat de base présent à Lancaster, 44 ans, 2).

D'aides exceptionnelles à femmes « collaboratrices », la Fédération des agricultrices souhaite maintenant que les femmes soient reconnues au même titre que les hommes comme des associées ou des actionnaires à part entière dans l'entreprise, plutôt que de demeurer des collaboratrices subordonnés, en devenant secrétaire par exemple. L'accès à la propriété pour les femmes demeure un problème majeur, malgré la hausse du nombre de femmes ayant des titres de propriété, et la position officielle de l'UPA qui « considère l[es] agricultrice[s] comme des membres à part entière » (Kesteman *et al.*, 2004: 335), car le dédoublement des tâches (famille et ferme) nuit à leur implication collective nécessaire à

leur changement de statut. Selon la présidente, il est extrêmement difficile de sortir les femmes de la maison et la division des tâches entrave l'implication des femmes dans les associations collectives et complique d'autant plus la possibilité de changer de statut.³⁵¹

Quand tu réussis à amener une femme dans le syndicat de base, y'aiment assez ça asteure. C'est parce que c'est dur de les sortir de chez eux. « On n'a pas le temps ». Toutes les raisons sont bonnes. « J'ai des enfants ». « C'est l'école ». Parce que souvent le soir, c'est la femme qui est pris avec les enfants, pis dans la journée, si les enfants arrivent de l'école, pis si la femme est ailleurs, il faut qu'elle s'occupe de dire à quelqu'un « va ramasser mes enfants quand ils vont sortir de l'autobus ». C'est nous autres qu'y'a cette responsabilité-là. Quelqu'un qui veut, ça se fait. Regarde moi aussi quand j'ai été à l'école. J'avais mes deux enfants. J'allais faire le train le matin. Mes cours étaient à une demi-heure trois quarts d'heure, j'aillais faire le train, c'est moi qui avait le stress de...les enfants n'allaient pas encore à l'école, il fallait que j'aillie les porter à une garderie, j'ai eu la chance d'avoir une garderie dans ce temps-là. Il fallait que je prépare les enfants, que je les amène à la garderie. Fallait que le soir, j'arrive avant cinq heures pour aller chercher les enfants à la garderie, parce qu'elle fermait à cinq heures. Là tu reviens ici, il faut que tu prépares le souper, c'est le train, pis tu as des devoirs à faire au travers de ça, pis t'as encore la comptabilité de la ferme à faire, de l'ouvrage de la ferme à faire. Je l'ai fait pendant quatre ans. Oui j'ai trouvé ça dur, mais en faisant ça, ça m'a déniaisé (Présidente du syndicat de base présent à Lancaster, 44 ans, 2).

Il est important de ne pas faire l'erreur répandue - que j'ai déjà faite³⁵² - de considérer la famille comme une entité complètement séparée de la ferme, même si cette dernière prend la forme d'une compagnie avec des employés. Rares sont les cas où les deux entités sont complètement séparées, à l'exception parfois des « intégrés » que nous retrouvons surtout dans la production porcine.

La spécialisation de l'agriculture a été possible avec la sortie du cadre local paroissial et le regroupement des agriculteurs selon leur production. Or, la Fédération des agricultrices du Québec, bien qu'elle soit une fédération spécialisée au même titre que la Fédération des producteurs laitiers ou de porcs, s'apparente davantage à la structure territoriale de l'UPA qu'à une structure professionnelle, si nous reprenons la définition qu'en donnent les historiens de l'UPA. Tout comme la Fédération des agricultrices, les fédérations régionales n'ont pas directement de rôle économique et se spécialisent surtout dans l'éducation et l'animation.

³⁵¹ Cette acquisition de statut est encore incertaine. Il est difficile de prédire si elle deviendra nécessaire en raison de la baisse continue du nombre d'agriculteurs, car les hommes peuvent s'associer avec leurs frères pendant que les femmes occupent un emploi salarié à l'extérieur de la ferme.

³⁵² Reprendre sans précaution cette distinction entre ferme et famille masque le travail domestique et administratif des femmes.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire à première vue, le développement des syndicats spécialisés et des plans conjoints, n'a pas fait diminuer le rôle des fédérations régionales. Au contraire, au fur et à mesure que la commercialisation collective des produits de la ferme exige des compétences accrues et des connaissances de plus en plus techniques de la part des agriculteurs, le rôle éducatif et informatif des structures régionales s'accroît. Les fédérations régionales ont dû accroître leur personnel spécialisé en animation de groupes et en vulgarisation de l'information. Elles ont dû également fournir des services techniques pour les plans conjoints. [...] De plus, l'aspect non économique de la mise en place et du développement des plans conjoints leur revient. [...] À ces préoccupations s'ajoutent aujourd'hui la concertation avec le milieu, la présence des structures locales et régionales, l'aménagement du territoire et la valorisation de la profession agricole (Kesteman *et al.* 2004: 341-342).

Tout ce qui renvoie aux « questions sociales » comme l'éducation, les intérêts généraux de l'agriculture et la valorisation de la profession relève de la responsabilité des fédérations régionales, lieu d'implication par excellence des femmes.³⁵³ Le retour en force des « questions locales », provoqué par l'émergence des problèmes environnementaux, de développement local, régional, économique et « durable » des municipalités rurales et la diffusion des produits du terroir, peut-il modifier le statut des agricultrices?

En diminution constante, les fermes laitières s'insèrent dans l'économie de marché grâce à la force des associations professionnelles anciennes et aux régulations de l'État qui protègent son marché intérieur. Même si certains agriculteurs sont coopérateurs, la plupart des producteurs laitiers est favorable au syndicalisme agricole et croit au pouvoir de négociation des syndicats avec les divers gouvernements et transformateurs. Dans une économie fermée ou protégée, l'analyse du discours des agriculteurs révèle pourtant une importante insécurité face aux professionnels (agronome, fiscaliste, etc.) et à la remise en question des mesures protectionnistes lors des négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Insécurité fortement enracinée dans leur pratique « traditionnelle » d'une agriculture « de bras » où les tâches manuelles prédominent sur les tâches administratives. Les plus vieux agriculteurs se rapprochent du modèle du strict producteur salarié, alors que les femmes – et sans doute les plus jeunes – occupent un espace intermédiaire entre la production et la gestion. Dans la production porcine, le travail de gestion est encore plus fondamental, car il s'agit d'une économie non protégée par un

353 Les présidentes sont plus nombreuses dans les Fédérations régionales et les présidentes au sein des fédérations spécialisées ont la responsabilité de production plus « marginale » telle la Fédération des producteurs maraîchers du Québec et le syndicat des producteurs de chèvres.

système de contrôle de l'offre et de la demande à l'intérieur d'un marché national contrôlé par l'État.

5.2.4.2) *La production porcine et la fragilité d'une organisation collective récente*

Comparable à la FPLIQ, la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), fondée en 1966, ne parvient pas à réglementer sa production par un plan conjoint avant le début des années 1980 (Kesteman *et al.*, 2004: 252). Alors aux prises avec d'importantes difficultés financières, les producteurs de porcs acceptent finalement les plans conjoints³⁵⁴ avec la garantie que le gouvernement mette sur pied un programme de stabilisation de leurs revenus. Ce « retard » s'explique notamment par la spécialisation tardive de la production porcine, qui demeure jusqu'aux années 1960-1970 un complément à la production laitière, et par la croissance du marché du porc qui permet alors aux agriculteurs d'obtenir un prix satisfaisant. À l'instar des producteurs de lait industriel liés aux coopératives, les producteurs de porcs sont souvent des « intégrés » liés par contrats à des intégrateurs. Les principaux intégrateurs sont les meuniers qui sont aussi parfois « des producteurs capitalistes dont les exploitations fonctionnent généralement sur la base du travail salarié » (Morisset, 1987: 139). À la fin des années 1970, les meuniers-producteurs-intégrateurs créent leur propre organisation de défense de leurs intérêts, l'Office des producteurs de porcs du Québec, afin de s'opposer au plan conjoint.

Dans le cadre des plans-conjoints, la mise en marché est régulée par un système collectif administré par la FPPQ qui représente l'ensemble des producteurs lors des négociations avec les huit plus grands abattoirs de la province (BAPE, 2003).³⁵⁵ De ces négociations ressort une convention qui encadre les relations économiques entre les producteurs et les transformateurs. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du

354 Rappelons que les plans conjoints résultent de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, adoptée dans les années cinquante au Québec à la suite du rapport de la Commission Héon, « qui visait à permettre la mise en marché ordonnée des produits dans le but clairement exprimé d'augmenter le revenu des agriculteurs et des agricultrices » (CAAAQ, 2008: 76).

355 Les abattoirs les plus importants ceux qui abattent plus de 1 000 porcs par semaine. Les voici en ordre d'importance: Olymel, propriété conjointe de la Fédérée et de la SGF-SOQUIA, abat 55% des porcs du Québec, les deux entreprises familiales Le Groupe Brochu (Agri-Marché) et les Viandes du Breton abattent respectivement 20% et 10%, alors que l'abattoir Agromex abat 3% des porcs du Québec (BAPE, 2003).

Québec (RMAAQ) est l'arbitre de cette convention et en supervise l'application. Ainsi, depuis 1989, tous les porcs destinés aux abattoirs passent par un système de vente centralisé, l'encan électronique « où les producteurs inscrivent leurs lots de porcs à abattre et les acheteurs y soumettent leur offre d'achat » (BAPE, 2003: 34). Le prix de référence pour l'encan électronique est fixé à partir de l'offre et la demande. En 1994, un deuxième mode de mise en marché est instauré, celui de la pré-attribution. La majorité des porcs (55%) est destinée d'avance aux abattoirs afin de leur assurer une sécurité d'approvisionnement. Pour éviter les achats nombreux aux États-Unis, les abattoirs payent un prix inférieur au prix américain. Depuis 2000, on ajoute une troisième forme de mise en marché, la soumission (20-25%). Le prix du porc américain est encore le prix de référence, mais le prix de vente dépend de la proportion entre l'offre et la demande au moment de la transaction.

Malgré un certain contrôle, la production porcine est plus sensible à la conjoncture économique que la production laitière, car plus sujette aux fluctuations de l'offre et de la demande. Au Québec, la production de porcs est plus élevée que la consommation. Conséquemment, une importante proportion est destinée à l'exportation, contrairement à la production laitière qui demeure au Canada, puisqu'elle relève d'un système de quotas, d'un droit de production calculé à partir de la consommation canadienne. La production porcine n'est pas protégée de la concurrence étrangère comme c'est le cas de la production laitière. Les produits laitiers importés se font imposer d'importantes taxes douanières. Tant pour le lait que pour le porc, les producteurs ne peuvent choisir leurs transformateurs, même s'ils sont eux-mêmes transformateurs, à moins d'entente spéciale. La production doit passer par le système collectif géré par les Fédérations respectives qui décident, à la suite de négociations avec les principaux transformateurs, des lieux d'acheminement. Les producteurs peuvent cependant choisir le moment où ils vendent leurs porcs, en fonction des fluctuations dans les prix du marché, afin d'obtenir de meilleurs profits. À l'intérieur de cette organisation de l'économie porcine, émerge un type nouveau du producteur agricole qui tend à se rapprocher d'un homme d'affaires.

5.2.4.2.1) Le producteur-gestionnaire et la logique du « privé »

« Même si la compagnie est au départ familiale, son apparition revêt une importance fondamentale. Elle amorce entre autres une séparation du capital représentée par l'entité légale qu'est la compagnie, du travail même familial mais obligatoirement salarié. Cette division entre le capital et le travail amène aussi pour ses protagonistes une nouvelle vision du profit et du salaire, de son taux, de son niveau [...] Le développement des compagnies familiales amène aussi une vision nouvelle de l'agriculture et du salariat. Si ce phénomène a déjà posé des problèmes au niveau de la représentation syndicale de la ferme, il est amené à en poser d'autres encore plus importants à la défense de la ferme familiale (Morisset, 1987: 177-178). »

La production porcine, qui supplante la production laitière dans certaines municipalités comme Lancaster³⁵⁶, permet-elle d'envisager la transition entre une ancienne et une nouvelle économie agricole que symboliseraient justement ces deux principales productions? La spécialisation porcine est morphologiquement très différente de la spécialisation laitière. D'abord, les producteurs sont dans l'ensemble plus jeunes, plus scolarisés et les femmes y sont également plus présentes. Ensuite, ils forment davantage des compagnies de production qui associent plus fréquemment les frères et les beaux-frères que les couples. Les producteurs contrôlent aussi beaucoup moins la mise en marché de leurs produits. Les différences entre les deux productions apparaissent profondes lorsque nous décrivons la pratique des deux producteurs porcins, leurs relations avec les professionnels, les syndicats et les coopératives. Ces différences s'estompent toutefois lorsqu'il est question du modèle d'agriculture privilégié par les producteurs porcins.

Nous étudierons le discours de producteurs de porcs qui détiennent la plus grande superficie de terres de l'ensemble des producteurs porcins de Lancaster, en excluant

³⁵⁶ Les agriculteurs rencontrés m'ont donné quelques raisons justifiant le passage de la production laitière vers le porc. Pour certains, cette transformation signifiait la volonté de faire des profits, alors que pour d'autres, il s'agissait surtout d'avoir une qualité de vie qui est pratiquement impensable pour les producteurs laitiers.

cependant la seule ferme mixte. L'un fait partie de la population souche. Le producteur est le fils cadet de l'ancien président de Fabrique et frère de l'agronome. Jeune producteur dans la trentaine, il s'est fait construire son propre abattoir en association avec une centaine d'autres producteurs. Au moment de l'entretien, il bâtissait une seconde maternité à l'extérieur de Lancaster. Il est le deuxième propriétaire terrien parmi l'ensemble des producteurs porcins de Lancaster, non loin derrière une personne de la nouvelle population qui possède plusieurs sites à l'extérieur de Lancaster dont une meunerie-maison lui permettant d'économiser de l'argent sur l'achat de moulées, principale dépense pour des producteurs de porcs. Son père était producteur laitier dans un village voisin en plus d'avoir quelques porcs pour sa consommation personnelle.

Ce qui ressort des discours des producteurs porcins sur leur pratique est la prépondérance du travail de gestion et d'administration par rapport au travail manuel: « J'te dirais que je travaille avec mes bras deux trois heures par jour et le reste c'est plus de la gestion, de la planification, des stratégies de business » (Producteur-meunier, 4:1). Le second producteur affirme que ses tâches se répartissent à parts égales entre la gestion et le soin des animaux, tout en ajoutant qu'il préfère clairement la gestion: « c'est ça que j'aime, pis voir les « technico-économiques », les techniques dans la production, où qu'j'suis, où c'que j'peux aller, mes faiblesses. Tsé nous autres on a toutes des statistiques ». Formé à l'Institut de technologies agricoles de Saint-Hyacinthe, il dit y avoir surtout appris la gestion, plutôt que le travail agricole de l'éleveur porcin. L'ordinateur figure parmi leurs principaux outils. Ils ont été parmi les premiers du coin à obtenir internet par micro-ondes et ensuite par infra-rouge. Au début, l'usage d'internet était quasi-exclusif aux agriculteurs-gestionnaires et à certains industriels. Internet haute vitesse vient tout juste d'être accessible à tous les résidents de la municipalité, tandis que le cellulaire ne fonctionne pas. Internet est une composante majeure de la pratique des producteurs de porcs.

Faut rester éveillé. C'est parce qu'avec internet, ça va vite! On peut booker le prix du porc sur internet, on peut acheter notre propane pour chauffer tout l'hiver sur le net. On peut acheter un char, un tracteur, tu peux commercer tes terres, tu peux acheter une maison. Les producteurs qui se sont pas adaptés à internet, t'as-tu pensé comment ils sont en arrière des autres? Ça leur nuit c'est certain. Nous autres on fait plus que la moitié de nos affaires par internet. Tout se fait par internet (Producteur-meunier de la nouvelle population, 48 ans, 4:1).

Les deux producteurs de porcs ne sont pas seulement plus à l'aise que les producteurs

laitiers avec l'ordinateur et dans le travail de gestion, ils le sont aussi dans leurs relations avec les professionnels. Contrairement à la productrice laitière et son conjoint, le fiscaliste a permis au producteur-meunier d'épargner de l'argent qu'il a accumulé pour acheter de nouvelles terres. Il dit aussi profiter quotidiennement de l'expertise des professionnels.

Je parle à tous les matins avec mon gars associé dans la meunerie. Je parle aussi avec mon courtier pour savoir le prix des grains. Il me fait profiter de son expertise. Il est sur l'ordinateur à longueur de journée (Producteur-meunier de la nouvelle population, 48 ans, 4:1).

Le second producteur déplore vivement la dépendance des agriculteurs aux professionnels, et en particulier aux agronomes.

Nous autres on relève tout le temps de professionnels à quelque part. Moi là quand ma ferme, mes fosses ont été faites par de ingénieurs, c'est fait y faut qu'ils suivent le plan. Après ça la localisation... Faque si y'a une erreur, moi j'ai tout fait pour que ça soit fait comme il faut, si y'a pas fait sa job c'est sûr que...c'est pas moi le professionnel à quelque part. Moi j'suis là pour élever des bêtes mais c'est rendu qu'y faut quand même être alerte, faut surveiller ça (Producteur de porcs, fils cadet de l'ancien président de Fabrique, 31 ans, 1).³⁵⁷

La différence est claire entre les producteurs laitiers qui s'adaptent sans détenir des compétences spécialisées en gestion, et le producteur précédent qui, même s'il n'est pas lui-même spécialiste, surveille le travail des professionnels, s'appropriant une partie du savoir des professionnels.

Les deux producteurs de porcs se définissent comme étant « plus dynamiques » et « moins conservateurs » que les producteurs laitiers. Ils ne font pas que produire comme des « intégrés », et comme plusieurs producteurs de lait assurés d'un salaire. Le producteur-meunier reproche aux coopératives et à l'UPA leur incapacité à s'adapter rapidement aux transformations récentes de l'agriculture³⁵⁸, dans le passage de production laitière à la production porcine.

L'internet aujourd'hui, ça l'a un avantage, c'est que tu peux avoir l'information rapidement, mais c'est à ton désavantage aussi, parce que dans un marché si tu suis pas cette information-là, tu vas te faire croquer. C'est vraiment étourdissant! Si tu restes réveillé, pas d'trouble! T'as pas le choix, moi je reste connecté à tous les jours. Tu peux pas te déconnecter de l'information à matin. Moi j'me dit je ferme la

³⁵⁷ Le maire et producteur laitier a lui-même construit deux maisons sans avoir aucun plan.

³⁵⁸ Au début des années 1980, la moitié de la production de la meunerie de Lancaster était destinée au secteur laitier, et, environ dix ans plus tard, en raison notamment de la hausse des meuneries-maison et de la baisse du nombre de producteurs laitiers, la moulée destinée au secteur porcine sera de sept fois supérieure (Côté et Boulva, 1999: 9).

switch à matin, je peux rester surpris quand je vais revenir. Regarde! Y'a un journal qui existe pour les agriculteurs pis c'est la *La terre de chez nous*, ceux qui sont pas abonnés à internet, à rien, eux autres une fois par semaine *La terre de chez nous*. Ben moi les nouvelles qui sont marquées dans *La terre de chez nous*, ça fait une semaine que je les sais. Le marché a eu le temps de changer [...] Tsé le prix du porc, tu l'as à chaque jour sur internet, tandis qu'eux-autres, ils l'ont en retard, parce que c'est le prix de la semaine d'avant. Faque imagine, ils sont deux semaines en retard sur moi sur le prix du porc. On vend du porc à toutes les semaines, pis si on voit que le prix baisse, comme cette semaine y'a une fête pis y'a seulement quatre jours d'abattage, tu vois que le prix baisse, faque j'va shipper mes porcs la semaine d'avant parce que ça me donne rien de le garder cette semaine, j'vas les faire manger pour rien (Producteur-meunier de la nouvelle population, 48 ans, 4:1).

Pour le second producteur de porc, l'UPA n'est représentée pas bien les producteurs de porcs, car elle est trop « conservatrice », trop proche de la Coopérative Fédérée et des producteurs laitiers.

Moi je trouve que l'UPA c'est trop global. Tsé ils représentent toutes les productions. Pis là t'as des productions qui « blastent » une autre production. Eux autres ils vont nous représenter au commerce mondial, à l'OMC. Moi de mon bord, j'suis full exportateur dans le porc, pis de l'autre bord, ils protègent le lait pour les quotas, pis ils sont full conservateurs, barrières fermées parce qu'ils marchent avec un système de quotas. Moi, j'ai rien contre les quotas, je trouve qu'ils ont le système parfait, c'est super qu'ils l'aient, mais moi de mon bord, il faut que je vende mon porc, pis que je l'exporte, pis je suis un marché ouvert, mais là j'envoie quelqu'un qui porte les deux chapeaux pour me représenter. J'trouve pas ça hot hot. J'me sens pas représenté à plein moi là. Y va danser sur une chaise une journée, pis y va danser sur une autre chaise l'autre journée. Moi dans mon livre à moi, j'enverrais ma gang. Moi j'le sais que j'suis exportateur, j'vais travailler pour mon affaire. Pis eux autres y iront peser sur le clou qui faut qui pèsent pour leurs choses. Mais on envoie notre clown là danser sur les deux chaises. C'est des guidounes, c'est pas compliqué! [...] C'est la seule chose que j'suis pas capable de gérer, de contrôler ma vente de porcs parce que c'est la fédération qui a le contrôle, qui a le monopole de ça. Faque je dis, j'va m'incruster dans le système, j'va me l'renter. Regarde, je contrôle 100% de mes dépenses, j'suis assez fin pour ça, mais j'suis pas assez fin pour contrôler mes ventes. C'est la fédération qui a le monopole (Producteur de porcs, fils cadet de l'ancien président de Fabrique, 31 ans, 1).

L'UPA est traversée par deux logiques antagonistes qui l'empêchent de bien représenter toutes les spécialisations agricoles. La spécialisation laitière s'inscrit dans des marchés nationaux protégés par l'État, au contraire de la spécialisation porcine qui s'inscrit dans des marchés internationaux à l'intérieur desquels la logique d'organisation collective est plus dépendante de la constitution des marchés. Le double monopole de la mise en marché de la production par l'UPA nuit à l'efficacité de la FPPQ, car l'élimination de la concurrence fait en sorte qu'il devient impossible de savoir si elle obtient le meilleur prix.

Tsé moi je trouve que je donne 20 000 \$ pis je trouve que j'en ai pas pour mon argent. Mais tsé c'est à cause que c'est collectif, mais là y vont dire là « c'est collectif, l'équité, tout le monde est égal ». C'était oui peut-être bon, mais j'ai de la misère, j'ai de la misère parce que je trouve qu'il se perd trop d'argent. Au moins si c'est équitable, collectif, tout le monde égal, ben. Pis t'as pas de compétition. À matin, eux autres à la fédération y savent pas si y sont bons ou si sont pas bons, y'ont le monopole. Qui qui leur dit qu'ils ont le bon système, qu'y'ont la bonne vente, le bon système de vente, qu'y'ont fait une bonne vente aujourd'hui ou dans le dernier mois. Avec quoi veux-tu qu'ils se comparent ? (Producteur de porcs, fils cadet de l'ancien président de Fabrique, 31 ans, 1).

Le monopole a comme corollaire que le producteur ne peut envoyer sa production où il le souhaite, même dans son propre abattoir qu'il vient de mettre sur pied en compagnie d'une centaine d'autres producteurs. Malgré leurs efforts, ils n'ont pu contourner le système des plans conjoints et ils ont dû signer la convention de la FPPQ. S'il le pouvait, le producteur reprendrait l'argent de sa cotisation à l'UPA, pour s'associer avec des producteurs comme lui qui engageraient leur propre négociateur pour discuter avec les abattoirs. Il croit qu'il obtiendrait ainsi un meilleur prix.

Les deux producteurs critiquent aussi la Coopérative fédérée qui nuirait également à leur rendement. L'un a construit sa propre meunerie parce que la Fédérée, le plus important fournisseur, vend sa moulée trop chère. La mauvaise gestion des coopératives ne permet pas aux agriculteurs d'obtenir les meilleurs rendements dans leur production. L'autre producteur est encore plus « radical » parce qu'il ne veut pas seulement contrôler ses dépenses, en fabriquant sa propre moulée par exemple, mais aussi contrôler ses ventes. La concentration de la transformation du porc entre les mains de la Fédérée, par sa filiale Olymel, empêche les producteurs d'obtenir des prix de vente plus élevés. Les deux s'opposent de cette façon à l'agriculture coopérative que pratique le maire notamment, et pour laquelle la question de la redistribution des surplus est plus importante que l'obtention d'un meilleur profit.³⁵⁹

Même si la pratique des producteurs porcins est difficilement comparable à celle des producteurs laitiers, et qu'elle est même souvent en opposition, il est frappant d'observer qu'ils insistent tous sur l'importance de l'« autonomie » et de l'indépendance. Le discours de l'entrepreneur « transcende » donc les spécialisations, ce qui n'est pas si étonnant

³⁵⁹ Le producteur-meunier s'est d'ailleurs présenté aux élections municipales contre le maire actuel et il semble que la famille du second producteur aurait voté pour lui et non pour le maire actuel avec qui elle a pourtant des relations de parenté.

lorsqu'on considère que la pratique agricole de Lancaster est relativement « fermée », et que plusieurs producteurs de porcs actuels étaient auparavant des producteurs laitiers. Les producteurs porcins participent aussi de la valorisation observée chez les producteurs laitiers du modèle de l'individualisme familial.³⁶⁰ Le producteur-meunier représenterait le « modèle à suivre » non seulement pour le jeune producteur et sa famille, mais aussi pour les agriculteurs de Lancaster qui auraient soutenu sa candidature au poste de maire contre le producteur laitier.

Pourtant membre de la nouvelle population, le producteur-meunier a réussi à se hisser au premier rang des producteurs de porcs par la superficie de ses terres juste devant le plus jeune producteur de porc issu d'une importante famille souche. En plus d'être « gros », il pousse encore plus loin le modèle de « l'individualisme familial » en engageant plusieurs membres de sa famille, et en développant l'indépendance face au monde extérieur par la construction sa propre meunerie. Il s'inscrit dans la même logique familiale forte sans que cette ascension fût réalisée avec le support d'un important réseau de parenté et d'alliance et sans s'être affilié par contrat à des intégrateurs.³⁶¹ L'individualisme demeure familial, car presque tous ses employés sont membres de sa famille et de sa belle-famille, contrairement au jeune producteur qui est actionnaire dans l'entreprise en compagnie de son frère, sans que ses employés ne fassent partie de sa famille. Dans une économie de marché non régulée par l'État, les producteurs de porcs se « replient » en quelque sorte sur la famille et leurs critiques contre les grandes organisations collectives dans l'agriculture (coopératives, UPA, État) sont davantage compréhensibles à la lumière du fait qu'ils n'occupent pas la position dominante dans ces organisations et qu'ils doivent parfois eux-

360 Nous pouvons aller encore plus loin dans le rapprochement entre les producteurs laitiers et porcins. Lors de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, les représentants des syndicats et des fédérations auraient « presque tous salué le modèle auquel ils aspirent, celui du plan conjoint administré par la Fédération des producteurs de lait du Québec » (CRAAQ, 2008: 81).

361 Un producteur de porcs de Clifton dans les Cantons-de-l'Est représente parfaitement ce que pourrait être le modèle-type originaire de la population souche : « Je me présente et décris mon entreprise: je me considère comme un producteur autonome et un occupant économique du territoire. En 1979, j'ai construit une maternité de 150 truies; je l'ai construite moi-même avec des ouvriers et des matériaux achetés localement. Grâce à cette maternité, je pouvais vendre mes porcelets à mon frère qui avait construit un engraissement de la même façon en 1978. De plus, il était mon voisin. En 1980, j'ai construit une meunerie de ferme avec des silos me permettant de fabriquer moi-même mes aliments; ainsi donc, dès 1980, tous les ingrédients nécessaires pour fabriquer les aliments étaient transportés à ma ferme par des camionneurs de ma municipalité [...] Je crois que je fais vraiment de l'occupation économique du territoire. Tout cela sans levée d'opposition du voisinage, puisque le projet s'intègre bien au milieu et que le prometteur est bien connu » (Desrosiers, 2003: 3).

mêmes développer leurs propres réseaux d'affaires dans des structures parallèles ou devenir des « intégrés ».

Ce qui distingue cet individualisme familial de celui qui régnait autrefois est la redistribution familiale beaucoup moins étendue, à mesure que se rétrécissent les relations effectives de parenté et d'alliances. La redistribution est ainsi de moins en moins collective et de plus en plus individuelle, ce qui permet l'accumulation de capitaux. Malgré cette logique familiale et peut-être en raison d'elle, parce qu'elle entre en contradiction avec la logique capitaliste, les deux producteurs sentent le besoin de justifier la légitimité de réaliser des profits.

Ben non, mais mettons que le gars que lui c'est soit qui décide qu'il veut se faire un million, cent mille ou zéro. Si lui y décide qui veut se faire un million, yé-tu crapule? Lui si y se dit « moi mon objectif c'est de faire un million pour que je reste ouvert, faut que je me fasse mettons un million par année ». Ou bedon y dit « j'me fait cent mille », ou y décide qu'il se fait zéro. C'est quoi la meilleure des réponses là-dedans? Ben y n'a pas, c'est personnel à lui. Pis l'autre là le travailleur, y décide qu'il se fait 20, 15 ou zéro. C'est quoi sa meilleure décision à lui ? Ben c'est ça, c'est personnel à lui (Producteur de porcs, fils cadet de l'ancien président de Fabrique, 31 ans, 1).

La justification de la légitimité des profits révèle l'effcience de la norme d'égalité ou de redistribution présente dans l'ancienne économie agricole et dans une moindre mesure dans la production laitière. La pratique et le discours de l'agronome de Lancaster et frère du producteur de porcs de la population souche nous permettent d'explicitier et de renforcer l'idée d'une valorisation d'une économie « privée », par opposition à une économie coopérative, qui se définit encore par les relations familiales, malgré les discours affichés de la légitimité des profits individuels.

5.2.4.2.2) L'agronome de Lancaster et l'importance du privé familial

Le statut professionnel de l'agronome montre bien l'importance du « privé » dans une famille souche de Lancaster. Contrairement à la majorité des agronomes qui est salariée à l'emploi du gouvernement et des compagnies privées, il a décidé de travailler à son compte en cabinet privé, malgré la précarité que cette situation implique.

Ils [les agriculteurs] ont toujours eu des services gratuits des agronomes, parce que

80% et plus des agronomes étaient au gouvernement, faque tous les services qu'ils avaient en agronomie, ils les payaient pas, c'était le gouvernement. Pour eux-autres c'est un acquis un agronome. Ils vont payer leur comptable à plein volume, pis leur fait une job de trou-de-cul des fois, ils diront pas un mot parce qu'ils ont toujours payé pour un comptable. Pis y'ont l'impression que leur comptable leur fait sauver de l'argent aussi, parce qu'ils payent moins d'impôts, etc. C'était difficile pour eux-autres de concevoir qu'on pouvait leur sauver de l'argent (Ancien président de la C.V.A. et agronome, 51 ans, 38:4).

Les agriculteurs pensent avoir besoin du comptable, mais pas de l'agronome, surtout s'ils doivent le payer. L'opinion de l'agronome est confirmée par l'agricultrice et plus généralement des producteurs laitiers qui prétendent avoir davantage besoin des professionnels de l'économie que des experts du sol. La difficulté d'obtenir une clientèle régulière oblige l'agronome à occuper d'autres emplois.³⁶² Il s'inscrit dans sa lignée familiale pour expliquer sa décision de se lancer en affaire. Il se présente et présente sa famille comme des « entrepreneurs », des « innovateurs » et des « hommes dynamiques », ce qui, à son avis, n'est pas le cas de la majorité des agronomes qui sont fonctionnaires. Selon lui, sa famille représente bien le modèle dominant la région agricole de Lancaster composée de plusieurs « bons gestionnaires ».

Les régions ici c'est des régions assez dynamiques. Peut-être moins quand tu t'en vas vers Québec, le bas du comté. Y'a des bons producteurs, des très gros, mais c'est pas de façon générale. Près du fleuve c'est déjà mieux, mais tu vois beaucoup de maraîchers, de plus en plus, faque ça c'est sûr que c'est un gros mixte de citadins qui se sont installés pis qu'y'ont fait de la production maraîchère. Il y a quelques bons, quelques gros producteurs mais... À Lancaster c'est une paroisse qui reflète les régions dynamiques. C'est qu'il y a eu une grande transformation de laitier aux porcs, mais tu regardes les producteurs de pores, y'en a de très bons, c'est dynamique. C'est pas juste une production pour produire. C'est des bons gestionnaires, parce qu'y'a ben des endroits, comme la municipalité voisine, les gars sont là pour aller faire le train pis y se demandent pourquoi ça va pas ben, que le prix baisse. C'est qui voient pas plus loin que leur nez. C'est qu'ils sont à contrat avec des meuneries, des affaires de même. Y'ont pas de formation ces gens-là pis c'est la compagnie qui est arrivée pis ils voyaient un beau spot pis y disaient « on va mettre des porcheries là ». On peut aussi être mauvais gestionnaire dans le lait (Ancien président de la C.V.A. et agronome, 51 ans, 38:4).

S'il n'y avait pas eu une réorientation de l'agriculture de Lancaster vers la production porcine, l'agronome semble penser que la région n'aurait pas été aussi « dynamique ». Les « bons gestionnaires » sont pour la plupart « gros », ils sont ruraux et non citadins, comme dans les paroisses près du fleuve et ils ont reçu une formation. Ils ne font pas que produire,

³⁶² Il a notamment fondé une compagnie d'informatique agricole lorsqu'il travaillait pendant les saisons d'été sur la terre paternelle.

ne sont pas des « intégrés », et s'intéressent aux questions économiques. Son frère et le producteur-meunier correspondent en tout point à cette définition de l'agriculteur-producteur-entrepreneur autonome et indépendant, contrairement aux producteurs laitiers.

Il critique aussi le syndicat agricole qu'il croit « dépassé », même s'il admet que le système de quotas a été nécessaire dans la production laitière.

Cet outil-là avait été fait pour les agriculteurs qui n'étaient pas des hommes d'affaires, à se stabiliser. Ça été un très bon outil au début, mais aujourd'hui, ce n'est plus un bon outil. C'est sûr que le gars est assuré « Aille! J'vas avoir ma paye! », mais c'est plus les producteurs qui font du cash, c'est les banques. 60% d'un avoir d'une entreprise, c'est le quota. 60%! Toé demain matin tu veux acheter dix kilos de production, ça va te coûter 300 000 piastres. T'as pas ça dans tes liquidités, faque tu vas aller voir la banque. « Pas de problème, j'vas te passer ça à gros taux d'intérêt. Les banques sont heureuses, y rien de ça, « un bout de papier pis j'fais d'l'argent » (Ancien président de la C.V.A. et agronome, 51 ans, 38:4).

En plus du fait qu'il est extrêmement difficile pour un jeune de démarrer une ferme laitière, l'agronome estime que le système de quotas ne favorise plus les producteurs, mais les banques qui font des intérêts avec les prêts qu'elles consentent. Assuré d'un salaire, le producteur avait tendance à délaissier la prise en charge des questions économiques pour ne s'occuper que de la production. Pour l'agronome, l'agriculteur ne doit pas être seulement un producteur s'endormant dans la routine d'un travail salarié, pour ne pas dire ouvrier, mais il doit être aussi un entrepreneur, un homme d'affaires.

La plupart des directeurs dans les fédérations, si tu leur enlevais leur *per diem* y seraient plus directeurs, pis ils feraient faillite chez eux. C'est pas des bons gestionnaires. Mon frère est directeur à la FPPQ, pis y dit que c'est incroyable le monde qui a là-dessus. C'est des pas bons! C'est politique ça. C'est politique! Ils s'arrangent pour être élus, pis c'est des criards. C'est des grands criards! Un moment donné, ils crient assez fort, pis ils se font élire. « Ah oui! Ils nous représentent bien, ils crient ». Avec Laurent Pellerin en tout cas, l'UPA et la FPPQ ça marche pas. C'est pas des gars dynamiques, c'est des taches dans la société (Ancien président de la C.V.A. et agronome, 51 ans, 38:4).

Tout comme son frère, il refuse que la mise en marché soit laissée entre les mains de l'association professionnelle qui manipulerait parfois les agriculteurs.

J'pourrais t'en compter, j'ai déjà été dans le syndicat de base, ils manipulent le monde. Le syndicat a pas à faire la mise en marché. Y'a des coopératives, y sont là pour ça. L'UPA a été formée parce que les coopératives avaient trop de pouvoir pis là s'est rendu que c'est l'UPA qui a trop de pouvoir pis qui nuit (Ancien président de la C.V.A. et agronome, 51 ans, 38:4).

L'agronome ne fait toutefois pas référence à n'importe quels types de coopérative.

Le coopératif, c'est un autre chose. Le coopératif pis l'entreprise privée, c'est deux choses différentes, parce que les coopératives, si tu prends la Fédérée, c'est pas une coopérative. C'est une grosse entreprise. La seule différence, c'est la structure, à la place des actions, c'est des parts. C'est la seule différence qui a entre les deux, parce que c'est le même phénomène. La problématique des coopératives, c'est que.... des petites coopératives, au niveau des administrateurs, y font un erreur, ben ça va laisser passer. T'es dans une entreprise, t'es obligé d'avoir un rendement. Si t'as pas de rendement, tu sors comme administrateur, pis tu sors comme directeur. Le problème des coopératives c'est un peu ça. Y'a du laissé aller, pis c'est pas nécessairement les meilleurs administrateurs qui sont dans les conseils d'administration dans les petites coopératives, parce que les plus grosses comme Agropur, Desjardins, c'est rendu que c'est plus la base qui mène. C'est très coopératif, à rigueur tu pourrais devenir président, mais avant tu as le temps d'avoir des cheveux ben blancs. C'est pas la même chose, c'est rendu plus des grosses entreprises.

Y'a plus de différence entre les coopératives et les entreprises? Oui! Oui! C'est ça que j'te dis, y'a une grosse différence. Les coopératives, c'est très bon pour certains services, comme dans les maraîchers pour faire l'emballage, mais la problématique des coopératives quand ça devient trop volumineux, c'est que le petit a trop de pouvoir par rapport au plus gros. Quand t'arrives au niveau décisionnel, moé un gars qu'y'arrive d'une ferme qui produit 50 hectares de carottes, pis l'autre qui produit un demi hectare de carottes, pis y'a le même pouvoir sur un conseil d'administration, j'trouve que c'est pas normal. Parce que la gars qui a 50 hectares, y'é pas mal plus dans marde que l'autre. Il faut qu'il s'organise, pis ben souvent c't'un homme d'affaires qui sait où il s'en va. C'est ce qui est arrivé dans les grosses coopératives comme Agropur. Un moment donné, y'est arrivé qu'y'a eu de bons conseils d'administration avec des hommes d'affaires. Ici c'est pas mal en tutelle, c'est la Fédérée qui mène tout ça asteure. (Ancien président de la C.V.A. et agronome, 51 ans, 38:5).

Les petites coopératives seraient souvent mal gérées ce qui les empêchent d'obtenir les meilleurs rendements, alors que les plus grosses coopératives se rapprocheraient des grandes compagnies privées qui ont de meilleurs rendements, mais où les producteurs perdent du pouvoir. Les coopératives apparaissent comme des lieux de confrontation, ce qu'on a déjà vu dans le discours des producteurs de porcs, entre deux logiques contradictoires: celle du rendement et celle de la redistribution. L'agronome privilégie la logique du rendement associée aux compagnies privées et aux plus grosses coopératives plutôt que la logique de redistribution qui donne trop de pouvoir aux « petits ». Nous retrouvons la même appréciation au niveau syndical. L'agronome pense que les dirigeants syndicaux ne sont pas de bons gestionnaires. Les coopératives, tout comme le syndicat, protégeraient trop les « petits » producteurs moins compétents. Selon lui, la mise en marché

devrait être assurée par des compagnies privées regroupant des producteurs. Il me précise que que les « meilleures » entreprises de transformation comme Brochu, Ménard et Cargill sont toutes des compagnies privées familiales. Les coopératives sont incapables de résoudre la tension entre profit et redistribution, contrairement aux compagnies familiales. En se rapprochant de la logique du rendement, les coopératives se sont progressivement distancées de leurs membres qui n'ont pas les compétences requises pour la gestion d'entreprises de grande taille, tandis que la compagnie familiale progresse tout en restant sous le contrôle de la famille qui peut être à la fois producteur et administrateur.

Nous avons observé que l'organisation collective de l'agriculture se distingue historiquement en deux groupes sociaux en continuelle opposition et qui apparaissent à partir du moment où la production se sépare de plus en plus de la transformation et de la consommation. Dans les régions de colonisation, l'agriculture demeure longtemps diversifiée et organisée localement à l'intérieur de la paroisse. Des familles de Lancaster partaient à chaque semaine vendre des produits agricoles, alors que les surplus de lait industriel étaient destinés aux fabriques paroissiales qui se chargeaient de la transformation. C'était l'époque où l'agriculture domestique ou familiale dominait. L'espace social du « régional » ou du « national », est celui où la production et la transformation sont davantage séparées et où l'État intervient pour favoriser la hausse de la productivité et l'amélioration de la qualité à la suite de la hausse de la demande des produits agricoles liée à l'urbanisation et la demande étrangère croissantes. Le syndicalisme agricole, d'abord populaire dans les régions de colonisation, était un mouvement de défense et d'éducation des petits producteurs face à l'État interventionniste et aux grands transformateurs dont les coopératives régionales. Le clergé appuyait le renforcement d'une économie paroissiale qui ne tardait pas à se fragiliser à mesure que la transformation s'éloignait de la production. Les agriculteurs se regroupent collectivement dans des structures « dé-territorialisées » ou professionnelles au sein de l'UCC devenue l'UPA. Les élites cléricales sont peu à peu remplacées par des agriculteurs plus « progressistes » ou spécialisés.

L'organisation collective de l'agriculture a été largement portée par la plus ancienne spécialisation agricole, la production laitière, qui obtient une meilleure protection en

négociant des règles collectives avec le gouvernement et les principaux transformateurs tant privés que coopératifs. En plus d'une mise en marché collective par les plans conjoints, la production laitière est protégée nationalement par un système de quotas et par des mesures protectionnistes qui limitent l'entrée des produits laitiers étrangers au pays. À Lancaster, la spécialisation laitière perd du terrain au profit de la production porcine privilégiée surtout par la population souche.

Protégée aussi par les plans conjoints, la production porcine n'est toutefois pas une économie fermée et les prix varient en fonction des conjonctures économiques. Le passage d'une économie laitière à une économie porcine implique aussi des transformations importantes dans la pratique des agriculteurs. Les producteurs laitiers sont plus « spécialisés » dans les travaux agricoles alors que les producteurs porcins s'occupent davantage de gestion. Ils se définissent aussi comme des hommes d'affaires à la recherche du meilleur rendement, et plus dynamiques que les producteurs laitiers qui ressembleraient beaucoup plus à des intégrés. La figure du gestionnaire devient dominante devant la figure du coopérateur. Ces différences n'effacent toutefois pas la valorisation commune aux deux types de producteurs d'un modèle de « l'individualisme familial ». Même si les producteurs porcins ne comptent pas sur une aussi forte organisation syndicale qui leur permettrait de se concentrer uniquement sur les travaux manuels dans une localité particulière, ils peuvent compter sur la force de leurs liens familiaux. Cette force est toutefois « entravée » par les grandes organisations collectives comme l'État et l'UPA qui s'ingèrent dans la mise en marché.

Surtout entre les mains de la population souche, l'économie agricole se présente à plusieurs égards comme une économie fermée. Le système des quotas rend quasiment impossible l'implantation d'une nouvelle génération de producteurs laitiers, alors que la production porcine est l'apanage de la population souche qui possède sans doute davantage le soutien nécessaire³⁶³ pour faire face aux risques plus élevés d'une participation à une économie de libre-marché. À cet égard, dans l'économie industrielle et manufacturière, encore plus dépendante des marchés, nous observerons une plus grande concentration

363 Notamment par la transmission du patrimoine familial qui ne résulte pas simplement pas d'une logique capitaliste, mais aussi d'une logique « affective » ou « identitaire » liée de près à la fondation d'une localité.

encore entre les mains de la population souche de Lancaster.

5.3) L'économie industrielle

« Monsieur Livingstone a laissé le souvenir d'un jeune homme honnête, dévoué et très généreux. Il traitait ses employés avec justice. Comment se fait-il qu'il ait quitté Lancaster après avoir apporté tant de développement? « On est jamais prophète en son pays », ce semble avoir été vrai une fois de plus pour lui. Il était alors député et maire de la paroisse; lorsqu'il se présenta comme député pour la deuxième fois, il fut battu. Réalisant que la majorité des électeurs de la paroisse ne lui avaient pas fait confiance, il décide de quitter et peu de temps après, il vendit son commerce à Cie Brown de Berlin, N.H. qui avait aussi des limites de bois à X » (Lancaster, 1975: 175).

5.3.1) Les principales industries de Lancaster

Lancaster n'est pas un village mono-industriel structuré principalement autour de l'exploitation de la forêt et d'une agriculture diversifiée. Au contraire, le bois a depuis longtemps cédé sa place aux usines de transformation de métaux, de fibre de verre et de l'acrylique. Plusieurs petites industries sont en outre présentes à Lancaster comme des ateliers de couture et de fabrication de pièces pour les moulins à scie. À cela s'ajoutent trois entrepreneurs en construction et quelques entreprises spécialisées dans le transport des personnes (écoliers, voyageurs, etc.) et des marchandises (moulée, purin, bois, etc.). Selon Statistique Canada, les industries de la construction et de la fabrication employaient en 2006 environ 335 personnes comparativement à 205 personnes employées en agriculture. Les hommes occupent 73% des emplois de fabrication et de construction alors qu'en agriculture, ce taux chute à 59%.

Comme dans l'économie agricole, les industries de Lancaster sont nombreuses et plutôt de petite taille. La plus importante industrie emploie autour d'une centaine d'employés, ce qui représente à peine plus de 10% de la population active. 86% des entreprises ont de 1 à 9 employés, et seulement 2,5% des entreprises engagent de 50 à 200

employés et plus: la taille des entreprises de Lancaster ressemble à celle de la MRC. Il y a seulement deux entreprises dans la MRC qui ont plus de 200 employés, et quinze entreprises ont de 100 à 199 employés dont Industries Lancaster et la Société coopérative agricole qui possède toutefois de nombreux établissements à l'extérieur de Lancaster.

Village de colonisation, exploité au milieu du XIX^e siècle par des marchands de bois anglophones, Lancaster s'est par la suite développé de manière endogène par la reproduction des familles souches.³⁶⁴ À cet égard, l'économie de Lancaster se caractérise par un « entrepreneurship industriel puissant », selon l'expression de la MRC (2003: 21), à l'instar des villages de la Beauce.³⁶⁵ La majorité des entreprises présentes sur le territoire sont en effet la propriété des gens de la municipalité et parfois de la région. Une seule compagnie américaine est identifiée. Selon un informateur, les industries de Lancaster privilégient l'embauche des gens de la municipalité comparativement à ce qui se fait ailleurs. Seule une entreprise ne peut les privilégier, car elle a besoin d'une main d'œuvre plus scolarisée. Voici un portrait sommaire des trois principales industries de Lancaster.

Industrie Lancaster. Fondée à la fin des années 1950, cette industrie est la plus ancienne encore existante à Lancaster. Pour plusieurs, cette entreprise est le symbole de l'endroit: « Comment va l'entreprise, comment va le village ». Autrefois, cette entreprise prospère a employé jusqu'à trois cents employés, mais elle ne compte plus aujourd'hui qu'entre 55 et 100 employés.³⁶⁶ Au début des années 2000, l'entreprise s'est convertie dans un travail plus spécialisé pour faire face à la concurrence des marchés internationaux, et en particulier, des marchés asiatiques. Accréditée ISO 9001, l'industrie fabrique des composantes en aluminium sur spécifications des clients et « à fort contenu ajouté » pour les marchés de la télécommunication, de la défense militaire et des produits récréatifs et industriels. Autrefois majoritaires parmi les employés de l'usine, les Lancastérois ne formeraient plus que 20% du nombre total des employés. Sans formation, plusieurs d'entre eux ont été congédiés à la suite de la restructuration de l'entreprise.

Compagnie Acrylique. En 1997, des Américains achètent l'usine de fibre de verre qu'a lancée un Lancastérois au début des années 1970 pour y fabriquer notamment des cabines de camion. Les Américains se spécialisent dans la fabrication de bains à jet d'air chaud. Les bureaux de la société privée sont situés au New Jersey et l'usine de Lancaster est leur seule usine de fabrication. En 2005, la compagnie fait

364 Les paroissiens se sont rappelés ce fait marquant dans leur histoire lors des fêtes du 100^e anniversaire de fondation de la paroisse (Lancaster, 1975).

365 La MRC aurait le nombre le plus élevé d'entreprises manufacturières par 1 000 habitant de toutes les MRC du Québec.

366 Le Centre local de développement donne le chiffre de 100, alors que la compagnie donne le chiffre de 55 employés en 2004, au moment où elle intervient à la Commission des relations de travail pour justifier le congédiement expéditif d'un cadre.

face à des difficultés financières et procède à une vingtaine de mises à pied. Elle compte actuellement une cinquantaine d'employés, ce qui la place au second rang des plus importants employeurs de Lancaster.

Fibres Lancaster.³⁶⁷ Fondée en 2001 par le comptable de Lancaster en compagnie de deux associés, elle est la plus récente industrie de Lancaster. L'entreprise s'appuie sur une longue expérience des gens de Lancaster dans la transformation de la fibre de verre. L'entreprise continue de fabriquer des pièces en fibre de verre pour du matériel roulant (camions, ambulances, véhicules récréatifs, etc.) en plus de faire de la production de masse de bains et de douches en fibre de verre après avoir racheté les moules de la Compagnie Acrylique. Suite à un important contrat reçu en 2002, l'entreprise a continué son expansion et a vu son nombre d'employés passer de quinze à quarante entre 2001 et 2005 dont 80% viennent de Lancaster. Au moment de l'enquête, c'est-à-dire avant la crise, l'entreprise prévoit déménager au printemps 2009 dans la zone industrielle et doubler son chiffre d'affaires. Nous étudierons plus attentivement la situation du principal actionnaire de l'entreprise par la suite.

Tableau 5.6 : Les plus importantes industries de Lancaster pour le nombre d'employés³⁶⁸

Industries	Fondation	Activités	Propriétaires actuels	Nombre d'employés
1) Industrie Lancaster	1958	Fabrication de composantes en aluminium	Famille souche	55-100
2) Compagnie Acrylique	1972	Fabrication de bains et douches en acrylique.	Propriétaire américain du New-Jersey	50
3) Fibres Lanacaster	2001	Transformation du fibre de verre	Nouvelle	40
4) Société coopérative agricole	1931	Meunerie et quincaillerie	Membres	20
5) Machinerie agricole	1957	Réparation et vente	Famille souche	16
6) Usinage technologique	1996	Atelier d'usinage	Famille souche	10

Malgré la diversité des activités industrielles, Lancaster présente des caractéristiques structurelles, notamment la taille des entreprises et le développement endogène de l'économie. Par exemple, la majorité des propriétaires sont très bien connus de la population locale et ne se différencient pas tellement entre eux quant au niveau apparent

³⁶⁷ Fibres Lancaster a été fondée par des personnes de l'ancienne et de la nouvelle population. Cependant, bien qu'il soit né à l'extérieur de Lancaster, le fondateur principal, un comptable, y a vécu dès l'âge de quatre ans. Il vit actuellement sur les terres ancestrales de sa lignée maternelle arrivée avant la fondation de la paroisse. Nous pouvons ainsi le considérer comme étant de la population souche. Il s'en revendique d'ailleurs, tout en s'en éloignant considérablement en raison de sa formation et de sa profession.

³⁶⁸ Source : Centre local de développement de la Feuille de Lys, 2005.

de richesse. Les relations patrons-ouvriers sont très rarement médiatisées par un syndicat, à l'exception de la plus importante industrie de Lancaster qui compte aussi la plus importante proportion d'employés résidant ou originaire de l'extérieur du village. Si dans l'économie agricole, les divergences sont apparentes entre les deux plus importantes spécialisations, l'économie industrielle présente d'emblée une unité qui s'observe aussi dans les discours de ceux qui se disent « Pro-Lancaster », généralement propriétaires d'industries et d'entreprises agricoles.

5.3.2) Le modèle des « Pro-Lancaster ». Les entrepreneurs et la Corporation de développement économique de Lancaster (CDEL)

Lancaster a la réputation d'être un village « fier » dont les habitants sont très attachés à leur milieu. Ce qualificatif est régulièrement utilisé par des gens originaires de l'extérieur qui définissent la spécificité du village comme la volonté bien marquée de prendre en main son propre destin sans dépendre des autres.³⁶⁹ L'agente de développement rural note l'insistance des gens de Lancaster quant au contrôle local du développement économique.

Ce qui caractérise bien Lancaster, c'est la fierté économique, dans le sens où, c'est quand même un gros village par rapport à ce qui a ici, pis y'a une certaine masse critique pour avoir des commerces. Y'ont la fibre entrepreneuriale, pis une fierté de leurs commerces locaux pis de leurs industries (Agente de développement rural, 33 ans, 6).

Le curé compare Lancaster et les paroisses plus urbaines où il a déjà travaillé.

Le sentiment d'appartenance est encore plus grand que quand tu es en milieu urbain, comme dans les paroisses du bord du fleuve près de Québec où tout le monde va travailler. Pis là t'arrives dans un milieu où les gens sont tous tricotés serrés, même si la pratique moyenne est à peu près pareille comme en ville, mais le sentiment d'appartenance au milieu est pas mal plus développé. Le lien étant plus fréquent, tu penses plus à la continuité de ton geste, de ton intervention pastorale dans le milieu, parce que ces gens-là tu vas les revoir dans d'autres circonstances que religieuses, dans la vie sociale. Chacune des paroisses ont une couleur différente. Des fois entre X et Lancaster y'a des rivalités. [...] Lancaster y'a

³⁶⁹ Dans l'économie, les « Pro-Lancaster » définissent cette fierté par du « dynamisme ». La fierté locale tourne parfois à l'orgueil comme l'observe l'agronome à propos des agriculteurs: « Un agriculteur a beaucoup de difficulté à dire qu'y'est pas correct. Il va apprécier l'ouvrage que tu fais, mais si y fait un erreur, mettons...y'a toujours le meilleur tracteur. Mon père en a vendu des tracteurs, mais l'agriculteur dira jamais que ce tracteur-là était pas bon. En bonne majorité devant un autre agriculteur y dira pas qu'y'aurait fait une faute. C'est fait de même! » (Agronome, 51 ans, 38:4).

toujours des rivalités entre personnes, tu leur demanderas pas d'aller au même party ensemble (rires), comme un peu dans tous les milieux, mais en général c'est des gens qui s'entendent assez bien, qui tiennent à leur milieu de vie, pis qui sont très fiers. Y vont être attachés à tout ce qui fait la force de leur milieu (Curé, 53 ans, 15:2).

Le curé associe la fierté à la force des liens alimentée par la fréquence plus régulière des rencontres. En milieu rural, l'autre a une « pesanteur »³⁷⁰ plus importante qu'en milieu urbain. Cette « pesanteur » résulte de la profondeur de l'enracinement des relations sociales inscrites dans la longue durée et dans l'entrelacement des relations familiales. L'autre est une préoccupation constante dans un milieu d'inter-connaissance, parce qu'on y est « attaché » de différentes manières. L'autre n'est que très rarement inconnu.

Nous avons observé que les activités religieuses et économiques sont largement entre les mains de la population souche, dont certains membres se définissent comme des « Pro-Lancaster ». Les « Pro-Lancaster » sont relativement fiers des services offerts à Lancaster d'autant plus que ceux-ci sont souvent le résultat de leurs efforts. L'homme d'affaires exprime parfaitement ce point de vue:

Lancaster est juste d'une belle ampleur. On a tous les services quand tu penses qu'on a encore un notaire, un dentiste, un médecin, des restaurants. On est quand même une belle...faut rester actif. Ça prend du monde comme moi qui développe ici pis...si j'pensais comme le monde, plus de choix pis c'est moins cher ailleurs, je « criferais » mon camp (Comptable et homme d'affaires, 40 ans, 26:8).

La valorisation de l'économie locale, d'un développement endogène plutôt qu'exogène ne signifie paradoxalement pas que les Lancasterois vont consommer localement, comme le déplore l'homme d'affaires et propriétaire de Fibres Lancaster.

Le monde n'a pas compris. On est actuellement, pis ça se vit à d'autres échelles plus grandes, Wal-Mart en est un exemple, on est dans une société de consommation court terme qui cherche un juste prix. Ils ne recherchent plus la qualité. Ils ne cherchent plus la pérennité dans le temps. Le monde ont pas compris que si ils viennent pas, ils vont perdre ce service-là. Un bon matin, ils vont se réveiller pis oup! Ils doivent faire vingt-cinq minutes pour aller chercher une pinte de lait. C'est un sentiment que le monde faudrait qu'ils se donnent. Moi j'pas capable de comprendre ça, j'suis un Pro-Lancaster. Quand j'ai construit ici, j'ai pris du monde de Lancaster. J'ai même jamais demandé des prix ailleurs, parce que ça me passait même pas par l'esprit. J'suis même pas capable de rentrer dans une autre épicerie, même quand elle n'était pas à moi. Ça me levait le cœur. C'était comme si je trahissais quelque chose de mes valeurs [...] Il n'y a pas de réelle raison pour aller à l'extérieur (Comptable et homme d'affaires, 40 ans, 26:3).

370L'expression est de Colette Moreux (1982).

Les « Pro-Lancaster » sentent tous d'une certaine façon la pression sociale en raison de leur appartenance à un même espace économique fragile, et ils hésitent plus longuement avant d'avouer qu'ils ne font pas leur épicerie au village, se sentant presque coupables.

Euhhh ouii! En partie, non mais ce que je veux dire, c'est que je le fais en partie, mais je le prends plus comme dépanneur. Sauf que...Mais j'te dirais que je le fais pas mal ici (Agent de développement économique de la CDEL et propriétaire d'une compagnie informatique, 24 ans, 31).

Conscients de la fragilité économique des milieux ruraux dans les régions « périphériques », les « Pro-Lancaster » se sont dotés à la fin des années 1990 d'une corporation de développement économique afin de:

[P]romouvoir, [de] favoriser, et [de] stimuler la création, le développement économique et social dans la région de la municipalité de Lancaster et ses environs [...] Elle offre certains services et soutiens aux entreprises, aux industries, aux organismes à but non lucratif et aux citoyens. Elle favorise la création et le maintien d'emplois par tous les moyens possibles. Elle invite, convainc les industries ou entreprises à s'établir à Lancaster ».³⁷¹

La Corporation de développement économique de Lancaster a été créée grâce aux initiatives du président et propriétaire d'Industrie Lancaster, des directeurs généraux de la Caisse populaire et de la Coopérative agricole, de quelques agriculteurs et entrepreneurs locaux et du maire de l'époque et propriétaire de Fibres Lancaster qui leur a suggéré de mettre sur pied une telle association, puisque le conseil municipal est souvent ignorant des besoins du milieu économique et des problèmes auxquels sont confrontés les industriels.

Depuis sa fondation, la corporation a réussi à attirer un médecin et un dentiste et à abolir des frais téléphoniques interurbains avec des municipalités voisines. En 2004, la corporation a construit, en collaboration avec la municipalité et les principaux gouvernements, un « motel industriel »³⁷² créant ainsi des locaux pour des entreprises. Le motel a finalement été racheté par un des conseillers municipaux qui était lors de l'enquête le seul occupant de l'édifice. Actuellement, la corporation fait la promotion du

371 Bulletin municipal d'octobre 2003. Lancaster a eu plusieurs autres expériences collectives dans la prise en charge locale du développement économique. Un comité industriel fut fondé dans les années 1950 pour attirer des industries et pallier au chômage. Le comité réussit à attirer une compagnie qui deviendra Industrie Lancaster. Le village et station ont aussi fondé une Chambre de commerce conjointe (Lancaster, 1975: 172, 211-213).

372 Le condo a été en partie financé par un emprunt municipal afin que la municipalité puisse prolonger son système d'égout et d'aqueduc et fournir le gaz naturel.

développement résidentiel afin d'attirer des nouveaux résidents à Lancaster.³⁷³ Elle négocie aussi avec Bell pour l'obtention de la téléphonie cellulaire.

La composition de la CDEL en 2003 révèle une continuité dans le pouvoir économique local. Un descendant d'une ancienne famille commerçante de la fin du XIX^e siècle est actuellement le président de la Corporation et son fils en est membre. Le propriétaire de la plus ancienne industrie encore existante à Lancaster fait partie des membres fondateurs en compagnie de son frère, etc. Le jeune producteur de porcs de la population souche me dit sans détour que la CDEL est une sorte de « clan » familial.

C'est du monde de comme moi pis toi qui se sont regroupés à un moment donné, ça parti d'une chose d'affaires un peu, comme une chambre de commerce, mais c'est une gang de chums on pourrait dire, c'est un petit clan même qu'on pourrait dire, qu'on pourrait reprocher, mais moi j'me dis, ils le font, ils s'en occupent, tant mieux, on peut pas leur en vouloir pour ça, j'pense qui font rien de mal là-dedans. Ce qu'ils font, c'est des Pro-Lancaster eux autres aussi pis y travaillent pour que ça marche. Y'ont fait le building industriel qu'y'a Usinage technologique, que c'est eux autres, ils l'ont mis là, pis y se sont occupés d'aller chercher des subventions, ça coûte pas cher, on est mieux d'en avoir [...] De toute façon Lancaster criss y'en a pas de monde, ça fini que c'est tout le temps les mêmes. C'est tout le temps des cousins, des monocles, pis des neveux, ça fini que ça se rejoint tout. Non, non, moi c'est ça que je dis, faut que ça fonctionne, on a pas les moyens d'annuler rien à Lancaster de... qu'on voit disparaître de Lancaster (Jeune producteur de porcs, 31 ans, 1).

Le jeune producteur a bien conscience des conflits d'intérêts possibles, mais à son avis, il est impossible de faire autrement. Principale institution de développement économique de Lancaster, la CDEL est surtout composée de la population souche qui a développé depuis des générations un attachement particulier au territoire. Même si quelques-uns ont quitté temporairement la municipalité pour poursuivre leurs études universitaires ou collégiales, ceux qui sont toujours là n'ont jamais vraiment quitté Lancaster.

Même à l'université, j'habitais ici pis je voyageais. Ça c'est dans les racines, j'me suis jamais vu ailleurs qu'à Lancaster. Comme j't'ai dit, j'avais pas fini l'université, pis j'suis revenu, j'étais pas capable de rester à Québec, j'en avais assez. J'aime ça en campagne le rythme plus lent qu'y'a. Ma famille était ici. J'me voyais pas ailleurs! (Comptable et homme d'affaires, 40 ans, 26).

Plus jeune, l'agent de développement économique de la CDEL a la même expérience.

³⁷³ La municipalité offre des terrains au prix symbolique de 1\$ à toute personne qui s'engage à construire une résidence unifamiliale d'une valeur imposable d'au moins 75 000\$, et à ce que la résidence soit habitée dans les douze mois suivant la signature du contrat.

Moi j'suis jamais, quand j'suis parti de Lancaster, je revenais souvent, mes parents ont toujours resté ici. Les fins de semaine, je revenais ici, pis j'te dirais que j'ai été plus impliqué dans le village quand j'suis revenu ici, qu'avant que j'parte. Dans l'temps, j'avais pas de char, j'restais dans le rang. Mon village à moi c'était mes voisins. Je me tenais pas beaucoup au village [...] Moi je viens de Lancaster, pis j'avais le goût de...j'avais toujours, tout le temps que j'étais ailleurs, je revenais toutes les fins de semaine, c'est parce que j'avais envie de revenir. L'argent c'est pas ce qui compte, c'est ma philosophie. J'avais été en ville, j'aimais ça, mais c'est plus impersonnel (Agent de développement économique de la CDEL et propriétaire d'une compagnie informatique, 24 ans: 31).

L'agronome mentionne que l'implication économique de sa famille dans la municipalité a développé ses intérêts pour un éventuel retour dans son village de naissance après ses études. Il ajoute que l'implication personnelle dans les réseaux locaux est toute aussi déterminante. Cet attachement au territoire est partagé avec la population agricole «attachée» au territoire par sa pratique agricole qui la cloue davantage sur le sol.

J'ai toujours été à Lancaster. Ben je voyageais, l'été je travaillais sur la ferme ici, pis on a toujours eu un pied ici. L'été on travaillait à la ferme ou au garage, on a toujours eu un intérêt, de l'intérêt à Lancaster. La problématique dans les scolarisés, c'est qu'y'ont pas l'emploi. Ça aurait été ben plus avantageux pour moi de rester en ville aussi, mes filles étudiaient à l'extérieur, pis mon épouse travaillait à l'extérieur, pis la question a déjà été posée, pis les enfants ont dit non. De toute façon la réponse était non pour moi aussi, mais tu regardes ça dans ma génération, mes copains, c'est ceux qui se sont impliqués dans le milieu qui ont toujours un vouloir de revenir. Au niveau social on s'est impliqué un petit peu par le ricochet de mon père qui était impliqué dans toutes sortes d'organismes (Agronome, 51 ans, 38:4).

L'attachement au territoire se développe grâce à des intérêts, quoique très rarement exprimés dans une logique économique, mais plutôt dans un registre émotif où les souvenirs d'enfance occupent une place centrale.

C'est comme les nouveaux arrivants, on a une faiblesse là-dessus. Tsé on s'en occupe pas, pis y'en a qui ont comme fait part de « y'a pu rien qui nous attache icitte », « dans le fond si y'a de quoi, tsé on est pas attaché ». Tsé c'est comme moi dans le fond. Pourquoi j'suis attaché icitte, c'est parce que j'ai eu une belle jeunesse, j'ai des beaux souvenirs d'icitte (Jeune producteur de porcs, 31 ans, 1).

Les nouveaux arrivants ne partagent pas cet univers symbolique constitué de souvenirs familiaux qui va parfois jusqu'à l'édification quasi-mythique d'un discours pionnier. Les « Pro-Lancaster » partagent une vision similaire qui place leur village au centre de leurs valeurs, à travers un discours des origines, des « racines » et de l'attachement sentimental au lieu constitué par la mémoire familiale. L'ancien président de Fabrique m'explique

l'arrivée de son grand-père dans le canton au milieu du XIX^e siècle:

Quand y'est arrivé, mon grand-père était le cinquième colon qui était arrivé pour défricher. Dans c'temps-là, le gouvernement donnait des lots aux cultivateurs, aux gars qui voulaient s'partir. Lui y'est arrivé dans le huitième rang icitte, pis y'avait rien là. Y'a commencé à se bûcher du bois pour se bâtir un camp en bois ronds. Pis un an et demi après, y'a été cherché sa femme à X [dans une paroisse voisine à celle de sa naissance] à pieds! À pieds! Ça leur avait pris une grosse journée (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10).

Cette famille bien positionnée dans l'économie de Lancaster a réussi à maintenir ses descendants dans la municipalité. Elle est aujourd'hui l'une des plus importantes familles souches de Lancaster et l'agronome reprend à son compte le discours des origines.

C'est une histoire un petit peu drôle, parce que nous on a toujours été élevé dans une famille où mon grand-père était fermier pis y'était commerçant aussi mon grand-père, pis y'était entrepreneur. C'est lui qui a eu les premiers « bulls »³⁷⁴ de la colonisation dans le comté. C'est lui le premier transporteur de bois, le premier téléphone. En tout cas! Pis mon père reflète beaucoup mon grand-père pis j'pense que c'est de famille. Nous autres on est des innovateurs! (Agronome, 50 ans, 38:4).

Tous les Pro-Lancaster ne sont pas des pionniers (des « premiers »), mais ils procèdent et prolongent tous ce modèle dominant de l'entrepreneur, commun aussi à l'ensemble des agriculteurs. C'est en ce sens que nous devons comprendre que les Pro-Lancaster partagent une conception commune qui les fait appartenir au même espace social. Par exemple, le jeune agent de développement économique de la CDEL, issu de l'ancienne population, organise, en collaboration avec l'association des jeunes, des cours de formation à l'entrepreneurship destinés aux adolescents. Lui-même s'est lancé en affaires en démarrant à Lancaster une compagnie de services informatiques. Il a récemment acheté de la municipalité l'ancienne caisse populaire, afin d'y déménager sa compagnie qui logeait jusque-là dans une petite pièce de l'atelier de soudure de son frère. N'ayant pas les moyens d'assumer le remboursement de son prêt hypothécaire en plus d'un loyer, il choisit de vivre dans un petit local du sous-sol sans fenêtre, sans douche, ni bain. Il aurait sans doute pu retourner vivre chez ses parents, mais il dit préférer se « débrouiller tout seul le plus possible ».

Cette indépendance du travailleur autonome apparaît clairement lorsqu'il est question des syndicats.

374 Bulldozer.

Quand c'est affilié à des syndicats nationaux comme la CSN ou la FTQ, eux autres y s'en foutent comme l'an quarante, parce qui s'en viennent ici, tu vois à Lancaster y'ont presque fait tomber l'entreprise. Eux-autres ces gars-là qui viennent, ils s'en foutent comme l'an quarante, y'ont leur paye pareil. Y'a de l'abus dans ce sens-là, pis y montent les autres. On a vu ça ici. Ça déjà été bon, mais pus asteure (Agronome, 51 ans, 38:5).

Son frère, producteur de porcs, ne dit pas autre chose:

Mais tsé y'ont quand même, le syndicat y'ont quand même des grosses parts de responsabilités là dedans des petites municipalités qui mangent leurs claques de même. Regarde juste icitte à Lancaster. Tsé dans le temps que ça allait ben, y'ont refusé des contrats locaux à cause que c'était trop, on disait on en a assez, on est ben avec Nortel pis tout ça. Y'avait offert d'ouvrir d'autres « shifts », d'autres équipes, pis le syndicat ya dit « non, non, t'en ouvre pas d'autres ». Ben là regarde, yé-z'ont pas ces contrats là aujourd'hui (Producteur de porcs et fils cadet de l'ancien président de Fabrique, 31 ans, 1).

L'agent de développement économique et propriétaire d'une compagnie informatique renchérit:

J'trouve que c'est bon, sauf qu'y'a des limites. J'trouve que le syndicat est trop fort au Québec, parce que c'est lui qui décide qui prend, y peut faire n'importe quoi. Sauf que c'est bon qu'y'en aille. Mais c'est rendu trop fort, des fois ça nuit plus que ça l'aide. Quand j'ai travaillé y'avait pas de syndicat pis j'étais pas maltraité. Y'a les normes du travail qui font une bonne job. J'trouve que le syndicat y peut être bon, mais j'trouve que ça dépend, il faut qui travaille en collaboration. J'peux pas vraiment te répondre parce que j'ai pas vraiment eu d'expérience, mais j'ai l'impression qu'y'é un peu trop fort. C'est comme l'histoire d'Olymel. Les employés y voulaient pas baisser de salaire, mais c'était ça ou il fermait. Tsé un moment donné, c'est ben beau, mais c'est le syndicat qui pousse le monde, faque j'le sais pas mais un moment donné (Propriétaire d'une compagnie informatique, 24 ans: 32).

Selon eux, les syndicats nuisent au développement économique des villages s'ils ne travaillent pas en collaboration avec les patrons. Pour l'homme d'affaires, les relations patrons-employés relèvent d'abord et avant tout d'une question de respect.

Pas plus dur de gérer une entreprise syndiquée ou non, parce que j'ai toujours un principe de base, si tu veux être respecté, respecte les autres. Pis j'suis quelqu'un qui respecte à 100% tout le temps les autres. Donc même si j'avais un employé syndiqué qui voulait s'écarter du respect, je lui disais tout de suite qu'il n'était pas en train de me respecter. En huit ans, j'avais quand même 35 employés, pis j'ai jamais eu de griefs. C'que j'trouve du syndicat, c'est que ça protège des personnes pas efficaces pis pas compétentes. C'est dommage, mais c'est la job du syndicat (Homme d'affaires, 40 ans, 27:4).

Les relations patrons-employés ne sont pas définies comme des relations économiques, mais plutôt des relations personnelles, des relations individuelles.

La « fierté » des « Pro-Lancaster » se traduit dans leur discours par la volonté de fermer l'économie locale, notamment par la non-ingérence des forces syndicales, ce qui relève d'un sentiment de crainte de la perte de leurs services locaux au profit des centres urbains plus importants. L'homme d'affaires et propriétaire de Fibres Lancaster ainsi que le jeune producteur de porcs, par exemple, croient tous deux que les municipalités rurales comme Lancaster sont en mode de survie plutôt que de développement économique. À leur avis, le développement économique ne peut que passer par des gens d'« ici », car il est impossible que des étrangers développent un « attachement » aussi puissant que le leur et qui leur permettraient d'aller à l'encontre d'une logique économique. Pourquoi une personne de l'extérieur viendrait investir dans un village relativement loin des centres urbains où la « valeur » de sa nouvelle entreprise sera beaucoup moindre?

Ben comme je t'ai dis, c'est de garder nos acquis primo. C'est sûr que si le gars y'a l'idée du siècle, qui l'amène pis envoie go. Ben moi c'est ma vision. J'trouve que c'est un gros défi d'amener du monde d'ailleurs, de dire tu vas investir à Lancaster, y connaissent pas personne à Lancaster pis y'ont pas d'attache à Lancaster. Tsé mettons demander ça à une compagnie ou à un gars pas de Lancaster, faut vraiment qui ait de quoi qui l'attire icitte. Miser sur qu'est-ce que le monde ont déjà icitte, qu'est-ce qu'on a déjà en place. Non, ça fait un petit bout que je l'ai cette vision-là parce que tu t'en aperçois. Regarde à Lancaster. Tout ce qui ce développe mettons en agriculture. C'est tout... comme l'Usinage technologique, c'est une shop d'usinage, c'est pas un gars d'ailleurs qui l'a fait. Lui c'est à cause c'est un gars de Lancaster, c'est un Pro-Lancaster, pis y reste à Lancaster. Tsé sa shop, c'est à cause qu'y a eu une CDEL qui s'est occupée de faire une infrastructure qui a pas coûté cher, subventionnée, pis tout ça. Parce que sinon, si y'avait eu affaire à dire, moi là je vais faire un prêt pour bâtir une affaire neuve, le gars de prêt y t'aurait sûrement dit la valeur de ça à serait ben meilleure dans un parc industriel à telle place, à Québec, ou n'importe où, proche de ton ouvrage, proche de tes clients, pis ce bloc là ça va perdre de la valeur [...] Il faut miser sur le monde qu'ya icitte. Il faut absolument miser sur le monde de Lancaster, pour pas qu'y s'en aillent, pis qu'ils investissent pis qu'y développent icitte. C'est les seuls. Moi, ça c'est ma... J'te dis pas que c'est impossible d'en avoir d'ailleurs, mais la grosse affaire, c'est le monde de Lancaster. Que ce soit un travailleur ou un gars à son affaire, faut que tu le gardes icitte, pis tu le fais investir icitte. Ça c'est la priorité! Parce que du monde d'ailleurs pour investir, pas pour rester, parce que pour rester, j'pense une maison c'est accessible en masse d'aller chercher du monde là-dessus, mais pour des entreprises, amener des entreprises là, faut qu'on mise sur nos entrepreneurs d'ici, parce que d'ailleurs, mettons dire « tu te fais une shop à Lancaster », ben t'es quasiment prêt à perdre 40 ou 50 % de la valeur de ta shop en partant que de bâtir ça à Québec (Producteur de porcs, 31 ans, 1).

L'homme d'affaires précise bien qu'en dépit des conditions économiques défavorables, il continue d'investir à Lancaster parce qu'il a le village dans son « cœur », dans ses valeurs.

Ça va me coûter 1 million 500 milles, pis j'aurais des locaux équivalents pour 300 000 peut-être même à Rivardville. Ça prend quelqu'un qu'y'a des valeurs, pis y dit j'prêt à payer pour l'ensemble de la société. J'me vois comme ça moi. C'est impossible d'attirer des industries ici. Ça prend du monde comme moi qui ont ça dans le cœur ou Industrie Lancaster comme le propriétaire qui essaie de garder ça en vie pour investir ici à Lancaster. C'est pas efficient! C'est pas efficace! Si je pensais comme la Banque nationale. C'est pas rentable! Pense au transport, moi 80% de mes douches je les vends à Montréal [...] Le pétrole augmente tout le temps. C'est sûr qu'y'aurait d'autres choses comme les emplois. Moi j'réussis à garder les salaires assez bas, ce qui est dommage mais ... on réussit à faire ça (Comptable et homme d'affaires, 40 ans, 26:8).

Les gens de l'extérieur qui veulent se partir en affaires dans les milieux ruraux ne se butent pas seulement à des calculs économiques défavorables, mais aussi à la fermeture de l'économie locale qui ne s'observe pas seulement dans le discours de l'élite locale, mais aussi dans les pratiques agricoles et industriels quotidiennes majoritairement sous la responsabilité des plus vieilles familles.³⁷⁵

Par ailleurs, le fonctionnement de la CDEL est révélateur de cette « fermeture » ou « indépendance » du développement économique local, puisque les membres tiennent *mordicus* à dissocier le développement économique des lieux collectifs de la politique municipale.

On collabore avec la municipalité, la municipalité collabore avec nous, mais on n'appartient pas à la municipalité. On est toujours en étroite collaboration avec la municipalité, parce que dans l'fond on fait ça pour la municipalité, sauf que côté légal on est complètement dissocié. On a toujours le choix, mais c'était mieux côté pour la... J'pense que c'était municipal avant, pis y sont organisés pour sortir ça de là. Du côté de la Corporation de développement économique, la municipalité à pouvait pas, la subvention pour les maisons, à pouvait pas donner ça, la municipalité avait pas le droit de subventionner une résidence. Là asteure, j'pense que les règlements ont changé, mais là elle ce qu'elle faisait, elle subventionnait un organisme, la notre, l'organisme elle elle subventionnait la résidence, faque a passait par nous autres. C'est pour ça qu'il fallait être séparé. Pour la CDEL je sais que c'est une raison, mais c'est peut-être pas juste pour ça. J'pense que c'est mieux que ça reste comme ça, mais j'peux pas t'dire toutes les...j'sais que c'est la comptabilité (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

La CDEL est un organisme « privé », sans but lucratif « indépendant » de l'administration municipale. Elle est constituée de membres non-élus qui tiennent à la séparation entre le

³⁷⁵ La philosophie des « Pro-Lancaster » est tellement puissante qu'elle traverse les frontières de la municipalité. La Corporation dispose d'une diaspora qui tient toujours aux intérêts de Lancaster. « C'est tout du monde en affaire, c'est un regroupement, c'est du monde de Lancaster, originaire de Lancaster qui font des affaires, pas nécessairement à Lancaster. C'est l'intérêt de Lancaster, parce qu'y'on Lancaster dans le coeur, parce qu'a vient d'ici. C'est un réseau de contacts » (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

politique et le développement économique.³⁷⁶ Cependant, elle demeure dépendante des octrois de l'administration municipale pour la promotion et le développement résidentiels ou la réalisation de projets spéciaux tels la construction d'un bâtiment industriel.³⁷⁷

En somme, le développement économique local passe, à travers la CDEL, par les réseaux familiaux du village. Les orientations du développement économique ne sont pas seulement le résultat d'un calcul mathématique dérivé d'une logique capitaliste, mais d'un « calcul » inscrit dans l'histoire des relations entre familles et des intérêts déjà existants. Le conflit opposant l'homme d'affaires à la CDEL révèle le rôle majeur des relations familiales. L'homme d'affaires tente depuis quelques années de construire une nouvelle usine dans la zone industrielle de Lancaster. Il doit quitter de vieux bâtiments qui abritaient autrefois un atelier de couture en plein cœur de l'agglomération villageoise de la station, car les locaux sont devenus trop étroits pour son entreprise en pleine croissance. Il commence également à avoir des problèmes de voisinage en raison des odeurs émanant de ses cheminées.

R'garde je ne sais pas si tu en as entendu parler c'est quoi notre projet, on a commencé avec la CDEL tout ça, mais ça m'a pris des mois à comprendre, c'est qu'y'a un individu qui est allé se construire en zone industrielle. Quand moi j'tais maire, j'ai essayé de retenir ça tout le temps, pis cet individu-là était conseiller en même temps que moi, dès que j'suis parti, j'ai averti le maire « Y va essayer de vous faire amener l'aqueduc dans la rue X , pis j'ai jamais dit oui à ça, parce que c'est dans le vent dominant de la zone industrielle ». Ben après que j'suis parti, c'est quelqu'un qui est puissant, pis ils l'ont laissé aller, pis y'a câlifer sa maison en zone industrielle. Pis là c'qui voulait pas, c'est que je m'en aille à côté de lui. C'est pas mon problème si y'a été se construire en zone industrielle. Oui y'avait un droit acquis, oui y'avait le droit de se construire, mais y'a pas pensé à l'ensemble de la société. Pis moi y me fera pas payer pour ça (Homme d'affaires, 40 ans, 26).

376 Cette façon de faire n'est pas nouvelle, puisque dans les années 1970, les Lancasterois ont créé une corporation des loisirs (Lancaster, 1999: 7,19) qui fonctionne aussi selon cette logique de dissociation, comme me l'explique l'agent de développement économique et actuel président de la Corporation des Loisirs: « Le technicien en loisirs est engagé par la municipalité pour faire des loisirs. La Corporation a comme mandat de faire des loisirs, faque lui y'organise des Loisirs pour la municipalité, pis si y'a besoin d'argent pour faire un loisir quelconque, là y vient nous voir [...] Nous autres on fait pas les loisirs, nous autres on est comme un gestionnaire des Loisirs. On n'organise pas des activités nécessairement, on en organise comme le Festival de la Saint-Jean, mais ça pourrait être un indépendant, mais là c'est nous autres. En temps normal, on n'organise pas des loisirs, on fait juste, on est là pis si y'a quelqu'un qui veut organiser un loisir, on est une ressource. Pis vu qu'on gère les infrastructures, c'est nous autres qui dit bon ben on peut te prêter ça disons la surface multi-fonctionnelle, pis on peut te prêter des buts, pis si on en n'a pas, on peut en acheter. C'est nous qui décident qui prend la décision « Bon ben c't'année, on va avoir un Camp de jour pis on va avoir cinq moniteurs, ben c'est nous autres qui les engagent [...] Le technicien va être dans le comité de sélection parce qu'y va avoir à travailler avec, mais en tant que tel, c'est nous autres qui le payent » (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

377 Généralement, cette façon de faire ne pose pas vraiment de problème, mais nous verrons dans le prochain chapitre sur le politique, que des oppositions commencent à s'élever.

L'homme d'affaires n'a pas eu connaissance que son principal opposant travaillait justement avec lui au sein de la CDEL. L'affrontement entre les deux n'a jamais été direct, les intérêts en jeu n'ont pas été exprimés publiquement, s'étant plutôt réglés dans le privé à l'insu de l'homme d'affaires qui bien évidemment n'a pas tardé à le savoir. Faisant partie de l'une des plus importantes familles agricoles d'où il tire sa « puissance », son opposant a réussi à se construire à proximité de la zone industrielle.

Membre fondateur de la CDEL, l'homme d'affaires quitte l'organisme et décide de défendre directement son projet à la municipalité à qui il demande de subventionner le prolongement du réseau d'égout et d'aqueduc. Son projet ne fait pas consensus et plusieurs y voient un traitement de faveur.

Le règlement d'emprunt est en approbation, l'aqueduc coûterait 300 000\$. Le monde, je sais pas, mais y voit peut-être ça comme une faveur à Fibres Lancaster, mais y voit pas l'inverse. Pis ça y'a un sentiment de base que tu as dû constater dans les milieux ruraux, dans ta monographie, le monde sont jaloux en campagne. Ils le sont au niveau du Québec au complet, mais c'est encore pire en campagne. J'sais pas si tu fais un peu d'économie, mais c'est notre culture religieuse qui a fait ça. J'suis sûr qu'y'a du monde qui vienne pas à l'épicerie, parce que c'est moi. « Y'en a déjà assez X ». Y'a deux clans de pensée: ceux qui voient les emplois que je créés, pis les autres qui sont jaloux. C'est sûr que c'est beaucoup plus facile dans le domaine manufacturier, parce que je vends pas à personne de Lancaster, j'fais juste créer de l'emploi, contrairement à l'épicerie ou au dépanneur où le sentiment de jalousie peut te faire mal dans ce secteur-là, parce que le monde viendront carrément pas. C'est le sentiment de jalousie qui s'installe (Comptable et homme d'affaires, 40 ans, 26:3).

Le sentiment de jalousie observé par l'homme d'affaires est relatif aux propriétés des relations locales ou familiales où la norme d'égalité est encore très forte. Pour plusieurs, l'homme d'affaires a remplacé l'ancien président de Fabrique dans le « contrôle » du village. En plus d'être propriétaire d'une manufacture, de l'épicerie et de la station-service, l'homme d'affaires est aussi propriétaire d'une compagnie d'ambulance et d'un bureau de comptable qu'il vient cependant de fermer. L'homme d'affaires se retrouve isolé, car son prestige, ou sa « puissance », ne découle pas directement des relations sociales locales contrairement à son opposant agriculteur.³⁷⁸ Les conflits n'ayant pu être réglés dans le « privé » ont été déplacés dans la politique municipale qui régule en dernière instance les intérêts divergents devenus

³⁷⁸ L'homme d'affaires et l'un des rares, sinon le seul à faire partie de la Chambre de commerce régionale. Il est impliqué dans diverses associations professionnelles extra-locales et son prestige dans la localité est surtout relatif à sa scolarisation. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre lorsque ne nous discuterons de sa nomination au poste de maire.

publics. L'homme d'affaires n'est plus seulement en opposition avec un individu; il doit faire face à l'ensemble du réseau familial de son opposant qui est beaucoup plus imposant que le sien.

Prendre de l'expansion est en quelque sorte incompatible avec les normes locales dominantes.³⁷⁹ Le plus important employeur de Lancaster, pourtant originaire de la population souche, vit à l'extérieur de Lancaster. L'homme d'affaires vit à la sortie de la station, et l'ancien président de Fabrique réside à la sortie du village dans l'ancien manoir d'un important commerçant de bois anglophone. L'homme d'affaires ne s'occupe plus en outre de la gestion du personnel à l'exception de l'embauche de cadres, pour la plupart originaire de l'extérieur. Il affirme ne plus prendre en charge les relations « internes » dans son entreprise, notamment la gestion de la production, et se concentrer uniquement sur les relations extérieures dans la recherche de nouveaux contrats.

Depuis que j'ai de plus en plus d'employés, j'ai de moins en moins de social localement. C'est dommage! Mais j'suis de moins en moins capable, y'a toujours un employé qui vient me voir, que j'ai congédié dans la semaine, pis y'é en maudit. Tsé quand j'étais jeune, j'trouvais ça plate que le propriétaire d'Industrie Lancaster reste à Québec. J'me disais que c'était pas un vrai gars de Lancaster, pis çï pis çà. Mais là j'comprends! Mais moi j'vas continuer à rester ici tout le temps, c'est sûr, mais j'vas peut-être faire un peu moins de social. J'vas encore au restaurant, c'est plus au bar que c'est plus difficile. Au bar, quand ça fait deux trois bières que tu prends, pis l'autre aussi, pis y vient te baver un peu, pis tu y donnes tout d'ben la vraie raison pourquoi tu l'as congédié. J'suis ben situé à la sortie du village. Avec mes affaires qui prennent de l'ampleur, j'essaie de me mettre des « buffers » entre moi et les employés (Homme d'affaires, 40 ans, 27:12).

Faire des profits implique une prise distance avec les relations sociales locales et l'implication devient plus importante dans les associations professionnelles, d'où l'homme d'affaire peut en partie échapper au contrôle local.

C'qu'on est en train de constater, c'est que l'monde qui sont en affaires, qui ont un peu de contrôle, qui ont un peu de sous, tout ça, on dirait que c'est ce monde-là qui ont la perception d'avoir le contrôle, pis qu'on aime pas, parce qu'on voit pas le bienfait de c'qui font (Homme d'affaires, 40 ans, 27:10).

³⁷⁹ En agriculture, l'expansion est souhaitable, voire obligatoire, mais dans des proportions restreintes qui ne vont pas jusqu'à l'intégration et nous avons observé que les producteurs de porcs justifient avec véhémence, en recourant parfois à des forces divines, la légitimité de faire des profits. Les entrepreneurs vont insister sur leur rôle social comme l'expriment l'homme d'affaires et le jeune propriétaire d'une compagnie informatique qui va justifier de cette façon son achat de la caisse face aux oppositions de la population qui y voyait un traitement de faveurs: « Moi c'est un peu un centre d'économie, je voulais redonner quelque chose au village » (Agent de développement économique de la CDEL et propriétaire d'une compagnie informatique, 31).

La distinction la plus fondamentale entre les Pro-Lancaster réside dans le niveau de « richesse » perçu par les autres, notamment à travers la taille ou le nombre des entreprises. Cette perception est aussi en partie relative au fait qu'un individu profite ou non de la croissance économique. La redistribution de la richesse est essentielle dans un milieu d'inter-connaissance, d'inter-familiarité.³⁸⁰ Dans les deux dernières parties, l'analyse de discours des ouvriers et des travailleurs autonomes dans le secteur tertiaire, montrera que la vision entrepreneuriale des Pro-Lancaster est sans conteste le modèle dominant l'espace économique de Lancaster.

5.3.3) Pratiques et visions de l'économie locale chez les ouvriers

Le discours de deux ouvriers occupant une position sociale distincte se rapproche du même univers idéologique que les « Pro-Lancaster ». Ces deux ouvriers de Lancaster travaillent depuis plus de trente ans dans les trois plus importantes industries de Lancaster. Le premier ouvrier est originaire d'une famille souche autrefois nombreuse à Lancaster. Fils d'un important cultivateur du chemin des Irlandais qui fut pendant plusieurs années directeur de la société coopérative agricole, il n'a pu reprendre la terre paternelle parce qu'il était trop jeune au moment du décès de son père. Avec un diplôme d'études secondaires, il représente bien la majorité de la population ouvrière de Lancaster. Ouvrier non spécialisé, il travaille dans la transformation de la fibre de verre depuis la fin des années 1970, d'abord au sein de l'entreprise qui existait avant la Compagnie Acrylique, puis pour la Compagnie Acrylique et ensuite pour la récente entreprise Fibres Lancaster.

Titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en électro-technique, le second ouvrier, né dans un village voisin, est aussi engagé à la fin des années 1970 comme employé à la maintenance dans la plus importante entreprise Industrie Lancaster. Même s'il était au service de la compagnie depuis une vingtaine d'années, il a été mis à pied en 2001.³⁸¹ L'ouvrier décide d'obtenir un second diplôme d'étude professionnelle en

³⁸⁰ L'une de mes informatrices à qui je demandais de me comparer les deux plus importantes familles agricoles, me dit que l'une des familles était moins aimée, car toujours plus « gratteuse » que les autres, alors que la seconde a beaucoup donné à la vie paroissiale.

³⁸¹ En difficulté économique à la suite de la baisse importante du nombre de ses contrats, l'entreprise procède alors à la suppression des postes « indirects », plus ou moins liés à la production, et se restructure dans une production spécialisée où l'utilisation des nouvelles technologies est essentielle.

machinage. La compagnie a accepté de le « parrainer » et de lui permettre de réintégrer l'usine après sa formation, en l'engageant cette fois dans le département du « contrôle numérique calibré ». De nombreuses différences s'observent entre le travail des deux ouvriers, mais nous observerons qu'au delà de ces différences, ils partagent une conception générale commune qui les rapprochent des « Pro-Lancaster », en ne partageant évidemment pas leur position dominante

Dans les années 1970, Lancaster connaît une importante croissance économique qui se répercute dans l'augmentation de l'offre d'emplois³⁸², dans la création de nouvelles entreprises et dans d'importants travaux d'infrastructures municipales. Les deux ouvriers n'ont eu aucune difficulté à se trouver un emploi à cette époque.

Quand j'suis rentré en 78, mon voisin avait un hernie, pis y m'a dit « peux-tu me remplacer, va voir le boss ». J'connais pas ça, mais les patrons me connaissent, il m'avait vu p'tit flot. Ils me l'ont montré pis le gars est jamais revenu, faque j'suis resté là. J'travaillais avec la fille du boss qui me l'a montré (Ouvrier non spécialisé, 48 ans, 30:1).

Le fait de n'avoir aucune expérience professionnelle dans le fibre de verre importait moins que la connaissance personnelle. Issue de la nouvelle population, le second ouvrier n'a pas eu non plus de difficulté à obtenir un emploi, mais la sélection fut différente.

C'est drôle! Je ne sais pas si ça faisait partie de ce que je devais faire dans la vie, parce que quand j'ai fini mon examen final d'électro-technique, j'étais avec un copain, pis on est descendu sur le pouce à Lancaster. On est rentré-là les deux, pis on dit à la réceptionniste qu'on voulait donner notre nom. Dans ce temps-là, on n'envoyait pas de cv. Ils nous donnaient une feuille qu'on remplissait. Y'avait tellement de besoin, pis on rentre les deux le lendemain matin [...] Dans ce temps-là, on prenait tout ce qui bouge, formé pas formé (Ouvrier spécialisé, 49 ans, 35:1).

Aujourd'hui encore, l'embauche ne se réalise pas seulement à travers un processus administratif. L'ouvrier non spécialisé affirme par exemple s'être fait embaucher chez Fibres Lancaster, il y a quelques années, parce qu'il connaissait les patrons. La plupart des entreprises de Lancaster proposent des emplois qui ne nécessitent pas de formation particulière. Seule Industrie Lancaster, après sa restructuration, se différencie des autres

382 Le contexte économique était aussi favorable à l'essor des ateliers de couture qui fournissaient autrefois beaucoup d'emplois pour les femmes. La déléguée pastorale et ancienne propriétaire d'un petit atelier de couture (19:2) exprime bien cette conjoncture favorable des années 1970: « J'avais juste à donner mon nom, pis j'ai rentré tout de suite. Dans ce temps-là, c'était comme ça. T'avais pas besoin de te casser la tête trop trop. Tu voulais travailler dans une maison privée, t'en trouvais, comme secrétaire. C'était pas trop dur à se trouver de l'ouvrage. J't'allée là pis le lendemain j'suis rentrée. J'ai pas eu de problème à rentrer là ».

industries du village en offrant des emplois spécialisés qui exigent une formation. D'ailleurs, les employés de cette industrie proviennent en majorité de l'extérieur du village.

Le fibre de verre, y font une composante, tandis que nous autres on fait de la transformation. J't'dis pas que c'est pas sorcier, que c'est niaseux, mais on va t'habituer à faire qu'est-ce qui a à faire. Tandis que nous autres, il faut que tu fasses une formation. C'est pas en tirant après la fleur qu'elle va grandir plus vite. C'est de la transformation, il faut que t'apprennes ces énormes machines-là. Il faut que t'apprennes. Nous autres on est ISO-9001. C'est comme une sorte de bible de l'assurance qualité. Il faut que tu saches t'en servir. Il y'a des choses qu'il faut que tu apprennes, pis tu as un parrainage de deux mois. Un employé va vérifier, on va contrôler. Si tu as une faiblesse, y t'enverront pas en punition, y'a de la formation interne par des employés ou des gens dans le domaine comme le technicien ou l'ingénieur. La formation est ajustée à tous les six mois (Ouvrier spécialisé, 49 ans, 35:1).

Pour la production de masse, la formation ne prend pas une place aussi centrale.

On leur montre, ils nous regardent faire, ils font pareil comme nous autres. J'lui ai donné un rouleau pis un pinceau, pis regarde ce que je fais, pis va-t'en avec ça. Mais moi j'haïs ça montrer à quelqu'un, parce que moi je le sais, pis y faudrait qu'il saurait tout de suite. Moi j'suis pas patient pour montrer. Regarde-moi pis enligne-toi. J'sais pas pourquoi, mais y viennent tout me voir pour leur montrer pis je déteste ça (Ouvrier non spécialisé, 48 ans, 30:1).

Comme dans l'ancienne économie agricole, l'apprentissage du travail non spécialisé en usine se fait par imitation sans longues discussions. Le travail est découpé en de multiples tâches que l'on répète solitairement. Le travail d'équipe n'existe que parce qu'il fait partie d'une chaîne de production. Le travail spécialisé nécessite une collaboration plus étroite entre collègues de travail.

Parce que la maintenance, c'est toi qui faut qui la fasse repartir la machine, tandis que maintenant on est une équipe à faire fonctionner la machine. Moi j'suis une partie prenante, le technicien est une partie prenante, alors le contrôle de la qualité avec toutes ces structures pis son dilemme de procédé a une partie prenante. C'est tellement rendu sérieux que notre département fonctionne à l'air climatisé, juste pour pas que les mesures écrasent [...] Quand ça fonctionne pas, le technicien y vient vérifier la machine, sinon un autre technicien vient vérifier l'ordinateur (Ouvrier spécialisé, 49 ans, 35:1).

L'ouvrier spécialisé doit comprendre minimalement le travail des autres pour pouvoir communiquer avec ses collègues spécialisés dans d'autres domaines d'activités. Ce type de travail renforce les relations entre employés qui se regroupent en syndicat, contrairement aux industries embauchant des ouvriers non spécialisés dans lesquelles les rapports avec

patrons sont individualisés et où les hausses de salaires sont négociées au cas par cas.³⁸³

Quant tu es un employé syndiqué, tu prends pour ton confrère. Nous autres on fonctionne pas avec des bombes. On fonctionne pas à boucher la route en mettant des cochons en plein milieu de la route. Y'a une bonne relation humaine. Oui y'a une bonne relation humaine. Y'a pas une relation bras d'sous bras d'sous. Y'a des anomalies, ça se règle sur le cas, sur le tas aussi. Pis y'a la convention qui te donne, c'est une entente pour essayer de minimiser, pour régler les situations. Bien souvent, il va se passer des choses, mais quand ça fait partie du commun de l'ordinaire, tu tiens ça mort. Un exemple, on me slaque même si j'ai trente ans d'expérience, pour toi qui a une meilleure formation (Ouvrier spécialisé, 49 ans, 35:1).

L'ouvrier non spécialisé admet que le syndicat permet de se protéger contre les licenciements « abusifs », mais il ne croit pas qu'il puisse améliorer ses conditions. Il croit que la négociation salariale est plus facile sans la présence d'un syndicat.

Même si y'a le syndicat, c'est pas toujours avantageux, parce que j'ai travaillé dans une entreprise de couture avec un syndicat pis j'trouve que c'est pas avantageux [...] Non ça m'attire pas. Y'a des bonnes choses pis des mauvaises choses. C'est sûr que le patron peut pas te mettre dehors quand y veut. Y'a peut-être rien que ça d'avantageux. Mais quand tu négocies ton salaire, quand tu es pas syndiqué, tu peux négocier plus que quand t'as le syndicat, parce que le syndicat, y'a des normes, des bases. Mettons y signe pour sept ans, je ne sais pas combien de pourcentage qui peuvent donner, au début c'est gros pis à la dernière année c'est 25 cents. Quand t'es pas syndiqué, tu peux plus négocier ton salaire. Comme là, je l'ai négocié, il y a quinze jours, j'ai passé dans le bureau avec le boss, on s'assit pis on discute. *Comment tu fais pour savoir comment tu vas demander?* Tu le sais avec le pourcentage de la vie, comme cette année, on a eu à peu près 2% quelque chose d'augmentation, faque tu essaies de négocier un peu plus que ça. Le contremaître est là, pis on fait un test d'évaluation, on s'évalue pis y nous évaluent. Y nous posent des questions par rapport à notre travail, notre secteur, si on n'aime ça, pis avec le monde qu'on travaille, si on a une bonne ambiance. On dit qu'est-ce qu'on a sur le cœur, pis tout est beau. Pis là on négocie notre salaire de même [...] On peut négocier n'importe quoi. C'est pas compliqué! Mettons que je vois le propriétaire dans la shop, je lui demande si on peut se parler dans le particulier. Regarde tu me donnes des responsabilités, un peu plus, tu devrais me donner un peu plus (Ouvrier non spécialisé, 48 ans, 30:1)

À l'exception d'Industrie Lancaster et des entreprises agricoles, les syndicats sont absents du village et le discours anti-syndical est largement dominant à Lancaster, même chez les agriculteurs comme nous l'avons observé.³⁸⁴ Le syndicat représente une force extérieure au

383 Les types de loisirs organisés par un comité d'employés d'Industrie Lancaster montrent bien comment la spécialisation de l'entreprise transforme les relations sociales. Fini les sorties en « gang de gars », me dit l'ouvrier spécialisé (35:1), à courir les arénas et à danser, les collègues de travail vont désormais souper au restaurant, pour discuter: « On prend le temps de se parler et de se voir sous une autre forme ».

384 Toutes les personnes rencontrées qui vivent à Lancaster s'opposent au syndicat à l'exception de deux personnes de la nouvelle population dont le producteur-meunier et l'ouvrier spécialisé.

village qui est perçue comme menaçant l'équilibre social. Pour plusieurs, comme le jeune producteur de porc et l'agronome, le syndicat est le responsable de la baisse importante du nombre d'employés chez Industries Lancaster, et, conséquemment, de la situation économique plus difficile du village. Bien qu'il ne dise pas que le syndicat soit la cause de ces pertes d'emplois, l'ouvrier syndiqué partage cette conception du syndicat comme une « force extérieure » lorsqu'il dit que le syndicat « est rentré dans ce temps-là [les années 1980], parce que j'vas pas te dire que c'était à la mode, mais c'était comme la chasse aux sorcières, un peu comme une cabale politique. On va les syndiquer, se disaient la CSN et la FTQ » (Ouvrier spécialisé, 49 ans, 35:1).

Cette similitude entre les deux ouvriers qui n'appartiennent pas à la même population et qui ne réalisent pas le même travail apparaît encore plus clairement lorsqu'ils émettent leur opinion sur leur patron. Pour les deux ouvriers, il n'est jamais question de rapports de classes entre les ouvriers et les patrons. Les deux n'ont que des éloges à faire à leur patron. L'ouvrier non spécialisé me parle des réalisations de son patron alors qu'il était maire de la municipalité et de son rôle dans le développement de la municipalité. L'ouvrier spécialisé désire « aider » son patron.

Le patron que j'ai est reconnu. Y'a déjà fait partie du Conseil du patronat. Ce monsieur-là, c'est une main de fer dans un gant de velours. On voit ce qui fait, il l'a relevé. Alors nous autres ce qu'on veut faire, on veut l'aider à la relever. On veut l'aider, pas à la relever, mais à le faire rouler sa machine [...] C'est un monsieur qui aime les grands défis. Tsé quand y'é parti de 300 à 100 employés, c'est là qu'y'a fait son changement, son détour pis y'a relevé, parce que nous autres on fait des pièces de technologie. Notre slogan c'est « on est des leaders en matière de composantes d'aluminium ». On est des leaders. C'est un monsieur audacieux, pis y'a travaillé pour que ça marche. Il a changé sa mentalité, pis y'a dit moi c'est pas 300 qui était la vraie réussite, mais 100 quelques gars ben formés, ben structurés, ben implantés (Ouvrier spécialisé, 49 ans, 35:1).

La « faible » « conscience de classe » dans plusieurs milieux ruraux et dans quelques petites villes comme Louiseville et Saint-Hilaire dans les années 1960-1980 a depuis longtemps été soulignée par Colette Moreux et par Marcel Rioux. L'émergence d'une conscience d'un rapport d'exploitation est plus difficile dans des milieux d'interconnaissance où l'autre a probablement des liens de parenté avec nous. Ce n'est pas un hasard si la seule entreprise syndiquée de Lancaster soit celle où la proportion d'employés extérieurs au village et scolarisés est la plus importante. Le discours anti-syndical est

généralisé à Lancaster, parce que les différences économiques sont interprétées à travers des différences individuelles et non de groupes ou de classes sociales.

Je n'ai jamais joué avec lui quand j'étais jeune, il a toujours eu un petit côté snob. Il ne se tenait pas avec des trous de cul. J'veux pas dire que j'suis trou-de-cul, mais pour lui... Il se tenait avec du monde riche, comme du monde que leurs parents étaient en business (Ouvrier non spécialisé, 48 ans, 30).

Le syndicalisme émerge difficilement à Lancaster parce qu'il fait face à la fois à un milieu d'inter-connaissance et à l'importance accordée à l'autonomie et l'indépendance de la personne en regard de toute force jugée « extérieure », c'est-à-dire qui n'émane pas de ce milieu, bref, il se heurte au développement endogène.

Cette idéologie « autonomiste » n'amène pourtant pas les deux ouvriers à consommer localement. La plupart des résidents ne fait pratiquement aucun achat dans la localité et présentent les commerces de Lancaster comme « trop petits » exigeant des prix « exorbitants », sans offrir suffisamment de choix. Ils consomment dans les villes des Bois-Francis plus proches à environ trente et quarante-cinq minutes. En outre, ils participent peu à la vie associative locale, car ils jugent les gens de Lancaster trop « blettes » ou trop « mémères ». Même l'ouvrier originaire de la population souche ne va jamais prendre une bière au bar. Il se rapproche de l'ouvrier de la nouvelle population, en étant moins bien intégré au village. « Plus un groupe est fortement intégré, plus il se livre à cœur joie au commérage, comparativement à un groupe moins bien intégré, et que dans son cas le commérage renforce la cohésion préexistante » (Élias, 1986: 27). Malgré leur faible intégration dans la localité, les deux ouvriers développent des solidarités qui s'élaborent, comme Claude Karnoouh (1973: 36) l'a observé en France, « en fonction des groupes de résidences, des relations de voisinage et des relations parentales vécues dans le village » et ne participent que très peu au commérage.

L'impression que la vie villageoise n'est que commérage inscrit dans un imposant dispositif de relations familiales est exprimée encore plus fortement à l'intérieur de la nouvelle population et plus généralement les personnes impliquées dans les services. Disposant d'une connaissance moins intime des gens, la nouvelle population fait souvent des liens entre les personnes sur la base de leur patronyme plutôt que des relations familiales effectives. Le renouvellement de la population, qui ne se fait pas dans des

proportions aussi importantes que dans les grandes villes et dans certains milieux péri-urbains, solidifie davantage la structures des relations sociales, bien plus qu'il ne la change. Autrement dit, plus les gens de la nouvelle population définissent Lancaster comme un milieu fermé, plus ils se retirent de la vie sociale et plus ils renforcent la fermeture.³⁸⁵ C'est ce que nous allons dès maintenant observer par l'étude de l'économie des services.

5.4) Les services de la nouvelle population. La difficile inscription dans l'économie locale

Les femmes sont principalement concentrées dans l'économie des services. Selon le dernier recensement de Statistique Canada, 245 femmes sur un total de 385 femmes salariées occupent des emplois dans le secteur tertiaire, pour une proportion de 64%. Elles sont surtout présentes dans les domaines de la santé et des services sociaux (CHSLD de Lancaster), de la finance, des services immobiliers et du commerce de détail, surtout comme vendeuses ou caissières à l'épicerie, dans les restaurants et les bars. Les entreprises de ce secteur d'activité économique sont en outre majoritairement la propriété de femmes qui se spécialisent dans les soins (massothérapie, épilation, soin des ongles, salons de coiffure, etc.), dans les résidences pour personnes âgées, dans l'entretien ménager et commercial, etc. Quelques professions occupées par des femmes nécessitent des études universitaires comme dentiste et pharmacienne ou des études collégiales comme éducatrice spécialisée et infirmière. La plupart des hommes propriétaires d'entreprises de services ont une formation universitaire tels le comptable, le notaire et le médecin. Un travailleur communautaire, titulaire d'un diplôme universitaire, s'occupe d'une association de jeunes et un concepteur de site web a terminé des études collégiales. À l'exception du notaire, tous les membres des professions libérales font partie de la nouvelle population à l'instar des femmes propriétaires d'entreprises dans le secteur des services, à l'exception de quelques propriétaires de salons de coiffure.

Dans cette partie, j'ai choisi de présenter quatre personnes de la nouvelle population qui sont ou ont déjà été « travailleur autonome » sur le territoire du village. Elles sont

³⁸⁵ La nouvelle population ne fait pas que subir la puissance des familles solidement établies, elle y participe aussi.

toutes quatre arrivées à Lancaster à des moments différents. La propriétaire d'une résidence pour personnes atteintes de déficience intellectuelle est arrivée en 2004, le travailleur communautaire en 1983, la propriétaire d'une boutique de vêtements qui est arrivé au début des années 1980 et l'artiste en 1973. Le discours de ces personnes participe du modèle de l'entrepreneuriat - elles ont toutes créé leur propre emploi – dans lequel l'accent est mis sur l'autonomie. Le nombre relativement élevé de commerces dans la municipalité, est la traduction de cette « préoccupation » commune à tous les types de population rencontrés.³⁸⁶ Le travail autonome, encouragé par la prédominance de l'agriculture et des petites entreprises, permet le développement d'un rythme de travail et de vie différent en campagne.

Originnaire de la rive sud de Montréal, la propriétaire d'une résidence pour personnes atteintes de déficience intellectuelle était fatiguée du rythme urbain, et en déménageant à Lancaster, elle affirme pouvoir vivre à son rythme, grâce au démarrage de sa propre entreprise.

Le rythme de vie t'amène à être moins stressée, la pression du travail que moi j'te dirais surtout, parce que moi être à mon propre rythme, marcher, ne pas avoir un patron dans le dos où peu importe, même si au Centre jeunesse c'était pas tout le temps comme ça, j'étais pas dans une usine quand même. Il faut s'entendre [...] Y'a quand même j'te dirais la beauté du paysage aussi, la beauté de l'environnement ça me relaxe. Y'a un rythme de vie ici que t'as pas en ville, c'est-à-dire que tout le monde te dit bonjour, tout le monde te connaît. Si tu veux quelque chose, les gens sont plus prêts, comme une sorte de ... (Propriétaire d'une résidence pour personnes atteintes de déficience intellectuelle, 50 ans, 33).

Travailler sur place, près des autres, et non à l'extérieur de la localité, favorise la familiarité, ce qui a beaucoup étonné les nouveaux arrivants de la ville.

J'tais surpris le nombre de personnes qui sont venues s'asseoir sur notre galerie, pis y commençaient à nous jaser. Bon ben coudonc! J'ai appris que ça marchait comme ça ici, que les gens viennent nous parler, un petit brin de causette. Ça passe encore aujourd'hui, mais moins souvent (Propriétaire d'une résidence pour personnes atteintes de déficience intellectuelle, 50 ans, 33).

Moi c'est l'accueil des gens que j'ai jamais vécu ça en ville, d'être accueilli comme ça. J'le vis encore plus en Gaspésie. Tu vois des gens, y vont te sourire, te dire bonjour. On a reçu des invitations, venez vous passerez. J'ai trouvé les gens gentils majoritairement. J'ai jamais vécu ça. Ils passent pis y s'arrêtent et j'asent [...] À la Caisse populaire, je les ai trouvés gentils. Ils vont t'ouvrir la porte même si t'es cinq

386 La très grande majorité des personnes interrogées ont déjà parti des entreprises ou ont déjà manifesté le désir d'en partir une.

minutes en retard. C'est plus familier. Ils nous connaissent (Conjoint de la propriétaire, 33).

Même si, comme la majorité des Lancasterois, ces « néo-ruraux » ne font pas leur épicerie au village, ils disent vouloir « encourager » Lancaster, parce qu'ils y demeurent. Ils vont par exemple s'informer des services disponibles localement, avant d'en requérir à l'extérieur.

Moi un de mes buts, c'est de m'impliquer pis d'encourager tout le village. J'ai besoin de quelque chose, ben je vais m'informer dans le village avant pis si y'en a pas (Conjoint de la propriétaire, 33).

Malgré leurs efforts d'intégration, ils ne peuvent s'empêcher de croire qu'ils vont toujours demeurer des « étrangers » dans le village. À l'appui de leurs impressions, ils me disent qu'on les appelle encore « les gens qui viennent d'arriver » après trois ans et la propriétaire me donne l'exemple de ses parents qui sont toujours considérés comme des gens de l'extérieur après vingt-cinq ans de vie dans le même village. Ils observent parfois même une certaine fermeture. Après quelques visites au restaurant du village, ils n'y vont presque plus.

J'pense que quand t'étais pas connu, établi, tu es servi après, y servaient d'autres. J'peux pas dire, j'le sais pas, mais j'me suis dit tabarnouche que c'est lent ici. On avait l'impression qu'y'avaient des gens qui avaient pas de table de réservée, pis sous toute réserve, y'a des gens arrivés après nous autres « Salut! » « Aille! ». Tsé j'te connais, y passaient là souvent (Propriétaire d'une résidence pour personnes atteintes de déficience intellectuelle, 50 ans, 33).

Ils se sentent étrangers au groupe dominant dont ils connaissent les membres de loin, essentiellement par les patronymes et informations qu'ils déduisent des commérages et des discussions avec les quelques passants qui viennent encore quelques fois discuter avec eux sur la galerie. Ils n'adhèrent pas à la logique de promotion familiale qu'ils estiment être la logique sociale du groupe dominant.

Ce que je vois de la mentalité, j'ai l'impression qu'y'a des maudites belles passes qui se font, parce que c'est l'oncle d'un tel qui est non pis...Regarde juste la caisse, elle s'est pas vendue chère parce que c'est le neveu de X, pis X est connu. C'est comme quasiment en fait des faveurs parce que lui c'est X, y'é gros pis y donne peut-être des subventions pour tel événement. J'peux t'en donner plein des anecdotes en rapport avec des familles (Conjoint de la propriétaire, 33).

Cette impression d'un ordre social structuré par des relations de parenté et d'alliance qui exclut les nouveaux arrivants ne change pas avec les années. Au contraire, cette impression s'amplifie et se consolide aussi avec le temps pour le travailleur communautaire ainsi que la propriétaire d'une boutique de vêtements, tous deux arrivés au village depuis plus de vingts

ans. La position de cette mère est encore plus prêt des frontières de l'exclusion que toutes les personnes analysées. Elle travaille désormais à l'extérieur du village, mais a déjà été propriétaire d'une boutique de vêtements à Lancaster. Elle a, semble-t-il, aussi été dans l'armée avant d'être au service de « la sureté ». Son récit est en réalité structuré par la forte conviction que le village est contrôlé par quelques familles qui complotent régulièrement pour s'assurer de la pérennité de leur pouvoir.³⁸⁷ À son avis, ces familles contrôlent par exemple la Caisse populaire et l'auraient fraudées en l'obligeant à déclarer faillite. Elle me dira qu'il est très important de ne pas faire d'affaires avec le village, lorsqu'on y réside. Ce qu'elle essaie de faire effectivement.

Pourquoi on va pas à l'épicerie, tu veux le savoir? Parce que les mémères sont là pis ont fait pus d'affaires avec le village. Ceux qui veulent pas de problème, on fait pas partie de la gang, on est mieux que pas tout se mêle, faque on fait toutes nos affaires ailleurs. Mes comptes sont ailleurs, mes affaires se font ailleurs. Aille! On a réparé la maison il y a dix-neuf ans, pis on avait pris quelqu'un de Rivardville pour faire les travaux, parce qu'on avait demandé quelqu'un de Lancaster pis y v'nait pas. Aille! À la chaudière enceinte, j'avais tu hâte que la toilette soit refaite. J'tais écoeurée, faque on a fait venir quelqu'un d'en dehors. Le monsieur est rentré icitte pis y'a dit « Aille! Dans le village y'a du monde ». Ben j'y dit quand tu vas faire la job? Lui y'a fait la job, faque dehors! « C'est pas d'même que ça marche! ». Le gars y'é même pas rentré après son break du midi pis c'est eux-autres qui sont venus. Y'ont jamais fait la job comme il faut, on a encore du trouble. Tsé on peut pas faire ce qu'on veut. Prends pas un électricien si y'é pas du village. Aille! Regarde-là les nerfs! On a passé au feu pis on voulait quelqu'un d'en dehors nous autres qui fassent les travaux. On n'a même pas pus! Y sont arrangés avec le gars d'assurance. On n'a jamais fait ce qu'on voulait (Fondatrice des Brebis de Jésus, 55 ans, 16:3).

Le conjoint de la propriétaire de la résidence pour personnes atteintes de déficience intellectuelle assiste parfois au conseil municipal pour se tenir informé des décisions municipales.³⁸⁸ Il a l'impression qu'il est important de ne pas trop remettre en question cet ordre social familial, comme lui-même l'a parfois fait en posant des quelques questions qui se voulaient à son avis naïves, mais qui ont reçu des réponses cinglantes: « Vient pas nous dire comment faire. Faut pas que tu déplaces trop ». ³⁸⁹

³⁸⁷ Je termine mon entretien au moment où son mari et leurs enfants arrivent à la maison. Sur le point de quitter la maison, son mari m'aborde et me dit : « Coudonc est-ce qu'on te fait peur? ». Un peu exténué, je m'achète ensuite un café au dépanneur et j'ai soudainement la vive impression, lors du paiement, que le commis, que je soupçonnais être le gérant de l'endroit et ami du propriétaire, observait mon numéro d'identification personnelle (NIP). J'ai compris à ce moment avoir été « affecté » par l'entretien. Je comprends mieux à quel point il peut être plus facile dans un milieu d'inter-connaissance de voir des complots et surtout d'être exclu de la collectivité.

³⁸⁸ Sa conjointe se renseigne au salon de coiffure.

³⁸⁹ Un conseiller municipal a dit poliment à un résident lors d'un conseil municipal, qu'il ne lui disait pas

Arrivé en 1983, le travailleur communautaire m'explique qu'il faut voir là l'application de « la théorie de la haie de cèdre » dont il est victime en raison des succès remportés par l'organisme de jeunes qu'il a créé.

La théorie de la haie de cèdre, c'est quand tu dépasses de la masse, tu déranges. Rentres dans le tas pis tu vas faire notre bonheur. J'ai comme l'impression qu'on est un peu victime de la haie de cèdre. Par les prix qu'on a récoltés, tu agaces du monde, tu déranges. Quand t'as les projecteurs sur toi, c'est pas correct. C'est dérangeant. Fais ton travail et reste tranquille. Mais j'dis souvent aux jeunes, peu importe le domaine d'étude, le projet que vous faites, sortez de la masse! Il faut qu'on vous voit! Pis c'est peut-être comme ça que vous allez faire des choses exceptionnelles. Sortez de la masse! (Un décrocheur de la religion et travailleur communautaire, 40 ans, 29).

Commis-comptable dans un concessionnaire automobile de la région, il s'implique dès son arrivé dans l'église paroissiale comme responsable des enfants de chœur. Avec eux, il décide en 1991 de mettre sur pied une association de jeunes dans le but d'organiser des activités diverses pour et par les jeunes de la municipalité et favoriser le développement de leur initiative individuelle. Très tôt, les jeunes sont formés à la « culture entrepreneuriale »³⁹⁰, car ils sont confrontés à l'isolement dans un village vieillissant où les principaux services disponibles ne leur sont pas destinés. Depuis sa fondation, cette association a remporté de nombreux prix et les jeunes actifs dans l'association ont profité de nombreuses bourses d'études. Les succès de cette association expriment les contradictions auxquelles font face les nouveaux arrivants. Dans ce cas particulier, sortir de la masse signifie que les jeunes sortent réellement de Lancaster, car en poursuivant de plus longues études, ils ont toutes les chances de ne plus revenir dans leur village natal qui n'offre que peu d'emplois aux gens très scolarisés. L'exode des jeunes ne peut qu'aggraver situation économique du village, d'où l'importance de ne pas être trop différent pour ne pas bousculer l'ordre établi qui se fragilise maintenant depuis les années 1980, en raison d'une baisse continue de sa population.³⁹¹

Les néo-ruraux rencontrés partagent à plusieurs égards deux opinions. Ils

comment les choses devraient être, mais comment elles sont réellement.

390 Je reprends les mots utilisés par l'association dans un mémoire présenté au Secrétariat de la jeunesse en 2005.

391 La haie de cèdre fait aussi partie de l'univers de la propriétaire d'une boutique de vêtements, mais d'une toute autre façon. Au lieu de symboliser le fait d'être vue et se sortir des rangs, la haie de cèdre symbolise pour elle un havre de paix où elle se dit à l'abri des regards des autres: « Héé! Qu'on aime notre haie de cèdre, pis on s'est fait un beau p'tit coin caché de haie de cèdre. C'est le fun de se cacher là tranquille, pis le monde savent pas ce qu'on fait » (Fondatrice des Brebis de Jésus, 55 ans, 16:3).

définissent Lancaster comme un vaste réseau de parenté et d'alliance opaque et difficilement « connaissable » à part quelques figures marquantes qui détiennent le pouvoir.³⁹² Ensuite, ils ressentent une pression pour ne pas remettre en cause cette situation et rentrer dans les rangs, tout en sachant qu'ils ne feront jamais réellement partie du groupe. Les paroles de l'artiste de Lancaster, arrivé dans les années 70, résument bien la situation de la nouvelle population:

J'suis un travailleur autonome! J'suis un artiste! Tout le monde me connaît à Lancaster. Tout le monde sait qu'on peut gagner sa vie avec ça. La preuve c'est qui m'ont jamais vu travailler dans une shop. Y savent que j'ai déjà été prof, de 1990 à 1995 à peu près, pis j'ai fait de la suppléance. Les gens m'ont accueilli! Les gens me saluent! J'ai une bonne réputation, parce qu'icitte dans une p'tite place, t'as avantage à avoir une bonne réputation, parce que quand tu en as pas une...Tsé y faut que tu marches droite [...] Je serai jamais un gars de Lancaster, même si j'y habite depuis plus de 25 ans. Non! Non! J'suis pas un gars de Lancaster, j'suis un gars de la Feuille de Lys, parce que moi j'ai une vie plus grande que ça. J'serai jamais un gars de Lancaster. Quand j'aurai créé ici à Lancaster une corporation culturelle, quand j'aurai bâti quelque chose de vivant, pis qui restera vivant. J'suis pas un gars de Lancaster, pis j'en serai jamais un, parce que j'suis pas né ici (Artiste, 56 ans, 25).

La « bonne réputation » de l'artiste est liée à sa capacité de faire comme les Pro-Lancaster, c'est-à-dire gagner sa vie par lui-même, sans avoir été obligé de travailler dans une usine. On comprend également qu'il ne s'agit toutefois pas de n'importe quel travail autonome, car la seule façon d'être considéré comme un Lancasterois, à défaut d'y être né, c'est pour lui de créer une corporation, principale forme des institutions « privées » de développement à Lancaster; donc être capable de se créer un support ou un réseau d'amis et de connaissances tout aussi important que le support familial, afin de bâtir quelque chose de « vivant », quelque chose de durable qui s'inscrirait dans l'histoire locale. D'abord, il faut marcher « droit », ce qui signifie ne pas se mêler de politique et faire comme tout le monde, s'appuyer d'abord sur les relations familiales dans le privé pour espérer ensuite faire de la politique municipale dans l'espace public. Nous observerons d'ailleurs dans le chapitre suivant que la politique municipale est l'espace où la proportion de la population souche est la plus importante.

³⁹² Cette opinion rejoint d'une certaine façon celle du maire et producteur laitier de l'ancienne population lorsqu'il oppose en agriculture, le coopératif et le privé qu'il qualifie en fonction de la transparence ou non de leur activité.

Une économie fermée

Malgré sa localisation géographique qui en fait une région périphérique, l'économie de Lancaster présente à tout observateur extérieur un « dynamisme » indéniable: une économie diversifiée, de nombreuses petites et moyennes entreprises, des institutions économiques de développement, etc. Cette « force » de développement viendrait selon plusieurs observateurs de leur « fierté », c'est-à-dire de leur attachement au milieu. Cet attachement est favorisé par la proportion encore élevée de la population souche qui prédomine l'ensemble des secteurs d'activités économiques à l'exception des services. Le modèle dominant est celui de l'entrepreneur ou de l'homme d'affaires.

Les transformations dans l'agriculture de Lancaster montrent toutefois la fragilité d'une économie dépendante des principaux marchés. Le revenu moyen de la population de Lancaster est plus bas que la moyenne québécoise. L'enracinement familial permet en quelque sorte le développement économique par une socialisation privilégiant l'autonomie, mais en limite aussi l'expansion par la nécessaire redistribution collective que ressentent d'ailleurs fortement les producteurs de porcs et l'homme d'affaires.³⁹³ Cette nécessaire redistribution rend difficile l'accumulation de capitaux et généralement les différences économiques entre les individus ne sont pas considérables.

La « faiblesse » de cette force entrepreneuriale réside cependant dans la fermeture de l'économie qui se traduit par la participation plus difficile de la nouvelle population à la vie locale, comme en témoigne la position centrale de la population souche à l'intérieur des deux plus importants secteurs d'activités économiques. Cette position de la population souche se traduit par un discours pionnier incompatible avec la nouvelle population. Si nous pouvions raisonnablement penser que le passage de l'agriculteur au producteur rendrait l'appartenance professionnelle plus importante que l'appartenance à un milieu rural particulier, la situation des producteurs de porcs exprime plutôt l'inverse, c'est-à-dire un resserrement sur la famille et le village et une opposition face aux grandes organisations agricoles, tant l'UPA que les grandes firmes agro-alimentaires et l'État. Nous pouvons y voir la résurgence de l'opposition historique entre la paroisse et la nation, entre l'UCC et la

³⁹³ L'association de jeunes illustrent à merveille la limite à la différence. En devenant trop scolarisés, les jeunes risquent de ne plus pouvoir revenir dans leur village, encore plus s'ils ne sont pas spécialisés dans l'agriculture ou l'économie industrielle.

Coopérative fédérée. Les conflits politiques actuels dans le village expriment parfaitement ce centrage sur le local.

CHAPITRE SIX. LA POLITIQUE DES CONFLITS. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

« Incapables de nous fournir des instruments analytiques opératoires, les concepts traditionnels de la science politique restent lettre morte. La notion de parti politique, quelque peu vivante au moment des élections législatives, se vide totalement de sens quand il s'agit de rendre compte du pouvoir municipal: les notions de droite et de gauche s'estompent au profit des catégories parentales et familiales. L'intérêt public se confond avec des querelles dont la genèse s'est parfois estompée de la mémoire des acteurs » (Karnoouh, 1973: 34).

À l'instar de la régionalisation des activités religieuses, celle des activités politiques depuis les années 1980 transforme considérablement la pratique politique locale. Les élus locaux doivent en effet travailler de plus en plus avec les autres municipalités et la gestion des activités politiques ne relève plus seulement d'un « secrétaire-trésorier », mais aussi de professionnels scolarisés et familiers avec l'appareil bureaucratique et en particulier avec le Code municipal, sorte de « bible » encadrant les relations entre politiciens. La régionalisation des activités politiques rend en outre nécessaire la scolarisation et réduit de plus en plus l'importance de l'intégration dans des réseaux familiaux locaux.

Le dégagement des principaux espaces politiques sera fait en analysant la morphologie actuelle des activités politiques principalement à travers la structure municipale et régionale. Par la suite, le discours des personnes impliquées dans les regroupements politiques concernant leurs opinions de leur fonction et de l'organisation politique générale permettra à travers l'analyse des conflits politiques actuels de dégager l'organisation d'ensemble entre les différents regroupements. Nous observerons notamment que l'inscription dans les réseaux familiaux demeure essentielle à la participation à la vie politique locale, malgré le rôle de plus en plus important de la MRC et des professionnels. Les résistances des élus locaux face à la régionalisation est similaire aux résistances de la population souche impliquée dans la Fabrique.

6.1) Les élus municipaux

6.1.1) Composition du conseil municipal

Depuis les années 1990, le conseil municipal de Lancaster est composé d'agriculteurs à près de 70% et les conseillers sont issus de la population souche à plus de 90%, malgré la révision de la carte électorale municipale durant la même période. La municipalité décide en 1999 de découper son territoire en six districts électoraux afin de « rencontrer les exigences de l'article 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités »³⁹⁴ qui stipule que des districts électoraux seront créés à partir de « facteurs géographiques, démographiques et socioéconomiques afin d'assurer une représentation juste et équilibrée » (MAMR, 2005: I-8).³⁹⁵ Deux des six districts électoraux sont situés en territoire agricole, les quatre autres sont en territoire villageois.³⁹⁶ La profession agricole demeure tout de même sur-représentée, puisque les agriculteurs et agricultrices ne représentent qu'environ 5% de la population totale.³⁹⁷

Aux dernières élections de novembre 2005,³⁹⁸ quatre conseillers élus sur six sont ou ont déjà été agriculteurs. Parmi eux, deux ont été élus par acclamation.³⁹⁹ L'un de ces derniers est le fils de l'actuel président de la CDEL; l'autre est le frère du propriétaire d'Industrie Lancaster et en est à son deuxième mandat consécutif. Deux des trois nouveaux élus sont agriculteurs; l'un est le jeune producteur de porc, fils cadet de l'ancien président de Fabrique, et l'autre est à la retraite. Enfin, un retraité de la population souche, récemment revenu dans son village d'origine après avoir travaillé durant de nombreuses années à Montréal est le troisième candidat élu pour la première fois.

Tous les conseillers municipaux font partie de la population souche, alors que les maires n'en font plus partie depuis le long règne de l'ancien président de Fabrique qui dura

394 Procès-verbal de la municipalité en date du 1 mars 1999.

395 Les municipalités de moins de 20 000 habitants ne sont pas obligées de diviser leur territoire en districts électoraux. Lancaster s'est donc soumis à cette loi sur une base volontaire (MAMR, 2007).

396 Avant cette révision, les candidats étaient élus sans égard à leur territoire de résidence. Ils devaient donc obtenir un appui de la majorité des électeurs.

397 La représentativité est toutefois relative à la mesure utilisée ou préconisée, c'est-à-dire au lieu de résidence. La profession et le type de population n'étaient pas les variables considérées. L'important était que les districts ainsi formés contiennent à peu près tous le même nombre d'électeurs.

398 Les dernières élections ont eu lieu quelques mois avant mon arrivée dans le village durant l'été suivant.

399 Les élus sans opposition sont proportionnellement plus nombreux dans les municipalités qui comptent moins de 2 000 habitants avec plus de 75 % tant pour le poste de maire que celui de conseiller (Champagne, 2005).

dix-sept ans, de 1965 à 1982. Ensuite, la femme de l'ancien médecin du village est portée au pouvoir en 1982 pour quatorze ans,⁴⁰⁰ remplissant ainsi le deuxième plus long mandat de toute l'histoire de la mairie de Lancaster, après l'ancien président de Fabrique.⁴⁰¹ L'homme d'affaires lui succède de 1996 jusqu'en 2002 lorsqu'il démissionne pour se consacrer à ses affaires personnelles. Depuis, la municipalité est dirigée par le producteur laitier à la semi-retraite, autrefois membre actif du mouvement coopératif. Il s'est fait élire lors d'élections partielles pour remplacer l'homme d'affaires en novembre 2002.⁴⁰²

6.1.2) *Les activités du conseil municipal*

Selon le budget municipal de l'année 2006, les dépenses de la municipalité de Lancaster se résument surtout à l'entretien de la voirie. Seul domaine de compétence exclusif au conseil municipal avec la « santé et le bien-être »⁴⁰³, le « transport »⁴⁰⁴ occupe le premier rang avec 26% des dépenses totales. Si nous ajoutons à cela les remboursements de la dette qui découlent surtout des travaux de voirie, près de 40% des dépenses de la municipalité sont affectées à l'entretien de son réseau routier. Second domaine exclusif, la « santé et bien-être » ne représente que 2% des dépenses, occupant le dernier rang. Les dépenses reliées à l'« administration générale »⁴⁰⁵ atteignent 14% du budget total, les « loisirs, la culture et le développement social »⁴⁰⁶ 8%. L'« aménagement, l'urbanisme et le

400 Elle est la première et la dernière femme à accéder au poste de maire.

401 Des mandats aussi longs ne s'étaient pas vus depuis le début du siècle dernier avec deux Anglophones dont le commerçant de bois Livingstone.

402 Aux dernières élections, il s'est fait réélire sans opposition. La réélection du maire sans opposition s'il sollicite un deuxième mandat a été aussi observée en Beauce par Madeleine Ferron et Robert Cliche (1972: 135) dans les années 1970: « Un maire élu à un premier terme est à peu près assuré de sa réélection pour le terme suivant et cela sans opposition. C'est ce qu'on appelle le terme d'honneur. Il est d'usage que les conseillers offrent au maire de « rester ».

403 J'utilise des guillemets, puisque je reprends le découpage fait par la municipalité. La santé et le bien être comprend les dépenses liées à l'entretien et l'administration du HLM et d'un édifice municipal.

404 Le « transport » comprend les éléments suivants : la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage des rues, la circulation, la signalisation, le stationnement et le transport collectif.

405 Comprend le conseil municipal, la cour municipale, la gestion financière et administrative et l'évaluation faite par la MRC.

406 Comprend les éléments suivants : centre récréatif, centre de conditionnement physique, parcs et terrains de jeux, équipements régionaux, bibliothèque, gare, quote-part MRC pour la culture, comité d'embellissement et la corporation des partenaires 12-18.

développement »⁴⁰⁷ ainsi que l' « hygiène du milieu »⁴⁰⁸ suivent avec 5%, puis les « immobilisations »⁴⁰⁹ avec 4%.

La principale activité concrète des conseillers municipaux, en plus d'assister mensuellement à la réunion du conseil municipal où ils élaborent des orientations d'action et des réglementations, consiste à choisir les entrepreneurs privés qui effectueront les travaux de voirie. La municipalité préfère aller en soumission plutôt que d'engager des employés municipaux, comme c'est souvent le cas dans les grandes villes et parfois dans les villages. Par appel d'offres par invitation⁴¹⁰, les conseillers choisissent le plus bas soumissionnaire prêt à réaliser les travaux selon les exigences de la municipalité. Ensuite, le conseil municipal prend surtout la responsabilité du développement « social »⁴¹¹, tandis que le développement économique revient à la CDEL et à la MRC. Il faut souligner que la municipalité paie pour les infrastructures récréatives et les services d'un récréologue, alors que la Corporation des loisirs s'occupe de l'administration et de la gestion.

La division des tâches entre la municipalité et le privé est précisée lors d'une consultation populaire tenue en mars 2006 par la municipalité. Les « États généraux de Lancaster (2006-2011) » sont organisés dans le but d'obtenir une « vision commune pour le développement futur de la municipalité » (Lancaster, 2006: 12). Pendant toute la journée du 11 mars, vingt-neuf (29) résidents, dont huit femmes, assistent aux États généraux. La population souche est représentée à près de 40%, tandis que la nouvelle population dépasse à peine 15%. La CDEL est aussi bien bien représentée, puisque près de 40% des participants y sont associés.

D'abord invités à identifier les forces et les faiblesses de leur municipalité pour cinq secteurs (le résidentiel, les industries et les commerces, la villégiature et le tourisme, la culture et le social et les services municipaux), les participants engagent par la suite des

407 Comprend l'aménagement, l'urbanisme et le zonage, la promotion faite par la municipalité, les quotes-parts pour l'agente de développement rural du CLD de l'Érable et pour les télécommunications à la MRC, les subventions accordées à la CDEL.

408 Comprend l'aqueduc, l'épuration, l'égout, la collecte et le transport des matières résiduelles et une quote-part à la MRC pour l'entretien des cours d'eau.

409 Comprend les immobilisations de la voirie municipale, l'éclairage des rues et l'entretien du bureau municipal.

410 Le Code municipal spécifie que les contrats de moins de 25 000\$ se font de gré à gré, et ceux de plus de 25 000\$ par invitation écrite auprès d'au moins deux fournisseurs.

411 Je ne tiens pas compte des dépenses d'administration qui découlent directement des activités municipales définies en partie par les orientations politiques prises par un conseil municipal.

discussions avec les six personnes de leur table, afin d'identifier les principaux secteurs à développer. Rédacteur du rapport, le directeur-général présente les résultats de ces discussions, tout en mettant l'accent sur leur caractère non « scientifique » étant donné le faible taux de participation.⁴¹² Les participants souhaitent que la municipalité s'occupe surtout du développement résidentiel et touristique, plutôt que de s'occuper du développement industriel et commercial qu'ils jugent plus secondaire. Les conclusions ne sont pas surprenantes sachant l'importante représentation de la CDEL qui veut conserver le contrôle du développement industriel. Le directeur-général aurait sans doute préféré un élargissement des pouvoirs de la municipalité, en particulier dans le développement économique du territoire, mais il est congédié quelques mois plus tard par le nouveau conseil municipal élu trois mois après son embauche. La municipalité soutient d'abord le développement économique sur son territoire sans en être toutefois le principal acteur, et continue à s'occuper en partie du développement social, selon les vœux du conseil municipal.

La description des modalités d'accession au poste de maire et de la définition de son rôle, à partir de l'analyse des discours des politiciens locaux, permettra dans ce qui suit de comprendre l'absence de la population souche au poste de maire depuis la fin des années 1970. Les différentes positions politiques, notamment entre les conseillers et le maire ou entre la population souche et l'ancienne population mettent en scène deux visions antagonistes du rôle de la politique municipale et plus généralement du développement des milieux ruraux.

6.1.3) Devenir maire. Le nécessaire soutien familial

Les trajectoires des deux derniers maires de Lancaster illustrent à merveille l'importance du soutien familial. Lorsque l'homme d'affaires démissionne du poste de maire en octobre 2002, deux agriculteurs se présentent pour le remplacer. Le producteur-meunier de la nouvelle population perd les élections au profit du producteur laitier à la semi-retraite et coopérateur de l'ancienne population. Le maire élu explique qu'une des conditions pour

412 Il ajoute que « les regroupements de participants autour d'une table ont eu une certaine influence » (Lancaster, 2006: 31).

être élu est d'avoir des gens derrière soi prêts à t'appuyer.⁴¹³

Comment ça marchait dans l'temps aussi ça devait ressembler à aujourd'hui, ça te prend quelqu'un pour te proposer pour y aller. Un p'tit peu la même affaire qu'aller siéger sur un conseil de coop. Il faut que tu sois proposé par quelqu'un. À la municipalité, j'imagine dans l'temps ça devait être pareil. Ça prend quelqu'un pour t'amener là. Tu peux pas y aller tout seul non plus (Maire actuel et producteur laitier à la semi-retraite, 70 ans, 3:1).

Pour le candidat défait et sa conjointe, nul doute que le maire actuel a été élu parce qu'il a profité d'un important réseau familial, au contraire de lui qui semble n'avoir été appuyé que par les agriculteurs.

Elle : Il s'est présenté contre le maire actuel pis y'a pas été élu. Tous les producteurs agricoles ont voté pour lui. Lui : Dans la municipalité c'est que au niveau du village y'a ben du monde qui me connaissent pas encore. Elle : Surtout les personnes âgées, ça c'est fait surtout au niveau des personnes âgées.⁴¹⁴ Lui : Moi dans le milieu agricole, le monde y me connaissent toute, mais au niveau municipal, dans le village, y'a ben des mémères. Y suffit qu'y'ait une personne qui dise bon ben lui ça sera pas une bonne personne. Il suffit que tu parles en mal de quelqu'un pour que tu l'haïsses même si tu le connais même pas. Elle : Sauf que y'avait une grosse parenté à Lancaster okay M. le Maire à Lancaster y'é parent avec les trois quarts de la municipalité. Mais nous autres c'tait comme notre façon de dire bon ben on n'est pas d'accord que ça soit lui. Tous les producteurs agricoles le connaissaient, c't'un producteur de lait, tout le monde savait que le Maire comme gestionnaire il l'avait pas. Sauf que le monde au village icitte, ben eux-autres sont pas au courant de ça, sauf qu'entre producteurs agricoles nous autres on le savait. C't'à cause de ça que tous les producteurs agricoles ont voté pour mon mari, parce que quand tu dépouilles les votes, on le savait y'a juste un producteur agricole qu'y'a pas voté pour lui pis c'est celui qui louait sa terre pis qui disait que « j'peux pas voter contre lui » parce qu'y disait qui voudrait plus louer sa terre. *Même le fils de l'ancien président de Fabrique a voté contre, malgré leur lien de parenté?* Lui: Oui mais son fils c'est un producteur de porcs pis y me connaît très très bien. *Oui mais y'aurait pus voter pour sa parenté?* Oui mais là lui y connaissait le Maire pis y voulait pas voter pour, c'est tout! R'garde ses beaux-frères, ses belles-sœurs, toute sa parenté, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs ça restent toute à Lancaster. Faque imagine les enfants de toute c'te monde-là (Producteur-meunier, 48 ans, 4 :1)!

Originaire d'un village voisin, le producteur-meunier n'aurait pu accéder au poste de maire, en raison de la faiblesse de son réseau familial, contrairement au producteur laitier, cousin de l'ancien président de Fabrique et maire, qui a fait partie de nombreuses associations

413 Lorsque j'ai assisté à l'assemblée générale annuelle de la corporation des loisirs, j'ai pu observer directement le fait que les gens ne se présentent que très rarement par eux-mêmes, étant plutôt proposés par d'autres. J'étais étonné au départ d'entendre les gens me dire qu'ils s'étaient impliqués « par hasard » ou bien malgré eux dans telle ou telle association.

414 Les personnes âgées (65 ans et plus) représentent pourtant seulement 17% de la population totale, alors que les personnes en âge de travailler (15 ans à 64 ans) représentent 65%.

locales: dans le mouvement coopératif, dans certaines associations paroissiales comme marguillier dans les années 1970-1980 et président de l'Âge d'Or. Les compétences de « gestionnaire » ne servent à rien si elles ne sont pas reconnues par les différents secteurs du milieu. La valeur personnelle de l'individu est relative à sa « visibilité » à l'intérieur de la municipalité, à ses implications dans la vie collective du village. Un agriculteur n'est plus connu d'emblée par l'ensemble de la population, surtout s'il n'est pas né dans la municipalité, ce qui le positionne à l'extérieur de l'histoire commune des vieilles familles. De plus, les activités professionnelles du producteur-meunier ne se déroulent pas autant à l'intérieur de la localité que celles des producteurs de lait, ce qui ne favorise pas son intégration dans les réseaux plus anciens. Il se déplace régulièrement entre ses différents lieux de production dont quelques-uns sont situés à l'extérieur de la municipalité. La majorité de ses employés sont membres de sa famille et de sa belle-famille.

Les candidats aux élections municipales ne se présentent pas pour un parti ou une équipe politique. Les électeurs jugent les personnes en fonction des connaissances personnelles dont ils disposent sur chacune d'entre elles, non pas en fonction forcément d'orientations politiques générales.

Sans vouloir, comment j'dirais, j'pense que le monde voit comment on agit aussi dans la municipalité, comment on se comporte, la confiance qui ont envers nous-autres aussi. C'est sûrement qu'y'a une confiance même si y'a rien fait [quand tu es élu pour la première fois], t'es quand même chez vous pis t'administres ton affaire aussi. Y voyent ce qui se passe, y voyent c'est quoi tu fais, c'est ça aussi (Maire actuel, et producteur laitier à la semi-retraite, 3:1).

Comme me le dit l'homme d'affaires, au niveau municipal, les électeurs jugent davantage les compétences individuelles, mais celles-ci ne sont pas indépendantes de l'appartenance familiale. Plusieurs m'affirment par exemple avoir voté pour un tel, parce qu'ils ont déjà connu ses parents.⁴¹⁵ Bien que les allégeances à la politique provinciale et fédérale ne sont pas directement prises en compte au niveau municipal, les candidats ne se présentent exempts de toute appartenance partisane, car ils s'inscrivent d'une manière ou d'une autre au sein d'une « équipe familiale ».⁴¹⁶

⁴¹⁵ Les gens vont parfois aussi loin que de confondre le conseiller à ses ancêtres que celui-ci n'a pas nécessairement connus. Des gens ont fortement critiqué un conseiller actuel en lui disant que son père n'aurait jamais fait ça, qu'il devrait avoir honte et qu'avoir su ils n'auraient jamais voté pour lui. Le conseiller a finalement démissionné de son poste quelques temps après.

⁴¹⁶ Claude Karnouh (1973: 45) mentionne que: « En proclamant qu'il faut « une grosse famille » pour être élu, le locuteur nous signifie qu'une forte parentèle doit être constituée pour assurer le succès de son projet

L'élection de l'homme d'affaires au poste de maire montre bien l'obligation de se constituer une « équipe » malgré l'occupation d'une profession « prestigieuse » nécessitant un niveau de scolarité inhabituelle dans le village. L'homme d'affaires illustre en effet un cas intéressant. En plus d'être né à Québec et d'arriver à la station vers l'âge de huit ou neuf ans, il ne faisait partie d'aucune association locale avant d'être élu maire. L'homme d'affaires insiste cependant pour souligner qu'il est un homme de Lancaster et revendique son enracinement territorial à partir de sa lignée maternelle.

J'suis pas né ici, mais j'suis arrivé en quatrième année, mais tsé ma famille, mes ancêtres sont ici depuis 1857 pour te donner un idée, les premiers premiers arrivants c'est 1848. La municipalité est officielle depuis 1875. Ici je suis sur la terre de mes arrières grands-parents, faque j'suis peut-être pas né ici, mais j'suis comme...oui mes ancêtres viennent d'ici (Homme d'affaires, 40 ans, 26:4).

La terre ancestrale sert de preuve irréfutable de son enracinement. La généalogie familiale s'établit généralement par la filiation paternelle, mais il fait une entorse à cette tradition patrilinéaire pour s'associer aux récits colonisateurs de la population souche. À l'inverse de l'ancien président de Fabrique qui raconte volontiers les multiples détails de l'arrivée de ses ancêtres venus s'installer et défricher le huitième rang dans une histoire bien vivante et sentie, la mémoire familiale de l'homme d'affaires contient peu de souvenirs de ce type, si ce n'est la trace de leurs propriétés terriennes. Son récit des origines se présente plutôt sous la forme d'une chronologie historique.

Au-delà des questions de filiation, l'homme d'affaires affirme avoir acquis une reconnaissance locale grâce à sa formation, reçue à l'extérieur du village.⁴¹⁷

Quand t'es un professionnel ou que tu as été à l'université pis tu reviens en campagne, t'as un standing naturel qui est plaisant à avoir pareil [...] T'as un standing naturel gratuit si on peut dire, t'arrives, tu as été à l'université, oups en partant dans tête du monde « y'é quelqu'un lui » surtout dans la tête des personnes âgées. T'as un standing naturel qui est déjà là. Pour moé, j'ai jamais été catégorisé comme pas de Lancaster. J'pense que je me l'ai fait dire une fois lorsque j'étais maire par quelqu'un qui me connaissait pas comme il faut justement (Homme d'affaires, 40 ans, 26).

Le rappel du fait d'être né à l'extérieur de la municipalité révèle l'importance de

politique. Toutefois la pratique nous montrera qu'une parentèle ne peut pas assumer à elle seule la promotion d'un candidat ou d'une liste, elle doit composer, s'adjoindre d'autres parentèles: en définitive, le terme « famille » exprime aussi cette coalition de parentèles ».

417 L'épouse du médecin et mairesse précédente, elle-même diplômée universitaire, symbolise également l'importance de l'éducation pour occuper le poste de maire.

l'enracinement dans les activités collectives du village largement concentrées dans la population souche.⁴¹⁸ Sans un support familial tout aussi important que les candidats de la population souche, il affirme avoir néanmoins obtenu 70% des votes lors de sa première élection au poste de maire, grâce au soutien de deux importantes familles libérales de l'endroit, dont celle de l'ancien président de Fabrique.⁴¹⁹ Il affirme avoir réussi à « mélanger les cartes » et battre ainsi un important candidat de la population souche. Il demeure néanmoins surprenant de voir que la population souche ne se retrouve plus au poste de maire depuis le début des années 1980, sachant que le soutien familial constitue toujours une condition nécessaire.

6.1.4) Demeurer maire. Famille et éducation

Pour l'ancien président de Fabrique, la fonction de maire représentait une autorité qui l'amenait même jusqu'à régler des conflits dans les familles avec l'aide du curé.⁴²⁰

Dans c'temps-là on voyait à l'autorité, pis on voyait si les gens, mettons y'arrivait des disputes dans une famille, yv'nait voir le maire. J'en ai eu plusieurs qui sont venus me voir. Y'a une place, la femme est venue me voir, pis a dit tu vas voir mon mari, pis tu vas lui expliquer ça. J't'allé le voir, pis j'ai dit « quessé qui se passe? Ça va pas ben? ». « Ahhhh! ». J'lui dit « t'aimes-tu ta femme? ». Y dit « Oui! ». Ben j'y dit « Fait pour que ça marche. Fais attention à c'que tu fais, pis ça va ben marcher ». Pis ça s'est replacé! (Ancien président de Fabrique, organisateur libéral et maire de la municipalité de 1965 à 1982, 80 ans, 10:3).

Le maire travaillait aussi en étroite collaboration avec le curé pour la redistribution des biens aux plus nécessiteux.

On avait un organisme, la guignolée, c'est les gens qui en avaient besoin, y'allaient surtout se plaindre au maire, pis le curé. Des fois c'tait monsieur le curé, des fois c'était le maire. On se rencontrait, fallait que le maire pis le prêtre soient d'accord pour donner quelque chose. On se rencontraient pis des fois on avait 10 ou 12

418 L'espace paroissial est celui qui accueille finalement le plus de personnes de la nouvelle population. Nous y reviendrons en conclusion.

419 « La politique provinciale est très présente au niveau municipal. J'disais que non, mais avec du recul, j'pense que oui, parce que au moment où j'ai été élu, j'quand même un politicien intelligent, j'tallé voir deux gros personnes de la machine libérale, pis je leur ai demandé de signer ma feuille pour m'endosser comme de quoi, là j'ai comme mélangé les cartes. C'est pour ça que j'ai passé à 70% » (Homme d'affaires, 27:9).

420 Il refuse la distinction entre le politique et le religieux concernant notamment l'enseignement de la religion à l'école, pas plus qu'il n'accepte l'idée qu'il y a eu une domination religieuse durant la période appelée la Grande Noirceur, à tout le moins dans les « petites paroisses » comme Lancaster. S'il y avait eu domination, il croit que ce fut davantage au niveau national entre le Premier ministre et l'archevêché.

demandes, pis on en discutaient ensemble (Ancien président de Fabrique, organisateur libéral et maire de la municipalité de 1965 à 1982, 80 ans, 10:3).

Si les liens entre la religion et la politique municipale sont pratiquement rompus, la perception du rôle de maire comme père de famille semble encore actuelle.⁴²¹

Pareil comme si je te demandais ce que fait un père de famille. Le maire lui y'é là pour recevoir toutes les demandes, les bons comme les méchants côtés. Y'é là pour amener les [mot inaudible], de présider les tables de conseil, de travailler pour l'ensemble de la population. Le père de famille y fait quoi? Y fait la même affaire. C'est jamais le maire qui décide, c'est les six conseillers autour qui ont droit de vote (Inspecteur municipal, 11).

La figure du père de famille n'est pas tant mise de l'avant pour illustrer l'autorité du maire, mais pour souligner son rôle de conciliateur entre les conseillers qui ont parfois des opinions et des intérêts divergents. La figure du père de famille renvoie à l'univers des relations familiales à l'intérieur desquelles, le maire doit traiter équitablement ses « enfants » (les conseillers). Pour l'agent de développement de la CDEL, le maire a aussi la responsabilité d'amener « les faits au conseil » et de suivre la décision des conseillers. Le maire n'est pas celui qui décide.

C'est comme le président de l'assemblée. C'est lui qui est supposé leader. Un maire, selon moi, leader c'est peut-être pas le bon terme que j'ai utilisé, c'pas un leader nécessairement, faut qu'y apporte les faits au conseil, y'en discutent, si y veut aller à quelque part, là y peut utiliser son leadership pour amener le monde à quelque part. Mais si à la fin le monde décide de quelque chose, même si y'é pas d'accord c'est la décision finale qui est bonne. C'est ça un maire! C'est quelqu'un qui est capable de dire « bon ben moé j'pas d'accord, tout l'monde est d'accord. OK!, c'est pas moi qui prend la décision, c'est tout le monde. C'est le conseil, c'est le c.a.. Je vais aller par là. M le maire c'est un bon gars, mais y'é juste suiveur (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

Le conflit observé entre le maire et ses conseillers à l'été 2006 à propos de la vente du bâtiment qui abritait la Caisse populaire montre bien que le maire n'est pas l'unique détenteur du pouvoir politique local, et que la population souche joue encore un rôle important en la matière. Lorsqu'il ne joue plus son rôle de conciliateur, il doit quitter ses fonctions.

En avril 2005, le conseil municipal décide d'acheter le bâtiment de la Caisse populaire qui déménage dans un plus grand édifice nouvellement construit à la station. Le

421 Lorsque je demandai au producteur-meunier s'il avait déjà songé à devenir maire, il me répondit immédiatement qu'il était déjà père.

conseil d'alors, avec en tête le maire actuel, veut y déménager l'hôtel de ville. Après les élections de novembre, plusieurs nouveaux conseillers étudient les coûts du déménagement et parviennent à des conclusions inverses: la caisse doit être vendue si les électeurs ne veulent pas une augmentation de leur compte de taxes. En juin, les conseillers votent à l'unanimité pour la vente de la caisse et le maire décide d'utiliser son droit de veto suspendant durant un mois la décision du conseil. Le geste du maire provoque, bien malgré lui, la formation de « deux clans » dans la municipalité. Les opposants à la vente s'organisent. Les deux artistes, ainsi que quelques alliés, envoient une lettre aux citoyens de Lancaster déplorant la vente et suggèrent de créer une corporation pour l'acheter et y tenir des événements culturels. La femme du maire et la mère du directeur-général font circuler une pétition contre la vente de la caisse et exigent la tenue d'un référendum. La pétition est déposée au début du mois suivant avec 199 noms. Dans le bulletin municipal de juillet, le maire explique sa décision, tout en affirmant qu'il est faux de prétendre, comme le font les conseillers, à une hausse de taxes.

Je crois toujours sincèrement que la municipalité pourrait améliorer la qualité des services qu'elle offre à ces citoyens en vous accordant une meilleure confidentialité lors de vos visites au bureau municipal, plus de rendement de nos employés qui auraient des postes de travail fermés et puis, pourquoi pas, un vrai bureau pour votre maire.

Les conseillers sont furieux de constater que le maire résiste aux vœux du conseil. Dans le même bulletin, ils avaient eux-mêmes inséré une lettre justifiant la nécessité de vendre la caisse. En plus de la situation financière difficile de la municipalité, et de la perte de proximité d'avec les autres services municipaux, les conseillers affirment que depuis les dernières élections, les « besoins aussi ont changé. En 2005, un espace de travail pour l'employé de la CDEL, ainsi que l'agrandissement de la voûte semblait requis, ce n'est plus le cas aujourd'hui ».⁴²²

Lorsque le conflit se retrouve dans les journaux locaux, il prend des proportions inattendues. Le droit de veto du maire prend fin et l'un des conseillers menacent verbalement le maire qui se soumet enfin. Les artistes sont remis à leur place.⁴²³ Les

⁴²² Bulletin municipal de juillet 2006.

⁴²³ « J'voulais former une corporation culturelle à Lancaster ici, quand la municipalité a décidé de racheter la vieille caisse, moi j'me suis dit on va faire une corporation culturelle, pis on a va faire un lieu où on va pouvoir, avec les Fermières, plein d'monde, faire des animations, pis j'ai fait une belle lettre que j'ai envoyée à toute la population, pis y'a du monde qui m'ont dit que je me mêlais pas de mes affaires, pis que

conseillers refusent de reconnaître la légitimité de la pétition⁴²⁴ et mettent le bâtiment de la caisse en vente. Il est finalement acheté au début décembre au même prix que la municipalité l'avait payé, par le propriétaire d'une compagnie informatique qui est en outre l'agent de développement économique à la CDEL.

Le maire ne peut pas déroger de son rôle de conciliateur, sans risquer de se retrouver seul devant ses conseillers qui peuvent l'obliger à démissionner ou de briser l'unanimité publique du conseil municipal, ce que personne ne souhaite.⁴²⁵ Au rôle de conciliateur du maire, s'ajoute celui de médiateur entre le conseil municipal et le conseil de la MRC. La même année où se termine le long règne de la population souche au poste de maire de Lancaster, la MRC est créée. Les maires doivent siéger au conseil régional. La scolarisation devient alors plus importante que l'appartenance locale comme me l'explique l'agente de développement rural du CLD⁴²⁶.

j'étais juste un artiste, pis c'était rêveur, pis que ça avait pas d'affaire à faire de la politique » (Artiste, 58 ans, 25).

424 « Pas mal de monde, j'pas sûr de ça. Tu l'as-tu signé la pétition? Y'as-tu quelqu'un qui t'as demandé de la signer. Tu l'as-tu vu faire la pétition? Comment à procédait? Signe! SIGNE! SIGNE! Ben...ça pas été fait honnêtement. Y voulaient transférer le bureau municipal pis c'est pas plus grand ou y voulaient faire un centre un centre d'art ou j'sais pas quoi. Mais la municipalité as-tu les moyens de conserver une bâtisse comme ça pour faire un centre d'art qui rapporte aucun revenu? » (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

425 Les conflits familiaux sont privés et doivent le rester. « Le maire actuel, c'est difficile pour lui. Y'é tout seul contre ses six conseillers ben souvent. Moi j'ai jamais eu ça, mais j'ai jamais essayé de, lui y voudrait que tout le monde soit unanime tout l'temps. Ça fait plusieurs fois que je lui explique que ça c'est impossible, pis que si ça l'est ben t'as des hypocrites assis alentour de la table. Moi je leur disais « Regardez on est sept », bon j'ai deux trois résolutions par soir que ça passait partagée, « pis si tu dis oui icitte, dis oui dans la population ». Moi la mairesse qui avait avant moi quand j'étais directeur-général, on avait des caucus pis là le monde y disait leur opinion, pis ça passait unanime, sauf que dans rue, ceux qui avaient voté oui, dans rue y disaient qu'y'étaient contre. J'trouvais pas ça sain. J'sais pas, fallait que ça aille l'air que le conseil s'entend bien. C'est ben plus dommageable! C'est clair que tout se sait en campagne, si tu veux pas que ça se sache, tu le dis même pas à une personne, même pas à ton conjoint. C'était le souci de la mairesse, que ça paraisse bien, que ça passe unanime. Moi c'était, pis j'suis d'même en affaires, c'est sain pis c'est honnête. R'garde tu me dis ce que tu penses, pis bon si on est trois pis on est deux qui pensent ça, ben on s'en va par là pis le troisième avale ta pilule » (Homme d'affaires, 40 ans, 27:2). La politique municipale ressemble beaucoup à la politique provinciale, car si les oppositions sont présentes dans les caucus des ministres, ils en sortent tout de même avec une vision unanime. Plusieurs Lancasterois disent ne pas assister aux réunions du conseil prétextant que tout est décidé d'avance dans les caucus.

426 L'agente de développement culturel de la MRC abonde dans le même sens à partir des problématiques particulières qu'elle rencontre dans son travail de valorisation de la culture: « Ça manque de maires qui ont une vision à long terme, une vision de la MRC. Le maire y pense plus à sa municipalité, pis c'est correct aussi [...] Quand un élu débarque ici, si je faisais le portait type du maire, un agriculteur qui est jamais sorti de la région, qui a pas voyagé, qui a pas nécessairement étudié, qui a passé 60 ans. Faque imagine la mentalité à comparer à quelqu'un qui est un universitaire qui vient d'une ville pis qui est habitué à consommer de la culture. Déjà là y'a un choc! » (Agente de développement culturel, 8).

Parce que des fois y faut comprendre qu'entre le maire pis les conseillers, c'est deux, parce que le maire y siège au conseil de la MRC, y rencontre d'autres maires, y'é très au fait des dossiers parce que à chaque fois dans les séances y sont ben informés de tout ça. Lui y'a le rôle de revenir au conseil pis d'expliquer le point de vue pis d'essayer de le faire passer ou non s'il n'est pas d'accord. Mais des fois, y'a peut-être pas les informations ou la maîtrise technique suffisamment pointue des dossiers, pour bien expliquer comme lui il se les fait expliquer. Ça complique! Quand y'arrive comme au deuxième niveau, y'é pas nécessairement capable de convaincre son conseil d'aller sur le même sens que lui. C'est pour ça des fois qu'y'a parfois des tensions entre les deux conseils (Agente de développement rural, 33 ans, 6).

L'agente croit que le maire a la responsabilité de transmettre les « faits » à ses conseillers, mais aussi de gérer les tensions et les conflits politiques locaux en facilitant l'intégration parfois difficile des activités politiques de sa municipalité avec les « intérêts régionaux » des différentes municipalités réunies au sein dans la MRC.

Moins scolarisé que son prédécesseur, le maire actuel de Lancaster ravive bien malgré lui les tensions entre les deux conseils à propos de diverses ententes conclues par la MRC, concernant notamment la protection incendie et la collecte des matières résiduelles.⁴²⁷ Selon l'agent de développement de la CDEL, le maire de Lancaster est un « bon gars », mais il est « juste suiveur » parce qu'il accepte les suggestions des personnes extérieures plus scolarisées (MRC, directeur-général) qui vont à l'encontre du conseil municipal.⁴²⁸

Un niveau élevé de scolarisation facilite la réduction des tensions entre les deux conseils et leurs visions divergentes de l'organisation rurale sans garantir leur élimination. Diplômé universitaire, l'homme d'affaires obtient rapidement une reconnaissance régionale lorsqu'il est élu l'un des plus jeunes préfets de comté par ses collègues maires de la MRC.

Y'était jeune, y'é rentré maire pis tout de suite y l'ont mis préfet de comté. Pis moi je jouais aux quilles avec quelqu'un qui était dans le conseil à Peterville, pis y me disait « Vous avez un maire assez spécial. On peut rien passer, lui quand y s'passe un projet y faut qui y'aïlle au fond. Ça va coûter comment? Comment y'a de

427 Pour réduire les tensions, le directeur-général de la MRC invite à chaque assemblée mensuelle, un conseil municipal différent pour qu'il connaisse un peu mieux ce que fait la MRC.

428 L'agente de développement culturel de la MRC ne pense pas que le maire soit un « suiveur », mais croit plutôt qu'il comprend mieux les enjeux en raison de son implication dans des espaces régionaux: « Le maire est sur le comité de la culture régional de la MRC depuis 3 ans ou 4 ans, y'é à son deuxième mandat comme maire, pis j'pense que ça fait du chemin dans sa tête. Y'a commencé à comprendre que c'était important la culture, parce que c'est le seul parmi tous ses conseillers qui voulaient que la Caisse se transforme en Maison de la culture ou en... Y s'est battu pour ça pis j'pense qu'y'a fini par comprendre. Y'é bloqué par ses conseillers » (Agente de développement culturel, 8).

dépenses? Tsé s'endetter, lui on peut y passer rien. » Ben oui mais tsé y'é comptable (Ouvrier non spécialisé, 48 ans, 30:9).

Sa reconnaissance régionale découle bien plus de sa formation, acquise à l'extérieur du village, que de son inscription dans une lignée familiale importante. Il s'en rend lui-même compte lorsqu'il défend des dossiers régionaux.

Moi j'ai été préfet, pis j'en ai régionalisé beaucoup d'affaires, pis même mon conseil l'était pas [régionaliste]. Quand tu fais des gestes, entre autre la piscine de Peterville, j'ai travaillé fort pour qu'à reste ouverte, pis ça passe partout sauf dans ta municipalité. Quand tu reviens comme préfet la tête basse, c'est un peu choquant. C'est toujours l'esprit de jalousie ici! Y'ont peur de perdre le pouvoir face à... C'est parce qu'y regardent pas les bienfaits de ça (Homme d'affaires, 40 ans, 27:9).

Au niveau municipal, la reconnaissance par l'éducation est donc limitée par les relations sociales familiales qui ont permis son ascension. Il est tenu à une forme de redistribution de son pouvoir et de ses ressources à l'« équipe » qui l'a soutenu. Les Lancasterois ne perçoivent pas cette redistribution dans le cas d'une piscine dans la ville voisine qu'ils n'utilisent pratiquement pas. Dans sa municipalité, le maire prend à cette époque diverses initiatives de redistribution collective dont la création de la CDEL subventionnée par la municipalité. Avec la CDEL, le maire réussit à augmenter les services offerts à Lancaster en attirant notamment un médecin et une dentiste. Contrairement au maire actuel qui veut, sans succès, développer Lancaster par des mesures émanant de la municipalité, l'homme d'affaires a créé une corporation afin de faire du développement en partenariat avec le privé sans, me dit-il, hausser les taxes. Cette façon de faire semble remporter l'appui auprès du conseil municipal et des industriels.

Réélu sans opposition pour un second mandat de maire, l'homme d'affaires ne le termine pas et démissionne en octobre 2002⁴²⁹, car, dit-il, ses activités économiques dans le village ont tellement pris d'ampleur qu'il n'a plus assez de temps à consacrer à la municipalité. Avoir trop d'intérêts économiques dans la municipalité l'empêche aussi de conserver son poste de maire, car cela rend plus difficile l'exercice de son rôle de médiateur

429 À la dernière élection, il s'est présenté comme conseiller, mais il fut défait par un agriculteur retraité de la population souche. « Au niveau municipal, c'est beaucoup plus l'individu, c'est la personne qui va être regardé, si ça va amener quelque chose dans la municipalité. J'ai r'perdu il y a deux ans comme conseiller dans mon secteur ici, mais j'me suis clairement identifié contre la nouvelle route provinciale parce que pour moi c'est clair ça tue carrément l'économie de notre municipalité, parce que l'achalandage sur la route provinciale, j'double mon chiffre d'affaires l'été » (Homme d'affaires, 40 ans, 26:7).

entre les différents intérêts.⁴³⁰ L'expansion économique de ses entreprises l'oblige à se « retirer » des relations locales.

Il a tenté récemment d'obtenir les services de la CDEL pour l'aider à se construire une nouvelle entreprise, mais celle-ci ne veut pas collaborer. À son avis, elle serait devenue « trop politisée ».

Oui c'est efficace (la CDEL) tant que ça devient pas politisé, pis là ça l'est très politisé, pis dans mon cas y m'ont fait perdre six mois avec mon bâtiment, parce que nous autres le bâtiment on s'en allait avec eux-autres, pis y nous construisaient un bâtiment, puis euhh...on le louait après, pis là y'était rendue qui voulait choisir où pis en tout cas. Quand les individus s'assoient pis y pensent à eux personnel avant de penser à l'ensemble de la société. Y faut qu'y ait un souci de développement...de développement économique global, mais j'pas sûr...c'est parce que certains individus qui sont là qui l'ont pas pis y'étaient là en même temps que moi au conseil municipal, pis que j'ai toujours été à couteau tiré avec eux-autres, parce que moi j'ai toujours, j'te l'ai dit j'suis un socialiste qui va penser à l'ensemble des individus avant de penser à moi (Homme d'affaires, 40 ans, 26).

L'absence de la population souche au poste de maire est un indice de la difficulté nouvelle de faire cohabiter intérêt économique dans la municipalité et fonction de maire. Privilégier le développement par la municipalité ou les pouvoirs publics est relatif à une position plus fragile à l'intérieur des réseaux familiaux locaux, alors que privilégier le développement privé signale une position locale plus forte. Le conflit entre le maire actuel et ses conseillers illustre à merveille la présence de deux visions antagonistes de ce que devrait être le rôle de la municipalité.

6.1.5) Visions antagonistes du développement. La municipalité et la CDEL

Depuis le long règne de l'ancien président de Fabrique, tous les maires sont des « Libéraux », à l'exception de l'homme d'affaires⁴³¹ qui affirme cependant avoir été formé politiquement par la mairesse, et que le maire actuel consulte régulièrement. Nous ne

430 Sa situation tend à se rapprocher des classes « prestigieuses » de Saint-Denis-de-Kamouraska dans les années trente, en particulier la famille du sénateur Chapais, décrite par l'anthropologue Horace Miner (1985: 319), qui ne peut pas entretenir des relations « normales » ou soutenues avec les autres, ni accéder au poste de maire même si elle a fait de nombreuses actions pour développer la municipalité. L'homme d'affaires n'a pas seulement acquis son prestige à l'extérieur de la municipalité, il a créé ses propres compagnies dans la localité et il émane davantage du milieu local des petits entrepreneurs que la famille Chapais qui a acquis son prestige par ses actions dans les réseaux politiques. Cela correspond davantage au cas du propriétaire d'Industrie Lancaster qui vit d'ailleurs à l'extérieur de la municipalité.

431 Bien qu'anti-président de Fabrique, le père de l'homme d'affaires était aussi Libéral.

savons toutefois pas si le maire actuel a été explicitement proposé par l'ancien maire, comme cela semble avoir souvent été le cas en Beauce: « Un maire, sortant de charge, qui décide de ne « pas revenir » devant l'électorat, doit proposer un candidat pour le remplacer. On dit « Qu'il sort sur un tel... » Ne pas indiquer son choix équivaut à une lâcheté et dans pareil cas on dira que « le maire est sorti par la porte d'en arrière » » (Ferron et Cliche, 1972: 135).⁴³²

Le maire actuel s'inscrit dans la tradition « libérale » des précédents maires dans laquelle le rôle actif des pouvoirs politiques municipaux dans la vie locale et dans le développement économique de la municipalité est privilégié.⁴³³ Il me décrit fièrement toutes les réalisations effectuées par la municipalité dans les années 1970⁴³⁴, dont la construction du réseau d'égouts et d'aqueducs. L'ampleur des travaux a rendu nécessaire la hausse des taxes, ce qui a déplu aux électeurs qui ont choisi par la suite un autre maire et de nouveaux conseillers, mettant ainsi fin à un long règne d'interventions municipales.⁴³⁵

J'sais pas pourquoi j'suis retourné maire, jamais j'aurais pensé à ça, parce que quand j'suis sorti en 82, on venait juste de faire les aqueducs et égoûts. Le monde nous en voulait en tabarouette. Ça vait coûter cher aussi, au-d'ssus de 4 millions. On a fait beaucoup de choses: le HLM, le bureau de poste, le garage municipal, on avait fait un paquet d'affaires, le Centre de plein air, ça ça vite achevé de casser les bras de tout l'monde. C'est nous-autres qu'y'a partie ça quand j'étais là. C'tait gros, c'tait une bonne affaire, ça avait pas coûté cher à la municipalité dans l'temps t'avais des subventions. Ça avait pas coûté cher à la municipalité, mais les citoyens pensaient que ça avait coûté une fortune pis tout. Mais là, en tout cas, on s'est fait mettre dehors (Maire actuel, 70 ans, 3:1).

Le rôle de la municipalité dans le développement économique ne fait pas consensus dans les années 1980.⁴³⁶ Le conseil municipal suivant décide de vendre le camping municipal, ce

432 L'ouvrier non spécialisé de la population souche m'explique que: « Quand tu prends un mandat, tu continues toujours le mandat de l'autre. C't'un peu comme au fédéral et au provincial, quand le nouveau, quand Jean Charest est arrivé y'a pas le choix de continuer qu'est-ce que l'autre a parti avant de mettre ses projets en œuvre. Le premier mandat c'est toujours de continuer le mandat de l'autre. Pis toi quand tu as un deuxième, tu peux mettre tes choses, tu mets tes projets » (Ouvrier non spécialisé, 30: 9).

433 L'homme d'affaires et ancien maire s'exprime de cette façon: « Moi j'pense qu'au niveau de leur commerce y vont pas assez loin. Les municipalités « Ah! C'n'est pas notre job! ». C'est pas vrai! C'est votre job! C'est votre responsabilité que ça reste dynamique icitte. Ça serait pas mauvais qu'y'est un employé à temps plein pour ça. Oui un directeur municipal » (Homme d'affaires, 26:3).

434 Aucune autre période n'a été aussi intense quant à la réalisation d'infrastructures municipales. Elle correspond aussi au fait que le maire et organisateur libéral du comté a réussi à faire élire pour la première fois son ami et député libéral dans le comté.

435 La mairesse élue par la suite a la réputation pour les uns d'avoir été « gratteuse » pour certains, et pour les autres d'avoir assaini les finances publiques.

436 Le fils cadet de l'ancien maire et président de Fabrique voudrait municipaliser l'école primaire du village, mais n'ose pas trop en parler sachant qu'il n'aurait que peu d'appui. Ce n'est qu'un « rêve » pour l'instant.

qui attriste aujourd'hui les principaux artisans des interventions municipales de cette époque qui constatent les succès actuels d'un camping auquel peu ont cru. Malgré cela, la CDEL continue de croire que le développement de la municipalité se réalise mieux par le privé que par les pouvoirs publics.

Si ça appartient à la municipalité, elle est obligée de gérer. Moi c'est ben mieux que ça soit à un privé. C'est comme du trouble de plus pour la municipalité. Ça veut dire que chaque conseiller faudrait, y'aurait la responsabilité. C'est de l'argent de plus, mais c'est aussi un risque de plus. C'est pas le mandat d'une municipalité de gérer un terrain de camping. Un parc oui, c'est public. J'pense que c'est mieux que ce soit un privé, y'a des intérêts financiers, donc y'a intérêt à ce que ça marche. Tout ce qui est public, ça marche tout le temps moins ben, parce que les employés sont moins...j'le sais pas. C'est comme le gouvernement, y'en a comment d'employés là-dans c'est l'enfer toute la bureaucratie c'est immense. Tu donnerais ça à un privé, ça serait beaucoup moins gros que ça pis y ferait la même job. C'est parce que c'est public, parce que le monde se sentent moins impliqués. C'est correct, y faut que le développement de Lancaster passe plus par le privé. Y faudrait que ça soit les conseillers qui gèrent les revenus, moi j'pense que c'est mieux que le camping génère des revenus à lui, y fait rouler l'économie pareil, y payent des taxes pareil. C't'un trouble, plus que tu te greffes... Y'a font ben plus la promotion que si c'était la municipalité pis ça marcherait pas. Eux autres y'ont investi beaucoup, y'ont mis du temps de l'ouvrage là-dedans pour que ça soit beau comme c'est là, pis y'on fait la promotion à l'extérieur (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

Le conflit politique actuel entre le maire et ses conseillers découle en somme d'une vieille opposition entre le public et le privé correspondant à la division entre le « village » et la « station », entre les agriculteurs et les industriels. Les industriels souhaitent un développement privé, tandis que les agriculteurs « se foutent de hausser les taxes » selon l'homme d'affaires, en échange d'une « municipalisation » accrue. Mais les conseillers ne sont-ils pas majoritairement des agriculteurs? En effet, mais les conseillers agriculteurs siégeant dans le présent conseil se rapprochent beaucoup plus des industriels ou des hommes d'affaires. Deux conseillers sont des producteurs de porcs dont l'un fait partie de la CDEL en plus d'être le frère du propriétaire de la plus ancienne et importante industrie de Lancaster. Un autre conseiller est un producteur laitier également membre de la CDEL,

« J'en ai des rêves pour la municipalité, mais tsé, c'est tout le temps... comme moi tsé l'école j'aimerais ça qu'on, tsé je l'ai dans tête, pis ça se fera peut-être jamais, mais j'aimerais ça qu'on se serve de ça pour s'identifier, pis qu'on se différencie de ça, mettons Lancaster, nos jeunes, on rentre dans une école pis on la prend en main la municipalité, pis on fait une école pas privée mais tsé collectif, municipal, pis de quoi de différent qu'on... tsé un peu comme les écoles privées [...] Ça c'est un rêve que j'aurais. C'est sûr que moi tout va être en conséquence que Lyster soit « printé » pis que ça s'améliore pis que ça soit (Jeune producteur de porcs).

dont le père en est l'actuel président.⁴³⁷ Le maire souhaite un développement des activités municipales tandis que les conseillers et les membres de la CDEL veulent que le développement soit confié aux intérêts privés, ou en « partenariat » ce qui empêchera, pensent-ils, les hausses de taxes.

Comme j'te disais la promotion, mais aussi ajouter des services. Oui le centre de culture c'est un service, sauf que y faut que ça soit viable, faut être capable de le faire vivre. Ça donne rien de développer des choses, en sachant très bien que ça va mourir dans l'œuf ou ça va mourir en tout cas. Faut être capable, c'est en regardant monétairement, si on est capable de soutenir ça. La municipalité a des cennes, mais c'est qui les cennes? C'est tout le monde qui les paye ces cennes-là [...] Le budget est fait serré, si on dépense plus d'argent, c'est normal y va falloir augmenter les taxes. Nous autres on développe beaucoup en partenariat avec le privé. Faut que quelqu'un du privé ait le goût de faire de quoi. Nous autres on va l'aider. (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

Même l'homme d'affaires, qui s'est pourtant buté au refus de la CDEL de financer son projet, pense encore que le développement économique doit relever du privé plutôt que de la municipalité.

Le développement économique, la CDEL ont un rôle à jouer pis qui leur est délégué par la municipalité, pis c'est clair que c'est la responsabilité de chacun. Là ça va bien fonctionner si c'est comme ça, pis j'pense qui faut que ça soit un peu comme ça, parce que au niveau du conseil municipal, c'est pas nécessairement du monde qui sont en affaire, qu'y'ont l'économie en eux. Pis c'est au niveau économique que tu sais, tsé le conseil municipal y savent pas ce qu'on vit par exemple dans le manufacturier si sont pas proches de ça à tous les jours (Homme d'affaires, 40 ans, 26).

Hors des structures municipales, le développement économique dépend des rapports de pouvoirs entre les familles locales qui n'ont pas à justifier leurs activités devant l'ensemble des citoyens. Les logiques bureaucratiques publiques et familiales privées s'opposent dans une lutte à finir dont le directeur-général, favorable au déménagement des bureaux municipaux dans l'édifice de l'ancienne caisse, sera une des victimes en perdant son emploi après s'être opposé aux projets des conseillers et des membres de la CDEL promoteurs du développement économique privé.

437 Cette famille était autrefois commerçante et concurrente de la famille de l'ancien président de Fabrique.

6.2) L'administration municipale

6.2.1) Composition et pratiques des fonctionnaires municipaux

Pour la première fois de son histoire en 2005, Lancaster engage officiellement un directeur-général qui, en étant « fonctionnaire principal » de la municipalité selon le Ministère des affaires municipales et des régions (MAMR, 2005: IV,3), est responsable de la planification, de l'organisation et du contrôle de l'ensemble des activités de la municipalité. Le directeur-général de Lancaster s'occupe des finances et de la préparation des budgets. Il est aussi greffier et rédige les procès-verbaux des assemblées du conseil municipal. À titre de principal fonctionnaire, le directeur-général est responsable de toutes les relations qu'entretient la municipalité et de l'application des résolutions du conseil municipal. Ces deux domaines d'exercice de sa fonction sont réglementés par le Code municipal. Les relations du directeur-général avec un conseiller municipal ou encore avec un contracteur privé pour le déneigement des routes sont régies par le code municipal qui définit les règles que les administrateurs et les politiciens doivent respecter.

Auparavant, l'administration municipale de Lancaster était sous la responsabilité d'un « secrétaire-trésorier ». ⁴³⁸ Jusqu'au début des années cinquante à Sainte-Hélène, et jusqu'à la fin des années soixante-dix à Lancaster à la suite de la fusion des deux municipalités, ⁴³⁹ le poste de secrétaire-trésorier a été occupé par des hommes très scolarisés. Une femme de la nouvelle population occupera ce poste d'abord au village dans les années cinquante, puis dans la nouvelle municipalité jusqu'en 1984, pour un record de longévité de plus de trente ans. Par la suite, six femmes occuperont ce rôle pendant six (6) ans entre 1985 et 2006, alors que les hommes, au nombre de quatre (4), occuperont ce poste pendant dix-sept (17) ans. À l'exception de l'actuelle directrice générale, ⁴⁴⁰ qui a remplacé le directeur-général congédié par le conseil municipal ⁴⁴¹, toutes les femmes ont occupé ce poste pendant un an ou moins, tandis que les hommes ont occupé cette fonction pendant plus de trois ans en moyenne. Les personnes qui ont occupé ce poste sont surtout

⁴³⁸ Le terme de « directeur-général » vient des municipalités qui sont régies par la *Loi sur les cités et les villes*. Voir entre autre le *Guide d'accueil et de référence pour les nouveaux élus municipaux* (MAMR, 2005: 3-4).

⁴³⁹ La municipalité de la station a toujours engagé un homme contrairement à la municipalité du village.

⁴⁴⁰ Elle a d'abord été engagée par la municipalité de Lancaster à titre de secrétaire-trésorière en même temps que le premier directeur-général.

⁴⁴¹ Il est le seul homme à ne pas avoir dépasser un mandat de plus d'une année.

originaires de la nouvelle population.

L'administration municipale de Lancaster est aussi composée d'un inspecteur municipal en fonction depuis 1976, même si la MRC offre depuis plusieurs années les services d'inspection municipale. L'inspecteur est chargé de la voirie, du système d'égout et d'aqueduc et de la délivrance de certains permis relatifs à la rénovation ou à d'autres règlements d'urbanisme. Il conseille également les propriétaires de lots agricoles qui veulent présenter des demandes de modification de zonage à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ)⁴⁴². Le rôle de l'inspecteur varie en fonction de la « municipalisation » ou non des travaux que doit réaliser la municipalité. Plus une municipalité effectue elle-même ses travaux, plus les employés sont nombreux; la municipalité voisine engage par exemple trois inspecteurs municipaux. Lancaster préfère donner ces travaux par contrat à des entreprises privées. La municipalité compte aussi sur les compétences d'un récréologue, ce qui est rare dans la plupart des municipalités rurales de la région.⁴⁴³

Responsable de l'application des résolutions du conseil, l'administration municipale de Lancaster est entièrement composée de personnes originaires de l'extérieur et titulaires au minimum d'une formation collégiale. Près des milieux politiques sans être des politiciens, les administrateurs municipaux sont officiellement choisis en fonction de leurs compétences, et sans doute aussi en fonction de leur faible inclusion dans les relations et les

442 La CPTAQ origine de la loi sur la protection du territoire agricole adoptée en 1978 par le gouvernement du Québec qui voulait contrer l'urbanisation croissante de terres agricoles pourtant de haute qualité surtout dans la région de Montréal. Aujourd'hui, cette loi est l'objet de vives critiques surtout en milieu rural, car elle protégerait et fermerait le territoire agricole aux futurs et nouveaux agriculteurs qui privilégient des usages diversifiés tel l'agriculture biologique.

443 C'est la femme du maire dans une municipalité environnante qui s'occuperait des activités de loisirs, selon le maire de Lancaster, en retour d'une faible rémunération. Plusieurs personnes du milieu politique local croient que les municipalités rurales n'ont pas les moyens d'engager un récréologue qui organise exclusivement les loisirs, sans vouloir faire les travaux manuels de maintenance et d'entretien des infrastructures. Le nettoyage des toilettes du Centre des loisirs a été au centre de nombreuses discussions qui ont remis à l'ordre du jour la définition du rôle du récréologue partagé entre le travail manuel et le travail « intellectuel » de gestion et d'organisation; opposition présente également en agriculture. L'inspecteur municipal me dit: « Avant ça, celui qui s'occupait des loisirs y faisait la voirie avec moi, y faisait de l'aqueduc avec moi pis y s'occupait des loisirs. Là y'on engagé rien qu'une personne aux loisirs, pis là y'avait pas assez de temps encore pour les loisirs. C'est drôle avant ça le gars avait du temps pour tondre des pelouses, m'aider en voirie pis me remplacer. C'est que la personne si à l'a étudié en chose récréo-touristique, elle a pas appris d'autre chose, pis est pas intéressée. Aujourd'hui quand y sort, si y'a un DEC en loisirs, c'est en loisirs qui vont pis y font pas autre chose. C'est pas dans leur classification » (Inspecteur, 11). Les mésententes concernant le statut du récréologue font en sorte que le taux de roulement à ce poste est comparable à celui de secrétaire-trésorier.

intérêts locaux. Enfin, ces fonctionnaires municipaux occupent des postes précaires, tributaires des transformations du conseil municipal élu périodiquement au suffrage universel et dépendant des orientations privilégiées par les conseillers municipaux. À l'exception de l'inspecteur municipal, la durée de l'emploi de l'ensemble des fonctionnaires municipaux a été relativement courte. En somme, l'importance de l'administration municipale dépend des orientations préconisées par les élus locaux.

6.2.2) La bureaucratie et les relations locales. Le directeur-général et les problèmes de « codes »

Originaire de l'Outaouais, et après de nombreux déplacements dans plusieurs villes, le directeur-général « congédié » arrive à Lancaster en 1973, à la suite de son mariage avec une femme de l'endroit. Il travaille alors à Québec comme fonctionnaire provincial à titre d'économiste au Ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche. À Lancaster, il est propriétaire-fondateur pendant quelques années d'une compagnie de recherche en marketing qui produit diverses études pour les gouvernements et les entreprises privées, dont une porte sur le développement du tourisme agroalimentaire. Avant son embauche en août 2005 par le maire et le conseil municipal, quelques mois avant les dernières élections, il était responsable d'un Centre local de développement sur la basse Côte-Nord.

À l'instar des autres employés municipaux rencontrés, le directeur-général tient à se distinguer du « politicien ». Il se définit plutôt comme un « administrateur ». Il utilise aussi les mots « professionnel » et « expert » pour qualifier sa fonction. Le directeur-général s'appuie constamment sur le code municipal pour définir sa fonction et celle des conseillers municipaux. Il pense qu'en vertu de ce code et de la définition du statut du directeur-général, les conseillers municipaux ne verront pas en lui « une simple secrétaire ». Le directeur-général refuse en effet d'être considéré comme un secrétaire chargé uniquement de rédiger les bilans financiers, de payer et faire les comptes, et surtout d'appliquer les directives du conseil municipal sans égard au Code municipal.

Ça toujours été pareil, mais pour les conseillers, à cause du mot secrétaire-trésorier, y'ont toujours pensé que c'était une secrétaire, pis ils traitaient le secrétaire-trésorier comme une secrétaire. C'est pour ça que l'association des secrétaires-trésoriers dans le temps a demandé au gouvernement, ça pas de bon sens, pis la loi

dit que c'est nous autres qui planifient, dirigent, organisent l'administration municipale, pis les conseillers pensent qu'on est une secrétaire. C'est pas de même que ça marche là! Faque le gouvernement a compris ça, pis y'ont modifié la loi, pis y'ont obligé les municipalités à engager un directeur-général qui peut être, et c'est mon cas, en même temps secrétaire-trésorier et greffier. Les municipalités qui sont plus grosses, mettons Rivardville, t'as le directeur-général c'est pas... le secrétaire trésorier à part, pis tu peux avoir le greffier à part. Les grosses villes ont trois personnes (Directeur-général, 9).

Le directeur-général croit que les conseillers municipaux ne comprennent pas ce qu'est un conseil municipal et plus largement la démocratie. Les élus reçoivent le *Guide d'accueil et de référence pour les nouveaux élus municipaux*, mais le directeur-général affirme ne pas se faire d'illusion sur le sérieux avec lequel ils lisent ce document. Il nous dit devoir constamment leur rappeler les règles démocratiques fondamentales pour qu'ils exercent leur « vrai rôle », en fonction des règles établies par les gouvernements précédents. Pour le directeur-général, les conseillers manquent d'« ouverture d'esprit » et ne respectent pas le « fonctionnement de la société ».

Ça peut être très plaisant travailler quand y'a une ouverture d'esprit. Y'a un respect, je dirais, un respect de la société comment ça fonctionne. C'est pas le rôle du directeur-général d'une municipalité, de dire le gouvernement du Québec y passe des osties de maudites lois ou là-dessus, ou là-dessus, ou là-dessus. Non! Non! C'est pas... Moé là, notre rôle c'est de dire, le gouvernement du Québec, d'abord on est un monde démocratique, on a un gouvernement élu qui propose les lois. Y'a une loi qui gère comment les municipalités fonctionnent, ça s'appelle le code municipal. Et mon rôle c'est pas de dire maudit, ça devrait pas être ça ou ça. Mon rôle, c'est de dire, y faut qu'on agisse de telle façon pour respecter le code (Directeur-général, 9).

En se faisant le représentant du Code municipal, il dit s'opposer souvent aux traditions politiques locales. Si les pratiques des conseillers ne respectent pas le Code municipal, du point de vue du directeur-général, celui-ci refuse tout simplement les directives ou insiste pour que les conseillers modifient leurs pratiques.

Le directeur-général n'accepte pas les comportements des conseillers municipaux et qui découlent d'une autre logique sociale que celle de la « logique de l'ordre » bureaucratique et dépersonnalisée (celle de la société démocratique) qu'il approuve sans hésitation. À son avis, les relations « municipales » devraient toutes être médiatisées par le code municipal, sans exception.⁴⁴⁴ Il ne peut donc voir l'existence d'un autre « code », tout

444 « La seule façon qu'un conseiller peut demander de quoi à l'administration municipale, selon le code municipal, c'est en passant une résolution » (Directeur-général, 9).

aussi réel que le code municipal. Par sa position, surtout inscrite dans des réseaux bureaucratiques, le directeur-général est incapable de comprendre que les conseillers sont déjà insérés dans des réseaux sociaux qui comptent pour quelque chose dans leurs pratiques sociales. De l'avis du plus ancien fonctionnaire municipal, la bureaucratie brouille en effet les relations locales de parenté et d'alliances devenues opaques pour les gens qui n'en font pas partie.⁴⁴⁵ À son avis, le directeur-général a raison de croire à la persistance du « copinage ».

Ça a pas changé! Ça a pas changé! Avant ça le maire y faisait affaire avec Joblo qu'y'a là, tandis que là le maire y'a besoin de quoi ou les conseillers y vont passer par le bureau municipal, pis là le bureau municipal va passer par un tel. Avant ça le maire allait voir le gars, tandis que là ça passe par deux trois gars. Essaie de trouver le moyen de les relier tous les deux. Y'en a pus, parce que tu passes par le secrétaire, tu passes par les avis publics. Si tu dis au gars « Arrange-toi pour que tu arrives un peu en bas de 15 000\$ ». Y va en avoir toujours des affaires de même. Mais là t'es pas capable de relier le maire avec le contracteur, le maire lui avec les conseillers y passent par le secrétaire, lui y va mettons en appel d'offres, là ça passe dans le journal. Les gars vont chercher les appels d'offre dans le journal, y viennent donner ça à la municipalité. Y rouvrent ça à tout le monde. Sauf qu'un bon m'ment donné ça dit pas qu'y'a pas de la magouille. Essaie de trouver le lien entre les deux, avant ça c'était de l'un à l'autre. Tu passe, ça fait un détour mais ça fait la même affaire. Plus que c'est réglementé, plus que c'est facile à faire virer de bord. [inaudible] La connexion est là pareil sauf que t'es pas capable de relier les deux, parce que si tu essaies de relier les deux, y va falloir passer par deux trois choses entre les deux. Les vieilles histoires d'encourager un tel, tandis qu'aujourd'hui le gars va être encouragé la même affaire [...] La bureaucratie c'est ça que j'te dis! Comment veux-tu améliorer de quoi qui est régenté pour faire compliqué. Faudrait que tout le monde arrêterait de d'mander au gouvernement de faire ses ouvrages pour lui (Inspecteur municipal depuis 1975, 11).

Contrairement au directeur-général, l'inspecteur ne remet pas en cause la façon de faire des conseillers municipaux. Il partage plutôt leur opinion générale concernant la bureaucratie devenue trop imposante en s'accaparant les ressources locales.

Le gouvernement c'est d'même! Tu lui demandes de quoi, oui y va t'le donner, mais si tu regardes toute la bureaucratie q'y'a d'dans, la première chose que tu sais, c'est que ça t'a coûté deux fois le prix que si t'aurais passé direct. Tu peux demander au gars, j'veux avoir une affaire de même, mais si tu passes légal par le gouvernement, faut que tu passes par la secrétaire, par un journal, pis là tu peux demander à lui pareil. Pis là y faut que ça revienne par le même chemin. Le temps que tu vas avoir perdu! C'est la bureaucratie! Dans les années 80, y'ont décidé qu'y engageaient, qui donnaient de l'ouvrage. Ben y'en a d'l'ouvrage! Là t'es rendu à 40 pour faire la

⁴⁴⁵ Plusieurs personnes issues même de la population souche de Lancaster, dont l'ancien président de Fabrique et l'ouvrier non spécialisé, mentionnent qu'autrefois les opinions politiques étaient davantage publiques qu'aujourd'hui. « Aujourd'hui c'est ben plus difficile de savoir où le monde sont » (Ouvrier non spécialisé, 48 ans, 30:10).

même ouvrage (Inspecteur municipal depuis 1975, 11).

Le directeur-général représente trop la bureaucratie comme en témoigne son conflit avec la CDEL.

6.2.3) Le directeur-général et la CDEL.

De l'avis du directeur-général, les élus de plusieurs municipalités rurales n'ont pas une « mentalité de développement ». « Les pêcheurs et les agriculteurs partagent un p'tit peu la même philosophie, c'est-à-dire qu'ils sont très autonomes et très indépendants et pensent essentiellement à leur entreprise ». Comme les conseillers municipaux, ils sont heureux d'avoir les idées et les projets d'un professionnel, tant qu'il n'essaie pas de prendre en charge la réalisation de projets, parce que pour les élus le professionnel de l'extérieur ne « connaît rien dans leurs habitudes de vie ». À la demande du conseil municipal par exemple, le directeur-général organise les États généraux de Lancaster pour définir les orientations municipales, mais l'entreprise échoue lorsque les discussions s'engagent sur l'application des orientations privilégiées par la population.

Selon le directeur-général, personne ne s'occupe vraiment du développement économique. Les conseillers travaillent davantage sur « le gratouillage, sur les poteaux qui sont pas peints » que sur les « politiques de la municipalité ». Son opinion de la CDEL n'est guère plus positive.

Il faut juger leurs interventions par rapport à ce qu'ils ont fait. Là ils vont dire, ok depuis 10 ans, y'ont effectivement collaboré avec la municipalité pour essayer d'amener un médecin ici. Y'ont écrit une couple de lettres, fait une couple de téléphones pour les longues distances à un moment donné, je sais pas trop. Tsé des affaires de même. Mais réalistiquement, on parle de développement économique! Y vont dire qu'y ont créé le motel industriel, mais le motel industriel, la municipalité leur a donné le terrain, la municipalité leur a donné le cautionnement pour la construction de l'édifice. C'est un conseiller municipal qui a fait l'acquisition de la moitié de l'édifice, pis c'est le même conseiller municipal aujourd'hui, qui a loué l'autre partie. Faque la CDEL a créé un motel industriel qui sert à une personne qui avait déjà une business en place à Lancaster. Ok y était peut être trop petit pour agrandir, ça c'est une autre histoire, mais y'a pas d'autres investisseurs qui viennent de l'extérieur, pas ben ben de jobs de plus, deux trois... C'est pas du développement économique à mon sens à moi (Directeur-général, 9).

Le directeur-général s'attaque à la fois à la CDEL et aux « Pro-Lancaster » qui misent sur le

développement endogène plutôt qu'exogène, sur la fermeture de l'économie locale. Selon lui, les activités de la CDEL ne relèvent pas du développement. Il donne l'exemple de l'agente de développement de la CDEL qui ne dispose d'aucune documentation sur la situation économique des entreprises de Lancaster.

J'ai demandé à Mme X qui était agente de développement pour la CDEL, je la rencontre, qu'est-ce qu'y'a à la CDEL? Moi je vais faire un portrait socio-économique de Lancaster, j'ai dit toi il faudrait que tu nous aides, viens faire une petite présentation sur la situation économique de Lancaster. A dit « Monsieur, y'ont pas de donnés ». La première affaire qu'un agent de développement a à faire, quand j'suis arrivé à Blanc-Sablon, que je connaissais rien du coin, c'est de dire, mais qu'est-ce qu'on a ici. Si y faut que je travaille à développer, qu'est-ce qu'on a ici. Y'a tant d'usines de-ci, y'a tant d'usines de-ça. Tsé, va chercher des données, monte-toi un dossier de base, va chercher sur quoi tu travailles. Ben y'ont même pas ça au bout de dix ans. C'est aberrant! Comment veux-tu faire du développement économique si tu sais pas ce que t'as, comment veux-tu... Tu vois le développement économique, c'est tous ces aspects-là (Directeur-général, 9).

Il va jusqu'à affirmer que la CDEL ne respecte pas la loi et qu'il est impensable qu'elle soit la responsable du développement économique de Lancaster.

C'est un organisme sans but lucratif, qui a été formé y'a une dizaine d'années par un certain nombre de personnes, mais à Lancaster, justement dans le cadre de tout ce qu'on vient de dire, ces gens là ont jamais tenu d'assemblées générales annuelles, y'ont jamais tenu d'élections formelles, quand on dit formelles, selon la jurisprudence, selon la loi constitutive. Des petits hommes d'affaires du coin qui disent nous autres, c'est nous autres le développement économique de Lancaster. Ils donnent des idées, pis la municipalité paie. Tu peux pas donner la fonction de développer ton village à trois quatre personnes comme ça qui ont pas de relation avec la municipalité, à mon point de vue en tout cas ça se fait pas. Je suis pas politicien, j'suis administrateur. Eux autres sont pas élus, eux autres c'est une gang de chums qui se réunissent une fois de temps en temps depuis dix ans, qui respectent pas leurs propres lois constitutives, c'est ça le problème. Il faudrait vraiment que l'essentiel de notre marge de manœuvre aille dans du développement économique. Pis à ce niveau là, je te dirais qu'y faudrait que la municipalité prenne le contrôle du développement économique. Ça peut pas, faut que ce soit un gouvernement élu (Directeur-général, 9).

Il n'a pourtant pas de « leçons » ou de directives à donner aux conseillers, qui estiment être les patrons. Or, les conseillers municipaux de leur côté lui reprochent régulièrement de leur « mettre des bâtons dans les roues » et de vouloir les contrôler.

Tout le monde le sait, le directeur-général lui c'était quelqu'un qui contrôlait. Lui y contrôlait par en arrière, en tout cas. C'est pas une famille, c'est juste un individu, mais y'avait le poste pour contrôler, c'est pas, y'a pas, j'pense pas que la municipalité soit contrôlé par quoique ce soit. Y'é pus là non plus! Faque on s'est pas laissé contrôler. T'essayais d'avancer de quoi pis y trouvait tout le temps un

règlement, ou y faisait dire n'importe quoi au règlement pour que ça marche pas, disons que c'était dans son optique à lui. Ça c'est un leader! Pas nécessairement du bon leadership, mais c'est du leadership [...] Y'était contre la vente de la caisse, le maire aussi. Mais lui y'était là en arrière. D'après moi le maire, j'pense qu'y'était plus contrôlé par le directeur-général. Le directeur-général est leader, pis le maire est suiveur (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

Même si les conseillers municipaux donnent des subventions à la CDEL pour qu'elle développe le village, les conseillers se sentent surtout contrôlés par le directeur-général et non par les membres de la CDEL, car ils en sont soit membres, soit sympathisants.

La nuance est parfois tenue entre les élus et les non-élus, surtout lorsqu'ils sont bien intégrés dans les réseaux familiaux et économiques, et le directeur-général l'apprend bien subitement lorsqu'il est congédié et remplacé par la secrétaire qui correspond mieux à leurs attentes.

De la manière que j'm'en fais parler des fois, j'pense qui [le directeur-général] voulait peut-être trop ben faire. Des fois c'tait peut-être pas la bonne information, y lisait peut-être pas jusqu'au bout. Y pensait avoir la bonne affaire, y'é crinqué, y'é crinquait faque un moment donné, j'pense qui leur mettait beaucoup de pression.⁴⁴⁶ La manière que je vois ça, tsé moi j'suis ben jovial pis souriante. Le dg c'tait plus...on est icitte pour faire ça faque arrêter. C'tait vraiment sérieux, à s'tirer des côuteaux. J'connais peut-être pas assez la patente, pis je ne fouille pas non plus. Ça fait des années que ça vire de même, coudonc si la CDEL a pas fait d'assemblée générale a vire pareil, pis c'est pas tout le monde qui veut s'assir là. Faque ceux qui ont là, qui essaient de les garder, qu'y'aille pas essayer de mettre la marde là-dedans, parce que là y s'faisait haïr de tout le monde. La CDEL y'a pus personne qui voulait le voir (Directrice générale, 32 ans, 13:4).

L'homme d'affaires, qui a sensiblement subi le même sort lorsqu'il était secrétaire-trésorier de la municipalité, mentionne que le directeur-général a sans doute été congédié parce qu'il était trop « dynamique ».⁴⁴⁷

Celle qui est là, j'ne sais même pas c'est quoi sa formation. Elle a été mis là un peu par la bande. L'autre était peut-être trop dynamique, pis bon ils l'ont congédié. C't'encore la jalousie de la campagne! Moi avant d'être maire j'ai été secrétaire-trésorier, pis j'en prenais de la place comme directeur-général. Y m'ont pas sacré dehors, mais y m'ont menacé. C'est pour ça que je suis parti. Un conseiller qui est venu deux fois en fait chez nous, pis la deuxième fois y m'a quasiment dit « tu vas

446 « L'ancien dg essayait trop de les pousser...j'le sais pas peut-être y voulait trop amener des nouvelles idées ou y voulait leur forcer la main pour certaines choses, pis y'é mettait au pied du mur. Tsé comme la Corpo, la CDEL, « Ca fait des années qu'y'ont pas fait d'assemblée générale, y sont légal, pis nous autres on appuie ça, pis on leur donne de l'argent en plus ». Y voyait les bébittes un peu partout » (Directrice générale, 13:4).

447 La nouvelle directrice générale (13:4) affirme qu'il « avait trop des idées de grandeur. Y'essayait de mettre ça pareil comme une ville de 12 000 habitants ».

fermer ta gueule ou tu vas perdre ta job ». Faque j'lui ai réglé son problème, le soir même j'ai démissionné (Homme d'affaires, 40 ans, 26:3).

Le directeur-général a été remplacé par la secrétaire-trésorière « a-politique »⁴⁴⁸ qui n'a aucun intérêt économique dans la municipalité. Il n'est pas essentiel d'avoir une expérience de travail et des compétences liées à la fonction publique, car de toute façon, les conseillers ne reconnaissent pas l'importance du rôle de directeur-général.

On s'arrange! C'est pas compliqué! Un enfant d'école est capable de faire ça, un directeur, non ? Là la secrétaire s'en occupe comme c'est là, pis t'as les affaires municipales, les affaires municipales qui nous aident, y'a pas de problèmes là. Y'a du monde en masse. Regarde même un peu de temps, on s'en occupe, on était tout le temps rendu là aux affaires municipales parce que ça concordait jamais avec le code municipal. Faque-là on s'en est aperçu qu'on en avait des ressources (Jeune producteur de porcs et conseiller municipal, 31 ans, 1).

Les conseillers ne conçoivent pas le directeur-général comme un allié pour obtenir des ressources supplémentaires notamment parce que sa formation facilite les relations avec les pouvoirs politiques extérieurs à la municipalité. Les conseillers continuent de se demander où trouver des revenus supplémentaires, sans hausser les taxes, en accusant régulièrement les professionnels de la municipalité régionale de comté.

6.3) La municipalité régionale de comté (MRC)

6.3.1) Structure et composition de la MRC

À la fin des années 1970, le gouvernement du Québec décide de regrouper les municipalités d'un même « territoire d'appartenance » afin d'établir un plan d'aménagement et de planification pour le développement régional. À la différence de leur ancêtre, les comtés, les municipalités régionales de comté (MRC) regroupent autant les municipalités rurales qu'urbaines. Depuis 1982, Lancaster fait partie de la MRC Feuille de Lys. À l'origine composée de dix-sept (17) municipalités, elle n'en compte plus actuellement que onze⁴⁴⁹ qui gravitent autour de deux centres urbains possédant chacun des zones

448 « Avant d'être directrice générale, je m'informais pas. J'lisais le journal municipal comme tout le monde, pis j'payais mon compte de taxes. J'avais jamais assisté aux conseils [...] C'est comme la majorité du monde, on est tout de même j'pense, on paye pis on ferme notre gueule, tsé on a ça à payer, pis... Je ne suis pas non plus la politique provinciale » (Directrice générale, 13:4).

449 La diminution du nombre des municipalités résultent de la fusion de certaines municipalités.

industrielles aménagées.⁴⁵⁰ En concentrant un peu plus de 50% de la population de la MRC, les deux villes ont plus de « voix » au conseil de la MRC, mais elles ne cumulent cependant pas plus de voix que les autres municipalités rurales réunies.⁴⁵¹ La municipalité de Lancaster arrive au troisième rang des municipalités rurales les plus peuplées; les premières étant la paroisse de Rivardville et le village de villégiature de Saint-François situé sur les rives d'un magnifique lac en montagne.⁴⁵² Malgré la faiblesse de l'industrie touristique, Lancaster est la plus importante municipalité rurale avec sa voisine et légendaire opposante, avec 6 et 7% de l'ensemble des emplois présents sur le territoire de la MRC, principalement dans le secteur manufacturier. Les autres municipalités rurales sont par comparaison de « petite taille », avec moins de 1 000 habitants, et leur économie est plus spécialisée dans l'agriculture, que les municipalités rurales de plus de 1 000 habitants qui combinent à la fois l'économie agricole et industrielle ou manufacturière, et, dans quelques cas, l'économie touristique.⁴⁵³

Création émanant de l'extérieur des milieux locaux dans le but d'aménager et de développer un territoire régional, la MRC doit aussi créer un « sentiment d'appartenance régionale » (MAMR, 2007) dans des municipalités caractérisées par de fortes appartenances à la localité. Malgré une structure socio-professionnelle assez similaire, le territoire de la MRC Feuille de Lys demeure « éclaté », même après vingt-cinq ans d'existence, du fait du caractère hétérogène des liens historiques entretenus par les différentes municipalités qui la composent. En outre, plusieurs municipalités ont développé de forts réseaux à l'extérieur du territoire de juridiction de la MRC. Une partie de la population de Lancaster se déplace par exemple surtout vers les Bois-Francs plus au sud-ouest, et ce toujours à l'intérieur de leur MRC d'appartenance, tandis qu'une autre partie de la population se déplace en direction de la grande région de Québec et de la Beauce au sud-

450 La plupart des municipalités rurales réservent une partie de leur territoire à des fins industrielles et manufacturières, mais ce sont les entreprises qui désirent s'y installer qui doivent faire des démarches auprès de la municipalité et des gouvernements afin d'obtenir des services (égouts et aqueduc, gaz naturel, etc.). La zone industrielle de Lancaster a été « aménagée » par la MRC qui doit, depuis 2001, réaliser obligatoirement un plan d'aménagement de son territoire.

451 Le nombre de voix d'une municipalité est déterminé en fonction du nombre de la population (MAMR, 2005). Les deux villes obtiennent neuf (9) voix sur vingt-deux (22) pour 41%, alors que les municipalités rurales obtiennent 59% des voix.

452 Saint-François fut la première paroisse de la MRC ouverte à la colonisation.

453 La région n'attire pas encore beaucoup de touristes à l'exception de quelques villages des montagnes.

est⁴⁵⁴. Déjà lors de la création de la MRC, certains auraient préféré appartenir à la MRC voisine à l'est qui ne compte aucune ville importante, mais des « Rouges » de la « station » à l'ouest se seraient opposés à des « Rouges » du « village » à l'est et à l'ancien président de Fabrique.⁴⁵⁵

Situés dans la plus proche ville de Lancaster, les bureaux de la MRC abritent plusieurs professionnels-universitaires: aménagiste, géomaticien, ingénieur-forestier, agent de développement culturel, etc. Ceux-ci sont placés sous la supervision du directeur-général qui gère également le Centre local de développement (CLD)⁴⁵⁶. Tous ces professionnels forment l'administration de la MRC qui relève du conseil de la MRC, composé des maires élus dans chacune des municipalités présentes sur son territoire. Mensuellement, les maires se rencontrent en compagnie du directeur-général lors d'un conseil de la MRC, ouvert au public qui n'assiste toutefois pas en grand nombre.⁴⁵⁷ Chacun des maires se « spécialise » également dans des dossiers particuliers; le maire de Lancaster faisait par exemple partie du Comité consultatif sur la culture.

454 Après plusieurs tentatives répétées depuis les années 1980, des citoyens, résidant près des limites du territoire municipal au sud-est dans le X^e rang de Lancaster, sont incorporés depuis les années 2000 dans la municipalité voisine, malgré les vives oppositions du conseil municipal de Lancaster. Les motifs des revendications de transfert de municipalité d'une partie du territoire de Lancaster, d'environ 9,7 km², surgissent à la suite de la décision de la Commission scolaire des Bois-Francis, auquel appartient Lancaster, obligeant désormais les enfants de cette partie du territoire à fréquenter l'école de Lancaster, alors qu'ils avaient toujours fréquenté celle de la municipalité voisine qui relève d'une autre Commission scolaire.

455 C'est l'opinion de l'homme d'affaires: « Ça c'est une erreur de la société dont mon père qui était un anti-président de Fabrique, de pas l'avoir laissé aller vers la MRC [voisine] au lieu de la MRC Feuille de Lys. On est naturellement plus vers Québec. Pis qu'est-ce que ça fait aujourd'hui, c'est que ça crée des problématiques au niveau des administrations gouvernementales différentes que...On est pogné! Le monde va continuer d'aller vers Québec pareil, mais on est obligé d'aller dans les Bois-Francis. Moi j'ai pas le choix, mes ambulances, mes patients vont dans les Bois-Francis, mais y'en a qui ne veulent pas embarquer si on va pas à Québec. Dans la MRC [voisine] y'a moins de conflits parce qu'y'a pas de grosses villes. Si je me rappelle bien, dont moi, on voulait pas aller à la polyvalente de Saint-Anselme [à l'est], faque on a tous mousser nos parents. C'était à peu près la seule affaire qui était naturelle, tsé regarde même le hockey mineur est encore à Saint-Anselme. Y'avait peut-être juste la polyvalente que le monde allait naturellement vers Rivardville. Le choix se fait souvent sur l'éducation » (Homme d'affaires, 40 ans, 27:14).

456 Institution politique provinciale, le CLD est un organisme sans but lucratif qui exerce en réalité la compétence de la MRC dans le développement local et régional. Le CLD soutient les entrepreneurs qui peuvent y obtenir de multiples services tels le soutien technique, professionnel et financier. Le CLD est en quelque sorte un intermédiaire entre la population locale et les services étatiques offerts par les institutions gouvernementales provinciales.

457 Je dois avouer que j'ai assisté seulement à un seul conseil de la MRC préférant de loin assister aux réunions du conseil municipal de Lancaster, alors au centre d'une « crise politique ». Les dossiers de la MRC semblaient faire l'unanimité et les discussions n'étaient pas tellement longues. On entendait surtout le directeur-général qui paraissait être le seul à avoir les compétences nécessaires pour défendre autant de dossiers variés.

6.3.2) Les activités de la MRC

Au-delà de leur premier rôle d'aménagement du territoire régional, les MRC reçoivent de plus en plus de pouvoirs du gouvernement pour développer de nouveaux services et acquérir des compétences exclusives en matière d'évaluation foncière et de gestion des cours d'eau. Dans le budget de la municipalité de Lancaster pour l'année 2006, on observe le rôle majeur des professionnels, car près du quart des dépenses de la municipalité relèvent des compétences des professionnels de la MRC. Parmi ces dépenses, 19% sont destinées à des services régionalisés négociés par la MRC (la protection incendie, la Sûreté du Québec et la collecte des déchets et des matières recyclables) et 5% vont directement à la MRC pour l'évaluation foncière, la gestion du Centre local de développement, des équipements régionaux⁴⁵⁸, de la culture et de l'entretien des cours d'eau. Les budgets municipaux ne donnent toutefois pas la mesure exacte du rôle toujours plus grand des MRC dans la gestion des municipalités locales, puisqu'elles sont devenues depuis 2001 les principaux intermédiaires du gouvernement provincial dans le développement local. À ce moment, le gouvernement lance sa Politique nationale de la ruralité et signe avec les MRC un Pacte rural⁴⁵⁹ visant à développer, soutenir et renforcer les milieux ruraux. Les MRC obtiennent alors la responsabilité de distribuer l'argent sur leur territoire en fonction de règles préétablies par le gouvernement provincial.⁴⁶⁰ La MRC Feuille de Lys répartit surtout le montant reçu du Pacte rural, dans des subventions à des projets locaux (70%) plutôt que régionaux (23%). Lancaster obtient la deuxième plus grosse somme d'argent (83 164\$) derrière le village voisin vers le sud (97 039\$). Les municipalités ne reçoivent toutefois pas directement les aides financières de la MRC qu'elles pourraient ensuite administrer elles-mêmes. La MRC, en collaboration avec le Centre Local de Développement (CLD), organise plutôt un forum citoyen obligatoire préalable à l'obtention de l'aide financière du Pacte rural dans chacune des municipalités de son territoire.

En mai et juin 2004, le CLD organise à Lancaster trois soirées d'étude de projets au terme desquelles la population choisit ceux qu'elle juge les plus pertinents. Quatre-vingt-

⁴⁵⁸ Principalement un centre aquatique régional situé à Peterville, un centre de glisse et une piste cyclable.

⁴⁵⁹ L'entente est renouvelable aux cinq ans.

⁴⁶⁰ Chaque municipalité reçoit un montant de base, un montant en fonction de la superficie de son territoire, et de son indice de développement (niveau de scolarité, revenu moyen, etc.). Plus une municipalité a un faible taux de développement conjugué à une grande superficie de territoire, plus elle reçoit de l'argent.

cinq (85) personnes participent à ces soirées, mais peu assistent aux trois séances.⁴⁶¹ Deux projets portés par les deux corporations de Lancaster (la Corporation des loisirs et la Corporation de développement économique) obtiennent 90% des sommes dévolues à la municipalité par le Pacte rural. La Corporation des loisirs obtient 45 000\$ pour l'amélioration de sa surface multi-fonctionnelle et la Corporation de développement économique de Lancaster obtient 30 000\$ pour l'embauche d'une agente de développement économique. Parmi les treize projets proposés, sept émanent des deux corporations.⁴⁶² L'ancien président de Fabrique et les Chevaliers de Colomb ainsi que le maire actuel et l'Âge d'Or reçoivent le reste de l'aide financière, respectivement 6 164\$ et 2 000\$, pour rénover les salles des Chevaliers de Colomb et de l'Âge d'Or. Le conseil d'orientation pastorale et le Cercle des fermières seront les grands perdants en ne recevant aucune aide financière.

Les MRC sont devenues, depuis l'instauration des Pactes ruraux, les principaux acteurs du développement économique et local des régions. Elles contournent d'une certaine façon les élus locaux en subventionnant directement les organismes locaux. Dans la perspective de développement régional, les MRC obtiennent en outre la possibilité de bénéficier de fonds de capital de risque et d'être les principaux actionnaires d'entreprises de production d'énergie hydroélectrique et éolienne.

6.3.3) Opinions des professionnels de la MRC sur les villages

Depuis leur création au début des années 1980, les MRC ont sans doute favorisé l'émergence d'une « identité régionale », mais le discours de deux agentes de développement de la MRC montre que ce n'est pas encore un fait accompli. Selon l'agente de développement culturel, les distorsions entre le territoire vécu, où se déroule les activités concrètes et quotidiennes, et le territoire politico-administratif créent des problèmes de

⁴⁶¹ Le CLD estime, à partir des 65 personnes qui ont répondu au sondage réalisé à chaque soirée, que 35 répondants ont participé à une seule soirée et que 12 participants ont assisté aux trois soirées.

⁴⁶² L'agente de développement rural responsable de l'attribution de l'aide financière mentionne que: « La CDEL prenait beaucoup de place, mais ça avait pas l'air de déranger les autres. Les gens de la CDEL étaient très actifs, prenaient beaucoup la parole, amenaient beaucoup d'idées de projets. Par contre, comme y sont assez nombreux, tu dis qu'y finissent par être assez représentatif, un peu plus que si y'étaient 3-4 individus. C'qu'ils faisaient semblaient plaire aux autres individus en général. J'ai pas senti des tensions ouvertes comme ailleurs » (Agente de développement rural, 6).

liaison ou de concertation entre différents lieux de proximité appartenant à des structures politiques différentes (MRC, régions administratives, circonscriptions provinciale et fédérale, Commission scolaire, etc.), en plus de nuire à la formation d'un « esprit régional ». À son avis, la MRC est située « au milieu de nulle part », délaissée par les pouvoirs centraux, et prise entre plusieurs pôles urbains, occasionnant des problèmes majeurs de communication qui entravent la régionalisation.

Ici on est comme au milieu de nulle part. Dans le sens où on est vraiment au centre des pôles de Trois-Rivières, Québec et Sherbrooke, c'est qui fait qu'on n'intéresse pas les médias. On a de la misère à faire circuler l'information dans la région. Y'a un grave problème de communication, pis un problème de communication, ça fait que culturellement parlant, on est pas capable de rejoindre les gens. T'es pas capable de les informer de ce qui se passe. C'est ben compliqué! On est comme un trou noir au milieu de plusieurs pôles. Nous on est comme l'espèce de territoire vague au milieu de tout ça, pis on est top loin au milieu de ces centres-là pour pouvoir profiter de leurs médias, pour pouvoir se sentir rattachés à eux. Disons aussi pour profiter de leurs étudiants. L'Université Laval, Sherbrooke et Trois-Rivières, y font faire plein de travaux à leurs étudiants mais y s'endent jamais ici. Faque on est au milieu de nulle part d'une certaine façon. Si on n'a pas d'information sur nous, on fait comment pour se la donner? Ça passe par le p'tit journal local, lu quand même par beaucoup de gens, mais qui est Transcontinental, pis ça ça veut dire une entreprise privée qui cherche un signe de piastres [...] La radio a couvre pas non plus tout le territoire, mais les gens écoutent plus les postes de Québec et de Trois-Rivières. Comment veux-tu rejoindre les gens? (Agente de développement culturel, 32 ans, 8).

La localisation géo-politique favoriserait pour ainsi dire un isolement relatif de la région. Le renforcement des identités « locales » est favorisé par ces conditions ainsi que les valeurs d'autonomie et d'indépendance caractéristiques des régions de colonisation.⁴⁶³ Au « vide institutionnel » correspondrait un « repli » sur les solidarités premières, de proximité, telle la famille.

Si je te dresse un portrait caricatural des gens. Leur idée c'est qu'on veut pas payer de taxes. On voudrait vivre en autarcie dans l'idéal, dans le meilleur des mondes. Quand tu te promènes dans les campagnes, tu le vois beaucoup ça. Les gens ont tous leur cinéma-maison, leur cour, faque y'en veulent pas de services, ils se les donnent eux-mêmes. Y veulent pas payer de taxes. Quand on habite dans une ville, on est habitué d'aller à la bibliothèque, d'aller à la piscine municipale, d'aller au parc. Mais ici c'est exactement l'inverse. Y'a un espèce de renfermement sur soi-même des fois. « On a un cinéma-maison, on n'a pas besoin de cinéma. Pas besoin de parc, j'en ai dans ma cour. On veut pas payer pour ça ». Ça veut dire qu'ils veulent pas augmenter leurs taxes. Y'en a beaucoup! C'est dramatique! Pour 200\$ de plus ou de moins par année, y sont prêts à se battre tu peux pas t'imaginer

463 En Abitibi par exemple Corin *et al.* (1990: 52) parlent d'une « idéologie de la construction », c'est-à-dire « l'importance de compter sur ses propres forces et ses propres capacités pour résoudre les problèmes ».

jusqu'à quel point (Agente de développement culturel, 32 ans, 7).

Le repli sur soi est également signalé par l'agente de développement rural qui travaille depuis huit ans à développer des projets avec les ruraux.

J'avoue que plus j'avance en expérience, plus c'est confus. C'est drôle à dire hein! Dans le sens où y'a pas de développement parfait. Pis j'regarde, moi j'le sens beaucoup d'où vient l'initiative de développement, comme par exemple, on a beaucoup voulu axer sur le développement local et non un développement centralisé, mais ça implique que les acteurs locaux y soient capables de livrer la marchandise. C'est sûr y faut les accompagner, y faut les former, etc., mais c'est pas toujours évident. Des fois tu dis « Est-ce que j'y crois toujours à ce développement local-là », parce que j'pense qu'on a les atouts en place pour le faire, mais pourtant on n'est pas une région défavorisée, éloignée ou quoique ce soit, y'a des régions qui se posent sûrement encore plus de questions que moi. C'est pourtant une région reconnue pour se concerter assez bien, une communauté où la dynamique relationnelle est peut-être plus difficile, mais en général, les gens aiment travailler ensemble, mais oui le développement on peut pas accepter qui soit imposé de l'extérieur, mais y faut comme se l'approprier. Les gens sont peut-être pas tous rendus là, mais je ne sais plus où me situer là-dedans, parce que des fois je veux peut-être réaliser des projets, pis les gens nous disent « Oui oui oui! Ça fait longtemps qu'on avait ce besoin-là », mais c'est très difficile de les faire s'impliquer là-dedans. Moi j'me dis à la base, le développement ça part du besoin des gens. J'pense que dans la société en général, on vit un certain individualisme, pis ça doit se refléter là-dedans aussi. Donner du temps pour plus grand que soi c'était comme...une perte de temps jusqu'à un certain point pour certains individus (Agente de développement rural, 33 ans, 6).

Favorable à la décentralisation du développement et sensible au fait que les ruraux n'aiment généralement pas se faire imposer des choses de l'extérieur, elle constate la difficile appropriation par les ruraux des outils de développement mis à leur disposition qu'elle explique par l'« individualisme » généralisé où l'intérêt individuel l'emporte sur l'intérêt collectif. L'usage de l'expression « guerres de clochers » ou « esprit de clochers » renvoie à cette définition de l'individualisme pour les deux agentes de développement.

J'pense à des intérêts personnels, à faire passer ses intérêts personnels avant le mieux-être de la collectivité ou avant ce qui serait le mieux pour la collectivité à long terme. Ça met des bâtons dans les roues au développement comme ça se peut pas. C'est des orgueils, des veilles histoires du pouvoir politique, des histoires comme ça. Ça nuit au pouvoir politique. Mettez ça de côté on avance plus de même (Agente de développement culturel, 32 ans, 7).

L'agente de développement rural affirme sensiblement la même chose:

C'est encore plus difficile dans ce milieu-là [où perdurent les guerres de clochers], parce que, y'a une roue de développement qui commence à tourner pis les autres vont mettre les bâtons dedans juste pour la forme. Tsé y vont pas voir plus grand

que soi. Ça serait peut-être bon pour tout le monde pareil (Agente de développement rural, 33 ans, 6).

Les professionnels du développement, incluant l'ancien directeur-général de Lancaster, sont unanimes pour affirmer que les gens de la municipalité n'ont pas une « mentalité de développement ». Pour le directeur-général, le développement économique se définit par le fait d'attirer des investisseurs étrangers, ce qui est incompatible avec la vision des entrepreneurs locaux. Pour l'agente de développement rural, le développement doit naître des « besoins » des gens, mais devant le peu de prise en charge locale de ce développement, elle a le sentiment d'être dans une impasse.

L'agente de développement culturel pour sa part explique que la création de son poste fait suite à la fermeture de la plus grosse industrie de Rivardville qui employait la moitié de la population. Les politiciens locaux avaient réussi à attirer de nouvelles industries, mais n'avaient pu empêcher l'exode continu des jeunes, ni réduire le haut taux de roulement des employés des entreprises. Ils décident alors de se lancer dans le développement culturel, ou dans l'amélioration de la qualité de vie, pour contrer la concurrence de la grande métropole et des autres régions qui tentent aussi d'attirer des nouveaux investisseurs.

Ma première idée qui me vient en tête, c'est d'améliorer la qualité de vie. Ce qui est dommage, c'est que ça se calcule pas en chiffres. Pis quand on est un élu, on aime bien avoir des colonnes de chiffres, mais la culture ça rapporte pas pas de l'argent, mais ça améliore la qualité de vie des gens. La culture c'est ça au départ, pis c'est aussi le développement individuel de la personne, de l'épanouissement personnel. Tu vas voir un film qui t'a renversé, une pièce de théâtre... Mais des fois, j'ai l'impression d'être toute seule là-dedans. Si on dit que la lecture ça aide des gens à s'instruire, ça les aide à rêver, à se développer sur le plan personnel, ben ça passe pas (Agente de développement culturel, 32 ans, 8).

La notion de « développement » renvoie surtout dans l'esprit des professionnels de la municipalité et de la MRC à l'idée d'attirer de nouvelles populations urbaines et scolarisées afin notamment de modifier le cours du « développement » actuel⁴⁶⁴ pour lequel le développement des services n'est pas prioritaire.

⁴⁶⁴ « Pour les municipalités, pour les gens du milieu, j'espère qui vont prendre conscience de leur potentiel, qui vont s'en servir, même si y'a beaucoup de contraintes externes, sur lesquelles on est quand même limité. Pour moi, ce que je souhaite de l'avenir, peut-être rencontrer des projets ou des gens qui vont peut-être me redonner le feu sacré de mes premières années, parce que quand ça fait huit ans qu'on est dans le même travail, des fois on se pose des questions, parce que c'est sain de s'en poser aussi, peut-être qu'on peut provoquer les éléments, peut-être qui peut se produire quelque chose aussi » (Agente de développement rural, 6).

6.4) La politique provinciale

Le territoire de la MRC n'est pas le seul espace politique à peu correspondre aux relations sociales concrètes, comme si les principaux intéressés n'avaient été pour rien dans leur création. La circonscription électorale provinciale ne comprend pas les villes les plus proches de Lancaster pourtant situées à l'intérieur de la MRC et où la majorité des gens font leurs achats ou utilisent les services scolaires secondaires. La circonscription électorale fédérale s'étire pour sa part vers le sud⁴⁶⁵ dans des lieux peu fréquentés⁴⁶⁶ par les Lancasterois. Enfin, la région administrative est trop vaste et bigarrée pour que les Lancasterois y soient vraiment attachés.⁴⁶⁷

L'isolement de Lancaster, alimenté par un positionnement aux marges des grands espaces politiques dans une région « fragmentée »⁴⁶⁸ et par une forte présence agricole, apparaît notamment dans le fait que Lancaster et sa circonscription provinciale votent à l'encontre de la tendance québécoise. Ainsi, les Lancasterois obtiennent plus difficilement les ressources étatiques en étant exclus des réseaux politiques officiels.⁴⁶⁹ L'expression « Québec tranquille » ou « profond », utilisée par Pierre Drouilly (2004) pour nommer les comtés d'exception comme celui de Lancaster, illustre la situation géo-politique d'une dizaine de circonscriptions rurales sans pôles urbains importants, francophones à 98% et principalement situés à proximité de la région de Québec.

465 En réalité, le découpage fédéral correspond davantage aux premières activités politiques localisées dans les cantons anglophones des montagnes non loin des chemins Craig et Gosford qui permettaient un accès direct aux États-Unis. Voir à ce sujet le chapitre sur la socio-histoire de Lancaster. La politique fédérale ne soulève pas de passions à Lancaster comme si elle était encore une affaire extérieure au milieu local; c'est pourquoi j'en parlerai très peu.

466 J'ai rencontré une famille qui y fait régulièrement ses achats et qui a même envoyé ses enfants dans une école anglophone de cette région. Elle veut semble-t-il échapper aux pressions du milieu local, ce que permettent ces lieux peu fréquentés par les Lancasterois.

467 Le conseil municipal a déjà débattu de l'intérêt à payer leur cotisation annuelle à la région administrative pour la promotion du tourisme sur son territoire.

468 Candidat libéral aux dernières élections provinciales générales, l'agronome affirme ne presque pas avoir fait campagne dans sa propre MRC en raison du caractère fragmentée de la MRC: « Moi j'vas te dire, mon élection je les fait ben plus dans la MRC voisine que d'autre chose, parce que j'vas dire y'a ben plus d'unité là » (Agronome, 51 ans, 38).

469 « C'est sûr que si le maire est du côté de la politique provinciale, c'est sûr que ça aide. C'est clair! Moi quand j'suis parti, c'était les Libéraux qui ont repris le pouvoir, pis c't'un maire libéral qui m'a remplacé, pis c'tait une bonne affaire à mon avis pour la municipalité, parce que si tu prends juste le gaz naturel, ça m'a prix dix ans pour amener ça ici, pis si j'avais pas été proche du gouvernement, ça se serait jamais rendu ici, parce que c'était beaucoup d'argent pour une industrie qui était rendue à trente employés à fin [...] Mais c'est une richesse économique durable qui va être accessible tout le reste de notre vie » (Homme d'affaires, 40 ans, 27: 9).

Les différentes allégeances politiques de Lancaster au niveau provincial sont un indice de cette tendance à la marginalisation ou à un certain éloignement face au pouvoir provincial, car, comme le dit l'agronome, le comté a toujours été à « l'envers des autres ».⁴⁷⁰ Lors de la Révolution tranquille dans les années 1960, le comté continue d'appuyer le candidat de l'Union nationale⁴⁷¹ jusqu'en 1970. Le mandat du député de l'Union nationale est l'un des plus longs du comté de tout le XX^e siècle, s'étendant sur plus de vingt ans. En 1970, les Libéraux reprennent le pouvoir à l'échelle de la province, mais le comté préfère élire un député du Ralliement créditiste qui ne fait toutefois qu'un seul mandat. Au fédéral toutefois, les créditistes sont réélus dans le comté durant plus de dix ans, de 1968 à 1979.

D'inspiration anglaise, le mouvement créditiste est apparu au Canada lors de la crise des années trente, d'abord dans l'ouest canadien, et plus particulièrement en Alberta où le parti a occupé le pouvoir de 1935 à 1971. Selon Gabriel Gagnon (1976: 24), la doctrine du crédit social est une « philosophie centrée sur l'individu » et propose surtout des réformes monétaires dont un « dividende social » distribué aux individus « pour combler l'écart entre les prix et le pouvoir d'achat global ». Apparu dans des milieux pauvres où l'agriculture demeure forte simultanément à une présence ouvrière marquée, le crédit social veut en somme redonner du pouvoir d'achat aux plus pauvres sans proposer de réformes majeures du système capitaliste, ni d'interventions étatiques, à l'exception de l'octroi d'un dividende social aux individus. Visant surtout le consommateur, le mouvement s'est maintenu au Québec à Lancaster et dans la Beauce, deux régions où l'« autonomie » et l'« entrepreneurship » sont des valeurs centrales.

En Beauce, le phénomène créditiste a été étudié par un groupe de chercheurs de l'Université de Montréal dans les années 1970 (Gagnon, Sicotte, Bourassa, 1977). Voulant sortir de la définition dominante réduisant le Crédit social à un mouvement populiste et réactionnaire, ils analysent les témoignages de créditistes beaucerons. Selon Gagnon (1976: 29), la conscience d'un rapport d'exploitation économique entre le travailleur et le patron demeure faible, parce que la « propriété individuelle ou coopérative » est l'un des

470 « Le comté de X, c'est normal, quand y'a eu des Créditistes, y'en a eu. Ça été toujours, ça été souvent un comté qui a été à l'envers des autres, à moins que la vague était ben haute. C't'une gang de chialeux! X c'est chialeux, c'est pas possible! X c'est un paquet d'agriculteurs qui chialent tous, sont jamais satisfaits » (Agronome, 51 ans, 38).

471 Agronome de profession, il est maire d'un village de la région.

« fondements de leur vision du monde ». Les créditistes auraient conçu les rapports de classe comme des rapports individuels. Pour eux, « la question fondamentale, c'est le droit de l'individu qui prime sur le droit de la collectivité » (Gagnon *et al.* 1977: 216, 219).⁴⁷²

À Lancaster, nous avons observé que le statut social de l'individu découle en grande partie de son inscription dans une lignée familiale. En se limitant à cette formulation, l'on occulte un peu la dimension « coopérative » de la famille que met en évidence la définition qu'en donne Gabriel Gagnon. Madeleine Ferron et Robert Cliche proposent une interprétation intéressante de l'élection de députés créditistes dans quelques comtés du Québec.

Le Crédit Social, non pas comme parti politique, mais sous son aspect ethnographique a aussi une signification profonde. Il fut le premier mouvement contestataire réellement populaire parce que pour la première fois dans l'histoire politique du Québec, ses dirigeants et ses députés sont issus des classes populaires. Le Crédit Social est un des derniers bastions des forces anciennes. Ses mots d'ordre et sa doctrine sont transmis de bouche à oreille comme la loi populaire. Alors qu'au début les créditistes luttèrent contre l'oligarchie existante, maintenant ils contestent cette société nouvelle qui a chambardé les traditions sans apporter, en compensation, l'équilibre promis. Le partage du revenu national est le rêve du retour à la vie communautaire et égalitaire qui était la leur, dont ils contrôlaient les rouages. Ils opposent le « bon sens » (ou réflexion personnelle) au nivellement des esprits par l'instruction. Qu'on soigne la communauté entière, mais que ce soit l'individu qui paie avec l'argent de l'État. Le Crédit Social mène une lutte obscure et maladroite contre la dépersonnalisation (Ferron et Cliche, 1972: 23).

Cette lutte contre la « dépersonnalisation » est une lutte contre l'ordre bureaucratique qui prend de l'ampleur dans la foulée de la Révolution tranquille, et de l'émergence d'une nouvelle classe moyenne (Guindon, 1977) de « technocrates » (Simard, 1979) qui deviennent les maîtres-d'œuvre des régions administratives dans les années 1960, avec l'objectif de favoriser le développement régional (Cartier, 1990), et des MRC dans les années 1980. Vincent Lemieux (1971b: 226) a observé à l'Île d'Orléans dans les années 1960 que:

Les individus et les groupes faisant partie des publics administrés se sentent menacés par la bureaucratisation de la redistribution politique. Quelques-uns, bien sûr, craignent la perte de leurs privilèges, mais la menace la plus généralement ressentie est plutôt celle de l'impersonnalisation, de l'anonymat qui caractérise le rapport administratif quand il devient bureaucratique.

472 Remarquez qu'il s'agit précisément de la définition des « guerres de clochers » que donnent les professionnels du développement.

Le passage d'un rapport personnel à un rapport bureaucratique transforme les modalités de la redistribution politique qui ne s'appuie plus autant sur des relations « partisans » traditionnelles. La création des MRC court-circuite par exemple les relations historiques entre la politique locale et la politique provinciale. La bureaucratisation de la redistribution politique ne les élimine pas, mais elle nécessite aussi l'acquisition de nouvelles connaissances nécessaires à la compréhension d'un nouveau système politique complexe. Les Lancasterois n'ont généralement pas la formation requise pour espérer une meilleure redistribution des ressources collectives, et doivent faire confiance à des professionnels de l'extérieur.

L'opposition des Lancasterois n'est pas seulement dirigée vers l'État et ses fonctionnaires, mais aussi vers les intellectuels qui étaient au moment de la régionalisation politique très critiques envers l'administration municipale. Le politologue Guy Bourassa (1969: 48-49) par exemple disait que l'administration municipale était trop fragmentée ou dispersée entraînant des problèmes d'« efficacité ».⁴⁷³ La politique municipale s'exercerait trop souvent en milieu fermé sous le « fief d'oligarchies restreintes ».

Pour résumer, disons que le plus souvent le gouvernement municipal au Québec a souffert de trois lacunes capitales qui l'ont rendu incapable de jouer le rôle qui aurait dû être le sien. Tout d'abord, une absence de tradition du gouvernement local authentique, tel qu'il existe, en particulier, dans les pays anglo-saxons. Jusqu'à tout récemment, le citoyen canadien-français n'a attaché que peu de prestige à la direction des affaires de la communauté qui l'entourait immédiatement. Il était alors inévitable que le fonctionnement de cet appareil gouvernemental échappât aux règles habituelles de la démocratie la plus élémentaire (Bourassa, 1969: 49-50)

À son avis, l'inefficacité locale et l'« absence » de direction des affaires de la communauté légitiment l'implication grandissante de l'État dans la foulée de la Révolution tranquille.

Le mouvement d'opposition à la bureaucratie est toujours présent à Lancaster et dans le comté.⁴⁷⁴ Depuis 2003, le comté est représenté par une député de l'Action démocratique du Québec (ADQ) qui propose au cœur de ses réformes un allègement de la bureaucratie. La députée de l'ADQ a résisté à la déconfiture de son parti lors des dernières

⁴⁷³ Il estime que les citoyens sont « apathiques », ce qui favorise la corruption et le patronage. L'« esprit de clocher » serait encore trop dominant dans les années soixante et se traduirait dans un attachement démesuré à l'intégrité du territoire et au respect de ses frontières. Cette « petite politique » s'occuperait essentiellement des tâches reliées à la voirie et n'aurait que faire des problèmes sociaux et de l'éducation.

⁴⁷⁴ Pierre Drouilly (2004: 613) mentionne que: « Plusieurs commentateurs ont observé que la zone d'influence de l'Action démocratique s'est limitée principalement à une zone qui rappelle une partie de l'aire d'influence du Crédit social ou du vieux vote « bleu » des années 1970 ».

élections. Portée de justesse au pouvoir devant la candidate libérale en 2003, l'adéquiste l'emporte avec une forte majorité des votes aux dernières élections générales dépassant de loin le candidat libéral, lorsque l'ADQ subit pourtant la pire raclée de sa courte histoire, menant à la démission de son chef.

Les idées de l'ADQ sont bien accueillies dans la CDEL, qui privilégie le développement économique privé en dehors des structures bureaucratiques (incluant la municipalité) et l'imposition d'un minimum de taxes.⁴⁷⁵ L'agent de développement de la CDEL a voté pour l'ADQ aux deux dernières élections, en précisant qu'il a voté pour les compétences de la députée mais pour le chef plutôt que de la députée.

Le candidat libéral déplore pour sa part cette attitude qui consiste à ne s'intéresser qu'au chef⁴⁷⁶. À son avis, on néglige ainsi le rôle majeur des députés dans le développement des milieux ruraux en particulier.

Y'a des projets, les municipalités y'ont des besoins partout, les citoyens y'ont des problèmes. Le rôle du député, c'est de faire des contacts. Regarde la municipalité de X, y'avait un projet d'assainissement des eaux usés, ben écoute c'est pas la député de l'ADQ qui s'en est occupée, c'est moi. Lui y c'était impliqué dans ma campagne, y m'a aidé, faque j'lui ai dit « j'vas te retourner l'ascenseur un peu ». Moi j'avais des contacts un peu avec le ministre. Comme député, t'es là pour faire des liens (Agronome, 51 ans, 38).

La position actuelle de l'ADQ à l'intérieur de la structure politique du Québec est analogue à la situation politique de Lancaster à l'intérieur du Québec; toutes deux sont « éloignées » des réseaux politiques dominants. En ne votant pas pour les partis susceptibles de prendre le pouvoir, les Lancasterois sont privés des liens avec le principal gestionnaire des ressources collectives, par l'intermédiaire du député.

La tendance à l'éloignement des pouvoirs politiques centraux s'exprime à travers le découpage du territoire politique et l'attitude « autonomiste », mais également dans le cynisme actuel des électeurs face aux politiciens. Un adéquiste de Lancaster croit que le gouvernement est contrôlé par la mafia. L'homme d'affaires et ancien maire estime que les Lancasterois partagent généralement cette vision négative des politiciens.

475 Plusieurs informateurs ont déjà eu des affinités avec le Parti Québécois, mais la plupart pensent que le parti est devenu un regroupement d'intellectuels.

476 Il estime également que les membres de la CDEL et la plupart des conseillers sont des « gratteux » qui « ne veulent pas payer ».

Là les commandites est venu accentuer ça. Ça démontre un désintérêt pour la politique, pis c'qui est dommage, c'est qu'on avait des politiciens qui avaient une belle image au Canada, contrairement aux États-Unis. Quand j'tais maire la question que je me faisais poser par les Américains, quand j'étais en vacances: « Es-tu dans mafia? ». J'ai du me faire demander ça des dizaines de fois, c'qui existait pas trop au Canada. Mais là quand tu parles d'être politicien, tu viens de perdre une coche. Assez que, j'te disais mon aspiration plus tard [devenir député provincial], j'ne sais même plus si je vais le faire, pour ne pas me faire identifier comme ça. C'est dommage que le monde ait cet esprit-là. R'marque que c'est peut-être comme ça aussi en politique provinciale, j'y ai pas été à fond non plus, mais j'pense que le scandale des commandites a été un mal nécessaire, pis que ces abus-là arrêtent, pis qu'on sache la vérité. C't'un peu tout ça qui fait le désintérêt, pourquoi on a des problèmes. On ne le sait pas, pis on se dit que tant qu'à laisser le pouvoir aux vieux partis qui vont continuer à nous fourrer, on va mettre quelque chose d'autre en attendant (Homme d'affaires, 40 ans, 27:14).

Les politiciens locaux partagent en somme certaines perceptions négatives concernant la vie politique, tout comme les professionnelles de la MRC lorsqu'elles évoquaient des « guerres de clochers ».

Conclusion

L'étude des regroupements politiques dans la municipalité, de leur population, de leurs pratiques et de leurs discours, a permis de dégager trois espaces différenciés. Le premier espace, centré sur le local et les relations familiales, est celui du conseil municipal et en particulier des conseillers majoritairement issus de la population souche. Composé d'agriculteurs « progressistes » se rapprochant des hommes d'affaires et de la CDEL, le conseil municipal préconise un développement réalisé en « partenariat » avec la municipalité et est peu favorable à l'augmentation des responsabilités de la municipalité pour éviter les hausses de taxes. Les conseillers ont l'impression d'être constamment bloqués par les pouvoirs politiques extérieurs et de n'avoir aucune marge de manœuvre dans le développement de la municipalité. Le recours aux professionnels est généralement jugé négativement par les conseillers qui pensent que ces professionnels ne connaissent pas le territoire de Lancaster et son mode de vie.

Le deuxième espace est celui du maire. En plus d'être local, il est régional. Le poste de maire a tendance à être comblé par la nouvelle population et tout récemment par un agriculteur de l'ancienne population, tandis que la population souche ne s'y retrouve plus

depuis le long règne de l'ancien président de Fabrique marqué par de multiples actions municipales. De tradition libérale (« Rouge »), les maires sont plutôt favorables à la politification locale et au développement des services offerts par la municipalité. Leur discours sur l'État est plus nuancé, et ils acceptent davantage l'aide des fonctionnaires et des professionnels, sans doute parce qu'ils valorisent l'éducation. Le maire actuel et son prédécesseur, l'agronome et l'ancien président de Fabrique sont d'accord avec l'embauche d'un directeur-général et, plus généralement, de « spécialistes » dans l'aménagement et le développement local. Si le maire actuel veut se faire développeur, à l'instar de l'homme d'affaires, il lui faudra prendre en compte les intérêts du monde économique et en particulier ceux de la CDEL. Le maire ne doit jamais oublier son rôle de conciliateur sous peine de se faire montrer la sortie.

Le troisième et dernier espace est celui des professionnels extérieurs au milieu local, travaillant dans l'administration municipale et dans la MRC. La nouvelle population et les femmes apparaissent dans une proportion plus élevée que dans tous les autres lieux politiques. Ces individus partagent tous l'idée que le développement local et régional est bloqué par les « guerres de clochers ». Ils représentent les personnes participant à la constitution du politique les plus scolarisées, ayant le plus de relations avec l'extérieur, soit pour le travail ou simplement parce qu'elles ont marié quelqu'un de l'extérieur, ou qu'elles sont nées à l'extérieur du village. Enfin, ces trois espaces politiques (local, régional et périphérique) recourent les divisions économiques et religieuses de la vie sociale de la localité. L'articulation de ces trois espaces permet en conclusion de comprendre l'organisation générale des relations sociales comme un processus de totalisation de l'expérience symbolique et matérielle.

SYNTHÈSE DES ANALYSES EMPIRIQUES DES DIFFÉRENTS ESPACES SOCIAUX.

La fusion de la municipalité de Sainte-Hélène (le village) et de la municipalité de Lancaster (la station) dans les années 1970 symbolise la fin d'une époque. Les tensions entre les deux agglomérations villageoises paraissent alors s'amenuiser. Pour les professionnels et les personnes récemment établies à Lancaster, la politique locale est toutefois encore aujourd'hui profondément marquée par des « guerres de clochers », alors que les individus les mieux intégrés aux activités politiques, économiques et religieuses pensent plutôt qu'elles font partie du folklore villageois.

Les plus vieux continuent de se situer dans l'espace en parlant de la « station » et du « village », mais pour les plus jeunes, le « village » dépasse cette division. De toute façon, il devient étrange pour eux de désigner l'agglomération de l'église par le « village »; l'opposition village-station ne renvoie plus dans leurs esprits à des conflits ou divisions spécifiques.⁴⁷⁷ Pour certains, les conflits renvoient à des souvenirs d'enfance et les motifs des divisions étaient déjà lointains, presque oubliés.

J'l'aimais pas X [l'ancien maire de la paroisse et président de Fabrique] pis je ne savais pas pourquoi. Ma limite, c'était le restaurant, je pouvais pas aller ailleurs. À la polyvalente, on s'battait avec les gars du village, on prenait le même autobus. Des grosses bagarres tout le temps. On leur parlait pas, pis si y nous parlaient, on se frappait. Moi j'ai été élevé dans ça, j'suis peut-être la fin, la dernière génération. C'était historique, c'était culturel (Homme d'affaires, 40 ans, 27:11).

La plupart dresse toutefois un bilan positif de l'évolution des relations sociales entre le village et la station, et plus largement entre les paroisses environnantes. Les histoires de clochers tendraient à disparaître, comme l'affirment tour à tour le travailleur communautaire membre de la nouvelle population, l'agent de développement de la CDEL et l'agronome.

Si les choses semblent changer pour une bonne partie de la population de Lancaster, et que plusieurs nouveaux regroupements (paroissiaux, économiques et politiques) semblent en effet effacer partiellement les conflits ancestraux, il n'en demeure pas moins que l'opposition entre ce que représente le village et ce que représente la station s'est perpétuée sous de nouvelles formes et demeure une des structures les plus significatives

⁴⁷⁷ Après la fusion, certains Lancasterois ont essayé de continuer à distinguer les deux villages en utilisant les points cardinaux - Lancaster-est pour le village et Lancaster-ouest pour la station – mais ils ont rapidement revenu à la nomination usuelle ayant de la difficulté à se faire comprendre.

dans l'organisation sociale de ce milieu. Les analyses développées depuis les premières pages de cette thèse nous permettent de dégager les principaux axes selon lesquels se sont redéfinis les termes de cette opposition qui prend diverses formes selon les espaces sociaux: agriculteurs vs industriels, éducation/ famille, public/privé, ouverture/fermeture, Rouges/Bleus, communauté/paroisse, etc. Ces oppositions recouvrent deux visions du monde, mais ne sont pas toujours réductibles les unes aux autres, ni même parfois toutes organisées de cette manière chez un individu particulier dont les représentations sont toujours plus complexes que cette série d'oppositions binaires. Néanmoins, ce schéma ou modèle est très heuristique pour comprendre l'articulation des différentes dimensions de la vie sociale dans le milieu étudié. Il importe avant de dégager plus précisément ces liens, de retourner encore une fois dans le passé d'où sont nés les « conflits de clochers » pour voir comment cette opposition village-station s'est structurée à l'origine pour comprendre ensuite le redéploiement de ces principales divisions dans la vie de Lancaster.

1) Les « guerres de clochers » comme « fait social total »

1.1) Une querelle de trottoirs

L'origine des « guerres de clochers » demeure relativement mystérieuse dans l'histoire locale. Nous savons que la construction de la première chapelle a suscité de vives discussions au début de la colonisation du canton et que l'emplacement de l'église actuelle ne pas fait l'unanimité. La plus connue et la plus célèbre « guerre de clochers » remonte toutefois au début du siècle dernier, quelques années après les travaux d'agrandissement de l'église qui mènent à la démission du curé à la suite du refus des paroissiens d'approuver les comptes de la Fabrique. Quand s'ajoute à cela une « querelle de trottoirs », un groupe de personnes autour de l'industriel Reginald Livingstone décide de séparer la municipalité de la paroisse. Maire de la paroisse à ce moment, Livingstone veut que sa scierie fournisse le bois à la construction de nouveaux trottoirs, mais son idée ne fait l'unanimité dans la paroisse. Une partie des citoyens de la station appuyant le maire Livingstone décide de se regrouper pour former une nouvelle municipalité dont les limites comprennent notamment

la scierie, la résidence du maire, quelques entreprises et la station. Trois marguilliers de l'époque deviennent ensuite des hommes politiques importants à la station. Deux d'entre eux sont tour à tour les premiers maires de la nouvelle municipalité, alors que le troisième occupera plus tard la fonction de secrétaire-trésorier. Ces trois personnes sont en outre impliquées activement dans la nouvelle corporation scolaire de la station et dans la Compagnie industrielle de Lancaster limitée qui réunit au sein d'un même groupe les notables de la station (l'industriel Livingstone, le notaire, le comptable, les hôteliers, un cultivateur anglophone, etc.) dont plusieurs sont issus de familles anglophones.⁴⁷⁸

Cette séparation, qui semble procéder d'une dissidence au sein des administrateurs de la paroisse, marque la constitution d'un second noyau villageois autonome doté de ses propres institutions. Considérant l'état des routes et des moyens de déplacement disponibles au début du XX^e siècle, la distance entre les deux villages est considérable, ce qui favorise l'émergence d'une sociabilité différente que consolident la division politique et les occupations professionnelles différenciées. Cette division résulte de l'affrontement entre deux pouvoirs différents, constitués d'un côté par la paroisse agricole et de l'autre par l'économie industrielle contrôlée par les Anglophones. Le fait qu'aucun maire de la station ne fasse partie de la Fabrique, et qu'à l'inverse les maires de la paroisse acquièrent d'abord un prestige en occupant le poste de marguillier, appuie cette analyse. La séparation de la station du village résulte de la différenciation progressive des élites locales (et de la population en générale) dont le prestige est fondé d'une part, par la proximité aux milieux d'affaires anglophones et, d'autre part, par la proximité au milieu agricole francophone plus près de l'Église que des industries.⁴⁷⁹

Les relations entre le village et la station s'enveniment lorsque le maire conservateur Livingstone est battu aux élections provinciales au profit d'un candidat libéral de la paroisse voisine. Constatant le faible appui des gens de Lancaster, il quitte la région.⁴⁸⁰ À la station,

478 La majorité de leurs descendants n'habitent plus aujourd'hui la municipalité.

479 Miner (1938: 323) observe aussi dans les années trente des conflits entre les journaliers et les agriculteurs concernant cette fois la construction d'une route: « En termes d'économie, cette différence avec celle des cultivateurs crée une division ouverte dans la paroisse concernant les travaux publics. On a récemment proposé de construire une voie publique à travers la paroisse, proposition saluée par le groupe de non-terriens qui y aperçoivent des emplois éventuels. Les cultivateurs s'opposent à la construction de cette route, car elle coupera leurs terres, comblera leurs sources et isolera leurs pâturages des abreuvoirs ».

480 « Comme tout bon canadien français qui aime mordre la main qui le nourrit, 80% ont voté contre leur patron dans Lancaster même de peur qu'une fois au gouvernement, Monsieur Livingstone perde Lancaster de vue. Ce fut la fin. Quelques semaines après ces élections, un lundi matin, 500 personnes se présentaient

le départ de Livingstone⁴⁸¹ entraîne l'effondrement de l'économie et la disparition de la majorité des emplois. Tout de même favorisés par le chemin de fer, les gens de la station poursuivent le commerce du bois et se lancent dans la création de petites entreprises. Le plus important industriel et commerçant de la station, qui émerge après le départ de Livingstone, est M. Cimon qui est aussi maire de Lancaster.⁴⁸² Au « village », le curé renforce pour sa part la structure paroissiale en acquérant du gouvernement les réserves forestières des anciennes compagnies anglophones et mène le front colonisateur vers les terres de « l'arrière-pays ». Lors de la crise des années trente, il fonde et gère notamment la caisse populaire et le cercle de l'UCC. La paroisse se ruralise et, pour la première fois de son histoire, les agriculteurs sont plus nombreux que les journaliers engagés dans les moulins à scie, au moins dès le début des années 1940. L'opposition entre le village et la station renvoie à la constitution progressive de deux espaces sociaux⁴⁸³ résultant de la différenciation progressive de la population souche entre le pôle industriel anglophone et le pôle agricole paroissial.⁴⁸⁴

pour prendre leur travail, mais les barrières restèrent fermées, 2 hommes seulement sont engagés pour aller fermer les camps. « Vous n'avez pas besoin de moi, je n'ai plus besoin de vous, a dit Monsieur Livingstone » » (Lancaster, 1999: 2,8).

481 L'industriel Livingstone laisse au contraire une image positive. Une rue et un édifice portent actuellement son nom Plusieurs personnes m'ont signalé que Lancaster serait devenue une ville s'il y était resté. « Monsieur Livingstone a laissé le souvenir d'un homme honnête, dévoué et très généreux. Il traitait ses employés avec justice. Comment se fait-il qu'il ait quitté Lancaster après y avoir apporté tant de développement » (Lancaster, 1975: 175).

482 Fils d'un agriculteur de Sainte-Hélène, il s'installe au village à l'âge de onze ans pour travailler dans un moulin à scie. À l'âge de dix-sept ans, il achète un moulin à scie à Sainte-Hélène qu'il déménage à Lancaster. Dans le journal *La Tribune* de Sherbrooke (lundi 30 avril 1951, p. 25), il est écrit qu'il emploie ses huit fils « ce qui constitue un exemple rare d'une aussi belle organisation familiale ».

483 Michel Verdon a bien montré que cette différenciation progressive dans un village de colonisation du Saguenay: « Le premier résultat de l'apparition d'échanges commerciaux est d'avoir mis séparément bûcherons et cultivateurs en rapport direct avec l'extérieur, en coupant entre eux les liens économiques qui existaient entre eux antérieurement. Le décloisonnement, l'ouverture sur l'extérieur a projeté chacune des classes socio-économiques dans une orbite différente et a opéré entre elles un clivage marqué » (Verdon, 1973: 208).

484 Colette Moreux (1969: 328) souligne bien que même si les anglophones font partie des conflits, ils entraînent de l'agressivité surtout entre Canadiens français: « La rivalité, l'agressivité paraissent bien plus vives entre les membres du groupe canadien-français, entre anciens et nouveaux essentiellement, qu'entre Canadiens français et Canadiens anglais, nous avons pu le constater dans la première partie de l'étude. Ces derniers sont tellement extérieurs au groupe paroissial, tellement *les autres*, qu'on leur accorde sans difficulté qualités, mérites et supériorité en divers domaines, le domaine religieux en particulier, ils semblent si loin culturellement que leur destinée n'a aucune incidence sur celle des Canadiens français, elles ne sont que parallèles ».

1.2) Définition des « guerres de clochers »

J'ai longtemps eu tendance à croire que les Lancasterois utilisaient l'expression « guerres de clochers » pour ne pas avoir à expliciter les conflits et, comme l'ethnologue Vanessa Manceron (2005), j'avais l'impression qu'ils me cachaient bien des choses, et ne faisaient que me présenter une « société lisse » où les oppositions sont euphémisées.⁴⁸⁵ J'avais aussi l'impression qu'ils canalisait leurs conflits quotidiens grâce à des symboles collectifs (Bleus et Rouges, village et station, etc.) qui leur permettaient d'expliquer les différends sans recourir aux luttes fratricides entre familles.

Les Lancasterois d'aujourd'hui ne conçoivent pas la division entre le village et la station comme le résultat de conflits entre le monde industriel (urbain) et agricole (rural), parce qu'ils apparaissent d'abord à leurs yeux, selon l'agronome, comme relevant des relations familiales ancestrales.

Ça c'est des vieilles familles, des histoires de clochers. Comme entre mon père et l'hôtelier, c'est probablement une bataille, l'un y'a pété le nez quand il faisait de la boxe quand il était jeune. J ne sais pas trop! Ça toujours resté en crottes, y'en a qui garde des affaires des fois. Ça c'est perdu ces histoires de familles-là. Dans c'temps-là, le monde était plus fermé au niveau municipal, de la paroisse parce que c'était pas municipal, le monde allait à messe, pis les familles c'étaient des clans. De générations en générations, je les aime pas pis y s'montaient l'un contre l'autre. Y'a eu plus d'ouverture depuis ma génération à nous autres. Ça c'est perdu beaucoup ces histoires de clochers-là! (Agronome, 52 ans, 38:8).

D'autres pensent plutôt que la persistance de l'opposition entre la « station » et le « village » est le résultat de conflits de personnalités entre des maires particuliers (Inspecteur municipal, 11, et agent de la CDEL, 32). Même si ces conflits ont pris une forme publique lors de la constitution de la nouvelle municipalité, ils demeurent non « politisés » dans l'esprit de la population qui, plutôt que d'y voir l'opposition d'intérêts économiques et politiques divergents, persiste à les renvoyer à des histoires de vieilles familles, des histoires privées ou personnelles.

Si Karnoouh (1973) pense que la réduction de la définition des conflits à des affaires familiales permet aux villageois d'éviter les transgressions étrangères dans leurs

⁴⁸⁵ « Je garde de mes séjours sur le terrain le souvenir éprouvant d'une société locale difficile à approcher, avec ses groupes cloisonnés et hiérarchisés ou bien ses individus insaisissables du fait de leur présence passagère sur les lieux. Les gens ne se sont jamais livrés qu'avec retenue et mesure et ont souvent cherché à me présenter une surface lisse et tranquille de la vie sociale, lisse et tranquille en apparence, comme les étangs eux-mêmes » (Manceron, 2005: 4).

relations, je pense plutôt qu'il s'agit d'un résultat indirect et non d'une stratégie explicite. L'usage fréquent de l'expression « guerre de clochers » qui renvoie aux relations familiales pour définir le conflit entre la station et le village et l'opposition entre les Bleus et les Rouges dans la politique provinciale ne sert pas à minimiser les conflits politiques et économiques actuels. C'est plutôt parce que les réseaux familiaux des familles souches continuent d'avoir des fonctions politiques et économiques fortes.⁴⁸⁶ Le conflit entre la paroisse et la station met ainsi en scène la présence d'un « double système de cohésion politique » (Houle, 1983: 57): système familial (privé) ou endogène d'un côté et système politique « officiel » (public) ou exogène de l'autre. Les guerres de clochers originent finalement de la différenciation progressive des familles souches qui fondent leur pouvoir sur l'agriculture ou l'industrie, le développement public ou privé, l'ouverture aux structures politiques, économiques et religieuses exogènes ou la valorisation du développement endogène.

Autrefois, par exemple, les infrastructures collectives de la station étaient la propriété privée des notables⁴⁸⁷. La construction d'infrastructures ou de services municipaux n'a jamais été une priorité pour les individus de la station qui s'organisaient déjà autrement. Le pouvoir politique venait en quelque sorte « concurrencer » les relations économiques déjà établies et suscitaient des tensions entre l'élite du village plus favorable à l'implication des pouvoirs politiques locaux (paroissiaux) dans la prise en charge des services collectifs.

On s'est fait couper l'herbe sous les pieds anciennement, pis ça a toujours resté avec des accrochages. Nous autres icitte quand l'Hydro-Québec parlait de déménager y sont venus ici à la station ou au village. Pis le moulin à scie de Cimon y parle de ça au maire Lepage (1937-1945), « mais y faudrait bâtir l'aqueduc-égouts, pis moi j'pas pour ça pantoute, les salaires vont monter pis moé j'arriverai pus ». Faque tout a tombé. La commission scolaire pareil, c't'encore un gars de Lancaster qui était président, pis un gars pour Sainte-Hélène qui était président, pis la Commission scolaire des Bois-Francs est venue rencontrer les deux présidents, y'ont dit « nous-autres on verrait l'école secondaire icitte à Lancaster ». M. le maire (1959-1965) était pour ça lui, pis y disait « on va travailler pour ça », mais ça va vous prendre l'aqueduc-égouts, pis l'autre à Lancaster, y'en était pas question. Pis encore pire que ça! Quand Crino de Rivardville venait icitte à Lancaster, y voyait Lancaster parce que c'était le centre entre Victoriaville et Québec. Pas question Lancaster qu'on

486 Voir la monographie de Vincent Lemieux (1971) ainsi que les analyses de Gilles Houle (1982, 1983) qui souligne que l'on peut « considérer les rapports de parenté comme rapports politiques, c'est-à-dire comme lieu d'aménagement des conflits entre les groupes sociaux liés par de tels rapports et dont les conflits y sont relatifs, déterminant de tout rapport qui s'y surajoute tout naturellement » (Houle, 1982: 103).

487 Avant son départ, Livingstone fournissait le chauffage à plusieurs résidences, alors qu'une autre personne de la station était propriétaire d'un système d'aqueduc.

embarque dans un système d'acqueduc-égouts. Vois-tu ces quatre affaires-là! Si on en avait eu deux seulement, comment ça aurait changé. Des grandes affaires de même ben y'en n'est pas venu dans mon temps, parce que si ça aurait venu...ben y'a le HLM, pis on l'a fait faire (Ancien président de Fabrique, 80 ans, 10:5).

Quoiqu'en disent les gens de Lancaster, les conflits demeurent nombreux et suivent les mêmes lignes de division qu'autrefois. On pourrait croire qu'elles sont devenues difficilement perceptibles par les générations de moins de 50 ans, car le caractère idéologique des conflits a été brouillé avec le temps.⁴⁸⁸ Elles continuent tout même de structurer les identités des jeunes générations issues des familles souches et parfois de l'ancienne population. La position extérieure de l'agente de développement rural semble faciliter la reconnaissance de la persistance du caractère structurant des conflits d'origine familiale.

Dans certaines municipalités y'a comme deux groupes. Y s'haïssent tellement pis ça fait tellement longtemps qui savent plus pourquoi. Soit qu'y'en a un qui a planté sa clôture à mauvaise place dans l'temps⁴⁸⁹, y'en a un qui a violé la fille de l'autre, il faut que ça soit très émotif pour que cette dynamique-là perdure pendant des siècles, un siècle à tout le moins. (Agente de développement rural, 33 ans, 6).

Pour (Karnouh 1973: 40), « ces « querelles de village » entraînent des haines plus tenaces que les opinions divergentes de politique générale. Les intérêts locaux offrent des sujets de discorde plus matériels que l'abstraction des idées universelles, les familles supportent à travers le temps la charge de conflits que transmet la succession des générations ». Or, il apparaît toujours que les intérêts locaux et familiaux recouvrent des visions du monde opposées qui renvoient implicitement à des modèles généraux et abstraits d'organisation sociale et politique. Dans le cas de Lancaster, l'articulation des analyses proposées précédemment pour chacune des principales formes de vie sociale (religieuse, économique et politique) permet de dégager deux modèles qui mettent en évidence les visions du monde et les positions sociales divergentes qui organisent la vie sociale actuelle.

488 Moi j'vois pas les conflits entre familles. Moi j'ai aucune alliance en tout cas. J't'allié avec les X [sa famille], pis j'ai pas, j'ai pas de conflit avec personne. J'me suis déjà fait appeler Fraises X, mais ça c'est des affaires de primaire (Rires). Y'en a un peu, mais moi j'vois pas de ça, j'vois rien de brimant là-dedans. Des fois ça c'est une perception, c'est une question de perceptions (Agent de développement de la CDEL, 24 ans, 31).

489 « Le sens de la propriété est développé à un point tel qu'il se produit souvent une disproportion entre la valeur réelle d'un terrain et sa valeur mythique. Un conflit entre deux propriétaires pour la possession de quelques pieds de terrain prend vite des proportions invraisemblables. Nous avons vu engloutir des sommes importantes en frais de procès pour décider d'une lisière de terre qui ne valait rien » (Ferron et Cliche, 1972: 117-118).

1.3) Modèle public et communautaire

Ce modèle comprend *grosso modo* l'ensemble des individus qui valorisent la place du public et des professionnels dans la vie locale : les gens scolarisés, les professionnels, les petits agriculteurs ou valorisant une agriculture à dimension familiale, la nouvelle population de type « urbaine » et les femmes impliquées dans la pastorale. Ce sont en général des individus qui sont localement dominés, surtout du point de vue économique, et qui ont intérêt à ce que les pouvoirs publics redistribuent les richesses plus équitablement et développent les services locaux (dont les services culturels). Les défenseurs de la conservation des bâtiments de l'ancienne caisse populaire pour en faire un centre culturel ou des bureaux à l'usage des administrateurs locaux partagent ces intérêts et visions du rôle des pouvoirs publics dans la vie locale. De la même manière, dans le conflit entre le directeur général et les élus municipaux, le premier a tout intérêt à ce que les règles érigées par les professionnels scolarisés, souvent des « urbains », s'imposent localement, car elles fondent son propre pouvoir d'action et son prestige. Les femmes scolarisées qui s'impliquent dans la structure religieuse ont tout intérêt à la régionalisation des services religieux, car ce nouveau cadre limite le pouvoir des Fabriques sur la définition des orientations pastorales et leur procure une plus grande reconnaissance et légitimité auprès des fidèles. Les petits producteurs agricoles (surtout laitiers) s'appuient souvent sur le savoir des professionnels de l'agriculture comme des soutiens au fonctionnement de leurs fermes. Le genre semble intervenir dans la confiance accordée aux professionnels dans le couple de producteurs laitiers: elle côtoie les professionnels dans son processus de formation et dans son implication syndicale alors que son conjoint préfère se débrouiller le plus possible sans avoir recours aux professionnels, comme autrefois. L'implication dans le mouvement coopératif semble également avoir favorisé cette position favorable aux professionnels et aux institutions extérieures à la municipalité.

D'une politique familiale à une politique bureaucratique

Ce modèle n'a toutefois plus le même sens ni le contenu concret qu'il avait dans les années soixante et soixante-dix, avant la régionalisation. À cette époque, la défense d'un

modèle de développement public, valorisant l'éducation et les savoirs des professionnels liés au monde agricole, signifiait d'abord le développement des infrastructures locales par des individus de la localité et grâce aux fonds publics locaux ou centraux plutôt que par l'intervention de populations exogènes. C'est l'époque de la Révolution tranquille et de l'avènement d'un État providence dont la bureaucratie n'est toutefois pas alors bien implantée dans tous les milieux ruraux. Les élus locaux issus des populations souches sont encore les principaux artisans de la mise en place des infrastructures collectives et s'opposent aux industriels qui résistent aux augmentations de taxes nécessaires à ces travaux. Cette conception du développement public, à l'époque où le président de Fabrique occupe la fonction de maire, impliquait des limites à l'intervention des pouvoirs politiques extérieurs à la localité. Organisateur libéral du comté de 1954 à 2003, l'ancien président de Fabrique donne l'exemple des contrats de voirie pour montrer qu'il maintenait une certaine indépendance face aux règles imposées par la politique provinciale d'alors.⁴⁹⁰ Le développement des pouvoirs publics était étroitement lié aux réseaux familiaux à l'intérieur du cadre paroissial⁴⁹¹ alors qu'aujourd'hui le développement des pouvoirs publics bureaucratiques et démocratiques s'oppose officiellement à ces réseaux familiaux et paroissiaux.

Ceux qui ont profité individuellement et « familialement » des nouvelles possibilités de développement public avant 1980 n'envisagent plus aujourd'hui du même œil

490 « Des messieurs à Saint-Narcisse, y m'fait venir chez eux pis y dit « viens pas d'bonne heure, parce que j'veux pas être vu par mes amis » « À quelle heure veux-tu que j'vienne? » Y dit « ça serait après minuit ». « Ok! ». J'vas le voir, pis tu sais que dans c'temps-là, quand le gouvernement changeait, les jobs de bulldozer, de pelle-mécanique ça changeaient, pis lui c'tait un gars qui avait un bull dans l'temps. Y dit: « M. X si vous me promettez que ça changera pas, demain matin on va être 23-24 pour aller voter pour le candidat libéral. J'ai dit « Fatigué vous pas - ça m'était déjà arrivé des affaires semblables - moé j'suis pas le gars, pis le candidat libéral non plus, « tasses-toi que je m'y mette », non c'est pas vrai! On est rentré en 1973 avec une grosse majorité pis on a tassé personne. Personne! En 1960 quand Jean Lesage a pris le pouvoir, les organisateurs avec moé icitte, dans c'temps-là y'avait un chauffeur de « grêleur » pis un cantonnier, y disent faut que tu les changes. J'ai dit non! Le chauffeur de « grêleur » *c'est un père de famille qu'y'a neuf dix enfants, pis là vous voulez que je donne ça à un gars qui a une grosse job à Québec. Non! C'est pas vrai! Pis le cantonnier y va s'en aller tout seul, parce qu'y commence à être âgé, pis c'est pas son parti faque y restera pas là. Y va s'en aller tout seul, on n'a pas besoin. « Ben on va te faire perdre ta job d'organisateur ». Envoyez fort! Moé j'suis fait d'même. Ça rien changé non plus, y'en on jamais parlé » (Ancien président de Fabrique, organisateur libéral et maire de la municipalité de 1965 à 1982), 80 ans, 10:3).*

491 « La Paroisse a donc ce double aspect: à part de compléter, de corroborer l'action tutélaire de la Famille, elle fournit une première ébauche des institutions de la vie collective et de la vie publique locale, en étant et en fortifiant l'action des mesures prises dans la vie privée, qu'elle revêt parfois de force coercitive, ce qui ménage la transition aux groupements de la vie publique proprement dite: la Province, l'État, etc. » (Gérin, 1939: 230).

la régionalisation et les nouvelles formes de redistribution publique régionalisées, qui leur apparaissent plutôt comme une forme de dépossession locale et familiale, car privilégiant des critères impersonnels, dégagés de la logique familiale autrefois dominante. Le déplacement des activités religieuses vers le cadre régional, par exemple, n'est pas bien perçu par ces individus qui ne peuvent envisager le religieux hors des réseaux familiaux locaux. Avant 1980, les défenseurs de ce modèle avaient un pouvoir local étendu, alors qu'aujourd'hui, avec la prise en charge de l'industrialisation par la population souche (plutôt que des anglophones), ils correspondent plutôt aux individus localement dominés, mais scolarisés et adhérant aux règles politiques dominantes à l'échelle du Québec.

Les principaux défenseurs des principes démocratiques dans les relations sociales publiques sont tous issus de la nouvelle population et s'opposent aux « vestiges » des solidarités familiales qui prédominent sur un type d'organisation sociale fondée sur l'égalité individuelle et la transparence politique. Les propriétaires de la résidence pour personnes atteintes de déficience intellectuelle ont l'impression que le conseil municipal est fermé aux nouveaux arrivants dont l'opinion n'a aucune valeur à leurs yeux. Le directeur général aussi estime que les règles démocratiques sont bafouées par les élus locaux et que les principes d'organisation et de développement « rationnels », développés par les bureaucrates provinciaux et les intellectuels urbains, sont rejetés par les « locaux » qui privilégient leurs intérêts personnels plutôt que ceux de la collectivité. Cette perception de la domination de la logique familiale contre une égalité d'accès aux institutions politiques et sociales de la municipalité peut aller jusqu'à la paranoïa comme chez la fondatrice des Brebis de Jésus qui interprète son exclusion sociale à travers une théorie du complot mettant en scène les familles souches. L'artiste, de son côté, ne parvient pas à s'identifier d'abord à sa localité, ses principales relations professionnelles s'établissant à l'échelle régionale et ses projets de développement culturel locaux ayant été refusés par les anciennes familles et les élus de Lancaster. Enfin, on observe une concordance entre la vision du développement et de l'organisation politique de ces individus marginalisés dans la localité et celle des professionnels travaillant à l'échelle de la MRC.

Les femmes impliquées dans la pastorale, qui se déplacent de plus en plus vers un cadre régional, ne présentent pas cette ouverture à l'extérieur avec un vocabulaire associé à

la démocratie et à l'expertise politique et économique. Elles utilisent néanmoins un lexique insistant sur l'ouverture à autrui, sur la nécessaire communauté fraternelle, sur l'égalité des fidèles, etc. Dans des registres différents, les femmes impliquées dans la vie religieuse, les individus de la nouvelle population critiques des pratiques politiques et les professionnels du développement prônant l'ouverture vers la MRC et l'application de principes démocratiques défendent donc tous le modèle d'organisation sociale communautaire et public où l'éducation joue un rôle central (la bible, le code municipal, les règlements et lois économiques et environnementaux) et l'égalité des individus est une norme dominante.

1.4) Modèle privé et familial

Ce modèle comprend surtout les hommes contrôlant la majorité des activités économiques de transformation (surtout de type industriel et porcin), mais qui se sentent dominés ou menacés politiquement en raison des pouvoirs croissants des professionnels et de la MRC sur leurs activités. Ils valorisent surtout le maintien d'une logique d'organisation sociale de type familial, comme rempart aux interventions exogènes (politiques et économiques) et aux menaces de concurrence étrangère sur les marchés économiques extérieurs à la localité.

Autonomie et indépendance face aux pouvoirs exogènes

Les individus économiquement dominants dans la localité ont été les principaux opposants au projet de l'utilisation de l'ancienne caisse municipale à des fins culturelles ou d'administration municipale. Pour eux, cette initiative des défenseurs du modèle public et communautaire était tout simplement irrecevable, car non rentable. Ils sont même allés jusqu'à refuser une demande légitime de référendum démocratique en la prétendant produite sous influence, alors que ce sont plutôt les hommes économiquement dominants qui apparaissent avoir le plus souvent tenté d'intimider leurs opposants pour arriver à leurs fins. Les promoteurs de la pétition étaient essentiellement des personnes marginalisées n'ayant que très peu de pouvoir de coercition à l'inverse des individus économiquement et politiquement dominants. En outre, ce sont les mêmes défenseurs de la légitimité de l'influence des réseaux familiaux sur les affaires publiques qui sont à l'origine du renvoi du

directeur général dont le travail et les conceptions de la vie politique venaient sans cesse heurter leurs propres préférences. Leur rapport aux professionnels de l'agriculture dépend beaucoup du sentiment que ces individus accroissent ou limitent l'autonomie et la liberté des producteurs agricoles.

Dans le secteur strictement économique, les tenants du modèle privé familial s'opposent aux formes d'organisation collective se rattachant à des structures nationales, comme l'UPA en agriculture qui assurent la redistribution aux producteurs et « imposent » les règles de mise en marché par leurs négociations collectives et les plans conjoints. Dans le secteur industriel, ce sont les syndicats qui sont perçus comme responsables du ralentissement économique de la municipalité dans les dernières décennies. Pour les industriels, les syndicats ne feraient qu'imposer des augmentations de salaires qu'ils prétendent ne pouvoir supporter dans le contexte d'ouverture des marchés et de localisation de Lancaster, éloignée des réseaux principaux de distribution. Cette perception négative du rôle des syndicats, émanant du positionnement et des intérêts spécifiques des industriels, est partagée par divers types de populations peu scolarisées ou titulaire de diplômes techniques. Les syndicats sont dépeints comme responsables d'abus, de problèmes d'efficacité et du départ possible d'entreprises acculées à la faillite. La redistribution à laquelle procèdent les syndicats et les structures politiques régionales est accusée d'être une source de dépossession et d'appauvrissement des élites locales. La croyance selon laquelle des élites économiques locales puissantes (toute proportion gardée en comparaison avec le niveau de richesse des élites urbaines et des localités péri-urbaines) font les économies et les ouvriers prospères est très répandue. Les rares individus économiquement dominants qui s'opposent moins aux formes de redistribution collective (syndicats, MRC, etc.) tout en encourageant une économie de type privé, comme le producteur-meunier et l'homme d'affaires, ne sont pas inscrits dans les réseaux familiaux anciens et élargis qui régulent d'autres formes de redistribution s'opposant à celles prises en charge par les pouvoirs publics et bureaucratiques. Le type d'économie qui renvoie au premier modèle d'organisation sociale valorisant les pouvoirs publics et la mobilisation communautaire non strictement familiale est finalement l'économie coopérative défendue par le maire actuel (producteur laitier) et combattue par les tenants du second modèle d'organisation sociale dans lequel le développement local doit être réservé aux individus économiquement

dominants dans la localité et la vie politique doit demeurer aux mains des anciennes familles.

Enfin, les tenants du modèle privé familial, qui prônent une fermeture des relations sociales sur la localité, ne parviennent pas à envisager les transformations de la vie religieuse vers un cadre régional qui sort des lieux traditionnels de la pratique, plus précisément hors de l'église-bâtiment, et du modèle paroissial ancestral structuré uniquement autour du curé. Tous les hommes localement dominants et inscrits dans des réseaux familiaux anciens ne voient pas que la vie pastorale continue d'être vivante, grâce aux femmes de l'ancienne et de la nouvelle population, et leurs préoccupations concernent essentiellement l'entretien et la rénovation de l'église et des biens de la Fabrique. Pour eux, même lorsqu'ils se disent catholiques pratiquants, l'église – et peut-être même l'Église – est devenue un patrimoine à préserver. Ceux qui sont moins profondément ancrés dans les réseaux familiaux locaux – en plus d'être peu pratiquants – se soucient moins de la préservation des bâtiments religieux, étant moins régulièrement amené à fréquenter cet endroit de célébration des mémoires familiales à l'occasion des messes commémoratives et des anniversaires de mariage, de décès, etc. Comme la définition de l'intervention publique, le sens attribué à la « famille » dans les relations sociales locales s'est modifié depuis les années 1980.

De la famille-collectivité à la famille-espace privé

La place de la famille dans les relations sociales a changé considérablement depuis trente ans. Se confondant autrefois avec le projet collectif de développement local (paroissial)⁴⁹², elle tend de plus en plus à se confondre avec les intérêts privés, à s'opposer à la collectivité, à la bureaucratie et aux institutions politiques. Ainsi entre l'ancien maire et président de Fabrique et son fils producteur de porcs, la valorisation des réseaux familiaux ne supporte plus du tout le même projet social.⁴⁹³

⁴⁹² « La paroisse est donc la maîtresse pièce de cet organisme politique. Et remarquez l'étroit rapport entre la vie privée et la vie publique : la vie privée, où l'habitant ne dépasse pas le domaine plein; la vie publique, où son horizon reste circonscrit par la paroisse. De quelque point que l'on parte pour atteindre l'individu, il faut passer par la paroisse. Sans elle rien ne se fait. Elle enserme l'habitant à la manière des organismes patriarcaux, dont elle a l'autocratie bienveillante, paternelle, envahissante » (Gérin, 1894: 341).

⁴⁹³ La réduction des réseaux familiaux notamment par la baisse du nombre d'enfants rend impossible la

Le cas de l'ancien président de Fabrique et maire illustre très bien cette transition. Défenseur du développement public local dans les années 1960 lorsque la famille se confondait encore largement avec la collectivité, il s'oppose maintenant à la régionalisation des pouvoirs locaux qui assurent actuellement la redistribution qu'il contrôlait localement à son époque. Dominant localement dans l'ancien modèle, où les pouvoirs politiques locaux avaient plus de marge de manœuvre (moins d'interventions extérieures), il avait de grandes ambitions pour ses enfants. Celles-ci étaient formulées selon l'ancien modèle de promotion sociale au Québec, avant la Révolution tranquille, c'est-à-dire par l'éducation supérieure plutôt que par l'acquisition d'un esprit capitaliste caractéristique des industriels anglophones conspués par certaines élites cléricales. Son prestige et son pouvoir provenaient du cadre paroissial. Les transformations politiques et religieuses récentes en faveur de la régionalisation (MRC et institutions inter-paroissiales) ont eu comme effet de limiter le pouvoir des élites traditionnelles (élus locaux et marguilliers) et donc sa propre position sociale. Cela explique bien pourquoi il parle positivement des diverses initiatives de redistribution auquel il a contribué (notamment parce qu'elles fondaient son pouvoir, mais aussi parce qu'elles s'appuyaient sur une logique familiale) mais qu'il s'oppose maintenant aux nouvelles formes d'organisation de la redistribution au niveau régional obéissant à des règles impersonnelles « imposées » de l'extérieur. Ses fils le suivent d'ailleurs en cela, puisque ces nouveaux pouvoirs politiques régionaux viennent court-circuiter le pouvoir de leur famille élargie sur le développement local. Ainsi, les deux fils de l'ancien président de la Fabrique sont favorables au développement privé, mais l'agronome, un professionnel scolarisé, est beaucoup plus sensible au rôle des professionnels dans l'administration municipale et à celui des pouvoirs publics dans le développement de la municipalité. Le producteur de porc, pour sa part, rejoint plutôt le modèle industriel et s'oppose aux professionnels dans la structure municipale et aux institutions exogènes qui prétendent se mêler des affaires de la municipalité.

Aujourd'hui, la défense du pouvoir des réseaux familiaux sur l'organisation économique et politique locale correspond plutôt à la défense d'intérêts privés qui

poursuite du même projet social, ce qui ne veut toutefois pas dire que le nouveau modèle n'emprunte rien au précédent. Le fils de l'ancien président de Fabrique et maire habite par exemple dans la résidence parentale, ce qui est de nos jours extrêmement rare même chez les agriculteurs. Le producteur de porcs et sa famille habitent cependant dans un logement séparé de ses parents par des cloisons. Autrement dit, ils vivent tous dans le même bloc, mais dans des appartements différents.

viendraient s'opposer aux formes collectives d'organisation et de redistribution de la richesse davantage contrôlées par les pouvoirs bureaucratiques et les professionnels scolarisés.

Des positions intermédiaires

La position de l'homme d'affaires, issu de la nouvelle population, mais revendiquant une filiation avec les familles souches par sa mère, est intermédiaire entre les deux modèles. Comme les autres membres de la nouvelle population et des professionnels scolarisés, il est en faveur de la régionalisation⁴⁹⁴ et de l'implication des professionnels dans le développement local. Son statut d'homme d'affaires favorise néanmoins une vision de cette implication comme venant d'abord en appui à une forme de développement de type privé, de soutien à l'ensemble des intérêts économiques et aux élus locaux souvent « ignorants » des besoins du monde industriel. Il valorise les compétences des professionnels scolarisés qui pourraient grandement accroître le potentiel économique local grâce à leurs connaissances et leurs réseaux régionaux. Se rapprochant de ses collègues industriels qui craignent des hausses de taxes et envisagent le rôle du public essentiellement comme un appui aux intérêts privés, ils se distinguent toutefois des défenseurs du modèle privé et familial en ne rejetant pas complètement la bureaucratisation et l'intervention publique dans l'économie, étant lui-même scolarisé et peu intégré dans les réseaux familiaux locaux.

Plus généralement, la fonction de maire se situe dans une position intermédiaire entre les modèles public et privé, entre la communauté et la famille. Depuis le règne de l'ancien président de Fabrique, c'est durant le mandat de l'homme d'affaires que les activités

494 « Le pouvoir commun de, peut-être que mon projet j'aurais pas perdu six mois, si c'était quelqu'un à la MRC qui aurait gérer mon dossier, parce qu'y'aurait pas l'esprit de jalousie des... Tout ça serait éliminé, ces p'tites guerres de clocher-là! Y va en avoir pareil entre municipalités. Regarde mon projet d'aqueduc, y faudrait faire ça parce que, y va avoir ça face à peut-être la municipalité Y qui veut en avoir une la même année, c'est sûr, y'aurait une négociation pis ça prendrait des conseillers ou je ne sais pas quelle structure y'aurait, mettons que ça serait un conseil comme Lancaster, là ça prendrait quelqu'un de compétent. Ça j'irais au niveau régional, pis j'serais pas gêné pour les services que j'obtiendrais pour Lancaster. Pis t'as toujours une économie d'échelle à quelque part. Moi je serais 100% pour ça enlever toutes les guerres de clocher, pour enlever l'inefficacité d'un conseil local. La CDEL ici pense que la MRC crosse tout l'monde. Faut que tu comprennes que c'est le même monde » (Homme d'affaires, 27:9).

de la municipalité ont été les plus nombreuses, car il a créé une corporation de développement économique qui satisfait les tenants d'un modèle privé de développement. Le maire actuel a appris qu'il se devait d'occuper une position intermédiaire et ne pas favoriser le développement municipal par des professionnels extérieurs.

Des changements futurs

L'orientation future des changements à Lancaster dépend étroitement de la morphologie des différents espaces sociaux traversés par l'opposition famille et éducation. Autrement dit, le « sens » des pratiques dégagé par l'analyse des discours indique des orientations diverses sans qu'il soit possible de prédire d'une certaine façon les transformations ultérieures dans les rapports sociaux. La « force » des différents groupes sociaux dépend étroitement de leur composition (nombre, âge, etc.).

Par exemple, l'éducation devient primordiale dans la structure paroissiale avec la régionalisation qui déstructure les relations familiales locales. Cependant, la structure paroissiale est plus généralement marginalisée dans la société globale avec moins de 10% de pratiquants dont la majorité est de sexe féminin et rien n'indique que les choses changeront radicalement dans l'avenir, puisque les pratiquants sont presque tous âgés de 50 ans et plus. En plus, la survie financière des paroisses dépend encore fortement des réseaux familiaux locaux et de la population souche masculine en particulier qui, en plus, s'oppose la plupart du temps aux changements. Le cadre religieux, incapable de résoudre ses contradictions internes, est pris dans un immobilisme et n'est plus qu'un révélateur d'un ordre ancien néanmoins fonctionnel pour la population souche notamment; celui d'une société structurée par les réseaux familiaux. L'Église catholique continue en outre avec une vigueur renouvelée à ne pas reconnaître les transformations sociales actuelles (légalisation de l'avortement, mariage entre conjoints de même sexe, ordination des femmes, etc.), bloquant tout espoir de changement.

La tertiarisation de l'économie n'est guère plus favorable à Lancaster dont la population est généralement moins scolarisée. La baisse générale de la population de Lancaster ne favorise pas non plus le développement des services concentrés plutôt dans des lieux où la densité de la population est plus importante. La propriété des entreprises de

services est surtout entre les mains de la nouvelle population féminine, tandis que l'économie dominante (industrielle et agricole) est le résultat des activités de la population souche. Elle s'est en outre dotée de sa propre corporation de développement économique qui favorise le développement endogène, tout en permettant de se protéger de la concurrence étrangère.

Située globalement dans une position économique marginale, l'économie de Lancaster s'est d'une certaine façon conservée en ne modifiant pas profondément sa structure économique qui ressemble à plusieurs égards à celle des années 1950 avec une proportion plus élevée d'agriculteurs et d'entreprises manufacturières. À l'exception de quelques entreprises, les propriétaires des PME sont peu affectés pour le moment par la crise économique. L'homme d'affaires m'explique que les entrepreneurs locaux sont moins dépendants des marchés internationaux et américains en particulier, puisque leurs marchés d'exportation sont surtout situés à l'échelle régionale. La fermeture économique permet ainsi un meilleur contrôle tout en maintenant une certaine indépendance face aux fluctuations des marchés internationaux. La diversité économique et la force des rapports de parenté et d'alliances s'ajoutent aux éléments qui placent Lancaster dans une situation relativement « avantageuse » en temps de crise économique.

La politique locale, qui exclut de son orbite les gens de la nouvelle population et les professionnels scolarisés, est un espace encore plus fermé que la religion et l'économie. Des changements sont possibles si par exemple la population souche favorable à la politification locale s'associe avec la nouvelle population avec qui elle partage des intérêts communs. Sinon, je ne vois pas comment des changements sont possibles sans des interventions accrues de la part des institutions gouvernementales. Actuellement, celles-ci privilégient plutôt la décentralisation et non l'inverse.

Enfin, le vieillissement de la population et l'exode continu des jeunes ne me permet pas d'envisager une hausse de la population de Lancaster. Il est possible que d'ici quelques années, le village soit dans une situation économique difficile l'obligeant à revoir ses orientations notamment celui d'un développement économique privé.

CONCLUSION GÉNÉRALE. RÉACTUALISATION DE L'APPROCHE MONOGRAPHIQUE ET « AMÉNAGEMENT » DU QUÉBEC RÉGIONAL

« L'approche monographique, telle que ces chercheurs l'entreprennent, offre seule la possibilité de préciser les conditions sociologiquement pertinentes de la représentativité, puisque s'attachant à décrire les processus concrets de la formation des usages sociaux ou de l'évolution des institutions, elle met à jour les facteurs les plus importants, les moments de rupture les plus déterminants, du moins pour chaque culture ou chaque objet étudié. Dès lors, la généralisation devient possible puisque l'on voit clairement comment chaque cas est particulier. Autrement dit, les grands modèles d'organisation de la vie rurale ou urbaine sont à peu près partout les mêmes dans les pays occidentaux, ce qui change, ce sont les particularités locales, les nuances régionales; ces désignations renvoient à des configurations spécifiques de facteurs, ceux-ci étant toujours à l'œuvre quelles que soient les unités de références (zones géographiques ou classes sociales) » (Zonabend, 1985: 35).

Un projet intellectuel

Ce projet d'étude monographique d'un village québécois fait suite à mon mémoire de maîtrise qui portait sur l'histoire de vie d'un agriculteur québécois. Se retirant graduellement de la production laitière, celui-ci n'avait pu ni même souhaité qu'un de ses enfants prenne la relève. Profondément attristé par la dévalorisation de son statut professionnel, il ne voyait plus la pertinence - ni ses enfants d'ailleurs - de reproduire un mode de vie où l'agriculture est bien plus une « vocation » qu'une profession. Il s'expliquait mal que les urbains considèrent les agriculteurs comme des « criminels-pollueurs », d'autant plus qu'ils ne les connaissent pas, à son avis, et qu'ils recherchent d'abord des produits agricoles au plus bas prix. Il ne comprenait pas non plus que les urbains croient que les agriculteurs ne respectent pas les nouvelles normes de la société urbaine. Au contraire, il estimait que les agriculteurs cherchent à s'y conformer notamment en espérant maintenant ne travailler que quarante heures par semaine, et profiter des congés de fin de semaine et des jours fériés. Cette incompréhension mutuelle entre les ruraux (agriculteurs)

et les « urbains » m'avaient étonné, d'autant plus que certains chercheurs considéraient que les populations rurales et urbaines se connaissent mieux qu'à toute autre époque antérieure.⁴⁹⁵

Or, les tensions « rurales/urbaines » m'apparurent s'accroître par la suite et culminer avec « l'affaire Hérouxville » en Mauricie. Au début de l'hiver 2007, le conseil municipal de l'endroit adopte un « code de vie » spécifiant les modalités d'intégration dans le village pour les nouveaux immigrants. L'affaire fait scandale, certains crient à la xénophobie et le gouvernement libéral décide de mettre sur pied la Commission Bouchard-Taylor sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Celle-ci occupera tout l'espace public laissant loin derrière la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois qui se déroulait au même moment.⁴⁹⁶ Avec cette Commission, la population urbaine découvre que l'étranger n'est plus seulement à Montréal, mais aussi dans le Québec « profond ».

Mon intérêt à mieux connaître la situation du Québec rural et de ses régions n'a fait que s'amplifier avec le constat de l'urgence de mieux connaître les relations sociales concrètes de ces milieux dits « conservateurs ». Mes premières lectures sur la ruralité m'ont rapidement fait réaliser la distance existant entre ruraux et urbains. En effet, plusieurs spécialistes des milieux ruraux notaient la difficulté à définir « positivement » la ruralité depuis que le milieu rural n'est plus majoritairement agricole. Ils s'entendaient toutefois pour la définir *a priori* par des attributs substantifs comme l'« esprit communautaire ». Sans doute plus « positive » que les définitions des institutions gouvernementales qui considèrent qu'est rural tout ce qui n'est pas urbain, cette définition avait cependant le défaut de tendre à la construction d'un monde « idéalisé », dans lequel l'homogénéité socio-culturelle favorise l'harmonie, au lieu de permettre la reconstruction de la ruralité à partir des relations sociales « vécues ».

Au lieu de rechercher une définition *a priori* de la ruralité, il valait mieux se donner

495 Bruno Jean (1997: 19) écrit: « Contrairement aux époques historiques antérieures, on a maintenant affaire à deux mondes qui, au lieu de s'ignorer mutuellement et de mal se connaître, sont en constante interaction, avec les populations urbaines qui investissent l'espace rural pour leurs loisirs et les populations rurales que les bruits de la ville atteignent par la télévision ».

496 La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a été constituée en juin 2006 et la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles en février 2007.

des outils conceptuels permettant de reconstruire ces territoires. J'ai alors décidé d'étudier les diverses études contemporaines sur la ruralité québécoise réalisées dans plusieurs disciplines des sciences sociales, afin de dégager les principaux éléments définissant (explicitement ou non) l'espace pour les sciences sociales. L'insistance des auteurs à concevoir l'espace social étant d'abord comme un espace physique, même chez les tenants d'une géographie de la territorialité qui insistent pourtant sur la nécessité de resituer les faits sociaux dans leur cadre spatial, induit l'idée que l'espace social est une addition d'individus statistiques extraits de leurs relations sociales concrètes. Il était devenu évident que l'usage dominant des statistiques rendait impossible la connaissance approfondie des territoires ruraux dotés d'une cohérence spatiale *a priori*. Il fallait changer d'approche tant théoriquement que méthodologiquement.

À travers la filiation monographique des travaux sociologiques inaugurés en France par Frédéric Le Play et ses disciples, et par les discussions à l'intérieur de l'École française de sociologie concernant la morphologie sociale, j'ai pu concilier les deux dimensions souvent opposées de l'espace social, c'est-à-dire la matérialité physique (« les corps ») et symbolique (« l'esprit »). Le passage d'un Lieu essentiellement géo-physique visuel (types de sol, relief, paysage, etc.) et démographique (rapport au sol) au groupe et à sa « psychologie » chez L. Gérin et M. Halbwachs marque chez les deux une volonté de connaître encore mieux l'expérience concrète de la vie en société et surtout de resituer les institutions dans le déroulement effectif des relations sociales « vécues ». Loin d'être en opposition, ces deux formes élémentaires (physique et symbolique) de l'espace social sont autant de traces matérielles du social qui en permettent sa localisation et sa reconstruction. L'usage de la monographie, chez les leplaysiens en particulier, les a conduits à considérer le groupe comme étant l'objet spécifique et particulier de la science sociale (sociologie).

La redécouverte actuelle du « local »

Tout au long de ma formation académique, l'unanimité semblait exister dans le giron sociologique, à l'exception de quelques professeurs marginalisés, sur le caractère « dépassée » et « archaïque » de l'approche monographique dans un contexte de

mondialisation des marchés. On m'a d'ailleurs fait quelque fois la remarque et certains m'ont demandé si je parlais à la découverte de la paroisse, comme pour me signifier le caractère vieillot de l'entreprise. La vie sociale contemporaine serait beaucoup plus étendue que ce que nous pourrions appréhender par l'usage de la monographie qui ne permettrait pas en outre de rendre compte de la diversité et de l'« ouverture » du monde. Ma monographie, pourtant réalisée dans une localité où l'inter-connaissance est forte en raison de la dominance des rapports de parenté et d'alliances de la population souche, nous a révélé une diversité des populations, des pratiques et des idéologies.

Le nécessaire redéploiement de l'approche monographique m'est apparu d'autant plus évident lorsque la revue *Recherches sociographiques* fait paraître un numéro thématique sur le « développement territorial » dirigé par B. Jean durant la rédaction de ma thèse. Constatant l'incapacité à réduire les disparités régionales après plus de vingt ans de développement régional, B. Jean espère désormais le retour des études monographiques, après avoir abondamment critiqué cette approche. Le développement régional céderait progressivement sa place au développement local à travers la notion de « territoire », « nouveau paradigme scientifique » qui met l'accent sur l'enracinement territorial des activités sociales. L'échec du développement régional amène en effet les élites intellectuelles et politiques à rechercher de nouvelles bases au développement; d'où la redécouverte du local. L'effondrement récent des marchés internationaux, l'augmentation des conflits sociaux dans les villages québécois et les préoccupations environnementales sont autant de facteurs faisant du travail monographique un passage obligé dans cette redécouverte. Les perspectives de développement sont en train de changer radicalement devant les crises énergétiques et écologiques appréhendées. On commence à envisager la décroissance économique et une régression des économies à l'échelle locale et régionale.⁴⁹⁷

Pour l'instant, la valorisation actuelle du « local » est certes favorable au développement de la monographie, mais il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse

⁴⁹⁷ Serge Latouche mentionne dans *Le monde diplomatique* (novembre 2003: 18-19), qu'une « politique de décroissance pourrait consister d'abord à réduire voire à supprimer le poids sur l'environnement des charges qui n'apportent aucune satisfaction. La remise en question du volume considérable des déplacements d'hommes et de marchandises sur la planète, avec l'impact négatif correspondant (donc une « relocalisation » de l'économie); celle non moins considérable de la publicité tapageuse et souvent néfaste; celle enfin de l'obsolescence accélérée des produits et des appareils jetables sans autre justification que de faire tourner toujours plus vite la mégamachine infernale: autant de réserves importantes de décroissance dans la consommation matérielle ».

et croire qu'il sera le remède à tous les problèmes économiques mondiaux, surtout si l'on a tendance à croire que les milieux ruraux forment des « communautés ». Les développeurs seront déçus de constater que le « local » entrave parfois le « développement », et que l'importance du local, particulièrement dans l'esprit des tenants d'un modèle de développement privé, s'opposent souvent à l'ingérence de l'État.

Des limites comme nouveaux chemins à suivre...

Si notre étude monographique des formes religieuses, économiques et politiques de la vie rurale permet bien de réintégrer les groupes sociaux dans la diversité de leur « territoire » effectif, elle empêche cependant, d'avoir une connaissance plus approfondie des réseaux « informels », en dehors des structures institutionnelles propres à chaque forme. Nous avons justement constaté que l'institution publique est souvent le produit des forces extérieures aux familles souches⁴⁹⁸ qui privilégient plutôt l'organisation « privée » dans les réseaux familiaux notamment. Les réseaux « informels » entrent souvent en contradiction avec les logiques institutionnelles publiques et collectives et entravent la bonne marche du « développement ».

La principale limite de ce travail est précisément d'avoir souligné l'importance de l'enracinement territorial dans les réseaux privés familiaux, sans toutefois avoir pu décrire plus en profondeur ces pratiques « informelles » qui après tout lient peut-être encore plus fortement tous les types de population rurale vivant au sein d'un même village.⁴⁹⁹ Loin d'être un obstacle, cette limite est une invitation à poursuivre la recherche, à approfondir notre connaissance des diverses localités québécoises. Nous pourrions à cet égard prendre

498 Nous pourrions dans une certaine mesure exclure la structure paroissiale qui est surtout née grâce aux initiatives des colons, mais les transformations ultérieures résultent davantage de l'Église qui est somme toute une organisation très hiérarchisée. J'ai récemment appris d'ailleurs que les paroissiens, surtout de la population souche, se sont créés depuis les années 1990 un « comité » à l'extérieur de la structure paroissiale officielle. La raison étant de conserver pour eux les ressources financières récoltées par leurs efforts, afin de rénover leur église et non celles des autres paroisses faisant partie de la même unité pastorale.

499 Cette limite est relative à ma position sociale tant dans la société québécoise que dans le village étudié. De par ma formation et mes origines urbaines, j'appartiens très certainement au modèle public. Mon intégration dans le village s'est en plus principalement réalisé à partir d'un réseau qui valorise ce modèle, à savoir les « Rouges » auquel appartenait ma belle-famille. Étudier principalement les personnes dominant les espaces institutionnels introduit forcément ce biais.

appui sur plusieurs travaux ethnographiques sur l'économie « informelle » (notamment (Turcotte, 2006; Roberge, 1984, 1985; Hamel, Houle et Sabourin, 1984). Il serait aussi avantageux de se questionner encore plus attentivement sur les transformations du sens des oppositions privé/public, informel/formel et sur la proportion relative des termes en fonction de diverses localités. Autrement dit, il est à parier que le modèle privé n'est pas dominant dans tous les villages québécois, surtout les plus anciens et les moins structurés par les rapports de parenté et d'alliance.

À cet égard, il serait fort instructif d'étudier les régions plus anciennes des rives du Saint-Laurent où les conflits « urbains vs ruraux » sont davantage présents, comme dans le sud du comté de Lancaster, lieu de naissance de l'Union paysanne, principal opposant à l'UPA. Le caractère moins familial des relations sociales devrait introduire une distance entre les individus qui permet une conception différente des relations sociales en termes de classes par exemple.

Enfin, il apparaît urgent de constituer un observatoire de la ruralité contemporaine par des études monographiques qui dépassent les simples inventaires statistiques, lesquels ne permettent pas de nous faire connaître de façon approfondie le Québec des régions. Cette tâche est d'autant plus pressante que la distance s'accroît toujours entre le Québec urbain et le Québec rural (« profond »), notamment en raison du fait que les politiques publiques sont conçues sans ces populations et, que l'ignorance des milieux ruraux profite à court terme aux centres urbains, mais sera dommageable à long terme pour l'ensemble du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Cléophas, *Tringville. Historique, Notes et Biographies*, Tringville, Le Mégantic, 1929.
- ANONYME, « Monographie de la municipalité de Lancaster », « Monographie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Hélène » et « Monographie de la municipalité du canton de Nelson », été 1943.
- AUBIN, Jean-François et Mathieu FORGET, *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives*, rapport final, tome 1, Sainte-Foy, Université Laval, 2001.
- BERNARD, frère Antoine, « L'histoire régionale », *Semaine d'histoire du Canada. 1^{re} session. Compte rendu et mémoires*, Montréal, Société historique de Montréal, 1926, p. 273-286.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE), « L'état de la situation porcine au Québec », Volume 1, Rapport d'enquête et d'audience publique, Rapport 179, septembre 2003.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE), « Les préoccupations et les propositions de la population au regard de la production porcine », Volume 2, Rapport d'enquête et d'audience publique, Rapport 179, septembre 2003.
- BEAUCHAMP, Claude, « Les débuts de la coopération et du syndicalisme agricoles, 1900-1930: quelques éléments de la pratique », *Recherches sociographiques*, vol. XX, no 3, 1979, p. 337-381.
- BEAUCHAMP, Claude, « La coopération agricole au Québec, 1938-1952 », Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MOTMINY, *Idéologies au Canada français 1940-1976*, Tome II, Québec, PUL, 1981.
- BEAUCHAMP, Claude, *Agropur. Cinquante ans de rêves et de réalisations depuis la Société coopérative agricole du canton de Granby. 1938-1988*, Montréal, Éditions du Boréal, 1988.
- BERTHELOT, Jean-Michel, « Les règles de la méthode sociologique ou l'instauration du raisonnement expérimental en sociologie », dans Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 2002.
- BIBEAU, Gilles, « Entre sens et sens commun », *Présentation. Société royale du Canada*, 1990-1991, p. 83-91.
- BIBEAU, Gilles, *Le Québec transgénique. Science, marché, humanité*, Montréal, Boréal, 2004.

- BLANCHARD, Raoul, *L'Est du Canada français. Province de Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1935.
- BLANCHARD, Raoul, *Le centre du Canada français. « Province de Québec »*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1948.
- BORLANDI, Maurice, « Les faits sociaux comme produits de l'association entre les individus. Le fil conducteur des *Règles* », dans Massimo BORLANDI et Laurent MUCCHIELLI, *La sociologie et sa méthode. Les Règles de Durkheim un siècle après*, Paris, L'Harmattan, 1995, p.139-164.
- BOUCHARD Gérard, « Introduction à la société saguenayenne aux XIXe et XXe siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF)*, vol. 31, no 1, juin 1977.
- BOUCHARD, Gérard, « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVIIIe au XXe siècle, *Histoire sociale*, vol. XVI, no. 31, mai 1983, p. 35-60.
- BOUCHARD, Gérard, « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises au 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle », *RHAF*, vol. 40, no. 1, 1986, p. 51-71.
- BOUCHARD, Gérard, « Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, no. 2-3, 1987, p. 229-251.
- BOUCHARD, Gérard, « Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, no. 2-3, 1988, p. 283-310.
- BOUCHARD, Gérard, « Représentations de la population et de la société québécoises : l'apprentissage de la diversité », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, no 1, 1990, p. 7-28.
- BOUCHARD Gérard, « La région culturelle : un concept, trois objets. Essai de mise au point », Fernand Harvey, *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, IQRC, 1994.
- BOUCHARD Gérard, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Québec, Éditions du Boréal, 1996.
- BOUCHARD Gérard, « L'imaginaire de la grande noirceur et de la révolution tranquille: fictions identitaires et jeux de mémoires au Québec, *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 3, septembre-décembre 2005, p. 411-436.
- BOUDREAU Claude, Serge COURVILLE, Normand SÉGUIN, *Le territoire*, Québec,

PUL, 1997.

BOURASSA, Guy, « L'administration municipale », *Recherches sociographiques*, vol. 9, no 1-2, 1968, p. 45-55.

BOURDIEU, Pierre, « L'illusion biographique », *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.

BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, 2002.

BROMBERGER, Christian, « Du grand au petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France », Isac CHIVA et Utz JEGGLE (dir.), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1987, p. 67-94.

BROMBERGER, Christian, « Monographie », Pierre BONTE et Michel IZARD, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, p. 484-486.

BULÉON, Pascal et Guy Di Méo, *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Collin, 2005.

BUREAU, Paul, *Introduction à la méthode sociologique*, Paris, Librairie Bloud & Gay, 1923.

CALFAT, Marcel (dir.), *Mystic*, Québec, Corporation touristique de Mystic, 1987.

CANADA. Bureau du recensement et de la statistique, *Fifth Census of Canada*, Ottawa, Printed by C. H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty, 1911.

CARON, abbé Ivanhoe, « Les monographies, leur rôle, leur caractère », *Semaine d'histoire du Canada*, Compte rendu et mémoire, Première session, Montréal, Société historique de Montréal, 1926, p. 252-272.

CARTIER Yves, *Les régions administratives du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1990.

CÉFAÏ, Daniel Céfaï (textes réunis et présentés par), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte-Mauss, 2003.

CHIVA, Isac, « À propos des communautés rurales. L'ethnologie et les autres sciences de la société », G. Althabe, D. Fabre et G. Lenclud (sous la dir. de), *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1992, p. 155-173.

CHAMPAGNE, Patrick, *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française. 1950-2000*, Paris, Seuil, 2002.

CHAMPAGNE, Patrick, « Profil des élus sans opposition aux élections municipales de

2005. Analyse préliminaire à l'échelle du Québec », Québec, *Affaires municipales et régions Québec*, Direction de la planification et de la recherche, 2005.
- CLIFFORD, James, « De l'ethnographie comme fiction. Conrad et Malinowski », *Études rurales*, 97-98, janvier-juin 1985, p. 47-67.
- COENEN-HUNTER, Jacques, « La cumulativité du savoir sociologique. Entre mythe et réalité », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 43, no 131, 2005, p. 23-33.
- COHEN, Yolande, *Femmes de parole. L'histoire des Cercles de fermières du Québec. 1915-1990*, Montréal, Éditions du Jour 1990.
- COLLARD, Chantal, *Une famille, un village, une nation. La parenté dans le comté de Charlevoix, 1900-1960*, Montréal, Éditions du Boréal, 1999.
- COMMISSION D'ÉTUDE SUR LES LAÏCS ET L'ÉGLISE (CELE), *L'église du Québec: un héritage, un projet*, Montréal, Fides, 1971.
- COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (CAAAQ), *Agriculture et agroalimentaire: assurer et bâtir l'avenir*, Rapport de la commission, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2008.
- COPANS, Jean, « La monographie en question », *L'Homme*, vol. 6, no 3, p. 120-124.
- CORRIN, Ellen E., Gilles BIBEAU, Jean-Claude MARTIN et Robert LAPLANTE, *Comprendre pour soigner autrement. Repères pour régionaliser les services de santé*, Montréal, PUM, 1990.
- CÔTÉ, Daniel et Francine Boulva, « La Coopérative agricole. La coopération...un choix stratégique », Centre d'études en gestion des coopératives (HEC), Montréal, septembre 1999.
- COURCHESNE, Camille (dir.), « Centre-du-Québec », *Bulletin statistique régional*, vol. 4, no. 1, Institut de la statistique du Québec. Direction des statistiques économiques et sociales, 2007.
- COURVILLE Serge, « Note liminaire. Une territorialité oubliée », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, no 73-74, avril-septembre 1984.
- COURVILLE, Serge et Normand SÉGUIN, « Spatialité et temporalité chez Blanchard : propos d'heuristique », *Cahiers québécois de géographie du Québec*, vol. 30, no 80, septembre 1986, p. 293-298.
- COURVILLE Serge, « De l'espace au territoire. La démarche géographique », Jacques Mathieu (dir.), *Les dynamismes de la recherche au Québec*, Québec, PUL, 1991.
- COURVILLE Serge, « De l'écart entre les faits de croissance et les représentations

- collectives : l'exemple du Québec », Gérard BOUCHARD (dir.), *La construction d'une culture*, Québec, PUL, 1993.
- COURVILLE Serge, Jean-Claude ROBERT et Normand SÉGUIN, *Le pays laurentien au XIX^e siècle. Les morphologies de base*, Québec, PUL, 1995.
- COURVILLE Serge et Normand SÉGUIN, *La paroisse*, Québec, PUL, Atlas historique du Québec, 2001.
- COURVILLE Serge, Pierre C. Poulin et Barry Rodrigue, *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*, Québec, Éditions de l'IQRC, PUL, 2003.
- CUVILLIER, Armand, *Manuel de sociologie. Tome premier*, Paris, P.U.F., 1950.
- DAVIAU, Pierrette et Louis-Charles Lavoie, *La spiritualité au mitan de la vie. Étude comparative du féminin et du masculin*, Québec, PUL, 2008.
- DEBAENE, Vincent, « Étudier des états de conscience. La réinvention du terrain par l'ethnologie. 1925-1939 », *L'Homme*, vol. 3, no 179, 2006, p. 7-62.
- DESROSIERS, André, « L'impact du développement de la production porcine à Sainte-Edwidge-de-Clifton », Mémoire présenté au *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)* dans le cadre de la consultation publique sur le développement de la production porcine au Québec, 2003.
- DEVEREUX, Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Aubier, 1980.
- DIBIE, Pascal, *Le village métamorphosé. Révolution dans la France profonde*, Paris, Plon, 2006.
- DRAPEAU, Stanislas, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861)*, Québec, Léger Brousseau, 1863.
- DROUILLY, Pierre, « Qui a voté quoi, et pourquoi? », dans *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2004, 598-618.
- DUGAS, Clermont, « La ruralité québécoise: évolutions et perspectives », Ottawa, Statistique Canada, 1984.
- DUGAS, Clermont, « Région et régionalisation au Québec depuis Raoul Blanchard », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 30, no 80, septembre 1986, p. 189-202.
- DUGAS, Clermont et Beranrd VACHON, « Le Québec rural des années 90: son territoire, sa population, sa structure institutionnelle », Bernard VACHON, *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Éditions Boréal, 1991.

- DUGAS, Clermont, *L'espace rural canadien*, Québec, PUQ, 1996.
- DUGAS, Clermont, « Les politiques du développement régional au Canada depuis 1960 », Bruno JEAN et Danielle LAFONTAINE (dir.), *Territoires et fonctions (tome 1). Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 2005.
- DUMONT, Fernand, *L'Église du Québec, un héritage, un projet*, Montréal, Fides, 1971.
- DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Québec, Éditions du Boréal, 1993.
- DURKHEIM, Émile, *De la division du travail social*, Paris PUF, 1967.
- DURKHEIM, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1994.
- DURKHEIM, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1998.
- ÉLIAS Norbert, « Remarques sur le commérage », *Actes de la recherche en science sociale*, vol. 60, 1980, p. 23-29.
- ÉLIAS Norbert, *Les logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.
- FABIAN, Johannes, « Presence and Representation: The Other and Anthropological Writing », *Critical Inquiry*, vol. 16, no 4, Summer, 1990, p. 753-772.
- FABIAN, Johannes, *Le temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet*, Toulouse, Éditions Anacharsis, 2006.
- FALARDEAU, Jean-Charles et Philippe Garigue, « Préface », Léon GÉRIN, *L'habitant de Saint-Justin*, Montréal, PUM, 1968, p. 7.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « L'évolution de nos structures sociales », Marcel RIOUX et Yves MARTIN, *La société canadienne française*, Montréal, Les Éditions Hurtubise HMH, 1971, p. 119-133.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Présentation », Horace Miner, *Sainte-Denis: un village québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985, 1-12.
- FAUCONNET Paul et Marcel MAUSS, « Sociologie », Texte de 1901 reproduit dans Marcel Mauss, *Œuvres. 3. Cohésion sociale et divisions de la sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1969, p. 139-177.
- FERRON, Madeleine et Robert CLICHE, *Quand le peuple fait la loi. La loi populaire à Saint-Joseph de Beauce*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1972.
- FILION, Gérard, *Fais ce que peux. En guise de mémoire*, Montréal, Boréal, 1989.

- FORTIN, Andrée, « L'observation participante: au cœur de l'altérité », J.P. DESLAURIERS, *Les méthodes de la recherche qualitative*, Québec, PUQ, 1987, p. 23-33.
- FORTIN, Andrée avec la collaboration de Denys DELAGE, Jean-Didier DUFOUR et Lynda FORTIN, *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Saint-Martin, 1987.
- FORTIN, Gérald, *La fin d'un règne*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971.
- FORTIN, Gérald, « L'empirisme et la théorie », Georges-Henri Lévesque (dir.), *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome 1, Montréal, PUM, 1984, p. 233-236.
- FRÉMONT, Armand, *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1976.
- FYSON, Donald, « La paroisse et l'administration sous le Régime britannique », dans Serge Courville et Normand SÉGUIN, *La paroisse*, Québec, PUL, Atlas historique du Québec, 2001, p. 25-39.
- GAGNON, Gabriel, « Populisme et progrès. Les créditistes québécois », *Recherches sociographiques*, vol. 17, no 1, 1976, p. 23-34.
- GAGNON, Gabriel, Albert SICOTTE, G. BOURASSA, *Tant que le monde s'ouvrira pas les yeux ou les créditistes de la Beauce vus par eux-mêmes*, Montréal, Éditions Quinze, 1977.
- GAUVREAU, Michael, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Traduction de Richard Dubois, Fides, Montréal, 2008.
- GÉRIN, Léon, « Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race et comment se classe le type franco-canadien », *Science Sociale*, vol. 17, avril 1894, p. 318-347.
- GÉRIN, Léon, « L'habitant de Saint-Justin. Contribution à la Géographie sociale du Canada », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2^e série, tome IV, mai 1898, p. 138-216.
- GÉRIN, Léon, « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens-français », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2^e série, tome XI, 1905, p. 67-87.
- GÉRIN, Léon, « Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent. Les débuts de la complication sociale dans un milieu canadien-français », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3^e série, II, 1909, p. 25-65.
- GÉRIN, Léon, « Aperçu d'un enseignement de la science sociale. I-L'objet », *Science sociale*, 27^e année, 2^e période, 92^e fascicule, avril 1912, p. 11-64.

- GÉRIN, Léon, « À propos du village à banlieue morcelée », *Bulletin de la Société internationale de la Science sociale*, no 10, novembre 1913, p. 161-169.
- GÉRIN, Léon, « La sociologie : le mot et la chose », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Série III, tome VIII, 1914, p. 321-356.
- GÉRIN, Léon, « L'intérêt sociologique de l'œuvre de Garneau », *Bulletin de la Société Internationale de Science Sociale*, Paris, no 114, mars 1914b, p. 58-67.
- GÉRIN, Léon, « La science sociale en histoire », *Semaine d'histoire du Canada*, Compte rendu et mémoire, Première session, Montréal, Société historique de Montréal, 1926, p. 287-320.
- GÉRIN Léon, « L'observation monographique du milieu social », *Revue Trimestrielle Canadienne*, XVII, décembre 1931, p. 378-389.
- GÉRIN, Léon, *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de tradition française*, Montréal, Éditions de L'A.C.-F., 1937.
- GÉRIN, Léon, « La paroisse rurale », *L'Action nationale*, vol. XIV, décembre 1939, p. 226-231.
- GIDDENS, Anthony, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 1987.
- GINGRAS-TREMBLAY, Jeanne, *Mémoires d'une époque*, Québec, Éditions Passé présent, 1987.
- GRANGER, Gilles-Gaston, « Théorie et expérience », *Philosopher*, Paris, Seuil, 1979.
- GRAO, Frédéric et Nicole RAMOGNINO, « Les matérialités sociales et leurs observations. Les leçons de méthode de M. Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIX, no 2, automne, 1997, p. 103-119.
- GOW, James Iain, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, PUM, 1986.
- GUINDON, Hubert, « La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien », *Recherches sociographiques*, vol. XVIII, 3, 1977, p. 337-367.
- GUINDON, Hubert, « La Couronne, l'Église catholique et le peuple canadien-français ou les racines historiques du nationalisme québécois », *Tradition, modernité et aspirations nationales de la société québécoise*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990.
- GUTH Suzie, *La formalisation du social. Essai de morphologie*, Suisse, DelVal, 1988.

- HALBWACHS, Maurice, « Remarques sur la position du problème sociologiques des classes », *Revue de métaphysique et de morale*, 1905. Disponible dans internet : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.ham.rem>
- HALBWACHS, Maurice, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Alcan, 1913.
- HALBWACHS, Maurice, « Conscience individuelle et esprit collectif », Version française de l'article paru dans *l'American Journal of Sociology*, 44, 1939, p. 812-822. Disponible dans internet : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.halm.con>.
- HALBWACHS, Maurice (1938), *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin, 1970.
- HALBWACHS, Maurice (1935), « La statistique en sociologie », dans *La statistique, ses applications, les problèmes qu'elle soulève*, Paris, PUF, 1944, p. 113-134, Disponible dans internet : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.ham.sta>.
- HALBWACHS, Maurice, *Les classes sociales*, Paris, Les cours de la Sorbonne, Centre de documentation universitaire, 1942.
- HALBWACHS, Maurice (1947), « L'expression des émotions et la société », Article posthume paru dans *Échanges sociologiques*, Paris, Centre de documentation universitaire. Disponible dans internet : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.ham.exp1>.
- HALBWACHS, Maurice (1950), *Mémoire collective*, Paris, PUF. Livre disponible dans internet : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.ham.mem1>.
- HAMEL, Jacques et Gilles HOULE, « Pour une sociologie du temps qui passe », *Loisir et société*, vol. 5, no 2, automne 1983, p. 279-294.
- HAMEL, Jacques, Gilles HOULE, Paul SABOURIN, « Stratégies économiques et développement industriel », *Recherches sociographiques*, Vol. XXV, 2, 1984, p. 189-209.
- HAMEL, Jacques, « La méthode de cas en sociologie et en anthropologie. Les développements contemporains de la méthodologie qualitative », *Revue de l'Institut de sociologie*, 1-4, 1992, p. 215-240.
- HAMELIN, Louis-Edmond, « Raoul Blanchard », *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, Québec, PUL, 1959, p. 13-26.
- HAMELIN, Louis-Edmond, « Destin d'une géographie mal aimée », G.H. Lévesque et al., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, PUM, 1984.
- HOULE, Gilles, « L'idéologie : un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. XI, no 1, avril 1979, p. 123-145.
- HOULE, Gilles, « Présentation », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 1, avril 1982, p. 2-6.

- HOULE, Gilles, « Parenté et politiques méthodologiques », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 1, avril 1982, p. 97-111.
- HOULE, Gilles, « Famille et politique », *Conjoncture politique au Québec*, no 3, printemps, 1983, p. 51-61.
- HOULE, Gilles, « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. XIX, no 2, octobre 1987, p. 77-86.
- HOULE, Gilles, « De l'expérience singulière au savoir sociologique », *Revue internationale de psychosociologie*, vol. VI, no 14, 2000, p. 61-72.
- HUGHES, Everett-Cherrington, *Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Éditions Lucien Parizeau, 1945.
- HUGHES, Everett-C., « Introduction : The Place of Field Work in Social Science », Bufford H. JUNKER, *Field Work. An Introduction to the Social Sciences*, Chicago, The University of Chicago Press, 1960, p. 5-15.
- HUGHES, Everett-C., « La sociologie et l'entretien », *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1996, p. 281-290.
- HUTHER, Jacques Coenen, « La cumulativité du savoir sociologique. Entre mythe et réalité », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 43, no 131, 2005, p. 23-33.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ), « Statistiques relatives à la production laitière selon le type de marché, par région administrative, Québec, février 2007 et 2008 et janvier-février 2007 et 2008 ».
- JEAN, Bruno, *L'analyse des histoires de vie : le cas des professionnels*, Québec, Les cahiers de l'ISSH, 1975.
- JEAN Bruno, *Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890) et l'origine de l'agronomie*, Québec, Cahiers de l'ISSH, no 7, janvier 1977.
- JEAN Bruno, « La région sous le regard sociologique : la construction sociale du fait régional », Marc-Urbain Proulx (dir.), *Le phénomène régional au Québec*, Montréal, PUQ, 1996.
- JEAN Bruno, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Québec, PUQ, 1997.
- JEAN, Bruno et Danielle LAFONTAINE, « Présentation », dans Bruno JEAN et Danielle LAFONTAINE (dir.), *Territoires et fonctions (tome 1). Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 2005.

- JEAN, Bruno, « Le projet scientifique du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) : repousser les frontières de la connaissance sur le développement territorial », dans Bruno JEAN et Danielle LAFONTAINE (dir.), *Territoires et fonctions (tome 2). Des pratiques aux paradigmes : Les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 2005.
- JEAN Bruno, « Présentation. Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec », dans Bruno JEAN (dir.), « Le développement territorial », *Recherches sociographiques*, XLVII, 3, 2006, p. 465-474.
- JEAN Bruno, « Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques », dans Bruno JEAN (dir.), « Le développement territorial », *Recherches sociographiques*, XLVII, 3, 2006b, p. 503-529.
- JEUDY, Henri-Pierre, *Un sociologue à la dérive. Chronique d'un village*, Paris, Sens&Tonka, 2006.
- KALAORA, Bernard et Antoine SAVOYE, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, 1989.
- KARNOUOH, Claude, « La démocratie impossible. Parenté et politique dans un village lorrain », *Études rurales*, no 51, juillet-septembre, 1973, p. 24-56.
- KAYSER, Bernard, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes occidentales*, Paris, Armand Collin, 1990.
- KESTEMAN, Jean-Pierre, Peter Southam et Diane Saint-Pierre, *Histoire des Cantons de l'Est*, Éditions de l'IQRC, Collection Les régions du Québec, Québec, PUL, 1998.
- KESTEMAN, Jean-Pierre, Guy BOISCLAIR, Jean-Marc KIROUAC, Jocelyn MORNEAU, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec. UCC-UPA. 1924-2004*, Montréal, Éditions du Boréal, 2004.
- KILANI, Mondher, *L'invention de l'autre. Essai sur le discours anthropologique*, Lausanne, Payot, 1994.
- KOSIK, Karel, *La dialectique du concret*, Paris, Maspero, 1970.
- LACOMBE, Alain, *Errol Bouchette 1862-1912. Un intellectuel*, Montréal, Fides, 1997.
- LAING, Ronald David, *La politique de l'expérience*, Paris, Éditions Stock, 1969.
- LAING, Ronald David, *Soi et les autres*, Paris, Gallimard, 1971.
- LANCASTER, *Centenaire de Sainte-Hélène-Lancaster (1875-1975)*, 1975.

- LANCASTER, Cent vingt-cinquième anniversaire de la paroisse de Sainte-Hélène-Lancaster, 1999.
- LANCASTER (MUNICIPALITÉ DE), *États généraux 2006-2011. Planification stratégique*, Rapport réalisé par le directeur général, septembre 2006.
- LAPLANTE, Robert, *Guyenne, village coopératif. « La petite Russie »*, Cachan, Éditions de l'ENS-Cachan, 1994.
- LAURIN-FRENETTE, Nicole, « La sociologie des classes sociales au Québec de Léon Gérin à nos jours », George-Henri LÉVESQUE *et al.*, *Continuité et rupture : les sciences sociales au Québec*, Vol. II, Montréal, PUM, 1984, p. 531-556.
- LEBLANC, Patrice, « L'accèsion à la vie adulte des jeunes de milieu rural et de milieu urbain », Patrice LEBLANC et Marc MOLGAT, *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*, Québec, Éditions de l'IQRC, 2004, p. 199-222.
- LEFEBVRE Henri, « La notion de totalité dans les sciences sociales », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 8, 1955, p. 55-77.
- LEMIEUX, Vincent, *Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, PUL, 1971.
- LEMIEUX, Vincent, « Patronage ou bureaucratie », *Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, PUL, 1971b, p. 225-235.
- LE PLAY, Frédéric (1862), « Instruction sur la méthode d'observation dite des monographies de familles propre à l'ouvrage intitulé Les ouvriers européens », Reproduit dans *Études sociales*, no 131-132, 2000, p. 203-221.
- LYSVILLE, *Lysville. Saint-Joseph. 1854-2004*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau et fils, 2004.
- MANCERON, Vanessa, *Une terre en partage. Liens et rivalités dans une société rurale*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.
- MANZAGOL Claude et Gilles SÉNÉCAL, « La région géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 30, no 80, septembre 1986, p. 93-112.
- MARCEL, Jean-Christophe, « Maurice Halbwachs à Chicago ou les ambiguïtés d'un rationalisme durkeimien », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 1999, 1, p. 47-67.
- MARCEL, Jean-Christophe, *Le durkheimisme dans l'entre-deux-guerres*, Paris, PUF, 2001.
- MARCEL, Jean-Christophe, « Mauss et Halbwachs : vers la fondation d'une psychologie collective (1920-1945) ? », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXVI, no 2, 2004, p. 73-90.

- MASSICOTTE, Guy, « Les études régionales », *Recherches sociographiques*, vol XXVI, no. 1-2, 1985, p. 155-178.
- MAUSS, Marcel, « Divisions et proportions des divisions de la sociologie », *Œuvres*. 3. *Cohésion sociale et divisions de la sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1969, p. 178-204.
- MEAD, George Herbert Mead, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 1963.
- MERLLIÉ, Dominique, « L'enquête autour de 1900. La non-participation des sociologues durkheimiens à une mode intellectuelle », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 22, 2004, p. 133-154.
- MILLOT, Jocelyne, « Les ex-voto marins et les dévotions à Sainte-Anne », Jean Simard en collaboration avec Jocelyne Milot et René Bouchard, *Un patrimoine méprisé. La religion populaire des Québécois*. Lasalle, Éditions Hurtubise HMH, 1979, p. 79-91.
- MINER, Horace, *Sainte-Denis: un village québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (MAMR), *Guide d'accueil et de référence pour les nouveaux élus municipaux*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales et des Régions, novembre 2005.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (MAMR), « La municipalité régionale de comté. Compétences et responsabilités », Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du ministère des Affaires municipales et des Régions, mars 2007.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ), « Portrait sommaire de l'industrie laitière québécoise », Québec, Bibliothèque nationale du Québec, juin 2004.
- MOREUX, Colette, *Fin d'une religion? Monographie d'une paroisse canadienne-française*, Montréal, PUM, 1969.
- MOREUX, Colette, *Douceville en Québec. La modernisation d'une tradition*, Montréal, PUM, 1982.
- MORIN, P. et F. BOULANGER, « Portrait de l'environnement du bassin versant de la rivière Saint-Michel » (Mise à jour par A. Paris, et L. Chauvette en 2008), Rapport produit par Envir-ACTION POUR LE GROUPE DE CONCERTATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE SAINT-MICHEL (GROBEC), Rivardville, Québec, 2005.
- MORISSET, Michel, *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- MORISSETTE, Yvonne Rialland, *Le passé conjugué au présent. Cercles de fermières du*

Québec. Historique 1915-1980, Montréal, Éditions Pénélope, 1980.

- MUCCHIELLI, Laurent et Marie-Claire ROBIC, « Entre sociologie et géographie : la « morphologie sociale » », dans Massimo BORLANDI et Laurent MUCCHIELLI, *La sociologie et sa méthode. Les Règles de Durkheim un siècle après*, Paris, L'Harmattan, 1995, p.101-136.
- MUCCHIELLI, Laurent, *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France*, Paris, Éditions de la Découverte, 1998.
- MUCCHIELLI, Laurent, *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, Éditions de la Découverte, 2004.
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) FEUILLE DE LYS, *La région de la Feuille de Lys, Portrait statistique*, texte ronéotypé, 2003.
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) FEUILLE DE LYS, « Mémoire présenté par la MRC au BAPE », mars 2003b.
- NOËL, G., 1992, « Les archives municipales au Québec. Un état de la situation, *Archives*, vol. 24, no 1-2, p. 243-261.
- OUZOUF-MARIGNIER Marie-Vic, « Le pays des lepalysiens : réalité sociale ou catégorie d'analyse? », *Études sociales*, no 139-140, 2004, p. 7-34.
- PARENT, Frédéric, *Soi et les autres en milieu rural québécois*, Montréal, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2004.
- PARENT, Frédéric, « L'approche monographique ou la constitution des sciences sociales », Actes du Colloque de l'Association des Cycles Supérieurs de Sociologie de Université de Montréal du 28 avril 2006. Disponible dans internet au www.acsalf.ca/PDF/Actes%20colloques%20ACSSUM%202006.pdf
- PARENT, Frédéric, « Léon Gérin (1863-1951), méthodologue. De l'usage de la monographie », *Études sociales*, no 147, 2^e semestre, 2007, p. 115-144.
- PARENT, Frédéric, « Pratiques religieuses et espaces-temps sociaux dans un village québécois », Robert MAGER, et Serge CANTIN, *Modernité et religion au Québec*, Québec, PUL, 2009 (à paraître en septembre).
- PERRON, Normand, « Genèse des activités laitières, 1850-1960 », Normand SÉGUIN, *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980.
- PHARO, Patrick, *Sociologie de l'esprit : conceptualisation et vie sociale*, Paris, PUF, 1997.
- PICKETT, William, *et al.*, « Le suicide chez les exploitants agricoles », *Maladies*

chroniques au Canada, vol. 20, no 3, 2000, p. 117-122.

PIETTE, Albert, *La religion de près. L'activité religieuse en train de se faire*, Paris, Métailié, 1999.

PIETTE, Albert. *Le fait religieux. Une théorie de la religion ordinaire*, Paris, Economica, 2003.

PIRÈS, Alvaro, « La méthodologie qualitative en Amérique du Nord: un débat manqué (1918-1960) », *Sociologie et sociétés*, Vol. XIV, no 1, avril 1982, p. 15-29.

PLOUVIEZ Mélanie, « De la science positive à la morale sociologique. Paul Bureau lecteur d'Émile Durkheim », *Études sociales*, no 141, 2005, p. 89-120.

PROULX, Denise et Lucie SAUVÉ (dir.), *Porcheries! La porciculture intempestive au Québec*, Montréal, Éditions Écosociété, 2007.

RABINOW, Paul, « Fantasia dans la bibliothèque. Les représentations sont des faits sociaux : modernité et post-modernité en anthropologie », *Études rurales*, 97-98, janvier-juin 1985, p. 91-114.

RAMOGNINO, Nicole, « L'errance cognitive du sociologue. Du sujet à l'objet : le cercle herméneutique », *Sociologie du sud-est*, no 59-62, janvier-décembre 1989, p. 83-113.

RAMOGNINO, Nicole, « L'observation, un résumé de la « réalité » : De quelques problèmes épistémologiques du recueil et du traitement des données », *Current sociology/Sociologie contemporaine*, vol. 40, no 1, 1992, p. 55-75.

RAMOGNINO, Nicole, « Linguistique et sociologie », *Sociologie et société*, vol. XXXI, no. 1, 1999, p. 35-50.

RAMOGNINO, Nicole, « Épistémologie, ontologie ou théorie de la description », Pierre Livet et Ruwen Ogien (dir.), *L'enquête ontologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, EHESS, 2000, p. 153-182.

RAMOGNINO, Nicole, « Hétérogénéité ontologique du social et théorie de la description. L'analyse de la complexité en sociologie », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XL, no 124, 2002, p. 147-164.

REIMER, Bill et Frances SHAVER, « Les fermes familiales et les agricultrices au Québec », Jacques FRANQUEN (dir.), *Agriculture et politiques agricoles en France et au Québec. Transformations économiques et sociales*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1990, 141-161.

RIVARDVILLE, *Rappelons-nous Rivardville 1835-1985*, Québec, 1984.

RIOUX, Albert, « La vie rurale, force d'une nation », Semaines sociales du Canada,

Établissement rural et immigration. Compte rendu des Cours et Conférences, Montréal, Institut social populaire, 1954.

RIOUX, Marcel, *Description de la culture de l'Île-Verte*, Ottawa, Musée National du Canada, 1954.

RIOUX, Marcel, *Belle-Anse*, Ottawa, Musée National du Canada, 1957.

RIOUX, Marcel, « Remarques sur les concepts de vision du monde et de totalité », *Anthropologica*, 4, 2, 1962, p. 273-291.

RIOUX, Marcel, « Conscience ethnique et conscience de classe au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. VI, no. 1, 1965, p. 23-32.

RIOUX, Marcel, *La question du Québec*, Paris, Seghers, 1971.

ROBERGE, Andrée, *L'économie informelle: échanges de biens et de services entre unités domestiques au Québec semi-rural*, Thèse en anthropologie, Université Laval, 1984.

ROBERGE, Andrée, « Réseaux d'échange et parenté inconsciente », *Anthropologie et sociétés*, vol. 9, no 3, 1985, p. 5-31.

ROUSIERS, Paul de, « I- Séance d'ouverture », *Bulletin de la société internationale de sociologie*, 82^e livraison, juin, 1911, p. 97-101.

ROUSSEAU, Yvan, « Essor et déclin d'une formule d'organisation économique: la coopération et la mutualité paroissiales », Serge Courville et Normand SÉGUIN, *La paroisse*, Québec, PUL, Atlas historique du Québec, 2001, p. 190-218.

ROUTHIER Gilles, « La paroisse québécoise : évolutions récentes et révisions actuelles », Serge Courville et Normand SÉGUIN, *La paroisse*, Québec, PUL, Atlas historique du Québec, 2001, p. 46-59.

ROUTHIER, Gilles et Axel MAUGEY, *Église du Québec. Église de France*, Ottawa, Novalis, 2006.

ROY, Camille, *Propos rustiques*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1913.

ROY, Louis, Sylvain PAQUETTE et Gérald DOMON, « La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique », *Recherches sociographiques*, XLVI, 1, 2005, p. 35-65.

RUEL, Jean-François Ruel, *Profil du marché du travail de la MRC Feuille de Lys*, [ressource électronique], Drummondville, Direction régionale Emploi-Québec Centre-du-Québec, avril 2004.

SABOURIN, Paul, « La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en

- sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, 2, 1993, p. 69-82.
- SABOURIN, Paul, « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIX, no 2, automne 1997, p. 139-161.
- SABOURIN, Paul, « Médiateurs et médiations sociales constitutives de l'épistémè de la connaissance économique au Québec dans la première moitié du XX^e siècle », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXVII, no 2, automne 2005, p. 119- 152.
- SAINT-PIERRE, Jacques, *Histoire de la Coopérative fédérée. L'industrie de la terre*, Québec, PUL, 1997.
- SAINTE-MONIQUE, *Sainte-Monique (1853-2003)*, Québec, Comité du Livre 150^e, 2002.
- SAMSON, Roch (dir.), *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Éditions de l'IQRC, Collection Les régions du Québec, PUL, 1996.
- SARDAN, Jean-Pierre, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, no 1, premier semestre, 1995, p. 71-109.
- SAVOYE Antoine, « La mutation du mouvement le playsien », *Revue française de sociologie*, XXVI, 1985, p. 257-276.
- SAVOYE Antoine, « La monographie sociologique : jalons pour son histoire (1855-1974) », *Études sociales*, no 131-132, 2000, p. 11-46.
- SCHNAPPER, Dominique, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Éditions Gallimard, 1998.
- SÉNÉCAL, Gilles, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914): genre et tradition géographique. École nationale? », *Cahiers de géographie du Québec* 36 (97), 1992, p. 33-60.
- SENNETT, Richard, *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel, 2003.
- SIMARD, Jean-Jacques, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979.
- SIMARD, Myriam, « Les entrepreneurs agricoles immigrants européens : insertion dans la société rurale québécoise », Direction des communications du Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec, décembre, 1994.
- SIMARD, Myriam, « Espace rural et culture », Denise LEMIEUX, *Traité de la culture*, Québec, IQRC, 2002, p. 163-180.

- TAYLOR, Norman W., « L'industriel canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, vol. II, 2, 1961, p. 123-150.
- THIBEAULT, Régis et Donald Guay, *Chronologie de l'industrie laitière au Québec (1608-1992)*, Québec, BNQ, 1992.
- THIBEAULT, Régis, « Périodisation et spatialisation des débuts de l'industrie laitière au Québec. 1871-1991 », *Histoire sociale*, vol. XXIX, no 57, mai 1996, p. 133-157.
- THIBEAULT, Régis, *Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1870-1950*, Québec, PUL, 2008.
- TIÉVANT, Sophie, « Les études de « communauté » et la ville: héritage et problèmes », *Sociologie du travail*, no 2, 1983, p. 243-256.
- TOURVILLE, Henri de, « La science sociale est-elle une science ? », *Science sociale*, tome I, janvier-février et avril 1886. Tome II, décembre 1886.
- TREMBLAY Marc, Michèle JOMPHE et Hélène VÉZINA, « Comparaison de structures patronymiques et génétiques dans la population québécoise », G. Brunet, P. Darlu et G. Zei (dir.), *Le patronyme: histoire, anthropologie, société*, Paris, Éditions CNRS, p. 367-389.
- TREMBLAY, Marc-Adélar, « L'ethnographie de la Côte-Nord », *Recherches sociographiques*, vol. 8, no 1, janvier-avril 1967, p. 81-87.
- TREMBLAY, Marc-Adélar et Gérald Gold, *Communautés et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal, Éditions HRW, 1973.
- TREMBLAY, Martine, « La division sexuelle du travail et la modernisation de l'agriculture à travers la presse agricole, 1840-1900 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, no 2, automne 1993, p. 221-244.
- TRÉPANIÉ, Pierre, « La société d'économie sociale de Montréal (1888-1911) et les conditions de la vie intellectuelle au Québec », Jean-Rémi Brault (dir.), *Montréal au XIX^e siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Montréal, Léméac, 1990.
- TURCOTTE, Claude, « Portrait – Un « village gaulois » dans l'industrie porcine, *Le Devoir*, édition du samedi 24 et dimanche 25 novembre 2007.
- TURCOTTE, Louis, De l'économie informelle à la morphologie sociale de l'économie. L'étude de cas des Mafy ady à Tananarive (Madagascar), Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2006.
- VALLIÈRES, Marc, « James Tring », *Dictionnaire biographique du Canada 1891-1900*, vol. XII.

- VERDON, Michel, *Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*, Montréal, PUM, 1973.
- VERDON, Michel et Louis ROY, « Les grandes fresques dichotomiques de l'histoire rurale québécoise, une perspective anthropologique », *Anthropologie et sociétés*, vol. 18, no. 2, 1994, p. 145-172.
- VILLENEUVE, Lynda, *Paysage, mythe et territorialité : Charlevoix au XIXe siècle. Pour une nouvelle approche du paysage*, Québec, PUL, 1999.
- WARREN, Jean-Philippe, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal Boréal, 2003.
- WEBER, Florence et Stéphane BEAUD, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003.
- ZONABEND, Françoise, « Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen », *Études rurales*, janv.-juin, 97-98, 1985, p. 33-38.